

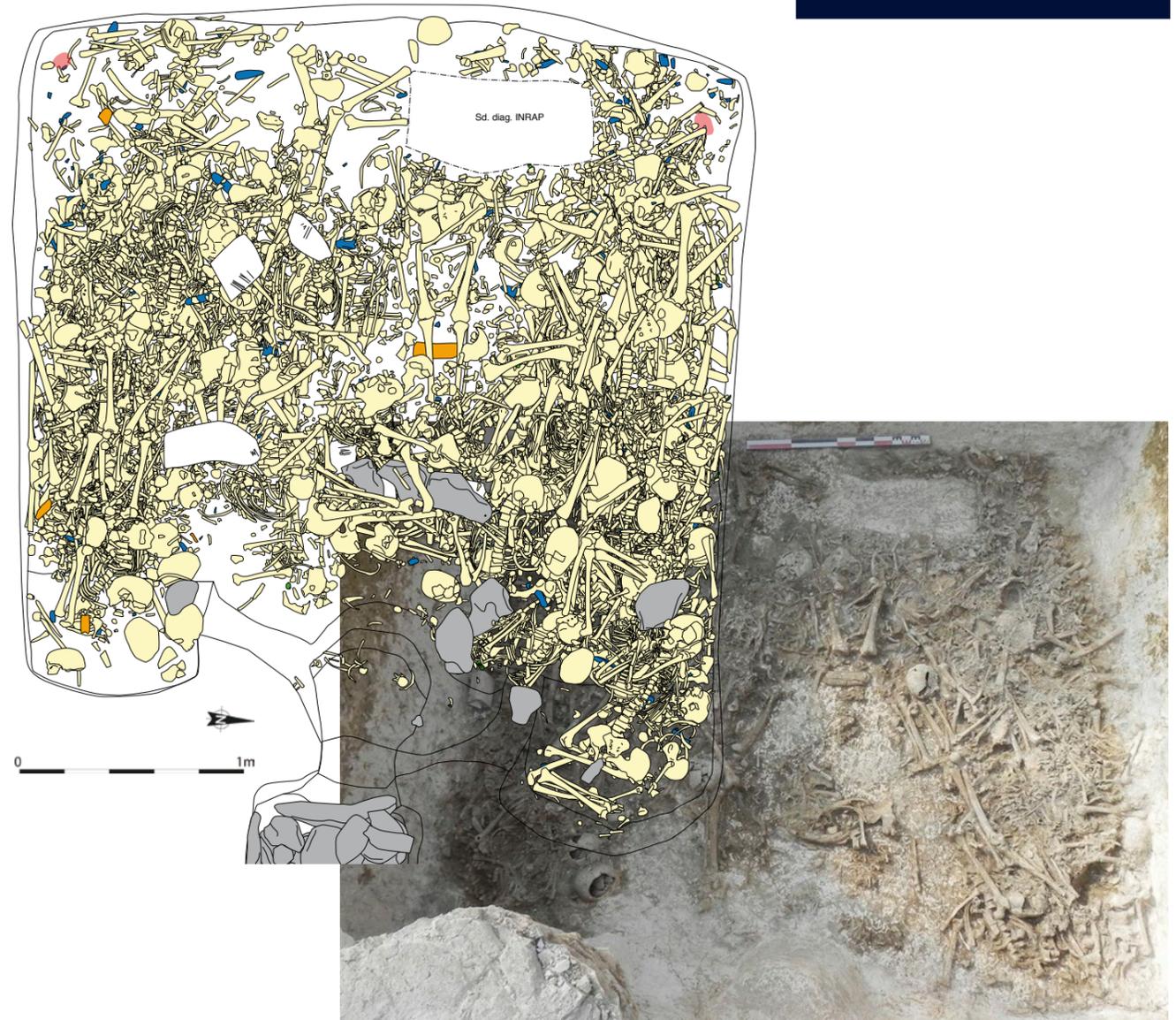
■ 6 ■ 2 0 1 6 BILAN SCIENTIFIQUE ■ DRAC ■ GRAND EST ■ SRA

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
GRAND EST

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



LISTE DES BILANS

- | | | |
|-----------------------------|---------------------------------|--|
| ■ 1 AUVERGNE-RHÔNE-ALPES | ■ 8 ÎLE-DE-FRANCE | ■ 15 MARTINIQUE |
| ■ 2 BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ | ■ 9 NORMANDIE | ■ 16 GUYANE |
| ■ 3 BRETAGNE | ■ 10 NOUVELLE AQUITAINE | ■ 17 LA RÉUNION |
| ■ 4 CENTRE-VAL DE LOIRE | ■ 11 OCCITANIE | ■ 18 DÉPARTEMENT DES RECHERCHES
ARCHÉOLOGIQUES SUBAQUATIQUES
ET SOUS-MARINES |
| ■ 5 CORSE | ■ 12 PROVENCE-ALPES-CÔTE-D'AZUR | |
| ■ 6 GRAND EST | ■ 13 PAYS DE LA LOIRE | |
| ■ 7 HAUTS-DE-FRANCE | ■ 14 GUADELOUPE | |



DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

G R A N D E S T

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6

**BILAN
SCIENTIFIQUE
DE LA RÉGION
GRAND EST**

2016

**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

DIRECTION DES PATRIMOINES

**SERVICE DU PATRIMOINE
SOUS-DIRECTION DE L'ARCHÉOLOGIE**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLE
G R A N D E S T

PÔLE PATRIMOINES
SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

Site de Strasbourg : Palais du Rhin, 2 place de la République
67082 STRASBOURG Cedex
Tél. : 03 88 15 56 80 - Fax : 03 88 75 60 95

Site de Châlons-en-Champagne : 3 faubourg Saint-Antoine - CS 60449
51037 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE Cedex
Tél. 03 26 70 63 31 - Fax : 03 26 70 43 71

Site de Metz : 6 place de Chambre
57045 METZ Cedex 1
Tél. : 03 87 56 41 10 - Fax : 03 87 56 41 71

Le bilan scientifique vise
à diffuser rapidement les résultats
des travaux archéologiques de terrain.
Il s'adresse aux archéologues, aux aménageurs,
aux élus et à toute personne concernée par les
recherches archéologiques menées dans la région.
Il permet en outre aux membres des instances
chargées du contrôle scientifique des opérations,
comme à l'administration centrale, d'être tenus
informés des opérations réalisées en région,
dans le cadre de la déconcentration.

Les textes publiés dans la partie
« Travaux et recherches archéologiques de terrain »
ont été rédigés par les responsables des opérations,
sauf mention contraire.

Les avis exprimés n'engagent
que la responsabilité de leurs auteurs.

Illustrations de la première de couverture :
CHOUILLY (Marne), la Grifaine : plan et photo de l'hypogée F10 (fouille préventive)
Responsable d'opération et cliché : N. GARMOND (Grand Reims), DAO : N. GARMOND (Grand Reims).

Illustrations de la quatrième de couverture :
SAINT-AMÉ (Vosges), le Saint-Mont, vue zénithale de l'édifice funéraire (fouille préventive)
Responsable d'opération : T. CHENAL, cliché : équipe de fouille par drone
Bas-Rhin, contournement ouest de Strasbourg (diagnostic)
Responsable d'opération : F. BASOGE, cliché : Archéologie Alsace

Secrétariat d'édition : Marielle DORIDAT-MOREL, Soline MORINIÈRE et Valérie SCHYDLOWSKY

Coordination et réalisation : Marielle DORIDAT-MOREL
Impression : PRINTOT&IXO imprimeurs, 3 rue James Joule,
zone Technopole Forbach Sud, 57460 Béhren-lès-Forbach.

ISSN : en cours
ISBN : 2-915961-06-9 © 2019
EAN : 9782915961065

MINISTÈRE DE LA CULTURE

G R A N D E S T

Table des matières

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Avant propos..... 23

Résultats significatifs..... 25

Tableau de présentation générale des opérations autorisées..... 31

Travaux et recherches archéologiques de terrain..... 33

ARDENNES (08)

33

Tableau des opérations autorisées..... 33

Carte des opérations autorisées..... 35

AUTRÉCOURT-ET-POURRON

Le Grand Narson 37

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Moulin Leblanc 38

DONCHERY

28 rue Montimont 38

JUNIVILLE

Les Ponsiaux 39

LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY - JUNIVILLE - BIGNICOURT - CAUROY - HAUVINÉ

Éoliennes 41

LA NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY

La Tommelle, R.D. 315 42

MÉNIL-LÉPINOIS

ZM 49 et 50 43

MONTCORNET	
Le Moulin	43
PAUVRES	
Buisson des Commes, Coraive et la Cramiette	44
ROCROI - GUÉ D'HOSSUS	
Entre les Deux Routes	44
RUBÉCOURT - LAMÉCOURT	
Le Bois Chevalier ouest et est, phase 3	45
SEDAN	
12 avenue du Général Margueritte	45
TAGNON	
ZAC Les Cosserons	46
VILLERS-DEVANT-LE-THOUR - ASFELD	
La Tête aux Chevaux, mont de Madame Rose, fond d'Écry-Ouest, horle Tournelle, l'Épine Vigneux, le Mont d'Écry et la Vauguée	48
WARCQ	
La Hachette, phase 1	49
WARQ - BELVAL	
Barreau de raccordement A 304 et R.N. 43, phases 1 et 4	50

AUBE (10)

53

Tableau des opérations autorisées	53
Carte des opérations autorisées	55

BAR-SUR-AUBE	
Complexe aquatique	57
BAR-SUR-AUBE	
Rue du Gernsheim, la Croisette	58
BAR-SUR-AUBE	
Chasse-Grêle	58
BAR-SUR-SEINE	
Rue du Stade	59
BARBEREY-SAINT-SULPICE	
Les Vaucelles	60
BLIGNICOURT	
Le Haut de la Cour, les Voies de Brienne	60
BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES	
Parc logistique de l'Aube, zone 2, déc. 45	62
CHARNY-LE-BACHOT	
Les Rongeottes	66
CHÂTRES	
Rue de la Gare	66
COURCEROY	
Les Borsins	67
DIENVILLE	
Cimetière communal	68

DIENVILLE	
Pôle scolaire	69
LA CHAPELLE-SAINT-LUC	
Rues Sarrail et Palissy	69
LA-MOTTE-TILLY	
Les sables de la Trematte	70
LA-RIVIÈRE-DE CORPS	
Rue Neuve	71
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT	
Les Champieux, phase 2	72
LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT	
Les Communes, phase 2B1	72
MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE	
Ancien aérodrome	75
MARIGNY-LE-CHÂTEL	
La Tempête	75
NOGENT-SUR-SEINE	
Avenues Saint-Roch et Général-de-Gaulle	76
NOGENT-SUR-SEINE	
Centre nucléaire	76
PAYNS	
Les Grandes Essertes et les Grandes Communes	76
PONT-SAINTE-MARIE	
52 avenue Jean Jaurès	77
ROMILLY-SUR-SEINE	
Plateforme environnementale	77
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
La Pointe à la Graisse, rue Paul Valéry	77
ROSIÈRES-PRÈS-TROYES	
Les Déforts, le Capucin	78
ROUILLY-SAINT-LOUP	
Ancien cimetière paroissial	78
SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS	
Stade de rugby	79
SAINT-GERMAIN	
Chemin du Marais	79
SAINT-LYÉ	
Pilaout	80
SAINTE-MAURE	
Les Troprès	80
SAINTE-SAVINE	
Parc du Grand Troyes, phase 1	80
SAVIÈRES	
Rue de la Cour Saint-Phal	81
TORVILLIERS	
La Terre aux Poules	81
TROYES	
29 avenue des Martyrs de la Résistance, phases 1 et 2	82
TROYES	
Quartier Planche Clément	82
TROYES	
Pôle Gare	85
VOUÉ	
Les Enclos	86

Tableau des opérations autorisées.....	87
Carte des opérations autorisées.....	91

ARCIS-LE-PONSART	
Le petit Clos.....	93
BRUSSON - PLICHANCOURT	
Sur Villers, les Monts.....	93
CAUREL	
Le Puisard, tranche 2.....	95
CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, tranche 3, phase B.....	98
CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 7.....	99
CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 9.....	100
CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 8.....	101
CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims, Saint-Léonard le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 10.....	103
CERNAY-LÈS-REIMS	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims, Saint-Léonard le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 11.....	105
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
43 avenue Jeanne d'Arc.....	107
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Allée Paul Doumer.....	107
CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE	
Chemin des Grèves.....	108
CHEMINON	
Les Terres de l'Abbaye, le Salisson.....	108
CHOUILLY	
La Grifaine, secteur 3.....	108
CLOYES-SUR-MARNE	
La Raie Terrage, le Champ à l'Orme, la Pièce d'Isle.....	110
DAMERY	
Les Longues Raies.....	110
DORMANS	
Fosse Berthe.....	111
ÉCUEIL	
Chemin de la Garenne.....	111
ÉPERNAY - AY	
Le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne.....	111
ÉPOYE	
Le Trou Quenet.....	114
ESCLAVOLLES-LUREY	
Le Chemin du Chardonneret II.....	116
FAGNIÈRES	
Le Mont Choisy.....	118
FRESNES-LÈS-REIMS	
Le Champ Henry.....	118
ISLE-SUR-MARNE	
Le Prieuré.....	120

ISLES-SUR-SUIPPE - LAVANNES	
Les Sohettes, val des Bois, secteur 4d nord-sud	122
LA CHEPPE	
<i>Oppidum</i> du Camp d'Attila	124
MARCILLY-SUR-SEINE	
La Pièce des Lièvres	128
MARCILLY-SUR-SEINE	
Route de Conflans	133
MATIGNICOURT-GONCOURT - ISLE-SUR-MARNE	
La Sente de Larzicourt et les Clochers	136
MATIGNICOURT-GONCOURT	
Les Grands Chicherons, le Haut du Chemin de Matignicourt, les Vignottes, tranche 2, zone 2a	137
MATOUQUES	
Le Bas de la Vallée de Lagny	138
MONTÉPREUX	
Le Gros Ventre	138
ORCONTE	
Le Puits, la Carpière	139
ORCONTE	
Les Garceaux	140
REIMS	
2 rue Cérés	142
REIMS	
9 rue Marlot	144
REIMS	
17-19 rue Lesage	145
REIMS	
23 rue Sébastopol	146
REIMS	
25 rue des Élus	146
REIMS	
32-34 rue Sébastopol	147
REIMS	
40-46 rue de Saint-Brice	148
REIMS	
45 rue de Thillois	148
REIMS	
45 rue de Thillois	149
REIMS	
140 rues des Capucins et des Moulins	151
REIMS	
Basilique Saint-Remi	152
REIMS	
Parvis de la basilique Saint-Remi	153
REIMS	
Place d'Erlon, fontaine Subé	154
REIMS	
Rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3	155
REIMS	
Rues Marie Stuart, Diderot et des filles Dieu	159
SAINT-LÉONARD	
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, la Croix Faille, zone 5	160
SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS	
Les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre	161
SAINT-MEMMIE	
21 rue du Grand Mau	162
SERVON-MELZICOURT	
Bois de la Guerre, le Bonnet de Coton	163

SÉZANNE	
Maison de santé	165
SILLERY	
Parcelle AD 28	165
TINQUEUX	
Rue Pasteur	165
VAUCLERC - ÉCRIENNES	
Le Terrain Militaire	166
VERT TOULON	
La Crayère	167
VILLERS-AUX-NŒUDS	
La Bonnelle Sud	168
VILLERS-AUX-NŒUDS	
Le Bois Doriot, tranche 1	168
VILLERS-MARMERY	
Le Chemin de Courmelois	170

HAUTE-MARNE (52)	171
-------------------------	------------

Tableau des opérations autorisées.....	171
Carte des opérations autorisées.....	173

ANDILLY-EN-BASSIGNY	
Charge d'eau	175
BOURG-SAINTE-MARIE	
Parcelle ZC 50	176
BOURMONT	
Pennerot	176
DAMMARTIN-SUR-MEUSE - LE CHÂTELET-SUR-MEUSE - DAMRÉMONT	
Éoliennes	177
DONJEUX	
Les Terres Rouges, phase 7	177
LANGRES - SAINT-GEOSMES	
ZAC Sabinus-sud	178
LANQUES-SUR-ROGNON	
Haut Chemin	178
NOGENT	
Voie communale 9, la Perrière	179
NOIDANT-LE-ROCHEUX	
Charme Ronde, phase 1B	179
PARNOY-EN-BASSIGNY	
Abbaye de Morimond	179
PERTHES	
La Place Royale, phase 4	181
RIVIÈRE-LES-FOSSES - APREY - VILLIERS-LÈS-APREY - LEUCHEY - LE VAL-D'ESNOMS	
Gazoduc Val de Saône, phase CA2	182
SAINT-DIZIER	
École Pasteur	183
SAINT-DIZIER	
Les Crassées	184
SAUDRON - GILLAUMÉ	
Chapet, le Chien, CIGEO, centre industriel de stockage géologique, lot 2	186

SAUDRON - GILLAUMÉ	
Fontreval, chez Chien, Fontaine, chemin d'exploitation de chez Chien et chemin d'exploitation de l'Alouette, CIGEO, lot 4	187
SAUDRON	
La Traire, CIGEO, centre industriel de stockage géologique, lot 9	188
VAUX-SOUS-AUBIGNY	
ZAE Champ Miolin	189
VILLIERS-EN-LIEU	
Les Essarts	189
VOISINES - APREY - PERROGNEY-LÈS-FONTAINES - COURCELLES-EN-MONTAGNE	
Gazoduc Val de Saône, tronçon CA1	190
VOISINES - COURCELLES-EN-MONTAGNE - PERROGNEY-LÈS-FONTAINES - APREY - VILLIERS-LÈS-APREY - LEUCHEY - LE VAL D'ESNOMS, RIVIÈRE-LA-FOSSE	
Gazoduc Val de Saône, tronçon CA3	191

MEURTHE-ET-MOSELLE (54)

193

Tableau des opérations autorisées 193

Carte des opérations autorisées 197

ALLAIN	
R.D. 974	199
AVILLERS	
Château, rue du Pâquis	200
BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT	
Château, rue du Pâquis	201
COSNES-ET-ROMAIN	
Lotissement sur Haribois II	201
DOMBASLE-SUR-MEURTHE	
Rue de la Houblonnière, rue de la Petite-Embanie	201
EINVILLE-AU-JARD	
Pontcel	201
ESSEY-LÈS-NANCY	
Haut château, étude archéologique du clocher de l'église Saint-Georges	202
EULMONT	
Poirier Fourchu	203
FAULX	
Rue Émile-Baraban	203
FERRIÈRES	
Les Baraques 1, rue de Nancy	203
FERRIÈRES	
Les Baraques 2, rue de Nancy	204
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE	
Le Jard, sur le Méry	204
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE	
Le Jard, sur le Méry, carrière GSM, phase 4	204
FRAIMBOIS	
Carrière Le Grand Blanc, phase 3	205
GERBÉVILLER	
13 rue Carnot, nymphée du château	205

HAGÉVILLE	
Fond de Champs	206
LANDRES	
Le Perchy, rue de Mont	206
LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY	
Rue du Stade	206
LEXY	
R.D. 618	207
LONGWY	
38 rue Legendre	208
LUNÉVILLE	
37-39-41 rue de la République, rue du rempart, cinéma	209
MAIRY-MAINVILLE	
Rue Jules-Ferry, le Clos de Mainville	212
MANONCOURT-EN-WÖEVRE	
La Grande Haie	212
MARS-LA-TOUR	
Le Clos Vigel	212
NANCY	
64 Grande rue, musée lorrain	213
NANCY	
EPHAD place Cincinnati, boulevard d'Austrasie, rue Charles-III	213
NANCY	
Rue de l'Abbé-Didelot, boulevard de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie, ZAC Grand-Cœur, phase 2	214
NANCY	
Vieille ville, points d'apport volontaire	215
NANCY	
Rue Cyfflé, ZAC Grand-Cœur	216
NANCY	
Boulevards Joffre et de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie, ZAC Grand-Cœur, phase 3, tranche 1	216
NOMENY	
Rue sous-les-Vignes	217
NOVIAINT-AUX-PRÉS	
Ottin Est-Biogaz	217
POMPEY	
89 rue Sainte-Anne	218
PONT-À-MOUSSON	
Chemin rural dit de Longebeau	218
ROSIÈRES-AUX-SALINES	
6 rue Léon Bocheron (274a et 274b)	218
SEICHAMPS	
La haie Cerlin	219
SEXEY-LES-BOIS	
À la corvée	220
TOUL	
Avenue de l'Europe, site Kléber	221
TOUL	
Avenue de l'Europe, site Kléber, tranche 1	222
VALLEROY	
Rue de Lorraine	223
VITTONVILLE	
La Lise, en Prêle, le Gravelot, la Morte et les Gravelot	223

Tableau des opérations autorisées.....	225
Carte des opérations autorisées.....	227

AMEL-SUR-L'ÉTANG	
Bois le Pénard, coupe de la voie.....	229
ANCEMONT	
Les champs Baptous, carrière des fours à chaux.....	229
BAR-LE-DUC	
Palais de justice.....	230
BURE	
CIGEO, lot 3.....	230
BURE	
CIGEO, lot 10.....	232
BURE	
CIGEO, lot 11.....	232
CHAUVENCY-SAINT-HUBERT	
C.D. 141, PC Bugnot.....	233
COUSANCES-LÈS-TRICONVILLE	
C.D. 36, Cousances-aux-Bois.....	233
EUVILLE	
Lotissement communal de Vertuzey.....	234
GÉVILLE	
Abbaye de Rangeval.....	235
HAN-SUR-MEUSE	
Z.I. haut de Meuse.....	235
LES TROIS-DOMAINES	
Issoncourt, GAEC de l'Épine.....	236
LION-DEVANT-DUN - MOUZAY	
L'Aiguillon, carrière Christieans, zone 4.....	236
LONGEVILLE-EN-BARROIS	
Rue de Laissue Prolongé.....	237
MARVILLE	
Cimetière Saint-Hilaire, ossuaire.....	237
MOUZAY	
Carrière Mayot, phase 3.....	239
MOUZAY	
Sentier du Moulin, lotissement communal.....	239
RANCOURT-SUR-ORNAIN	
Les Haroussards, sablières de Laimont.....	239
SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN	
Temple de Mazerioie.....	240
SAINT-MIHIEL	
1 avenue du Bois d'Ailly.....	241
SENON	
Assainissement.....	242
STENAY	
Camp de prisonniers.....	242
TRÉVERAY	
Sous la Vau, piste forestière.....	244
VERDUN	
4 rue de la Californie.....	245
VERDUN	
Avenue de Douaumont.....	245

VERDUN	
Les Planchettes, quartier des Planchettes	246
VERDUN	
Place de la Roche	246
VERDUN	
Place Saint-Paul, porte Saint-Paul	247
VERDUN	
Rue du général Lemaire, site Miribel, tranche 2	248
VOID-VACON	
La Pelouse, les Quatorze	248

MOSELLE (57)

249

Tableau des opérations autorisées.....	249
Carte des opérations autorisées.....	255

ARGANCY	
Sur Moselle, sablières Dier	257
ARS-SUR-MOSELLE	
Chemin Saint-Vincent	257
ARS-SUR-MOSELLE	
Coteau Driant, phase 1	258
AUGNY	
Rue de Metz	258
AY-SUR-MOSELLE	
La Tournaille, rue de la Tournaille	259
AY-SUR-MOSELLE	
La Tournaille, rue de la Tournaille	259
AY-SUR-MOSELLE	
Les grandes Portions de la Ponte	260
BAERENTHAL	
Rehbachthal, forêt domaniale	261
BASSE-HAM	
5 rue de la Mairie, phase 2	261
BEUX	
Haute Beux	261
BLIESBRUCK	
Steinfelder, parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim	261
BUHL-LORRAINE	
Zone artisanale Ariane 2, tranche 1	262
CATTENOM	
Seeveren, Michelacker, sablières de Sentzich, phase 2	263
CHÂTEL-SAINT-GERMAIN	
Rue Rebenot	263
COIN-LÈS-CUVRY	
Voie n° 4 dite de Champagne, salle multisport, phase 3	264
CORNY-SUR-MOSELLE	
En Fourchevoie, rue d'Auché	264

CORNY-SUR-MOSELLE	
Sous la Côte, parcelles 546, 248, 504 et 547.....	265
CUVRY	
Le Haut Rozin et le Haut Rozin III.....	265
DABO	
Parcelles 200, 201, 128, de 149 à 154 et de 38 à 70, pistes forestières.....	267
DANNE-ET-QUATRE-VENTS	
Dannerthal, pistes forestières, projet 62.....	268
DIEUZE	
La Haute Borne.....	268
DIEUZE	
Les Salines Royales.....	269
ENNERY	
Fond de Ham, sablières Dier.....	271
FLORANGE	
ZAC Sainte-Agathe.....	271
FOLSCHVILLER	
Lotissement impasse Edouard Manet.....	272
FORBACH	
Rue des Maraîchers.....	272
GANDRANGE	
Rue du Docteur Stoufflet, lotissement Le Clos des Grandes Vignes.....	272
GRUNDEVILLER	
Buehl.....	273
GUÉNANGE	
Rue de Metzervisse, lotissement Cœur de Ville, tranche 1.....	273
HAUCONCOURT	
Haut Bois, Cugnot, pré du Jeune Bois, entre Deux Bois, carrière GSM.....	273
HÉMING	
La Xolotte, tranche 2.....	275
HETTANGE-GRANDE	
Rue de la Kissel.....	275
HETTANGE-GRANDE	
Stolbusch, station d'épuration.....	275
HOMBOURG-HAUT	
74bis rue de l'Église.....	276
JURY	
Pré du Fond, ZAC de la Passerelle.....	276
JUSSY	
Rue Saint-Hilaire, lotissement Le Clos Saint-Hilaire, tranche 1.....	279
KERBACH	
Rue de la Source.....	280
LA MAXE	
Rue des Mirabelliers, lotissement Les Fruitières III.....	280
LACHAMBRE - LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD - ZIMMING	
Vierte Kammert, Mutschenberg, Eve, permis Bleu Lorraine.....	281
LES ÉTANGS	
Les Champs Lisbette.....	281
LESSY	
Rue de l'Ermitage.....	281
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD	
Im Schloss, rue des Alliés.....	282
MANOM	
Rue d'Alger, lotissement Le Domaine du Château.....	284
MARSAL	
Pransieu, îlot A2, briquetage de la Seille.....	285
MÉCLEUVES	
Les Chenevières, rue de la Croix du Mont, lotissement Le Clos Saint-Blaise.....	286

METZ	
2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée.....	287
METZ	
5 rue Marchant, Sainte-Ségoène, mur de soutènement.....	290
METZ	
12 rue Chèvremont.....	291
METZ	
17 rue Migette.....	292
METZ	
28-32 rue du XX ^e Corps américain.....	292
METZ	
34 rue Vigne Saint-Avoid.....	292
METZ	
51 rue Serpenoise.....	293
METZ	
72-74 rue Haute Seille.....	294
METZ	
Allée de la Tour des Esprits, caponnière Dex.....	295
METZ	
Avenue de Blida, caserne Séré-de-Rivières.....	296
METZ	
Place Philippe-de-Vigneulles.....	296
METZERVISSE	
Rue des Champs Fleuris.....	297
MONTIGNY-LÈS-METZ	
17 rue Léon Bérillot.....	297
MONTOY-FLANVILLE	
Fossé de l'Étang.....	297
MONTOY-FLANVILLE	
Mai Joly.....	298
NOVÉANT-SUR-MOSELLE	
Les Ivenots, aqueduc.....	298
OGY	
Le Clos des Métayers.....	299
POUILLY	
Chèvre Haie 1, rue du Petit Chemin.....	299
RAHLING	
Parcelles 142 et 143, pistes forestières.....	300
RETTEL	
Galgen Ocht.....	300
RICHEMONT	
Devant le Pont, sites 1 et 3, tranche 2016.....	300
RODEMACK	
Beuerplatz, lotissement Les Jardins du Castel, tranche 2bA.....	303
RODEMACK	
Mannsgrund.....	303
ROMBAS	
VR 52, mise à 2x2 voies entre Marange-Silvange et la déviation de Rombas, tranche 1.....	303
ROUSSY-LE-VILLAGE	
Lanne, lotissement du Lanne.....	304
SAINT-JULIEN-LÈS-METZ	
6 avenue Paul Langevin.....	304
SARREBOURG	
Rue de la Division Leclerc, chemin du Wackenfurth, ZAC du Quartier Gérôme.....	305
SAULNY	
La Grande Tuilerie, chemin de Mallemat.....	306
TERVILLE	
Rue du Linkling.....	306

THIONVILLE	
Chaussée d'Amérique, avenue du Comte-de-Bertie, phase 1	307
THIONVILLE	
Couronné de Haute Yutz, ZAC Cormontaigne, emprise du Couronné.....	307
THIONVILLE	
Grosser Neckersberg, Élange, lotissement Les Résidences de la Croix Hépich	307
THIONVILLE	
Rue de la Paix.....	308
THIONVILLE	
Veymerange, rue des Viornes.....	308
THIONVILLE	
Volkrange, route de Marspich	309
VANY	
Derrière Mossire, lotissement Le Clos de Préchy	310
VAUX	
Chemin de la Taye Gloriette	310
VIC-SUR-SEILLE	
2 rue Haute, extension EHPAD Sainte-Marie, tranche 2, zone A	311
VIC-SUR-SEILLE	
2 rue Haute, extension EHPAD Sainte-Marie, tranche 1, phase 2	311
VILSBERG	
Forêt domaniale de Phalsbourg, pistes forestières, projet 97	312
VOELFLING-LÈS-BOUZONVILLE	
Auf Wiese, lotissement rue du vieux Moulin	313
YUTZ	
Meilbourg, ZAC Espace Meilbourg, phase 3.....	314

BAS-RHIN (67)

315

Tableau des opérations autorisées.....	315
Carte des opérations autorisées.....	319

ACHENHEIM	
Lotissement Strasse, R.D. 45	321
ALTORF	
Place Saint-Cyriaque	323
ANDLAU	
Château d'Andlau, basse-cour et courette à l'aplomb de la brèche BR2.....	324
ANDLAU	
Lotissement Chemin Haselmattweg.....	324
ASCHBACH	
Lotissement, rue des Roses, Ziehbrunnen	324
BARR,	
Rue des Bouchers.....	325
BREUSCHWICKERSHEIM	
Lotissement les Tournesols, hinter dem Dorf	325
BRUMATH	
3 place de la Liberté	326

BRUMATH	
Zone de loisirs de Brumath Nord.....	326
CHÂTENOIS	
AFUA Isenfeld.....	326
DEHLINGEN	
Gurtelbach.....	327
DUPPIGHEIM	
Lotissement Les Platanes 3.....	328
ECKBOLSHEIM	
Recherche géothermique haute température, rue de Wolfisheim.....	329
ESCHBOURG	
Ruines de l'ancienne abbaye de Graufthal, rue des Fontaines.....	329
FRIESENHEIM	
Gravière rhénane.....	330
FURDENHEIM	
Lotissement Altenweg, route de Quatzenheim.....	330
GEISPOLSHEIM	
Rocade sud de Strasbourg, tranche 2.....	332
GEISPOLSHEIM	
Rocade sud de Strasbourg, tranche 2.....	334
HANGENBIETEN	
Auf die Entzheimer Strasse, zone d'activités rue de la Gare.....	335
HOLTZHEIM	
Parc d'activités Joffre (extension).....	336
HUTTENHEIM	
Lotissement Le Tertre du Muhlbach, 8 rue du Travail.....	337
KRAUTERGERSHEIM	
Lotissement nord.....	338
LAMPERTHEIM - MUNDOLSHEIM - REICHSTETT - VENDENHEIM	
ZAC, zone commerciale nord.....	338
MARCKOLSHEIM	
Écoquartier du Schlettstadterfeld, tranche 1.....	340
MARLENHEIM	
1 place de la Liberté.....	340
MEISTRATZHEIM	
Lotissement communal, Allmendplatz, tranche 2.....	341
MINVERSHEIM	
Rues des Vergers et Principale, lotissement Les Vignes.....	342
MOMMENHEIM	
Lotissement Les Vergers.....	342
MUNDOLSHEIM	
Rue de Strasbourg, lotissement Quartier du Parc.....	342
MUTZIG	
26 boulevard Clémenceau.....	343
NEUBOIS	
Frankenbourg.....	346
NIEDERSTEINBACH	
Maimont.....	346
OBENHEIM	
Domaine Frédéric Walther phase 2, rue du Général Walther.....	346
OBERNAI	
Ancien terrain Match.....	349
OBERSCHAEFFOLSHEIM	
Lotissement R.D. 45.....	349
REICHSTETT	
ZAC, entrée nord.....	350
ROSHEIM	
Place Saint-Étienne.....	350

SARRE-UNION	
Rue Bellevue.....	352
SCHIRRHOFFEN	
Extension urbaine, lotissement Les Crécelles.....	352
SCHNERSHEIM	
Lotissement La Schwemm, rue des Forgerons.....	354
SÉLESTAT	
4 rue du Vieux Marché aux Vins.....	355
SÉLESTAT	
Boulevards du Général Leclerc, de Charlemagne, de Castelnau, places du Marché aux Vins et Gambetta.....	355
SÉLESTAT	
Nouvelle bibliothèque humaniste, 1 rue de la Bibliothèque.....	357
STEINBOURG	
Zone d'activités intercommunale en bordure de la R.D. 83.....	359
STRASBOURG	
47 rue des Petites Fermes.....	359
STRASBOURG	
Boulevard de la Victoire.....	360
STRASBOURG	
Champ captant d'alimentation en eau potable du sud strasbourgeois, tranche 2.....	361
STRASBOURG	
Rue du Général Zimmer.....	362
THAL-DRULINGEN	
ZAC de Thal-Drulingen, tranche 2, phase 1.....	362
WINDSTEIN	
Château du Nouveau-Windstein.....	363
WINGEN-SUR-MODER	
Elenkopf.....	363
WINGEN-SUR-MODER	
Elenkopf.....	364

HAUT-RHIN (68)

365

Tableau des opérations autorisées..... 365

Carte des opérations autorisées..... 369

BLOTZHEIM - HÉSINGUE	
Déplacement du Liesbach et aménagement d'un bassin écrêteur.....	371
BLOTZHEIM - HÉSINGUE	
Projet de déchetterie ouest et projet de giratoire sur R.D. 201.....	372
BRUNSTATT-DIDENHEIM - MULHOUSE	
Deuxième ZAC des Collines (Vallée 3), tranche 2, phase 2.....	372
COLMAR	
7 rue des Nénuphars.....	372
COLMAR	
Lotissement La Croix Blanche, Laukenstein beim Koohlweg, rue de Vienne.....	373
DURRENENTZEN	
Lotissement Oben an den Gaerten, rue des Commandos.....	373
ENSISHEIM	
Chemin Saint-Jean.....	375

ENSISHEIM	
Établissement public de santé du Docteur Thuet, 7 rue Colbert	375
ENSISHEIM	
Hartfeld et Hartacker, carrière alluvionnaire	376
ENSISHEIM - RÉGUISHEIM	
ZAID de Ensisheim/Réguisheim, tranche 3, Reguisheimer Feld	377
FOLGENSBOURG	
Lotissement Bruehlmatten, rue de Hagenthal	378
GEISPITZEN	
Lotissement du Dorfmatten, rue de Waltenheim	378
GEISWASSER	
Lotissement Vieux Jardin III, rue du Vieux Jardin, rue des Primevères	378
HAGENTHAL-LE-BAS	
Château, rue de Bettlach, avenue de Souprosse	379
HÉGENHEIM	
Gravière, Eichlag et Kleinfeld	379
HERRLISHEIM-PRÈS-COLMAR	
Village Ziegelgarten	380
HOMBOURG	
ZA de Hombourg, Homburger Grien, R.D. 52	380
HORBOURG-WIHR	
22-24 Grand'Rue	380
HORBOURG-WIHR	
36 Grand'Rue	382
HORBOURG-WIHR	
50 Grand'Rue	382
HORBOURG-WIHR	
Rue des Romains	383
HORBOURG-WIHR	
Village Schlossgarten, rue des Écoles	383
ILLFURTH,	
Britzgyberg	384
ILLFURTH	
Hasenrain	386
ISSENHEIM	
Lotissement Le Chant des Oiseaux, Conventmatten	389
LAPOUTROIE	
Rue du Général Dufieux	389
LEYMEN	
Lotissement Bruehlmatten, rues Principale et de Hagenthal	389
LINS DORF	
Gaessleacker, rue de la Paix	390
LOGELHEIM	
Lotissement Les Pâturages, 2 rue des Pâturages	390
LOGELHEIM	
Lotissement Les Pâturages, 2 rue des Pâturages	390
MERXHEIM	
Lotissement Wintergarten, rues de Verdun et de Réguisheim	393
MEYENHEIM	
Grundfeld, projet de ZA, tranche 1, 110 route de Rouffach	393
MUNCHHOUSE	
Lotissement du Canal, rue du Canal	396
MUNSTER	
Abbaye Saint-Grégoire, place du Marché	397

NIEDERHERGHEIM	
Est de l'échangeur autoroutier, Kirchfeld.....	397
NIEDERHERGHEIM	
Mittlere Allmende, extension ZA ouest.....	397
OLTINGUE	
Église Saint-Martin-des-Champs.....	398
PFASTATT	
Muehlmatten, rues des Peupliers et des Prés du Moulin.....	398
PULVERSHEIM	
Ochsenweide, lotissement Les Étoiles, rues de Cernay et de Mulhouse.....	398
ROUFFACH	
Rue Louis Pasteur.....	399
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
14 Saint-Philippe.....	399
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Berg Armo.....	400
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Fouchelle.....	400
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
La mine Giro.....	400
SAINTE-MARIE-AUX-MINES	
Le carreau Sainte-Barbe.....	401
SAUSHEIM	
Lotissement ZA Riedwald, hinter der Fabrik 3. Zug, avenue du Général-de-Gaulle.....	402
SAUSHEIM	
STEP.....	402
SEWEN	
Enzengesick et Leimkrittler.....	403
SIERENTZ	
Eichbaeumlein et Koetzinger Hardt.....	404
SIERENTZ	
Gravière de la Hardt, Grasweg et Kotzinger Hardt.....	404
SOULTZMATT	
Lotissement Les Hauts de la Vallée Noble, rue Bellevue.....	405
THANN	
Château de l'Engelbourg.....	405
TURCKHEIM	
Rechts am Talweg, route Romaine.....	406
UFFHEIM	
Lotissement Le Bifang, rues Bifang et Suttergasse.....	406
WATTWILLER	
Lotissement Le Domaine du Rechen, rue du Rechen.....	408
WECKOLSHEIM	
Lotissement Domaine de Castillon, die Matt.....	408
WEGSCHEID	
Puits Notre-Dame, mine Reichenberg.....	408
WEGSCHEID	
Reichenberg.....	409
WINTZENHEIM	
Chemin du Dichelgraben.....	410
WOLSCHWILLER	
Grotte Blenien.....	410
ZIMMERBACH	
Rue Principale.....	411

Tableau des opérations autorisées.....	413
Carte des opérations autorisées.....	415

GRAND

Le Bois des Hamets	417
--------------------------	-----

GRAND

Rue du Ruisseau	418
-----------------------	-----

LIGNÉVILLE

Route de Dombrot, chapelle Saint-Basle	418
--	-----

NEUFCHÂTEAU

Les Grands Champs, avenue de la Division Leclerc.....	419
---	-----

SAINT-AMÉ

Le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire	419
---	-----

XERTIGNY

Le Fays des Bœufs	422
-------------------------	-----

PROSPECTION AÉRIENNE (PA)**423**

ACQUIS DE LA CAMPAGNE DE 2016 EN CHAMPAGNE ET EN BOURGOGNE.....	423
--	------------

PROSPECTIONS AÉRIENNES EN CHAMPAGNE-ARDENNE	425
--	------------

PROSPECTIONS INVENTAIRES (PI), PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR) ET PROSPECTIONS THÉMATIQUES (PT)**429**

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département de la Meurthe-et-Moselle	429
---	------------

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département de la de la Meuse.....	430
---	------------

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département de la Moselle.....	430
---	------------

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département des Vosges.....	431
--	------------

MÉTALLURGIE EN ARDENNE (PI)	433
HABITATS NÉOLITHIQUES DANS LES MARAIS DE SAINT-GOND (MARNE) (PI)	434
CAMPS ET ENCEINTES DE HAUTE-MARNE (PI)	435
HERBITZEN - KESKASTEL - OERMINGE - SARRE-UNION - VOELLERDINGEN Bois de Lorraine (Bas-Rhin) (PRD)	437
OBERHASLACH Schieferberg (Bas-Rhin) (PRD)	439
LA CÉRAMIQUE ANTIQUE EN CHAMPAGNE : PRODUCTION, DIFFUSION ET CONSOMMATION (PCR)	440
LES ENDUITS PEINTS GALLO-ROMAINS SUR LES TERRITOIRES DES LEUQUES ET DES MÉDIOMATRIQUES (PCR)	444
ARBOLOR - APPORT DES ÉTUDES ARCHÉOBOTANIQUES DU NÉOLITHIQUE ANCIEN AU HAUT MOYEN ÂGE EN LORRAINE (PCR)	444
ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES EN ALSACE AUX ÉPOQUES MÉROVINGIENNES ET CAROLINGIENNES (V^e-X^e s.) (PCR)	446
ARCHIVES SCIENTIFIQUES DE L'ARCHÉOLOGIE : FONDS ARTHUR STIEBER (PCR)	448
LE PALÉOLITHIQUE ET LE MÉSOLITHIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE ET DES COLLINES SOUS-VOSGIENNES (PCR)	449
LA PLAINE DE TROYES : ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE RURAL DES PREMIERS AGRICULTEURS AU PREMIER RÉSEAU VILLAGEOIS (PCR)	450
DANS L'ENVIRONNEMENT D'UNE RÉSIDENCE ROYALE : MARLENHEIM ET SON TERRITOIRE AUX ÉPOQUES MÉROVIGIENNE ET CAROLINGIENNE (BAS-RHIN) (PCR)	453
L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE GRAND (VOSGES) (PCR)	454
BAYARD-SUR-MARNE Le Châtelet de Gourzon et son environnement de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge (Haute-Marne et Meuse) (PT)	455
LES OCCUPATIONS DU PALÉOLITHIQUE AU MÉSOLITHIQUE DE LA VALLÉE DE L'ORNE À LA MOYENNE VALLÉE DE LA MOSELLE ENTRE METZ ET THIONVILLE (MOSELLE) (PT)	460
AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON - VAUDONCOURT : L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE SENON-AMEL (MEUSE) (PT)	462
ROSHEIM Rempart extérieur (Bas-Rhin) (PT)	464
SAINT-JEAN-SAVERNE Stampfloecher (Bas-Rhin) (PT), carrière de meules	465
BUSSANG - FRESSE-SUR-MOSELLE - LE THILLOT - SAINT-MAURICE-SUR-MOSELLE Étude des mines du Ban de Ramonchamp (Vosges) (PT).....	466
GRAND - TRAMPOT Ressources en eau de l'agglomération de Grand et caractérisation des marbres des réserves du site de Grand (Vosges) (PT)	467

PERSONNEL DU SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE

469

BIBLIOGRAPHIE RÉGIONALE

471

LISTE DES ABRÉVIATIONS

479

AXES DE LA PROGRAMMATION ARCHÉOLOGIQUE

481

**MISE EN CONCORDANCE INDICATIVE DES AXES
DE LA PROGRAMMATION ACTUELLE
AVEC LES ANCIENS PROGRAMMES**

483

GRAND EST

Avant-propos

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

L'année 2016 a été marquée par d'importantes réformes, qui ont conduit à modifier le cadre de la recherche archéologique tant sur le territoire national qu'au niveau de la Région du Grand Est.

La loi 2015-29 du 16 janvier 2015, dont le texte est entré en vigueur en 2016, est à l'origine d'un nouveau découpage administratif amenant à faire évoluer le nombre de régions de 22 à 13. C'est ainsi que la fusion des anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne a donné naissance à la région Grand Est, nouveau cadre régional, impliquant de modifier l'organisation liée à la gestion des domaines culturels, dont celui de la recherche archéologique par le service régional de l'archéologie. La DRAC Grand Est s'est structurée autour d'un pôle Création, dont le siège est à Strasbourg, d'un pôle Démocratisation et Industries culturelles, à Metz, et du pôle Patrimoines à Châlons-en-Champagne, dont fait partie le service régional de l'archéologie.

Ce mode de fonctionnement vise à garantir, dans la transversalité, un ancrage territorial fort, d'autant plus indispensable que la nouvelle entité territoriale couvre 57 433 km², intègre 10 départements, 200 cantons et 5 195 communes.

La loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine est entrée en vigueur avec comme effet des changements dans la gestion et l'organisation de l'archéologie. Le mode de financement des diagnostics pour les services des collectivités a été nettement amélioré en prenant la forme de subventions. L'examen préalable de conformité des offres aux cahiers des charges scientifiques de fouille préventive renforce le regard qualitatif de la DRAC tout en sécurisant la question des délais de délivrance d'autorisation de fouille. Le régime de propriété des biens archéologiques a été revu afin de mettre un terme à la règle de partage. Les services des collectivités devront désormais satisfaire à certaines exigences à des fins d'habilitation et non

plus d'agrément requestionné tous les cinq ans. Ces changements substantiels soulignent le rôle clé des services régionaux de l'archéologie au cœur d'un dispositif réglementaire appelant une mobilisation accrue.

La gestion archéologique d'un territoire désormais si étendu, et au patrimoine archéologique particulièrement riche, à l'image des 68 000 sites et indices de sites recensés par la carte archéologique, nécessite d'interroger certaines des problématiques archéologiques à l'origine des politiques de prescription et de programmation qui prévalaient jusqu'alors. L'exigence forte et stimulante née de la fusion des régions, amène à faire évoluer la recherche en dépit de la variabilité des réalités archéologiques territoriales, inévitables sur un territoire aussi vaste. Elle crée l'opportunité de faire progresser nos connaissances, principalement à la faveur des projets d'aménagement.

Cela implique une prise de hauteur d'autant plus compliquée que les données, qui sont abondantes et d'une grande variabilité, intéressent une chronologie large entre le Paléolithique et les Époques contemporaines ainsi que des domaines très différents entre monde des vivants et des morts. Les très nombreuses notices présentées dans cette publication illustrent parfaitement cette richesse tout en traduisant l'implication des différents acteurs régionaux, qu'ils soient professionnels, pour l'essentiel, ou amateurs souvent très éclairés.

La nécessaire complémentarité entre archéologie préventive et programmée appelle une attention particulière afin de compenser le déséquilibre géographique constaté, fruit des politiques préexistantes dans ce domaine, mais également du positionnement géographique de l'unique Unité Mixte de Recherches à Strasbourg et des deux équipes d'accueil du CNRS à Nancy et à Reims. Le rôle de la DRAC dans ce domaine sera déterminant et doit conduire à des stratégies beaucoup plus incitatives.

Les projets collectifs de recherche (PCR) permettent aussi de prolonger l'exploitation parfois incomplète des données tirées des opérations préventives et d'organiser des synthèses en mutualisant des informations récoltées lors d'opérations segmentées dans le temps et dans l'espace. Ils jouent le rôle vertueux de favoriser le rapprochement de chercheurs issus d'institutions différentes afin de garantir la meilleure exploitation et diffusion des résultats.

De la même manière qu'un soutien financier est apporté aux opérations programmées, la DRAC est naturellement très impliquée dans le domaine de la diffusion des connaissances qu'elle accompagne pour les publications, les colloques et les tables rondes qui intéressent le Grand Est.

La gestion des nombreux biens archéologiques issus d'opérations anciennes et actuelles, peut désormais s'appuyer sur une infrastructure de qualité : le Centre de conservation et d'étude d'Alsace situé à Sélestat, inauguré en octobre 2016 et en phase de déploiement opérationnel sous la direction d'Archéologie Alsace. Un second centre à Metz, participant à l'élaboration du Pôle de Recherches Interdisciplinaires Archéologiques de Metz (PRIAM) au côté du service archéologique de Metz Métropole, parachèvera la mise en place d'un réseau d'infrastructures d'excellences qui, avec le dépôt archéologique de Châlons-en-Champagne, permet de répondre à l'essentiel des besoins du Grand Est.

Ces outils tournés vers l'avenir, en garantissant la conservation pérenne des biens archéologiques, sont à considérer comme des vecteurs favorables au développement des relations transfrontalières sur le plan archéologique. Amenés à devenir des lieux de recherches et d'échanges, ils devront s'ouvrir à l'ensemble de la communauté archéologique, y compris outre frontières.

Lieux de ressources destinés à la recherche, ils participeront à la diffusion des connaissances la plus large possible en fournissant la matière archéologique indispensable aux expositions et actions de médiation.

La création de la région Grand Est pose et invite à relever de nombreux défis dans des domaines très différents de la chaîne opératoire archéologique. Nous sommes persuadés que la motivation et l'implication de tous les acteurs de l'archéologie régionale, au premier rang desquels se place la DRAC, avec son service régional de l'archéologie, permettront d'y faire face : c'est ce que tend à démontrer la parution de ce premier *Bilan scientifique régional Grand Est*, qui illustre la richesse d'un patrimoine archéologique polymorphe, parfois rare et souvent fragile.

Christelle CREFF,
directrice régionale
des affaires culturelles

GRAND EST

Résultats significatifs

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

L'activité archéologique préventive et programmée est restée d'un niveau soutenu en 2016. Ces deux versants complémentaires de la recherche archéologique répondent à des éléments déclencheurs différents, dictés pour le premier par les modalités d'aménagement du territoire, et choisis pour le second, en fonction de critères définis pour l'essentiel par les porteurs de projets, et en accord avec leurs domaines de recherches.

La traduction de ces deux grands secteurs de la recherche archéologique reste corrélée à différents facteurs. La politique du service régional de l'archéologie en est pour partie à l'origine, sachant qu'elle reste encore dans la continuité des dynamiques impulsées bien avant la fusion des régions. D'autres critères déterminants y contribuent également. Il s'agit des données archéologiques mais aussi naturelles des territoires, auxquelles s'ajoutent des facteurs conjoncturels variables, tels que la mise en œuvre des politiques d'aménagement voire la localisation des laboratoires de recherche et des centres universitaires. En effet, outre le rôle des universités indispensables à la formation des futures générations d'archéologues, leur action conjointe à celle des laboratoires de recherche, tels l'Unité Mixte de Recherche 7044 ArchiMède de Strasbourg, apparaît à l'évidence comme un formidable catalyseur de l'activité archéologique programmée. Nous en voulons pour preuve que près de 50 % des actions de ce volet se concentrent sur les seuls départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Une région contrastée

La variabilité des contextes géographiques et géologiques contribue à expliquer la caractéristique inégale de l'activité archéologique. Parmi les grandes lignes structurantes du territoire de Grand Est, se distingue un premier ensemble, celui des grandes plaines, telles celles d'Alsace, de Troyes et dite crayeuse, complétées par de nombreuses plaines alluviales, (Moselle, Seine,

Marne, etc.). Ces espaces ouverts, constituant des axes de circulation naturels, définissent des contextes jugés attractifs pour les installations humaines, en raison de la qualité de leur milieu pédologique (limons, loess, etc.), et dans la très grande majorité des cas, sont réputés favorables à la conservation d'occupations, y compris les plus fragiles et les plus anciennes. Des milieux intermédiaires constitués par des réseaux collinaires voire des plateaux (Alsace Bossue, massif ardennais) ont par ailleurs concentré certaines formes d'occupations, en raison de ces spécificités topographiques, mais également de l'existence de ressources particulières, lithologiques par exemple. Le seul véritable massif montagneux, avec les Vosges, peut être qualifié de globalement répulsif à l'occupation humaine, étant donné que son occupation sporadique ne renvoie qu'à certaines phases chronologiques, essentiellement historiques.

D'autres spécificités micro-régionales viennent s'ajouter à ces tendances générales. Parmi celles-ci, il est possible d'évoquer les ressources en matériaux de construction mais également celles favorisant la mise en œuvre de certaines activités comme la métallurgie, la production de verre et bien d'autres. Une des spécificités, corrélées aux occupations préhistoriques, est celle des matières premières siliceuses, très inégales en quantité et en qualité à l'échelle de la région. Un gradient nord-sud existe dans ce domaine avec pour l'ancienne Champagne-Ardenne des matières siliceuses abondantes et de qualité, ces caractères déclinant à l'approche du Bassin rhénan.

Tous ces éléments contribuent à faire de la région Grand Est une région intrinsèquement contrastée impactant diversement le peuplement selon les périodes considérées. Ce peuplement a également cette particularité qu'il s'est construit dans la diversité culturelle, plus ou moins perceptible selon le positionnement géographique des territoires et les périodes considérées.

Éléments de bilan

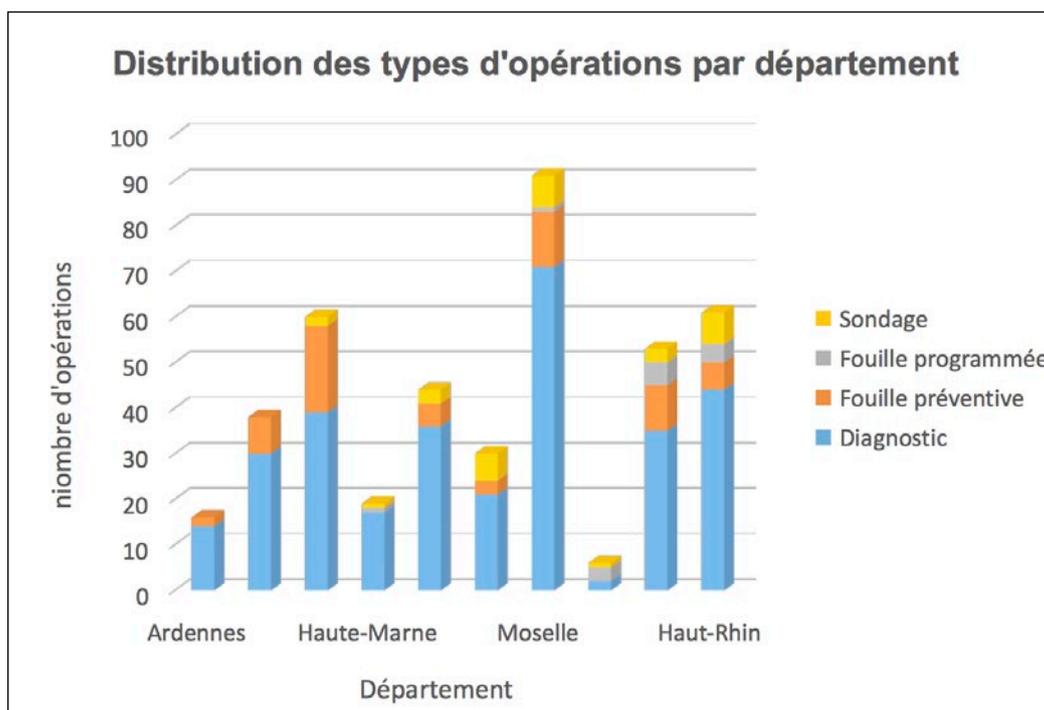
Bilan quantitatif

Du point de vue quantitatif, ce sont 2 530 dossiers d'aménagement, y compris les saisines au titre de susceptibilité de prescription et de réalisation anticipée de diagnostic qui ont été instruits durant cette année, contre 2 633 en 2015. 415 dossiers ont donné lieu à prescription de diagnostic, soit 16,4 % du nombre total de dossiers, alors que ce taux était de 13,4 % en 2015. En dépit de la baisse du nombre de dossiers reçus, on constate une augmentation des diagnostics prescrits, tendance qui ne renvoie pas à une modification des critères déclencheurs ni à une évolution des Zones de Présomption et de Prescription Archéologique. L'explication est à chercher dans l'évolution de l'aménagement qui, en réinvestissant les cœurs de ville, soit les centres historiques, augmente la fréquence de l'impact sur le patrimoine archéologique enfoui mais également en élévation, conduisant assez logiquement à augmenter le nombre de prescriptions.

On constate par ailleurs un important décalage entre le nombre de prescriptions et le nombre d'opérations autorisées, puisque pour le seul domaine des diagnostics, ce sont 309 autorisations qui ont été délivrées, soit un écart de 25 %. Ce chiffre renvoie à un constat récurrent, à savoir qu'au moment de la décision prise par la DRAC peut suivre un temps de mise en œuvre parfois assez long, rarement du fait de l'opérateur, voire l'abandon du projet, ce qui explique cet effet de stock d'opérations révélé ici selon une quotité

habituelle. Le cumul des surfaces prescrites se chiffre à 1 363 ha soit une surface moyenne de 3,28 ha par opération, données très indicatives qui ne traduisent pas la très grande variabilité des projets d'emprise très inférieure en contexte urbain et la fourchette très large des emprises en milieu rural, allant de quelques milliers de mètres carrés à plusieurs dizaines d'hectares.

La représentativité de ces opérations à l'échelle des départements indique des tendances qui renvoient de toute évidence aux caractères évoqués *supra*, et au premier rang desquels se place celui de l'intensité de l'aménagement. Les départements des Vosges, de la Haute-Marne et des Ardennes affichent l'activité la plus faible et l'écart entre Vosges et Ardennes est du simple au double. Quatre départements concentrent l'essentiel de l'activité préventive, celui de la Moselle dont la vallée de la Moselle arrive en tête suivi par la Marne, le Haut-Rhin puis le Bas-Rhin. La Meurthe-et-Moselle possède un nombre de diagnostics équivalent à celui du Haut-Rhin mais un nombre de fouilles plus faible. Le département de l'Aube se place de manière assez surprenante au cinquième rang, avec un taux de fouilles qui reste toutefois assez important. Ces données exprimées en nombre d'opérations réalisées mériteraient d'être pondérées par le critère surfacique, non quantifié à cette échelle, ainsi que par l'expression des résultats. On constate que le nombre de fouilles n'est pas forcément proportionnel au nombre de diagnostics, puisque leur part paraît assez forte dans la Marne et est assez faible en Moselle. Ce constat doit être posé avec prudence car la mise en œuvre des fouilles peut être différée parfois de plusieurs années.



Bilan qualitatif

La prise en compte des résultats d'opérations, tous types confondus, révèle la bonne représentativité des périodes chronologiques allant du Néolithique jusqu'à l'époque moderne.

Considérer les résultats à l'échelle départementale, permet toutefois de préciser le niveau de lecture et de mettre en exergue certains éléments de disparité.

Concernant la Préhistoire ancienne (Paléolithique et Mésolithique) ce cadre apparaît anormalement sous-représenté et est illustré pour l'essentiel par des opérations programmées dont deux fouilles réalisées en Alsace à Mutzig (67) et à Wollschwiller (68). De rares découvertes sont à signaler en contexte préventif à l'instar de l'opération d'Esclavolles-Lurey (51) qui a livré trois amas de débitage attribués au Paléolithique final. Des indices plus anciens ont été recueillis à Uffheim (67) avec la mise au jour d'un galet aménagé et d'un fragment de lame en silex. Les opérations d'archéologie préventive livrent fréquemment des structures en creux attribuées au Mésolithique sur la base de datation radiocarbone réalisées sur charbon ou sur celle de la présence d'un remplissage spécifique, ces données expliquant le pic « mésolithique » pour l'Aube et la Marne (Blignicourt (10), Buchère (10), Marcilly-sur-Seine (10)). Ce sujet pose encore de très nombreuses questions, et plus particulièrement celle de l'absence d'occupations à vocation domestique dans un contexte où la présence mésolithique décelable au travers de ces structures paraît remarquablement forte. Des occupations domestiques mésolithiques ont été par ailleurs reconnues à Hauconcourt (57) rattachées au premier Mésolithique et à Euville (55) avec une exceptionnelle occupation du second Mésolithique, extensive et caractérisée par une importante densité de vestiges lithiques. Un diagnostic réalisé à Ensisheim permet d'envisager la collecte de données inédites pour cette période dans le Haut-Rhin.

Le Néolithique, qui reste comparativement aux autres périodes très en retrait, est en revanche bien représenté dans le Bas-Rhin, en Moselle et dans la Marne. Cette tendance est constatée depuis de nombreuses années et 2016 confirme le caractère privilégié de ces secteurs géographiques pour la recherche sur le Néolithique. Seul le département des Vosges n'a livré aucune donnée se rapportant à cette période. Les résultats les plus remarquables se concentrent sur l'Aube avec la fouille réalisée sur la commune de la Villeneuve-au-Châtelot qui a permis de mettre au jour une palissade en bois remarquablement bien conservée. Dans la Marne, c'est la fouille de deux hypogées à Chouilly datés du Néolithique récent, le mieux conservé ayant permis de reconnaître 50 individus. Cette opération vient alimenter la problématique spécifique des sépultures collectives. Cette même question est traitée dans le cadre d'une

fouille programmée menée à Vert-Toulon (51) portant sur trois hypogées qui se sont superposés à une minière néolithique, ouvrant ainsi la réflexion sur la question tout aussi centrale de l'économie des matières premières siliceuses. Plusieurs sites d'habitat ont été fouillés dans le Bas-Rhin sur l'opération de la Rocade sud de Strasbourg à Geispolsheim mais également à Achenheim avec la mise au jour d'un silo qui a livré les restes de plusieurs individus tous polyfracturés. À Holtzheim (67) c'est une nécropole qui a été mise au jour caractérisée par le dépôt d'individus en fosse, l'un d'eux était associé à une poupée en os.

La distribution géographique des résultats se rapportant à l'âge du Bronze est différente étant donné que la Marne, la Moselle mais également la Meuse et le Bas-Rhin ont livré le plus grand nombre de vestiges s'y rapportant. Une remarquable construction du Bronze moyen a été révélée par la fouille menée à Marcilly-sur-Seine (10) tandis qu'à Saint-Dizier (52), c'est une petite nécropole à incinérations qui a été mise au jour. À Euville (55), plusieurs habitats matérialisés par des bâtiments sur poteaux rattachés au Bronze moyen et final ont été identifiés.

Dans le Haut-Rhin, le diagnostic réalisé à Ensisheim a permis de reconnaître une très importante nécropole à enclos et sépultures à incinération du Bronze final. À Geispolsheim dans le Bas-Rhin, c'est un ensemble funéraire du Bronze final II-b qui a été fouillé tandis qu'à Holtzheim (67) une assez rare occupation de la transition Bronze ancien/Bronze moyen a été étudiée.

L'âge du Fer est caractérisé par une véritable explosion des résultats. Des vestiges du premier âge du Fer ont été reconnus à Caurel (10), Orconte (51) et à Villers-aux-Noëuds (51). Dans le Haut-Rhin (68), la fouille du site emblématique du Britzgyberg à Illfurth documente la question des sites fortifiés tandis qu'à Geispolsheim (67) et Holzheim (67) ce sont des habitats qui ont été reconnus. La fouille programmée du site de Marsal (57) continue de documenter un remarquable complexe d'ateliers de Saunier du VI^e s. av. n. è. À Richemont (57), 25 bâtiments sur poteaux ont été identifiés. L'un d'eux présente une surface de 50 m². Avec le second âge du Fer, les données s'intensifient sur l'ensemble du territoire de la région. La forme et la nature des occupations se diversifient. Des vestiges d'habitat ont été reconnus à Blignicourt (10), à Toul (54), à Saint-Amand-sur-Ornain (55), à Senon (55), un enclos à Courceroy (10) et une nécropole à Lexy (54) intégrant principalement des crémations. Des sites fortifiés ont également été étudiés tels l'*oppidum* du Camp d'Attila à la Cheppe (51) ou encore le Frankembourg à Neubois (67) pour lequel a été ciblé l'étude du système de porterie de l'enceinte inférieure.

Sans surprise, l'Antiquité apparaît bien présente dans les résultats et se place à un niveau très élevé et à peine

supérieur à celui de l'âge du Fer pour la Champagne-Ardenne. Il en est de même pour la Lorraine tandis que l'Alsace se distingue par un taux assez bas, peu habituel et qui est à rapporter au contexte peu favorable des opérations. La diversité des vestiges est très grande et renvoie à des formes nettement plus diversifiées. C'est ainsi qu'en contexte rural des sites d'habitat ont pu être appréhendés de manière extensive, à La-Rivière-de-Corps (10), à Furdenheim (67), à Geispolsheim (67), ou encore à Jury (57). La fouille programmée de la *villa* d'Andigny-en-Bassigny (52) a contribué à compléter la documentation de cet établissement. Le contexte urbain a donné lieu à de nombreuses opérations en particulier dans la ville de Reims. Plusieurs opérations de fouille sont à signaler et, au-delà de leur apport à la restitution de la trame urbaine et de son évolution, des découvertes remarquables ont été réalisées. L'opération de Reims, rue Thillois, a livré une trentaine de chaussures complètes mais également une exceptionnelle pompe hydraulique dans un excellent état de conservation. D'autres opérations régionales, pour certaines programmées, contribuent à faire progresser nos connaissances. La fouille emblématique des Crassées à Saint Dizier (52) se développe désormais sur le secteur de la *villa*. L'opération menée à Grand (88) au lieu-dit *Bois du Hamet* est consacrée à l'étude d'un monument, probable mausolée en tour des II^e-III^e s. tandis que celle de la *rue du Ruisseau*, s'est intéressée à un bâtiment antérieur à l'édification du portique. La recherche sur les pratiques cultuelles et funéraires a été alimentée par plusieurs opérations telles celles de Meyenheim (68) consacrée à l'étude d'une zone funéraire antique. À Furdenheim (67) des *ex voto* en tôle de bronze évoquent un lieu de culte en contexte rural alors qu'à Lexy (54), c'est une nécropole à crémations majoritaires utilisée entre La Tène C et l'Antiquité tardive qui a été fouillée. À Saint-Amand-sur-Ornain (55), une opération de fouille a été réalisée à l'emplacement du temple de Mazerioie, avec parmi les résultats, la reconnaissance d'un niveau du sol laténien, faisant ainsi reculer l'occupation initiale du lieu jusqu'alors placée à la période augustéenne. Mais une des opérations les plus significatives est probablement celle de Sarrebourg (57) consacrée à l'étude d'une nécropole utilisée dans un premier temps aux II^e-III^e s. et constituée d'un petit ensemble funéraire à crémations. Un puits, ayant livré 5 m³ de restes de faune, de la céramique et des monnaies découpées, ainsi que des fragments de statuettes en terre blanche, souligne le statut privilégié de ce lieu. Ce point est confirmé par la reconnaissance de 87 inhumations du IV^e s. intégrant des objets vestimentaires, des offrandes constituées de vases et de plats en terre cuite et en verre contenant parfois de la faune alimentaire. Une autre nécropole à crémations constituée de 26 structures a été reconnue à Rombas (57).

Les résultats attribués au haut Moyen Âge sont moins nombreux que pour les autres périodes chronologiques,

et cela sur l'ensemble du territoire. Les lieux d'implantation des occupations changent radicalement, et correspondent en grande partie à l'origine des villages ruraux actuels, souvent à l'écart des opérations d'archéologie préventives. Ce biais pourrait expliquer la nature des résultats mais sans que cela ne signifie une déprise de l'occupation. C'est probablement une des raisons pour lesquelles les vestiges d'habitat sont si peu nombreux. Parmi les ensembles les plus significatifs, seule l'occupation rurale d'Obenheim (67) domestique, et dans une moindre mesure funéraire avec cinq sépultures reconnues, est à signaler. Les données se rapportant à un contexte funéraire ne sont guère plus nombreuses et l'opération de fouille réalisée à Illfurth (68) a permis de compléter le plan de l'importante nécropole de plusieurs centaines de tombes, fouillée il y a une dizaine d'années. La fouille programmée réalisée à Saint-Amé (88) est consacrée à l'étude d'un édifice funéraire remarquable du haut Moyen Âge au sein duquel ont été reconnues 90 *formae*, typiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge en contexte monastique.

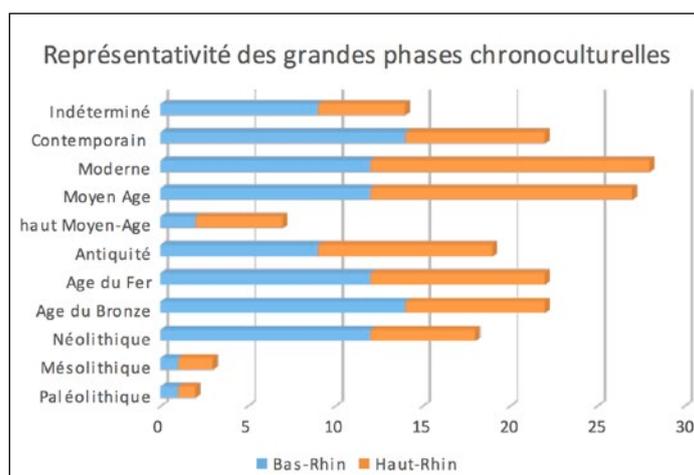
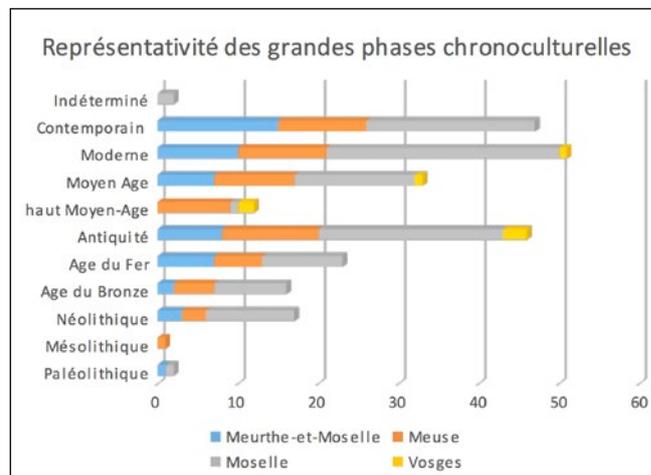
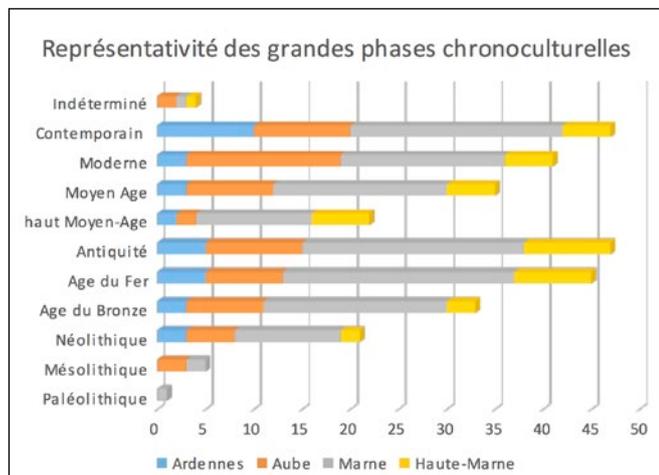
Comparativement, les données concernant le bas Moyen Âge sont plus fréquentes. Cela s'explique par l'existence d'un habitat dont la forme architecturale se traduit dans la plupart des cas de manière plus évidente et par une forte présence de ces vestiges dans les bourgs et cœurs de ville. Des opérations réalisées à Metz (57) au *2 rue du Poirier* et au *5 rue Marchand* ont livré des vestiges d'habitat urbain. À Thionville (57), six bâtiments datés entre les X^e et XII^e s. ont été mis au jour. Par ailleurs plusieurs opérations d'archéologie programmée s'intéressent à ce cadre chronologique ciblant soit des problématiques funéraires ou se rapportant au phénomène des abbayes. La fouille des *Crassées* réalisée à Saint-Dizier (52) contribue à analyser un secteur funéraire aux abords de l'église. À Parnoy-en-Bassigny, l'abbaye de Morimond fait l'objet d'une fouille programmée documentant les données de ce lieu emblématique et nourrissant le sujet du développement et de la constitution du réseau des abbayes.

Le constat et les tendances sont à peu près les mêmes pour la période moderne. De nombreuses données éparses sont recensées mais restent encore trop souvent considérées comme anecdotiques par défaut de réflexion communes. Parmi ces quelques dernières, une thématique se dégage, celle des remparts et des fortifications urbaines. C'est ainsi qu'à Nancy (54) l'opération menée *rue Didelot* a permis de livrer des vestiges se rapportant à la Ville Neuve et à son système défensif entre 1590 et 1630. Des opérations ponctuelles, de portée très différente, sont à signaler comme à Vic-sur-Seille (57) où au sein de l'ancien hospice Sainte-Marie fondé au XIV^e s. ont été mises au jour 22 inhumations du XVIII^e s. À Marville (55) une opération programmée a porté sur le démontage d'un

mur d'ossements de l'ossuaire du cimetière Saint-Hilaire. À Metz des vestiges d'Époque moderne ont été reconnus à l'entrée du Musée de la Cour d'or au 2 rue du Haut Poirier correspondant à l'édification d'une chapelle au XVII^e s.

La période contemporaine renvoie à des vestiges très différents et un intérêt tout particulier est accordé

aux vestiges des conflits contemporains. Ceux de la première Guerre Mondiale sont les plus nombreux et des tranchées de la Grande Guerre ont été reconnues à Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard (51), à Saint-Léonard (51) ou encore à Servon-Melzicourt (51). À Stenay (55), c'est un camp de prisonniers allemands de la second Guerre Mondiale qui a été fouillé.



Synthèse et perspectives

Les grandes tendances ainsi dégagées à partir des données chronoculturelles sont en accord avec l'existence d'un peuplement globalement bien ancré dès le Néolithique, marqué par une accélération inégale mais bien réelle au cours de la Protohistoire et en particulier avec le second âge du Fer dans l'ancienne région Champagne-Ardenne alors qu'elle s'exprime dès l'âge du Bronze en Alsace. La part de l'Antiquité reste importante et s'explique par l'existence de secteurs à fort potentiel reconnus pour cette période et soumis à un programme d'aménagement soutenu (Strasbourg, Metz et Reims par exemple). La faiblesse des résultats pour le haut Moyen Âge pourrait tout simplement indiquer un recul de l'intensité du peuplement régional, mais ce constat semble davantage la conséquence

de biais limitant les possibilités de bien identifier cette phase chronologique.

Le fait que les périodes modernes et contemporaines soient bien illustrées est en partie le reflet de l'intensification des opérations en milieu urbain et celui d'une meilleure prise en compte des vestiges des conflits contemporains, plus particulièrement ceux de la première Guerre Mondiale. Leurs apports à la connaissance seront véritablement révélés dès lors que ces données alimenteront des projets transversaux définis sur la base d'une recherche dont la teneur et la méthode restent en partie à construire.

La représentativité des tendances ainsi dégagées nous amène à nous interroger sur la réalité archéologique qu'elle révèle. Étant donné qu'elles sont conditionnées par les stratégies d'aménagements et les contextes et

secteurs impactés, elles ne sauraient donc constituer que le reflet partiel de la composante archéologique régionale. C'est ainsi que de vastes espaces restent à l'écart du champ de l'archéologie préventive, voire de l'archéologie tout court, limitant ainsi la perception d'un peuplement particulièrement complexe à appréhender. En effet, le rôle de carrefour d'influences joué à certains moments par la région mais également l'interaction d'un milieu très contrasté avec les occupations archéologiques, compliquent la restitution des grandes phases de peuplement à l'échelle du Grand Est.

L'élargissement des territoires d'investigation rendu possible par la recherche programmée, vient compenser certaines des limites posées par l'archéologie préventive en ciblant certains points forts de la recherche archéologique. Toutefois, le renouvellement des projets est encore insuffisant, soit par défaut de chercheurs dans certains domaines mais plus certainement en raison des capacités à soutenir ce volet de la discipline. L'archéologie programmée donnant lieu à des actions se déroulant parfois sur la longue durée, le temps de la restitution des résultats n'est pas toujours en accord avec les exigences de la recherche. Ce constat qui vaut aussi très largement pour l'archéologie préventive implique un effort au sujet de la diffusion des résultats.

La recherche programmée, animée par des acteurs professionnels mais également amateurs, a démontré par l'intermédiaire d'opérations très différentes telles que sondages, fouilles programmées, programmes collectifs de recherche, prospections thématiques et inventaires, prospections aériennes, sa capacité à investir un territoire large et diversifié. Elle permet ainsi de renouveler significativement certains domaines de connaissance voire de les alimenter intégralement.

La programmation nationale de la recherche archéologique, déclinée en 14 axes, a été publiée par le Conseil National de la Recherche Archéologique (CNRA). Cette contribution livrée par le CNRA propose les grandes orientations nationales qu'il conviendra d'adapter aux spécificités archéologiques régionales, conduisant à définir une politique adaptée, des stratégies y répondant et des actions alimentant les nombreux enjeux en cours et à venir de l'archéologie en Grand Est.

Frédéric SÉARA,
conservateur régional
de l'archéologie

G R A N D E S T

Tableau de présentation générale des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

	ARDENNES (08)	AUBE (10)	MARNE (51)	HAUTE-MARNE (52)	MEURTHE-ET- MOSELLE (54)	MEUSE (55)	MOSELLE (57)	BAS-RHIN (67)	HAUT-RHIN (68)	VOSGES (88)	NON RELIÉ À UN DÉPARTEMENT	TOTAL
OPÉRATIONS PRÉVENTIVES DE DIAGNOSTIC (OPD)	14	30	39	17	36	21	71	39	42	2	/	311
FOUILLES D'ARCHÉOLOGIE PRÉVENTIVE (FPREV)	2	8	19	1	5	3	12	12	7	/	/	69
FOUILLES PROGRAMMÉES (FP)	/	/	/	1	/	/	1	5	4	3	/	14
PROJETS COLLECTIFS DE RECHERCHE (PCR)	/	/	/	/	/	/	/	3	3	1	5	12
SONDAGES AUTORISÉS (SD)	/	/	3	2	3	6	7	3	7	1	/	32
PROSPECTIONS THÉMATIQUES, AVEC MATÉRIEL SPÉCIALISÉ ET DÉTECTEUR DE MÉTAUX (PRT-PMS-PRM)	/	/	1	1	1	3	2	3	/	4	/	15
PROSPECTIONS INVENTAIRES ET AÉRIENNES (PI-PRD-PA)	1	/	1	1	12	15	32	3	1	33	2	101
TOTAL	17	38	63	23	57	48	125	68	64	44	7	554

ARDENNES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7870	AUTRECOURT-ET-POURRON, le Grand Narson	Jérôme MARIAN (COL)	OPD	14	CON	1
7914	CHARLEVILLE-MÉZIÈRES, Moulin Leblanc	Margherita ROSEAU (COL)	OPD	14	CON	2
7995	DONCHERY, 24 rue de Montimont	Margherita ROSEAU (COL)	OPD	14	CON	3
6470	JUNIVILLE, les Ponsiaux	Delphine RAVRY (EVE)	FPREV	5-14	BRO-FER-CON	4
6614	LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY - JUNIVILLE - BIGNICOURT - CAUROY - HAUVINÉ, éoliennes	Julien BRUYÈRE (COL)	OPD	4-14	FER-CON	5
7724	LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY, la Tommelle, R.D. 315	Julien REICH (COL)	OPD	5-10	PRO-GAL	5
7945	MÉNIL-LÉPINOIS, ZM 49 et 50	Julien BRUYÈRE (COL)	OPD	10-14	CON	6
7488	MONTCORNET, le Moulin	Julien REICH (COL)	OPD	10-14	MA-MOD	7
7781	PAUVRES, buisson des Commes, Coraive et la Cramiette	Dorothée RENESSON (COL)	OPD	5	PRO	8
7885	ROCROI - GUÉ D'HOSSUS, entre les Deux Routes	Margherita ROSEAU (COL)	OPD	14	CON	9
7908	RUBÉCOURT - LAMÉCOURT, le Bois Chevalier ouest et est, phase 3	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD			10

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7844	SEDAN, 12 avenue du Général Margueritte	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	14	CON	11
6329	TAGNON, ZAC Les Cosserons	Nicolas PIMPAUD (EVE)	FPREV	4-5	NEO-PRO	12
7810	VILLERS-DEVANT-LE-THOUR - ASFELD, la Tête aux Chevaux, mont de Madame Rose, fond d'Écry-Ouest, horle Tournelle, l'Épine Vigneux, le mont d'Écry et la Vaugué	Jérôme MARIAN (COL)	OPD	4-5-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	13
7809	WARCQ, la Hachette, phase 1	Margherita ROSEAU (COL)	OPD	4-5-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	14
7857	WARCQ - BELVAL, barreau de raccordement A 304 et R.N. 43, phases 1 et 4	Gaël CARTRON (COL)	OPD	5-10	FER-GAL	14
7898	Métallurgie extractive dans le département des Ardennes	Maxence PIETERS (ASS)	PI	13-14	CON	

* : cf. carte de répartition des sites.

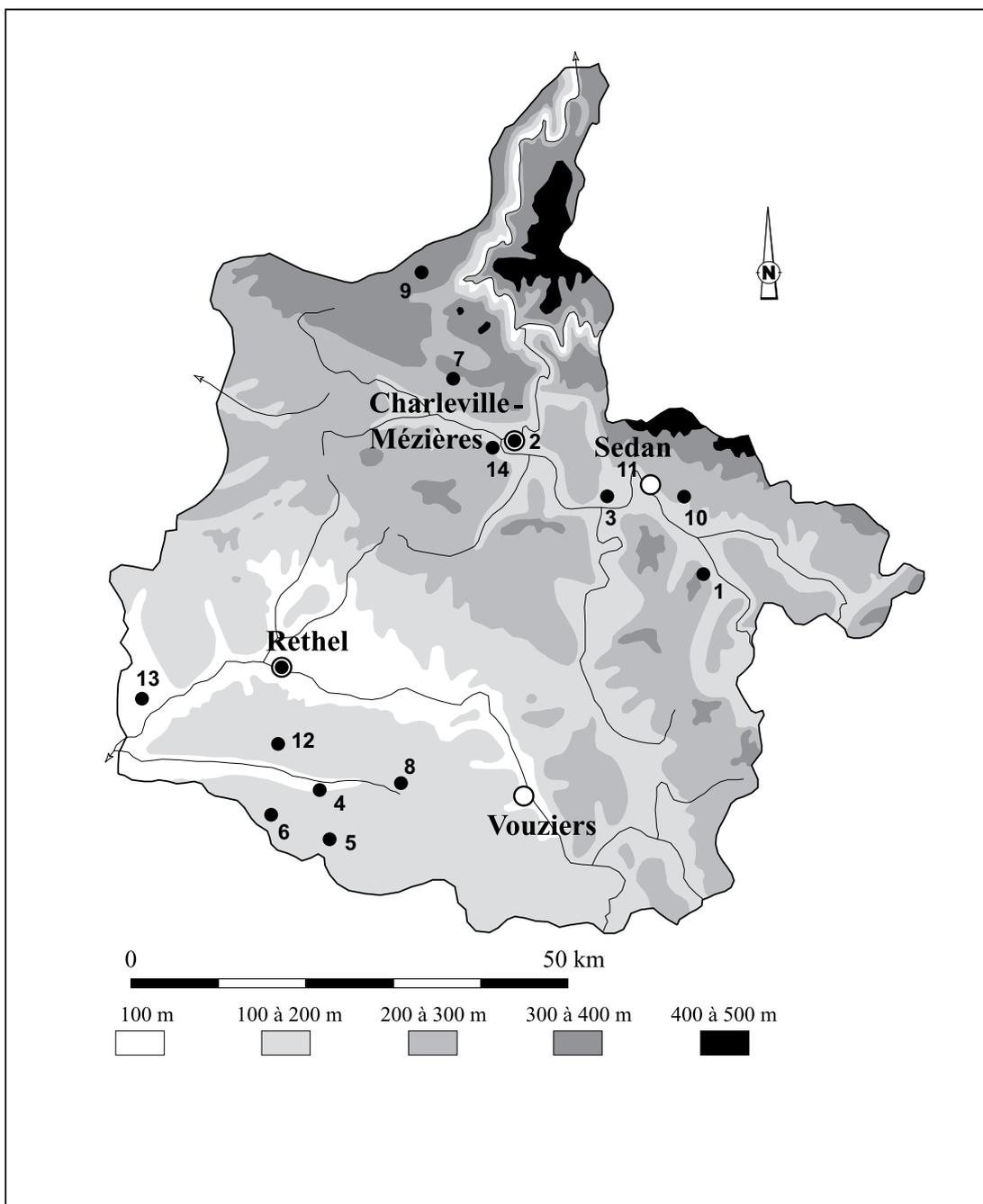
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

ARDENNES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



ARDENNES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

AUTRÉCOURT-ET- POURRON Le Grand Narson

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune d'Autrecourt-et-Pourron au lieu-dit *le Grand Narson*, préalablement à un projet d'extension d'exploitation de carrière. Localisé à l'ouest de la commune, l'emprise du diagnostic de plan rectangulaire s'étend sur une surface de 64 569 m² aux abords de la R.D. 27 entre Autrecourt-et-Pourron et Mouzon.

Cette opération a permis de mettre au jour deux paléochenaux, un complexe stratifié remanié et un bâtiment, grâce aux quelques 5 909 m² ouverts, soit 9,5 % de l'emprise.

La situation topographique de l'emprise du diagnostic, en plaine alluviale, a permis de rencontrer des séquences stratigraphiques variées et complexes. Cependant il en ressort une séquence stratigraphique générale composée d'une couche de terre végétale, d'un limon brun marron compact et homogène, d'une argile gris beige, d'une argile beige jaune compacte et homogène et d'une couche de gravier gris jaune meuble et homogène caractérisant le substrat.

Le premier paléochenal (100) a été observé à une profondeur comprise entre 2,10 et 2,20 m depuis la terre végétale sur une longueur de 13 m dans le sondage 14, sur une largeur de 25 m entre les sondages 5 et 14 et sur une épaisseur variant entre 0,40 et 0,50 m. Il se caractérise par un niveau tourbeux

marron noir compact et homogène. Il correspondrait au paléochenal B mis au jour par J. Marian en 2015, au bras sud-ouest du paléochenal C et au système 2 découverts respectivement par Y. Rabasté en 2008 et J. Vanmoerkerke en 1999. Il n'a livré aucun mobilier.

Le deuxième paléochenal (101) a été mis au jour dans les sondages 16, 24 et 56. Apparue entre - 2,10 et - 2,20 depuis la terre végétale, il mesure 24 m de long sur 28 m de large, sur une épaisseur comprise entre 0,10 et 0,20 m. Il se compose d'un sédiment tourbeux marron noir. Il coïnciderait avec le paléochenal A repéré en 2015, au bras nord-est du paléochenal C découvert par Y. Rabasté et au système 2 observée par J. Vanmoerkerke. Aucun mobilier n'a été découvert dans cette structure.

Le paléochenal C, découvert en 2008, est datable entre 18 000 BP et 11 650 cal BP par chronologie relative ; les couches d'argile grise compacte et homogène qui scellent le niveau tourbeux des paléochenaux A et B découverts en 2015 sont attribuables entre 5209 ± 119 BP et 6296 ± 205 BP. Ces datations attesteraient donc chronologiquement le fonctionnement et la phase de recouvrement de ces deux paléochenaux de la période du Tardiglaciaire à la période de l'Atlantique récent, et par conséquent des paléochenaux 100 et 101 de la présente opération.

Le complexe stratifié remanié (102) est apparu entre 1,50 et 1,70 m depuis la terre végétale, sur une longueur maximale de 50 m et une largeur de 41 m, pour une épaisseur oscillant entre 0,30 et 0,50 m. Il se caractérise par un niveau argilo-limoneux organique remanié avec des nodules de tourbe, gris à brun foncé noir, associé à des lits sableux jaunâtres et des graviers limoneux bleu gris dans sa partie inférieure et présente des traces de racines et de fragments de bois dont 8 ont été prélevés parmi lesquels 4 sont en cours d'étude. D'après l'observation de G. Jamet (GéoArchÉon), cette strate, s'apparentant à un paléochenal au premier abord, a été identifiée comme un complexe stratifié remanié, système observé au cours de la fouille de 2012 (information orale). Ce niveau est scellé par quatre couches de recouvrement dont trois d'entre elle ont été repérées dans la stratigraphie générale.

Le bâtiment (103) est apparu entre 0,05 et 0,10 m sous la terre végétale. Orienté nord-est sud-ouest, il se compose de sept fondations en béton d'une épaisseur de 0,48 m et fondées dans l'argile beige compacte et homogène observée dans la stratigraphie générale. Elles présentent pour 6 d'entre elles des redans et deux d'entre elles laissent supposer la présence d'une

pièce. Il mesurait 60 m de long sur 29 m de large et s'apparenterait à un bâtiment agricole construit sur fondation en béton, armature en fer (pilier en béton) et élévation partielle ou totale en brique. Le niveau d'apparition sous la terre végétale, la construction en béton et le mobilier métallique (ferrailles, tiges, agrafes en fer et briques) permettent d'avancer une chronologie contemporaine pour cet édifice.

Cette opération vient compléter les connaissances en paléo-environnement et géoarchéologie acquises ces dernières années pour la commune d'Autrécourt-et-Pourron, notamment grâce aux opérations de diagnostics menées depuis 1999 et à l'opération de fouille préventive de 2012. Les premiers résultats de la fouille permettent d'énoncer que des niveaux de tourbe se sont formés aux périodes boréale et préboréale. Les datations dendrologiques permettent également de conclure que les chenaux A et B n'étaient déjà plus en activité dès La Tène ancienne. Ces arguments permettent au vu de l'avancement de l'étude de supposer le déplacement des systèmes de chenaux du sud vers le nord.

Jérôme MARIAN

CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Moulin Leblanc

Contemporain

Un diagnostic réalisé sur la commune de Charleville-Mézières au lieu-dit *Moulin Leblanc*, dans le cadre de l'aménagement d'un campus universitaire, concerne une superficie de 19 000 m². 37 tranchées de sondage ont permis d'ouvrir 7,42 % de l'emprise, soit 1 410,55 m².

Les quatre structures livrées se rattachent à l'Époque

contemporaine. Il s'agit d'une fosse rectangulaire, de deux tranchées de services et d'un sondage géotechnique. Aucun autre vestige ancien n'a été découvert.

Margherita ROSEAU

DONCHERY

28 rue Montimont

Contemporain

Un diagnostic archéologique préalable à la construction d'une habitation sur la commune de Donchery, 28 rue

Montimont, a été réalisé sur une surface totale 2 280 m². 13,81 % (soit 315 m²) de la surface ont été

sondés jusqu'à une profondeur moyenne de 2,17 m.

Aucune structure n'a été découverte dans les six sondages, et le seul fragment de céramique repéré se

rattache à l'Époque contemporaine.

Margherita ROSEAU

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Contemporain

JUNIVILLE Les Ponsiaux

L'opération réalisée à Juniville, au lieu-dit *les Ponsiaux* a été motivée par le projet d'agrandissement d'une zone activités pour le compte de la communauté de communes du pays rethélois. Juniville se situe dans le département des Ardennes, à 15 km au sud de Rethel et 35 km au nord-est de Reims. La localité s'est développée de part et d'autre de la Retourne, affluent de l'Aisne. Ce cours d'eau traverse le paysage d'est en ouest, formant une vallée alluviale peu marquée. Le ruisseau des Pans traverse la commune du nord au sud pour rejoindre la Retourne.

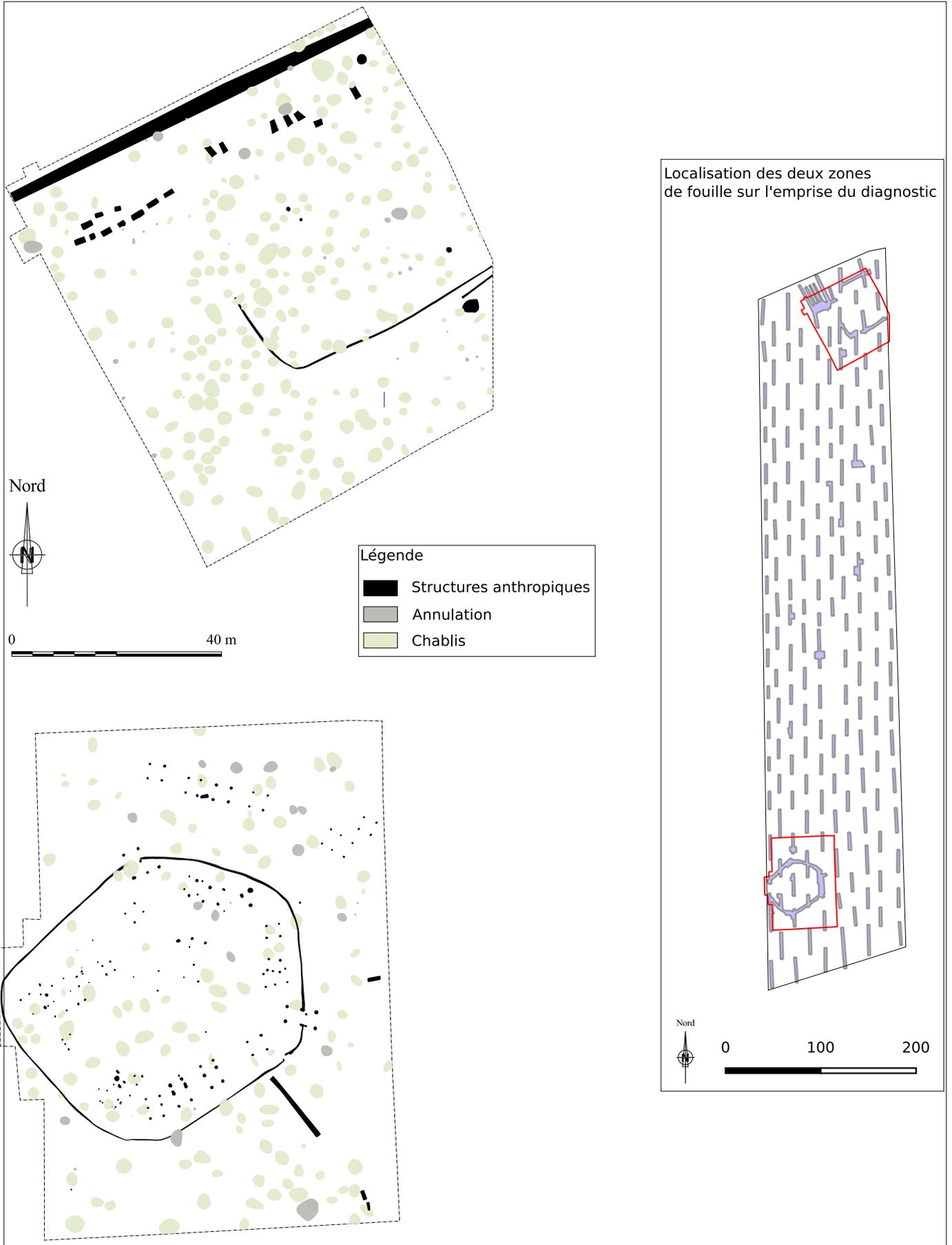
Le site *les Ponsiaux* se situe à 800 m à l'ouest du centre historique de Juniville, sur la rive droite de La Retourne. À la fouille, le substrat présente quelques variations, allant d'un calcaire marneux blanc-beige pour la zone nord à un calcaire blanc plus compact sur la zone sud. L'altitude moyenne du site oscille entre 100 et 94 m NGF, avec un léger pendage nord/sud (environ 3 % en descendant vers la vallée).

Le décapage couvre une surface de 12 500 m², répartie en deux secteurs. Pour la zone sud, l'opération a mis au jour 314 structures sur une surface de 6 687 m². Peu d'entre elles ont pu être précisément calées chronologiquement, du fait de la rareté du matériel conservé : sept sont attribuées au Hallstatt, quarante-huit à la Pré- ou Protohistoire, cinq ont livré du mobilier antique ou médiéval, et quatre sont contemporaines. L'occupation principale consiste en un établissement rural palissadé hallstattien. Sur l'ensemble des structures enregistrées, seules 168 sont anthropiques. Pour la zone nord, l'opération a mis au jour 287 structures sur une surface de 6059 m². Là encore, peu d'entre elles ont pu être précisément calées chronologiquement, du fait de la rareté du matériel conservé : une structure est attribuée au Hallstatt D2, trois sont Pré- ou Protohistorique, une médiévale ou moderne. L'occupation principale est constituée de fosses-dépotoirs contemporaines. Sur l'ensemble des structures enregistrées, seules 24 sont anthropiques.

La principale implantation humaine, située sur la parcelle sud, est un établissement palissadé, qui apparaît à la charnière entre la fin de l'âge du Bronze et le premier âge du Fer. L'enclos de 2 305 m² comporte une quinzaine de greniers, un grand bâtiment dont la fonction n'est pas déterminable mais qui pourrait correspondre à une habitation ou à une structure dévolue à des activités artisanales, et quelques rares fosses. Six bâtiments de modules semblables aux greniers enclos sont localisés au nord-est de la clôture. L'occupation *des Ponsiaux*, avec les autres occupations palissadées découvertes ces dernières années, comme à Warmeriville, *la Fosse Pichet* (Saltel, 2011), à Bezannes *la Bergerie* (Riquier 2010), ou à Saint-Martin, *sur le Pré* (Garmond 2011), concourt à compléter les données régionales pour le premier âge du Fer, et s'inscrit dans un processus régional singulier qui voit l'apparition et le développement d'établissements ruraux palissadés hallstattiens en Champagne.

L'enclos comprend deux entrées sensiblement identiques, situées sur une interruption (large d'environ 2,25 m) du fossé. Ces deux entrées-porches appartiennent aux systèmes dits « complexes », formant un corridor composé deux lignes de poteaux dessinant un bâtiment rectangulaire sur 6 poteaux. Elles délimitent des espaces de 14,50 m² à 17,70 m². Les entrées sont construites à cheval sur la palissade : deux poteaux à l'intérieur, deux à l'extérieur, et deux creusés aux extrémités du fossé d'enclos. Leur ancrage bien différent permet de distinguer une entrée principale d'une entrée secondaire. Complétant ces entrées monumentales, se trouve, sur la partie sud-est de l'enclos, une petite interruption du fossé, large d'une soixantaine de centimètres. Il est probable qu'elle serve d'entrée/sortie aux piétons comme au petit bétail.

À l'intérieur de cet enclos, on dénombre huit bâtiments sur 4 poteaux. De plan carré, ils mesurent entre 1,89 m et 3,85 m de longueur et 1,87 m et 3,12 m de largeur. La surface occupée couvre de 3,50 m² et 12 m² pour une moyenne de 7,35 m². On compte aussi cinq bâtiments



JUNIVILLE, les Ponsiaux
 Plan général, zones nord et sud (DAO : C. CHOINET et D. RAVRY)

sur 6 poteaux. De plan rectangulaire, ils mesurent entre 2,20 et 5,57 m de longueur et 1,80 et 2,60 m de largeur. La surface occupée est donc comprise entre 3,95 m² et 11,90 m² pour une moyenne de 9,84 m². Ces bâtiments sont interprétés comme des greniers. On note enfin la présence de quatre bâtiments de dimensions plus vastes, dont l'agencement varie quelque peu de l'un à l'autre. Il peut s'agir de greniers mais aussi de resserres, de granges ou de constructions destinées à accueillir des animaux domestiques (bergeries, écuries), voire d'habitation ou de structure dévolue à une activité artisanale pour le plus vaste d'entre eux.

Les constructions sont distribuées le long de la palissade, à environ 3,50 m en retrait de celle-ci. Ils dessinent une couronne autour d'un espace central vide de 890 m². L'espace est donc pensé et organisé préalablement à la construction de l'ensemble. Cette étendue peut avoir servi au traitement des céréales (séchage, battage, moulinage), d'aire de pacage, de verger ou jardin.

Si ces occupations semblent bien calées entre la fin de l'âge du Bronze et la fin du premier âge du Fer, les rythmes d'occupation et d'exploitation des espaces agricoles restent flous. Car la faible quantité de matériaux archéologiques est une constante des enclos hallstattiens. Et si leur architecture est aujourd'hui bien connue, les informations sont maigres concernant la population qui l'habitait, comme nous reste mal connu le tissu économique et social dans lequel s'inscrivent ces établissements ruraux. L'apport du site des Ponsiaux est indéniable puisqu'il est à ce jour l'un des

rare établissements mis au jour dans sa totalité.

L'occupation contemporaine est constituée de fosses-dépotoirs. La majorité d'entre elles sont localisées sur la zone nord, et trois autres sont sur la parcelle sud. Il s'agit de fosses rectangulaires de module relativement homogène (1 m de large pour 2 m de long en moyenne). Les 16 fosses contiennent au total le dépôt de 10 chevaux (dont sept incomplets), huit bœufs (dont 6 incomplets) et deux veaux. Six dépôts sont des dépôts simples. Quatre structures ont livré les restes de plusieurs individus. Le mobilier, l'état de conservation, les comblements et les sites comparables géographiquement proches (Neuflize *le Clos*, Le Châtelet-sur-Retourne *au-dessus du Clos*) confortent l'idée qu'il s'agit de fosses de rejets contenant les ossements d'animaux abattus lors de la première Guerre Mondiale.

De 1914 à décembre 1918, 1 880 000 chevaux et mulets sont incorporés. Le conflit, dévastateur pour les hommes, le sera aussi pour ces animaux, et au moment de l'armistice, avant la démobilisation, l'armée française ne compte plus qu'environ 740 000 bêtes. Au cours de la Grande Guerre, 35 % du million de chevaux morts auront été abattus par les militaires pour des raisons sanitaires (afin d'éviter la propagation de maladies), utilitaires (pour la consommation de leur viande), ou morales (afin d'abrégier les souffrances d'un animal condamné). Ces vestiges de la Grande Guerre viennent compléter une documentation déjà riche dans cette région.

Delphine RAVRY

LA-NEUVILLE-EN-TOURNE- À-FUY - JUNIVILLE - BIGNICOURT - CAUROY - HAUVINÉ Éoliennes

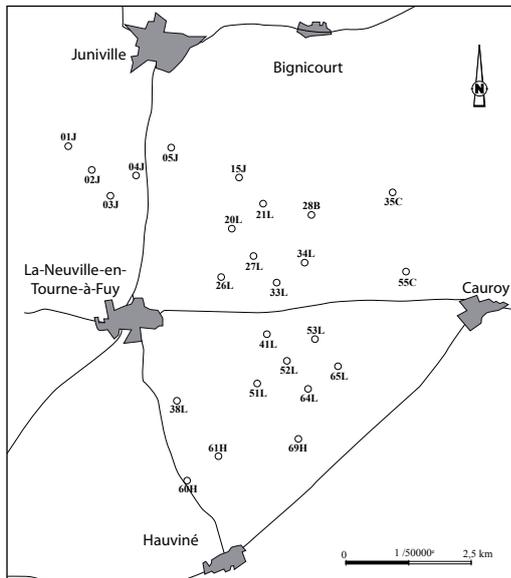
Âge du Fer - Contemporain

Un diagnostic, concernant le projet d'installation d'éoliennes a été réalisé sur les communes de Bignicourt, Cauroy, Hauviné, Juniville et La-Neuville-en-Tourne-à-Fuy.

L'emprise prescrite totale du projet est de 123 900 m², qui ont été sondés au taux de 10,8 %.

Sur les 25 plateformes de ce diagnostic, 12 ont livré des traces d'anthropisation. On note trois sites à

vocation funéraire, quatre sites d'habitat, quatre sites pouvant être liés à des aménagements agricoles et une occupation caractérisée par quelques tessons de céramique piégés dans une couche de colluvions. D'un point de vue chronologique, tous les sites datent de la Protohistoire sauf la plateforme 04J qui a livré des vestiges de l'Époque contemporaine. On dénombre plus précisément trois sites de la Tène ancienne, un site de la Tène moyenne et deux sites de la Tène finale.



LA-NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY - JUNIVILLE - BIGNICOURT - CAUROY - HAUVINÉ, éoliennes
Implantation générale des éoliennes
(DAO : J. BRUYÈRE et D. RENNESSON)

Les sites à vocation funéraire ont été localisés sur les plateformes 01J, 60H et 65L. Le site de la plateforme 01J fait état d'un enclos carré de 12 m de côté. Il renferme en son sein une fosse à incinération. La présence d'autres structures fossoyées à proximité laisse à penser qu'il

pourrait s'agir d'une nécropole. Tous les vestiges sont datés de la Tène finale. La plateforme 60H a permis de mettre au jour trois fosses à inhumation. Ces vestiges renvoient à une nécropole de la Tène ancienne connue et fouillée depuis les années 1910. Enfin, la plateforme 64L a livré une tombe à *ustrium* de la Tène finale composée d'un enclos carré de 10 m de côté et d'une fosse à incinération.

Les sites d'habitat se situent sur les plateformes 04J, 27L, 53L et 64L. Un silo au profil tronconique ainsi qu'une fosse oblongue de la Tène moyenne caractérise le site de la plateforme 27L. Le site de la plateforme 53L est constitué de 4 fosses de la Tène ancienne de formes et de dimensions diverses. Le dernier site d'habitat est établi sur la plateforme 64L, il se définit par la présence de deux fosses dont le mobilier a permis de les dater de la Tène finale. Les seuls vestiges n'appartenant pas à la période protohistorique ont été mis au jour sur la plateforme 04J. L'occupation datée de l'Époque contemporaine se caractérise par un petit bâtiment sur poteaux porteurs de 2 m de long pour 1,40 m de large.

Les sites relatifs aux aménagements agricoles ont été repérés sur les plateformes 03J, 05J, 52L et 55C. Les vestiges issus de ces plateformes n'ont pu être datés faute de mobilier. Ils se caractérisent par des fossés au tracé linéaire, que l'on peut qualifier de drains ou de limites parcellaires.

Julien BRUYÈRE

Protohistoire - Gallo-romain

LA NEUVILLE-EN-TOURNE-À-FUY

La Tommelle, R.D. 315

Un diagnostic archéologique préalable à l'aménagement d'un double poste de transformation électrique sur la commune de La Neuville-en-Tourne-à-Fuy, au lieu-dit *la Tommelle*, R.D. 315, a été réalisé avec un taux d'ouverture de 10,74 % sur une superficie totale accessible de 36 000 m².

Hormis quatre anomalies traitées comme des faits archéologiques, la réalisation de ce diagnostic n'a permis de mettre au jour qu'un seul fait anthropique vraisemblablement moderne voire contemporain, sans pour autant présumer de son interprétation.

Ce diagnostic, situé à 170 m au nord d'une nécropole protohistorique, attesté par photographie aérienne, a notamment permis de vérifier que cette aire funéraire ne se développe pas autant vers le nord, mais semble être, dans cette direction, circonscrite à de moindres limites.

L'opération a également permis, dans une certaine mesure, de mieux cerner l'étendue des vestiges mis au jour lors du diagnostic préalable à la création de la ligne à deux circuits 400 000 volts réalisé par la Cellule Départementale d'Archéologie des Ardennes (Reich, 2015).

Ces vestiges, témoins de la présence immédiate dans ce secteur d'un grand établissement rural qui aurait perduré de La Tène finale au début du Haut-Empire, nous laissaient à penser, au regard des résultats obtenus, que ce dernier ne se développait pas au sud et par conséquent en direction de l'emprise du présent diagnostic.

Toutefois, les résultats obtenus à l'issue de ces deux diagnostics ne nous permettent pas, en tenant compte des superficies explorées, de circonscrire les limites de ces deux occupations archéologiques.

Julien REICH

MÉNIL-LÉPINOIS

ZM 49 et 50

Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'un projet d'élevage avicole, de stockage de bois et de gaz, à Ménil-Lépinois. sur une emprise de 13 000 m². La surface du projet a été sondée à hauteur de 8,73 %, à l'aide de 21 sondages disposés en quinconce.

Ils forment un ensemble regroupant un petit bâtiment (10 m²) ainsi qu'une structure semi-excavée pouvant correspondre à un lambeau de chemin creux. Les autres sondages n'ont pas livré de vestige.

Julien BRUYÈRE

Ce diagnostic a permis de mettre au jour trois structures qui pourraient appartenir à la première Guerre Mondiale.

MONTCORNET

Le Moulin

Moyen Âge - Moderne

Un diagnostic archéologique préalable à la création d'un village historique sur la commune de Montcornet, au lieu-dit *le Moulin*, a été réalisé sur une superficie accessible de 10 713 m² (surface totale du projet 26 843 m²). 7,2 % des terrains accessibles ont été sondés, soit 2,9 % de la surface totale.

Ainsi, et bien que situé sur une position topographique particulièrement intéressante proche des ruines du château de Montcornet, un unique fait archéologique a pu être mis au jour. Découvert en limite de carrière, au sein de niveaux stratigraphiques préservés par l'exploitation du gisement, une fosse aux dimensions importantes, sans doute arrasée au regard des niveaux de remblais qui la recouvraient, a livré du mobilier céramique en très faible quantité, mais dont un élément identifiable d'importation champenoise s'inscrit au cours du Moyen Âge classique *lato sensu* ; avec une orientation plausible entre les X^e-XII^e s. La chronologie de cet élément céramique conforte la présence supposée d'une occupation humaine à cette époque et permet d'étayer, de manière mesurée, la bibliographie évoquant l'édification de la forteresse de Montcornet.

Localisée sur un ancien site d'exploitation de carrière sur lequel se sont greffés des bassins de décantation afin de traiter les eaux de lavage et répondre à l'accroissement de ces boues générées par l'exploitation du gisement, l'emprise du projet d'aménagement, et plus particulièrement son sous-sol, a été irrémédiablement perturbée par cette activité d'extraction de roche de schiste. En effet, les formations rencontrées sur le terrain diagnostiqué résultent directement de la cessation d'activité de l'exploitation de la carrière, et en conséquence du remblaiement de celle-ci, prévu par arrêtés préfectoraux.

L'ouverture d'une tranchée en bordure d'étang (ancien bassin de décantation) a permis de révéler, au sein d'une argile plastique et imperméable interprétée comme le

produit des eaux de lavage générées par l'exploitation du gisement, des bois naturels. Vraisemblablement identifiés comme de l'essence de chêne récent, ces bois ne présentent pas un grand intérêt archéologique. Toutefois, dans l'optique de renforcer les courbes dendrochronologiques sur les derniers 150 ans et afin

de pouvoir intégrer le corpus réuni depuis à ce titre dans le cadre de recherches paléoclimatiques, un échantillon recelant un potentiel dendrochronologique important a été transmis au laboratoire DendroNet.

Julien REICH

PAUVRES

Buisson des Commes, Coraive et la Cramiette

Protohistoire

Un projet d'aménagement de cinq éoliennes sur la commune de Pauvres, aux lieux-dits *buisson des Commes, Coraive et la Cramiette*, a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une emprise totale de 19 815 m² correspondant aux emplacements des éoliennes et leurs plateformes de montage. 25 sondages ont été ouverts, soit 10,39 % des terrains prescrits.

Cette opération a permis de mettre au jour un site d'occupation protohistorique sur la plateforme P6. Constituée essentiellement de trous de poteau et d'une fosse, celle-ci a été localisée dans la partie

nord de la parcelle et couvre, fort probablement, toute la largeur. Aucun fossé délimitant cet espace n'a été mis au jour. Cette occupation pourrait éventuellement être mise en lien avec les deux enclos carrés observés par Bernard Lambot en prospection aérienne, situés approximativement à 100 m au sud. Les ouvertures réalisées dans les autres emprises n'ont pas livré de vestiges anthropiques, excepté trois fossés, dont deux sont à rattacher à la période contemporaine, et un très arasé.

Dorothee RENESSON

ROCROI - GUÉ D'HOSSUS

Entre les Deux Routes

Contemporain

Un diagnostic archéologique préalable à la création d'un centre commercial sur les communes de Rocroi et Gué d'Hossus, au lieu-dit *entre les Deux Routes*, a été réalisé sur une surface de 27 200 m².

Sur les 44 sondages effectués, qui ont permis d'ouvrir 2 204,49 m² (soit 8,10 % de l'emprise), deux ont livré des structures. Deux fossés repérés dans la tranchée

SD2 et deux fosses trouvées dans le sondage SD11. L'ensemble des structures mises au jour se rattache à l'Époque contemporaine. Rien ne correspond à la présence d'une occupation ancienne.

Margherita ROSEAU

RUBÉCOURT - LAMÉCOURT

Le Bois Chevalier ouest et est,
phase 3

Suite à l'autorisation d'exploitation d'une carrière de roche par la société Godet et Fils, une opération de diagnostic s'est déroulée sur la commune de Rubécourt et Lamécourt au lieu-dit *le Bois Chevalier*.

Ce village des Ardennes est situé à quelques kilomètres à l'est de la ville de Sedan. Le projet d'une surface de 116 054 m² a été découpé en trois phases, cette opération concerne la dernière surface d'exploitation, pour une emprise de 37 979 m², sur une parcelle déboisée récemment.

À l'intérieur de celle-ci, 75 sondages ont été effectués,

ceux-ci couvrent une surface de 4 719 m², soit 12,45 % de la surface accessible du projet.

Leur profondeur moyenne se situe entre 0,30 m et 1,10 m, le recouvrement est constitué de limon sablo-argileux brun reposant sur le substrat de calcaire gréseux.

En conclusion, ce diagnostic n'a révélé aucune trace d'anthropisation, ni aucun mobilier résiduel.

Bruno DUCHÊNE

SEDAN

12 avenue du Général Margueritte

Contemporain

Préalablement à la construction d'une pharmacie, une intervention de diagnostic a été réalisée dans la ville de Sedan, au 12 avenue du Général Margueritte, section et parcelle BK n° 225.

Le projet est situé au nord-ouest de la ville, vers la commune de Floing, à proximité immédiate de l'ancienne draperie royale du Dijonval. L'emprise de ce projet s'étend sur 700 m² dans parc arboré d'une résidence d'habitation collective. À l'intérieur de l'emprise de 700 m², trois sondages ont été effectués. Ils couvrent une surface de 75,24 m², soit 10,52 % de la surface accessible du projet. Ceux-ci n'ont révélé que des indices d'occupation récente, probablement liés à la démolition de la chaufferie de la manufacture en 1958. En effet, le comblement des sondages se

compose de couches de remblais lié par du béton ainsi que des caniveaux en briques.

Deux fondations, St. 1 du sondage 1 et St. 1 du sondage 3, ont été mises au jour. Ces maçonneries pourraient appartenir à l'annexe de l'ancienne draperie royale du Dijonval. Ce bâtiment était une chaufferie pour la manufacture. Les éléments de remblai (pierres, briques, poutre en fer, ardoise et mâchefer) sont liés par des dalles de béton (sondage 3) ou par des pavages bétonnés (sondage 1). Les textes et les photos nous renseignent sur une destruction de cet édifice en 1958, les observations de terrain et les différents gravats qui composent le remblai corroborent cette date.

Bruno DUCHÊNE

La fouille du site de la ZAC Les Cosserons à Tagnon a été effectuée préalablement à la création d'une zone d'activités par la Communauté de communes du Pays Rethélois. Elle a été précédée par deux opérations de diagnostic. La première a été réalisée en 1995 par J. Vanmoerkerke (service régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne) sur la partie nord de l'emprise de la fouille et la seconde menée en 2010 par O. Brun (Cellule départementale d'archéologie des Ardennes) sur la partie sud. Ces deux diagnostics avaient démontré la présence d'au *minimum* un cercle funéraire de l'âge du Bronze final ainsi qu'une possible extension de l'occupation laténienne située à proximité directe et fouillée en 1992 par M. Bazelaire, D. Billoin et J.-P. Lémant, lors de la construction de l'autoroute A 34 (Bazelaire *et al.*, 1992).

L'opération de fouille a été menée du 18 juillet au 5 septembre par le bureau d'études Éveha, sur une surface de 15 000 m². Les données dégagées ont permis de confirmer les résultats des diagnostics et de mieux cerner les occupations présentes sur le site.

Outre deux fosses en Y pour lesquelles des datations radiocarbone ont permis de les situer entre 3900 et 3700 cal. BC pour l'une, et entre 2030 et 1927 cal. BC pour l'autre, l'essentiel des vestiges se rattache à la période protohistorique.

Un ensemble funéraire de l'âge du Bronze final

Cet ensemble s'étend au centre de l'emprise de fouille, sous la forme de trois enclos fossoyés circulaires

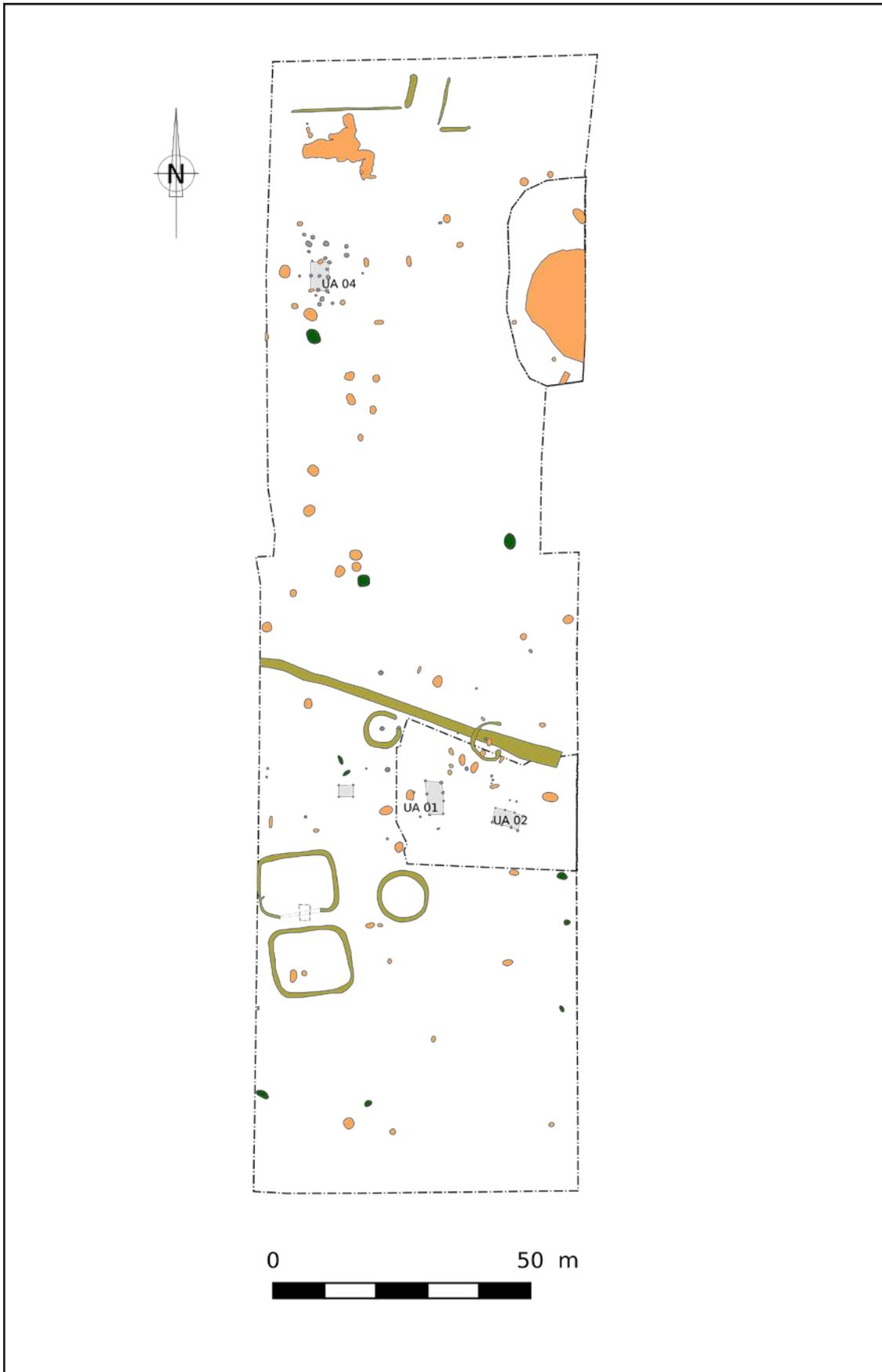


TAGNON, ZAC Les Cosserons
Fosse en Y 283
(cliché : X. BERNARDEAU)



TAGNON, ZAC Les Cosserons
Vue aérienne de la partie sud du site : secteur de
l'ensemble funéraire du Bronze final
(cliché : Flyingmovie)

polarisant neuf dépôts secondaires de résidus de crémation dont certains ont un caractère sépulcral supposé. L'orientation de l'ensemble funéraire est supposée est-ouest et d'après la localisation des dépôts crématoires issus des fouilles menées en 1992, il est possible que la nécropole continue à s'étendre vers l'ouest. Il n'y a pas d'indices supplémentaires quant aux éléments structurants de la nécropole. L'arasement



TAGNON, ZAC Les Cosserons
Plan général du site (Topographie et DAO : G. AUGER)

semble important et aucun indice de masse tumulaire n'a pu être observé. Le mobilier céramique est typique de la culture et des nécropoles RSFO intégrant cet ensemble dans un contexte connu et documenté à l'échelle régionale et locale.

On relève, sur la frange est de ce secteur funéraire, la présence de deux enclos quadrangulaires à angles arrondis, de morphologie et de dimensions identiques (14 m de long pour 12 m de large). Leur vocation n'est pas assurée et le rare mobilier recueilli ne permet pas une datation fiable de ces monuments qui pourraient être rattachés au premier âge du Fer.

Des occupations domestiques de la fin du premier âge du Fer

Deux pôles d'occupation relatifs à cette période et distants d'une centaine de mètres ont été individualisés.

Le premier est situé immédiatement à l'est de l'ensemble funéraire de l'âge du Bronze final. Installé au creux d'une doline, il est constitué par les bâtiments UA 1 et 2 qui sont bâtis sur huit et dix poteaux. Le plan de l'UA 2 évoque les architectures à parois déportées. Cet ensemble est complété par quelques fosses satellites. Le mobilier céramique peu abondant de ce pôle d'occupation, complété par des analyses radiocarbone, renvoie à une datation au Hallstatt C-D.

Le second pôle est localisé au nord-ouest de l'emprise fouillée et paraît se situer dans la continuité de l'occupation identifiée lors des fouilles adjacentes en 1992. Il semble s'articuler autour de l'UA 4, bâtiment rectangulaire formé de trois rangées de trois trous de poteau et daté selon le mobilier céramique au Hallstatt D3-La Tène A.

Ce bâtiment est environné de deux batteries de silos ayant fourni un mobilier à caractère détritique ponctuellement abondant, de datation similaire. Au nord de l'UA 4, une vaste fosse de type polylobé paraît en outre résulter de l'effondrement d'une troisième batterie de silos.

Les deux pôles d'occupation domestique identifiés sur l'emprise ne paraissent pas strictement contemporains, mais l'imprécision des données chronologiques disponibles pour les UA 1 et 2 ne permettent guère de statuer sur ce point. L'hypothèse privilégiée est en l'état celle d'un déplacement de l'occupation depuis le creux de la doline où les UA 1 et 2 sont installées, jusqu'au point haut de l'emprise où se développe à la transition entre les deux âges du Fer l'ensemble cohérent formé par l'UA 4, les batteries de silos qui l'environnent, mais aussi l'occupation à caractère agropastoral contemporaine identifiée en 1992 au lieu-dit *la Fricassée*.

Nicolas PIMPAUD

VILLERS-DEVANT-LE-THOUR - ASFELD

La Tête aux Chevaux, mont de Madame Rose, fond d'Écry-Ouest, horle Tournelle, l'Épine Vigneux, Le Mont d'Écry et la Vauguée

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur les communes de Villers-devant-le-Thour et Asfeld dans le cadre de l'aménagement de sept éoliennes par la SARL Éole Côte du Moulin. La zone étudiée totale se situe au sud de la commune de Villers-devant-le-Thour et au nord-ouest d'Asfeld, sur une superficie de 23 366 m². 4 786 m² ont été ouverts, soit 20,5 % de l'emprise du projet.

Cette opération a permis de mettre au jour une fosse dans le sondage sd.29 de l'emprise de l'éolienne E5. De plan subcirculaire, la structure est remplie par un comblement limoneux avec des inclusions de charbons

et de nodules d'argile qui n'a livré aucun mobilier.

La stratigraphie observée au cours de cette opération est homogène sur la totalité des 64 sondages. Des limons de plateaux sont marqués par des limons brun foncé meubles et homogènes, des limons brun compacts et homogènes et des limons beige sableux homogènes comportant dans certains sondages des inclusions de nodules de craie tandis que le substrat se caractérise par de la craie.

Cette opération vient compléter les connaissances acquises ces dernières années dans la commune de

Villers-devant-le-Thour et d'Asfeld, notamment grâce aux opérations de diagnostics menées depuis 2002 et aux opérations de prospections aériennes menées

depuis 1989 par Bernard Lambot sur ces deux communes.

Jérôme MARIAN

WARCQ

La Hachette, phase 1

Néolithique - Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à l'aménagement d'un lotissement, sur la commune de Warcq au lieu-dit *la Hachette*.

L'opération concerne la phase 1 et a intéressé une surface de 28 000 m², qui a été sondée à 9,8 %.

La zone étudiée a permis de mettre en évidence six structures, trois situées en l'espace de 70 m², à l'intérieur du sondage SD3 et trois installés dans le nord-est de l'entreprise et sans lien apparent entre eux. Il existe plusieurs indices chronologiques dans les structures mises au jour.

L'occupation humaine détectée sur le site, débute pendant le Néolithique avec la présence d'une fosse, Sd3-St3, dont la datation au radiocarbone effectuée sur les charbons remonte au cinquième millénaire av. n. è.

Selon toute probabilité cette fosse est liée aux autres deux structures trouvées dans la même tranchée. Ces deux grandes structures, SD3-St1 et SD3-St2, mis au jour partiellement, font partie, selon toute probabilité, de fosses dites polylobés ou mieux encore des fosses dites « à profil en Y, V, W ». Celles-ci s'insèrent dans deux phases chronologiques, l'une comprise entre 4500-2500 av. n. è. et l'autre entre 1800 et 500 av. n. è. Or, les datations ¹⁴C des fosses de *la Hachette* entrent dans cette chronologie. Par ailleurs même si les éléments disponibles sont peu nombreux, nous ne pouvons pas exclure pour la fosse SD3-St1 une fonction de four.

Si l'on considère les analyses ¹⁴C des charbons prélevés dans les fosses SD3-St1 et SD3-St2, la chronologie de la première structure remonte à la période comprise entre le Bronze moyen II et le Bronze final, celle de la deuxième indique une datation au Bronze final IIIb. Les deux structures ont livré des objets céramiques et de l'industrie lithique. Ces structures sont toutes datées de la période néolithique, mais il n'a pas été possible de mieux préciser la chronologie. Pour la céramique les

résultats ne sont pas toujours cohérents. Celle qui a été trouvée dans la fosse SD3-St1 nous montre que nous sommes en présence d'objets protohistoriques, mais aucun élément spécifique ne nous aide à mieux cadrer la chronologie.

La chronologie de la deuxième fosse, SD3-St2, est encore plus divergente. Le matériel trouvé dans le secteur sud de la structure est similaire à celui trouvé dans la structure SD3-St1, donc daté à la Protohistoire. En revanche à travers l'étude du mobilier provenant du test effectué dans le nord-ouest de la structure, on remarque que la fosse a subi une perturbation à l'Époque moderne. Une anse en grès d'Époque médiévale ou même moderne, fait partie du comblement a été observé de la coupe.

Il semble donc évident que les structures trouvées dans le sondage SD3, sont diachroniques. Nous sommes en présence d'une première occupation fondée au Néolithique et d'une deuxième occupation du site au Bronze final. Aucun élément ne permet d'affirmer une continuité entre les deux. Il est également hautement probable que le site avait une extension hors emprise vers le sud-sud-est. Il est aussi remarquable que plus tard, au cours de la période moderne, la zone a été redécouverte et réutilisée, mais en l'état actuel de nos connaissances, nous ne pouvons pas dire dans quelle mesure et avec quelle finalité.

Les trois autres structures détectées dans le secteur nord-ouest du diagnostic n'ont aucun lien entre elles, ni avec celles trouvées dans le sondage SD3.

La fosse charbonneuse trouvée dans la tranchée SD24 a été datée au ¹⁴C. La datation fournie remonte à la fin de la Tène-début Époque gallo-romaine. Cette fosse se rapproche d'autres fosses charbonneuses qui ont été trouvées dans les Ardennes, et non seulement, dont nous ne connaissons pas encore clairement l'utilisation, et qui toutes remontent à une période comprise entre le I^{er} s. av. n. è. et le III^e s. de n. è.

La petite fosse circulaire découverte dans le sondage SD29, dont le mobilier est hétérogène et diachronique, est probablement contemporaine, tout comme le tronçon du drain mis en évidence dans la tranchée 30.

Ce diagnostic contribue à élargir nos connaissances archéologiques concentrées jusqu'à aujourd'hui principalement dans la partie centre-sud de Warcq,

ouvrant une fenêtre historique dans la partie nord de cette commune, qui, jusqu'alors n'était pas encore documentée.

Margherita ROSEAU

WARQ - BELVAL

Barreau de raccordement A 304 et R.N. 43, phases 1 et 4

Âge du Fer - Gallo-romain

Quatre diagnostics archéologiques ont été prescrits préalablement à la réalisation d'un barreau de raccordement entre la future A 304 (branche ouest du « Y » ardennais) et la R.N. 43, quelques kilomètres à l'ouest de Charleville-Mézières. Ce fuseau traverse les communes de Warcq et de Belval. Son emprise est de 15 ha. Les phases 1 et 4, effectuées respectivement en novembre 2014 et en mars 2016, correspondent à la partie sud du projet, entre l'échangeur de Charnois et la R.D. 9. Ces deux zones représentent une surface totale de 46 390 m². Les structures mises au jour sur cette emprise s'échelonnent entre La Tène et l'Époque moderne.

Dans la vallée du This, un puits aménagé à l'Époque romaine a été découvert près du sommet de sa pente nord, en limite d'emprise. Son embouchure est grossièrement ovale (3,1 x 2,25 m). La fouille, réalisée mécaniquement, a permis de dégager cette structure sur 7,20 m de profondeur, sans qu'il soit possible d'atteindre son fond. Trois principales phases de remplissage ont pu y être distinguées. La partie supérieure du conduit, qui affecte un profil irrégulier, est comblée par différentes strates limoneuses contenant quelques éléments de mobilier : tessons de céramique, fragments de clous en fer, petite pierre à aiguiser en schiste et artefacts en silex. Le remplissage sous-jacent, observé environ 2 m sous le niveau de décapage, est une argile de teinte grise quasi-stérile en matériel, épaisse de 1,70 m. Elle recouvre une couche argileuse gris bleuâtre occupant toute la largeur du conduit, qui ne recèle que quelques éléments de céramique. Son odeur très forte, mais aussi sa coloration et sa plasticité, invitent à penser qu'il s'agit d'un sédiment dans lequel se sont décomposées diverses matières végétales en milieu vaseux. Cette couche gris bleuâtre contenait en effet, sur toute son épaisseur, plusieurs éléments en bois manifestement

non travaillés. Il s'agit essentiellement de branchages de très petites dimensions, imbibés, dont certains ont pu être prélevés. Une datation au radiocarbone a été effectuée à partir de branchages trouvés à une profondeur comprise entre 5 et 7 m, procurant un âge calibré entre 80 et 240 de n. è. Deux prélèvements ont par ailleurs été faits au sein de cette couche afin de vérifier si des carporestes y étaient présents : l'un dans sa partie sommitale, l'autre dans la dernière passe réalisée à la pelle mécanique. Une dizaine de taxons d'herbacées sauvages communes a été identifiée par F. Toulemonde (CRAVO), sans que cela soit suffisant pour envisager une étude environnementale. Par ailleurs, les concrétions noirâtres observées sur le pourtour du conduit, à partir de 2 m de profondeur environ, peuvent être interprétées comme des oxydes ferro-manganiques formés à l'interface entre le substrat et les parois du puits, phénomène attesté ponctuellement dans ces niveaux argileux du Lias. Plaquées ici contre des oxydes ferriques orangés, ils pourraient témoigner d'un processus d'hydromorphie.

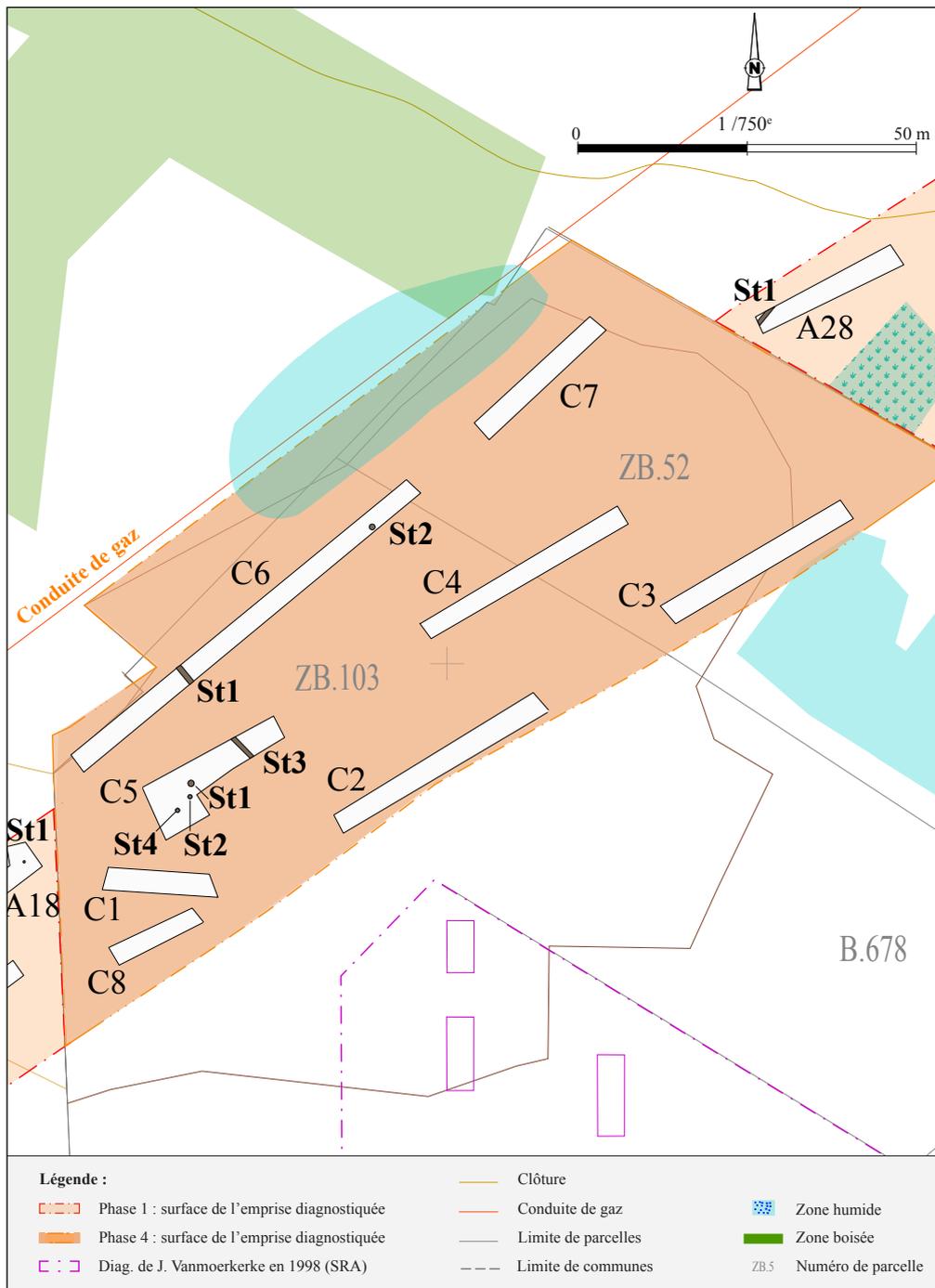
Cette opération confirme également la forte implantation humaine dans le secteur de Warcq et de Belval à l'Époque protohistorique. Un niveau de colluvionnement conservé 500 m environ au nord-est du puits, au fond d'un vallon voisin, a par exemple livré du matériel céramique attribuable pour l'essentiel à La Tène. Celui-ci recouvrait plusieurs aménagements sur poteaux bien conservés. La compréhension de ce site demeure pour l'instant relativement limitée, car celui-ci a été appréhendé sur une surface assez réduite. Si le mobilier recueilli dans ces structures, quantitativement faible, atteste de l'ancienneté de cette occupation, celui-ci ne contient pas de fossile directeur, et ne nous permet donc pas de préciser pour l'instant sa chronologie. Une datation au radiocarbone a

néanmoins été réalisée sur des charbons de bois issus d'un trou de poteau, fournissant un âge calibré compris entre 360 et 170 av. n. è.

Ce site se trouve à 120 m au sud d'une zone d'habitat antique se développant près d'une ligne de crête, à proximité de la vallée de la Sormonne. Celle-ci avait été découverte en 2010 par la Cellule archéologique du

département des Ardennes, sur une pente assez forte. Le projet du barreau de raccordement recoupant une partie de ce site d'Époque romaine, il a été possible de réaliser un test à cet endroit, ceci afin de définir au mieux les stratégies à appliquer lors de la fouille. Cette intervention a notamment permis de mieux délimiter cette partie de la zone d'habitat et de confirmer les datations proposées en 2010.

Gaël CARTRON



WACQ - BELVAL, barreau de raccordement A 304 et R.N. 43, phases 1 et 4
Relevé de la phase 4 (DAO : équipe de fouille)

AUBE**BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 6****Tableau des opérations autorisées**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7928	BAR-SUR-AUBE, complexe aquatique	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	10	GAL-MA-MOD	1
7824	BAR-SUR-AUBE, rue du Gernsheim, la Croisette	Antoine GUICHETEAU (INR)	OPD	5-10-14	BRO-FER-GAL-MOD-CON	1
7856	BAR-SUR-AUBE, Chasse-Grêle	Delphine RAVRY (EVE)	FPREV	5-10-14	BRO-FER-GAL-MA-MOD	1
7766	BAR-SUR-SEINE, rue du Stade	Quentin GUÉRIN (INR)	OPD			2
7819	BARBEREY-SAINT-SULPICE, les Vaucelles	François COUPARD (INR)	OPD	10-14	MA-MOD	3
7912	BLIGNICOURT, le Haut de la Cour, les Voies de Brienne	Sébastien-Jean CHAUVIN (INR)	FPREV	4-5-10-14	MES-NEO-BRO-FER-GAL-MA-CON	4
7204	BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, parc logistique de l'Aube, zone 2, déc. 45	Pascal NEAUD (INR)	FPREV	4-5-10-14	MES-NEO-BRO-FER-GAL-HMA	5
7853	CHARNY-LE-BACHOT, les Rongeottes	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD			6
7847	CHÂTRES, rue de la Gare	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	14	MOD	7
6771	COURCEROY, les Borsins	Bruno ROBERT (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL	8
7757	DIENVILLE, cimetière communal	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	CON	9
7756	DIENVILLE, pôle scolaire	Sylvain CANET (INR)	OPD	14	CON	9
7818	LA-CHAPELLE-SAINT-LUC, rues Sarrail et Palissy	Aurore GUICHETEAU (INR)	OPD	11	MOD	10
8006	LA-MOTTE-TILLY, les sables de la Trematte	Angélique SERGENT (EVE)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL	11
5681	LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, rue Neuve	Antoine DELAUNAY (EVE)	FPREV	5-10	FER-GAL-MOD-CON	12
7863	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, les Champieux, phase 2	Benoît PESCHER (EVE)	FPREV	5	BRO	13

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7960	LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, les Communes, phase 2B1	Sandy POIRIER (EVE)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL-HMA	13
7743	MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE, ancien aérodrome	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	14	CON-IND	14
7837	MARIGNY-LE-CHÂTEL, la Tempête	François COUPARD (INR)	OPD			15
7210	NOGENT-SUR-SEINE, avenues Saint-Roch et du Général-de-Gaulle	Pascal STOCKER (INR)	OPD			16
7748	NOGENT-SUR-SEINE, centre nucléaire	Rodrigue TSOBGOU AHOUE (INR)	OPD	14	MOD-CON	16
7861	PAYNS, les Grandes Essertes et les Grandes Communes	Sylvain CANET (INR)	OPD			17
7794	PONT-SAINTE-MARIE, 52 avenue Jean Jaurès	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	5	PRO	18
7774	ROMILLY-SUR-SEINE, plateforme environnementale	Sylvain CANET (INR)	OPD			19
7823	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, la Pointe à la Graisse, rue Paul Valéry	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD			20
7889	ROSIÈRES-PRÈS-TROYES, les Déforts, le Capucin	Aurore LOUIS (INR)	OPD	10	MA	20
7787	ROUILLY-SAINT-LOUP, ancien cimetière paroissial	Antoine GUICHETEAU (INR)	OPD	10-14	MA-MOD-CON	21
7852	SAINT-ANDRÉ-LES-VERGERS, stade de rugby	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	10-14	GAL-MA-MOD	22
7935	SAINT-GERMAIN, chemin du Marais	François COUPARD (INR)	OPD			23
7750	SAINT-LYÉ, Pilaout	Fabien LANGRY-FRANÇOIS (INR)	OPD	4	NEO-IND	24
7873	SAINTE-MAURE, les Troprès	Rodrigue TSOBGOU AHOUE (INR)	OPD	14	MOD-CON	25
7441	SAINTE-SAVINE, parc du Grand Troyes, phase 1	François COUPARD (INR)	OPD	14	CON	26
7923	SAVIÈRES, rue de la Cour Saint-Phal	François COUPARD (INR)	OPD	4-14	MES-MOD	27
7822	TORVILLIERS, la Terre aux Poules	Vincent MARCHAISSEAU (INR)	OPD	14	MOD	28
7784	TROYES, 29 avenue des Martyrs de la Résistance, phases 1 et 2	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	14	MOD	29
7832	TROYES, quartier Planche Clément	Aurore LOUIS (INR)	OPD	10-14	MA-MOD	29
7620	TROYES, pôle Gare	Gilles DEBORDE (INR)	OPD	10-14	MA-MOD	29
7893	PCR Plaine de Troyes,	Vincent RIQUIER (INR)	PCR	de 4 à 10	DIACHRONIQUE	
7793	VOUÉ, les Enclos	Quentin GUÉRIN (INR)	OPD			30

* : cf. carte de répartition des sites.

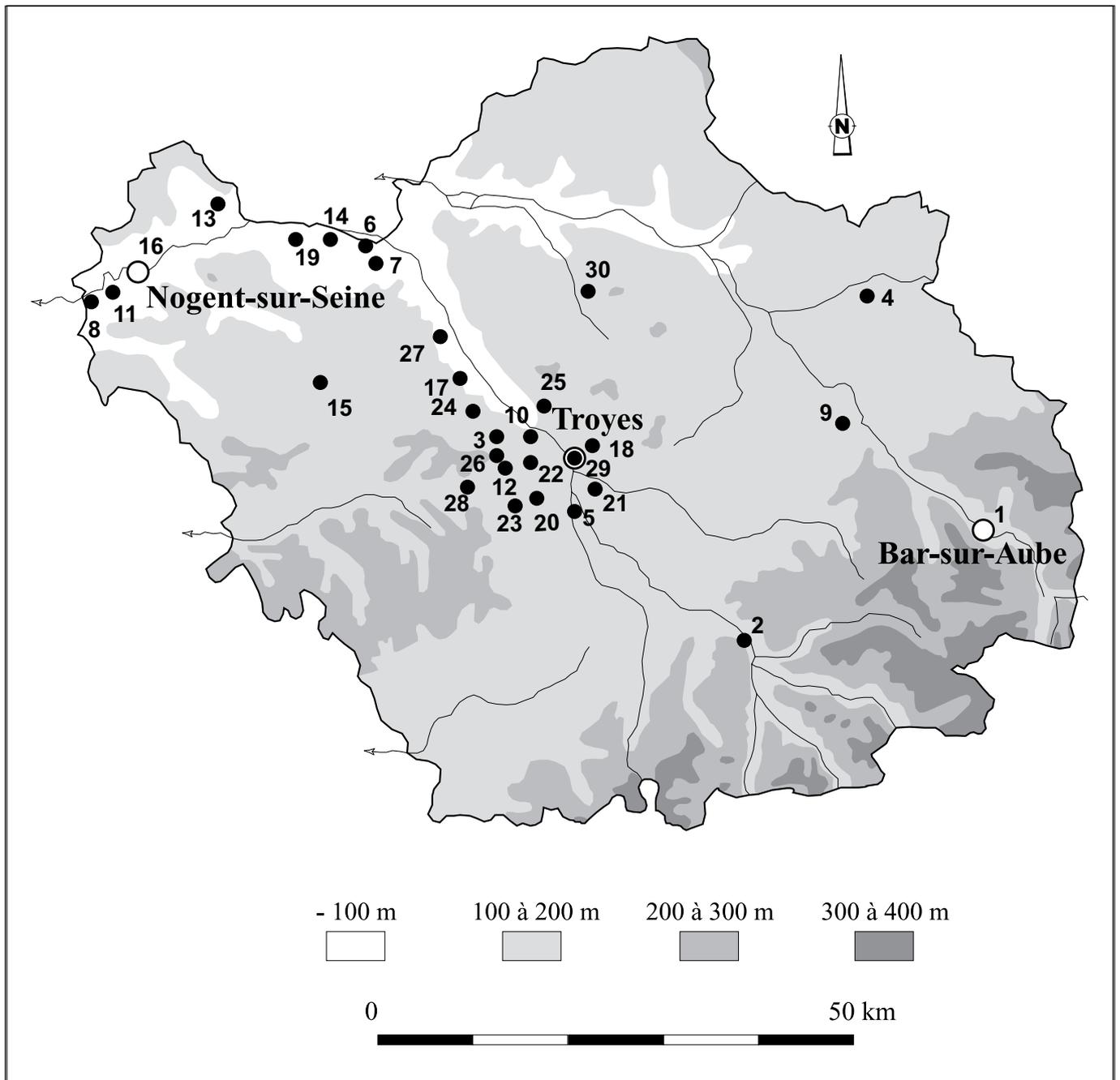
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

AUBE

Carte des opérations autorisées

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6



AUBE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6

**BAR-SUR-AUBE
Complexe aquatique**

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

Dans le cadre du projet de complexe aquatique porté par la Communauté de communes de la région de Bar-sur-Aube pour des terrains situés à Bar-sur-Aube, au lieu-dit *les Varennes*, parcelles 62 et 64, section AR, un diagnostic a été réalisé sur une emprise de 6 240 m². 673 m² ont été ouverts, soit 10,8 % de l'emprise.

L'opération a permis d'identifier dix vestiges archéologiques : deux sections de voirie, cinq tronçons de fossé, une fosse, une tranchée de fondation et une anomalie géologique. Ils sont majoritairement situés à l'est de l'emprise, à proximité de la rue du Général Leclerc.

L'occupation principale repérée est une portion de la voie romaine dite voie de l'Océan, qui permet de rejoindre Milan à Boulogne, en passant par Châlons-sur-Saône, Langres, Bar-sur-Aube, Corbeil, Reims et Amiens. Constituée de deux fossés bordiers, et de deux à trois couches de circulation, elle a été mise en évidence sur 18 m de largeur et 0,70 m de hauteur. Les bandes de circulation sont constituées de blocs et de fragments calcaires damés et elles sont percées d'ornières.

La faible épaisseur de cette voie avait déjà été mise en exergue lors de la fouille d'une section de cette voie, 250 m à l'est du présent diagnostic, pourtant utilisée depuis sa mise en place quelques décennies après la conquête jusqu'à 1756, date à laquelle une nouvelle route vers Troyes est aménagée. Les éléments mobiliers et les observations archéologiques réalisées lors de cette opération complètent les connaissances sur cet axe de circulation majeur de l'Antiquité. Néanmoins, la datation de l'ensemble et son mode de construction (en particulier l'hypothèse d'un déplacement de la bande de roulement vers l'ouest) ont été abordés de façon succincte, les délais et les moyens ne permettant pas d'aller plus loin dans l'analyse.

Deux sections de fossés de datation indéterminée, l'un d'axe est-sud-est/ouest-nord-ouest et l'autre parallèle à la voie, et deux structures attribuables à l'ère industrielle (une fosse et une tranchée de fondation) complètent les observations réalisées dans le cadre de cette opération de diagnostic.

Sandrine VISTEL

BAR-SUR-AUBE Rue du Gernsheim, la Croisette

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de lotissement de la société Mon Logis à Bar-sur-Aube, rue de Gernsheim, *la Croisette*, sur une emprise de 13 234 m². Sur les 12 700 m² accessibles, quinze tranchées, totalisant 1 335,37 m², soit 10,09 % des terrains, ont été ouvertes.

L'opération se situe en rive gauche de l'Aube, au pied de l'*oppidum* de la Montagne Sainte-Germaine. Les sondages ont permis la découverte de 21 faits archéologiques. Segments de fossés, fosses et trous de poteaux constituent un répertoire classique de l'archéologie rurale. Quatre fosses ont livré du mobilier céramique attribuable à l'âge du Bronze final et/

ou au Hallstatt. Elles témoignent de la précocité de l'occupation sur la rive gauche de l'Aube. Une fosse et des segments de fossés formant un hypothétique enclos ont quant à eux livré des restes céramiques attribuables à La Tène D2 et au début du 1^{er} s. de n. è. Quatre trous de poteaux non-datés indiquent la présence de constructions en terre et bois au sein du terrain, sans qu'il soit possible pour autant de les associer à l'une des deux grandes phases chronologiques identifiées. Enfin, des segments de fossés relevant des périodes modernes et contemporaines attestent de la vocation agro-pastorale des terrains jusqu'à nos jours.

Antoine GUICHETEAU

BAR-SUR-AUBE Chasse-Grêle

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne

L'opération réalisée à Bar-sur-Aube, au lieu-dit *Chasse-Grêle*, a été motivée par le projet de construction d'un bâtiment viticole pour le compte de la société MHCS.

La commune se situe à 52 km à l'est de Troyes. Elle est traversée par deux cours d'eau, l'Aube et la Bresse, dont la confluence dessine une vallée large d'environ 1,5 km et orientée sud-est - nord-ouest. L'emprise de fouille se situe au nord de la commune, dans une zone peu urbanisée, légèrement en retrait de la route départementale R.D. 73. Son altitude moyenne est de 169 m NGF.

L'opération a permis la mise au jour de 87 structures sur une surface de 0,25 ha. Du fait de la rareté du matériel conservé, peu d'entre elles ont pu être précisément calées chronologiquement : quatre sont attribuées à la Protohistoire ancienne, trois à La Tène finale ou à la période gallo-romaine, une à l'Époque médiévale ou moderne et une à la période moderne ou contemporaine. Le corpus céramique est extrêmement réduit et le substrat n'a pas permis une conservation

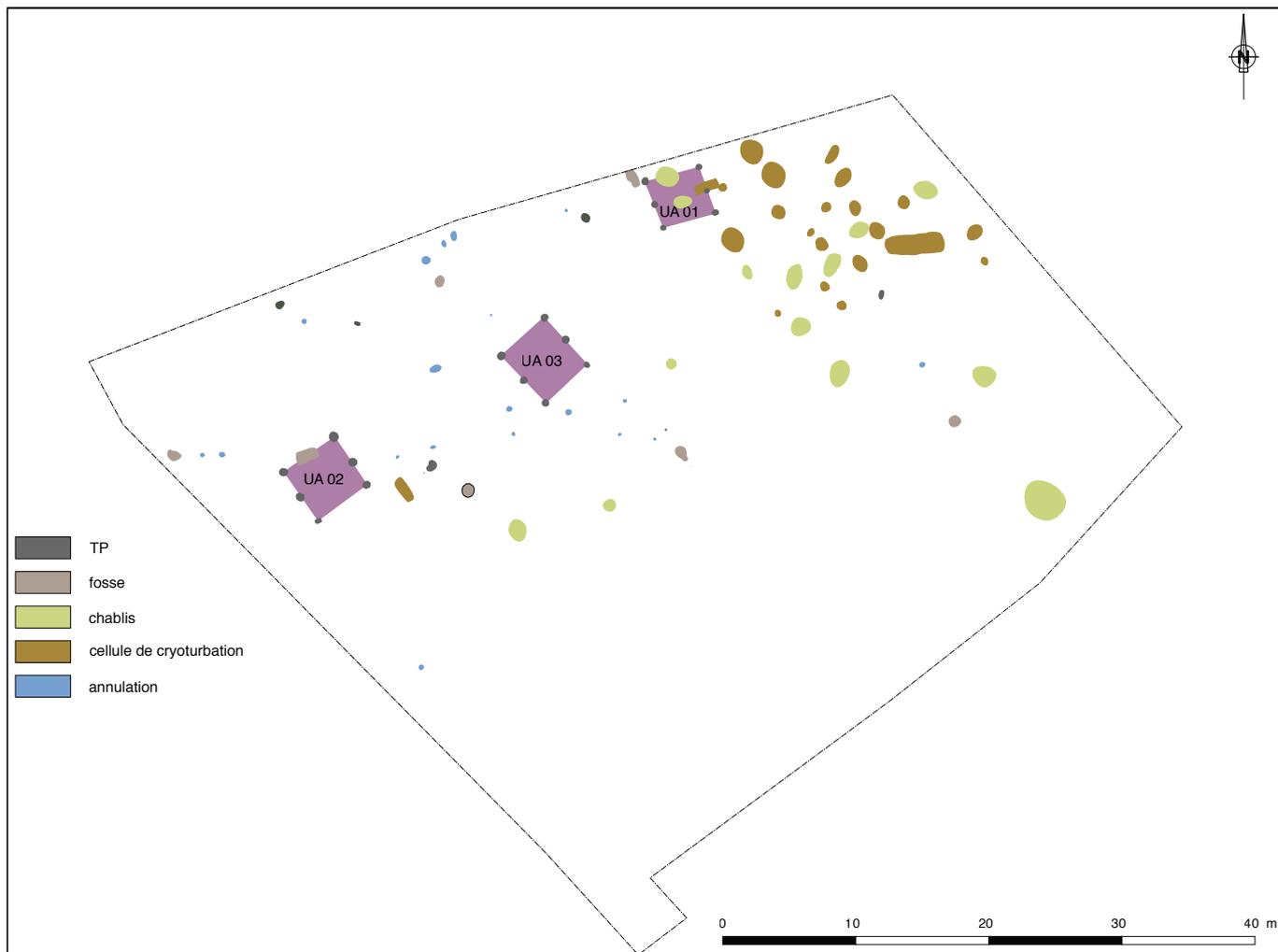
adéquate des charbons. Sur l'ensemble des structures enregistrées, seules 31 sont anthropiques.

Trois bâtiments rectangulaires sur six poteaux ont été mis au jour. Ils sont de dimensions proches, oscillant entre 16 et 21 m² de surface. Leur orientation est sensiblement identique : nord-ouest - sud-est à nord-nord-ouest - sud-sud-est. Leur architecture et leurs dimensions nous invitent à les définir comme des greniers.

Les UA 01 et 03 sont attribuées à la Protohistoire ancienne, avec peut-être une attribution chronologique au plus tard à l'âge du Bronze final pour l'UA 03.

Cette fouille, bien que de faible surface, a mis en évidence une occupation dont les indices pour cette période étaient jusqu'à présent peu nombreux sur le territoire de la commune.

Delphine RAVRY



BAR-SUR-AUBE, Chasse-Grêle
 Plan général de la fouille
 (DAO : D. RAVRY, topographie : T. MABIRE)

BAR-SUR-SEINE Rue du Stade

Le projet porté par la Communauté de communes du Barséquanais, sur les parcelles cadastrales de la section AC 397-400, visant à la construction d'une maison de santé pluridisciplinaire a conduit à la réalisation d'un diagnostic sur une surface d'environ 10 419 m². Les 13 sondages ouverts représentent une surface de 993,82 m², soit un taux d'ouverture de 10,19 % pour une surface accessible de 9 752 m².

L'absence de structures et d'indices anthropiques attestant d'une quelconque occupation ancienne au sein de l'emprise de ce diagnostic contribuera cependant, au fil des opérations archéologiques futures, à modéliser les différents modes d'implantations humaines sur cette partie de terrasse alluviale.

Quentin GUÉRIN

BARBEREY-SAINT-SULPICE

Les Vaucelles

Moyen Âge - Moderne

Le site de Barberey-Saint-Sulpice, *les Vaucelles*, se situe sur les plateaux crayeux de la Champagne sèche, en rive droite de la Seine. Le diagnostic mené sur la parcelle ZB n° 44, grâce à une ouverture de 3 106 m², soit 10,4 % de l'emprise de 29 948 m², a révélé la présence de cultures anciennes, probablement des vignes,

sans toutefois pouvoir les dater avec précision. Seuls deux tessons attribuables aux périodes médiévales et modernes ont pu être découverts. Il s'agit des seuls artefacts collectés sur les terrains du projet.

François COUPARD

BLIGNICOURT

Le Haut de la Cour, les Voies de Brienne

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain - Moyen Âge
Contemporain

La commune de Blignicourt se situe dans la plaine de Brienne, au cœur de la Champagne humide, à environ 6 km au nord de Brienne-le-Château. Le secteur forme l'extrémité septentrionale d'un glacis alluvial, délimité par les cours d'eau de la Voire et de la Brévonne, à une altitude moyenne de 117 m NGF. En préalable à une carrière d'extraction de gravier, un diagnostic archéologique s'est déroulé de septembre à octobre 2014, sur une surface de 22,3 ha (A. Guiblais-Stark, 2015). Les résultats de ce dernier ont donné lieu à une prescription de fouille sur deux secteurs distants de 300 m. Le secteur 1 de 2,5 ha est sur le côté oriental du terrain (116 m NGF). Le secteur 2 de 1,8 ha est implanté à l'extrémité occidentale du terrain (117 m NGF).

La fouille s'est déroulée du 1^{er} septembre au 6 décembre 2016. Mille numéros de faits ont été attribués.

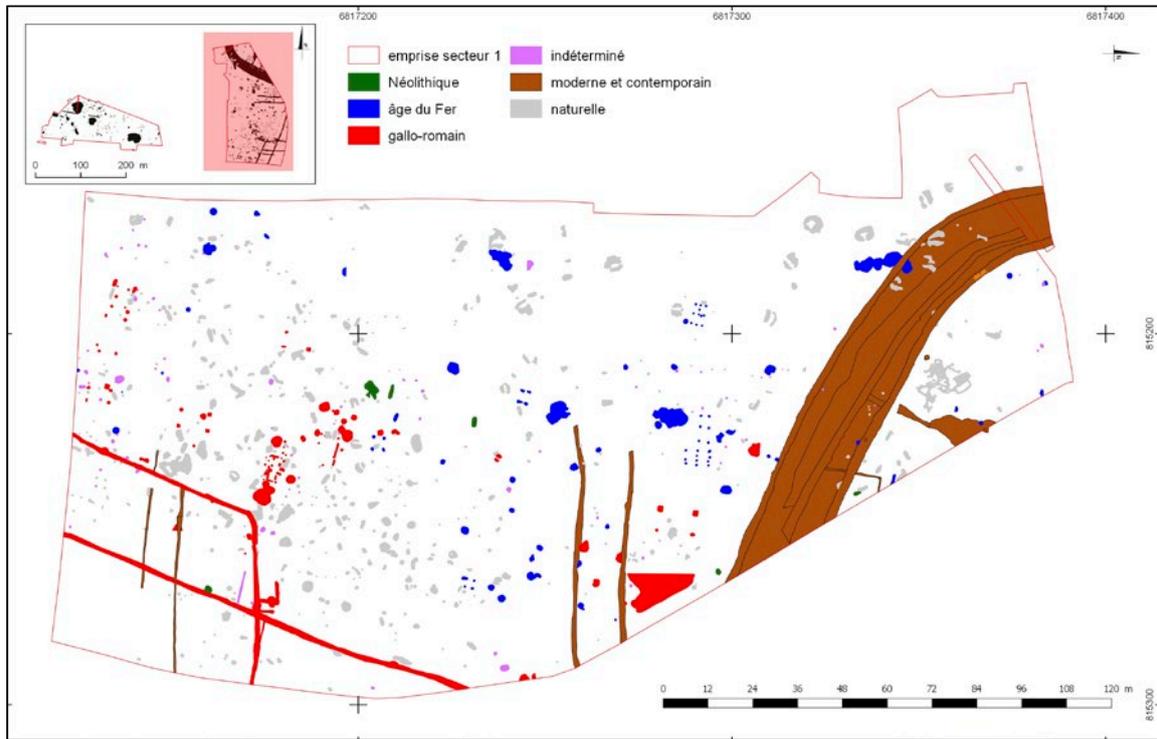
Le vestige le plus ancien provient du secteur 2. C'est un outil, apparenté aux pointes des séries ahrensbourgiennes du Paléolithique final d'Europe du Nord. Il a été retrouvé dans une fosse dont le comblement est daté par ¹⁴C au premier Mésolithique (9480 ± 50 BP). Des éléments lithiques du premier Mésolithique ont également été retrouvés dans des structures diachroniques. Une fosse en I est datée du Mésolithique récent (7020 ± 40 BP).

Six fosses « de chasse » sont implantées sur les deux secteurs. Trois types ont été reconnus, trois fosses en V (1 sur le secteur 2 et 2 sur le secteur 1), une grande fosse en Y (sur le secteur 2) et deux fosses en Y (sur le secteur 1). Une des fosses en Y a livré

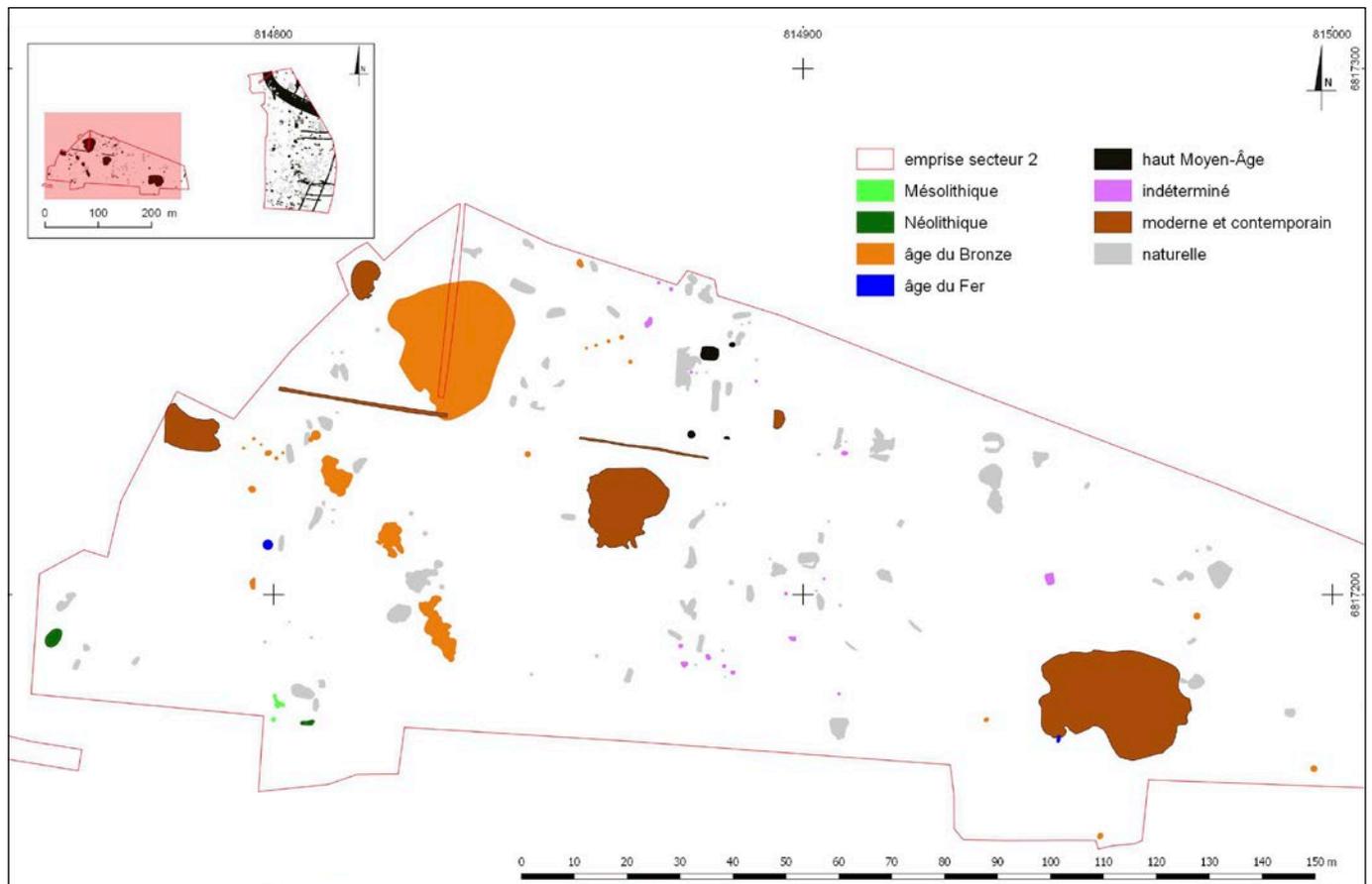
une jatte complète retournée au fond de la tranchée étroite. Celui-ci est attribué au Néolithique final ou au Campaniforme. La deuxième fosse en Y est datée par ¹⁴C du Campaniforme ou Bronze ancien (3800 ± 50 BP). Une sépulture Campaniforme se situe en limite d'emprise est et près du chemin du secteur 1. Il s'agit d'une jeune femme de 18 à 20 ans, inhumée est-nord-est/ouest-sud-ouest. Reposant sur son côté gauche, les membres supérieurs et inférieurs sont fléchis. Un gobelet à profil en S de type AOC (*All Over Cord impressed*) se trouve aux pieds de l'individu, associé à un important assemblage lithique dont une armature à pédoncule et ailerons peu développés. L'absence de collagène a rendu impossible les datations sur os. Une datation sur un charbon de bois provenant d'un aubier de chêne a donné une date comprise entre la culture Cordé et le début du Campaniforme (4070 +/- 35 BP). Une date qui est ancienne mais reste en adéquation avec les dépôts funéraires, avec l'orientation et le sexe du défunt.

Une occupation groupée de la phase moyenne du Bronze final a été étudiée dans le secteur 2. Elle se compose de fosses polylobées, de silos, de fosses et d'un probable bâtiment. Les rejets sont faibles. Le mobilier macro-lithique témoigne de contacts avec les réseaux de distribution à longue distance.

Le premier âge du Fer est présent sous la forme de deux puits et fosses polylobées sur le secteur 1. Un puits avec les restes d'un cheval est attribué à cette période sur le secteur 2.



BLIGNICOURT, le Haut de la Cour, les Voies de Brienne
 Plan phasé du secteur 1
 (DAO : équipe de fouille)



BLIGNICOURT, le Haut de la Cour, les Voies de Brienne
 Plan phasé du secteur 2
 (DAO : équipe de fouille)

Durant La Tène ancienne, des bâtiments, des greniers, des fosses et des puits sont implantés sur un espace limité. En limite d'emprise, une fosse a livré des scories et des battitures.

Pendant la période augustéenne, un parcellaire associé à des bâtiments de stockage ou d'habitat occupent la partie est du secteur 1. Ils perdurent jusqu'au III^e s. De nombreux puits sont creusés, pour certains boisés (12 av. n. è. et 60 de n. è., date d'abattage).

Au cours de la période flavienne, une importante activité du travail du fer est reconnue au travers des rejets métallurgiques comblant des fosses et des puits.

Un bâtiment est associé à cette activité de forge. Au III^e s., l'habitat se réduit à une zone de puits et un bâtiment sur poteaux jointif. Le parcellaire est toujours

présent. Ces structures sont confinées dans l'angle extérieur du parcellaire.

Le Moyen Âge est présent sous la forme d'un fond de cabane et d'un puits. Trois grandes fosses d'extractions sont présentes sur le secteur 2. L'une a coupé une sépulture de La Tène B2 (fouillée lors du diagnostic). Elles sont mal datées par manque de mobilier ou par du mobilier allant de l'Antiquité au Moyen Âge. Le chemin, vu au diagnostic, contourne le hameau de Rotrate au sud-ouest. Le passage d'un détecteur à métaux a livré près de deux-cent objets en fer (clous, pièces de harnachement, fers à cheval). Ce chemin n'est pas inscrit sur le Cadastre napoléonien de 1811 ni sur les suivants.

Jean-Sébastien CHAUVIN

BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS- TROYES

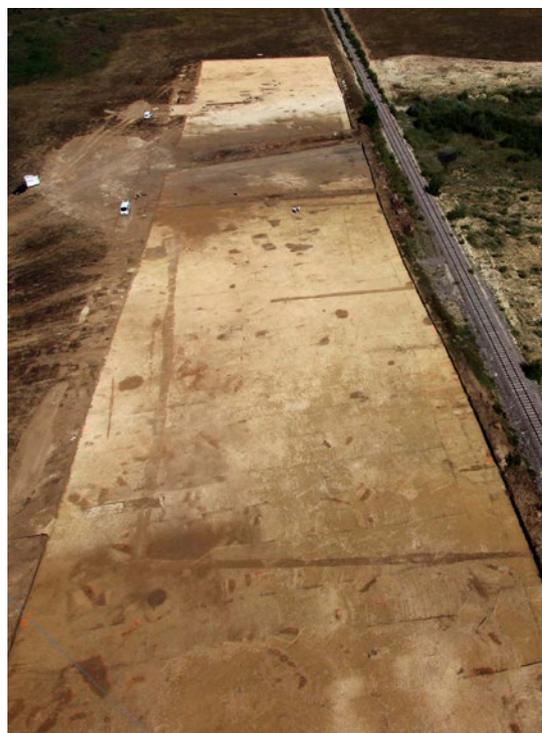
Parc logistique de l'Aube,
zone 2, déc. 45

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge
du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Implanté sur les communes de Buchères, Mousseuy et Saint-Léger-Près-Troyes, le Parc Logistique de l'Aube couvre une surface de 260 ha. Entre 2004 et 2007, ce projet a fait l'objet de deux grandes phases de diagnostics qui ont donné lieu à de nombreuses prescriptions de fouilles.

L'opération qui nous intéresse ici est la 45^e fouille réalisée, et elle concerne une surface de 4 ha. Cette superficie a été scindée en deux et fouillée en 2016 (phase 1) et en 2017 (phase 2). La présente notice porte uniquement sur la phase 1 et se veut volontairement succincte, l'analyse des données étant en cours. La synthèse générale du site sera présentée ultérieurement.

Lors de cette campagne de fouille, 2 ha ont été décapés. Si l'on excepte les chablis (226), environ 800 faits ont été mis au jour. Il s'agit essentiellement de trous de poteau (486) définissant une cinquantaine de bâtiments, de fosses (113), de fossés (30), de cabanes excavées (22), de silos (21), de puits (17) et de fosses d'extraction ou polylobées (16). Signalons aussi la présence de onze inhumations, de quatre fours et de trois fosses en « Y ». Sans distinction, ces vestiges se rapportent aux périodes pré-, proto- et historiques. Les occupations sont localisées de part et d'autre d'un petit



BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES,
parc logistique de l'Aube, zone 2, déc. 45
Emprise de fouille de 2016, vue aérienne du sud-est
(cliché : F. CANON)



BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, parc logistique de l'Aube, zone 2, déc. 45
 Emprise de fouille de 2016, vue aérienne du sud-est
 (relevés topographiques : S. GRISARD, D. DUDA, P. NEAUD ; DAO : P. NEAUD)



BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES,
 parc Logistique de l'Aube
 Fosse 2011 attribuée au Mésolithique,
 vue en coupe de l'est (cliché : P. NEAUD)



BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES,
 parc Logistique de l'Aube
 Fosse en « Y » 2133, vue en coupe (435) du nord
 (cliché : P. NEAUD)

vallon humide dont le versant nord présente une pente plus marquée que le versant sud.

Les vestiges préhistoriques sont relatifs au Néolithique et, peut-être, au Mésolithique, mais il convient de rester très prudent, car le seul témoin de cette époque serait une fosse au faciès typologique caractéristique. Les faits du Néolithique sont quant à eux assurés. Outre trois fosses au profil en « Y » attribuables à cette époque, deux probables fosses latérales d'une maison danubienne, à laquelle on pourrait associer un épandage de mobilier, datent du Néolithique ancien



BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, parc Logistique de l'Aube
 Fosse 1054 du début du Hallstatt A2 et son important rejet de mobilier céramique,
 vue zénithale (cliché : P. NEAUD)

BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, parc Logistique de l'Aube
 Fossé d'enclos gallo-romain, vue aérienne zénithale (cliché : F. CANON)





BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, parc Logistique de l'Aube
Exemple de tombe à inhumation du Bas-Empire composant le petit noyau funéraire antique, vue zénithale
(cliché : P. NEAUD)

(du mobilier lithique recueilli hors stratigraphie marque aussi cette époque). Le Néolithique moyen 2 est quant à lui représenté par une fosse dont le comblement comportait 39 tessons d'un vase à col.

Le mobilier céramique protohistorique récolté au cours de l'opération témoigne d'occupations des âges du Bronze et du Fer. Toutefois, dans la majorité des cas, le mobilier ne permet pas d'aller au-delà d'une datation à la période protohistorique. Deux trous de poteau sont datés du Bronze ancien, mais ils ne définissent aucune structure. Plusieurs trous de poteau et fosses ont livré de la céramique qui correspondrait à l'étape initiale du Bronze final. Certains poteaux pourraient faire partie de deux bâtiments aux plans incertains, car très arasés. Le Hallstatt est essentiellement représenté par dix fosses — contre deux trous de poteau dont l'un pourrait participer d'un bâtiment — dont une fosse polylobée, et une autre particulièrement riche en mobilier céramique daté du début du Hallstatt A2. Concernant le second âge du Fer, seule une fosse polylobée pourrait être rattachée à La Tène D2a.

Durant l'Antiquité, mis à part le creusement d'un puits — voire deux —, on constate la mise en place, sur le versant sud du vallon, d'une aire funéraire incluse dans un vaste enclos déjà partiellement mis au jour en 2008. Une évolution des pratiques funéraires au cours de la période a pu être constatée puisqu'entre le milieu du I^{er} s. et le II^e s. de n. è., on est en présence d'incinérations — en urnes —, alors qu'entre le III^e s. et la première moitié du IV^e s., il s'agit d'inhumations. Onze individus composent le corpus des inhumés : cinq nourrissons et jeunes enfants et six adultes.



BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES, parc Logistique de l'Aube
Le four 2110 et son aire de travail 2662, vus du sud-ouest (mires : 0,50 et 1 m)
(cliché : P. NEAUD)



L'essentiel de l'occupation de ce secteur du Parc Logistique de l'Aube concerne le haut Moyen Âge, plus précisément le VI^e s., avec la présence d'une vingtaine de cabanes excavées à vocation artisanale dont l'activité la plus aisément identifiable est la métallurgie avec 150 kg de déchets récoltés - des processus de sidérurgie (peut-être deux bas fourneaux) et de forges sont envisageables. À ces cabanes sont associés deux fours, de nombreux puits et quelques silos. Les bâtiments sur poteaux recensés sont de petites dimensions et participent aux activités agricoles et artisanales du site.

BUCHÈRES - MOUSSEY - SAINT-LÉGER-PRÈS-TROYES,
parc Logistique de l'Aube
Exemple de cabanes excavées du haut Moyen Âge, vue aérienne du nord-ouest
(cliché : F. CANON)

Pascal NEAUD,
Vincent MARCHASSEAU

CHARNY-LE-BACHOT

Les Rongeottes

Un diagnostic archéologique préalable à la construction d'un hangar agricole a été mené sur la commune de Charny-le-Bachot, au lieu-dit *les Rongeottes* dans la vallée de l'Aube, sur une surface de 17 004 m². Les 30 sondages effectués ont permis d'ouvrir 2 057,91 m²,

soit 12,1 % de l'emprise. Aucune découverte archéologique n'a pu être faite sur ce secteur calcaire peu enfoui.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

CHÂTRES

Rue de la Gare

Moderne

Ce diagnostic fait suite à une demande de permis de construire au cœur même du village, sur une superficie de 3 578 m².

La commune de Châtres se situe dans le département de l'Aube, sur la rive gauche de la Seine, à environ 28 km au nord-ouest de Troyes. Le village est en limite de la plaine d'inondation du fleuve, en bordure de la rivière du Moulin. Les sondages réalisés couvrent 10 % de l'emprise, soit 358 m².

Le diagnostic a permis d'identifier des segments de fossés linéaires, sans doute des limites parcellaires et/ou des structures de drainage, ainsi que des fosses polylobées d'extraction de matériaux limoneux. L'ensemble de ces structures semble se rapporter à l'Époque moderne, en se fondant sur l'identification d'un tessou de faïence et de quelques fragments de tuiles à crochet.

Bien que situé non loin d'une agglomération antique

reconnue par photographie aérienne, un unique tesson du III^e s. a été retrouvé, vraisemblablement en position secondaire compte tenu de son degré d'usure.

Enfin, la parcelle contre la rue du Four a montré la présence d'un remblai contemporain.

Vincent MARCHAISSEAU

COURCEROY

Les Borsins

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Suite aux diagnostics réalisés en 2009 et 2010 sur la commune de Courceroy en vue de l'ouverture d'une nouvelle gravière, une prescription archéologique fixait *aux Borsins* la fouille d'une surface de 2,5 ha inscrite à l'intérieur d'une zone de réserve de 5 ha. Cette fouille réalisée durant l'automne 2016 intervient préalablement à l'exploitation du gisement de gravier alluvial sur ce terrain par l'entreprise Granulat Vicat.

Le site est localisé sur la vallée de la Seine, à 150 m de la limite avec la région Île-de-France. De légères plateformes graveleuses très arasées aujourd'hui émergent de la plaine inondable. Elles furent le lieu privilégié d'implantations humaines à diverses époques. *Aux Borsins*, l'un de ces terrains exondés sur deux hectares environ, fait de gravier meuble à blocs de silex non gélifracé, est bordé au sud par un ancien paléo-chenal au débit non permanent. Ses berges comblées par les produits de l'érosion des sols sus-jacents, forment aujourd'hui une vaste couche noire qui renferme de façon hétérogène une forte quantité de mobilier détritique de toute périodes.

La surface décapée, longue de 250 m, se décline en deux secteurs distincts. Le premier occupe la moitié ouest et comprend un ensemble de structures linéaires, fossés et palissades de la fin de l'âge du Fer qui, réunies entre elles, composent un système enclos de plan quadrangulaire. Celui-ci est délimité sur le côté est, par un large fossé rectiligne initialement bordé à l'escarpe par un talus graveleux en guise de rempart. À l'intérieur et sur tout le contour apparaît une palissade sur sablière basse ouverte à chaque point cardinal. Certaines positions étant fragiles cette palissade est renforcée au sud-ouest d'un segment de fossé supplémentaire et au sud par le paléo-chenal. Ces éléments constitutifs de l'enclos ne paraissent pas réalisés simultanément.

Un aménagement, intégré au rempart, marque l'entrée. On pénètre à l'intérieur depuis l'est, passant entre les interruptions du fossé à travers un espace de circulation large de 7 m. Celui-ci se réduit à 4,60 m entre les deux

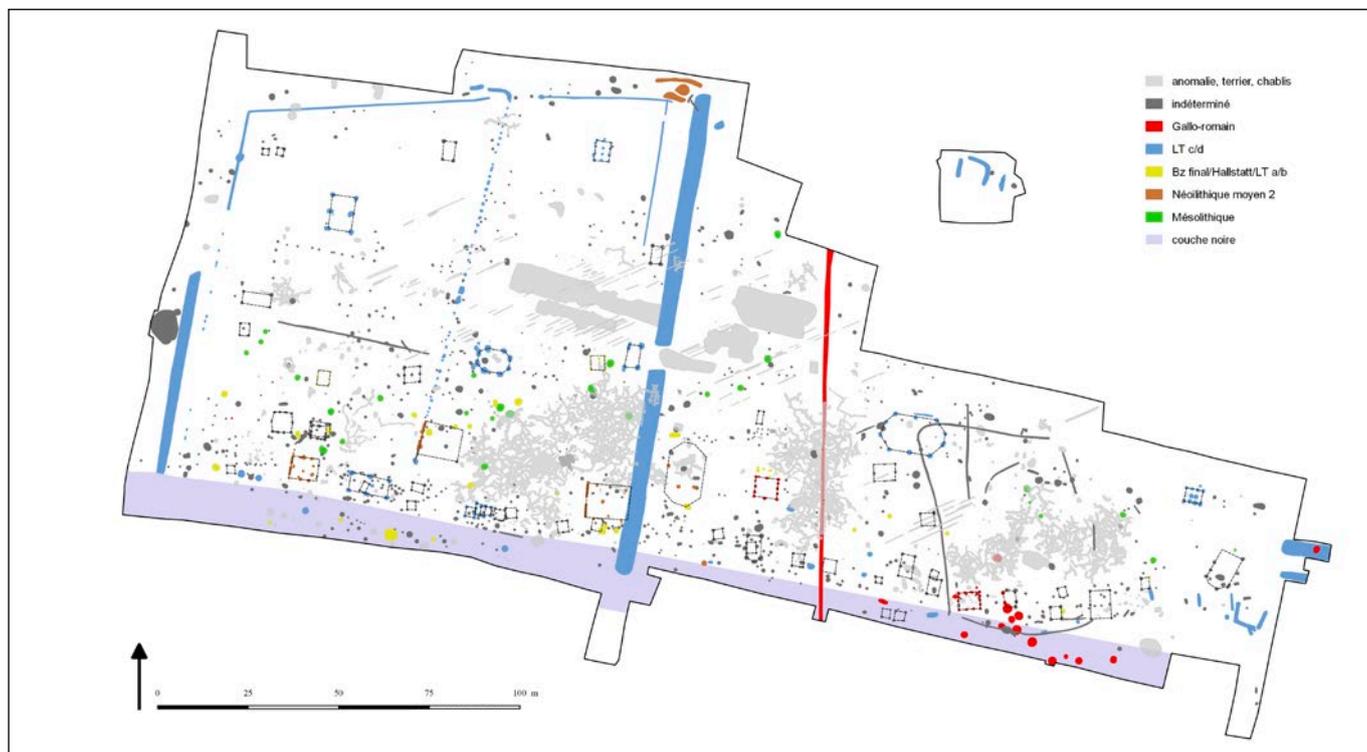
poteaux du porche, puis à 4,17 m en franchissant les fondations d'une porte à double vantaux. La restitution du fossé, de son rempart et de sa porte suggère un ensemble monumental au niveau de l'entrée, dont l'aspect s'atténue progressivement vers l'extrémité nord. Ne s'agissant pas d'une enceinte fermée et n'étant pas renforcé sur le pourtour, l'hypothèse de la fonction défensive semble présenter de nombreuses faiblesses. L'édifice paraît davantage ostentatoire au niveau de sa façade.

À l'intérieur de l'enclos, des palissades sur poteaux découpent la surface de 1,2 ha en trois parcelles occupées chacune par un gros bâtiment d'habitation et quelques annexes. À l'extérieur, la porte d'entrée ouvre vers une esplanade au bout de laquelle débute une chaussée bordée de deux fossés. Des restes de monuments funéraires à trois côtés semblent subsister de part et d'autre de cette esplanade.

Hormis ces installations datées de la fin de la Tène C à La Tène D, d'autres périodes se succèdent. La plus ancienne, clairement attestée, appartient au Néolithique moyen II. Elle comprend, à l'intérieur du premier secteur, au moins trois plans de bâtiments ainsi qu'un probable petit monument funéraire. Quelques formes céramiques caractéristiques dégraissées au silex dont des fragments de plats à pain, soulignent cette présence.

Certains éléments matériels, céramiques et lithiques, attestent l'existence d'une occupation du Néolithique récent ou final, en revanche aucune structure n'apparaît clairement.

Après une grande période d'abandon le terrain est progressivement occupé à l'extrême fin de l'âge du Bronze et de manière continue durant le premier âge du Fer et jusqu'au début du second. Plusieurs bâtiments d'habitation et des annexes se répartissent de part et d'autre des deux secteurs.



COURCEROY, les Borsins
Plan phasé
(DAO : P. HUART et B. ROBERT)

L'Époque gallo-romaine marque la dernière occupation des lieux. Au II^e s., il ne subsiste plus aucune trace dans le paysage du site gaulois totalement rasé. Au sud du secteur 2 s'installe une petite exploitation rurale isolée composée d'un bâtiment sur poteaux, de fosses. Un fossé parcellaire borde ce dernier site occupé entre le II^e et III^e s.

Trois vastes réseaux polygonaux de terriers de blaireaux, occultent 18 % de la surface décapée.

Ces terriers occupent une position topographique privilégiée, sur l'un des rares dômes de gravier non inondables de la plaine alluviale. Ils témoignent de la venue sur un millénaire des mustélidés présents lors de période d'abandon des lieux par l'homme. Le plus ancien s'installe avant le Bronze final et le plus récent est contemporain ou postérieur à l'Antiquité.

Bruno ROBERT

Contemporain

DIENVILLE Cimetière communal

Un diagnostic archéologique a été mis en œuvre en amont du projet d'extension du cimetière communal de Dienville. Le cimetière se positionne sur la frange

est du village, à moins de 500 m du cours actuel de l'Aube. L'opération menée sur une surface de 1 542 m² a conduit à l'ouverture de quatre sondages (291,55 m²

soit 18,91 % de l'emprise). Les sondages n'ont pas permis de préciser la localisation et l'extension de la nécropole mérovingienne connue dans ce secteur. Aucun indice anthropique n'a en effet été observé. Le terrain naturel se présente sous la forme d'un horizon de graviers dans une matrice argilo-sableuse. Il est atteint à une profondeur comprise entre 0,75 et 1,50 m sous le sol actuel excepté dans une dépression, repérée à l'oblique des tranchées de sondage, où on l'observe à plus de 2 m de profondeur. Au bas d'une pente douce, cette dépression peut être interprétée comme un petit paléochenal. Elle montre une largeur de 5 m environ et une orientation globalement sud-est/nord-ouest.

Des petits fragments de faune y ont été observés au contact de l'apparition de la nappe. La présence d'un chenal, dans ce secteur du cours de l'Aube, n'est pas surprenante. D'autres diagnostics menés sur le territoire de la commune en font état, avec des observations géomorphologiques plus précises (Choquet 2013, chemin rural dit *de la Folie et les Vignes du Val*).

Dans l'épaisseur de terre végétale ont été observés, mais non collectés, quelques tessons de faïence et de briques d'Époque contemporaine.

Sylvain CANET

DIENVILLE

Pôle scolaire

Contemporaine

Un diagnostic archéologique a été réalisé préalablement au projet de construction d'un pôle scolaire par la commune. L'opération menée sur une surface de 14 927 m² a conduit à l'ouverture de 22 sondages (1454,82 m² soit 9,75 % de l'emprise).

Aucun indice anthropique ancien n'a pu être observé. Seuls les vestiges d'installations industrielles d'Époque

contemporaine (XX^e s.) de la scierie Pfischter ont été repérés. Ils consistent la plupart du temps en fondations de murs en brique ou béton accompagnés de structures métalliques. Une fosse dépotoir et un trou de poteau font également partie de cet ensemble.

Sylvain CANET

LA CHAPELLE-SAINT-LUC

Rues Sarrail et Palissy

Moderne

Le diagnostic archéologique réalisé en amont du projet d'aménagement d'un lotissement par la société Mon Logis sur le territoire de la commune de la Chapelle-Saint-Luc, à l'angle des rues Sarrail et Palissy, concernait une emprise de 20 000 m², mais la présence d'arbres a limité l'accessibilité de la parcelle à 18 500 m². Vingt-six tranchées ont été ouvertes, totalisant une superficie de 2 106 m², soit 10,28 % de la surface totale du projet.

Malgré un sous-sol considérablement bouleversé par quatre anciennes tours d'habitation et ses aménagements et réseaux connexes, les sondages ont permis de documenter ce secteur de l'agglomération

troyenne jusque-là faiblement exploré par l'archéologie préventive.

Les trente-deux faits archéologiques découverts se rattachent principalement à la catégorie des fosses de marcottage de la vigne, attribuées à la période Moderne. Trois segments de deux fossés s'inscrivent dans la trame parcellaire telle qu'elle est figurée sur le Cadastre dit napoléonien. Des éléments d'un hypothétique enclos fossoyé quadrangulaire de la fin du Moyen Âge constituent la découverte la plus notable de l'opération.

On note que les remblais liés à la construction comme à la démolition des anciennes tours d'habitation recouvrent les vestiges creusés dans la craie sur une épaisseur oscillant entre 0,95 et 1,4 m. Par endroit, les réseaux et aménagements liés à ces tours ont impacté

le sous-sol sur une profondeur supérieure à 2,1 m, détruisant vraisemblablement de potentielles structures archéologiques.

Antoine GUICHETEAU

LA-MOTTE-TILLY

Les sables de la Trematte

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain

Une deuxième intervention au lieu-dit *les sables de la Trematte* s'est déroulée du 26 octobre au 1^{er} décembre 2016. Cette seconde phase a permis d'appréhender, sur 1,5 ha, quatre grandes périodes chronologiques.

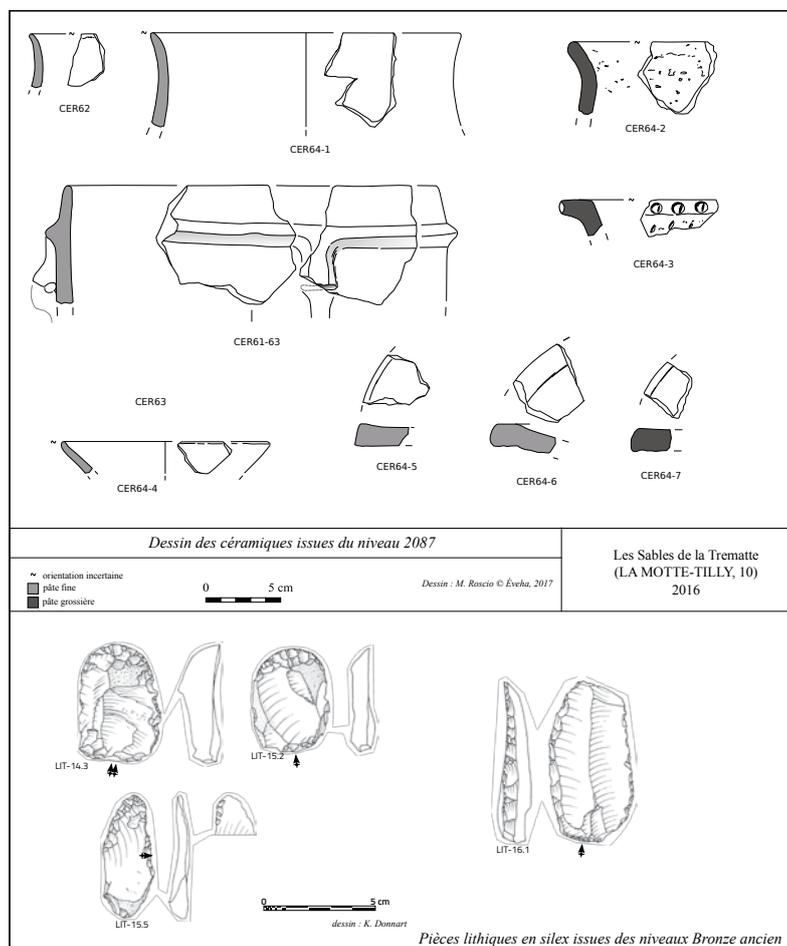
Le début et la fin de l'âge du Bronze sont reconnus. Le Bronze ancien est perceptible par deux niveaux contenant du mobilier archéologique (céramique, lithique, faune). Le Bronze final est observable sur le site par un niveau, deux fosses de combustion à pierres chauffées et deux autres fosses. Le mobilier céramique

et des datations au radiocarbone permettent l'attribution chronologique.

L'âge du Fer est repéré uniquement par les datations au radiocarbone. Un bâtiment à abside a été mis au jour ainsi qu'une palissade. Cette occupation se situe à La Tène ancienne-La Tène moyenne (LTB-LTC1).

Durant l'Antiquité, deux fossés parallèles indiquent certainement un axe de circulation. La dernière période concernée est plus récente : deux fossés et des ornières appartiennent à la phase moderne/contemporaine.

Angélique SERGENT



LA-MOTTE-TILLY, les sables de la Trematte
Mobilier archéologique issu des niveaux du
Bronze ancien
(dessins : M. ROSCIO et K. DONNART)

LA-RIVIÈRE-DE CORPS

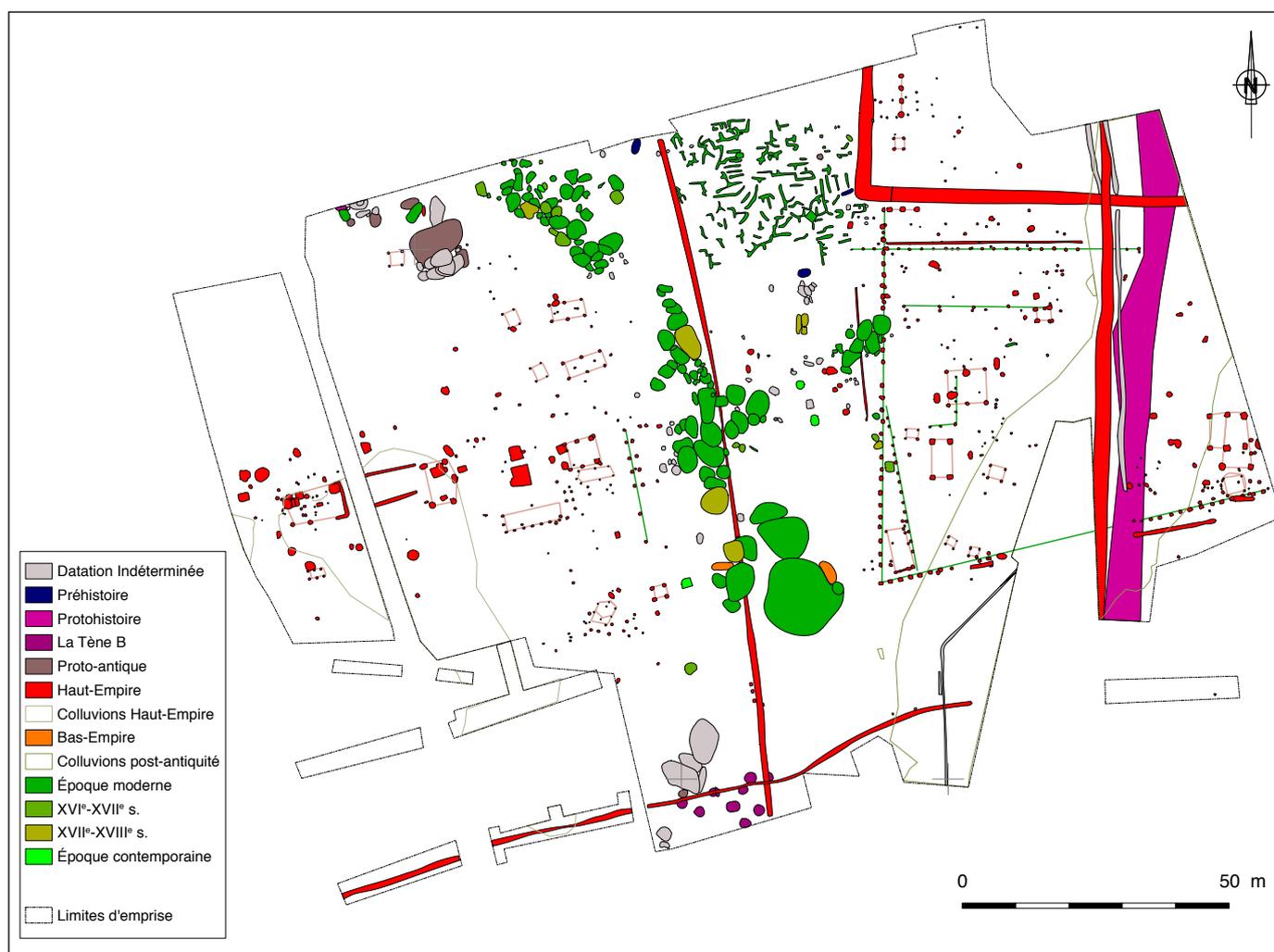
Rue Neuve

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

En amont d'un projet de lotissement sur la commune de La-Rivière-de-Corps, à l'est de la ville de Troyes, un diagnostic mené entre octobre et novembre 2006 par M. Kasprzyk (Inrap) a permis la mise au jour d'un site principalement attribuable à la période romaine sur la partie nord de l'aménagement. Libérés de toute contrainte archéologique, les deux tiers sud de la surface ont été aménagés et la partie nord abandonnée. En 2015, suite à la reprise par un autre aménageur de ce projet, une fouille a été réalisée sur une superficie de près de 2 ha. L'opération s'est déroulée au printemps-été 2016 et a permis de mettre au jour trois fosses en Y sans datation et de confirmer l'existence d'une batterie

de silos datés de La Tène et une occupation majeure, dispersée sur toute l'emprise, datée du Haut-Empire, principalement de la période augustéenne au début ou courant du II^e s. de n. è.

L'occupation principale semble être structurée en aire ouverte, bien qu'un fossé au sud et la vision limitée qu'offre l'emprise puissent remettre en cause cette hypothèse. Dans cet espace, à l'ouest, plusieurs bâtiments de module rectangulaire et orientés majoritairement est-nord-est/ouest-sud-ouest peut-être associés à un fossé nord-sud et fonctionnant avec des celliers, une cave et des puits, semblent encadrer un



LA-RIVIÈRE-DE-CORPS, rue Neuve
Plan général des vestiges par occupation chronologique
(topographie : T. MABIRE, DAO : A. DELAUNAY)

espace « vide » d'un *minimum* de 2 000 m². À l'est, un ruisseau canalisé à l'Époque romaine semble avoir joué un rôle important dans deux occupations vraisemblablement distinctes mais peut-être successives. La première au sud-est forme un enclos palissadé d'au moins 3 600 m² de superficie et semblant continuer à l'est en dehors de l'emprise. À l'intérieur de cet espace, plusieurs bâtiments d'orientation générale nord/sud ont été mis au jour ainsi que des fosses et une possible partition interne de l'espace et une éventuelle modification de la palissade. La seconde au nord-est n'a été appréhendée qu'à travers un fossé d'orientation est-ouest présentant un retour vers le nord à l'ouest et disparaissant hors emprise à l'est comme au nord laissant envisager un enclos fossoyé de moyenne à grande dimension. La superficie de cet enclos, 1 700 m², est une dimension minimale. Seul un possible petit édifice de type grenier et une série de quatre gros trous de poteau pouvant potentiellement s'apparenter à des poteaux d'un édifice sur faîtière centrale et parois

extérieures légères témoignent d'une occupation de l'espace interne de cet enclos.

Le site semble abandonné au début ou courant II^e s. mais il est fréquenté au IV^e s. comme l'atteste la mise au jour d'un four dont la destination précise n'a pu être déterminée. Cette structure ainsi qu'une seconde, elle aussi attribuée au IV^e s., ont été découvertes sous les comblements de fosses d'extraction de matériaux sableux sur une lentille semi-elliptique traversant le chantier selon un axe nord-sud. Ces fosses, regroupées en grappes, semblent avoir été creusées et comblées pendant l'Époque moderne, probablement entre les XVI^e s. et XVII^e s. Un espace situé entre ces fosses (à l'ouest) et le fossé d'enclos (à l'est) semble avoir accueilli une culture de vigne probablement pendant la même période. Quelques comblements témoignent d'une fréquentation du terrain à l'Époque contemporaine.

Antoine DELAUNEY

Âge du Bronze

LA-VILLENEUVE- AU-CHÂTELOT

Les Champieux, phase 2

La fouille préventive réalisée à La Villeneuve-au-Châtelot, *les Champieux*, est intervenue dans le cadre de l'exploitation d'une carrière de sable par la SA SOBÉMO. L'opération prévue sur 4,4 ha a été scindée en deux phases (3,1 ha à l'automne 2016, 1,3 ha à l'automne 2017). La première phase a révélé l'existence d'un habitat ouvert de l'âge du Bronze avec près d'une trentaine de bâtiments sur poteaux répartis en différents lieux de la fouille, deux vase-silos et quelques fosses. Les bâtiments ont un plan simple à quatre ou six poteaux même si des plans plus complexes existent.

Le mobilier est peu abondant.

L'opération s'étant déroulée sur deux années et donnant lieu à la réalisation d'un seul rapport, cette note se réfère aux résultats préliminaires, une notice complète, incluant l'emprise totale de la fouille et l'ensemble des données, sera présentée dans le *Bilan scientifique régional 2017*.

Benoît PESCHER

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

LA-VILLENEUVE- AU-CHÂTELOT

Les Communes, phase 2B1

Suite au projet d'exploitation d'une carrière de granulats par la société Morgagni-Zeimett en 2011, une vaste

surface de fouille de 22 ha a été prescrite par le service régional de l'Archéologie. Le projet comprend plusieurs

Coupe longitudinale : les sondages 109 et 41



Exemple d'une base de poteau travaillé :

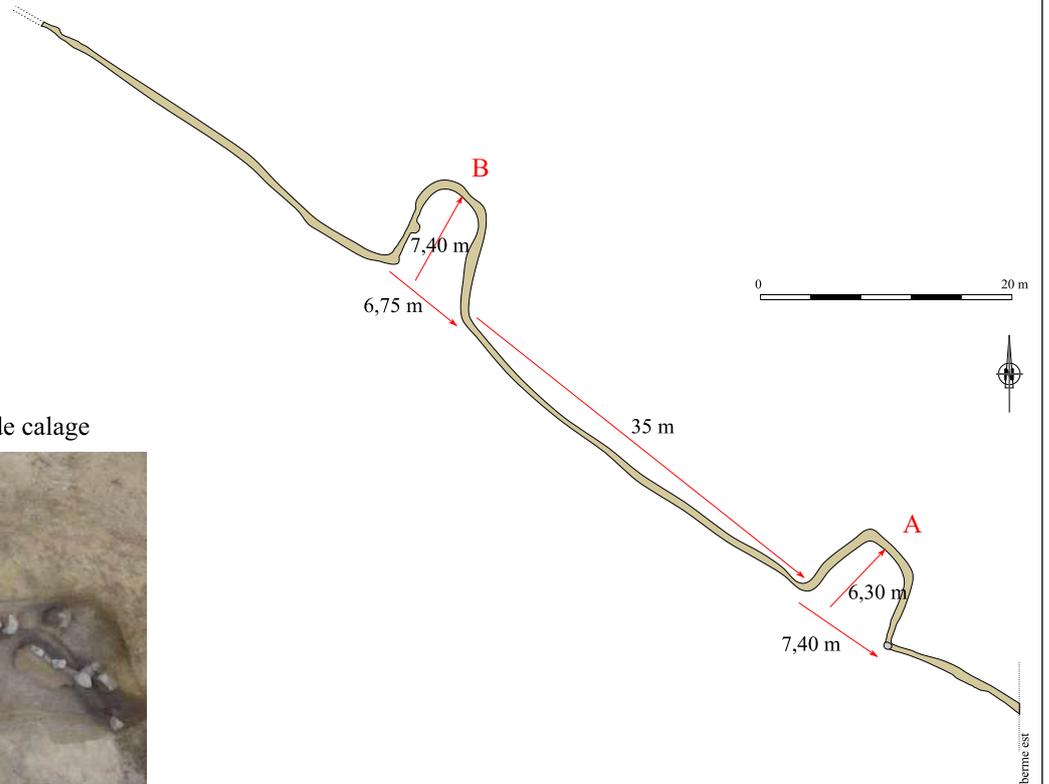
ORG 26, sd 77



Aménagement blocs et bois visible dans le sondage 115 :



Les omégas :



Oméga B, vue zénithale : mise en évidence des blocs de calage



LA-VILLENEUVE-AU-CHÂTELOT, les Communes, phase 2B1
Les aménagements au sein de la palissade : les blocs de grès, les bois, les traces de travail et l'oméga
(clichés : A. LEBRUN, D. RAVRY, L. AMAMI, E. MADEC, mise au net : D. RAVRY)

phases d'interventions archéologiques et débute en 2013. À ce jour 6 campagnes ont été menées totalisant 14,5 ha de fouille.

Situé dans la plaine alluviale de la Seine, le secteur est archéologiquement dense puisque limitrophe des communes de Pont-sur-Seine, Barbuise-Courtavant ou encore Marnay-sur-Seine qui livrent depuis près d'un siècle des vestiges allant du Néolithique à l'Époque romaine.

La commune de La-Villeneuve-au-Châtelot se situe à 50 km au nord-ouest de Troyes et à 5 km au nord-est de Nogent-sur-Seine. Une grande partie sud de la commune est située au cœur de la vallée de la Seine qui forme ici une large bande de 4 km. Une forte accumulation sédimentaire peut être observée du fait de la migration du cours de la Seine au fil du temps. Située sur la plaine crayeuse champenoise, La-Villeneuve-au-Châtelot s'installe sur des formations du Crétacé supérieur. L'ensemble de ces terrains est caractérisé par des secteurs déprimés et humides, dont l'altitude moyenne est de 67 m NGF, jalonnés par des rus et noues actives.

L'opération réalisée à l'automne 2015 (phase 2a), est localisée sur les parcelles 46 et 47 de la section ZK. Elle fait suite à la fouille réalisée par A. Ferrier (Éveha) entre 2013 et 2015 (Zone 1A) sur la parcelle 46 située immédiatement à l'est. Ces premières campagnes avaient permis la découverte d'un fossé palissadé dans lequel sont conservés de nombreux éléments en bois et macro-lithiques. Plusieurs phases d'occupation ont été identifiées. La première occupation, attestée par la présence d'une sépulture primaire à inhumation individuelle, date du Néolithique moyen. Le Néolithique récent offre les principaux vestiges, avec la palissade déjà reconnue sur les parcelles contiguës, et quelques fosses. Le Hallstatt trouve de nombreuses fosses, un fossé et quelques trous de poteau (dont deux bâtiments sur 4 poteaux). La Tène n'est représentée que par deux structures et le haut Moyen Âge par un seul trou de poteau. La proximité de la Seine a eu un impact important sur la conservation des vestiges : les anciens bras qui représentent 40 % de la surface fouillée ont pu faire disparaître des vestiges ou rendu leur lecture difficile mais ont aussi permis la conservation des éléments organiques.

La découverte majeure est l'aménagement particulier de certaines portions de la palissade : deux « oméga » s'y dessinent, distants l'un de l'autre de 35 m environ. Il s'agit d'un retrait du tracé vers le nord, dessinant une boucle étroite et courte de forme irrégulière. Ces aménagements pourraient correspondre à des entrées.

La conservation des pièces de bois est également aléatoire selon la nature du substrat, mais certains secteurs offrent de beaux alignements de troncs de chêne refendus qui ont pu être calés chronologiquement par la dendrologie. La partie du fossé 1015 traversant le paléochenal 1254 est le seul tronçon ayant permis la conservation des bois. Sur une longueur de 56 m, 70 planches et quatre branches ont été mises au jour.

La palissade, qui mesure 190 m de long, traverse l'emprise du sud-ouest au nord-est. Elle est constituée de chênes fendus tangentiellement de manière à obtenir de larges planches disposées côte à côte dans la tranchée. Des datations dendrochronologiques ont pu être pratiquées révélant un abattage en 3232 av. n. è. (étape 2 du Néolithique récent). Dans les niveaux sableux, seuls les calages sont préservés, ils dessinent en négatifs l'emplacement des planches plaquées contre les parois en général. Les planches étaient calées avec sept tonnes de blocs (soit 1243 blocs de grès) dont de très nombreux fragments de meules usées ou neuves. Elles ont été passées au feu pour être fragmentées et correspondre à un module utilisable dans la tranchée. Cette quantité sans équivalent interroge. S'agit-il d'opportunisme ou cette destruction volontaire revêt-elle une dimension symbolique, prend-elle le caractère d'un rite de fondation ? La matière première (essentiellement du grès) est d'origine locale mais l'ampleur de la communauté qui a produit ce matériel de mouture nous échappe.

La palissade, bien qu'interrompue par endroit, a pu être suivie sur près de 590 m et livre un total d'environ 410 pièces de bois et 1600 blocs (plus de neuf tonnes – données chiffrées intégrant les données issues de post-fouille encore en cours des campagnes de 2016 et 2017).

Sandy POIRIER, Benoit PESCHER,
Delphine RAVRY

MAIZIÈRES-LA-GRANDE-PAROISSE

Ancien aérodrome

Indéterminé - Contemporain

L'opération concerne un peu moins de 54 ha sur l'ancien aérodrome de Romilly-sur-Seine, occupant pour partie le terroir de la commune de Maizières-la-Grande-Paroisse. Plusieurs opérations ont déjà concerné les diverses parties de l'aérodrome, les pistes ayant été préservées avant cette phase. À l'automne 2016, le diagnostic a été entamé sur cette vaste emprise le long de la centrale solaire de Romilly-sur-Seine. Durant l'opération, la découverte d'un engin explosif, une bombe aérienne de 50 kg, a imposé une mise en sécurité et la demande à l'aménageur d'une détection pyrotechnique complète avant reprise de l'intervention (prévue en 2019). La prospection géophysique réalisée sur commande de l'aménageur a livré 300 impacts potentiels, qui après relevage des engins par la Sécurité Civile s'avèrent dénombrer : 21 bombes (dont une bombe explosive allemande de 250 kg, 15 bombes explosives américaines de 50 kg et cinq bombes incendiaires anglaises) et 135 mines antipersonnel de type Glassmines. Il sera nécessaire de se procurer un plan des relevages avant reprise de l'opération, d'autant que trois engins ont été détruits sur site par explosion.

D'un point de vue archéologique, l'opération a pour le moment livré une vingtaine de fosses, dont 15 contemporaines liées à l'activité ou au démantèlement des installations de l'aérodrome (gravats de bétons, plots d'ancrages d'ailes d'avions, enfouissements de déchets, etc.). Sept portions de fossés, dont certains contenant des réseaux désactivés complètent cette occupation récente, qui rappelle le a vu se substituer un camp de prisonnier à l'aérodrome durant la seconde Guerre Mondiale. Dix-neuf trous de poteau ont également été mis au jour, formant pour les deux-tiers des portions de palissades récentes. En ce qui concerne les vestiges anciens, deux fosses en « W » ont été testées par moitié lors de cette première phase, sans qu'aucun mobilier n'ait pu y être découvert.

La suite de l'opération permettra donc d'une part de poursuivre les recherches des vestiges anciens, et notamment d'explorer l'organisation éventuelle des fosses de piégeage, et d'autre part d'appréhender les traces d'occupation récente des lieux.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

MARIGNY-LE-CHÂTEL

La Tempête

Le site de Marigny-le-Châtel, *la Tempête*, se situe sur les plateaux crayeux dépendant de la Champagne sèche du Nogentais, à environ 1 km du petit cours d'eau de l'Ardusson, affluent de la Seine. Le présent diagnostic mené sur une étendue de 32 043 m², avec un taux d'ouverture de 10,8 % (3 459,26 m²), n'a pas permis la mise au jour de structures anthropiques ou d'artefacts

archéologiques. Il faut cependant souligner la présence de silex exploitables dans ces sols, qui apportent une information importante dans la recherche de nouvelles zones d'approvisionnement régionales.

François COUPARD

NOGENT-SUR-SEINE

Avenues Saint-Roch et
Général-de-Gaulle

Le projet de création d'une maison de retraite médicalisée sur le territoire de la commune de Nogent-sur-Seine (section AD, parcelle n° 117 et 118), porté par la Mairie de Nogent-sur-Seine, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique qui a été mis en œuvre en deux phases, l'une en 2015 et la seconde en 2016.

L'opération se situe à l'angle des avenues Saint-Roch et Charles-de-Gaulle, sur le terrain d'une ancienne

pépinière dont la superficie atteint 2 755 m².

L'ensemble des tranchées ouvertes au cours de cette opération (3694,4 m², soit 14,3 % de l'emprise) n'a pas permis de déceler la présence de vestiges sur l'emprise des parcelles diagnostiquées.

Pascal STOCKER

NOGENT-SUR-SEINE

Centre nucléaire

Monderne - Contemporain

Le diagnostic réalisé dans l'enceinte du Centre Nucléaire de Production d'Electricité CNPE à Nogent-sur-Seine fait suite à un projet d'aménagement d'un parking à ciel ouvert sur une superficie initiale de 29 700 m². Seuls 10 710 m² ont été en réalité accessibles, et 4 37,9 m² ont été ouverts, soit 4,1 % des terrains disponibles.

Les couches sédimentaires mises au jour consistent en des sédiments de remblaiement, de nature sableuse, argileuse ou argilo-marne plus ou moins mélangés

et parfois associés à des déblais de construction probablement liés à la mise en œuvre des infrastructures de la centrale nucléaire.

Le sous-sol étudié est dépourvu de tout vestige archéologique ou trace d'activité antérieure à la période moderne ou contemporaine.

Rodrigue TSOBGOU AHOUPE

PAYNS

Les Grandes Essertes et
les Grandes Communes

Un diagnostic archéologique a été mené suite à une demande de renouvellement et d'extension d'autorisation d'exploiter une carrière d'alluvions anciennes, sur les parcelles cadastrées AB 314 à 336. L'opération menée sur une surface de 20 000 m² a conduit à l'ouverture de 33 sondages sur 2 269 m², soit

11,34 % de l'emprise totale et 12,23 % de la surface accessible (18 552 m²). Deux trous de poteau et un petit tronçon de fossé non datés ont été mis au jour.

Sylvain CANET

PONT-SAINTE-MARIE

52 avenue Jean Jaurès

Protohistoire

Un diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Pont-Sainte-Marie, située au nord-est de l'agglomération de Troyes. La zone sondée de 1 929 m² se situe dans le centre nord de la commune, à quelques centaines de mètres du vieux bourg, au 52 de l'avenue Jean Jaurès, au lieu-dit *le Noyer au Chêne*. Les huit sondages effectués (218,6 m², soit 11,3 % de la superficie totale) sur l'emprise de ce diagnostic

ont conduit à la découverte de trois structures archéologiques. Le petit bâtiment que composent ces poteaux est supposé de plan carré se rapprochant du module des greniers surélevés protohistoriques. Aucun élément de datation n'a été découvert pour confirmer ou infirmer cette datation.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

ROMILLY-SUR-SEINE

Plateforme environnementale

Le diagnostic archéologique préalable au projet d'extension d'une plate-forme environnementale a été mené à Romilly-sur-Seine. L'opération réalisée sur une surface de 6 182 m² a conduit à l'ouverture de 12 sondages (685,55 m² soit 11,1 % de l'emprise).

Quatre trous de poteau, de datation indéterminée, ont été mis au jour dans trois des sondages. L'un d'eux contient des petits fragments de bois conservés, probablement issus du poteau, et un petit charbon de bois. Les structures apparaissent dans le substrat géologique crayeux altéré, à une profondeur relativement importante, sous d'épais remblais de

graviers et de craie.

Un horizon intermédiaire, d'épaisseur souvent restreinte, est constitué d'un sédiment noir organique tourbeux avec petits gravillons et nodules de craie mêlés. Une petite malacofaune a également été observée. Ce niveau, interprété comme le sol naturel enfoui d'une zone de marécage, probablement remaniée et nivelée à des fins d'assainissement, n'a livré aucun mobilier archéologique datant sa formation.

Sylvain CANET

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

La Pointe à la Graisse,
rue Paul Valéry

Un diagnostic archéologique a été mené sur la commune de Rosières-près-Troyes, au lieu-dit *la Pointe à la Graisse*, située dans le sud de l'agglomération

troyenne, dans le cadre d'un projet de lotissement, sur une emprise de 10 053 m². 2 000 m² n'ont pas été accessibles en raison de la présence d'amiante

dans les dalles de béton d'une école démolie. Les 14 sondages effectués ont permis d'ouvrir environ 920 m², soit 11,8 % de la superficie prescrite. Malgré un contexte archéologique alentour très riche, aucune

découverte n'a pu être faite sur cette parcelle.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

Moyen Âge

ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

Les Déforts, le Capucin

Un diagnostic archéologique réalisé à Rosières-près-Troyes, commune située à environ 5 km au sud-ouest du centre historique de Troyes, au lieux-dits *les Déforts* et *le Capucin*, a révélé la présence d'une petite occupation agricole d'Époque médiévale délimitée au nord et au sud par deux fossés orientés est-ouest. À l'intérieur de cet espace est développée une activité agricole, caractérisée par des traces de plantations

d'arbres ou d'arbustes fruitiers et un bâtiment sur poteau éventuellement destiné au remisage de l'outillage. 2 356 m², soit 14,2 % de la surface prescrite (16 710 m²) dans le cadre du projet immobilier ayant initié l'opération, ont été ouverts.

Aurore LOUIS

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

ROUILLY-SAINT-LOUP

Ancien cimetière paroissial

Un diagnostic archéologique réalisé en amont du projet de réaménagement par la municipalité de l'ancien cimetière paroissial de la commune de Rouilly-Saint-Loup, a été réalisé sur une emprise de de 1 105 m². La présence d'arbres et d'arbustes limite la surface disponible à environ 650 m². 65,7 m² ont été ouverts au moyen de cinq tranchées, soit 6 % de la superficie totale du projet et 10,1 % de la surface accessible. La parcelle concernée correspond à l'ancien cimetière paroissial de la commune, dans ses limites figurées sur le cadastre de 1832. Le lieu d'inhumation semble avoir été en usage depuis le Moyen Âge jusqu'aux années 1950.

Les sondages ont permis de mettre en évidence la continuité de l'occupation funéraire de la parcelle depuis le Moyen Âge central jusqu'au milieu du XX^e s. L'occupation médiévale est attestée par la stratigraphie et de rares éléments mobiliers parmi lesquels figurent

trois monnaies du second Moyen Âge. Les premières sépultures rattachées à la période sont creusées dans un limon jaune compact. À partir de la fin du Moyen Âge, la densification de l'espace funéraire s'accroît, puisque ce sont près de 17 sépultures qui ont pu être détectées sur moins de 30 dans une seule tranchée. La présence d'épingles en alliage cuivreux indique un probable mode d'inhumation en lindeuil. L'absence de limites visibles de fosses sépulcrales, pour la plupart des sépultures de l'Époque moderne, est à noter. La datation de cette phase est corrélée par deux analyses radiocarbones. Enfin, quatre caveaux construits en matériaux Industriels — ciments et briques notamment — témoignent de la continuité de la vocation funéraire des lieux jusqu'au déplacement du cimetière communal en dehors du bourg en 1950.

Antoine GUICHETEAU

SAINT-ANDRÉ- LES-VERGERS Stade de rugby

L'opération de diagnostic réalisée à Saint-André-les-Vergers, dans le cadre de la construction d'un stade de rugby, a permis d'identifier 38 vestiges archéologiques répartis sur 48 703 m² : 21 sections de fossé, six fosses, quatre trous de poteau, trois niveaux de circulation, une tranchée mécanique et un chablis. 5 297 m² ont été ouverts, soit 10,7 % de la surface totale du projet (48 703 m²).

Des traces d'occupation humaine fugaces ont été mises en évidence pour la période romaine (une fosse) et le Moyen Âge classique (une fosse). Quelques fosses, trous de poteau et fossés de datation indéterminée complètent probablement ces installations.

La mise au jour d'un grand enclos, matérialisé par un puissant fossé en « V » de 2,75 m à 4,40 m de large pour une profondeur de 1,50 m dans la zone sud de l'emprise, est la découverte principale de cette opération. Cette structure fait écho au fossé repéré lors

de la fouille d'Échenilly réalisée sur la parcelle en limite méridionale de cette opération (Riquier, 2010). L'enclos identifié englobe une surface d'environ 1,2 ha et s'étend probablement vers l'est. Une fonction de délimitation parcellaire et de drainage peut être envisagée. L'attribution chronologique de ce vestige reste large, en l'absence d'éléments datant, et se situe entre la fin du XI^e s. et le XVIII^e s.

Un axe de circulation actuel traverse l'emprise d'est en ouest. Le sondage réalisé dans cette structure montre qu'il reprend en partie le tracé d'un axe plus ancien, peut-être contemporain de l'enclos.

Ainsi, cette opération permet de compléter les informations, déjà nombreuses, sur l'occupation du territoire d'Échenilly aux périodes médiévale et moderne.

Sandrine VISTEL

SAINT-GERMAIN Chemin du Marais

La commune de Saint-Germain est située au sud-ouest de l'agglomération troyenne, dans la Champagne crayeuse, sur la vallée du Linçon. Le diagnostic mené au lieu-dit *chemin du Marais*, sur une surface de 5 000 m², n'a pas conduit à la mise au jour de structures anthropiques ou d'artefacts archéologiques. 711,47 m² soit 11,04 % de la surface prescrite ont été sondés au moyen de 13 tranchées disposées en quinconce.

On peut souligner la présence d'un niveau humifère correspondant à de la tourbe. Aucune trace de son exploitation n'a pu être mise en évidence. De même, aucun assèchement ou drainage anthropique de la parcelle n'a pu être détecté.

François COUPARD

SAINT-LYÉ

Pilaout

Néolithique - Indéterminé

Ce diagnostic mené en 2016 sur le lieu-dit *Pilaout* à Saint-Lyé a été motivé par l'aménagement d'une déchetterie intercommunale. La prescription concerne 7 560 m² et la surface ouverte par les sondages est de 990 m², ce qui correspond à 13,1 % de la superficie du projet.

Trois fosses, dont une seule est attribuée chronologiquement, se situent sur le pourtour de la petite dépression du sondage 3, qui pourrait être une source colmatée peu éloignée de la source existante du *Pilaout*. Sans qu'un lien chronologique entre elles puisse être assuré, d'autant qu'une source peut fonctionner sur une longue période, il est envisageable que ces fosses aient été aménagées en vue de piéger

le gibier à ses alentours. En termes de chronologie, tout juste peut-on affirmer que la structure 1002 est datée du Néolithique récent (datation radiocarbone sur charbon prélevé en surface), et observer qu'aucun autre vestige contemporain n'a été découvert sur cette zone ou dans les environs lors des opérations précédentes.

Une quatrième structure qui semble être un puits avec un bouchon crayeux couvrant un vide important a été découverte à l'ouest de la parcelle, non loin de la route. Celui-ci n'a pu être daté ni exploré plus avant lors du diagnostic.

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

SAINTE-MAURE

Les Troprès

Moderne - Contemporain

Cette opération de diagnostic archéologique a été réalisée au lieu-dit *les Troprès*. Sur les 8 501 m² de superficie totale, 10 tranchées disposées en quinconce ont été réalisées pour une surface ouverte de 969 m², soit un taux d'ouverture de 11,4 %.

La succession stratigraphique observée au sein de l'emprise consiste uniquement en un horizon de terre

végétale plus ou moins mêlé à un limon brun meuble (0,30 m) surplombant la craie franche.

Des structures de fosses de plantation des périodes modernes ou contemporaines au remplissage limoneux brun meuble ont été mises au jour.

Rodrique TOBGOU AHOUE

SAINTE-SAVINE

Parc du Grand Troyes, phase 1

Contemporain

Un diagnostic a été mené au lieu-dit *parc du Grand Troyes* à Sainte-Savine⁶, sur une emprise de 94 874 m². 10 372,7 m² soit 10,9 % des terrains ont été sondés. L'opération a révélé la présence de fosses

de plantations, de quelques fossés, probablement de parcellaire, sans toutefois pouvoir les dater avec précision.

De plus, quelques fosses dont la fonction est inconnue et une multitude de chablis ont été mis au jour. Aucun mobilier n'a été identifié sur l'emprise du projet, permettant d'envisager qu'aucun habitat n'a été

découvert. Les anomalies du *parc du Grand Troyes* sont donc très probablement liées à des cultures, sans doute récentes.

François COUPARD

Mésolithique - Moderne

SAVIÈRES

Rue de la Cour Saint-Phal

Le diagnostic mené rue de la Cour Saint-Phal, sur la commune de Savières représente une ouverture de 216 m² environ (soit 17,16 %) sur une surface prescrite de 1 260 m², prairie en jachère au cœur d'une zone résidentielle. De nombreux creusements anthropiques ont été mis au jour au vu de la surface décapée. Ces faits regroupent un à plusieurs bâtiments sur poteaux, une potentielle structure de stockage de type silo,

plusieurs fosses, un tronçon de fossé ainsi qu'une fosse probablement datable du Mésolithique. Le mobilier découvert dans des fosses à proximité du bâtiment sur poteau est sans doute attribuable à l'Époque moderne.

François COUPARD

Moderne

TORVILLIERS

La Terre aux Poules

Le projet de construction d'une jardinerie a motivé la réalisation d'un diagnostic sur une superficie de 12 000 m². Une ouverture de 1 400 m² a été réalisée, soit 11,6 % de la surface totale.

La commune de Torvilliers se situe dans la Plaine de Troyes, à environ 8 km à l'ouest de la métropole auboise. Si la construction de quelques pavillons a été précédée de diagnostics, ce sont essentiellement les ZAC dites de Torvilliers/Troyes et parc du Grand Troyes qui ont motivé la réalisation d'opérations contiguës sur plusieurs dizaines d'hectares. Entre ces deux grands pôles, un terrain de 1,2 ha va voir s'implanter une jardinerie, au pied de la butte de Montgueux.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence des fosses de plantation associées à la culture de la vigne et remontant au moins à la période moderne (XVII^e-XVIII^e s.). Les limites de ces fosses et un fossé linéaire suggèrent l'existence de deux parcelles selon une orientation compatible avec le cadastre napoléonien de 1809. La densité des réseaux de fosses indique vraisemblablement une culture de la vigne sur le long terme. Aucun autre indice archéologique n'a été mis en évidence.

Vincent MARCHASSEAU

TROYES

29 avenue des Martyrs
de la Résistance, phases 1 et 2

Moderne

Un programme phasé de restructuration et d'extension des bâtiments d'accueil et d'hébergement du Foyer du Labourat à Troyes, initié par la société Mon Logis Groupe Plurial, est à l'origine d'une première phase de diagnostic archéologique ayant concerné une surface de 7 064 m² (5 300 m² accessibles) impactée par les phases 1 et 2 du projet initial. Cette intervention se présente dans la continuité d'un premier diagnostic réalisé en 2015 sur des parcelles jouxtant au sud la nouvelle emprise.

Plusieurs écoulements, certains naturels et d'autres aménagés, avaient été différenciés et caractérisés en 2015. Cinq nouveaux sondages (96 m²), rapprochés du cours de la Fontaine Rivière, ont confirmé quatre phases de sédimentation. À une séquence dynamique dont témoignent des chenaux creusés dans les formations de grèves sous-jacentes, succède une séquence passive

caractérisée par la présence de gouttières de crues et de décrues. De nouvelles coupes confirment ensuite deux phases de sédimentation lente, la première à matrice argileuse dominante propre à des dépôts de rive, la seconde limon-argileuse mêlant sédiments alluviaux et colluvions de ruissellement et d'érosion. Ces derniers dépôts ont fait l'objet de remaniements à l'occasion du creusement de fossés de drainage ouverts. Aucun effet de rive par aménagement boisé et aucun indice de franchissement du cours d'eau n'a été relevé sur cette nouvelle emprise.

Ce diagnostic confirme également une urbanisation très récente du secteur, encore situé en zone inondable au milieu du XIX^e s.

Gilles DEBORDE

TROYES

Quartier Planche Clément

Moyen Âge - Moderne

L'opération de diagnostic conduite au centre de la commune de Troyes, à l'emplacement du quartier Planche Clément, sis entre les rues de la Planche Clément, Neuve-des-Bains et Marguerite Bourgeoys est placée en amont d'un important projet de réhabilitation et reclassement urbain du secteur par l'agence d'immobilier public Troyes Habitat. Ce diagnostic concerne une emprise de 15 000 m², mais seuls 8 700 m² ont été accessibles en raison de la présence de bâtiments finalement réhabilités, conservés ou non démolis au moment de l'intervention, ainsi que la conservation d'arbres classés. 900 m² ont été ouverts, soit 6 % de l'emprise.

Dès l'Antiquité, le développement urbain de la ville de Troyes a été contraint par son environnement topographique, à la confluence de deux bras de Seine, au cœur d'un espace humide traversé par de multiples petits cours d'eau.

Dès la fin du XII^e s., le secteur est asséché et assaini

par les différentes dérivations et ramifications de la rivière, dessinant un important maillage hydraulique qui se jette dans les fossés périphériques dont les tracés confèrent à la ville une forme de « Bouchon de Champagne ».

L'emprise du diagnostic est située dans la tête de ce bouchon, dans le quart sud-est. Au vu du contexte historique et archéologique entourant la parcelle, trois problématiques ont été dégagées : il s'est agi dans un premier temps d'évaluer la présence éventuelle du canal de la Planche Clément et potentiellement, de la courtine du rempart du XII^e s., localisé à proximité immédiate de l'emprise. Il importait également de préciser la raison pour laquelle cette parcelle est intégrée à l'intérieur des murs du XIII^e s. (agrandissement de l'espace domestique, implantation d'activités artisanales, espace dédié, etc.). Enfin, il semblait intéressant de confirmer ou non la présence de jardins à cet endroit tout au long de la période moderne comme mentionné sur les plans anciens.

Le diagnostic a également permis de documenter des structures plus récentes et déjà bien attestées, comme les établissements de bains du XIX^e s.

Les découvertes faites dans les treize sondages répartis sur l'emprise ont permis de mettre en évidence cinq périodes chronologiques, du XII^e s. au XIX^e s., marquant les évolutions structurelles de l'occupation.

Un bruit de fond du second Moyen Âge (période 1)

La période du XII^e s. est caractérisée par trois petits fossés et quelques fragments de céramique. Ces éléments apparaissent en position résiduelle dans les niveaux les plus bas des sondages 1, 3, et 7, à une altitude moyenne de 104 m NGF. Ils ont été charriés avec les gravillons calcaires déposés lors d'un débordement de Seine (10014) ou simplement mélangés et redéposés dans l'horizon de terre de jardin bien calé chronologiquement dans le milieu du XIV^e s. (70004) ou dans le niveau de limon argilo-sableux beige gris avec de nombreuses traces d'oxydation et traces carbonatées qui scellent l'abandon du chenal 3006.

Un premier réseau de fossé ?

Trois petits fossés orientés nord-sud, ont été mis au jour dans les sondages 4, 5, 6 et 10. Ils apparaissent autour de 104,00 m NGF et sont encaissés dans le substrat de sable. L'absence de mobilier datant dans les comblements ne permet pas de dater l'abandon de ces structures mais leur position stratigraphique sous les niveaux du milieu du XIV^e s. indique qu'ils aient été en activité à une période antérieure comprise entre le XII^e s. (date des premières céramiques) et le XIV^e s.

Une première occupation structurée dans la seconde moitié du XIV^e s. (période 2, phase 1)

À la période 2-1 apparaissent les premiers indices d'une occupation plus structurée. Le secteur est drainé et des bâtiments sur solins de craie sont bâtis en front de rues. Ces structures sont insérées dans les niveaux de recouvrement des structures précédentes et dans un horizon d'occupation bien daté de la seconde moitié du XIV^e s.

L'implantation d'un nouveau réseau de chenaux et de fossés

Le réseau de drainage est amélioré et développé. Les anciens petits fossés drainants, orientés nord-sud, sont remplacés par deux chenaux principaux barrant l'emprise d'est en ouest, sur lesquels sont greffés des fossés de plus petites dimensions. La définition de ces structures reste à préciser, entre petits bras de Seine naturels canalisés et fossés creusés volontairement.

Ainsi, deux courants d'eau dénommés chenaux ont été mis en évidence dans la moitié sud de la parcelle. Ils mesurent entre 3 et 4 m de large pour une profondeur conservée d'environ 1,50 m.

Ils apparaissent à l'altitude de 104,31 m NGF. Des aménagements ont été mis au jour dans les chenaux. Les soutènements de berges sont composés de pieux verticaux en bois fichés à espacement régulier et taillés de mortaises, entre lesquels sont insérées des planches (40012, 30013). Deux sortes de pieux sont mis en œuvre avec d'un côté des piquets en bois blanc légers de section circulaire d'environ 0,05 m de diamètre, et de l'autre, des pieux de section carrée de 0,10-0,15 m de côté aménagés de mortaises. Les aménagements à vocation potentiellement domestique ou artisanale correspondent à un système de deux alignements de pieux, disposés perpendiculairement au milieu du chenal (20014), formant des sortes de cloisonnements. Cet ensemble pourrait être interprété comme un aménagement destiné à une activité nécessitant un travail en eau douce (trempage, pêcherie, etc.). Les talus de berges sont également travaillés, comme en témoigne un petit décroché à angle droit taillé le long de la berge nord du chenal A (40065). Ce surcreusement forme une retenue dans laquelle le débit de l'eau est ralenti.

Les structures domestiques

L'activité domestique est caractérisée par des bâtiments d'habitat, présents dans les sondages 7 et 6, et par des fosses de stockage. Ces structures ne semblent pas fonctionner ensemble car elles apparaissent dans des zones distinctes de l'emprise avec un développement des bâtiments dans la moitié sud de la parcelle tandis que les fosses sont implantées dans la moitié nord. Les bâtiments sont assez mal conservés et seuls quelques murs sur solins de craie sont préservés. Un chemin (7001) est accolé au bâtiment 701. Il est matérialisé par une succession d'ornières imprimées dans le niveau d'occupation 70004. Elles mesurent en moyenne entre 0,30 et 0,40 m de large pour une profondeur de 0,20 m. Elles sont comblées de blocaille de craie mêlée de fragments de terre cuite architecturale dans une matrice argileuse brun moyen très compacte (70002). L'induration de ce niveau indique un tassement important et une fréquentation importante de ce chemin.

Plusieurs séries de fosses ont été mises en évidence sur le secteur. Dans le sondage 10, sept fosses ont été mises au jour. Le premier module de fosse correspond aux structures à ouverture large et creusement à profil en « U ». Leur diamètre de surface est compris entre 1,04 m (10007) et 1,10 m (10008). Elles sont profondes d'environ 0,20 m. Le second module correspond aux creusements à ouverture réduite, autour de 0,70 m et à profil en « V » (10003, 10005).

Le développement de l'occupation de la fin du XIV^e s. au milieu du XV^e s. (période 2, phase 2)

La période 2-2 est marquée par la persistance du réseau hydraulique mis en place à la période précédente et sa maintenance par l'ajout de petits fossés annexes et par le développement de l'activité domestique. Au début de la période, les structures domestiques antérieures sont comblées. C'est notamment le cas des fosses 10007 et 10008, comblées respectivement de limon argilo-sableux brun gris comprenant quelques cailloux de craie, de fragments de TCA et de mobiliers (100013) et de limon argilo-sableux brun gris comprenant de nombreux cailloux de craie, de nombreux fragments de TCA, de charbons de bois et de mobiliers (100014). Les fragments de céramique indiquent que ces fosses sont comblées et abandonnées au cours de la période 3.

L'activité hydraulique

Les chenaux et les fossés mis en place à la période 2-1 sont toujours en activité à la période 2-2. Le chenal A est amendé de deux fossés annexes (3007 et 4005). Le fossé 3007, localisé dans l'angle nord-est du sondage 3, n'a pu être entièrement dégagé et ses dimensions restent inconnues. Il est orienté nord-est/sud-ouest (45°est) et apparaît à une altitude proche de celle du chenal A (104,10 m NGF). Le fossé 4005 est apparu dans le sondage 4. Il est orienté nord-ouest/sud-est (110°est) et apparaît à l'altitude de 104,15 m NGF. Le profil du creusement est légèrement différent de celui du chenal A avec des parois plus verticales et un fond plat. À l'ouverture, il est conservé sur une largeur d'1,90 m et une profondeur de 0,40 m. L'altitude basse du creusement est située à 103,88 m NGF, encaissé dans les niveaux de débordement et de recouvrement de la période 1. Le fossé 6005 est le seul fossé aménagé de pieux en bois (60019). Ils sont alignés suivant un axe nord sud, perpendiculairement au sens de circulation de l'eau et semblent former une petite retenue d'eau.

L'activité domestique

L'activité domestique mise en évidence dans le sondage 7 à la période précédente, perdure à la période 2-2. Le second état du bâtiment est matérialisé par le mur 7002 en appareil de petits blocs de craie liés au mortier de chaux (70011). Ce mur est implanté dans un remblai de construction de limon argilo-sableux brun moyen très fin sans mobilier (70031). Il est probable que le chemin ne soit plus en activité.

Deux fosses ont été mises en évidence dans le sondage 3. La fosse 3002 accuse un plan ovale et un profil en « U », comblé de limon très argileux brun gris contenant quelques nodules crayeux, des fragments de tuiles et du mobilier (30004). La vaisselle en céramique

correspond à quatre individus à glaçure ombrée verte partielle, à engobe ocre et glaçure monochrome jaune. La fosse 3003 à plan ovale et profil à fond arrondi est comblé de limon argileux gris brun contenant des cailloux de craie et des fragments de tuiles (30007).

Transformation de l'occupation entre la seconde moitié du XV^e s. et le début du XVI^e s. (période 3)

Les structures de la période 2 sont scellées par le troisième niveau de débordement et d'assèchement du secteur, horizon P3, composé d'un niveau de limon argileux gris clair contenant des traces d'oxydation verdâtre et un peu de sable et d'un niveau d'argile gris clair comportant des traces d'oxydation orangée. La nouvelle occupation, consistant en un nouveau réseau hydraulique remplaçant le précédent, est implantée dans cet horizon.

Le nouveau réseau hydraulique

Au cours de la période 3, le précédent système hydraulique est abandonné. Il est remplacé par un nouveau chenal, orienté perpendiculairement aux précédents chenaux et situé à l'extrémité sud-ouest de la parcelle. Il est complété par de petits fossés qui reprennent le tracé du premier réseau.

L'activité domestique

Les structures d'habitat semblent subir une translation vers l'intérieur de la parcelle. Le bâtiment 701 dans l'angle sud-ouest de la parcelle est abandonné et remplacé par la création d'un fossé. En revanche, le bâtiment 603 est développé avec l'ajout d'un second état de construction.

Disparition des fossés et création de jardins au XVI^e s. (période 4)

Au XVI^e s., les occupations précédentes sont totalement abandonnées et le secteur est entièrement nivelé.

Les terres de jardin

Le secteur est ensuite entièrement recouvert par un important horizon scellant les structures des périodes 2 et 3. Cet horizon est composé de trois niveaux différents d'accumulation de terre de jardin. Le niveau inférieur est composé de limon argilo-sableux brun moyen contenant des traces d'oxydation verdâtre ou orangées, des fragments de tuiles et des charbons (40024, 50004, 90009, 70007). Le niveau intermédiaire de limon argileux, un peu sableux de couleur gris moyen, comprenant quelques petits graviers calcaires, quelques fragments de tuiles et petits nodules de craie (10007, 30003, 40025, 60006, 70004, 90009, 100003) est recouvert par le niveau supérieur de limon argilo-

sableux brun avec traces d'oxydation contenant des fragments de céramique et de tuiles (20003, 30022, 40033, 60008, 70006, 120003, 130005).

Conclusion

Le diagnostic archéologique conduit sur la parcelle sise entre les rues de la Planche Clément, Neuve-des-Bains et Marguerite Bourgeoys a révélé un quartier occupé dès le XIV^e s. et bien implanté dans un contexte d'activités domestiques et artisanales, organisées

autour des multiples petits bras de Seine. Tout au long des cinq périodes d'occupation, les aménagements ont permis d'assécher et d'assainir un espace contraint par les débordements de la Seine fréquents et réguliers. Les petits fossés drainants ont été transformés en chenaux aménagés et organisés pour répondre aux besoins des occupants, entre pêcheurie, trempe et bains dans un secteur dont l'histoire est intimement liée à l'eau.

Aurore LOUIS

TROYES Pôle Gare

Moyen Âge - Moderne

Un projet de requalification du quartier de la gare de Troyes, dénommé *Pôle Gare*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique conduit sur une emprise de 10 500 m² de voies de circulation et de surfaces de stationnement. 476 m² ont été sondés, soit 4,5 % des terrains.

Les contraintes de fréquentation et de réseaux sur le secteur nécessitèrent plusieurs réunions de préparation et de coordination des différents intervenants sur le terrain en charge de la signalétique, du terrassement et du rebouchage des sondages qui ne pouvaient consister qu'en tranchées étroites et limitées, tant en longueur qu'en profondeur.

Le contexte de l'intervention concernait avant tout les fossés et le flanc ouest de l'enceinte médiévale mise en œuvre, selon les textes, à la fin du XI^e s. puis fortement remaniée au XVI^e s. La distribution des sondages allait toutefois permettre de croiser plusieurs autres thématiques.

Les fossés d'une première enceinte ont été approchés dans au moins quatre tranchées. Trois caractéristiques physiques ressortent de l'analyse des relevés : une grande largeur qui dépasse vers l'extérieur de la ville les limites des esplanades et des jardins couvrant aujourd'hui les derniers fossés comblés à partir du XVIII^e s., une grande profondeur de plus de trois mètres en moyenne et un tracé sinueux contournant les saillies du rempart que formaient alors les tours Saint-Antoine et Saint Abraham. Un silo domestique recoupé par le fossé fixerait par ailleurs la construction de l'enceinte plutôt vers la fin du XII^e s., voire la première moitié du XIII^e s.

Contrairement aux précédents, les fossés établis pour la restauration de l'enceinte urbaine au XV^e s. apparaissent dans les sondages fortement réduits en profondeur et en largeur. Cette situation est vraisemblablement liée à la création des nouveaux ouvrages de défense, tels les boulevards et les forts, ainsi qu'à l'architecture d'un rempart en pierres (craie et terre) se substituant pour partie au rempart de terre et de bois de la première période.

Au moins un élément fossoyé, repéré lors de cette opération, permet de fixer la position du Fort Chevreuse. Cet ouvrage constituait l'un des bastions les plus imposants du système défensif mis en place à la fin du XVI^e s. lors des troubles de la Ligue. Ceint de murets maçonnés et protégé par un large fossé périphérique, défendu par une tour et doté d'un puits et peut-être d'une glacière, positionné en avant des anciennes défenses, il était destiné à recevoir de lourdes pièces d'artillerie. Il fut rasé en 1749.

Deux portions du tracé de cette autre ligne de défense avancée que constituaient les Faux Fossés auraient également été identifiées dans deux sondages. Ces fossés dits « secs » ont été creusés à l'ouest de la ville à la fin du XV^e s., entre la porte de Croncels et la porte de Comporté. Rebouchés au cours du XVI^e s., ils n'auraient donc pas été d'une grande utilité mais ont toutefois laissé une empreinte forte dans la toponymie et peut-être dans le paysage. La rue des Fossés-Patris accompagnait en effet le tracé de l'un de ces Faux Fossés, entre les communes de Saint-Martin-les-Vignes et de Sainte-Savine, en limite d'une grande parcelle encore anormalement exempte de toute construction au XIX^e s., et sur la fonction de laquelle nous nous sommes interrogés.

D'autres questions posées en préambule de l'opération n'ont pu être abordées de manière aussi pertinente. Nous n'avons collecté aucune nouvelle information sur le potentiel archéologique de formations géologiques superficielles exploitées sur le secteur pour la production de terre à bâtir depuis l'Époque gallo-romaine, extraction à l'origine de la découverte au XI^e-X^e s. d'artefacts et de faune paléolithiques. Il est un peu

plus certain, en revanche, que l'extension de la cité du Haut-Empire n'ait jamais dépassé vers l'ouest les limites des fortifications médiévales, tant l'indigence en artefacts de l'Antiquité est patente dans l'inventaire du mobilier recueilli dans les différents sondages.

Gilles DEBORDE

VOUÉ

Les Enclos

Un projet de lotissement au lieu-dit *les Enclos* a entraîné la prescription d'un diagnostic sur une surface de 10 642 m². 18 tranchées ont été réalisées, représentant une surface ouverte de 1 584 m², soit un taux de 15 % environ.

Malgré la richesse du contexte archéologique environnant et les nombreuses opérations d'archéologie préventive liées au développement régulier de cette

partie de la commune de Voué, aucune structure ni indice anthropiques attestant d'une quelconque occupation antérieure à la période contemporaine n'ont pu être détectés. Cette absence contribuera cependant à modéliser les différents modes d'implantations humaines de cette partie de la plaine de Troyes.

Quentin GUÉRIN

MARNE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7869	ARCIS-LE-PONSART, le petit Clos	Faustine ROUSSEL (INR)	OPD			1
7839	BRUSSON - PLICHANCOURT, sur Villiers, les Monts	Céline GODARD (INR)	OPD	5-10	NEO-BRO-FER-GAL	2
8005	CAUREL, le Puisard, tranche 2	Florence DEMARLY-CRESP (EVE)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL	3
7718	CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, tranche 3, phase B	Yoann RABASTÉ (INR)	OPD	5-10-14	BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	4
7883	CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 7	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	10	GAL	4
7433	CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 9	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	5-10-14	GAL-HMA-CON	4
7884	CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 8	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	5-10	FER-GAL-HMA	4
7971	CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 10	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	10-14	GAL-HMA-MA-MOD-CON	4
7972	CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 11	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	5	FER	4
7957	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, 43 avenue Jeanne d'Arc	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	9	GAL-HMA-MA	5
7753	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, allée Paul Doumer	Antoine GUICHETEAU (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	5
7739	CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE, chemin des Grèves	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	14	CON	5

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7538	CHEMINON, les Terres de l'Abbaye, le Salisson	Rodrigue TSOBGOU AHOUBE (INR)	OPD			6
7765	CHOUILLY, la Grifaine, secteur 3	Nicolas GARMOND (COL)	FPREV	4	NEO	7
7920	CLOYES-SUR-MARNE, la Raie Terrage, le Champ à l'Orme, la Pièce d'Isle	Rodrigue TSOBGOU AHOUBE (INR)	OPD	5	BRO-FER	8
7877	DAMERY, les Longues Raies	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	5	FER	9
7821	DORMANS, fosse Berthe	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD	14	MOD-CON	10
7671	ÉCUEIL, chemin de la Garenne	Faustine ROUSSEL (INR)	OPD			11
7930	ÉPERNAY - AY, le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne	Sylvain CANET (INR)	OPD	4-5-10-14	MES-NEO-BRO-FER-GAL-MOD-CON	12
7860	ÉPOYE, le Trou Quenet	Sandrine VISTEL (INR)	OPD	5-14	FER-MOD-CON	13
7292	ESCLAVOLLES-LUREY, le Chemin du Chardonneret II	Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (INR)	FPREV	2-4-5-8	PAL-NEO-HMA	14
7875	FAGNIÈRES, le Mont Choisy	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	14	CON	15
7831	FRESNE-LÈS-REIMS, le Champ Henry	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	5-6-10-14	FER-GAL-CON	16
7906	ISLE-SUR-MARNE, le Prieuré	Olivier BAILLIF (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO	17
7829	ISLES-SUR-SUIPPE - LAVANNES, les Sohettes, val des Bois, secteur 4d nord-sud	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	5-10	FER-GAL	18
7896	LA CHEPPE, <i>oppidum</i> du Camp d'Attila	Hervé BOCQUILLON (INR)	SD-PI	5	BRO-FER	19
7959	MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres	Gaël CARTRON (EVE)	FPREV	4-5-10	MES-NEO-BRO-FER-GAL	20
7574	MARCILLY-SUR-SEINE, route de Conflans	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO-FER-MA	20
7008	MATIGNICOURT-GONCOURT - ISLE-SUR-MARNE, la Sente de Larzicourt et les Clochers	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	5	BRO-FER	21
7994	MATIGNICOURT-GONCOURT, les Grands Chicherons, le Haut du Chemin de Matignicourt, les Vognottes, tranche 2, zone 2a	Florie SPIES (INR)	FPREV	5	BRO	21
7742	MATOUQUES, le Bas de la Vallée de Lagny	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	5-10-14	BRO-FER-GAL-HMA-MOD-CON	22
7848	MONTÉPREUX, le Gros Ventre	Faustine ROUSSEL (INR)	OPD		IND	23
7915	ORCONTE, le Puits, la Carpière	François COUPARD (INR)	OPD	5	BRO-FER	24

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7582	ORCONTE, les Garceaux	Éric FRÉNÉE (INR)	FPREV	4-5-9-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD-CON	24
7722	REIMS, 2 rue Cérés	Claire PICHARD (GR)	FPREV	9-14	GAL-HMA-MA-MOD-CON	25
7976	REIMS, 9 rue Marlot	Auréliе TROUBLARD (GR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	25
7911	REIMS, 17-19 rue Lesage	Pascal STOCKER (INR)	OPD	9-14	GAL-MA-MOD-CON	25
7842	REIMS, 23 rue Sébastopol	Marie-Caroline CHARBONNIER (INR)	OPD			25
7280	REIMS, 25 rue des Élus	Pascal NEAUD (INR)	OPD	9-11	GAL-HMA-MA-MOD-CON	25
7842	REIMS, 32-34 rue Sébastopol	Denis BOUQUIN (GR)	OPD	9-14	CON	25
7692	REIMS, 40-46 rue de Saint-Brice	Claire PICHARD (GR)	OPD			25
7153	REIMS, 45 rue de Thillois	Magalie CAVÉ (INR)	OPD	9	GAL-HMA	25
7905	REIMS, 45 rue de Thillois	Cyril DRIARD (EVE)	FPREV	5-9-14	FER-GAL-HMA-MA-MOD	25
7548	REIMS, 140 rues des Capucins et des Moulins	Régis BONTROND (GR)	FPREV	5-9	FER-GAL-MA	25
7950	REIMS, basilique Saint Remi	Claire PICHARD (GR)	OPD	7-8-9-14	GAL-MA-MOD	25
8024	REIMS, parvis de la Basilique Saint-Remi	Claire PICHARD (GR)	OPD	8-9	GAL-MA	25
7816	REIMS, place d'Erlon, fontaine Subé	Mathilde ARNAUD (GR)	OPD	9	GAL-MA	25
7779	REIMS, rue Marie-Clémence Fouriaux, phase 3	Pascal STOCKER (INR)	FPREV	5-9-14	FER-GAL-MOD	25
7778	REIMS, rues Marie Stuart, Diderot et des Filles Dieu	Claire PICHARD (GR)	OPD	7-8-9-14	GAL-MA-MOD	25
7705	SAINT-LÉONARD, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, la Croix Faille, zone 5	Yoann RABASTÉ (INR)	FPREV	14	CON	26
7142	SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre	Rodrigue TSOBGOU AHOUBE (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO-FER	27
7796	SAINT-MEMMIE, 21 rue du Grand Mau	Quentin GUÉRIN (INR)	OPD	10-14	MA-MOD	28
7942	SERVON MELZICOURT, bois de la Guerre, le Bonnet de Coton	Jérôme BRENOT (BEN)	SD	14	CON	29
7735	SÉZANNE, maison de santé	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	5	BRO	30

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7927	SILLERY, parcelle AD 28	Bruno DUCHÊNE (INR)	OPD	5-14	PRO-CON	31
7919	TINQUEUX, rue Pasteur	Nicolas GARMOND (GR)	OPD	14	CON	32
7804	VAUCLERC - ÉCRIENNES, le Terrain Militaire	François COUPARD (INR)	OPD	5	BRO	33
7890	VERT TOULON, la Crayère	Rémi MARTINEAU (CNRS)	SD	4-12	NEO	34
7815	VILLERS-AUX-NŒUDS, la Bonnelle Sud	Faustine ROUSSEL (INR)	OPD	5-10-14	BRO-FER-HMA-MOD-CON	35
7599	VILLERS-AUX-NŒUDS, le Bois Doriot, tranche 1	Sidonie BÜNDGEN (Grand Reims)	FPREV	4-5	NEO-BRO-FER	35
7855	VILLERS-MARMERY, le Chemin de Courmelois	Faustine ROUSSEL (INR)	OPD	14	CON-IND	36
7891	Habitats néolithiques dans les marais de Saint-Gond	Rémi MARTINEAU (BEN)	PT	4	NEO	

* : *cf.* carte de répartition des sites.

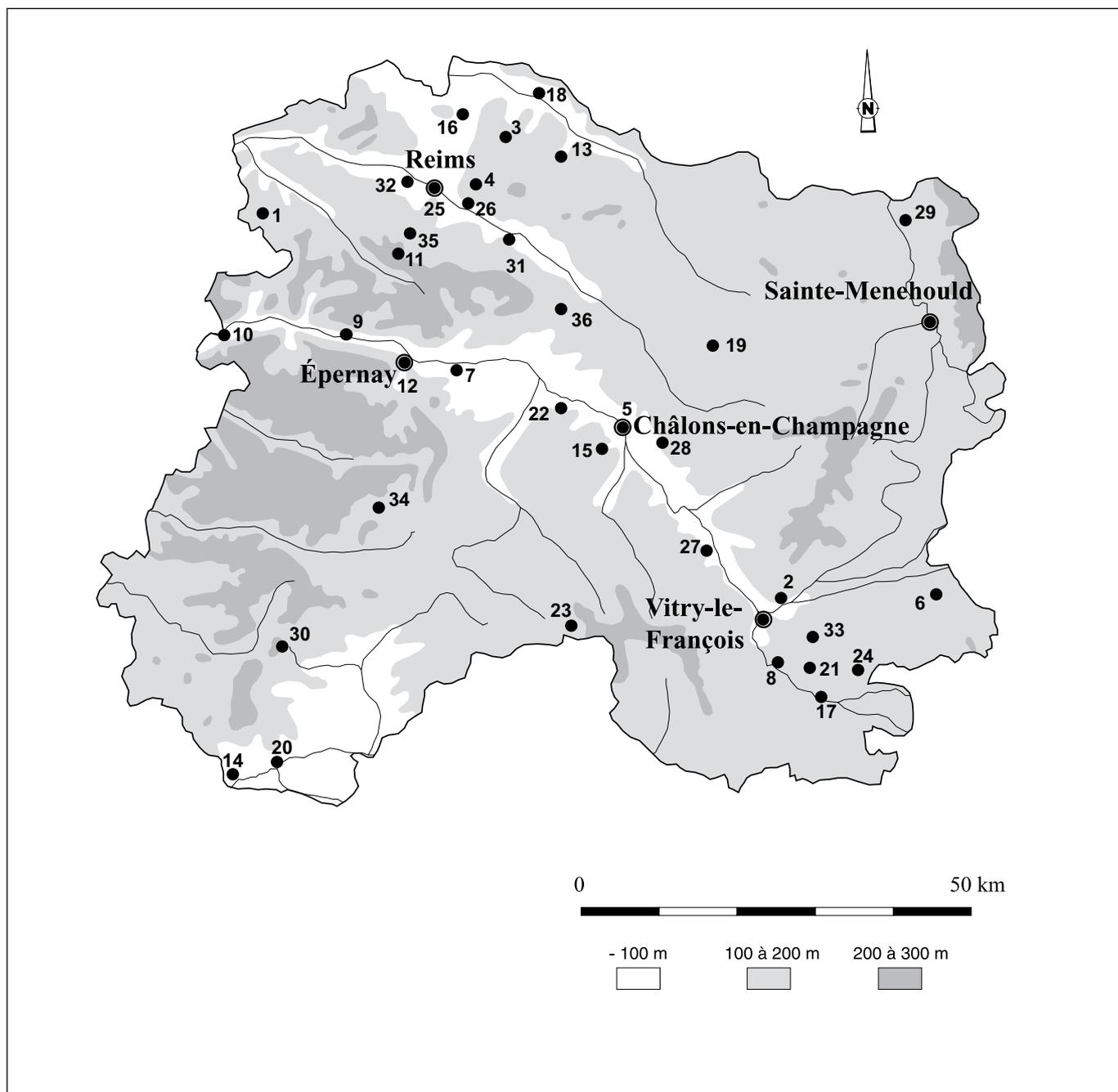
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

ARCIS-LE-PONSART Le petit Clos

Un diagnostic a été réalisé sur une surface de 6 378 m² préalablement à la construction d'un bâtiment de stockage. Les 26 sondages ont permis de sonder 685 m², soit 10,7 % de la superficie du terrain.

Tous les sondages atteignent le terrain naturel qui se présente sous la forme d'un niveau d'argile homogène orangée. La profondeur des tranchées atteint en

moyenne 1,20 m depuis le sol actuel, avec des cotes pouvant aller de 0,62 m à 1,5 m. Ce diagnostic réalisé dans un secteur rarement exploré par l'archéologie préventive n'a pas permis de mettre au jour de vestiges archéologiques.

Faustine ROUSSEL

BRUSSON - PLICHANCOURT Sur Villers, les Monts

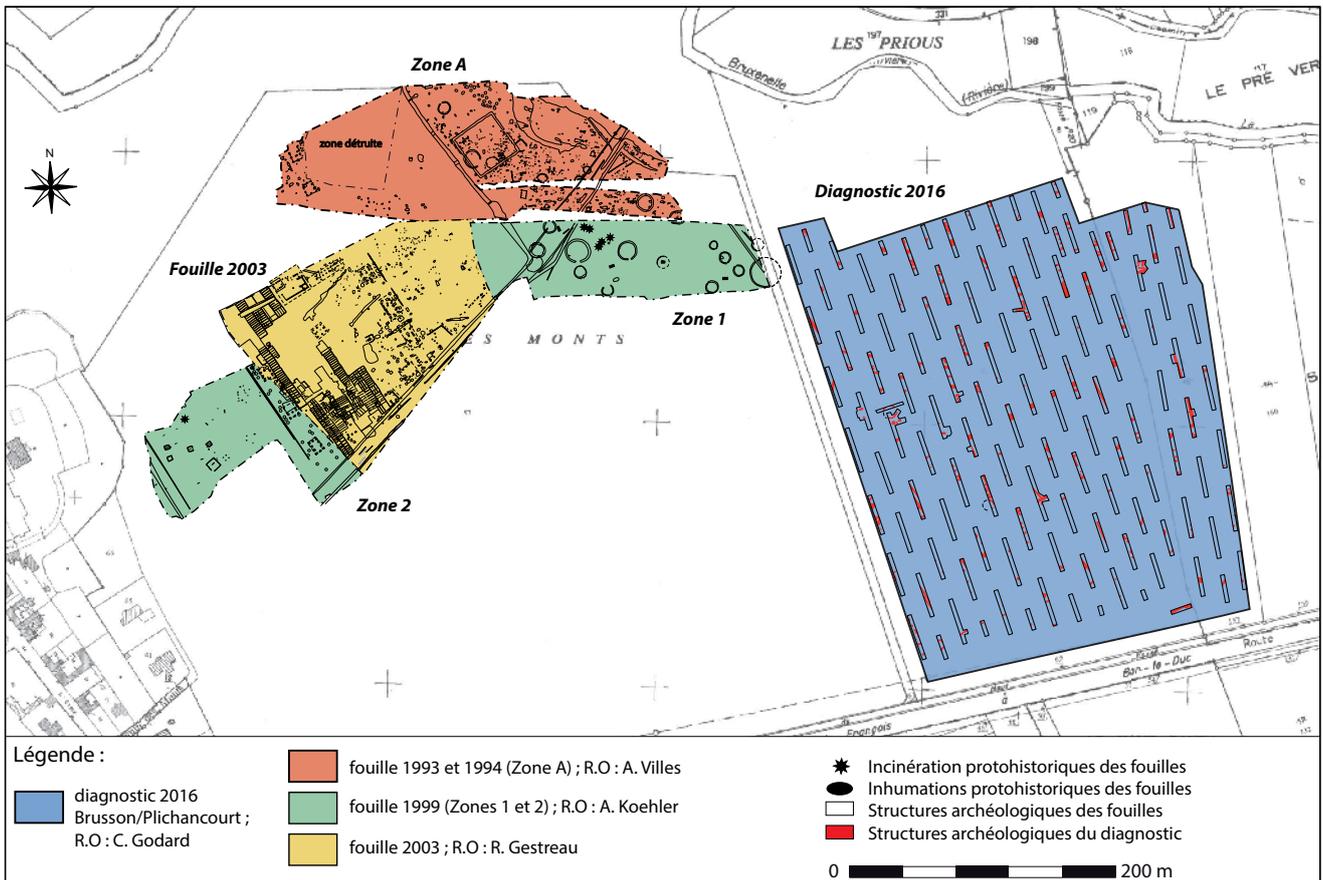
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur les communes de Brusson, *sur Villers* et Plichancourt, *les Monts*, précède un projet d'extraction de matériaux alluvionnaires par la société Blandin Granulats. L'opération archéologique porte sur une emprise totale de 92 200 m² répartie sur deux parcelles à cheval sur les deux communes. La surface ouverte par les sondages est de 11 048,61 m², soit 11,98 % de la superficie totale.

Les cent vingt-deux tranchées réalisées ont permis

de révéler la présence de plusieurs occupations anthropiques, depuis la Protohistoire jusqu'au II^e s. de n. è. On note cependant le « bruit de fond » d'une occupation du secteur dès le Néolithique ancien, marquée par la présence d'un bol fragmenté au sein d'une fosse au nord-est de l'emprise.

Deux cercles funéraires ont été mis au jour et semblent se rapporter à la transition du Bronze final/Hallstatt ancien, bien qu'ils pourraient également se rattacher



BRUSSON - PLICHANCOURT, sur Villers, les Monts
 Localisation des fouilles précédemment menées sur la commune de Plichancourt
 (DAO : S. CULOT)

typologiquement à La Tène ancienne. Vingt-et-une inhumations (dont sept avérées) viennent compléter et illustrer la nature funéraire de ce secteur. Ces sépultures peuvent être rattachées grâce au mobilier céramique à La Tène Ancienne, et comportent pour une grande partie d'entre elles une association de mobilier métallique (armement/outil, parure) et de mobilier céramique qui pourrait attester le statut aisé des défunts.

Au milieu du I^{er} s. ou au II^e s. de n. è., on observe la présence d'une occupation antique marquée par des niveaux de démolition (ainsi qu'un fossé) ayant livré un mobilier céramique abondant. Ces niveaux semblent directement se trouver en lien avec des bâtiments sur fondation de graviers découverts lors de l'intervention, et dont le module s'avère très proche de ceux mis au

jour lors de la fouille sur les parcelles adjacentes *des Monts*. Ces derniers se rattachaient à un établissement agricole dont la partie résidentielle se situait plus au nord.

L'opération vient donc confirmer la forte densité des occupations humaines dans ce secteur de la vallée de la Marne, et plus précisément ici la vallée de la Saulx. La découverte d'un secteur funéraire dans la continuité de celui mis au jour sur la parcelle adjacente, et de bâtiments antiques de types proches, permet d'aborder furtivement ici l'organisation – sur une vaste superficie – de cet espace ayant eu à la fois vocation funéraire et domestique depuis la Protohistoire (et peut-être même la Préhistoire !) jusqu'à l'Antiquité.

Céline GODARD

Faisant suite à un diagnostic réalisé en 2008 dans le cadre de l'extension de la ZAC Parc d'activités de Witry-Caurel par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et Épernay, une fouille archéologique préventive a été conduite à Caurel, le Puisard, tranche 2, sur une superficie de 11 340 m². Une fouille a été précédemment menée (tranche 1) sur une emprise de 5 660 m².

Les investigations menées à Caurel, *le Puisard*, tranche 2, ont permis d'identifier plusieurs installations anthropiques. Hormis l'empreinte fugace de la période gallo-romaine et les éléments anecdotiques attribuables à l'ère industrielle et la première Guerre Mondiale, ce sont les occupations des âges du Fer qui sont les plus significatives.

Ainsi, deux phases principales sont attestées, la première est attribuée à la transition Hallstatt final/La Tène ancienne et la seconde se situe à La Tène ancienne. Une partie des vestiges n'a pas pu être datée et a été attribuée à la Protohistoire *lato sensu*.

La phase d'occupation attribuée à la transition Hallstatt D/La Tène A est illustrée par cinq silos, une fosse et un trou de poteau.

Les silos liés à cette phase d'installation sont répartis sur l'ensemble de l'emprise. Deux d'entre eux observent un profil cylindrique, deux autres un profil en bouteille, le dernier reprend un profil en bouteille avec potentiellement la présence d'une cheminée.

Par contre, les différences observées entre les dimensions de structures géographiquement proches et ne présentant pas de perturbations particulières suggèrent que ces structures devaient se singulariser par des utilisations particulières influant sur leur volume. Si le mobilier piégé dans les remplissages des structures de stockage indique la présence d'une activité domestique, aucun élément évoquant clairement une unité domestique n'a été identifié. Toutefois des vestiges de types fosse et trou de poteau ont été repérés de manière ponctuelle. Il semble également que ces éléments puissent avoir subi une érosion qui ne nous permet plus d'appréhender les potentielles unités domestiques.

L'installation de La Tène A/B est marquée par la présence de neuf structures de stockage : silos et fosses de stockage, disséminés sur l'emprise et répartis entre trois morphotypes : en bouteille, cylindrique et tronconique. Il n'est pas possible de différencier les

silos de La Tène ancienne des silos de l'installation précédente. En effet, les morphotypes sont réutilisés et les remplissages présentent de nombreuses similitudes. Il est important de prendre en compte la présence de fragments de céramique présentant *a minima* des finitions de montage au tour ou tour lent. En effet cette technique n'est utilisée qu'à partir de La Tène B1b/B2a permettant d'estimer une occupation du site jusqu'au moins cette seconde moitié de La Tène ancienne. Il faut toutefois noter que les fragments prélevés dans les sondages et le curage du vallon sont datés essentiellement de La Tène A mais que certains éléments évoquent La Tène A1 à B2, voire même la période gallo-romaine.

Toutefois, les éléments de datation obtenus par les sondages effectués dans le vallon ne permettent pas, en l'état, de proposer une chronologie de mise en place ou de démantèlement des unités. On note que le vallon a préservé des vestiges sous-jacents de type silo et trou de poteau mais ne semble pas représenter une division naturelle entre plusieurs aménagements, types d'activités ou noyaux d'occupation.

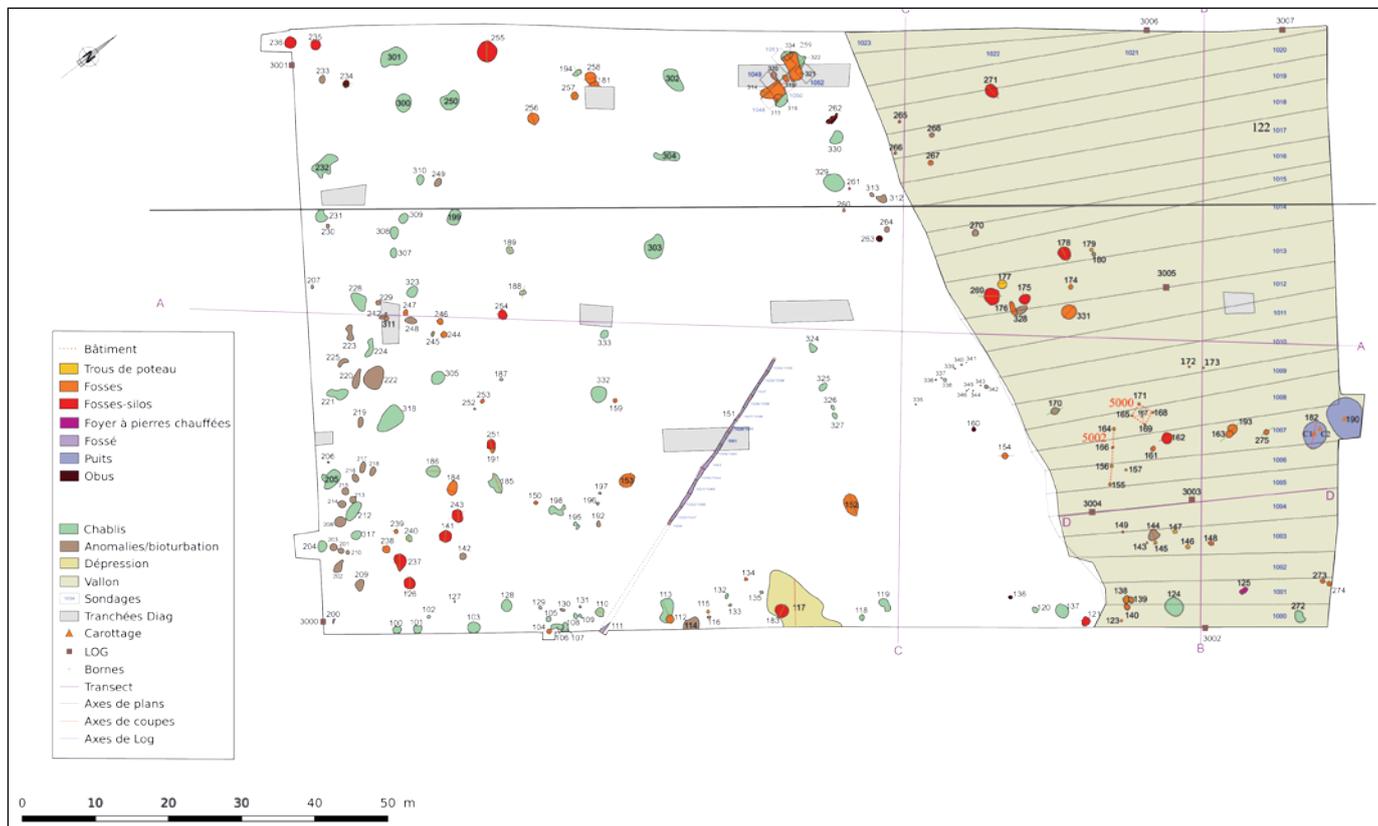
Concernant la phase d'occupation de la transition Hallstatt final/La Tène ancienne, cinq silos ont été mis au jour sur l'emprise de la tranche 2. Il faut noter qu'aucun silo attribuable à cet intervalle chronologique n'a été mis en évidence sur la fouille de Caurel *le Puisard* tranche 1 ou sur celle de Caurel *le puisard* III. Les vestiges de cette phase d'occupation sont donc disséminés sur une surface minimale connue de 100 m de long sur 85 m de large.

Aucune organisation spatiale ne peut être mise en évidence. Nous retrouvons ce type de vestiges sur les trois emprises de fouille accolées. Cette occupation du terroir par des structures de stockage à La Tène ancienne semble s'étendre sur une surface d'au moins 240 m de long sur 100 m de large.

Cette phase d'occupation n'est pas illustrée par une ou des unités domestiques que l'on pourrait associer à ces structures.

Faute d'éléments permettant d'affiner cette datation, ce sont les remplissages de quatre silos, d'un fossé, de dix fosses, d'une zone d'extraction et d'une zone de dépression qui ont été datés de la Protohistoire au sens large, voire aux âges du Fer.

Les différents types de structures de stockage connues



CAUREL, le Puisard, tranche 2
 Plan masse des vestiges par types de faits
 (Topographie : C. CHOIMET, DAO : C. CHOIMET, F. DEMARLY-CRESP)

à l'âge du Fer sont représentées. Cela concerne le silo, le grenier et le vase de stockage.

Concernant l'agriculture, les informations recueillies confirment l'intégration du site de Caurel *le Puisard* tranche 2 dans le paysage local qui connaît une importante culture de l'orge vêtue au Hallstatt final et à La Tène ancienne sur ce territoire – postulat remarquable à l'échelle européenne (Casadei *et al.*, 2005). En outre, l'étude carpologique a permis de mettre en évidence une part importante portée à la culture de l'engrain, moins connue sur les sites des terroirs proches. De plus, quoique présentes en faible quantité, les légumineuses rarement retrouvées dans les échantillons, sont ici illustrées par la présence de fève dans les silos laténiens. L'absence d'un habitat sur le site du Puisard a déjà été évoquée à plusieurs reprises au cours de l'étude. Toutefois, des observations recueillies à partir des autres structures permettent de supposer que cette partie du site est au contact d'un habitat.

Au cumul de ces trois opérations menées à Caurel, *le Puisard*, tranche 1, 2 et 3, seule la fouille le Puisard tranche 1 a livré des témoignages d'installation du Bronze ancien traduite par la présence d'un bâtiment

et d'un puits. Le bâtiment se situe au centre de la zone de fouille et le puits au centre du pan nord de l'emprise. C'est également la seule opération à avoir mis au jour des vestiges attribués au Hallstatt C/D via trois fosses de fonction indéterminée. Ces vestiges sont regroupés sur le centre-est de l'emprise.

L'installation la plus importante au regard des trois opérations archéologiques concerne La Tène ancienne. Ainsi, ce sont 19 silos ou fossés-silos qui ont été attribués au début du second âge du Fer sur ces trois emprises.

Cet ensemble s'intègre au paysage local de l'âge du Fer où l'on retrouve à courte distance des locus d'occupations qui paraissent autonomes et semblables au site étudié ici par leur activité agro-pastorale étroitement liée à l'économie végétale retranscrite par des structures de stockage (silos, greniers et vases de stockage). De même à courte distance, des espaces à vocation funéraire ont été mis en évidence. Rappelons qu'aucune sépulture n'a été mise au jour sur les fouilles de Caurel, le Puisard, tranches 1 et 2. À moyenne distance on localise des habitats laténiens. La difficulté d'affiner les datations, liée à la faible quantité d'artefacts et d'ecofacts sur le site, ne permet pas d'évoquer

précisément les relations chronologiques entre ces différents sites.

Toutefois, on constate également malgré certaines particularités l'assimilation de ce site avec son contexte local et régional que ce soit dans la culture céréalière, la céramique utilisée, le type d'élevage mis en place.

Des vestiges datés de la Protohistoire élargissent le champ des activités menées sur le site notamment par la présence d'une zone d'extraction.

Des traces ténues de la période gallo-romaine ont été recueillies. Celles-ci sont certainement liées aux occupations gallo-romaines retrouvées à proximité et à la présence de la voie antique reliant Reims à Trèves.

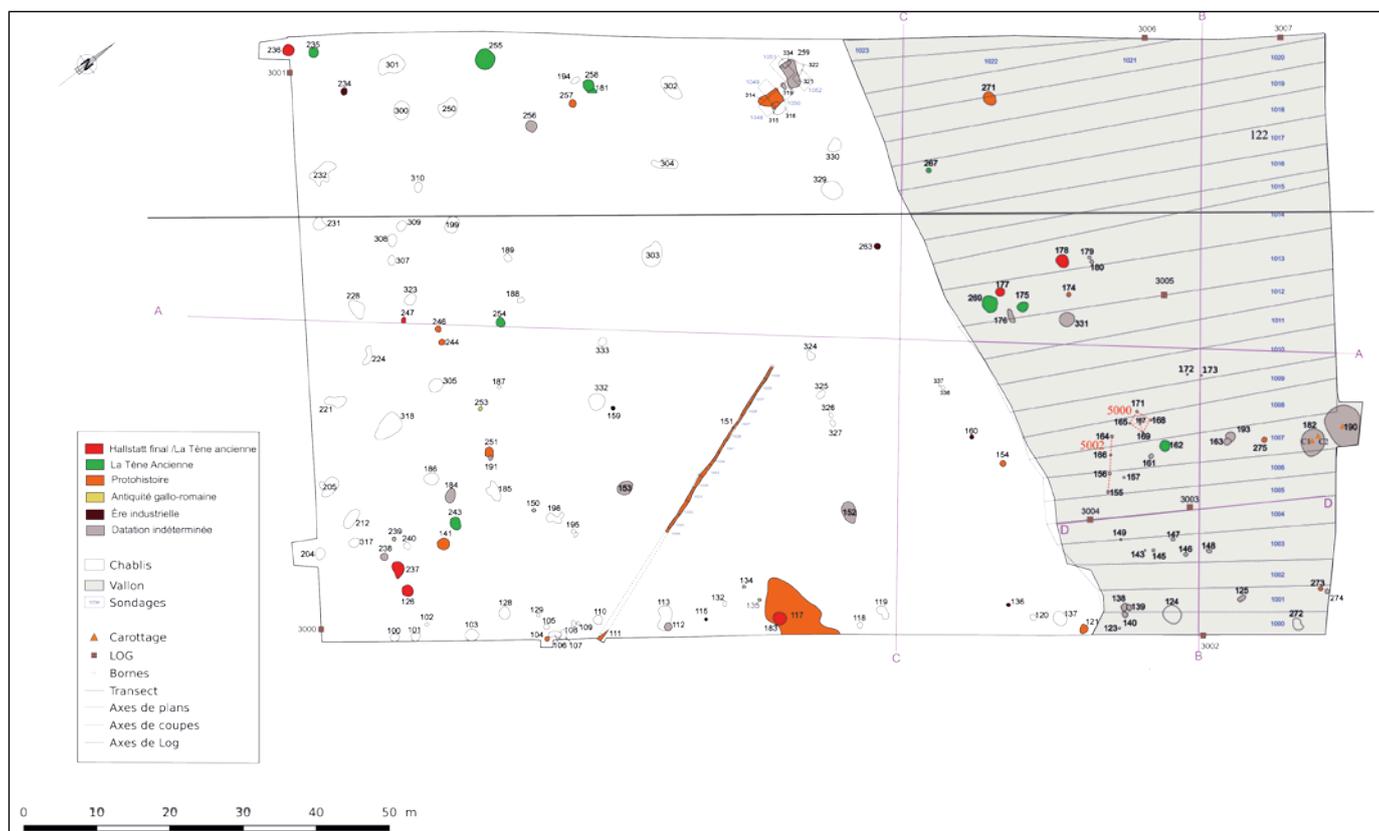
Une quantité importante de vestiges n'a pas pu être datée. Ces éléments sont toutefois importants pour la compréhension du site dans la mesure où leur attribution protohistorique est probable. C'est le cas des unités architecturales, puits, silo et foyer.

Il est difficile de déterminer l'importance de ce site que ce soit à la transition Hallstatt final/La Tène ancienne ou à La Tène ancienne. En effet, ne disposant pas

de l'appréciation de l'ensemble de ses constituantes, notamment dû à l'absence de reconnaissance de structures d'habitat, qu'on imagine proche, il n'est pas possible d'évaluer son étendue. De plus, les vestiges de type fosses-silos étant disséminés sur l'ensemble de l'emprise, y compris sur les limites, il est possible que le site soit encore plus vaste que l'ensemble formé par les emprises des fouilles de Caurel, le Puisard tranches 1, 2 et 3. Au regard des nombreuses investigations menées aux abords de l'emprise, ces dernières interventions permettent de compléter les données et d'appréhender le faciès de ce territoire aux âges du Fer et davantage encore à La Tène ancienne. Toutefois, de nombreuses questions demeurent concernant ce locus. Par exemple, s'agit-il d'un hameau ou d'un habitat plus réduit dont on observerait les déplacements ?

Ainsi, les connaissances de ce terroir ont été sensiblement abondées. En effet, celles-ci interviennent dans un secteur très anthropisé à la Protohistoire et viennent compléter les connaissances du secteur économique et agro-pastoral et enrichissent également les données géomorphologiques.

Florence DEMARLY-CRESP



CAUREL, le Puisard, tranche 2
Plan masse des vestiges par attribution chronologique
(Topographie : C. CHOIMET, DAO : C. CHOIMET, F. DEMARLY-CRESP)

CERNAY-LÈS-REIMS - SAINT-LÉONARD

Parc de Référence de
Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard,
tranche 3, phase B

Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Une demande volontaire de réalisation de diagnostic a été déposée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Épernay, dans le cadre d'un projet de création d'un parc logistique de référence en périphérie sud-est de l'agglomération rémoise, à proximité immédiate de la ZAC de la Croix-Blandin qui a fait l'objet de nombreuses interventions archéologiques. Situé sur les finages des communes mitoyennes de Cernay-lès-Reims et de Saint-Léonard, le projet s'étend sur une surface initiale de 145 ha. L'opération réalisée ici concerne la troisième tranche de diagnostic, portant sur une surface de 62 000 m², sur la commune de Cernay-lès-Reims concernant deux parcelles situées au centre de la partie nord et est de l'emprise du projet.

95 sondages ont permis d'ouvrir 8 336 m², soit 13,5 % de la surface totale, et de mettre en évidence 115 structures attribuées à plusieurs occupations, de la période protohistorique, dont une occupation probable de l'âge du Bronze final-début Hallstatt, à la Grande Guerre en passant par le Moyen Âge avec une occupation mérovingienne vraisemblable.

Situés dans une forte pente (30 m de dénivelé) constellée de zones dépressionnaires meublées de colluvions, les vestiges de la parcelle ZW8 sont moyennement conservés. Ils apparaissent directement sous la terre végétale ou sous un niveau d'altération du substrat, soit entre 0,30 et 0,75 m de profondeur. Les vestiges situés dans la parcelle ZW 27 sont un peu mieux conservés, la parcelle présentant un dénivelé moins important (environ 5 m, hors les deux bras de paléovallons) et ce malgré la forte perturbation imposée par les tranchées de la Grande Guerre. Les structures apparaissent directement sous la terre végétale (pour la zone entre les paléovallons) ou sous un niveau de limon brun d'épaisseur variable, soit entre 0,30 et 1,20 m de profondeur.

Hormis les vestiges retrouvés sporadiquement sur l'emprise, trois occupations majeures ont été mises au jour durant cette opération.

La première est matérialisée essentiellement par une petite série de trous de poteau isolés ou retrouvés par paire, dispersés sur toute l'emprise de la parcelle ZW 8 du diagnostic. Le peu de mobilier retrouvé au sein

de ces vestiges permet d'apporter un repositionnement chronologique à l'âge du Bronze - début de l'âge du Fer. Sa localisation, entre deux zones de fouilles attribuées à cette période et mises au jour durant les premières phases de diagnostic, semble témoigner de la présence d'un groupement d'habitat sur une très grande surface, dont les limites ne sont pas perceptibles.

La seconde occupation, datée de l'Antiquité, n'est représentée que par les restes de l'aqueduc alimentant alors *Durocortorum*. Cette opération a ainsi permis de compléter le tracé de cette structure hydraulique, déjà bien connue et étudiée lors des opérations précédentes, sur près de 70 m.

Concentrée à l'ouest de l'emprise de la parcelle ZW 27, la troisième occupation est caractérisée par une concentration de fonds de cabanes ayant livré peu de mobilier, mais permettant d'affiner l'orientation chronologique au haut Moyen Âge, voire mérovingien ancien - récent.

De nombreuses tranchées de la Grande Guerre parcourant le secteur ont aussi été mises en évidence. Si ces dernières se rencontrent souvent dans les environs de Reims, à l'image de la première tranche de diagnostic, il a été possible d'observer deux types de tranchées des lignes de Front françaises concernant les deux phases du conflit. La première phase, dite « guerre de mouvement », est matérialisée par de petites tranchées et des installations sommaires durant l'année 1914 - début 1915. La seconde phase correspond à la « guerre de position », constituée des grandes tranchées en créneaux ou en dents de scie, que l'on rencontre le plus souvent.

Trois chemins creux et un chemin surélevé ont aussi été mis au jour durant l'opération. Deux des chemins creux (l'un orienté quasiment nord-sud et le second nord-ouest/sud-est) semblent correspondre à un ancien parcellaire d'après leur mention sur différentes cartes (Cadastre napoléonien et Canevas de Tir de la Grande Guerre). Les deux autres chemins, dont celui surélevé, orientés identiquement aux précédents, semblent plus anciens du fait de leur absence sur le Cadastre napoléonien. Toutefois l'absence de mobilier empêche toute datation.

Cette opération possède un intérêt majeur puisqu'elle fait suite aux opérations réalisées sur la ZAC de la Croix Blandin et aux premières parcelles du Parc de Référence. Elle permet ainsi d'étendre la connaissance sur une grande surface des contextes archéologiques

du sud-est de l'agglomération rémoise et révèle, une fois encore, la présence d'une occupation forte dans ce secteur.

Yoann RABASTÉ

CERNAY-LÈS-REIMS
Parc de Référence de
Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard
le Bas de la Noue Saint-Rémi,
secteur 1, zone 7

Gallo-romain

Située en limite sud-est de l'agglomération rémoise, l'emprise de l'opération porte sur une surface de 783 m², sur la commune de Cernay-lès-Reims. Il s'agit du septième site fouillé sur le parc logistique de Référence qui prolonge la ZAC de la Croix-Blandin.

La fouille a permis d'observer un tronçon de 40 m de longueur environ de l'aqueduc qui alimentait l'antique agglomération de Reims (*Durocortorum*).

Les matériaux ont été récupérés dans leur quasi-totalité, laissant visible une tranchée d'une largeur maximale de 2,70 m, creusée dans le substrat crayeux sur une profondeur de 2,50 m en moyenne. Situé à l'emplacement d'un changement de direction du conduit, l'empreinte d'un bassin de décantation a pu être découvert de nouveau, confirmant leur présence systématique à ces emplacements.

Ayant déjà fait l'objet de plusieurs opérations archéologiques, d'études et d'une publication de synthèse, il s'agissait de compléter les éléments acquis sur les techniques de déconstruction de l'ouvrage hydraulique. Celle-ci a été réalisée différemment de celle rencontrée jusqu'ici sur l'édifice, puisqu'elle est caractérisée par l'implantation d'une importante fosse ovale de 17 m de long pour 13 m de large. Elle possède un creusement en cuvette avec des parois en pente douce. La présence de quelques ornières entamant le substrat permet d'identifier cette fosse comme un espace d'évacuation des matériaux récupérés.

La lecture des coupes stratigraphiques suggère que la tranchée de l'aqueduc a servi postérieurement de



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 7

Coupe stratigraphique de la tranchée de l'aqueduc antique de Reims comblée après récupération (cliché : C. VAN LYNDEN)

système de drainage. Le repositionnement sur les anciennes cartes et l'étude toponymique des lieux semblent confirmer cette interprétation. Elles révèlent la présence d'une noue, qui a servi aussi de limite parcellaire.

Yoann RABASTÉ

CERNAY-LÈS-REIMS

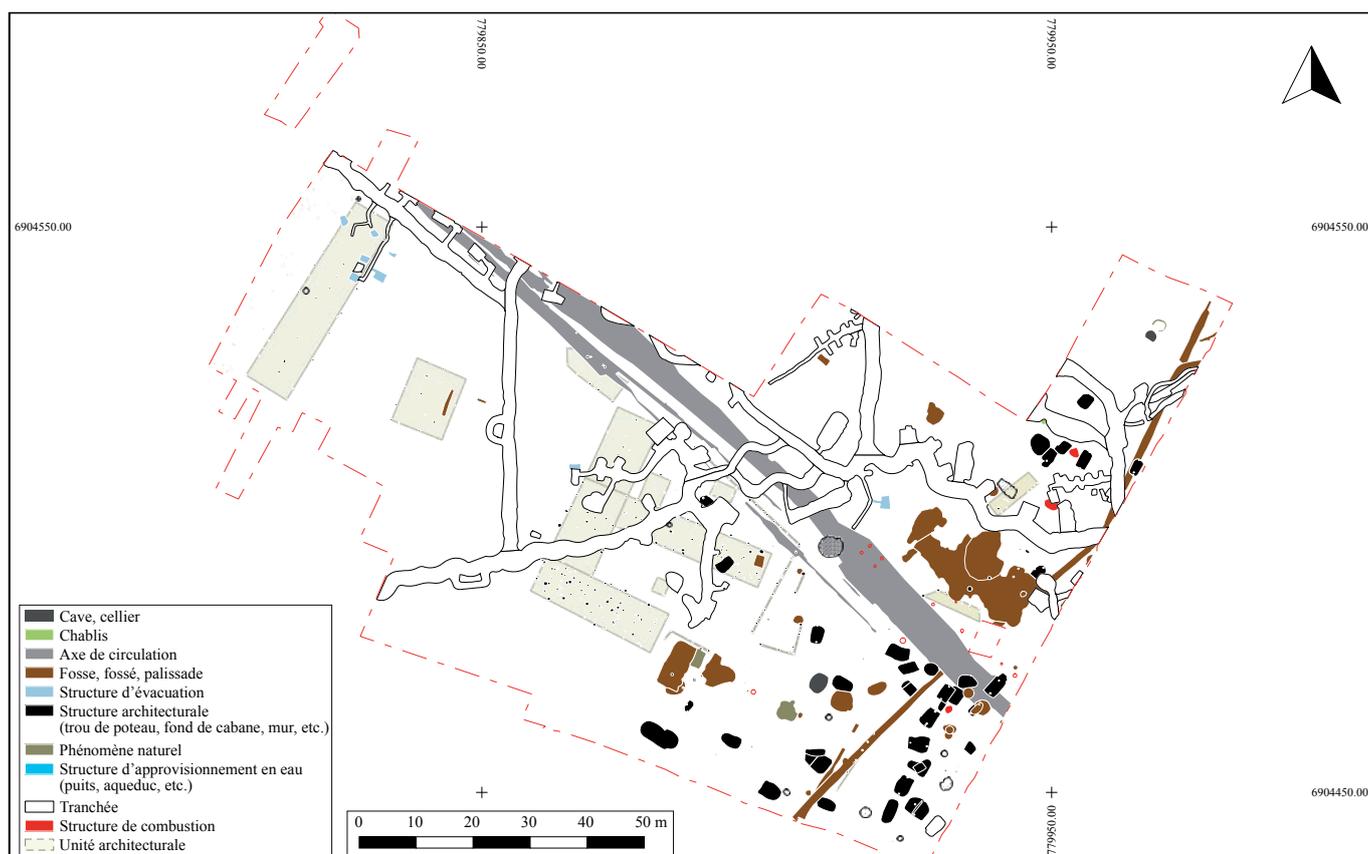
Parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 9

Gallo-romain - Haut-Moyen
Âge - Contemporain

Localisée en limite sud-est de l'agglomération rémoise, sur la commune de Cernay-lès-Reims, l'emprise de l'opération porte sur une surface de 11 300 m². Cette neuvième concentration de vestiges, fouillée sur le Parc Logistique de Référence qui prolonge la ZAC de la Croix-Blandin, correspond à un établissement rural de l'Antiquité tardive. À l'Époque médiévale, ce dernier n'existe plus mais une zone d'activité artisanale et agropastorale s'installe. Ces deux principales occupations se développent le long d'un axe de circulation qui perdure vraisemblablement du Haut-Empire jusqu'à la première Guerre Mondiale. Ces vestiges sont par ailleurs fortement impactés par les stigmates de la Grande Guerre, puisque l'opération est située sur les lignes du Front français.

La première occupation observée est caractérisée par un établissement constitué de plusieurs bâtiments sur poteaux. Les deux principaux présentent de très grandes dimensions, avec des ossatures de 8 m de large pour des longueurs de 35 m. Situé au nord-ouest, le premier édifice offre une surface de 300 m² et le second, localisé au cœur de l'emprise, de 450 m² environ. Ce dernier présente une architecture complexe formant un plan en « U » au sol.

La disposition des poteaux, les dimensions totales des architectures et le mobilier récolté au sein des vestiges, suggèrent des édifices de tradition germanique. Le mobilier céramique ainsi que les quelques analyses au radiocarbone permettent de dater cette occupation de



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard,
le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 9
Plan d'ensemble de l'opération du secteur 9
(DAO : Y. RABASTÉ et J. BOUDRY)



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 1, zone 9
 Vue zénithale d'une des cabanes excavées
 (cliché : C. VAN LYNDEN)

l'Antiquité tardive, au IV^e s. de n. è. plus précisément.

Après un *hiatus* de deux siècles, une occupation du haut Moyen Âge s'installe aussi le long de l'axe de circulation. Elle est marquée par un grand nombre de cabanes excavées. D'un point de vue spatial, ces structures sont implantées selon une organisation orthogonale prédéfinie, qui s'appuie sur celle de l'établissement rural antique d'origine. Cet agencement témoigne probablement d'un système parcellaire constant sur le secteur qui a perduré malgré la discontinuité des occupations.

Le mobilier céramique a permis de préciser la datation du VII^e s. au IX^e s. de n. è. Quelques objets métalliques (pointe de barre, scories et déchets de forge) suggèrent une activité sidérurgique, bien qu'aucun four ou foyer n'a été mis en évidence. Les macrorestes carpologiques et les restes d'animaux apportent également des indices d'activités agro-pastorales.

Il faut attendre les tranchées de la Grande Guerre pour avoir de nouveaux indices d'occupations humaines sur ce secteur.

Yoann RABASTÉ

CERNAY-LÈS-REIMS
 Parc de Référence de
 Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard
 le Bas de la Noue Saint-Rémi,
 secteur 3, zone 8

Âge du Fer - Gallo-romain -
 Haut Moyen Âge

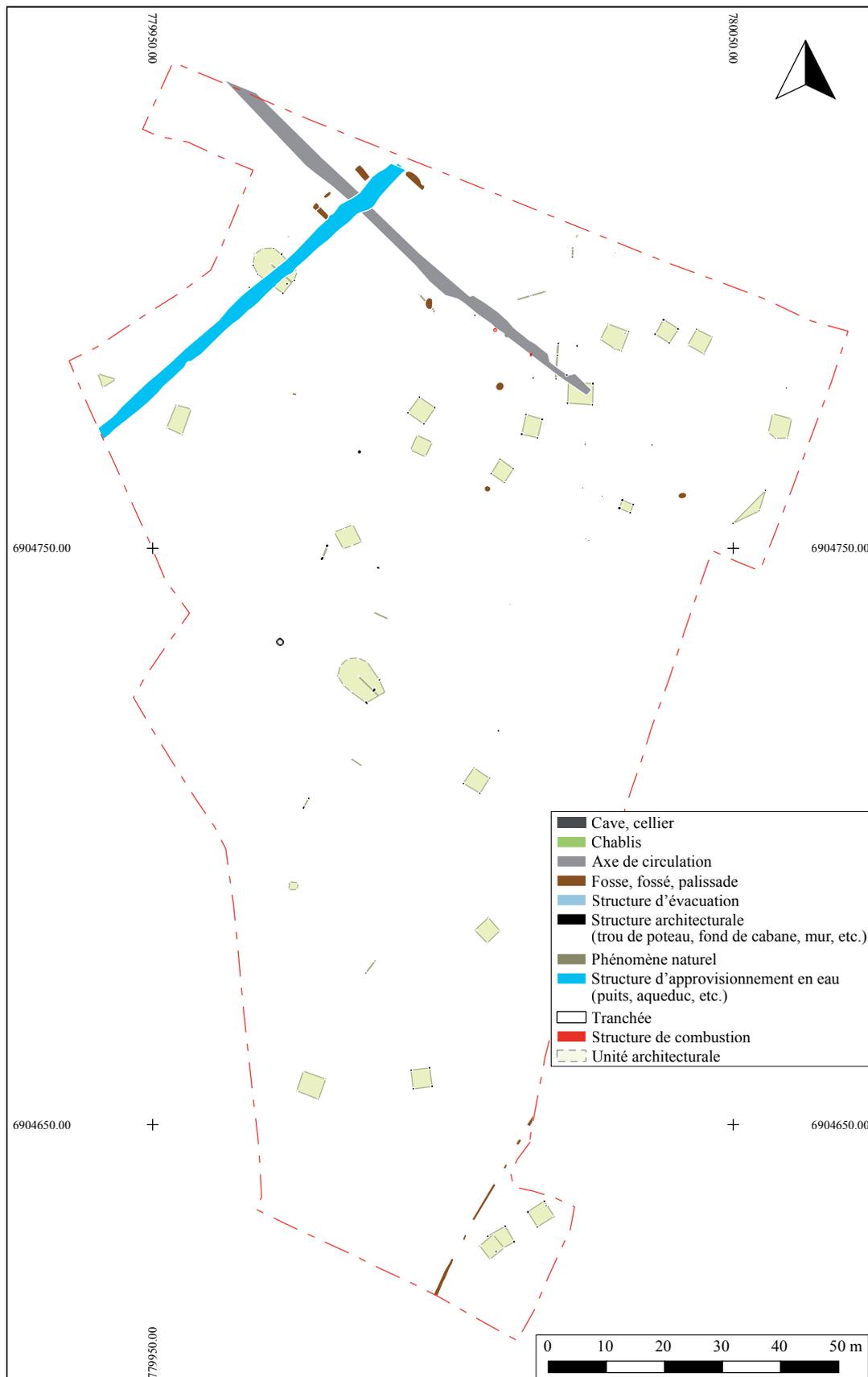
Située sur la commune de Cernay-les-Reims, en limite sud-est de l'agglomération rémoise, l'emprise de l'opération porte sur une surface de 15 415 m². Il s'agit de la huitième concentration de vestiges fouillée sur le Parc Logistique de Référence qui prolonge la ZAC de la Croix-Blandin.

Si l'opération a permis de rencontrer un tronçon de l'aqueduc antique de Reims sur près de 70 m et les traces d'un ancien chemin probablement d'Époque romaine, elle a surtout permis de mettre en évidence trente-trois unités architecturales, dont vingt-deux sont des bâtiments avérés.

Ils présentent majoritairement des plans simples matérialisés par quatre poteaux formant l'ossature principale. Leur surface au sol n'excède pas 15 m².



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 8
 Vue des trous de poteau formant un des bâtiments à abside
 (cliché : C. VAN LYNDEN)



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard,
 le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 8
 Plan d'ensemble de l'opération du secteur 8
 (DAO : Y. RABASTÉ et J. BOUDRY)

Seuls deux édifices, de plus grand gabarit possèdent des dimensions plus importantes, de l'ordre de 45 m². Les poteaux qui les composent forment une architecture basée sur un plan quadrangulaire muni d'une abside sur le côté nord-ouest. Deux poteaux portant la faîtière complètent l'armature.

Plusieurs unités architecturales sont composées de deux poteaux uniquement, strictement similaires morphologiquement et fortement ancrés dans le substrat crayeux. Ils pourraient témoigner des traces

ténues de bâtiments, peut-être de faitières.

Ce gisement n'a livré que très peu de mobilier céramique. Cependant, le croisement des observations typo-chronologiques avec la quinzaine d'analyses radiocarbone réalisée, permet d'établir une datation au Hallstatt A2, soit la première moitié ou les trois premiers quarts du XI^e s. av. n. è.

Yoann RABASTÉ

CERNAY-LÈS-REIMS

Parc de Référence de
Cernay-lès-Reims, Saint-Léonard
le Bas de la Noue Saint-Rémi,
secteur 3, zone 10

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'emprise de l'opération localisée en limite sud-est de l'agglomération rémoise, sur la commune de Cernay-lès-Reims, porte sur une surface de 20 000 m². Il s'agit du dixième secteur fouillé sur le Parc Logistique de Référence qui prolonge la ZAC de la Croix-Blandin.

Hormis les tranchées de la Grande Guerre qui parsèment cette zone de la plaine rémoise, la concentration de vestiges mis au jour correspond à un établissement rural de l'Antiquité tardive, strictement du IV^e s. de n. è.

Cet établissement, d'une surface totale de 3 500 m² approximativement, est installé le long d'un axe de circulation. Celui-ci, mis au jour sur le secteur 9 également, a été utilisé du Haut-Empire jusqu'à la première Guerre Mondiale.

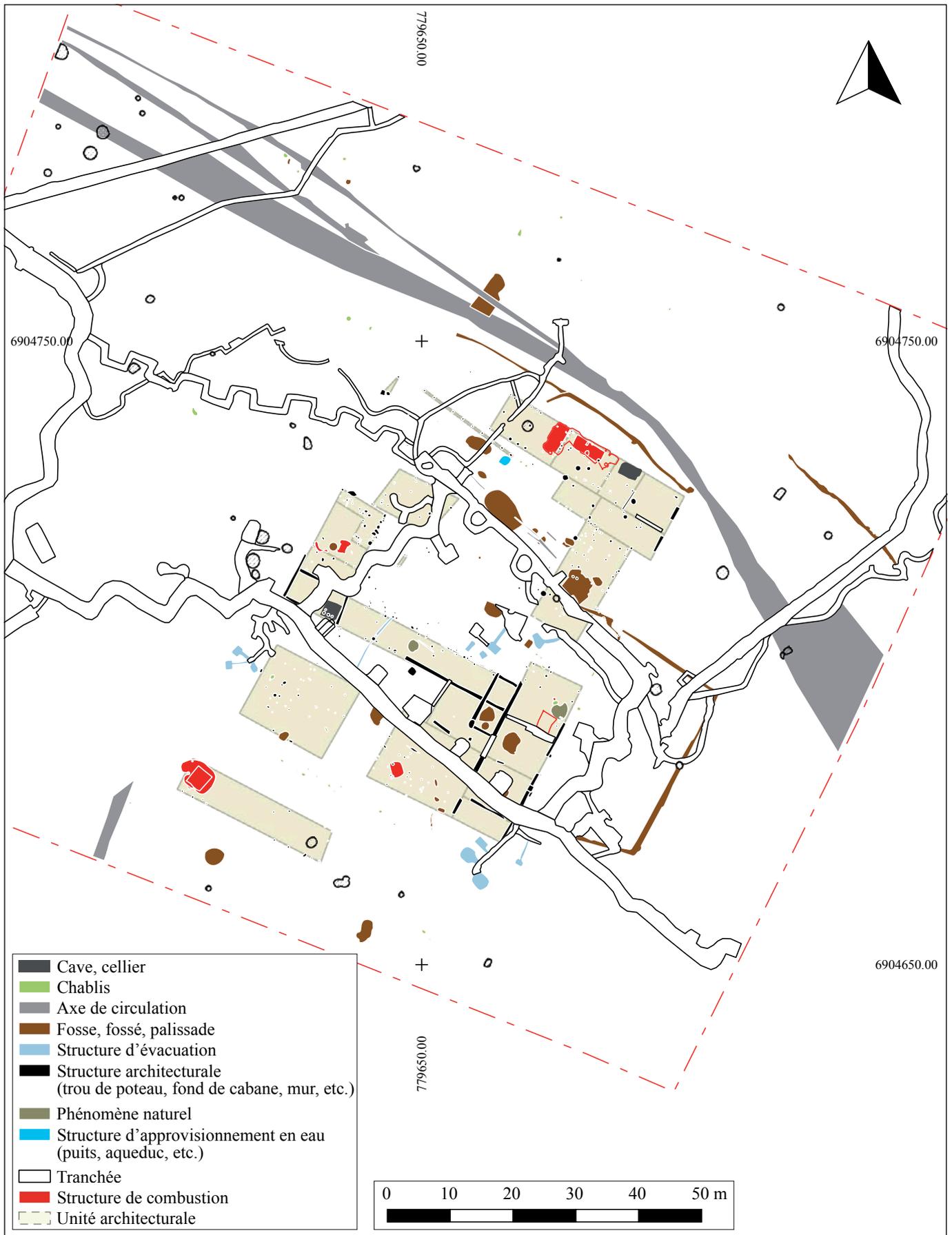
De forme quadrangulaire, avec 70 m de long pour 50 m de large, l'établissement est marqué par une partie édifiée sur des fondations en pierres et/ou en craie compactée et d'une partie avec des bâtiments construits en matériaux périssables.

La partie sur fondations occupe le tiers sud-ouest de l'établissement. Les niveaux de sols en craie, de terre battue, et la grande cave, suggère qu'il s'agit de la partie dédiée à l'habitat. Munie d'une probable galerie donnant sur la partie centrale de l'établissement, les bâtiments en matériaux périssables forment un ensemble qui ceinture une possible cour intérieure. Un enclos palissadé en agrafe accolé sur l'aile sud-est indique une activité d'élevage.



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de
Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue
Saint-Rémi, secteur 1, zone 9
Vestiges du fumoir-séchoir
(cliché : C. VAN LYNDEN)

La découverte de deux grands fours dans un des bâtiments nord-est et une petite cave permet d'attribuer cet ensemble à l'activité artisanale. Les nombreux objets métalliques découverts au sein du niveau de sol (?) de la cour, renvoient au travail du fer, correspondant probablement à une activité de forge. La présence d'une lime dédiée à l'entretien des lames de scie est un témoin sérieux de la présence d'activités de menuiserie sur le site également. D'autres objets, une cornière de coffret, un crochet fixe ou certains maillons de chaîne,



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard,
 le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 10
 Plan d'ensemble de l'opération du secteur 10
 (DAO : Y. RABASTÉ et J. BOUDRY)

illustrent l'occupation domestique.

Plusieurs indices (trous de poteau de très grande profondeur, renforts ainsi qu'un épais niveau de démolition) conduisent à attester l'existence d'un étage, pour au moins l'aile nord-ouest de la partie de l'habitat.

Situé à l'écart, à une dizaine de mètres au sud-ouest de l'établissement, un séchoir/fumoir a été mis au jour. Il présente un creusement d'environ 3 m de côté, ancré

dans le substrat crayeux sur 0,80 m de profondeur environ. En grande partie récupéré, il est constitué de deux chambres avec, pour chacune, une entrée de foyer en brique.

Cet établissement s'inscrit dans le type des *villae* de petit gabarit découvertes aux alentours de l'antique agglomération rémoise.

Yoann RABASTÉ

CERNAY-LÈS-REIMS

Parc de Référence de
Cernay-lès-Reims, Saint-Léonard
le Bas de la Noue Saint-Rémi,
secteur 3, zone 11

Âge du Fer

D'une surface de 11 900 m², l'emprise de l'opération localisée sur la commune de Cernay-les-Reims, en limite sud-est de l'agglomération rémoise, correspond au onzième secteur fouillé sur le parc logistique de Référence qui prolonge la ZAC de la Croix-Blandin.

Il est caractérisé par neuf bâtiments sur poteaux. Ils sont majoritairement sur quatre poteaux, sauf pour deux d'entre eux, qui présentent une architecture plus complexe. Ces deux édifices sont de forme quadrangulaire munis d'un côté en abside sur les parois nord-ouest, similaires aux bâtiments retrouvés sur le huitième secteur du parc logistique. De petites

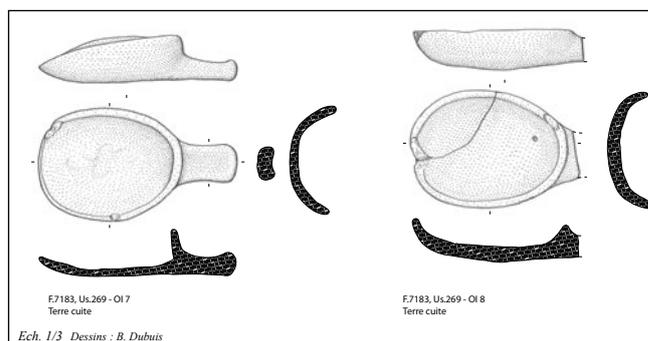
fosses et six silos installés sporadiquement complètent l'ensemble.

Les silos ont livré la plus grande partie du mobilier céramique, permettant de les dater du Hallstatt D2, soit du dernier quart du VI^e s. av. n. è. Deux grandes cuillères ont également été découvertes. Leurs gabarits et leurs profils orientent vers des utilisations possiblement liées à la manipulation de liquides pour l'une et de graines/farines pour l'autre.

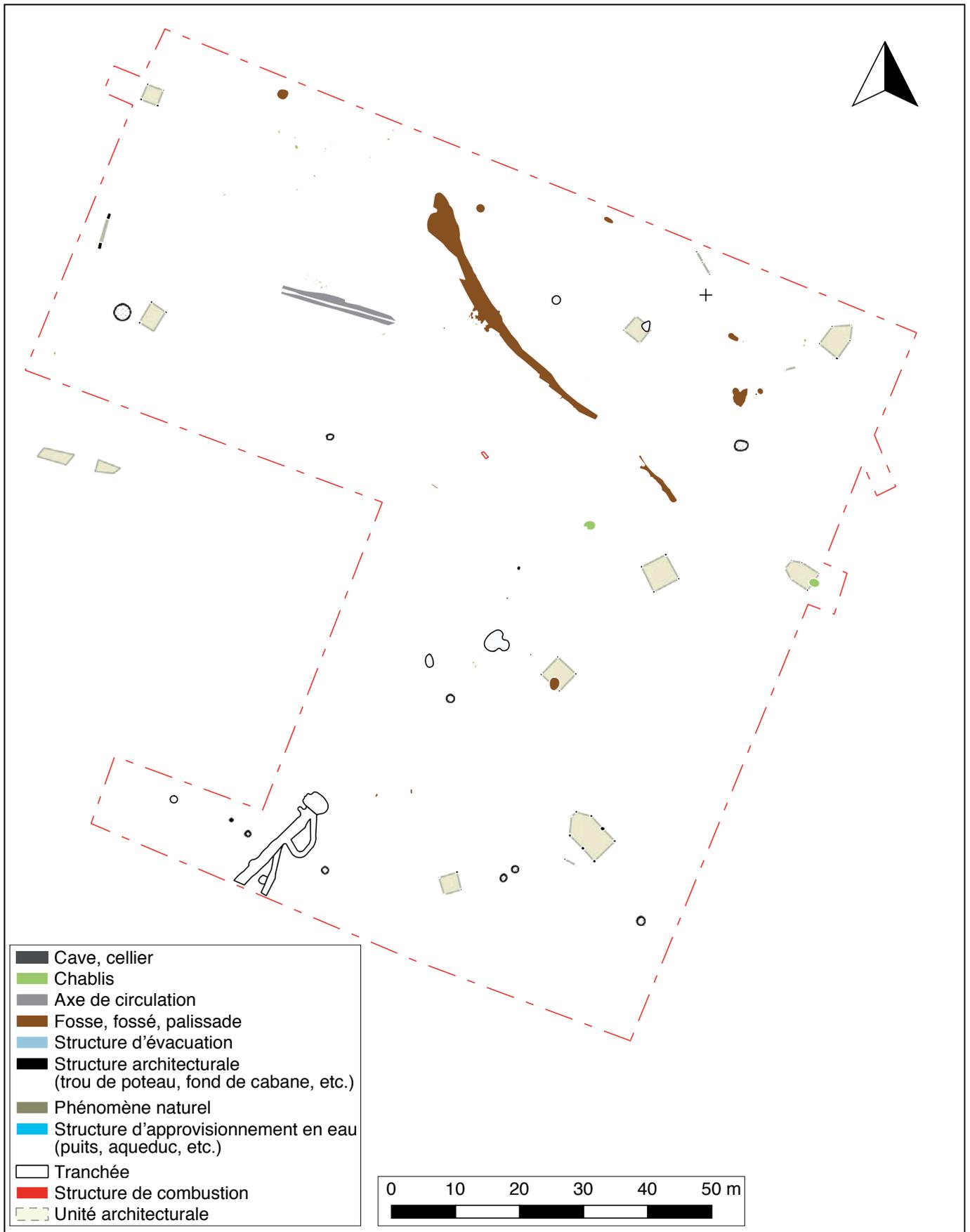
Yoann RABASTÉ



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 11
Coupe stratigraphique d'un des silos
(cliché : J. BOUDRY)



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 11
Cuillères découvertes dans le comblement d'un des silos
(dessin : B. DUBUIS)



CERNAY-LÈS-REIMS, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard,
 le Bas de la Noue Saint-Rémi, secteur 3, zone 11
 Plan d'ensemble de l'opération du secteur 11
 (DAO : Y. RABASTÉ et J. BOUDRY)

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

43 avenue Jeanne d'Arc

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Ce diagnostic archéologique réalisé dans le cadre d'un projet de construction d'un gymnase a permis de sonder 8,7 % d'une surface accessible d'environ 1 000 m² sur la rive droite de la ville de Châlons-en-Champagne. Outre un trou de poteau isolé et un fossé apparemment parcellaire, ce diagnostic a permis de mettre au jour le tronçon d'une voirie dans la partie orientale de la surface sondée, à environ 66 m à l'est du tracé actuel de l'avenue Jeanne d'Arc. Les observations stratigraphiques démontrent au moins deux phases principales d'utilisation. Une interprétation en tant que fossé bordier peut être proposée pour une structure linéaire plus importante le long de la limite sud-est. Près de son fond, son comblement a livré cinq tessons céramiques dont la pâte permet de proposer une attribution chronologique au bas Moyen Âge. Quelques fragments de tuiles plus ou moins épaisses sont les seuls éléments attribuables à la période gallo-romaine et/ou le haut Moyen Âge.

Ces observations documentent l'emplacement précis d'une partie de la voirie à mi-hauteur de la rive gauche

de la Marne avant le passage sur celle-ci, et plus précisément entre l'impasse des Mathurins réputée reprendre son tracé au niveau de la rive droite de l'actuel cours de la Marne, et le tronçon de la voie reliant Lyon à Boulogne-sur-Mer, fouillée à moins de deux kilomètres au sud, sur le territoire communal de Compertrix (N. Achard-Corompt, 2012). Cette intervention apporte donc une nouvelle information quant à l'emplacement de deux phases d'utilisation, dont une a pu être attribuée au bas Moyen Âge d'après quelques éléments en céramiques. En revanche, en l'absence de fossés bordiers conséquents, il reste impossible, à ce stade, de préciser davantage l'emplacement précis de la voirie gallo-romaine au début notre ère. En revanche, ces nouvelles observations soulèvent des interrogations quant à l'importance de la voirie médiévale détectée à proximité supposée d'un prieuré et d'un hôpital médiévaux dans ce secteur, peu urbanisé à cette période.

Geert VERBRUGGHE

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Allée Paul Doumer

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé en amont du projet de construction d'un hôtel par la SCI Le Castel, allée Paul Doumer, à Châlons-en-Champagne s'est déroulé sur une emprise d'environ 1 200 m², qui s'inscrit dans l'environnement immédiat des remparts sud-est de la cité épiscopale, telle qu'elle est connue pour le Moyen Âge classique, à proximité de l'ancienne porte Sainte-Croix.

Compte tenu de l'exiguïté de l'emprise, seule une tranchée a pu être réalisée. L'étude de la stratification, en corrélation avec les données historiques planimétriques, révèle une série de niveaux témoignant du remblaiement systématique et régulier du probable fossé d'enceinte.

Les limites septentrionale et méridionale de la structure n'ont pu être atteintes, aussi la largeur de l'ouvrage demeure inconnue, bien qu'elle excède manifestement largement la trentaine de mètres. La remontée d'eau n'a pas permis d'atteindre le fond de la structure, qui semble dépasser très largement les 2,3 m. La faible quantité de mobilier recueilli, essentiellement céramique, suggère une datation des niveaux découverts comprise entre la fin du Moyen Âge et le XX^e s. Ainsi, bien que notre connaissance du probable fossé d'enceinte demeure limitée, la présente opération semble néanmoins avoir permis de préciser son tracé.

Antoine GUICHETEAU

CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Chemin des Grèves

Contemporain

Le diagnostic archéologique réalisé sur les parcelles cadastrales CK 62 à 64, 22, 80 et 84 à 86 fait suite à une demande volontaire déposée par la communauté d'agglomération de Cités en Champagne, portant le projet de réhabilitation de la déchetterie, sur une emprise de 35 101 m². Cette opération concerne la phase 1, d'une superficie totale de 22 744 m² et d'une surface accessible de 17 472 m². 18 tranchées ont été

réalisées, ce qui représente un taux d'ouverture de 6,74 %.

Les données recueillies lors de ce diagnostic attestent une occupation contemporaine. Elles confirment l'installation de remblais détritiques récents mis en place sur des alluvions modernes qui n'ont pas révélé de vestiges archéologiques.

Marie-Caroline CHARBONNIER

CHEMINON

Les Terres de l'Abbaye, le Salisson

Dans le cadre de la phase 4b du projet d'exploitation d'une carrière d'argiles par la Société Imerys sur la commune de Cheminon sur une emprise de 30 914 m², trente-neuf tranchées de diagnostic ont été ouvertes, représentant 2 860 m², soit 9,2 % des terrains.

Malgré l'absence de vestiges et de structures anthropiques, les observations sur la nature et la qualité des substrats géologiques présents au sein de l'emprise ont été réalisées.

Rodrigue TSOBGOU AHOUBE

CHOUILLY

La Grifaine, secteur 3

Néolithique

Préalablement aux travaux de réhabilitation du Château de Saran à Chouilly, un diagnostic archéologique préventif a été réalisé sur une nécropole à hypogées (nécropole de la Grifaine) connue depuis 1806 (Favret, 1923). Réalisé par l'Inrap (F. Langry-Francois, Inrap) en 2015, le diagnostic a mené à la découverte de plusieurs monuments funéraires, certains ayant déjà été explorés anciennement, d'autres étant potentiellement encore intacts. Une fouille a été prescrite ensuite. Le service archéologique du Grand Reims) a réalisé, début 2016, la fouille de deux de ces hypogées, les monuments F10 et F11.

La nécropole de la Grifaine

La nécropole est implantée sur la partie haute du versant oriental de la butte de Saran, dans la vallée de la Marne. En l'état de nos connaissances, elle est constituée d'au moins huit hypogées, plus un à deux autres probables explorés anciennement, dont la localisation est inconnue.

Les monuments, taillés dans la craie géologique, sont pour la plupart constitués d'un long couloir d'accès

menant à une petite antichambre, suivie de deux chambres funéraires de taille similaire. S'il s'agit assurément bien de sépultures collectives, les fouilles anciennes n'autorisent qu'une approche limitée des pratiques funéraires. Le mobilier permet d'attribuer ces vestiges au Néolithique récent, bien qu'une fréquentation plus tardive au Néolithique final y soit également soupçonnée.

La fouille de 2016

La fouille réalisée en 2016 porte sur deux des monuments funéraires mis au jour lors du diagnostic archéologique (Garmond, Bouquin, 2016). L'effondrement ancien de la couverture des deux monuments a permis la réalisation d'une fouille planimétrique, avec utilisation abondante de la photographie verticale, prélèvements et tamisage intégral des sédiments. Pour chaque démontage, les os (et le mobilier), y compris les plus petits, ont été prélevés individuellement, numérotés puis déterminés et latéralisés par l'archéo-anthropologue présent sur le terrain en permanence. Cette méthode de fouille n'a pu être appliquée exhaustivement que pour le monument F10, puisque le second monument, F11, s'est avéré avoir fait l'objet d'un remaniement ancien dans son intégralité (ossements déplacés, mélangés et très fragmentés, traces de peinture sur des os, présence de tuiles et de céramiques glaçurées au sein de l'amas osseux, etc.).

Premiers résultats

L'hypogée F10

Le monument F10 comprend un couloir d'accès en pente douce menant à une chatière qui débouche sur une chambre funéraire simple. Deux loges, comprenant des banquettes, sont aménagées dos à l'entrée.

Au sein du monument, les niveaux funéraires sont séquencés par plusieurs effondrements *in situ* de la voûte. La dalle-hublot était encore en place. La fouille du couloir a permis de mettre en évidence les gestes liés à la condamnation du monument funéraire : après la dernière inhumation et la fermeture de la dalle, le couloir a été intégralement remblayé par de gros blocs de meulière mêlés à un limon fin très compact.

L'hypogée F11

Le monument F11 est, à l'instar des autres monuments de la nécropole, un hypogée à chambre double, avec une antichambre et un couloir d'accès totalement arasé. Plusieurs petites banquettes sont aménagées dans les chambres funéraires. Celles-ci sont pour l'essentiel remplies par une US très argileuse brune comprenant un nombre conséquent d'ossements totalement déconnectés et fortement fragmentés, résultant du

remaniement ancien du monument.

Premières données sur les pratiques funéraires

D'une manière générale, les os présentent un bon degré de conservation et la matière osseuse est en bon état.

Seul le monument F10, le mieux conservé, autorise une approche fine et détaillée des pratiques funéraires. L'excellente conservation du monument et des ossements ont permis d'identifier trois niveaux d'inhumations pour au moins 50 individus (le nombre total des défunts restant à préciser). Ces inhumations sont séquencées selon le rythme d'effondrement de la voûte.

La population inhumée est constituée de toutes les classes d'âges. Les adultes sont majoritaires, mais nous avons pu identifier plusieurs immatures (Infans II) et au moins deux décédés avant l'âge d'un an.

Concernant F11, malgré les perturbations liées à la fouille ancienne, l'étude ostéologique permet la mise en place d'un NMI et l'étude de la population inhumée (sexe, âge, état sanitaire, etc.), qu'il sera possible de mettre en parallèle à celle du monument F10. Les premiers décomptes, à préciser, font état de la présence d'une centaine d'individus dans ce monument.

Le mobilier funéraire

Le mobilier a été retrouvé exclusivement dans les chambres funéraires, mêlé aux ossements humains. On trouve, par ordre de présence, de l'industrie lithique (environ 350 objets), des éléments de parure en divers matériaux (une soixantaine d'objets), de l'industrie osseuse ainsi que quelques blocs de colorants. Est à souligner l'absence totale de céramique. Le mobilier, dans son ensemble, renvoie au Néolithique récent, mais aussi au Néolithique final pour le monument F11.

Perspectives

Les données sur les pratiques funéraires sont nombreuses et devraient permettre d'approfondir notre compréhension du fonctionnement des hypogées de la Marne. L'apport des méthodologies actuelles et des nouvelles méthodes d'analyse sera également important pour renouveler nos connaissances sur le Néolithique récent marnais. Les données recueillies lors de cette fouille forment un nouveau socle nécessaire à nos connaissances sur les hypogées de la Marne, encore trop largement abordés par le biais des fouilles anciennes.

Nicolas GARMOND

CLOYES-SUR-MARNE

La Raie Terrage, le Champ à l'Orme, la Pièce d'Isle

Âge du Bronze - Âge du Fer

Le diagnostic réalisé sur une surface de 151 254 m² a permis d'observer de nombreuses structures en creux sur les quelques 17 520 m² sondés, soit 11,6 % de l'emprise.

Au lieu-dit *le Champ de l'Orme*, cinq grandes fosses de type silo ont été découvertes. Le comblement supérieur de deux de ces fosses a livré des éléments permettant de proposer une datation probable de ces dernières.

La fosse St. A23.1 a ainsi livré cinq fragments de céramique pouvant dater du Bronze final-Hallstatt. La fosse St. B24.1, quant à elle, a livré un élément

de fibule datable de l'Hallstatt D à La Tène B. Deux grandes fosses de carrière ont été découvertes au lieu-dit *la Pièce d'Isle*. Ces dernières sont visibles sur les photographies aériennes satellitaires.

Deux autres fosses potentiellement destinées à l'exploitation des limons de débordement anciens de la Marne sont observables au lieu-dit *la Raie Terrage*. Au sein de cette parcelle, de très nombreuses fosses de plantation non datées sont observables dans la partie nord-ouest.

Rodrigue TSOBGOU AHOUE

DAMERY

Les Longues Raies

Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique, réalisée sur la commune de Damery, fait suite à une demande de permis de construire déposée par la société SA Champagne pour l'extension d'un bâtiment vinicole sur une emprise de 15 360 m². Vingt-huit tranchées ont été réalisées selon un axe nord/sud et quatorze selon un axe est/ouest. Elles représentent une surface ouverte de 1 790 m² soit 11 % des terrains.

La profondeur moyenne d'apparition des vestiges est d'environ 0,70 m en dessous du niveau de sol actuel, ce qui correspond à un horizon de terre végétale de 0,40 m d'épaisseur en moyenne, puis à un niveau ponctuellement observé mêlant limon, argile, sable et gravier, qui constitue une interface entre le labour et le substrat composé de limon sablo-argileux. La cote d'apparition des vestiges oscille entre 68 m et 73 m.

Quarante-cinq unités stratigraphiques (US) ont été définies au cours de l'opération, elles sont relatives à vingt-huit faits. Quatre vestiges ont livré du mobilier céramique, quatre de la faune. Notons que du mobilier céramique et de la faune ont été retrouvés en position secondaire dans les tranchées 17 et 26. Le mobilier céramique concerne l'Époque protohistorique et plus précisément la période de La Tène D jusqu'à la période

romaine. Si les vestiges sont plutôt bien conservés, ils semblent révéler une occupation domestique et funéraire déjà caractérisée chronologiquement dans ce secteur.

Malgré la présence de vestiges (trous de poteau, fosses) dans l'environnement immédiat des faits ayant livré du mobilier, aucune organisation générale nous permettant d'intégrer ces faits dans un ensemble plus important n'a été observée.

Ces éléments isolés ne nous permettent pas de caractériser clairement une occupation, ni même de pouvoir cerner son ampleur spatiale. En revanche, la présence de mobilier céramique, de faune et d'une sépulture nous permettent d'émettre l'hypothèse selon laquelle, ces faits doivent fonctionner avec les vestiges environnant. En effet, les trois trous de poteau mis au jour dans la tranchée 24, encore mal caractérisés en chronologie relative, semblent révéler la présence d'une occupation domestique.

La chronologie reconnue ici semble donc corroborer les indices d'occupations déjà mis au jour sur la commune de Damery et ses environs. Il conviendrait alors de pouvoir mieux les définir en chronologie

relative afin d'évaluer la stricte contemporanéité des vestiges ou leur succession et ainsi de percevoir leur évolution. Au regard du mobilier de la fin de l'âge du Fer récoltés, l'enjeu ici est donc d'approcher le rythme

des installations au moment charnière avant et après notre ère.

Marie-Caroline CHARBONNIER

DORMANS Fosse Berthe

Moderne - Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur la commune de Dormans dans le cadre de projet de construction d'un EHPAD sur une surface totale de 14 090 m². Dix-neuf tranchées (1 438 m²) ont été ouvertes, ce qui représente un taux d'ouverture de 10,21 %.

Les données recueillies lors de ce diagnostic attestent la présence d'une occupation moderne et contemporaine. En revanche, le caractère isolé des vestiges ainsi que l'indigence de mobilier datant ne nous permet pas de caractériser clairement une occupation.

Marie-Caroline CHARBONNIER

ÉCUEIL Chemin de la Garenne

Initié par le projet de construction d'un groupe scolaire par la Communauté de Communes Champagne Vesle, une opération de diagnostic a été menée sur le territoire de la commune d'Écueil, sur une emprise de 15 500 m², occupée par un terrain de football et une zone boisée de 3 930 m² qui n'a pas pu faire l'objet de sondages archéologiques. C'est donc sur une surface accessible de 11 570 m² que 21 sondages ont été ouverts sur 990,28 m², soit 8,55 % de la superficie initiale du terrain.

présente sous la forme d'un niveau de sable beige. La profondeur des tranchées atteint en moyenne 0,50 m depuis le sol actuel, avec des cotes pouvant aller de 0,40 m à 0,90 m.

Ce diagnostic réalisé dans un secteur rarement exploré par l'archéologie préventive n'a pas permis de mettre au jour de vestiges archéologiques ; seules quelques fosses contenant du mobilier récent ont été relevées.

Tous les sondages atteignent le terrain naturel qui se

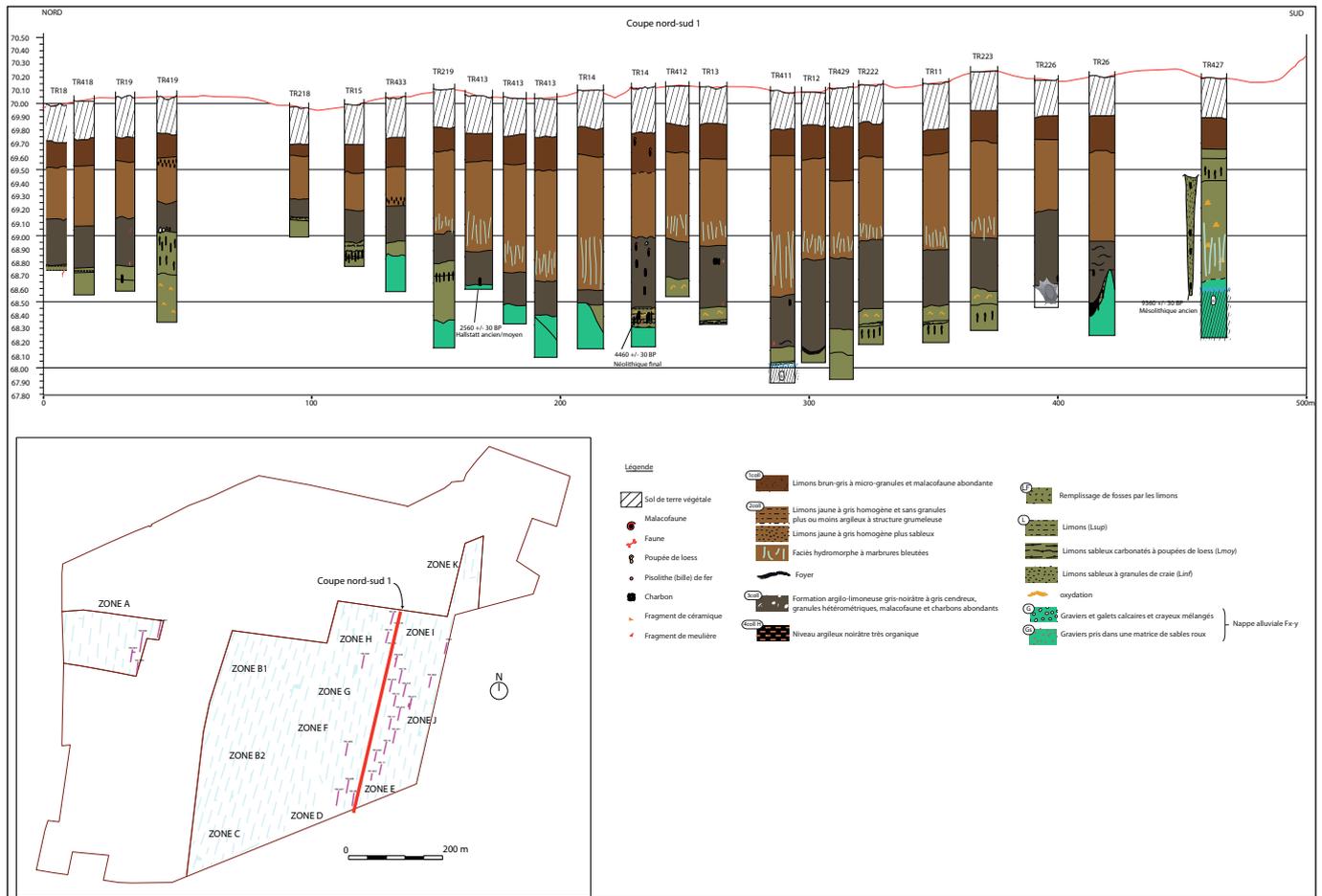
Faustine ROUSSEL

ÉPERNAY - AY Le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

L'opération archéologique réalisée en 2016 sur les communes d'Ay et Épernay, aux lieux-dits *le Pré*

Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne, constitue la deuxième tranche du diagnostic prescrit



ÉPERNAY - AY, le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne
Transect nord-sud de synthèse réalisé à partir des relevés stratigraphiques au niveau de la zone A
(levés et DAO : G. DANDURAND).

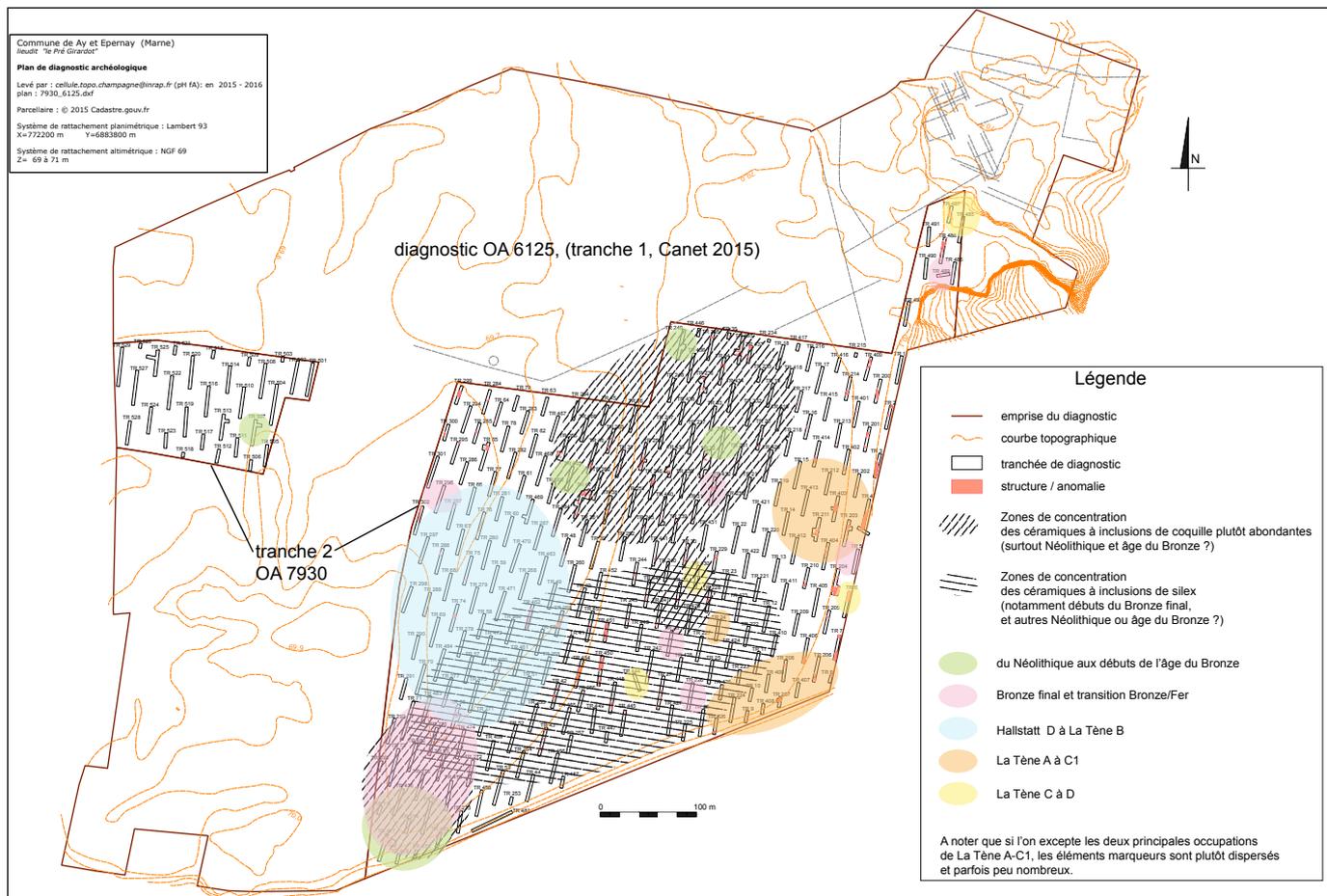
dans le cadre d'un projet d'aménagement de la plaine alluviale de la Marne située entre ces deux villes.

En 2015, la tranche 1 (Canet, 2015), réalisée sur 40 hectares environ, a permis la mise au jour d'un peu moins de 700 anomalies et de plusieurs phases d'occupation du Néolithique à la période romaine, marquées par des sites à vocation funéraire, des secteurs d'habitat et un niveau de paléosol, parfois remanié, livrant un mobilier archéologique abondant et souvent brassé chronologiquement.

La tranche 2, menée en 2016 sur une surface de 247 781 m² a conduit à l'ouverture de 304 tranchées et à l'extension de 25 fenêtres (25 038 m² soit 10,1 % de l'emprise). Les anomalies enregistrées exhaustivement représentent un total de 379 dont 98 ont été testées mécaniquement ou manuellement (25,9 %). Une bonne part (52 soit 13,7 %) sont interprétées comme des faits naturels (chablis, dépressions, zones basses). On note donc une densité de faits archéologiques (environ 13 faits archéologiques à l'hectare) légèrement plus faible que sur la tranche 1 (environ 17 faits à l'hectare).

Une étude géomorphologique et géoarchéologique permet de mieux cerner l'évolution de cette plaine alluviale en soulignant l'irrégularité du toit de la nappe alluviale ancienne de la basse terrasse de la Marne, formant des cuvettes et des levées qui ont conditionné les dépôts postérieurs selon des phénomènes d'érosion/accumulation, nivelant progressivement le terrain. Elle permet également de mieux caractériser la formation et l'évolution d'un paléosol, exposé sur un temps long, formé en contexte fluvial et /ou palustre plutôt fermé, avec des séquences courtes d'ouverture et d'assèchement plus favorable aux implantations, notamment sur les levées topographiques. Les séquences sus-jacentes marquent l'assèchement progressif et le colmatage total des dépressions à mettre en lien avec l'évolution du climat et/ou la pression anthropique. Une approche paléo-environnementale très large permettrait donc de comprendre et de détailler les interactions homme-milieu et les modalités d'occupation de cette plaine sur la longue durée.

Les nombreux indices d'occupation relèvent en effet l'existence d'un phasage chronologique très varié.



ÉPERNAY - AY, le Pré Girardot, les Longs Andins et la Borne Maître Étienne
Carte de répartition simplifiée et phasage de la céramique protohistorique issue du niveau 3coll
(DAO : M. SAUREL, S. CANET)

La répartition des vestiges présente une continuité relative avec les faits archéologiques observés lors de la tranche 1 (Canet, 2015) : fossés, concentrations de l'industrie lithique vers le sud, occupation funéraire. Certains secteurs occupés de l'emprise connaissent certainement une extension hors emprise au sud (TR 477 zone C, zone E) ou à l'est (zone J).

Malgré les cotes d'apparition fluctuantes, les structures mises au jour sur ce diagnostic sont dans un état général de conservation relativement bon étant donné leur profondeur d'enfouissement. Un paradoxe peut être souligné puisqu'on observe des secteurs légèrement surélevés topographiquement, attractifs pour l'implantation, où les structures peuvent être plus arasées et le niveau de paléosol remanié, moins épais voire complètement absent. *A contrario* les zones basses, où la stratigraphie ancienne est moins érodée, protégée par des apports ultérieurs, ne favorisent pas l'implantation puisqu'elles sont soumises fréquemment voire en permanence à la présence de l'eau, et que le mobilier plus rare est également moins bien conservé.

Une présence au Mésolithique ancien est attestée par

une fosse datée par un charbon qui abonde le corpus de ce type de structures maintenant mieux connu en Champagne. Son isolement sur le diagnostic est relatif puisque d'autres fosses non datées présentent des caractéristiques de profil, de remplissage, de carbonatation assez semblables. La fonction présumée de ce type de fosses (piégeage, stockage s?), leur implantation et leur organisation permettent, notamment sur de vastes surfaces, d'appréhender le mode de gestion d'un terroir par les populations.

Des indices ténus d'occupation au Néolithique ancien et moyen sont assez anecdotiques au regard d'un important corpus d'industrie lithique attribué au Néolithique récent/final et issu du niveau de paléosol remanié. À l'instar de la tranche 1, des zones de concentrations ont pu être mises en évidence, parfois associées à des foyers à pierres chauffées. Si la caractérisation de cette/ces occupation(s) est difficile en l'état, il est possible d'envisager à la fois la présence de zones de débitage annexes, d'aires d'occupation légère autour de foyers mais également un habitat plus ancré avec un potentiel bâtiment sur un secteur légèrement surélevé. Le phasage de cet ensemble

de trous de poteau, au sud-ouest de l'emprise, reste relatif au regard de la difficulté d'identification de la céramique issue du paléosol remanié immédiatement sus-jacent, qui associe des éléments du Néolithique final à une majorité d'éléments plutôt Bronze. Sur le plan technique, les questions des influences culturelles (limite du groupe Gord, influences plus orientales, Horgen ?) et de la particularité géologique de ce secteur géographique entrent en jeu, de même peut-être que le positionnement sur une période de transition chronologique. Si les éléments céramiques caractéristiques du Bronze ancien sont absents, d'autres secteurs ont livré des éléments du Bronze final tandis qu'un enclos funéraire du Bronze moyen est attesté par des datations ¹⁴C, réalisées sur une incinération en urne et une des deux inhumations en position latérale fléchie. Un autre enclos funéraire, non daté, a été mis au jour à l'est de l'emprise avec deux inhumations dans la même position. De taille plus modeste et de forme plus ovale, l'hypothèse d'un monument néolithique n'est pas à rejeter. L'enclos funéraire non daté et les incinérations en pleine terre mis au jour en 2015 sur la tranche 1 permettent donc d'entrevoir une occupation funéraire marquée dans cette plaine. Pour autant, il n'est pas possible, en l'état, de trancher entre l'existence d'une véritable nécropole, les enclos étant assez éloignés les uns des autres, ou une vocation funéraire moins ancrée mais relativement pérenne. Au demeurant, les marqueurs chronologiques pour le plein Bronze moyen constituent à eux seuls un intérêt particulier tant les données sur cette période restent rares, particulièrement en Champagne.

La possibilité de la reconnaissance d'un habitat, associé à cette occupation funéraire du Bronze moyen, est problématique si l'on considère le peu d'éléments de comparaison disponibles. Ce défaut expliqué par un faible ancrage au sol est également conditionné par une péjoration climatique et un hydrodynamisme intense, de même que par des défrichements importants favorisant l'érosion.

Plusieurs zones d'habitats protohistoriques, associant fosses et trous de poteau, sont pressenties, moins probantes que l'occupation de La Tène A-B

reconnue en tranche 1, et parfois en limite d'emprise. Malheureusement, très peu de faits archéologiques sont datés. L'étude du mobilier céramique issu du paléosol remanié témoigne de plusieurs séquences chronologiques marquées : âge du Bronze (?), transition Bronze final/Hallstatt, transition Hallstatt/La Tène, La Tène A-C et La Tène C-D. Sa répartition permet d'avancer, de manière très prudente, des repères chronologiques pour ces différents ensembles de structures. Enfin, quelques rares objets en terre cuite semblent attester certaines activités artisanales (fusaïoles, lingotière).

Une occupation romaine est attestée chronologiquement, sur la foi du mobilier céramique, d'un dépôt de monnaies émises entre 64 et 68 de n. è. et de deux fibules issues du paléosol remanié. Elle comporte des éléments assez précoces entre la fin de La Tène et le début de l'Époque romaine, une séquence assez marquée au I^{er} s. de n. è., surtout sur le deuxième quart de ce siècle, puis des éléments plus discrets aux II^e-III^e s. Cette occupation s'étend globalement sur le quart nord-est de l'emprise et constitue sans doute l'extension sud de l'occupation repérée lors de la tranche 1. Elle se matérialise par des fossés, quelques fosses et trous de poteau ainsi qu'un puits. Des fossés parcellaires poursuivent notamment les tracés repérés lors de la tranche 1 en structurant l'espace selon un axe nord-est/sud-ouest. Deux fosses sont interprétées comme des épandages ou des rejets de bûcher funéraire ce qui tend à démontrer que cette large zone pourrait combiner habitat et espace funéraire.

Quelques vestiges d'occupation de l'Époque moderne à contemporaine consistent en fossés parcellaires et un probable chemin creux de lisière.

Le diagnostic complète donc les nombreuses observations réalisées lors de la tranche 1 et apporte des données nouvelles, parfois inédites, précisant le fort potentiel de ce secteur géographique, toutes périodes confondues.

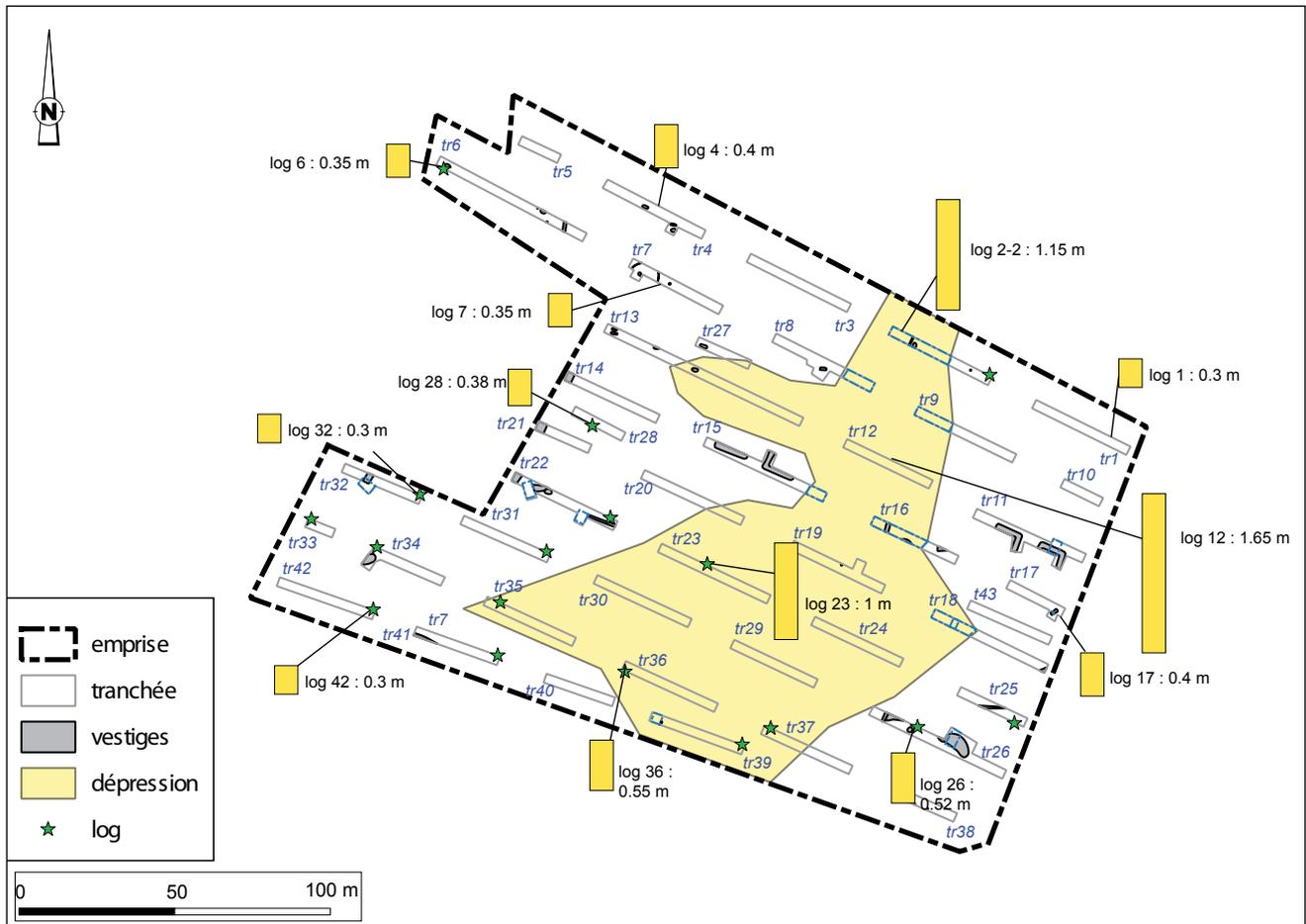
Sylvain CANET

Âge du Fer - Moderne -
Contemporaine

ÉPOYE Le Trou Quenet

L'opération de diagnostic a été réalisée à Époye, au lieu-dit *le Trou Quenet*, préalablement à l'aménagement d'un

lotissement sur une emprise de 35 102 m². 4 245 m² ont été sondés, soit 12 % de la surface du projet. L'opération



ÉPOYE, le Trou Quenet
Plan général, localisation de la dépression et recouvrement stratigraphique des vestiges
(DAO : S. VISTEL)

a permis d'identifier 39 vestiges archéologiques répartis majoritairement sur les deux tiers nord de l'emprise de 3,5 ha. Il s'agit de douze sépultures, six fosses, dix fossés, sept trous de poteau, trois sections de chemin et un chablis. huit traces attribuées à la Grande Guerre viennent compléter cet inventaire.

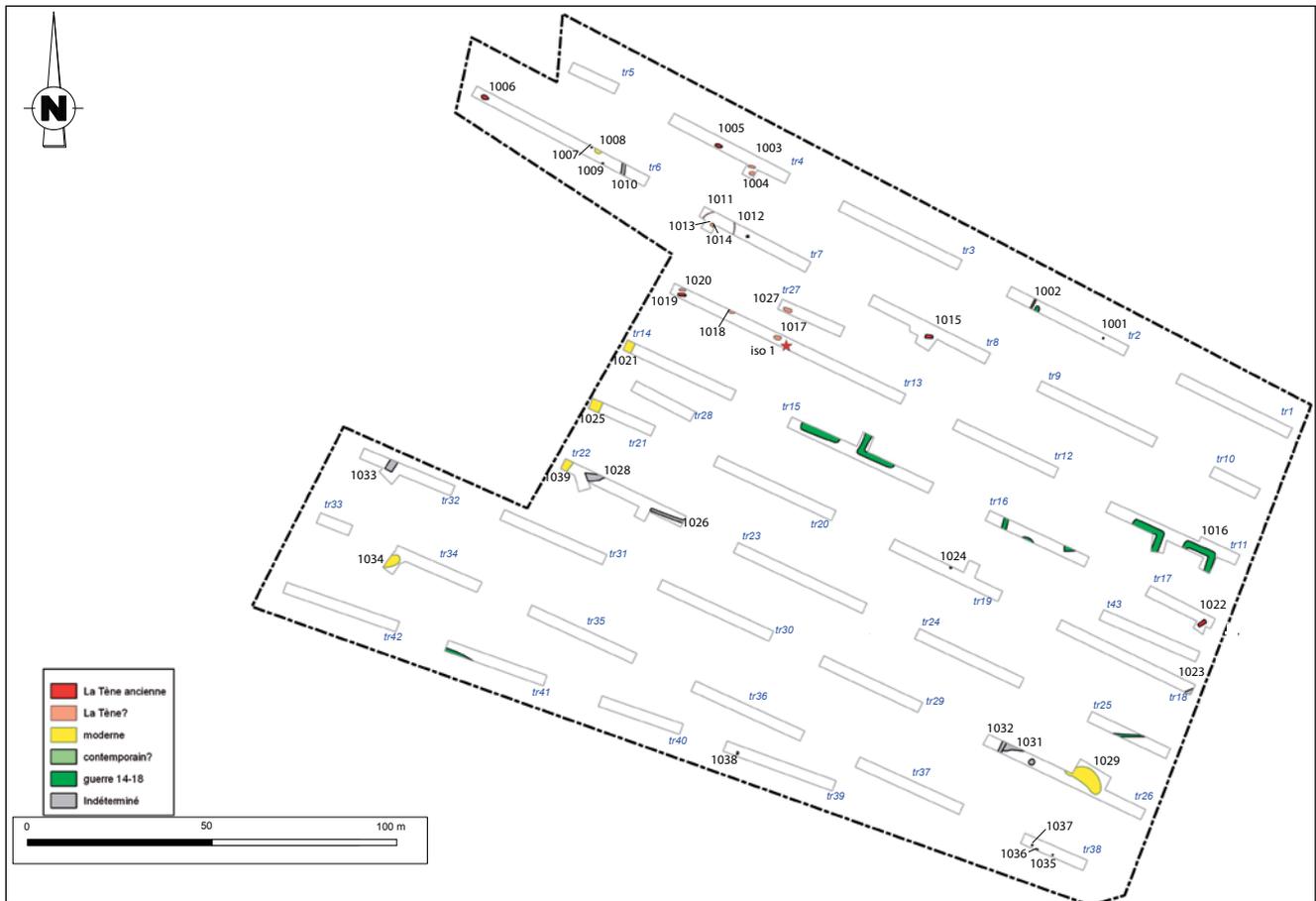
La cote moyenne d'apparition des vestiges est de 0,43 m sous le niveau de sol actuel. Ils s'ouvrent le plus souvent sur la graveluche blanche. Au centre de l'emprise, une dépression d'axe nord-nord-est/sud-sud-ouest a été mise en évidence. Elle atteint une profondeur de 1,50 m avec deux à quatre niveaux de colluvions. Il semble donc que le comblement de la dépression soit postérieur à l'occupation funéraire.

L'occupation principale prend la forme d'une nécropole à inhumations, à l'organisation lâche, datée de La Tène ancienne. Elle est matérialisée par la mise en évidence dans les tranchées de onze sépultures et d'un enclos circulaire avec une probable sépulture centrale. Le groupe le mieux documenté semble s'organiser autour

d'un relief faiblement marqué sur la parcelle mais deux autres tombes se situent un peu à l'écart, constituant probablement de nouveaux noyaux.

Le faible enfouissement des vestiges sous le couvert végétal ainsi que les quelques déplacements de pièces osseuses imputés aux labours pourraient révéler un site menacé. L'examen des pièces osseuses permet de valider la mauvaise préservation de la matière osseuse qui avait déjà été relevée sur le terrain. Les tests réalisés dans deux structures ont montré la présence d'inhumations individuelles ou doubles avec dépôt de céramique et/ou port d'éléments de parure. La particularité de cette nécropole tient au fait qu'elle n'était pas encore connue, bien qu'une nécropole mérovingienne ait été fouillée anciennement à proximité et que les tombes semblent être intactes.

Quelques vestiges, trous de poteaux, fosses, fossés, chemin de datation moderne ou indéterminée sont répartis sur l'ensemble de l'emprise. Certains, repérés sur le Cadastre napoléonien, sont des limites



ÉPOYE, le Trou Quenet
Plan phasé des vestiges archéologiques
(DAO : S. VISTEL)

parcellaires modernes. Aucune organisation de ces structures n'a pu être mise en évidence dans le cadre du diagnostic.

Des traces attribuables au conflit de la Grande Guerre, apparaissent très haut dans la stratigraphie générale, juste sous le couvert végétal. Il s'agit de sections de

tranchées disposées en carène et d'une fosse avec du mobilier céramique et en verre. D'après les archives, la commune d'Époye se situe sur la ligne du front allemand. Ces tranchées pourraient donc appartenir à ce système de défense.

Sandrine VISTEL

ESCLAVOLLES-LUREY

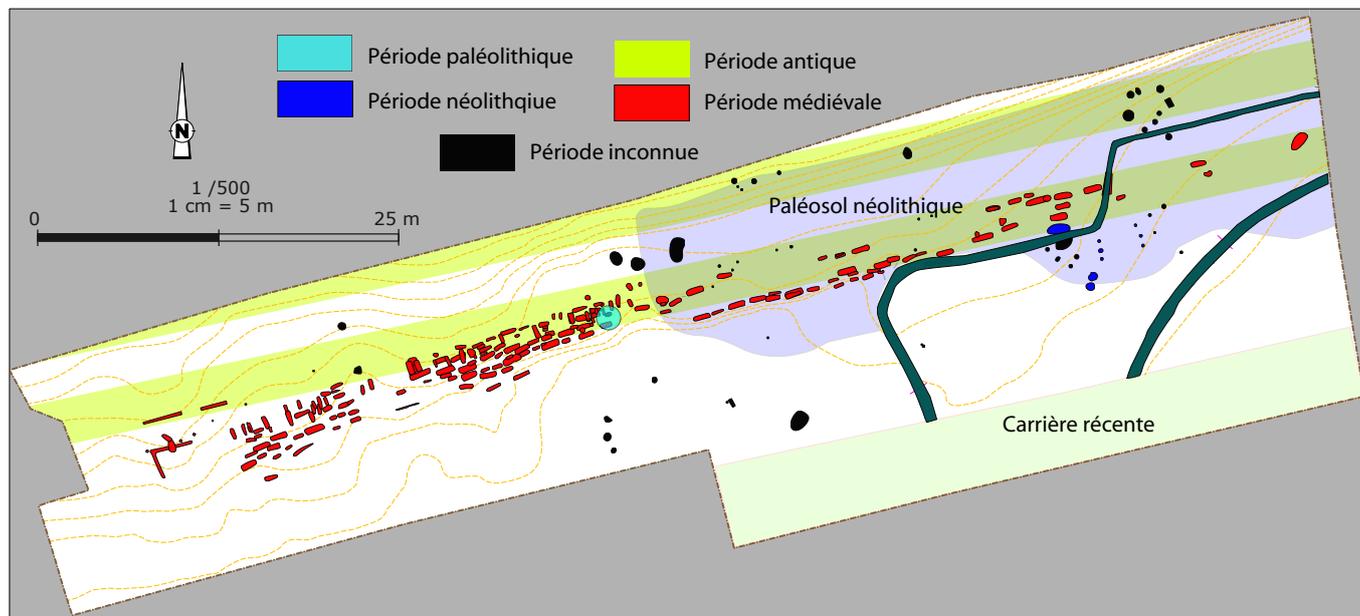
Le Chemin du Chardonneret II

Paléolithique - Néolithique -
Haut Moyen Âge

Au printemps 2016, les équipes de l'Inrap ont mené une fouille à Esclavolles-Lurey au lieu-dit *chemin du Chardonneret* dans la Marne. Située à environ 68 kilomètres au sud-ouest de Châlons-en-Champagne, la fouille est localisée sur la première terrasse droite de la vallée de la Seine, qui coule à environ 1 km au sud. Le terrain d'emprise se trouve sur une pente

orientée nord/sud à une altitude comprise entre 70 et 76,3 m N.G.F. Cette fouille d'une surface de 8 050 m² a permis la découverte de vestiges s'échelonnant du Paléolithique au haut Moyen Âge.

Ainsi, la première occupation du site se caractérise-t-elle par la présence de trois locus (amas de silex)



ESCLAVOLLES-LUREY, le Chemin du Chardonneret II
Plan général du site
(DAO : équipe de fouille)

contenus dans un paléosol lui-même piégé dans une dépression naturelle. Ils sont composés de 731 pièces lithiques. Il s'agit d'une petite station de débitage au sein duquel tous les éléments de la chaîne opératoire sont présents, du rejet aux armatures. L'industrie est caractéristique du Paléolithique final (12 000 ans av. n. è.).

Par la suite, plusieurs centaines d'année après, les hommes se sont sédentarisés et un bâtiment d'habitation s'installe parallèlement à la pente. Si le plan de maison est fortement altéré et peu lisible, les tessons découverts dans les fosses latérales permettent de dater cet ensemble du VSG (5100 - 4700 av. n. è.). Autours de ce bâtiment un paléosol conservé permet de documenter une occupation au moins jusqu'au Néolithique récent voir même peut être la Protohistoire.

Puis un axe de circulation orienté est/ouest traverse le toute l'emprise de la fouille. Il est lui-aussi établi parallèlement à la pente. Cet axe a connu plusieurs phases de modification, mais sa création semble remonter au moins à la période romaine. La présence de pièces de monnaie du I^{er} s. de n. è. ainsi que celle de nombreux clous de chaussures antiques découverts dans les ornières vont dans ce sens.

Enfin, le cœur du site est occupé par une importante nécropole comptant 182 individus. Celle-ci s'implante sur les niveaux les plus tardifs de la voie, suite à son

abandon. Le profil biologique de ce groupe laisse envisager une nécropole à recrutement naturel avec la présence de 33 hommes, 44 femmes et 108 enfants. La présence de ces derniers sur le site, sans être exceptionnelle, interroge. En effet, leur nombre important et leur regroupement laissent envisager une gestion particulière de cette nécropole. Du point de vue de l'état sanitaire, des individus présentent les traumatismes, plus ou moins bien soignés, des arthroses marquées et de possibles cas de tumeur et de tuberculose osseuses. Ce type d'implantation le long d'un axe de communication ainsi que l'absence de mobilier nous amènent à émettre l'hypothèse d'une nécropole de datation carolingienne (VIII^e-IX^e s.).

L'intérêt de ce site réside d'une part dans le fait qu'il s'agit de l'une des plus grosses nécropoles de ce type fouillée en Champagne-Ardenne et d'autre part que celle-ci est perçue dans sa totalité, ce qui est rarement le cas en archéologie préventive. Cela donne donc l'opportunité de pouvoir étudier l'intégralité de la population inhumée au sein de cet espace funéraire. Et fait plutôt rare dans les nécropoles médiévales, le site d'Escavolles-Lurey révèle la présence de nombreux jeunes enfants. Peu retrouvés dans les espaces funéraires, leur présence va permettre d'en savoir plus sur les pratiques funéraires entourant la mort des enfants ainsi que sur leur état sanitaire.

Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE

FAGNIÈRES Le Mont Choisy

Contemporain

Dans le cadre de ce diagnostic archéologique mis en œuvre préalablement à la construction d'une maison de la Chasse et de la Nature, une surface de 5 814 m², représentant 9,7 % de la surface du projet (env. 6 ha), a été sondée au sud de la ville de Châlons-en-Champagne. Le terrain est situé à la limite communale entre Fagnières, Compertrix et Villers-le-Château (Marne). Outre des chablis, les tranchées réalisées ont révélé la présence de fosses quadrangulaires,

dont cinq alignées, identifiables à des fosses de plantation, potentiellement celles qui figurent sur les photos aériennes d'une mission IGN de 1938 au sud du centre aéré du Mont Choisy. Des missions ultérieures permettent de restituer les aménagements successifs des terrains de sport, d'une piste et d'un bac à sauts d'athlétisme jusque dans les années 1970.

Geert VERBRUGGHE

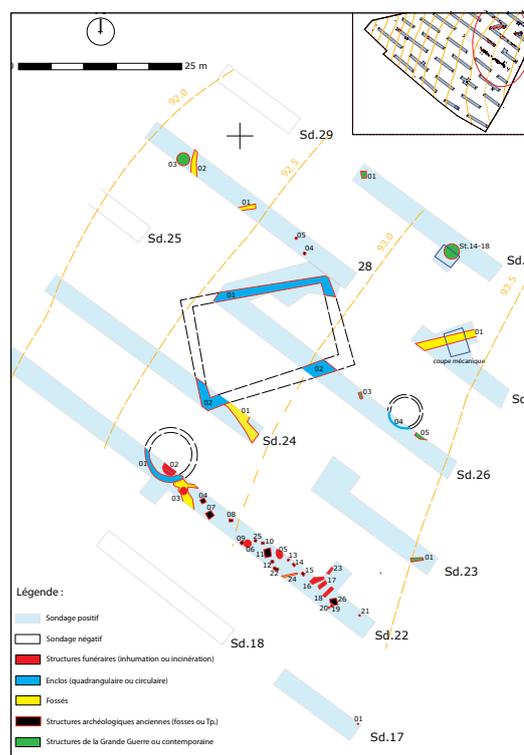
FRESNES-LÈS-REIMS Le Champ Henry

Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

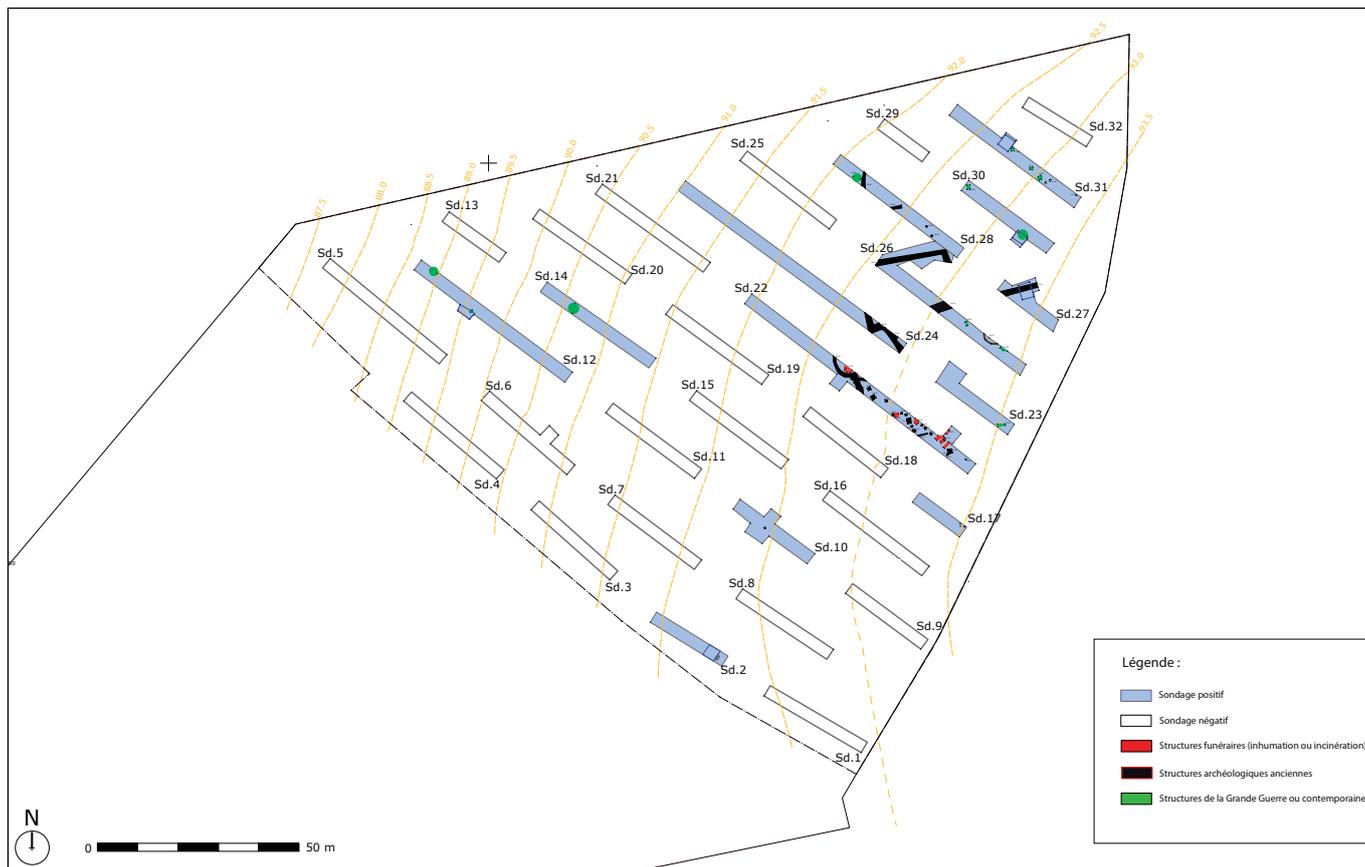
Suite à la demande volontaire de réalisation de diagnostic par la société Nord Est Aménagement Promotion pour la création d'un lotissement, une intervention a été réalisée sur la commune de Fresnes-lès-Reims au lieu-dit *le Champ Henry*. Le projet est situé en limite communale sud-ouest, au nord de la R.D. 74 et au sud d'une zone pavillonnaire rue chemin de Larzillière. L'emprise de ce projet s'étend sur 21 900 m² d'une ancienne parcelle agricole. 32 sondages ont été effectués, couvrant une surface de 3 117 m², soit 14,20 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,30 m et 1,10 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de craie altérée.

C'est un total de 52 faits qui ont été mis au jour lors de ce diagnostic, ceux-ci se décomposent en 36 structures pour la période de La Tène finale à l'Antiquité et de 16 structures pour la période contemporaine ou de la Grande Guerre.

L'occupation de La Tène finale et du début de l'Antiquité est constituée de trois enclos. Le premier (St. 2 du sondage 24, St. 1 et St. 2 du sondage 26) est de forme quadrangulaire. Ses dimensions sont de 24 m de long par 15 à 17,50 m de large. Le mobilier découvert dans le comblement supérieur correspond à des fragments d'amphore à vin de type Dressel 1b, datés de 90/80 av. notre ère au début de notre ère. Le second, de forme circulaire et de 8 m de diamètre, (St. 1 du sondage 22) serait daté par son mobilier céramique de la seconde



FRESNES-LÈS-REIMS, le Champ Henry
Plan des vestiges de La Tène finale à l'Antiquité
(DAO : équipe de fouille)



FRESNES-LÈS-REIMS, le Champ Henry
Plan général des sondages
(DAO : équipe de fouille)

moitié du I^{er} s. av. n. è. Le troisième, également circulaire et de 5 m de diamètre (St. 4 du sondage 26) n'a livré aucun mobilier.

On notera également l'existence de six fossés (d'enclos ? ; St. 3 et St. 24 du sondage 22, St. 1 du sondage 24, St. 1 du sondage 27 et St.1 et St. 2 du sondage 28). Ces portions de fossés n'ont pas pu être interprétées lors du diagnostic archéologique ; seul le fossé St. 24 du sondage 22 a livré un élément datant comme une monnaie gauloise de type Rème.

Le diagnostic a par ailleurs permis de mettre au jour neuf sépultures dont cinq fosses à incinération (St. 2, St. 3, St. 5, St. 6 et St. 9 du sondage 22) et quatre inhumations (St. 16, St. 17, St. 18 et St. 23 du sondage 22). La fosse à incinération testée lors de l'opération (St.2 du sondage 22) a révélé la présence d'une urne cinéraire et trois vases en offrande (ces vestiges ont été protégés et laissés en place), cette tombe serait datée de 60/50 av. n. è. et les années 5/1 av. n. è. L'exploration de la tombe à inhumation (St. 17 du sondage 22) a

permis de découvrir des restes osseux à 0,47 m de profondeur, le mobilier céramique dans le comblement serait daté des trois premiers quarts du I^{er} s. de n. è. On signalera aussi la présence d'une monnaie d'Auguste assez corrodée, avec au revers l'hôtel de Lyon, dans la sépulture 16 du sondage 22.

À cette occupation nous pouvons associer quatre fosses (St. 4, St. 7, St. 11 et St. 26, sondage 22), un possible pan de bâtiment constitué de trois poteaux alignés (St. 13, St. 14 et St. 15, sondage 22), ainsi que onze autres trous de poteau (St. 1 du sondage 17, St. 8, St. 10, St. 12, St. 19, St. 20, St. 21, St. 22 et St. 25, sondage 22 et St. 4 et St. 5 du sondage 28). On rappellera que la fosse 11 du sondage 22 a livré deux monnaies, un potin et un As d'Auguste, et que les onze trous de poteau ne restent isolés que dans le cadre de ce diagnostic. La densité de structures dans le sondage 22 nous a incités à ne pas étendre le sondage car les vestiges comme les incinérations apparaissent directement sous la terre végétale. On précisera également une lecture très difficile des structures sur le

substrat de craie, qui est altérée et bioturbée.

La seconde occupation contemporaine ou de la Grande Guerre se compose de deux fondations de bâtiment agricole (St. 4 et St. 5 du sondage 31), de trois sépultures de faune (St. 1 du sondage 23, St. 3 et St. 5 du sondage 26), de cinq trous d'obus (2 dans le sondage 12, 1 dans le sondage 14, St. 3 du sondage 28 et 1 dans le sondage 30), de deux trous de poteau (St. 1 du sondage 10 et St. 1 du sondage 31), de 2 fosses non caractérisées (St. 1 du sondage 30 et St. 3 du sondage 31), d'une anomalie (St. 2 du sondage 31), et d'un chablis (St. 1 du sondage 2). Au vu de la carte

d'État-Major de 1860-1880 et du canevas de tir, peu de vestiges sont plus anciens que la Grande Guerre, tel le trou d'obus St. 3 du sondage 28 qui est comblé avec des restes de matériaux de démolition assez proche des fondations (St. 4 et 5) découvertes dans le sondage 31.

En conclusion, ce diagnostic a permis de mettre au jour un ensemble funéraire à incinération et à inhumation daté pour le moment de La Tène finale au début de notre ère., bien conservé, de taille modeste mais assez dense en vestiges archéologiques.

Bruno DUCHÊNE

ISLE-SUR-MARNE

Le Prieuré

Néolithique - Âge du Bronze

Le projet d'implantation d'une carrière de granulats au lieu-dit *le Prieuré*, sur la commune d'Isle-sur-Marne, par la société Moroni, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Le potentiel archéologique de cette parcelle de 33 402 m² a été testé au moyen de 56 tranchées disposées en quinconce, ouvrant 14,7 % de sa superficie (soit 4 911 m²).

Le village d'Isle-sur-Marne est établi sur la rive droite de la Marne, entre Vitry-le-François et Saint-Dizier, et appartient ainsi aux communes de la Champagne dite « humide », et plus précisément du Perthois, dont il se situe sur la bordure occidentale. Cette zone se situe géomorphologiquement dans la partie orientale du Bassin parisien, sur la limite des terrains mise en place à l'ère crétacée et jurassique. Les différentes strates de cette entité géologique sont, de manière générale, marquées par une douce inclinaison vers l'ouest. Néanmoins, la zone du Perthois y fait exception puisque l'apparition de nombreuses fractures et failles a inversé localement cette déclivité vers le nord-est, en direction de la première et principale fracture *la Double faille de la Marne*. Cette zone est donc marquée par des inclinaisons variables où les rejets se font tantôt vers le nord-est, tantôt vers le sud-ouest. C'est dans ce contexte géologique particulier que l'on voit la formation des reliefs régionaux, principalement due à l'activité

fluviatile. La région est marquée par le passage du fleuve de la Marne, principal affluent de la Seine. Tous les cours d'eau secondaires de la région, dont les principaux sont la Saulx, l'Ornel et la Blaise, appartiennent au bassin de la Marne. Ces cours d'eau ont creusé des vallées au profil encaissé dans les terrains à affleurements calcaires portlandiens et qui s'élargissent lorsqu'elles entaillent les terrains peu résistants du Crétacé. Ces rivières ont fortement marqué le paysage pendant toute la période du Quaternaire. En effet, ces cours d'eau ont charrié de grandes quantités de graviers jurassiques, situées en amont, et les ont déposées dans leurs vallées respectives pendant la période du Pléistocène. Les sols de la commune d'Isle-sur-Marne en sont de parfaits exemples. Le paysage apparaît monotone, où les quelques reliefs ont été empâtés naturellement par un phénomène de solifluxion et de déflation, phénomène accéléré par l'activité humaine et notamment par l'exploitation de carrières de granulats.

Le substrat du site se définit par des formations d'alluvions anciennes. Il se présente sous la forme de galets de calcaire et de quartz jurassique intercalés avec des lits de sable grossier jaune-roux et des lentilles de sables et d'argiles crétacés. Ces alluvions se retrouvent largement dans les vallées de la Blaise, de la Saulx et de la Marne sur une épaisseur moyenne



ISLE-SUR-MARNE, le Prieuré
 Vue en plan des deux squelettes découverts dans le silo 401
 (cliché : O. BAILLIF)

de 3 à 4 m. Ces dépôts de graviers ont probablement été mis en place pendant la période Quaternaire, à la suite de la fonte des neiges et des glaces pléistocènes. Sur ces niveaux anciens, des couches de constitution plus récente peuvent être dissociées. Dès la fin du Stampien, la région présente un régime de dépôts correspondant à celui d'un milieu continental. Ce dernier se caractérise par la mise en place de dépôts de sables crétacés, de graviers et de galets calcaires ainsi que d'argiles au niveau des cours d'eau. Ces alluvions fluviales modernes sont issues pour la grande majorité des terrasses alluviales. Ses formations argileuses résultent de la décalcification des calcaires et de dépôts limoneux très fins formés soit à partir d'argiles altérées soit ayant une origine éolienne.

Douze tranchées se sont révélées positives et ont permis d'observer un nombre équivalent de structures. Tous ces vestiges en creux sont apparus dans la grève ou dans son niveau d'altération. Ces structures anthropiques sont toutes apparues avares en artefacts archéologiques. Seules des datations en laboratoire sur du charbon de bois ou du matériel osseux ont permis de fournir une chronologie sur ces structures.

Une série de quatre fosses de forme oblongue dont le profil en « V » fait écho au corpus des fosses en « Y-V-W » ou *Schlitzgruben* ont été observées sans répartition spatiale distincte. Le comblement d'une de ces fosses a permis de fournir une datation de la période du Néolithique moyen.

Une seconde série de trois fosses, de forme circulaire, a pu être distinguée dans un espace relativement restreint. Ces fosses peuvent être identifiées comme des silos et marquent peut-être l'amorce d'une petite aire d'ensilage.

La fouille d'une de ces structures a montré une autre destination pour ce vestige. Sur le fond de ce silo ont été découverts deux squelettes d'adultes, de sexe féminin. La datation par AMS d'un échantillon de leur matière osseuse a permis d'estimer leur période d'inhumation au Néolithique final.

Dans le même secteur, une fosse de forme bilobée contenant des restes osseux humains a également été mise en lumière.

Deux fosses d'extraction ont également été découvertes. L'une d'elle contenait quelques tessons de céramique antique.

Si la densité générale des vestiges reste faible et leur répartition sans organisation distincte, elle est cependant à relativiser et à mettre en relation avec les

résultats de l'opération de diagnostic réalisée en 2007 par C. Moreau sur les parcelles contigües. Cette opération archéologique avait permis de mettre en évidence une occupation protohistorique dense sur les parcelles des lieux-dits le Pommerot, les Grosses Terres et le Prieuré. Parmi ces nombreux vestiges datant de l'âge du Bronze, deux inhumations néolithiques isolées, dont une double, avaient été mise en évidence sur la parcelle du Prieuré. Ce sont donc six sépultures qui ont été découvertes dans un espace somme toute relativement restreint. Il serait séduisant de penser à une contemporanéité entre ces trois structures. Dès lors, elles confèreraient à ce lieu un caractère funéraire particulier.

Les résultats de ces deux opérations montrent une continuité dans l'occupation de ce lieu entre les périodes néolithique et protohistorique. Un examen plus approfondi pourrait illustrer cette permanence et mettre en exergue le passage d'une occupation ancienne dévolue à la chasse à une occupation du sol agro-pastorale.

Olivier BAILLIF

ISLES-SUR-SUIPPE - LAVANNES

Les Sohettes, val des Bois,
secteur 4d nord-sud

Âge du Fer - Gallo-romain

En amont de l'aménagement du parc d'activités Bio-Economy Park, dédié aux agro-ressources et à l'innovation, porté par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Marne Champagne, plusieurs fouilles d'archéologie préventive ont été réalisées par l'Inrap. En 2016, une fouille a été menée sur une surface de 20 000 m² environ, en bordure d'un vallon traversé par un cours d'eau, répartie sur deux secteurs : l'un au nord avec près de 5 000 m² et l'autre au sud de 15 000 m².

La fouille a permis d'appréhender des vestiges de l'âge du Fer, une importante concentration de silos enterrés à proximité d'un édifice de période antérieure, ainsi qu'un habitat de la période romaine.

Datées de 400 à 200 av. n. è. grâce à l'étude radiocarbone des graines issues des comblements, une importante concentration de silos (structures de stockages enterrées) de l'Époque laténienne a été mise au jour sur le secteur sud, à proximité d'un habitat daté entre le début du VIII^e s. et le milieu du VII^e s. av. n. è.

Elle est particulièrement importante, avec trente-sept silos, de fortes dimensions pour la majorité, d'un gabarit pouvant atteindre 4 m de diamètre pour 4,50 m de profondeur. Leur contenance varie en moyenne de 5 m³ et 25 m³. Le silo le plus imposant offre un volume proche de 51 m³, soit l'un des plus gros découverts dans la plaine champenoise.



ISLES-SUR-SUIPPE - LAVANNES, les Sohettes,
val des Bois, secteur 4d nord-sud
Coupe stratigraphique d'un des plus grands silos
découverts sur le secteur sud de l'opération
(cliché : C. VAN LYNDEN)



ISLES-SUR-SUIPPE - LAVANNES, les Sohettes,
val des Bois, secteur 4d nord-sud
Vue d'ensemble des trois squelettes inhumés dans la
partie supérieure d'un des silos du secteur sud
(cliché : C. VAN LYNDEN)

L'analyse de l'ensemble des graines (macrorestes) met en évidence une large prédominance de la culture de l'orge vêtue accompagnée de céréales vêtues (engrain et épeautre). Ces résultats concordent avec de précédentes études réalisées sur d'autres batteries de silos des V^e-III^e s. av. n. è. (période laténienne) découvertes dans la Marne. Ils montrent aussi que depuis la période gauloise, ce site était dédié à une forte production céréalière.

Deux silos ont été réutilisés en tant que sépultures, après l'abandon de leur fonction première de stockage. Plusieurs squelettes humains ont été ainsi retrouvés dans les comblements de ces structures. La découverte de trois squelettes sans tête, retrouvés dans la partie supérieure d'un de ces silos, est exceptionnelle. Ces derniers sont positionnés successivement les uns sur les autres, le premier et le dernier sont allongés sur le ventre, celui du milieu est sur le dos, jambes écartées. L'étude a révélé des traces de découpe sur les vertèbres cervicales restantes, témoignant d'une décapitation post-mortem. Certaines pathologies osseuses informent de liens de parenté entre les défunts. Si la pratique d'inhumation, par la réutilisation de silos, est très largement répandue en Champagne de l'Époque néolithique (du VI^e millénaire av. n. è.) jusqu'au milieu de l'âge du Fer (I^{er} s. av. n. è.), la présence de trois individus décapités est atypique.

Sur le secteur nord, le décapage a permis de rencontrer une petite occupation matérialisée par plusieurs bâtiments, des puits et des structures de stockages.

Reposant sur des vestiges plus anciens de la période laténienne, un bâtiment sur fondation en craie compactée a été installé en bordure d'une dépression. Quelques édifices annexes sur poteaux s'organisent autour de lui. Plusieurs celliers et caves sont localisés en périphérie, plus particulièrement au nord. Une des caves possède des dimensions plus importantes et des maçonneries, témoignant du soin apporté à la structure. Les réfections observées témoignent de la volonté de pérennisation de l'ouvrage.

Deux des puits ont été fouillés sur plus de huit mètres de profondeur. À la suite d'un conduit strictement vertical, ils présentent des creusements en cloche. Malgré la logistique engagée, à l'aide d'un système de plate-forme amovible de sécurité (Archéopuits), les fonds n'ont pu être observés en raison de l'apparition de la nappe phréatique.

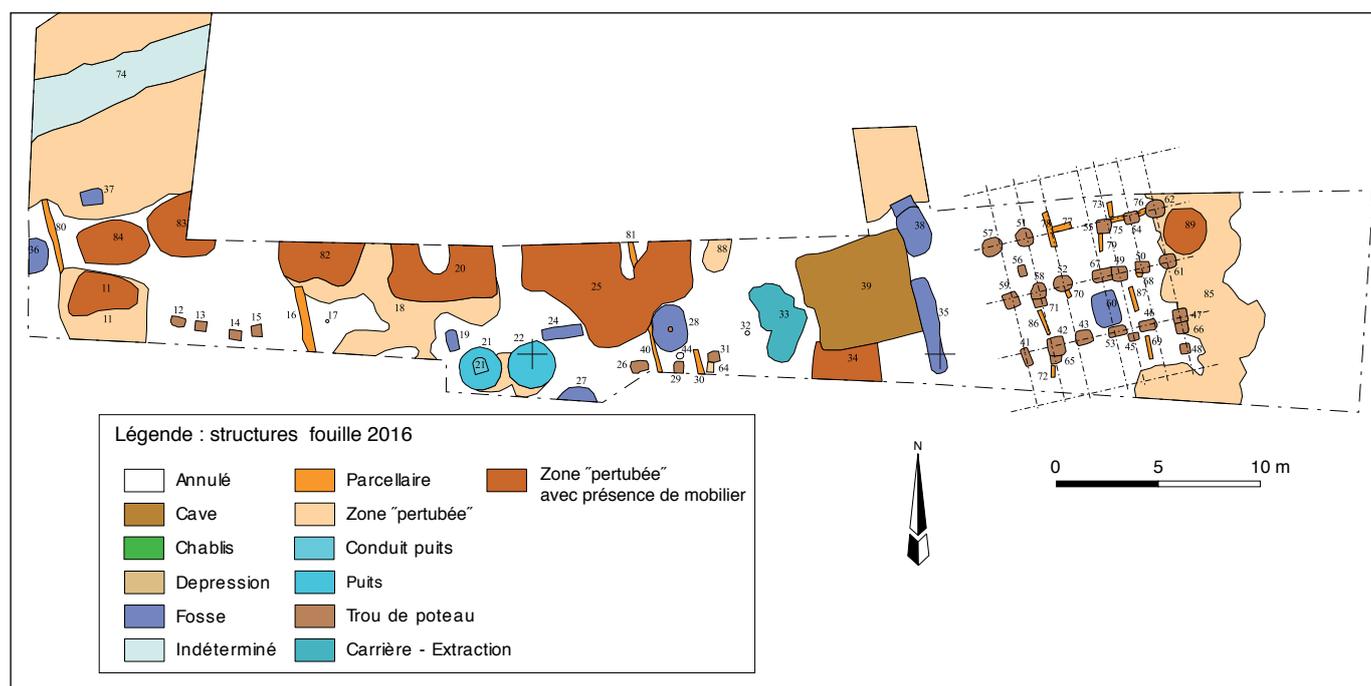
L'étude du mobilier céramique permet de dater le principal ensemble du III^e-IV^e s. de n. è. Si quelques objets domestiques apportent des indications sur la vie quotidienne et d'autres objets, sur une possible activité artisanale, c'est la présence d'un mortier en pierre bleue apparenté au contexte médical qui soulève des interrogations.

Cette petite ferme s'inscrit dans le contexte local de la vallée de la Suipe où plusieurs petits établissements ont déjà été mis en évidence.

Yoann RABASTÉ

La recherche archéologique sur le site de l'*oppidum* de La Cheppe s'inscrit dans la continuité de la prospection-inventaire menée depuis 2009 et d'une première opération de sondage réalisée en 2015. L'activité de l'année 2016 a été entièrement consacrée au sondage archéologique programmé qui s'est déroulé du 7 au

15 août et a concerné une surface en « L » de 604 m² au cœur de l'*oppidum*. L'objectif était notamment d'évaluer l'état de conservation des vestiges et l'impact respectif des fouilles effectuées au XIX^e s. ainsi que de l'implantation d'un camp d'artillerie pendant la Grande Guerre. Sous le faible recouvrement de terre végétale,



LA CHEPPE, *oppidum* du Camp d'Attila
Plan du sondage 2016
(DAO : H. BOCQUILLON)

qui varie entre 0,25 m et 0,35 m, le substrat rencontré est composé de craie altérée et gélifractée (graveluche). Le repérage des structures a été compliqué d'une part par la sécheresse des sols et d'autre part, par la présence de grandes « perturbations » grisâtres aux contours irréguliers présentant parfois du mobilier en surface, mais sans doute d'origine naturelle ; elles apparaissent sur les clichés aériens et s'étendent sur une vaste zone.

Une cinquantaine de faits et seize portions de

probables fossés de parcellaires ont été relevés. La fouille manuelle, a été réalisée par une équipe d'une quinzaine de bénévoles et des choix ont dû être opérés, en particulier si l'on considère les structures les plus vastes et profondes. Un puits (fait 21) a été exploré sur trois mètres de profondeur et la fouille a été arrêtée pour des raisons de sécurité ; un autre probable puits (st. 22) n'a pas été abordé. Plusieurs grands faits (st. 35, 38, 39) déjà fouillés anciennement selon toute apparence, n'ont pas été traités en intégralité. La priorité

a été donnée à la fouille approfondie des structures non perturbées attribuées à la fin de l'âge du Fer. L'utilisation du détecteur de métaux a été systématique dès le décapage afin d'éviter la perte d'informations et de replacer le mobilier découvert en surface sur la carte des prospections (SIG).

L'impact de la première Guerre Mondiale est apparu peu marqué dans cette fenêtre. Le réseau de tranchées étroites peu profondes correspondrait à un parcellaire dont les différentes phases restent à préciser, mais au moins pour partie d'Époque moderne ou contemporaine. Il ne perturbe que modérément la lecture des autres faits qui semblent pouvoir être rattachés, peut-être exclusivement, à la fin de l'âge du Fer. Ces structures se répartissent dans la bande décapée orientée est/ouest et comprennent une grande cave, 13 fosses de forme et de taille variables, deux puits dont un non fouillé, deux structures de nature indéterminée, 32 trous de poteaux et une possible fosse d'extraction.

Comme attendu, on observe ainsi une grande densité de vestiges en accord avec la localisation au cœur de l'agglomération. En dépit de l'étroitesse de l'emprise, on perçoit une trame orthogonale, avec une orientation légèrement sud-ouest/nord-est (constructions vers le centre et l'est, localisation des puits, fosse 24, etc.) et des structures orientées légèrement nord-ouest/sud-est (fosse 28, 60, tranchée 35, etc.). La grande cave 39 s'inscrit également dans cette trame générale.

Au moins une partie des fouilles du XIX^e s. a sans doute été touchée. De grands faits, la tranchée 35, la fosse 38, en partie hors emprise, la cave 39 et la partie supérieure du puits 21 comportaient pour l'essentiel un remplissage de sédiment meuble et plutôt homogène évoquant des structures déjà fouillées. L'exploration partielle a permis de mettre au jour du mobilier gaulois et de saisir des aspects de la méthode des anciens fouilleurs. Ils ont privilégié les grandes entités, avec une fouille non systématique laissant régulièrement des niveaux profonds apparemment non perturbés. À proximité, de plus petites fosses et des trous de poteaux, non touchés semble-t-il, ont fourni un mobilier abondant et spécifique de la fin de l'âge du Fer. Le croquis des fouilles napoléoniennes figurant dans la synthèse sur l'*oppidum* rédigée par Pierre-Hilaire Létaudin ne permet pas une comparaison précise, mais un premier recoupement avec le plan du sondage 2016 suggère que les interventions anciennes ont dépassé en ampleur ce que nous laissait entrevoir ce témoignage (Létaudin 1869).

Si ces fouilles anciennes faiblement documentées ont perturbé notre perception des vestiges, les niveaux remaniés ont toutefois livré un mobilier détritique non négligeable laissé dans les sédiments lors du rebouchage et provenant sans doute en majorité

de la même structure, ou tout au moins de l'espace environnant — et offrant matière à réflexion. Par ailleurs, la fouille des niveaux et autres faits non touchés est d'un grand intérêt pour la compréhension de l'organisation du site dans cette partie centrale.

L'ensemble de la tranchée 35 et de la fosse 38 pourraient composer un élément structurant fort avec, d'un côté, une bande vierge de quelques mètres de large et, de l'autre une vaste cave (st. 39) d'implantation probablement tardive qui paraît avoir recoupé les deux fosses allongées (les fouilles anciennes ont pu perturber la compréhension des liens stratigraphiques). Cette impression est confortée par les photographies aériennes réalisées par Bernard Lambot et qui laissent entrevoir une partition du site avec un dispositif linéaire d'orientation globalement nord-sud composé de fosses allongées incluant au moins la tranchée 35. Sur l'*oppidum* de Condé-sur-Suippe, le *Vieux Reims* (Aisne), un dispositif similaire a été mis en relation avec l'utilisation de grève pour l'aménagement et l'assainissement d'un axe de circulation (Pion, 1996). L'ensemble construit à l'est de l'emprise pourrait être en relation avec ces éléments structurants, mais la fenêtre est trop étroite pour une analyse plus précise.

Certaines fosses ont livré un mobilier remarquable. La fosse 28 est de celles-ci et se démarque par une forte concentration de mobilier pour des dimensions réduites (fosse ovale en cuvette de 2,40 m par 1,68 m pour 0,40 m de profondeur). Ce mobilier se compose de multiples objets, fragments et déchets métalliques au moins en partie en rapport avec un espace de fabrication (clous, rivets, chutes de tôle, fabricats, etc. pour un NMI de plus de trois-cents individus). D'autres petits objets en divers matériaux, la plupart complets, ont été recensés (pour un NMI proche d'une cinquantaine d'individus) : des perles et bracelets en verre, des perles et un anneau en os, un médaillon en bois de cerf, des perles en ambre, des monnaies, des rouelles métalliques et des rondelles en céramique. On peut relever encore la présence de 175 boulettes, pour 111 g, de matière transformée d'origine végétale évoquant un adhésif d'origine organique ; un échantillon analysé par le laboratoire Nicolas Garnier correspond à un agrégat obtenu par pyrogénéation de bois d'espèces feuillues très majoritairement (hors le bouleau et le chêne), et de résineux en beaucoup plus faible proportion. L'ensemble suggère des activités très particulières peut-être pour partie en rapport avec la forme de la structure présentant l'empreinte d'un poteau ou d'un autre type d'élément central. La fosse 60, plus profonde et intégrée à la grande construction à l'est du site, a également livré un mobilier abondant, mais l'assemblage est beaucoup moins diversifié avec toutefois également de nombreux éléments métalliques renvoyant au travail des métaux et une minorité d'éléments liés à la sphère domestique.



LA CHEPPE, *oppidum* du Camp d'Attila
La fosse 28
(cliché : P. MÉNIEL)

La céramique et des précisions concernant la datation (Marion Saurel)

Si l'on excepte de rares éléments tardifs, le corpus — 3016 restes pour un poids de 36 205 g correspondant à une forme de profil complet, 200 individus-bords et 75 individus-fonds probablement distincts — paraît très homogène ce qui est conforme aux observations faites lors des prospections et à un habitat dont l'occupation est concentrée dans le temps. Le répertoire de la vaisselle en terre cuite est voisin de celui du secteur de Reims et les types en présence permettent un rattachement global à une période allant de La Tène D1b, peut-être dans une phase évoluée, à La Tène D2a. La fourchette chronologique et l'ancrage culturel sont confortés par le monnayage composé pour l'essentiel de monnaies gauloises rèmes et comportant une grande majorité de potins. Conformément au secteur, l'amphore est présente, mais non abondante et la céramique d'importation est rare : quelques fragments de Besançon, de petits fragments de céramique à pâte claire et vernis noir évoquant la céramique campanienne ont été relevés et feront l'objet d'un examen plus précis. Un petit bord provenant de la fosse 36 pourrait également appartenir à un gobelet à parois fines dont le type reste à préciser. Si l'on excepte ces éléments, la production est essentiellement régionale et encore peu marquée par la romanisation.

Les restes osseux (Patrice Méniel)

Les restes de faune — 7333 restes pour environ 33 kg — sont en général très bien conservés, mais beaucoup sont fragmentés, et la fouille minutieuse de ces structures a conduit à collecter des menus fragments, d'où un nombre d'indéterminés assez important (4132, soit 56 % de l'ensemble). D'une manière générale, le porc est l'espèce la plus fréquente (66 % du nombre et 43 % de la masse des restes déterminés), même si les bovins (19 % du nombre) sont un peu plus fréquents en masse (48 %). Les caprinés sont particulièrement peu représentés (7 % du nombre et 4 % de la masse), le cheval est rare (0,5 % du nombre et 4 % de la masse), alors que le chien est, surtout en nombre de restes, plus fréquent (5 % du nombre, mais 1 % de la masse). Les mammifères sauvages (11 restes), les oiseaux (27 restes), les poissons (24 restes) et la microfaune (3 restes et 3 squelettes) complètent cet inventaire. Ces restes proviennent de neuf structures très diversement pourvues. Le gibier peu abondant est cependant représenté par cinq espèces, à savoir le cerf, le lièvre, le castor, le loup et la belette. La nature des pièces (incisives de castor, bois de cerf) ou des espèces (belette) retrouvées montre que tous ces animaux n'ont pas forcément été chassés à des fins alimentaires et les éventuels déchets de consommation de gibier ne représentent que 0,2 % des restes déterminés.

Habituellement ce taux est de l'ordre de 1 % sur la plupart des sites d'habitat gaulois. Sans doute beaucoup plus important est l'apport de la pêche, mais il est difficile de l'apprécier tant les restes de poissons sont soumis aux aléas de la préservation et de la collecte. Néanmoins leur effectif (24 restes) est bien l'indice d'une relative abondance initiale. L'essentiel des restes provient donc du cheptel domestique, du porc et du bœuf en particulier, et relève surtout des pratiques alimentaires. Seul le contenu du puits 21 présente quelques indices d'une étape initiale du traitement de la viande, avec une relative abondance d'os — scapula, radius et mandibules — éliminés assez précocement lors du traitement de la carcasse. Un autre ensemble original est celui des chevilles osseuses de bovins de la cave 39 qui peut résulter d'une collecte en vue d'un usage artisanal, mais rien ne nous permet de l'entrevoir. La viande de porc est consommée dans des quantités importantes analogues à celles observées sur l'habitat et l'établissement commercial du Titelberg, ainsi que sur une partie de l'*oppidum* de Bibracte (Méniel, 2005). Cette consommation se distingue nettement de celle de l'espace public du Titelberg et de Boviolles (Bonaventure *et al.*, 2014), du fait de la place importante de la viande bovine. Sur tous ces sites les caprinés, les équidés et le chien sont peu consommés.

Le petit mobilier en verre (Joëlle Rolland)

Le corpus de verre compte 31 objets dont 27 objets proviennent de la structure 28. L'ensemble des parures en verre a pu être produit dans la fin du La Tène C2 et au La Tène D. Le petit mobilier de la structure 28 présente la particularité d'associer des types de La Tène D (des bracelets) à des perles dont les formes et les décors sont plutôt attribuables à des périodes antérieures mais dont les verres pourpres pourraient être eux bien datés du La Tène D. Une analyse élémentaire de cette collection pourra permettre d'affiner les attributions chronologiques des pièces et particulièrement d'un ensemble de 18 perles bleues simples et de confirmer, pour ce dernier, l'hypothèse d'un lot fabriqué en même temps. Il s'agit de perles bleues de types « grain de collier » (Type Venclová 1990 n° 155, Gebhard 1989, groupe VI a), d'une facture identique. Le diamètre intérieur de ces perles est compris entre 3 et 4 mm, mesure qui correspond au diamètre de l'outil utilisé pour leur réalisation et elles présentent une unité de forme qui pourrait indiquer la fabrication de cet ensemble par un même artisan, dans un même moment.

Le mobilier métallique (Maxence Pieters)

Le corpus de mobilier métallique découvert présente un faciès inhabituel. Il se caractérise par la prépondérance de pièces de petites, voire de très petites dimensions avec un corpus de près de deux mille restes, correspondant à un *minimum* de 1073 individus,

l'ensemble ne représente que 5386,4 g de métal. Le taux de fragmentation est important, avec 80 % des individus inventoriés incomplets ou à l'état de fragments ce qui explique un fort taux d'indéterminables, près de 22 % en termes de nombre de restes.

Les clous de menuiserie sont largement majoritaires avec 90 % des individus. Les clous de construction (8 %) et quelques autres types sont anecdotiques relèvent pour l'essentiel de la sphère du bâtiment. Les éléments de rivet forment un ensemble très important — ils représentent à eux seuls un *minimum* de 259 individus auxquels il faut ajouter 40 contreplaques isolées — et une telle concentration peut essentiellement s'expliquer dans le cadre d'une activité de production. Les fabricats forment la deuxième catégorie de mobilier la plus représentée, avec 243 restes. Toutes les catégories fonctionnelles sont représentées, avec toutefois une importance particulière de la matière première, en quantité sensiblement équivalente à celle des déchets. Il s'agit presque exclusivement d'éléments liés au travail du métal (fer, cuproalliages et plomb). Des ébauches (un couteau et un orle de bouclier), des ratés de fabrication et des chutes documentent des étapes du processus de fabrication. Les fibules sont représentées par une trentaine d'individus et le type le plus important est la fibule de Nauheim, avec quatre individus. Des perles et des anneaux en cuproalliages ont également été recensés. Les *militaria*, relativement peu nombreux, comprennent un mélange d'éléments de traditions gauloise et romaine fréquemment observé sur les sites d'*oppida* occupés pendant la guerre des Gaules et démontrent une indéniable présence de militaires romains dans l'enceinte de l'*oppidum* du Camp d'Attila aux alentours de cette période. La serrurerie est représentée par une clef à aiguille et l'outillage est varié, mais ne constitue pas un ensemble cohérent. Seule une pelle à feu renvoie à l'activité de forge identifiée par ailleurs, les autres éléments relevant davantage de la sphère domestique. Concernant le transport, un mors fragmentaire et une clavette d'essieu trouvent des comparaisons avec le mobilier de l'*oppidum* du Titelberg (Metzler, Gaeng, Méniel dir. 2016). Les éléments de vaisselle métallique sont représentés par un pucier, un fragment de corps de passoire et un pied de cruche.

Ce faciès mobilier est caractéristique des activités de production. Si l'on excepte les éléments de clouterie qui relèvent de l'architecture et ne sont pas caractéristiques d'une activité, la métallurgie semble être l'activité principale au niveau du sondage. Dans ce contexte, la quasi absence de scories est un phénomène remarquable, qui indique que les éléments découverts ne forment qu'une partie des fabricats produits par une, voire deux unités de production.

Hervé BOCQUILLON

MARCILLY-SUR-SEINE

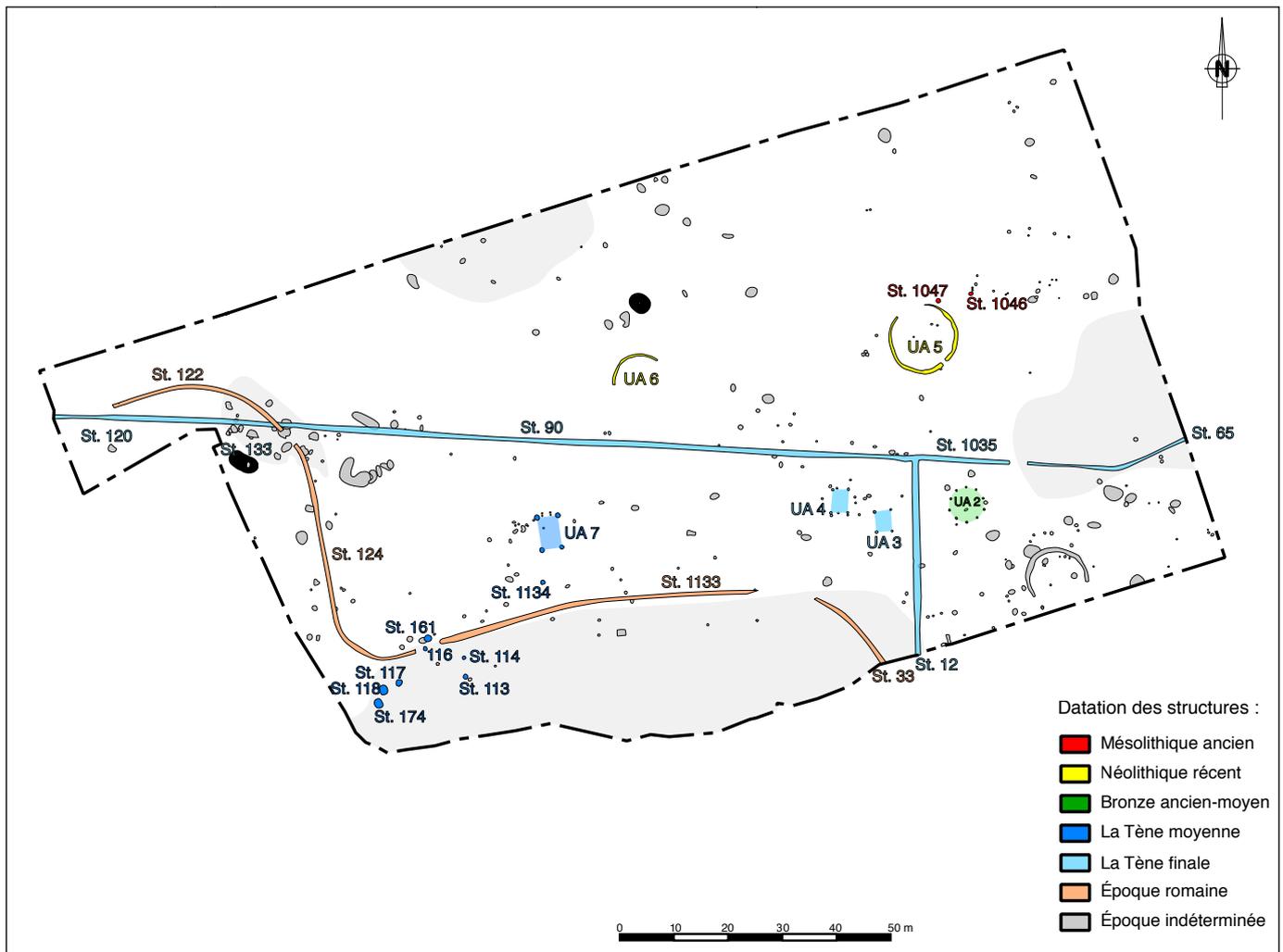
La Pièce des Lièvres

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain

Les résultats d'un diagnostic réalisé en 2010 par F. Langry-François (Inrap) sur un terrain de 43,7 ha ont motivé la prescription de trois fouilles archéologiques sur la commune de Marcilly-sur-Seine (Marne), au lieu-dit *la Pièce des Lièvres*, préalablement à l'extension d'une carrière de granulats. Une première intervention a été menée en 2012 sous la direction d'A. Letor (Éveha) sur une superficie de 2,4 ha, permettant de mettre au jour des vestiges s'échelonnant entre le V^e s. av. n. è. et le IX^e s. de n. è. (zone B). L'emprise fouillée par nos

soins entre le 22 août et 18 octobre 2016 se trouve à 500 m au sud-ouest (zone C), également en fond de vallée, à 400 m à l'ouest du cours actuel de la Seine et à 2 km au sud de la confluence de ce fleuve et de l'Aube. Longue de 200 m et large de 100 m environ, elle représente une surface de 1,70 ha. Le substrat rencontré, parfois directement sous l'horizon de labour, correspond aux alluvions anciennes.

Six principales phases d'occupation ont pu être



MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
Plan phasé de l'opération
(topographie : Th. MABIRE, mise au net : G. CARTRON)



MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
 Vue depuis le sud du terrain de la zone C en cours de fouille
 (cliché : Th. WIART© FlyingMovie)

discernées au terme de cette opération. Les structures les plus anciennes sont deux fosses du premier



MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
 La zone des enclos vue depuis le nord
 (cliché : Th. WIART© FlyingMovie)

Mésolithique appréhendées dans la partie nord-est du terrain, distantes de 5 m. L'une présente une ouverture ovalaire à son niveau d'apparition (0,80 x 0,64 m), l'autre une ouverture quasi-circulaire (0,82 x 0,79 m). Leurs parois sont sensiblement verticales et leur fond globalement plat. L'une des excavations est conservée sur 0,77 m de profondeur, l'autre sur 0,65 m. Chacune d'elles est pourvue à sa base d'un petit surcreusement circulaire en plan (0,15-0,35 m de diamètre), profond d'une quinzaine de centimètres, qui évoque un trou de poteau ou de piquet. Aucun élément de mobilier n'a été recueilli dans ces structures, bien que l'ensemble des sédiments de remplissage ait été prélevé puis tamisé en post-fouille. L'analyse au radiocarbone effectuée sur des charbons de bois renvoie pour chaque fosse au Mésolithique ancien (9470 ± 50 BP pour la datation non calibrée de l'une des excavations, à partir de charbons issus de la partie inférieure du comblement, 9230 ± 50 BP pour l'autre, à partir d'éléments extraits d'un niveau intermédiaire). Ces deux structures constituent l'un des rares témoignages de cette période dans ce secteur de la vallée de la Seine. Leur position topographique interpelle, car les vestiges de ce type – interprétés généralement comme des espaces de stockage de fruits à coque ou des pièges pour la chasse – sont ordinairement creusés en terrain sec, sur les terrasses ou le bas des versants des grandes vallées alluviales.

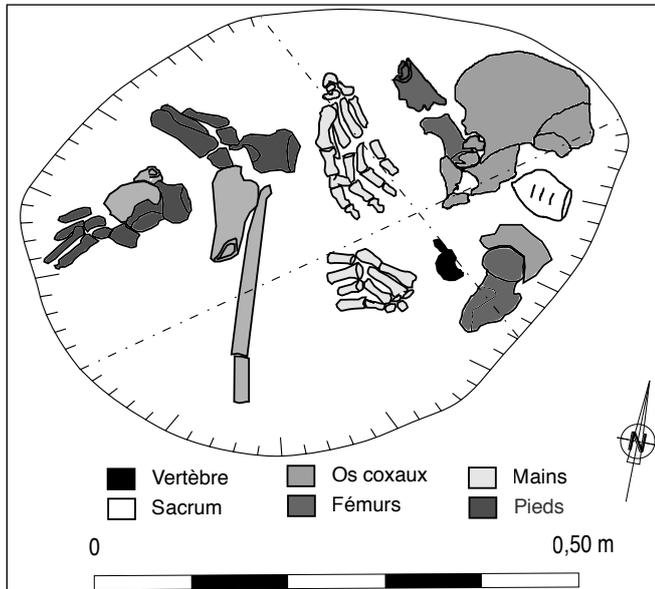


MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
 Localisation de la sépulture
 (DAO : Éveha)

Ces deux fosses ont été mises en évidence près de trois enclos circulaires fossoyés assez mal conservés, dont le diamètre externe est compris entre 10 et 13 m. L'un d'entre eux ne subsiste que sous la forme d'un mince liseré de calcite indurée. L'enclos situé à une quarantaine de mètres plus à l'est, doté d'une étroite ouverture sur le côté sud-est, est mieux préservé, bien que son extrémité nord ait disparu. La largeur de ce fossé ne dépasse pas 0,75 m, sa profondeur 0,55 m. Le troisième exemplaire, localisé 39 m plus au sud, revêtait peut-être dès l'origine une forme de fer à cheval. La largeur de son fossé atteint au maximum 1,05 m à son niveau d'apparition, sa profondeur 0,50 m. Aucune sépulture n'a été découverte dans ces enclos ou dans leur périphérie immédiate. La fouille des fossés n'a en outre révélé aucun élément de mobilier. Chacune de ces structures a fait l'objet d'une analyse au radiocarbone à partir de charbons de bois. Dans le

cas des deux exemplaires présents dans la partie nord du terrain, les éléments prélevés dans la partie basse de leur comblement invitent à placer cette séquence au Néolithique final (4155 ± 35 BP pour la datation non calibrée de l'un, 3825 ± 35 BP pour l'autre). En revanche, les charbons collectés dans le niveau de remplissage sommital de l'enclos sud-est seraient datables au Haut-Empire romain (1925 ± 30 BP).

Une construction circulaire formée de 10 trous de poteau a par ailleurs été mise au jour près de l'enclos fossoyé sud-est. Son diamètre atteint 6,50 m (surface au sol *minimum* : 31 m^2). La plupart des trous de poteau possède un plan circulaire, dont le diamètre oscille entre 0,30 et 0,40 m, tandis que leur profondeur varie entre 15 et 30 cm environ. Leur profil en coupe est plutôt homogène, puisqu'il comprend des parois quasi-verticales et un fond plat ou – plus rarement – en



MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
Plan général de la sépulture
(DAO : Éveha)

légère cuvette. Cette construction, qui n'a fourni aucun élément de mobilier, n'abritait pas de structure dans son aire interne. Une analyse au radiocarbone effectuée sur des charbons provenant du négatif d'un poteau permet de dater cet ensemble entre la fin du Bronze ancien et le Bronze moyen II (datation non calibrée : 3290 ± 40 BP). Il paraît difficile de déterminer si cette construction, qui ne peut être associée à aucune autre structure identifiée sur ce terrain, relève du domaine funéraire ou si elle renvoie à la sphère domestique ou culturelle.

Huit fosses mises en évidence près de l'angle sud-ouest du terrain ainsi qu'un bâtiment sur quatre poteaux aménagé 25 m au nord-est constituent les seuls vestiges d'une occupation de La Tène ancienne ou moyenne. Ce groupe de fosses est creusé sur le rebord d'une grande dépression inscrite dans le substrat, dont seule la partie septentrionale a été reconnue au cours de cette opération. Le contexte géomorphologique de leur implantation, mais aussi la profondeur souvent importante atteinte par ces excavations (entre 0,90 et 1,50 m pour la plupart), ont créé un environnement favorable à la conservation de restes carpologiques dans leur comblement basal. Parmi les taxons identifiés, on notera la présence de fruits et de noix considérés comme sauvages (prunelle, mûre de ronce, noisette et sureau noir) mais aussi celle d'espèces manifestement cultivées (prune et raisin). Les trois analyses radiocarbones réalisées (deux graines et un bois) invitent à placer cette première séquence de remplissage au IV^e s. ou au III^e s. av. n. è.



MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
Vues de la sépulture 133. Vue zénithale générale en haut, détails de la main gauche vue du sud en bas
(cliché : Éveha)

Le reste du mobilier se compose de quelques tessons de céramique et d'ossements appartenant au cheval et au bœuf. Une fourchette chronologique très proche a été obtenue sur des charbons provenant de l'un des quatre trous de poteau matérialisant une construction grossièrement rectangulaire située au nord-est, qui était peut-être utilisée – au vu de sa taille (environ 6 x 3,80 m) – comme annexe agricole.

La Tène finale est représentée par des éléments de parcellaire, deux petites constructions sur poteaux et, peut-être, la seule sépulture décelée au cours de cette intervention. Les deux fossés rectilignes, qui s'engagent au-delà des limites de l'emprise, adoptent



MARCILLY-SUR-SEINE, la Pièce des Lièvres
Vues de la sépulture 133. Détails de la ceinture pel-
viennne en haut vue de l'ouest et détails des membres
inférieurs et mains en vue zénithale en bas
(cliché : Éveha)

une largeur à l'ouverture variant entre 0,75 et 1,30 m. Conservés sur une profondeur comprise entre 0,40 et 0,80 m, ils présentent en coupe des profils assez réguliers, majoritairement en entonnoir. D'autres éléments fossoyés appréhendés il y a quelques années de cela immédiatement au sud, dans le cadre d'un diagnostic, permettent de restituer une partie du plan de ces deux vastes parcelles. L'une d'entre elles contient notamment deux constructions sur poteaux rectangulaires espacées de 5 m, possibles vestiges de greniers surélevés. L'une des constructions, qui a fait l'objet d'une datation au radiocarbone, mesure

approximativement 4,30 m de long sur 3 m de large, offrant une surface au sol *minimum* de 13 m² environ. Deux trous de poteaux observés quelques centimètres plus au sud pourraient être des renforts placés en position basse du terrain ou témoigner d'une reconstruction. La seconde entité, constituée de quatre poteaux, pourrait être synchronique, mais sans certitude. Elle se développe sur près de 4 m de longueur et sur 3 m de largeur, représentant une surface au sol *minimum* de 11,50 m². Mais l'une des découvertes principales effectuées au cours de cette intervention est sans nul doute celle d'une sépulture possiblement contemporaine, qui appartiendrait à La Tène C2 ou D si l'on se réfère à l'analyse radiocarbone réalisée sur un os de cet individu masculin inhumé en position assise. Ce type de tombe, que l'on ne rencontre guère que dans quelques sites du second âge du Fer de France et de Suisse, présente des caractéristiques récurrentes (sexe et âge du défunt, absence de mobilier, décomposition en espace colmaté, sans trace de contenant rigide, etc.). De telles fosses sépulcrales sont bien souvent placées sur un même axe, à distance régulière. Apparue à 9 m de la berme de l'emprise, la structure de Marcilly-sur-Seine formait peut-être à l'origine l'extrémité orientale d'une série de sépultures aujourd'hui située près de la R.D. 50, à moins que celle-ci, très arasée, ne constitue ici l'unique témoin d'une pratique funéraire, rare et atypique, pour laquelle une fonction religieuse ou sacrée spécifique est généralement envisagée.

Enfin, le fossé serpentant dans la partie occidentale de l'emprise est la seule structure d'Époque romaine attestée au cours de cette opération. Préservé sur une très faible profondeur (généralement entre 0,10 et 0,15 m), il possède une largeur à l'ouverture comprise entre 0,65 et 1,05 m. Le mobilier céramique recueilli dans son unique strate de remplissage permet de dater son abandon au III^e s. de n. è.

Cette opération, conjuguée à celles réalisées ces dernières années dans des parcelles contiguës, confirme notamment la forte implantation humaine à l'Époque protohistorique dans cette partie sud de la commune de Marcilly-sur-Seine. Comparativement aux zones situées en aval (Pont-sur-Seine et La Villeneuve-au-Châtelot notamment), ce secteur de la vallée de la Seine reste encore relativement peu documenté, bien que les différents diagnostics réalisés au lieu-dit *la Pièce des Lièvres* forment aujourd'hui un seul et même bloc d'environ 65 ha. On remarquera toutefois que cette fenêtre d'observation pourrait être considérablement élargie dans les années à venir, au fur et à mesure de l'extension des carrières vers les terrains adjacents.

Gaël CARTRON

MARCILLY-SUR-SEINE Route de Conflans

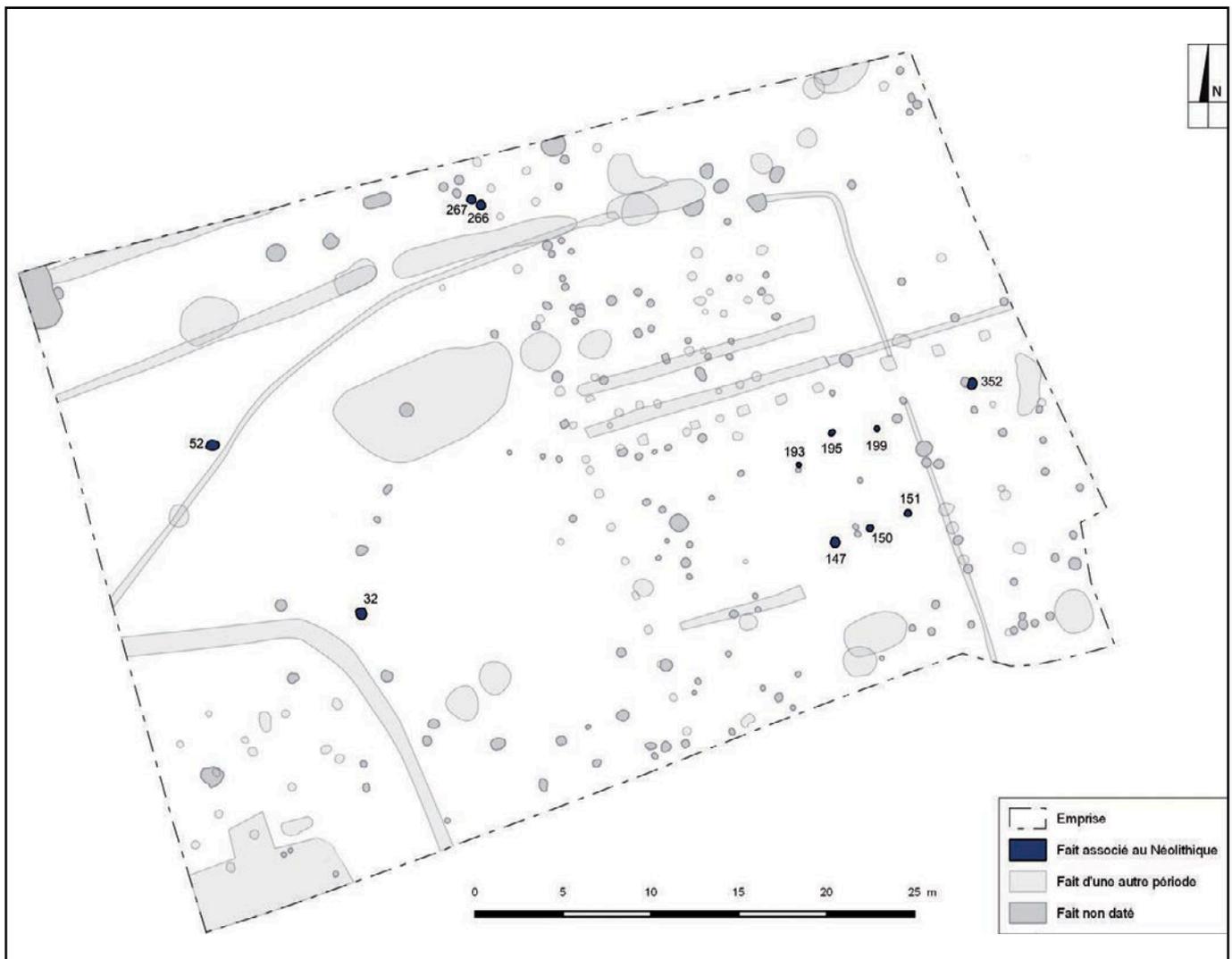
Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Moyen Âge

La fouille réalisée à Marcilly-sur-Seine, route de Conflans, a permis de mettre en évidence une occupation diachronique des lieux. Les vestiges mis au jour, particulièrement denses (278 faits sur 1 981 m²), sont associés à quatre grandes périodes différentes.

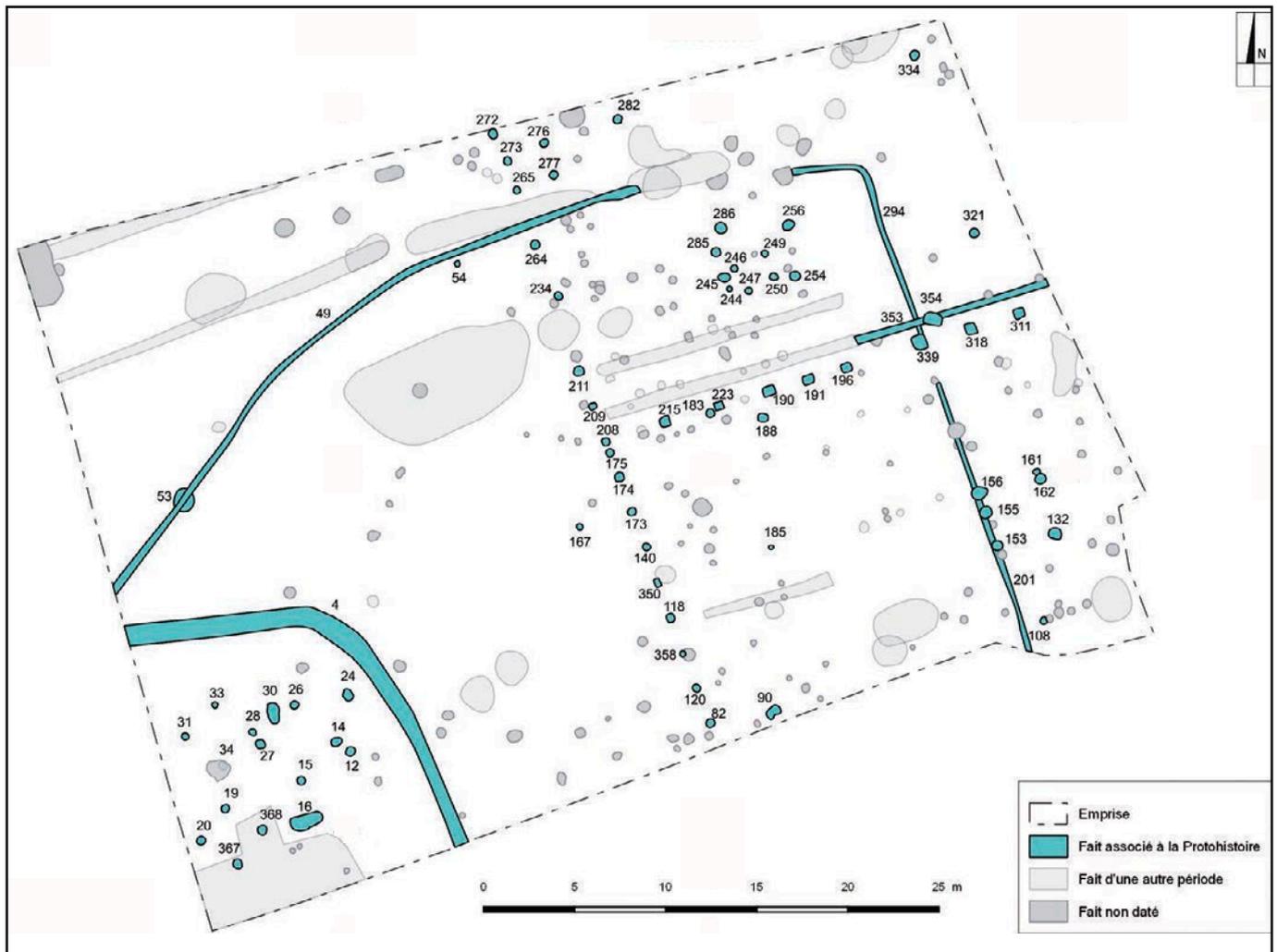
La présence anthropique la plus ancienne est datée du Néolithique. Les onze faits associés à cette période forment un ensemble spatialement incohérent, et les données chronologiques sont trop rares pour pouvoir

en affiner la datation. Certains artefacts renvoient au Cerny, mais la contemporanéité des autres faits n'est pas assurée. Les témoignages de la présence néolithique sont donc trop fugaces pour pouvoir réellement la caractériser.

La première occupation structurée identifiée est datée de l'âge du Bronze final/début du Hallstatt. Tous les faits protohistoriques (soixante-seize) sont associés à cette période large, et n'ont pas livré d'éléments



MARCILLY-SUR-SEINE, route de Conflans
Faits associés au Néolithique
(DAO : E. CHIRON)



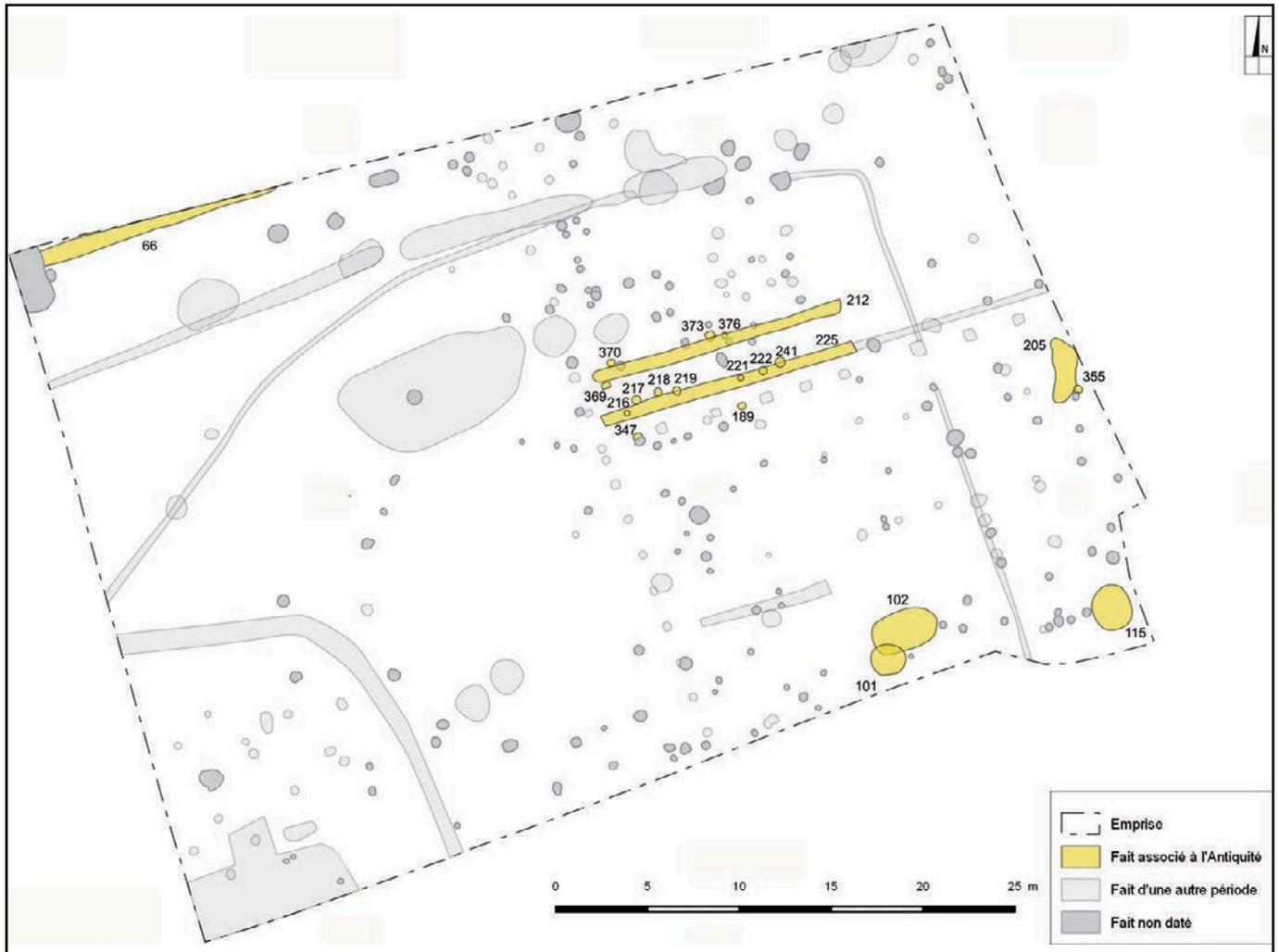
MARCILLY-SUR-SEINE, route de Conflans
Faits associés à la Protohistoire
(DAO : E. CHIRON)

chronologiques permettant de l'affiner et de la phaser. L'occupation est caractérisée par un ensemble de trois tronçons de fossé dessinant un enclos potentiellement quadrangulaire, se poursuivant hors emprise. Deux alignements de trous de poteau sont interprétés comme des palissades destinées à compartimenter l'espace enclos. Un autre fossé, très partiellement connu, pourrait enclore à une deuxième occupation protohistorique distincte. Au total, sept bâtiments sur poteaux ont été identifiés. Ils reposent tous sur quatre poteaux porteurs. Leurs dimensions orientent l'interprétation vers des greniers surélevés. Globalement, l'occupation protohistorique semble correspondre, dans sa partie connue, à un espace voué au stockage, le reste du site se développant probablement hors emprise en direction du sud et de l'ouest.

L'occupation antique est moins bien perçue. Les vingt-et-un faits associés à cette période ne forment

pas d'ensemble spatialement cohérent. On recense notamment un bâtiment sur poteaux, deux puits et un niveau empierré interprété comme les fondations d'un mur dont l'élévation ne subsiste plus. Une rangée de poteaux recoupant un fossé situé en vis-à-vis de ces fondations pourrait correspondre aux vestiges d'un portique. Comme les faits protohistoriques, l'occupation antique ne peut être datée de manière précise : elle est associée à une période large entre le deuxième quart du I^{er} s. et la fin du II^e s.

L'occupation médiévale est modeste en termes de nombre de faits (vingt-trois), mais elle demeure celle pour laquelle les données chronologiques sont les plus abondantes et les plus précises. L'occupation, qui débute au plus tard à la fin du XI^e s., s'étend sans interruption jusqu'au milieu du XIV^e s. Le corpus céramique permet toutefois de distinguer trois phases technologiques :



MARCILLY-SUR-SEINE, route de Conflans
Faits associés à l'Antiquité
(DAO : E. CHIRON)

- XI^e-première moitié du XII^e s. ;
- seconde moitié/fin XII^e-XIII^e s. ;
- fin du XIII^e-première moitié du XIV^e s.

Aucune variation dans la vocation et l'organisation spatiale du site ne semble avoir eu lieu au cours de ces phases médiévales. Les vestiges sont notamment composés de sept silos, cinq fosses, quatre puits et une mare. Aucun bâtiment n'a été identifié, mais certains éléments (notamment des fragments de terre cuite architecturale et de gros restes fauniques) suggèrent la présence d'un habitat à proximité. Il semble alors possible de voir dans les vestiges fouillés les parties arrière de cet habitat, destinées à l'approvisionnement en eau et au stockage. On remarque d'ailleurs que les silos sont pour la plupart situés dans le nord-est de l'emprise, à une altitude légèrement supérieure et donc

moins susceptible d'entrer en contact avec la nappe phréatique.

Si les quatre phases d'occupation identifiées sont mal perçues en termes d'organisation et de chronologie exacte (à l'exception de l'occupation médiévale, précisément phasée), la fouille a néanmoins permis de confirmer l'anthropisation de cette portion de la vallée de la Seine dès le Néolithique, déjà perçue par de nombreuses opérations d'archéologie préventive. Elle constitue également un apport intéressant pour la céramologie médiévale régionale, grâce à un corpus comportant plusieurs formes archéologiquement complètes et qui vient enrichir les répertoires typologiques.

Arthur GUIBLAIS-STARCK



MARCILLY-SUR-SEINE, route de Conflans
Faits associés au Moyen Âge
(DAO : E. CHIRON)

**MATIGNICOURT-
GONCOURT -
ISLE-SUR-MARNE**
La Sente de Larzicourt et
les Clochers

Âge du Bronze - Âge du Fer

L'opération de diagnostic s'est déroulée dans le département de la Marne, sur les communes de Matignicourt-Goncourt et d'Isle-sur-Marne. Les terrains concernés sont situés au sud-est du village de Matignicourt-Goncourt aux lieux-dits *la Sente de Larzicourt* et *les Clochers*. Plus précisément, ce sont les parcelles ZD14 et ZE 10 (Matignicourt-Goncourt) ainsi que la parcelle ZC 1 (Isle-sur-Marne) qui ont fait l'objet de sondages archéologiques. À cet endroit,

nous nous situons dans la vallée de la Marne, à environ trois kilomètres du cours d'eau. Étant dans une plaine alluviale, la topographie du lieu est assez plane.

22 674 m² ont été sondés sur les 214 168 m² accessibles, ce qui correspond à un taux de sondage de 10,58 %.

L'opération de diagnostic archéologique a permis de mettre en évidence plusieurs indices d'occupation

anthropique. À Matignicourt-Goncourt, au lieu-dit *la Sente de Larzicourt*, les vestiges prennent la forme d'une fosse d'extraction dont le comblement d'abandon est daté du Bronze final IIIb-Hallstatt C. À proximité de cette fosse, on trouve d'autres structures archéologiques (niveaux rubéfiés et puits) qui n'ont malheureusement pas pu être datées.

Plus au sud, sur la commune d'Isle-sur-Marne, au lieu-dit *les Clochers* c'est un large système de fossés parallèles qui a été reconnu. L'étude des tronçons et la mise en contexte de la découverte permet de suggérer

qu'il s'agit du prolongement d'une voie antique déjà reconnue dans des parcelles voisines. Ces tronçons de fossés présentent la particularité d'avoir livré des miniatures de vase en céramique associés à du matériel numismatique. Enfin, à proximité, c'est un large fossé, aux dimensions et aux profils atypiques, qui a été découvert. La fonction ainsi que la datation de l'ensemble n'ont pu être clairement établies. Il apparaît cependant comme un élément monumental qui devait structurer le paysage.

Perrine TOUSSAINT

MATIGNICOURT- GONCOURT

Les Grands Chicherons, le Haut
du Chemin de Matignicourt, les
Vignottes, tranche 2, zone 2a

Âge du Bronze

Suite à la demande volontaire de réalisation de diagnostic pour le renouvellement et l'exploitation d'une carrière de granulats, déposée par le Société GSM Italcementi Group, des diagnostics scindés en plusieurs tranches d'intervention ont été effectués sur les territoires des communes de Matignicourt-Goncourt et d'Isle-sur-Marne. L'emprise concernée par l'opération concerne les lieux-dits situés sur la commune de Matignicourt-Goncourt, *les Grands Chicherons, le Haut de Matignicourt, les Vignottes*, représentant une superficie globale de 326 300 m².

Les terrains ne présentent pas de relief hormis une légère butte qui traverse l'emprise d'est en ouest. L'angle sud-est de l'emprise est déjà décapé par l'installation d'une ancienne plate-forme d'exploitation, réduisant la surface disponible à 302 200 m².

Sur les 302 200 m² accessibles, un total de 357 tranchées ont permis d'ouvrir 31 779 m², soit 10,5 % de la surface (9,7 % rapporté au *ratio* de la surface prescrite). Ces ouvertures n'ont permis de mettre en évidence que quelques rares indices anthropiques. Ces rares vestiges se présentent sous les recouvrements limoneux d'une épaisseur variant de 0,3 m à 0,7 m en

moyenne, soit directement dans le substrat d'alluvions anciennes, soit dans un horizon de contact de graviers compactés et de marmites d'érosions, ces dernières rendant la lecture du terrain difficile. Seuls les vestiges profonds, de type fosses, sont bien conservés, les fossés et autres anomalies étant fortement arasés

Les vestiges attestés se composent d'une fosse isolée, livrant du mobilier céramique de la phase initiale de l'âge du Bronze final ; d'une fosse à profil en « V » potentiellement ancienne, et d'un alignement de petites excavations de type trous de poteau ou trous de piquet de datation indéterminée. Les réseaux de fossés mis au jour correspondent, quant à eux, à d'anciennes traces du parcellaire contemporain.

Prenant en compte de la richesse de l'environnement archéologique, cette zone, *a priori* pauvre en vestiges archéologiques, est une information en soi sur l'occupation ancienne du territoire, comme pouvant éventuellement être un secteur d'occupation non domestique ou funéraire (fonction agraire ?), et qui n'aurait pas impacté le sous-sol.

Florie SPIES

MATOUQUES

Le Bas de la Vallée de Lagny

Âge du Bronze - Âge du Fer - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moderne - Contemporain

Dans le cadre de ce diagnostic archéologique, 10,5 % de la surface prescrite (197 576 m²) ont été sondés près de la limite communale entre Matougues et Saint-Gibrien. Dans un contexte archéologique déjà dense de cette partie de la vallée de la Marne, cette intervention a permis de mettre au jour des fosses de piégeage pouvant remonter à la période mésolithique réparties sur l'ensemble de la surface sondée ; au moins une nouvelle installation attribuable à la fin de l'âge du Bronze et/ou le premier âge du Fer (Hallstatt), un nouvel enclos quadrangulaire funéraire du second âge du Fer et une zone particulièrement dense en structures archéologiques dans sa moitié septentrionale. Cette dernière, comprend — outre des indices d'occupations protohistoriques — un établissement fossoyé gallo-romain occupé depuis le début de notre ère, comprenant des constructions, sur poteaux et en dur, organisées autour d'un espace central de type cour.

Des niveaux conservés directement sous les labours ont révélé une quantité importante et variée de mobilier archéologique datable entre la fin du III^e s. et la fin du IV^e s., et sans doute au-delà. En effet, un habitat altomédiéval se développe ensuite jusqu'au IX^e s., phase pendant laquelle celui-ci occupe le côté septentrional sur presque toute sa largeur sondée. Des sépultures au sein de cet habitat, et deux espaces funéraires élargissent d'autant le champ d'étude de cette occupation altomédiévale.

Une boucle et une probable plaque fragmentée médiévale, un bouton, un fossé parcellaire et un ancien chemin modernes, un dépotoir et des surfaces aménagées en craie pilée contemporains complètent les découvertes de ce diagnostic.

Geert VERBRUGGHE

MONTÉPREUX

Le Gros Ventre

Indéterminé

Le projet de construction de bassins de rétention par la société TEREOS a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic sur une surface de 9 ha. 113 sondages ont été ouverts, permettant d'explorer 9 173,01 m², soit 10,2 % de la superficie initiale du terrain.

Tous les sondages ont atteint le terrain naturel qui se présente sous la forme d'un niveau de craie. La profondeur des tranchées atteint en moyenne 0,40 m depuis le sol actuel, avec des cotes pouvant aller de 0,15 m, à 2,30 m pour les tranchées réalisées dans le vallon sec.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence une vingtaine de structures. Une fosse en « Y » identifiée

en limite est de l'emprise du projet, ainsi qu'un silo situé au cœur de la parcelle témoignent d'une possible occupation dans les environs.

Les grandes fosses d'extraction moderne ou contemporaine se situent exclusivement sur les flancs du vallon sec, là où la craie est de meilleure qualité.

Les autres vestiges archéologiques, à savoir les trous de poteaux ainsi que les fosses, n'ont livré aucun mobilier archéologique permettant de les rattacher à une période chronologique.

Faustine ROUSSEL

ORCONTE

Le Puits, la Carpière

Âge du Bronze - Âge du Fer

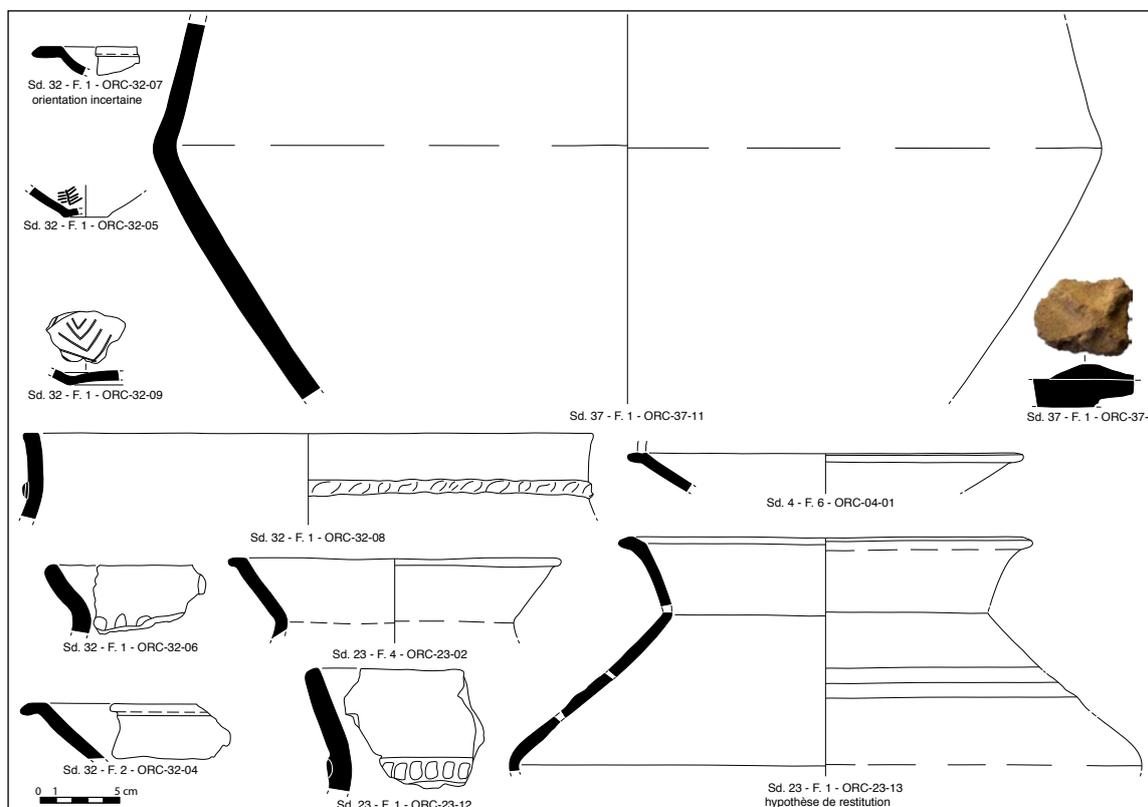
Le site d'Orconte, *le Puits* et *la Carpière*, se situe dans le Perthois. Il s'agit de plaines formées par la Marne et ses affluents. Les deux parcelles concernées par le présent projet sont localisées à moins de 300 m du canal de la Marne, pour la plus proche. La commune d'Orconte se trouve dans le département de la Marne à une dizaine de kilomètres au sud-est de Vitry-le-François. Située au cœur du Bassin parisien et en rive droite de la Marne. Celle-ci, implantée dans les formations tendres du Crétacé inférieur, s'étend à l'interface entre les plateaux calcaires jurassiques à l'est et la plaine mollement ondulée crayeuse du Crétacé supérieur à l'ouest.

À l'occasion d'un diagnostic réalisé préalablement au projet d'extension d'une carrière par la société Moroni sur une emprise de 68 127 m², 102 tranchées ont été ouvertes, soit 8 984 m² représentant 13,2 % de la surface du projet.

Cette opération a mené à la découverte de creusements anthropiques prenant la forme de fossés de parcellaire, de trous d'ancrage de poteau, de fosses diverses, de nappes particulières et de fosses polylobées ainsi que divers creusements d'origine naturelle. Quelques

bâtiments sur poteaux ont pu être identifiés sur la parcelle de *la Carpière* ainsi que quelques fosses de rejets. Le mobilier découvert permet d'envisager une datation de cette occupation au Bronze final ainsi qu'à la fin de l'Époque gauloise. La seconde parcelle diagnostiquée, au lieu-dit *le Puits*, a livré une densité de vestiges plus importante que sur le précédent lieu-dit. Plusieurs aménagements sur poteaux ont pu être identifiés. Ils pourraient correspondre à de l'habitat, comme le suggère la découverte d'éléments en torchis dans des fosses de rejets ainsi qu'une quantité de céramique plus importante que sur la parcelle précédente. Des nappes et/ou des fosses polylobées comprenant du mobilier ont aussi été découvertes. L'étude céramique réalisée par A. Monnier plaide pour une majorité d'éléments correspondant au Bronze final ou au Hallstatt A2-B1. Il est à noter la présence d'un objet en terre cuite, dont la morphologie se rapproche de celle d'une fusaïole, et qui pourrait correspondre à un lest d'inertie utilisé sur d'autres types d'outils à système rotatif (comme une drille).

François COUPARD



ORCONTE, le Puits, la Carpière

Céramiques du Hallstatt A2-B1 de la parcelle ZL63 - fin du XII^e s. au milieu du X^e s. av. n. è.
(DAO : A. MONNIER)

ORCONTE Les Garceaux

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge
- Moderne - Contemporain

Située sur la commune d'Orconte, au lieu-dit *les Garceaux*, dans le Perthois, en Champagne humide, à environ 12 km au nord-ouest de Saint-Dizier et 15 km au sud-est de Vitry-le-François, la fouille archéologique d'Orconte, *les Garceaux*, fait suite aux résultats d'un diagnostic réalisé dans le cadre d'un projet d'exploitation de granulats dans la plaine alluviale de la Marne (Heppe, 2014). Le site, implanté sur des alluvions anciennes de la Marne, à une altitude moyenne de 122 m, a été fouillé sur 3,6 ha sous la forme de deux décapages (zones 2 et 3) respectivement de 1,2 ha et 3,4 ha. Il est traversé par un paléo-chenal et une zone d'inondation qui ont justifié une étude géomorphologique et géoarchéologique en lien avec les vestiges archéologiques mis au jour sur le reste de l'emprise.

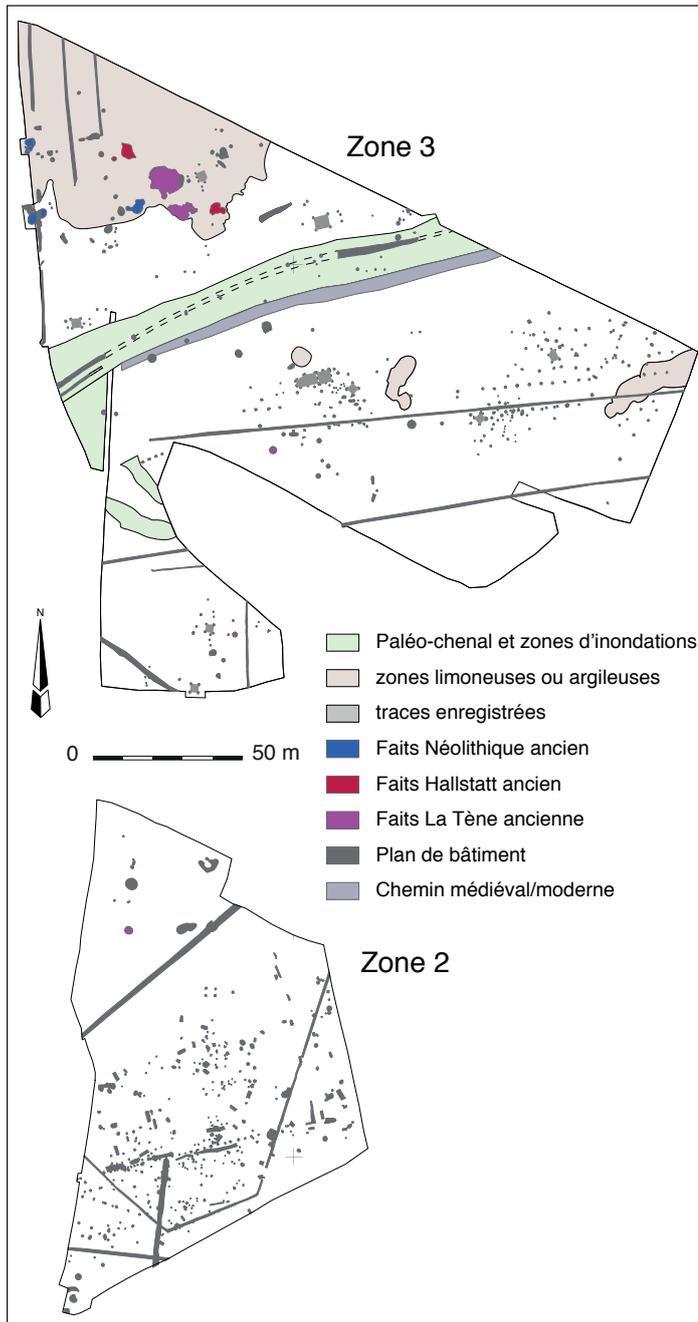
Cette étude a permis de documenter l'évolution géomorphologique du cours de la Marne, d'identifier deux différentes nappes alluviales anciennes, la formation d'un paléosol holocène et les modifications climato-anthropiques de la seconde moitié de l'Holocène. L'anthropisation du milieu s'est traduite par une érosion du sol forestier et une déstabilisation des versants favorisées par une dégradation climatique marquée par des crues importantes limitant les implantations humaines. Ce secteur est réoccupé au début du Sub-Atlantique conduisant certainement à une anthropisation croissante qui, combinée aux phases érosives holocènes, et, lors des périodes récentes, au développement de l'agriculture mécanisée, a favorisé l'érosion, voire la disparition des vestiges archéologiques les moins fondés.

Les premiers témoins d'occupation remontent au Néolithique ancien mais ne sont pas aisément identifiables. Rares et ténus, ils se limitent à la présence de mobilier épars retrouvé sur les argiles de débordement et à trois groupes de fosses concentrés le long de la limite nord-ouest de l'emprise de décapage archéologique de la zone 3. Creusées dans des limons argileux, elles sont interprétées comme de possibles fosses latérales de bâtiment bien qu'aucune trace d'aménagement sur poteau n'ait pu être décelée. Les sondages pratiqués dans les limons ont permis d'identifier un paléosol, recoupé par les vestiges protohistoriques, sur lequel des analyses micromorphologiques suggèrent une mise en culture du secteur suivie d'une reprise de la végétation à une époque que nous n'avons pas été en mesure de déterminer. Le corpus céramique (des vases à bord rentrant et à inflexion, des bouteilles et des coupes) renvoie clairement à une occupation

domestique. Les caractères décoratifs permettent de l'attribuer au Rubané récent du Bassin de la Seine. L'ensemble renvoie au corpus de référence de Juvigny et met en lumière des affinités culturelles avec celle de la moyenne Moselle et de Basse-Alsace. L'industrie lithique, peu abondante, en silex essentiellement régional bien que certaines pièces puissent être en roche extrarégionale, correspond à un outillage courant compatible avec la présence d'un habitat. L'analyse typologique corrobore l'attribution de ce mobilier au Néolithique ancien. La faune atteste la présence de bœuf, de porc, de caprinés, avec une prédominance de ces derniers. La faune sauvage est peu représentée.

Après un *hiatus* de près de 4000 ans, le secteur est de nouveau occupé au Hallstatt ancien. Localisés dans l'angle nord-ouest de la zone 3, les vestiges témoignant de cette nouvelle implantation humaine se limitent à deux fosses d'extraction et une plus petite, de fonction indéterminée. Le corpus céramique, en grande partie issu d'une seule structure, comprend des vases tronconiques simples ubiquistes, des vases à profil arrondi et bord en léger méplat, comparables à certaines productions du Hallstatt C1, et des écuelles tronconiques à lèvres à méplat interne. Plusieurs formes hautes à bord sortant présentent une frise d'impressions et d'incisions à la liaison bord/panse comparable à des exemplaires de la fin du Bronze final et du début du Hallstatt.

Suivant un second *hiatus*, le site paraît de nouveau occupé à La Tène A dont la présence n'est perceptible qu'à travers le mobilier céramique découvert en position secondaire. Mais c'est dans le courant de La Tène B, malgré les incertitudes chronologiques liées aux difficultés de préciser finement la datation du mobilier céramique, que l'occupation prend tout son essor pour finalement ne plus laisser de trace au-delà de La Tène C1. Elle se révèle par des constructions sur poteaux, implantées de part et d'autre du paléo-chenal, sur des éminences topographiques naturelles garantissant une certaine protection aux inondations, des fosses, des puits assez nombreux et majoritairement creusés dans un paléo-chenal partiellement comblé et asséché. La découverte de scories signale une activité métallurgique d'importance limitée. La répartition des vestiges suggère deux ensembles bien distincts. L'un au nord, se développant de part et d'autre du paléo-chenal, caractérisé par les bâtiments, les fosses, les puits, le mobilier métallique (scorie et fibules) et une faune plus abondante ; cette entité pourrait correspondre à l'habitat proprement dit. Et un second,



ORCONTE, les Garceaux
Plan général
(relevés topographiques : D. DUDA et P. HUARD
DAO : F. DÉMOL et E. FRÉNÉE)

concentré au sud de la zone 2, qui est séparé du premier par une bande vide de vestiges archéologiques. Ce deuxième pôle d'occupation pourrait être délimité par une palissade, l'identification de cette dernière étant discutable. Bien que nous ne soyons pas en mesure d'estimer les éventuelles extensions de l'occupation au nord et à l'ouest, son développement vers le sud est par contre démontré par les résultats du diagnostic, la

forme de l'habitat s'apparenterait à un établissement agro-pastoral, ouvert, peu dense et aux vestiges répartis d'une manière lâche, quoique contraints par les zones humides. Les deux groupes de vestiges peuvent correspondre à des aires spécialisées ou à un déplacement de l'occupation, l'absence de phasage suffisamment fin du mobilier céramique ne permet pas de se prononcer.

Résolument tourné vers une activité agricole vivrière, l'élevage du bœuf semble prédominer. Le cheval, les caprinés et le porc sont également présents. L'économie végétale repose principalement sur les céréales vêtues, telles que l'orge vêtue, l'engrain et l'amidonner. Les blés nus ne semblent jouer qu'un rôle secondaire. Les principales céréales découvertes sont des céréales d'hiver. Ces espèces témoignent bien entendu des zones anthropisées, des zones de mises en culture mais également de prés humides voire inondés. Ce biotope d'environnement humide se retrouve dans l'étude des fragments de bois découverts dans les puits, qui indiquent un environnement de sols détrempés. Toutefois, l'analyse xylologique signale également des milieux ouverts de type taillis, lisières ou haies et sans doute forestiers.

Le site semble abandonné, ou se déplace, au début de La Tène moyenne.

Quelques tessons altérés de céramique, découverts en position résiduelle ou piégés dans les colluvions comblant le paléo-chenal, attestent d'une fréquentation aux périodes antiques, altomédiévale et médiévale. Le mobilier céramique antique comprend un fragment de sigillée de type Argonne, typique du Bas-Empire. Le mobilier altomédiéval est regroupé en deux étapes, celui de la fin du V^e s. à la première moitié du VI^e s. et celui de la seconde moitié du VI^e s. au début/première moitié du VII^e s. Par ailleurs, des restes osseux humains mis au jour dans le comblement du paléo-chenal sont datés au radiocarbone du XI^e-XII^e s. Il s'agirait d'une sépulture creusée dans le paléo-chenal, à l'écart de toute habitation. Retrouvés de manière résiduelle et éparse, ces éléments ne permettent pas de conclure sur la nature de la fréquentation du secteur à ces périodes.

Aux périodes moderne et contemporaine, le secteur se montre relativement abandonné aux seuls axes routiers, qui par ailleurs figurent sur les cartes du XIX^e s., et aux pratiques agrestes. Pour cette période, le site a livré une dizaine de fossés, des fosses de plantation liées au réseau viaire, et des limites parcellaires. La carte d'état-major montre un environnement encore très humide comme en témoigne la présence de certaines mares.

Malgré une lecture difficile du terrain, de nombreux faits érodés, dont la nature ou la fonction n'a pas toujours pu être déterminée ainsi que des incertitudes

chronologiques, le site d'Orconte, *les Garceaux*, apporte, dans un secteur du Perthois relativement bien documenté, quelques données supplémentaires à une réflexion qui concourt à s'interroger, sur une longue période de temps, sur les modes d'occupation de

l'espace, leur rythme et leur dynamique. Travaux déjà bien dynamisés par les différents PCR qui ont été mis en place en Champagne-Ardenne.

Éric FRÉNÉE

REIMS 2 rue Cérès

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

L'opération de fouille menée au 2 de la rue Cérès s'inscrit dans le cadre du projet de réaménagement par la société CIMA, de l'ancien bâtiment des postes. La fouille fait suite à un diagnostic réalisé en 2015 par le service archéologique de Reims Métropole (Grand

Reims). La réalisation de deux carottages avait permis de mettre en évidence un potentiel stratigraphique de 5,50 m dans la partie sud de la parcelle et de plus de 7,10 m dans la partie nord.



REIMS, 2 rue Cérès
Vue générale depuis l'est
(cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, 2 rue Cérès
Vue générale depuis le nord
(cliché : service archéologique du Grand Reims)

La prescription de fouille, portant sur une emprise de 350 m², a été adaptée au projet qui prévoyait un fond de forme assez haut (84,6 m NGF). De ce fait, le chantier n'a pu atteindre le sol géologique et s'est arrêté à 3,6 m du sol actuel, dans un niveau de démolition ou de récupération mal caractérisé, que les deux sondages complémentaires autorisés n'ont pu préciser davantage.

La fouille a permis l'enregistrement de 28 faits anthropiques (fosses, rue, murs, puits et latrines) et

de plus de 80 unités stratigraphiques attribuables aux périodes antique, médiévale, moderne et contemporaine. Malgré le caractère ponctuel des observations, ce site livre des repères chronologiques importants pour l'histoire urbaine de Reims.

La partie orientale de l'emprise est occupée par les caves d'au moins deux maisons modernes, comblées à l'Époque contemporaine lors de la construction et les réaménagements de l'Hôtel des Postes, à partir des



REIMS, 2 rue Cérès
 Vue générale (détail) depuis le nord
 (cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, 2 rue Cérès
 Parement nord, vue du nord
 (cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, 2 rue Cérès
 État de récupération et Mur 1
 (cliché : service archéologique du Grand Reims)

années 1920. Les caves de ces bâtiments alignés le long de l'actuelle rue de la Grue, ont percé les niveaux plus anciens, jusqu'au moins 4,2 m. Finalement, deux espaces distincts ont été mis en évidence sur l'emprise fouillée : une voirie dans la partie méridionale, longeant des constructions maçonnées au nord et à l'ouest.

Le côté sud de la place du *forum* dans l'Antiquité tardive

Les occupations les plus anciennes correspondent à des niveaux de récupération d'un bâtiment antique de facture monumentale dont l'angle sud-est a été partiellement dégagé.

Deux murs, larges de 1,15 m, maçonnés et liés au mortier de tuileau ont été observés. Les parements sont constitués de moellons de calcaire en petit appareil et le blocage est composé de pierres calcaires et de grès non équarris. Leurs fondations n'ont pas été atteintes. Le mur 7 a été observé sur 11 m de longueur et environ 2,60 m de hauteur. Des éléments lapidaires monumentaux, attribués à la période antique ont aussi été mis au jour dans des fosses de récupération sur le chantier. D'après le plan de restitution du *forum* de Reims proposé par F. Berthelot et Ch.-E. Sauvin, l'angle du mur pourrait correspondre à la limite sud du *forum* et se situer à l'emplacement de la basilique civile. Si les éléments architecturaux mis au jour semblent indiquer que le bâtiment correspond à un édifice monumental compris dans l'emprise du *forum*, les conditions de réalisation de la fouille (fond de forme imposé) n'ont pas permis d'apporter d'éléments d'interprétation de ce bâtiment. Seuls ses niveaux de récupération sont renseignés.



REIMS, 2 rue Cérès
État d'une bande de roulement
(cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, 2 rue Cérès
Stratigraphie de la voie
(cliché : service archéologique du Grand Reims)

Une possible zone artisanale

Après son abandon, l'espace occupé par le *forum* semble accueillir, à la fin du IV^e s. ou au début du V^e s. des activités artisanales (notamment le travail de l'os), auxquelles il est possible de rattacher des vestiges épars.

L'abandon de l'édifice est aussi illustré par la présence de latrines attribuées à l'Antiquité tardive, localisées à l'angle de l'ancien bâtiment.

Les aménagements médiévaux et modernes

Les murs des caves attribuées au bas Moyen Âge et à l'Époque moderne prennent appui sur les murs antiques. La distribution des murs de ces bâtiments permet de

restituer une partie du plan de l'îlot. Une série de fosses correspondant soit à des puits, soit à des latrines, peut être rattachée à un ou plusieurs espaces de cour des maisons des périodes médiévale et moderne.

La voirie

Les premiers niveaux de la chaussée correspondant au *decumanus* qui longeait le *forum* ont été repérés lors d'un carottage réalisé lors du diagnostic. Constitués d'une alternance de niveaux de craie compactée et de niveaux de circulation, ils reposent sur le paléosol. Seuls des niveaux de voirie attribués à l'Antiquité tardive et au premier Moyen Âge ont pu être observés en fouille. Autour du IV^e s., la chaussée, désormais caractérisée par des empièvements grossiers, subit un léger déplacement.

Claire PICHARD

Moyen Âge – Moderne -
Contemporain

REIMS
9 rue Marlot

Le projet de réalisation d'un immeuble a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic. La parcelle concernée, d'une surface totale de 290 m² se trouve dans une zone à fort potentiel archéologique. Plusieurs opérations de fouille et diagnostic ont permis de mettre au jour l'emprise de l'enceinte de l'*oppidum* protohistorique, ainsi que des îlots d'habitations antiques.

L'intervention archéologique a mis en évidence la présence de vestiges datés du second Moyen Âge à l'Époque contemporaine.

Les niveaux les plus récents sont caractérisés par la présence d'une cave voûtée comblée à l'Époque contemporaine et par celle de fondations de murs

modernes, en bordure de rue. En fond de parcelle, une épaisse couche limoneuse renseigne la présence de jardins, attestée par la cartographie ancienne. Les niveaux les plus anciens mis en évidence sur ce site concernent le second Moyen Âge. La période est

caractérisée par une séquence de démolition et une séquence d'occupation partiellement conservée.

Aurélien TROUBLARD

REIMS

17-19 rue Lesage

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Un diagnostic a été initié par la demande volontaire de réalisation de diagnostic archéologique déposée par Bouygues Immobilier pour un projet immobilier rue Lesage, à l'emplacement de la salle de jeux *Le Multicolore*, pour une emprise de 1 559 m². Les terrains se trouvent dans un secteur situé à proximité du *cardo maximus*, vers l'est. Ils étaient occupés aux deux-tiers de la surface par le bâtiment existant au moment de l'intervention. L'opération s'est donc seulement déroulée à l'emplacement du parking de l'établissement, sur une superficie d'environ 460 m².

Sept sondages carottés verticaux ont été réalisés par l'entreprise Ginger CEBTP à l'aide d'une foreuse carotteuse hydraulique sur chenille équipée d'un foret de 0,15 m de diamètre. Au total, 22 carottes tubées ont été prélevées jusqu'au niveau du substrat et ensuite découpées par moitié à la disqueuse. Elles ont été systématiquement photographiées, relevées et enregistrées par unité stratigraphique. L'emplacement des sondages a été choisi en fonction de l'accessibilité par rapport aux réseaux existants sur l'emprise du parking. Leur position a été relevée topographiquement au GPS. L'ensemble de la zone évaluée accessible se situe à une altitude moyenne de 86,40 m NGF, localisée dans le quart nord-est de la ville dite augustéenne.

Les sondages carottés ont permis d'identifier des successions de couches sédimentaires du terrain actuel jusqu'au substrat, représenté soit par une craie jaunâtre altérée, soit directement par une craie blanche qui atteint une altitude comprise entre 84,15 m NGF et 82,30 m NGF.

La lecture des portions carottées par trois ou quatre tubes permet de signaler l'existence de couches archéologiques qui apparaissent à une altitude reconnue entre 85,20 m NGF et 84,60 m NGF, matérialisées au sommet par une couche de démolition, voire d'abandon

du secteur, contenant des matériaux de construction (fragments de *tegulae*, de mortier et de carreaux de terre). Les rares indices chronologiques recueillis dans les couches permettent malgré tout de confirmer une occupation à l'Époque gallo-romaine située entre le I^{er} s. et le III^e s. de n. è.

La lecture des sondages carottés permet de repérer des vestiges classiques qui illustrent un îlot d'habitation localisé en bordure ouest d'une rue cardiale. Les connaissances apportées par les diverses découvertes dans ce secteur de la ville permettent d'affiner l'interprétation, notamment en ce qui concerne le prolongement de l'axe de circulation mis au jour lors du diagnostic archéologique sur les terrains de la Sernam (Cavé, 2006).

Plus proche encore, la fouille de la rue Léon Hourlier (Chevalier, 1993) vient documenter un îlot habitat, dont la première phase d'occupation se manifeste par l'installation d'ateliers artisanaux (métallurgie et tissage) associés à des constructions en matériaux légers datant du début de l'Époque augustéenne.

La parcelle étudiée présente des couches archéologiques de la période gallo-romaine conservées entre 0,80 m et 1,20 m d'épaisseur, en prenant en compte la couche d'abandon.

Les niveaux qui succèdent à l'Antiquité sont essentiellement matérialisés par des remblais constitués par des terres grisâtre et brunâtre qui ont été repérées sur l'ensemble de la zone étudiée. Ils correspondent probablement à des vestiges de la remise en culture de ce secteur dès l'Époque médiévale jusqu'à sa reconstruction à partir de la fin du XIX^e s.

Pascal STOCKER

REIMS 23 rue Sébastopol

Le projet de construction d'une maison individuelle sur une emprise de 987 m² a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique. Seuls 50 m², correspondant à la stricte superficie des aménagements étant accessibles au moment de l'intervention, deux tranchées couvrant 28 m² ont été réalisées, ce qui représente un taux d'ouverture de 2,84 % de l'emprise totale. Une tranchée a été réalisée selon un axe est-ouest et une seconde selon un axe nord-sud.

Ces deux tranchées ne permettent pas de confirmer la continuité des nécropoles communautaires à proximité

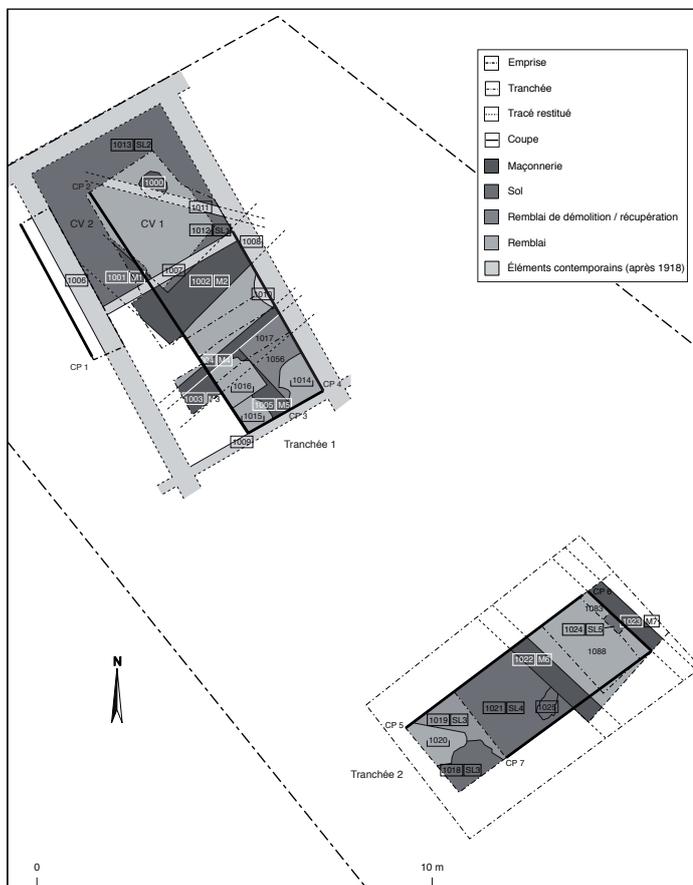
immédiate et à l'intérieur de l'enceinte du Haut-Empire. Si les nombreuses opérations d'archéologie préventive réalisées alentours viennent compléter le corpus de vestiges funéraires mis au jour à la fin du XIX^e s. par Orblin, cette opération n'a pas livré de vestige funéraire.

Cette absence de vestige suggère que la parcelle investiguée est peut-être localisée entre deux noyaux de sépultures.

Marie-Caroline CHARBONNIER

REIMS 25 rue des Élus

Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain



Le projet de construction d'un immeuble d'habitation comprenant deux niveaux de sous-sol par la société CIMA (SA), 25 rue des Élus, a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique sur une surface de 440 m². Deux tranchées longues d'environ 7 m et 7,50 m et espacées de 7 m ont été réalisées sur la parcelle, ce qui représente environ 50 m², soit 11,36 % de la surface totale du projet.

Le fond de la tranchée 1 (réalisée dans une cave contemporaine) a atteint la cote de 81 m NGF (le sommet du sol de la cave est à une altitude de 82,86 m, la rue des Élus quant à elle est à 84,36 m) et celui de la tranchée 2 celle de 82,95 m. Si la craie géologique n'a pas été atteinte, nous pouvons estimer (avec beaucoup de précaution) son niveau d'apparition à une altitude comprise entre 78,24 et 77,60 m, soit à une profondeur minimale d'environ 6 m par rapport au niveau actuel de la rue des Élus. Ainsi, au niveau de la tranchée 1, la puissance stratigraphique peut être estimée à environ 4,40 m d'épaisseur, et à environ 6 m pour la tranchée 2. Le potentiel archéologique de cette parcelle est

REIMS, 25 rue des Élus
Plan de masse des vestiges mis au jour
lors du diagnostic
(DAO : P. NEAUD)



REIMS, 25 rue des Élus
Plan phasé des vestiges mis au jour
dans la tranchée 1
(DAO : P. NEAUD)

donc riche. Les deux sondages ont d'ailleurs permis l'observation de 101 US relatives à des vestiges ou à des niveaux archéologiques datés, grâce à 71 tessons de céramique, de l'Antiquité (Bas-Empire) à l'Époque contemporaine.

Les vestiges gallo-romains ont été observés uniquement au sud de la tranchée 1. Ils correspondent à une fondation en craie compactée et à des remblais de

destruction et/ou de récupération datés de la seconde moitié du III^e s. - début du IV^e s.

Les faits relatifs au haut Moyen Âge consistent en trois fosses, dont deux probables latrines, et deux niveaux de remblais sombres. À l'instar des vestiges antiques, ils n'ont été observés qu'au sud de la tranchée 1. L'une des latrines est datée de la fin du V^e-VI^e s., les autres faits ayant livré du mobilier sont plus globalement datés du haut Moyen Âge, vraisemblablement à l'Époque carolingienne.

Le bas Moyen Âge a clairement été identifié dans la tranchée 2 par la découverte de trois tessons datés de la seconde moitié du XIV^e s. - première moitié du XV^e s. dans un remblai. Il est scellé par un niveau de sol en craie damée qui pourrait dater de cette période si l'on tient compte de l'installation d'un mur moderne sur ce niveau. Compte tenu de la médiocre qualité de sa construction, il ne s'agit vraisemblablement pas d'un mur appartenant à un édifice.

Dans la tranchée 1 par contre, un égout voûté et des caves attribuables à la fin du Moyen Âge ou plutôt à l'Époque moderne caractérisent des habitations situées en bordure de la rue des Élus. Ainsi, à l'Époque moderne, l'espace semble être divisé entre une ou plusieurs unités d'habitation situées en bordure de rue et des espaces ouverts situés à l'arrière des maisons et séparés par un mur.

Outre les derniers niveaux d'occupation des caves modernes et leur destruction au cours de la première Guerre Mondiale, l'Époque contemporaine est marquée par la reconstruction d'une habitation à partir des années 20, laquelle a été détruite en 2016 pour faire place au projet immobilier qui a motivé cette opération de diagnostic. Cet édifice a totalement arasé les vestiges modernes sur une profondeur d'au moins 1,50 m.

Pascal NEAUD

Contemporain

REIMS 32-34 rue Sébastopol

Un diagnostic archéologique a été mené à Reims, 32-34 rue de Sébastopol, par le service archéologique de Reims Métropole sur une emprise totale de 1 532 m². Les quelques 118 m² ouverts (7,7 % de l'emprise) ont permis de documenter la présence de remblais récents

contenant du mobilier contemporain. Le départ d'un creusement de nature indéterminé a été remarqué dans la partie nord-est de la zone diagnostiquée.

Denis BOUQUIN

REIMS
40-46 rue de Saint-Brice

Le projet de réalisation d'un ensemble immobilier aux 40-46 rue de Saint-Brice par la société SAS SCCV, sur un terrain de 2 664 m², a donné lieu à la réalisation d'un diagnostic archéologique. 266 m² ont été ouverts.

Malgré la présence de vestiges archéologiques à proximité de la parcelle, aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

Claire PICHARD

REIMS
45 rue de Thillois

Gallo-romain - Moyen Âge

Un projet de construction de logements avec parking souterrain sur une surface de 932 m² a initié la réalisation d'un diagnostic archéologique à Reims, 45 rue de Thillois. La mitoyenneté de bâtiments sur plusieurs côtés de la parcelle, la présence d'au moins deux caves récentes sur son pourtour et l'épaisseur importante des niveaux de terre brune mis au jour et leur nature assez argileuse, constituent les principales contraintes rencontrées lors de l'opération.

Située dans une zone à fort potentiel archéologique, plus particulièrement pour le Haut-Empire et la période médiévale, la parcelle diagnostiquée présente l'atout majeur de faire l'objet d'un projet de construction dont la cote de fond coïncide avec le niveau d'apparition de la craie géologique. La sensibilité archéologique de ce secteur, situé immédiatement à l'extérieur de l'*oppidum* gaulois puis dans le quart nord-ouest de la Grande enceinte et de l'enceinte du XIV^e s. lorsque la parcelle est occupée par les béguines de Sainte-Agnès, est largement démontrée par les différentes opérations de fouille menées à proximité ainsi que les documents d'archives.

Au total, les deux sondages entrepris couvrent une surface de 127 m², soit 13,6 % de la surface globale.

Ils révèlent que le substrat, atteint dans les deux sondages, affleure à une altitude maximale de 76,6 m NGF, à environ 2,50 m de profondeur du niveau actuel. L'épaisseur des niveaux stériles est peu importante mais ils se mêlent avec des niveaux de limon brun foncé très épais, pouvant atteindre jusqu'à 1,60 m de haut. Presque semblables aux « terres noires » observées traditionnellement sur les sites implantés dans le centre historique à l'intérieur de l'enceinte de l'Antiquité tardive, ces niveaux ont livré du mobilier céramique attribué, au *minimum*, au milieu du XIV^e s. Des couches et du mobilier antiques ont été repérés au plus haut vers 1,60 m de profondeur sous le sol actuel mais ils s'avèrent assez fortement perturbés par les aménagements postérieurs. Un fossé orienté nord-est/sud-ouest et une fosse ont aussi été repérés sur la craie géologique. La datation du mobilier céramique associé apparaît très homogène puisqu'elle est fixée, pour la quasi-totalité du lot, entre le milieu du III^e s. et le début du IV^e s. En ce qui concerne les périodes médiévale et moderne, le diagnostic n'a pas livré de vestiges construits, comme le laissent sous-entendre l'étude des plans anciens.

Magali CAVÉ

REIMS

45 rue de Thillois

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge
- Moderne

La construction d'un ensemble immobilier 45 rue de Thillois à Reims a été précédée par un diagnostic archéologique, puis une fouille préventive réalisée sur une surface d'environ 1 000 m². La zone prescrite a été très perturbée par les constructions et les destructions récentes, ce qui a considérablement limité les apports

de la fouille archéologique à l'histoire de ce secteur ouest de la ville de Reims, situé entre le centre-ville historique et la Vesle.

Les vestiges les plus anciens datent de la fin de La Tène et de la période augustéenne. À l'époque, le site se



REIMS, 45 rue de Thillois
Première confrontation dans le puits entre
la pompe à eau du XXI^e s. et celle du III^e s.
(cliché : C. DRIARD)



REIMS, 45 rue de Thillois
Vue de l'*emblema* en *opus sectile*
(cliché : A. LAURET et J. HUBERT)

trouve à l'extérieur de l'*oppidum*, à environ une centaine de mètres à l'ouest du fossé de l'enceinte. Il est localisé le long de l'axe routier traversant l'agglomération d'est en ouest et se dirigeant vers la Vesle. La zone fouillée a été complètement arasée jusqu'au substrat à la fin du II^e s. Ces travaux ont dû faire disparaître nombre de structures antérieures, tout en rendant difficile la datation d'une série d'aménagements privés de relations stratigraphiques et dont le comblement ne contenait pas ou peu de matériel archéologique. Une grande fosse située en limite ouest de l'emprise de fouille a livré un abondant mobilier laténien et augustéen, comportant de la vaisselle, de la faune, des jetons en céramique, deux fibules et un moule à alvéoles. Cet important dépotoir confirme l'occupation de ce secteur de Reims entre La Tène D et le début de l'Antiquité. Mais en

l'absence d'autres aménagements associés, la nature de cette occupation reste assez difficile à caractériser. Le fond d'un puits situé à proximité a livré un unique semis à la légende *Germanus Indutilli*. Du mobilier laténien résiduel (verre, monnaies) a été retrouvé dans différents complements de structures plus tardives.

L'occupation du début du Haut-Empire (I^{er} s. - première moitié du II^e s.) est très peu documentée. Les structures et le mobilier archéologique datés de cette période sont rares dans l'emprise de la fouille. En l'absence d'aménagements profonds, les travaux évoqués précédemment pourraient avoir fait disparaître une grande partie des infrastructures. À moins qu'il faille envisager une faible densité d'occupation dans ce secteur de *Durocortorum* à cette époque.

Malgré leur mauvais état de conservation, les vestiges archéologiques datés de la seconde moitié du II^e s. et de la première moitié du III^e s. constituent la phase d'occupation la mieux cernée de la parcelle étudiée. Un carrefour routier a été mis au jour. Il s'agit probablement d'un réseau secondaire desservant l'arrière des îlots urbains donnant sur le *decumanus maximus*. Les ensembles bâtis occupant ces îlots ont été aperçus en coupe, en limite sud de l'emprise de fouille. Il s'agit des façades nord d'édifices maçonnés, peut-être résidentiels. Les couches de démolition ont livré des tesselles de mosaïque, des enduits peints avec des représentations figurées et végétales, des restes de bassin, des briques de pilettes d'hypocauste et des fragments de colonnes. Ces constructions bordaient une voie axée est/ouest, longée dans un premier temps par un fossé remplacé ensuite par un caniveau en bois. Au nord de cette rue, différents niveaux de sol ont été mis au jour. Un espace artisanal comportant notamment une vaste forge a été découvert. La plupart des déchets artisanaux retrouvés dans le secteur correspondent surtout au travail de la matière animale, notamment la tabletterie.

Une petite ruelle ou un chemin orienté nord-sud, perpendiculaire à la voie est-ouest, se dirigeait plus au sud vers le *decumanus maximus*. Ce petit axe de circulation était vraisemblablement bordé au sud par un trottoir sur lequel se trouvait un plot en craie (base d'un portique ?). À l'extrémité nord de ce probable trottoir, à l'angle entre les deux axes de circulation précédemment décrits, se trouvait un puits cuvelé en bois avec une margelle en craie. Situé *a priori* dans l'espace public, l'eau de ce puits a été pompée lors d'un incendie qui a ravagé le secteur sur une surface indéterminée entre la fin du II^e s. et le III^e s. Cet événement a servi de fossile directeur pour établir la chronologie relative des différents aménagements au cours de cette période. Les retombées de l'incendie ont été piégées dans le fond boueux du fossé longeant la voie et d'épaisses couches de déblais brûlés ont été étalées dans le quartier avant sa restructuration.

Dans les villes des provinces romaines occidentales, l'organisation des corps de vigiles et des populations dans la lutte contre les incendies est méconnue. Un des équipements emblématiques cité à plusieurs reprises dans la littérature antique pour l'extinction des feux est la pompe à eau. Toutefois, jusqu'à maintenant, aucune des quelques machines antiques découvertes ne pouvait être associée à cet usage. L'exemplaire découvert à Reims est donc le premier dont l'utilisation en contexte d'incendie est attestée. Il s'agit de la dix-neuvième pompe aspirante refoulante en bois à deux cylindres identifiée dans l'Empire romain, la cinquième en France et la huitième pour la province romaine de Belgique. Elle n'est toutefois pas totalement comparable aux autres modèles découverts. Plusieurs aspects techniques importants, inattendus, voire insoupçonnés

rendent cette découverte exceptionnelle et riche d'enseignements en matière d'ingénierie hydraulique romaine.

À l'issue de l'incendie, le puits est comblé avec les restes des constructions cramées. Les activités de déblaiement sont momentanément interrompues le temps d'au moins deux enterrements de sujets périnataux. L'un d'eux est inhumé dans une petite chambre funéraire aménagée dans le puits, au-dessus de ce qui reste de la pompe. Les déblais recouvrant cette sépulture semblent avoir été encore suffisamment chauds pour carboniser le couvercle de la chambre funéraire. L'ancien puits est scellé en surface par de la craie concassée et tassée, il reste visible dans le paysage urbain malgré qu'il ne puisse plus être utilisé pour puiser de l'eau.

Le deuxième sujet péri-natal est enterré dans le fossé longeant la voie est-ouest. Cette inhumation est accompagnée de nombreux dépôts répartis sur au moins une trentaine de mètres de long, ce qui peut paraître disproportionné pour cette unique sépulture. Cet enterrement pourrait donc avoir été associé ou suivi d'un événement, d'une « cérémonie » plus importante, dont la nature nous échappe. À proximité de l'urne, des poteries ont été plantées dans la vase avec des contenus organiques parfois encore visibles (pas encore analysés). La plus belle pièce mise au jour est une *emblema* en *opus sectile* préfabriquée, déposée à plat au fond du fossé. Sa présence dans le fossé est inattendue. Cet élément tout neuf, complet et fabriqué avec des matériaux de qualité n'a jamais été mis en œuvre. Il était probablement destiné au décor d'un édifice situé à proximité. Pour des raisons indéterminées, le projet pourrait avoir été modifié ou abandonné et l'*emblema* réemployée de façon opportuniste comme dépôt funéraire et/ou cultuel. Le reste du mobilier comporte de nombreux vases miniatures, deux lampes à huile, une clochette, des poteries complètes et un récipient en verre. Signalons aussi que simultanément au dépôt de l'urne funéraire, des chaussures (tailles adulte/adolescent) ont été soigneusement disposées au fond de ce même fossé, parfois par paires, parfois associées à des poteries ou déposées sur l'*emblema*, sans que l'on en connaisse la signification (environ une trentaine de chaussures complètes recensées, 25 prélevées, d'autres décomposées (plus de 1 000 clous).

Cet important dépôt a été effectué rapidement, au fond du fossé, sur la couche de boue ayant piégé les retombées de l'incendie. Il a été ensuite scellé (dans la moitié est de la fouille) par les déblais incendiés (fragments de bois carbonisée, cendres, charbon, enduits peints et mortier brûlés, etc.). Encore chaud, ces derniers ont rubéfié par endroit les sols ou les parois du fossé. Si l'interprétation de cet ensemble reste délicate, plusieurs remarques s'imposent.

Tout d'abord, les dépôts (puits et fossés) semblent avoir été effectués sur l'espace public urbain et plus précisément en bordure de voirie, ensuite, ils ont été préservés des travaux lors de la restructuration du quartier et enfin, ils semblent être étroitement liés à l'incendie.

Après la reconstruction du quartier, l'occupation de ce secteur ne semble pas perdurer au-delà de la première moitié du III^e s., ou alors moins densément. De nouveaux fossés, axés comme l'ancienne voie est-ouest, sont creusés jusqu'au cours de l'Antiquité tardive mais il n'a pas été possible de déterminer s'ils étaient toujours liés à la permanence de cet axe de circulation au Bas-Empire. Un de ces fossés endommage les anciennes façades nord des îlots urbains bordés au sud par le *decumanus maximus*. Au cours du IV^e s., les ruines des anciens bâtiments, en cours de démantèlement, sont toujours apparentes.

Les couches archéologiques situées au-dessus des niveaux antiques ont été largement remaniées et perturbées aux Époques moderne et contemporaine, réduisant ainsi considérablement les opportunités

d'étudier l'évolution du site au cours du haut Moyen Âge et au début du bas Moyen Âge. Il existe un *hiatus* chronologique de près de dix siècles entre les derniers niveaux antiques et un remblai de terre végétale massif et homogène daté du XIV^e s. À cette époque, l'emprise de fouille est située en plein cœur du jardin du béguinage Sainte-Agnès, dont l'entrée aurait été située à l'origine rue de Thillois, avant d'être déplacée rue de Vesle. Cet établissement religieux devient ensuite le prieuré Saint-Bernard jusqu'au XVIII^e s. Un niveau d'occupation daté de la fin du Moyen Âge et/ou du début de l'Époque moderne, susceptible de correspondre à la cour de cet établissement religieux, a été mis en évidence en surface du remblai daté du XIV^e s. En dépit des nombreuses perturbations récentes, il a été possible de repérer une allée constituée d'un assemblage de tuiles, des tronçons de chemin en cailloutis ayant notamment livré des fragments de vitraux médiévaux et une tête de Christ en stuc avec âme en terre cuite (elle pourrait dater du XV^e s. ou de la première moitié du XVI^e s). Une sépulture collective de chiens a également été mise au jour sur ce niveau.

Cyril DRIARD

REIMS

140 rues des Capucins et des Moulins

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

La fouille réalisée au 140 rue des Capucins et rue des Moulins couvre une superficie de 5 000 m², divisée en trois secteurs distincts. Les vestiges mis au jour s'échelonnent pour l'essentiel du I^{er} s. av. n. è. au Bas-Empire. De rares structures médiévales ou modernes sont également ponctuellement présentes.

L'occupation précédant l'urbanisation de cet espace au début de la période antique se caractérise en particulier par le creusement de plusieurs silos, ainsi que par celui d'un fossé ayant pu délimiter un enclos.

Le début du Haut-Empire voit l'installation d'une chaussée d'axe nord-sud, dont le croisement avec un *decumanus* déjà repéré par ailleurs devait se faire sous un bâtiment encore en élévation. Les vestiges de quatre îlots d'habitation ont été mis en évidence.

Les témoins des habitations se signalent notamment par la présence de caves maçonnées, ainsi que des pièces sur hypocauste. Quelques tesselles témoignent de l'existence d'au moins une mosaïque. Plusieurs activités artisanales ont également pu être mises en



REIMS, 140 rues des Capucins et des Moulins
Four à chambre de cuisson de plan ovale
(cliché : service archéologique du Grand Reims)

évidence. Deux fours de forme différente (un à chambre de cuisson ovale, un rectangulaire) et dont la fonction devra être précisée ont ainsi été mis au jour. Quelques déchets de tabletterie marquent également la présence proche d'une telle activité. Enfin, la découverte de nombreuses perles en verre au sein d'une pièce planchée laisse envisager la présence d'un artisan ou d'un commerçant spécialisé dans ce type de produits.

Le quartier semble désaffecté dans la seconde moitié du III^e s. L'occupation postérieure se caractérise essentiellement par la présence de fosses (de plantation ?) médiévales ou modernes, ainsi que par un mur parcellaire. Le *cardo* peut par ailleurs avoir également été ponctuellement réutilisé.

Régis BONTROND

REIMS Basilique Saint-Remi

Moyen Âge - Moderne

Un sarcophage et une maçonnerie ont été mis au jour lors de travaux d'entretien suite à l'affaissement d'un dallage dans le bas-côté nord de la basilique Saint-Remi de Reims. Cette découverte a entraîné la prescription d'un diagnostic par le service régional de l'archéologie. Celui-ci consistait à nettoyer la zone dégagée, fouiller

le sarcophage et relever les différents vestiges, sans extension de la zone de fouille ni réalisation de sondages profonds.

Un mur d'axe est-ouest a été observé sur 6,70 m de long, environ 0,60 m de hauteur et au moins 0,65 m



REIMS, basilique Saint-Remi
Sarcophage en pierre calcaire dégagé dans le bas-côté nord de la basilique Saint-Remi
(cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, basilique Saint-Remi
Sarcophage en pierre calcaire dégagé dans le bas-côté nord de la basilique Saint-Remi
(cliché : service archéologique du Grand Reims)



REIMS, basilique Saint-Remi
Sarcophage en pierre calcaire dégagé dans le bas-
côté nord de la basilique Saint-Remi
(cliché : service archéologique du Grand Reims)

de largeur. Cinq assises au moins sont conservées. Ni ses fondations, ni un niveau de sol associé n'ont été atteints. La largeur du mur n'a pas pu être déterminée. Le blocage entrevu semble être constitué de pierres calcaires. Seul le parement nord a pu être observé. Il est constitué de blocs de calcaire et grès de petit et moyen appareil liés au mortier de chaux, contenant par endroit des éléments de tuileau. Si la maçonnerie est propre, les matériaux de construction utilisés sont assez hétérogènes (calcaire à miliolle et cérithes, calcaire à miliolle, calcaire à miliolle et ditrupa, calcaire

à limnée, calcaire à ditrupa, notamment). Ils témoignent d'une construction en matériaux de remplois, de facture médiévale. La partie sommitale du mur a été arasée sur la totalité de la longueur observée. Cette maçonnerie peut correspondre soit à un mur de chaînage des piliers de la nef, soit plus certainement à un mur pouvant témoigner d'un état antérieur de l'église. D'après les observations faites par H. Deneux dans les années 1920, il peut s'agir du mur que ce dernier avait dégagé sous les piles du mur nord de la nef, dans le bas-côté nord de la basilique lors de travaux de restauration du monument et qu'il a interprété comme un mur de l'église carolingienne.

Le sarcophage dégagé est en pierre calcaire (calcaire à miliolle). Il contenait un cercueil qui renfermait les ossements d'au moins trois individus.

La stratigraphie dans laquelle les vestiges ont été mis au jour est totalement perturbée. Elle révèle un phénomène de comblement-remblaiement dans le cadre d'une réfection récente de la basilique. La confrontation du mobilier mis au jour (TCA, capsule) et des sources écrites semble indiquer que le mur et le sarcophage avaient déjà été découverts entre la fin du XIX^e s. et les années 1920. Le regroupement des ossements dans une boîte ossuaire et son dépôt dans le sarcophage est vraisemblablement à rattacher à cet événement. Le geste témoigne d'une volonté de respecter les squelettes mis au jour et de les ré-ensevelir, même incomplets, presque *in situ*. De plus, il est possible que le sarcophage ait été déplacé à cette occasion.

Claire PICHARD

REIMS

Parvis de la basilique Saint-Remi

Gallo-romain - Moyen Âge

Un diagnostic archéologique a été mis en œuvre en amont de la restructuration du parvis de la basilique Saint-Remi par la ville de Reims, sur une emprise totale de 17 533 m². 200 m² ont été sondés sur les 14 000 m² accessibles lors de l'opération.

L'opération se situe dans un secteur notamment connu pour son occupation artisanale antique, renseignée par des opérations durant les années 1970, ainsi que par son occupation paléochrétienne (cimetière et édifices religieux) mentionnée par les sources écrites.

Les résultats du diagnostic révèlent une assez bonne conservation des vestiges malgré des arasements localisés assez prononcés. La craie a été atteinte dans les six sondages. Elle apparaît entre 90,53 m NGF et 94,18 m NGF, soit entre 0,50 m et 1,28 m sous le sol actuel. Sur l'ensemble de l'emprise le pendage du toit de la craie, orienté est-ouest est de 3,85 %. Celui-ci est de fait assez conforme au dénivelé du terrain autour de 4 %. Au niveau de la place Lenoncourt et du portail occidental de la basilique, le pendage du terrain actuel est plus important (4,3 %), sans doute du fait de l'aménagement récent du parking.



En fonction de l'arasement et/ou du pendage de la craie, la puissance stratigraphique oscille entre 0,10 m et 0,72 m. Le long du collatéral sud, les niveaux archéologiques sont atteints sous moins de 0,60 m de remblais récents. Sur le parvis occidental, les premières occupations apparaissent entre 0,10 m et 0,70 m sous le niveau actuel.

À l'issue de ce diagnostic, les résultats obtenus mettent en avant deux secteurs spatialement et chronologiquement distincts : une occupation artisanale antique sur le parvis occidental, un espace médiéval le long du collatéral sud (parvis et parking).

Claire PICHARD

REIMS, parvis de la basilique Saint-Remi
Proposition de zonage des occupations archéologiques sur le parvis de la basilique Saint-Remi
(DAO : C. PICHARD et V. BERGIER)

Gallo-romain - Moyen Âge

REIMS Place d'Erlon, fontaine Subé

L'opération de mécénat visant à la rénovation et à la remise en eau de la fontaine Subé, place d'Erlon à Reims, a occasionné la réalisation d'une excavation proche de 60 m² destinée à accueillir un local technique. Aux vues du fort potentiel archéologique du secteur, une opération de diagnostic archéologique a été mise en œuvre sous la forme d'une surveillance de travaux parallèle au creusement de l'excavation

Les enjeux archéologiques reposaient en premier lieu sur la confirmation de l'urbanisation de la zone traitée dès la fin de l'Époque galloise avec la création d'un *oppidum* puis de la cité antique. Les opérations archéologiques menées alentours ont permis la mise au jour de vestiges relatifs aux différents systèmes de fortifications liés à l'histoire antique de la ville. Elles ont également éclairé l'organisation interne de ces différents espaces en dévoilant des vestiges d'habitat, de voies et d'activités artisanales. À la fin de l'Antiquité, ces espaces sont abandonnés et en partie dotés d'une vocation funéraire avant d'être remis en culture.

Le second grand enjeu consistait alors à appréhender la redynamisation de ce secteur impulsée dès la fin du XII^e s. par l'entreprise d'un important programme de développement économique et urbain, centré autour de l'aménagement de la place de la Couture.

L'intervention archéologique a mis en évidence la présence de niveaux de circulations dotés d'équipements connexes (puits, caniveaux) illustrant l'importance de la gestion publique des eaux pendant la période antique. La présence d'une cave semblant empiéter sur ces espaces de circulation confirme quant à elle l'image d'une zone urbanisée. À l'issue de son abandon, un nouvel espace de cheminement est établi, pouvant se référer à l'un des différents états d'aménagements de la place médiévale.

Au final, en dépit de conditions d'interventions ne permettant pas d'observations en plan et limitant l'approche stratigraphique, un certain nombre d'observations complétant celles précédemment

acquises ont pu être fournies. Enfin, et malgré la perturbation des vestiges par la pose notamment de réseaux hydrauliques, l'épaisseur des strates archéologiques et la présence de craie jaune non remaniée augurent et confirment le potentiel

archéologique du secteur, notamment pour les périodes antérieures et contemporaines à la création de l'*oppidum*.

Mathilde ARNAUD

REIMS

Rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moderne

Une fouille archéologique a été réalisée à Reims, rue Marie Clémence Fouriaux, sur les terrains de l'ancienne usine Parchimy. Le projet global porte sur une surface de 12 500 m², morcelée en quatre lots de fouille, dans le cadre de la construction de logements avec sous-sols. Cette opération fait suite à deux premières phases de fouille réalisées en 2014 (C. Van den Lynden) et 2015 (S. Péchart) comprises au nord et nord-est du projet initial, sur une superficie totale de 4 500 m². La surface de cette troisième tranche de campagne de fouille nommée Côté Parc est de l'ordre de 2 950 m².

Contexte archéologique

La parcelle concernée complète les données de ce secteur ayant déjà fait l'objet de deux premières

opérations de fouille mitoyennes localisées au nord et nord-est de l'emprise, dont les résultats illustrent plusieurs phases d'occupations de La Tène finale à l'Antiquité tardive.

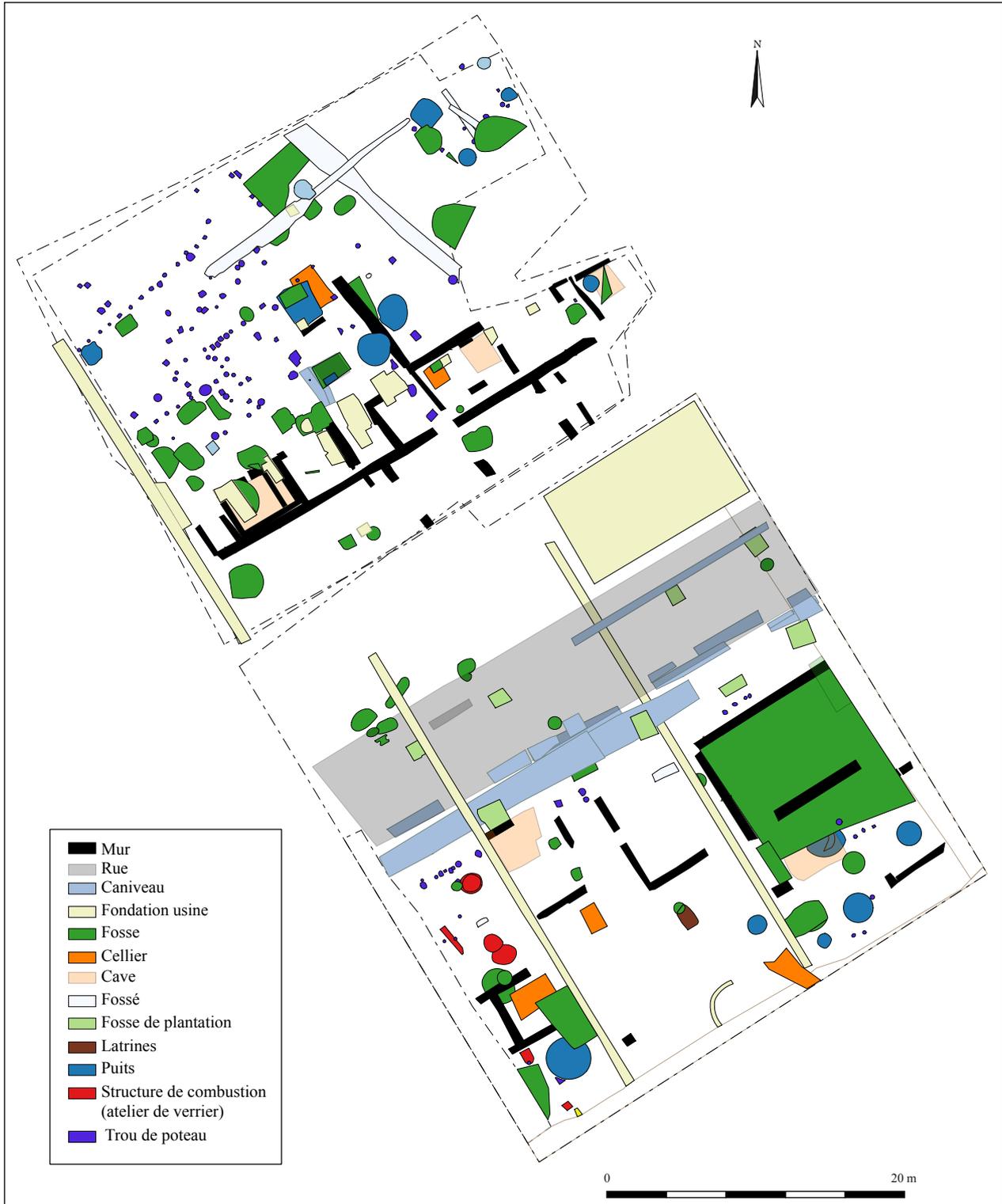
Ce secteur se situe à l'extérieur du périmètre de l'enceinte gauloise dont les limites sont matérialisées par un large fossé localisé à environ 500 m vers le sud. La zone concernée se trouve également en dehors des enceintes tardives et médiévales, distantes de 500 m en moyenne. En revanche, elle est à l'intérieur de la ville du Haut-Empire, à 1 km du centre monumental et à proximité de la grande enceinte, dite augustéenne, qui marque la limite nord-ouest de la ville antique, dont la surface est estimée à 600 ha.



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
Vue en coupe du fossé de La Tène finale
(cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
Vue en coupe de la zone d'extraction
(cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Plan général
 (DAO : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Vue du premier niveau de circulation de la rue
 (cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Vue de l'habitat matérialisé par une cave
 (cliché : P. STOCKER)

Résultats

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour une rue décumane antique du Haut-Empire, bordée latéralement de caniveaux et des vestiges incomplets d'un habitat détruit en grande partie par divers remaniements postérieurs.

La première occupation peut être attribuée à la fin de la période protohistorique, antérieure à l'axe de voirie.

Aucune trace de la période médiévale n'a pu être observée. Cependant, la période moderne est présente et se manifeste par une zone de verger marquée par des fosses de plantation localisées en grande partie dans la partie centrale de la fouille.

Malgré les destructions occasionnées par les fondations de l'ancienne usine Parchimy et des récupérations de matériaux de construction qui se produisent probablement, dès l'Antiquité, la compréhension



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Vue de détail d'un sol associé à l'artisanat de tablette-
 rie effondré dans une cavité
 (cliché : P. STOCKER)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Ébauches de la chaîne opératoire de
 la fabrication de l'aiguille
 (cliché : J.-J. BIGOT)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Vue en plan d'un four de verrier
 (cliché : A. LOUIS)



REIMS, rue Marie Clémence Fouriaux, phase 3
 Structure annexe associée à l'artisanat du verre
 (cliché : A. LOUIS)

globale du site antique a pu être perçue lors de cette fouille préventive.

Le plan d'ensemble fait apparaître un quartier urbain marqué par la présence de nombreux vestiges de l'Époque gallo-romaine. Il s'agit de niveaux de circulation et de structures d'un quartier artisanal. La fouille a permis d'identifier différentes phases de construction grâce aux couches archéologiques encore en place dont l'épaisseur varie en moyenne entre 0,50 m et 1 m.

Neuf états ont été distingués et regroupés en six périodes. Chaque état correspond à un ensemble d'événements précis résultant d'un phénomène reconnu dans ce secteur.

La première période (phase 1) est représentée par un tronçon de fossé localisé au nord de la zone étudiée présentant un profil en « V » attribué à La Tène finale (entre 150-50/30 av. n. è.). Sa fonction reste indéterminée. Ce dernier circonscrit un espace qui peut être associé à un éventuel habitat ou à une éventuelle zone funéraire, mais aucun vestige associé n'a permis de définir sa nature.

La seconde période se situe chronologiquement entre 30/1-10/45 (phase 2 et 3). Très discrète, elle est représentée par la présence d'un puits et celle de

fosses, notamment d'extraction.

La troisième période (phase 4 et 5-65/70-150/160) est marquée dans un premier temps par l'implantation de la rue et par des vestiges d'habitat construits en matériaux périssables, qui illustrent les premiers indices d'urbanisation de ce secteur.

La quatrième période (phase 6 et 7-215/220-270/280) est caractérisée principalement par la densification de l'urbanisation de ce secteur, notamment par des constructions en dur et un espace marqué par des activités artisanales matérialisées par le travail d'artisans tabletiers, par des sols effondrés au sein de structures en creux et par un atelier de verrier représenté par des fours et des aménagement annexes.

La cinquième période (phase 6) se situe entre 280/290-310/320. Elle signale l'abandon de ce secteur par la récupération de matériaux de construction, phase représentée sous forme de tranchées de récupération de murs.

La sixième phase représente la période moderne matérialisée par la présence d'un verger.

Cette opération permet de compléter les données dans ce secteur de la ville et confirme la présence

d'un quartier artisanal reconnu lors des opérations précédentes, notamment celle de la rue Maucroix

(Rollet, 2010) sur l'extension urbaine de la ville antique.

Pascal STOCKER

REIMS

Rues Marie Stuart, Diderot et des filles Dieu

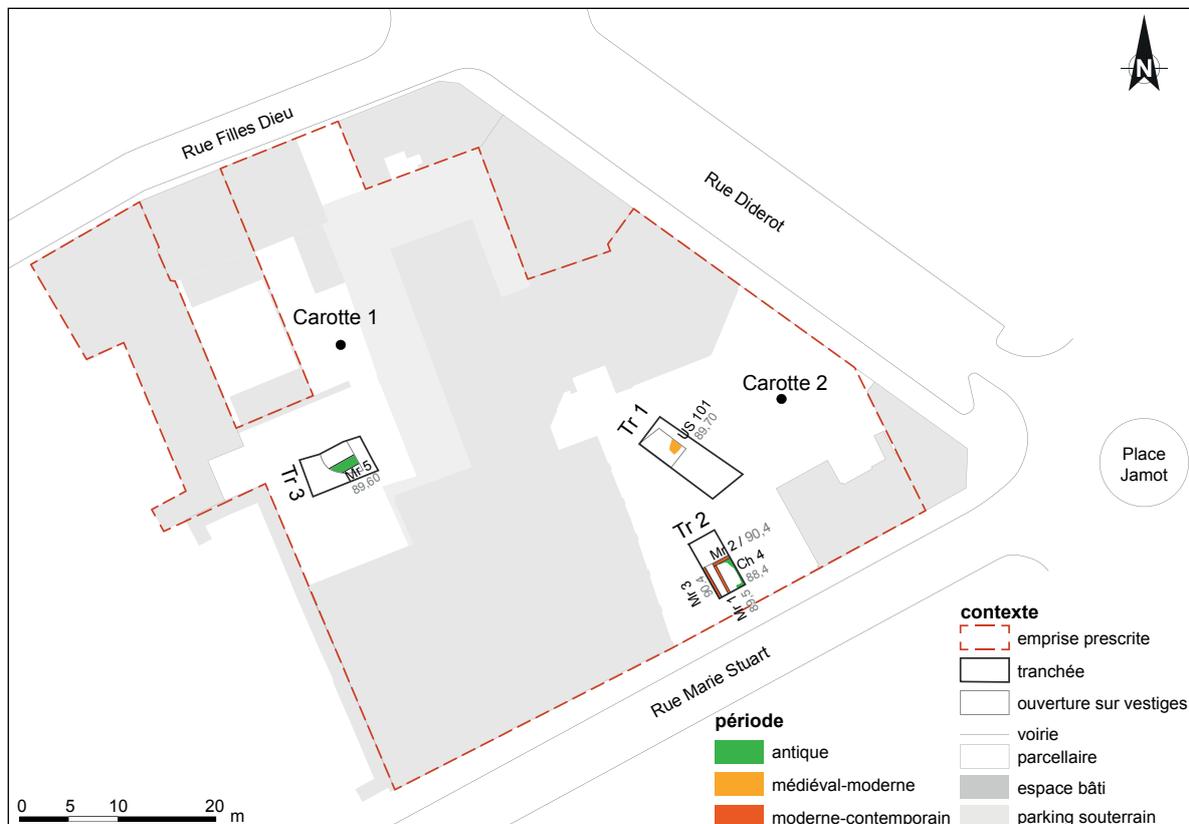
Gallo-romain - Moyen Âge - Moderne

Un diagnostic s'est déroulé à Reims sur des terrains situés 5 à 11 rue Marie Stuart, 12 rue Diderot, 8, 12 et 14 rue des filles Dieu, préalablement au projet de constructions immobilières par Plurial Novilia, sur une emprise totale de 3 165 m². Sur les quelques 1 100 m² accessibles, 48 m² ont été ouverts à l'aide de trois tranchées, complétées par deux carottages.

La parcelle concernée se trouve dans une zone à fort potentiel archéologique. Plusieurs opérations d'archéologie préventive ont permis de mettre au jour l'emprise de l'enceinte de l'Antiquité tardive à proximité immédiate du rempart médiéval, ainsi que des habitats antiques et médiévaux. L'intervention archéologique a

mis en évidence la présence d'une cave, comblée à l'Époque contemporaine, en bordure de rue. Elle a aussi permis de renseigner plusieurs occupations rattachées aux Époques antique, médiévale et moderne. Les carottages effectués, quant à eux, permettent d'envisager une stratigraphie conservée comprise sur 3 m à 4 m d'épaisseur.

Les niveaux les plus anciens mis en évidence sur ce site concernent l'Antiquité. D'épais niveaux de démolition permettent d'envisager l'existence d'un îlot urbanisé à vocation domestique mais aussi monumentale du fait de la présence d'un mur aux dimensions imposantes. Cet îlot s'insère parfaitement dans l'orientation axée sur



REIMS, rues Marie Stuart, Diderot et des filles Dieu
Plan phasé du diagnostic, indiquant les niveaux d'apparition des principaux vestiges
(DAO : C. PICHARD)

le carroyage urbain, dont une des voies a également été repérée.

Concernant l'occupation médiévale et moderne, vraisemblablement liée selon les sources écrites à un établissement religieux, les vestiges rencontrés renseignent d'abord une phase de remise en culture ou la présence de jardins. De même, la reconnaissance

dans les sondages carottés d'épais niveaux de terre noire organique évoque potentiellement des occupations plus complexes qui n'auront pu être appréhendées dans le cadre du diagnostic. Enfin, des niveaux de sols attestent la possibilité d'une occupation en dur partiellement conservée.

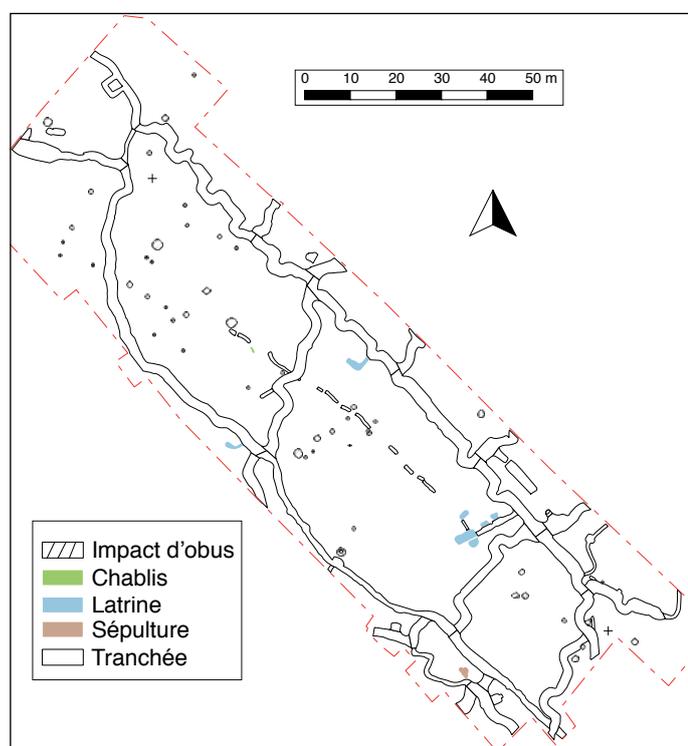
Claire PICHARD

SAINT-LÉONARD

Parc de Référence de Cernay-lès-Reims – Saint-Léonard, la Croix Faille, zone 5

Contemporain

Située en limite sud-est de l'agglomération rémoise, l'emprise de l'opération couvre une surface de 9 088 m², sur la commune de Saint-Léonard. Il s'agit du cinquième site fouillé sur le parc logistique de Référence qui prolonge la ZAC de la Croix-Blandin.



SAINT-LÉONARD, parc de Référence de Cernay-lès-Reims - Saint-Léonard, la Croix Faille, zone 5
Plan d'ensemble de l'opération
(DAO : Y. RABASTÉ et J. BOUDRY)

Les vestiges rencontrés sont exclusivement en relation avec la première Guerre Mondiale.

Deux grandes phases se distinguent, la guerre de mouvement et la guerre de position. La première est matérialisée par des creusements peu profonds, interprétés comme des emplacements de tirailleurs de durée limitée dans le temps.

La deuxième est caractéristique de la guerre de position avec ses tranchées profondes, ses abris et ses feuillées. La ligne de position de tirailleurs se présente comme une succession de douze fosses oblongues, étroites et peu profondes de dimensions assez variées. Les longueurs vont de 1,30 m à 4,40 m. Les profondeurs varient de 0,20 m à 0,40 m. Les largeurs sont plus homogènes que les longueurs, variant de 0,46 m à 0,90 m.

Le réseau de tranchées de la guerre de position s'est mis en place progressivement au cours de l'automne 1914. Il est resté stable jusqu'en 1918. Les largeurs moyennes des tranchées sont de 2 m pour une profondeur moyenne de 1,50 m sous le niveau de décapage. Les boyaux présentent des dimensions plus réduites. Les creusements sont le plus souvent à parois évasées et fond plat pour les plus grands et à profil en « U » pour les plus petits. Associé à ce système de défense, un ensemble de latrines a livré du mobilier nous fournissant des informations sur la vie quotidienne des soldats, leur alimentation et leur hygiène.

Dans un impact d'obus a été retrouvé un corps de soldat allemand. Il est fort probable qu'il s'agisse d'une des victimes des combats du 26 septembre 1914 dont une partie des corps inhumés dans la tranchée de tirailleur avaient été exhumés lors de la phase de diagnostic.

L'opération de fouille de Saint-Léonard a offert l'opportunité d'ouvrir une fenêtre sur un segment du front français en Champagne et d'obtenir des

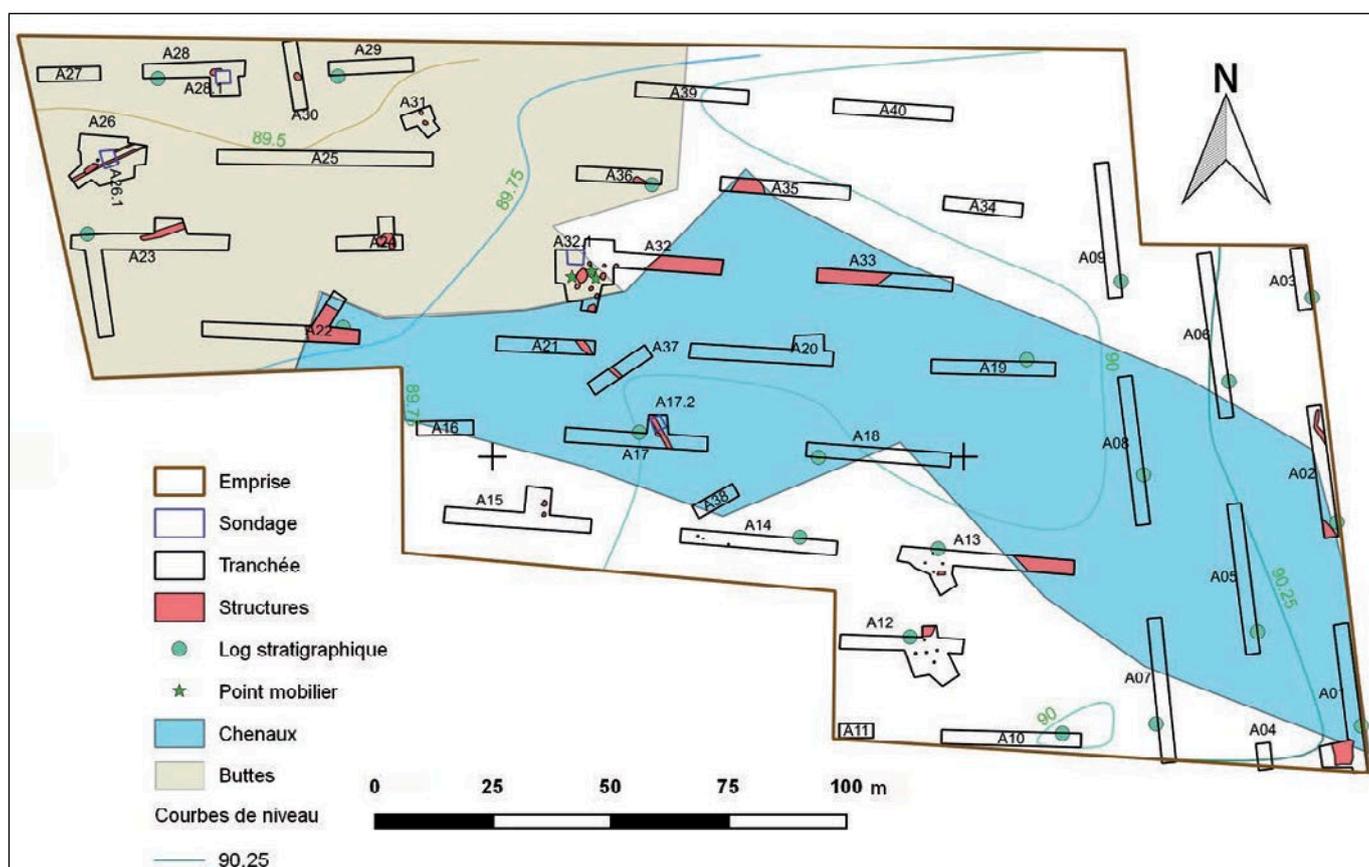
connaissances complémentaires sur la vie quotidienne des combattants.

Guy FLUCHER et Yoann RABASTÉ

SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS

Les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre
Plan général et essai de restitution de la topographie au sein de l'emprise au lieu-dit *les Pâtures Pillées* et le Pré-Saint-Pierre (DAO : INRAP)

Un diagnostic archéologique, effectué au sein de la commune de Saint-Martin-aux-Champs lieux-dits *les Pâtures Pillées* et le Pré-Saint-Pierre, sur une emprise totale de 40 723 m² a été motivé par le projet d'extension d'une carrière de granulats. Les 4 897 m² sondés, soit 12 % de la surface du projet, ont permis la mise au jour, au sein d'un paléosol ou au sommet des sédiments de la terrasse moyenne de la Marne, de nombreux vestiges

d'occupations et d'activités datant du Néolithique final ou potentiellement de l'âge du Bronze au Hallstatt.

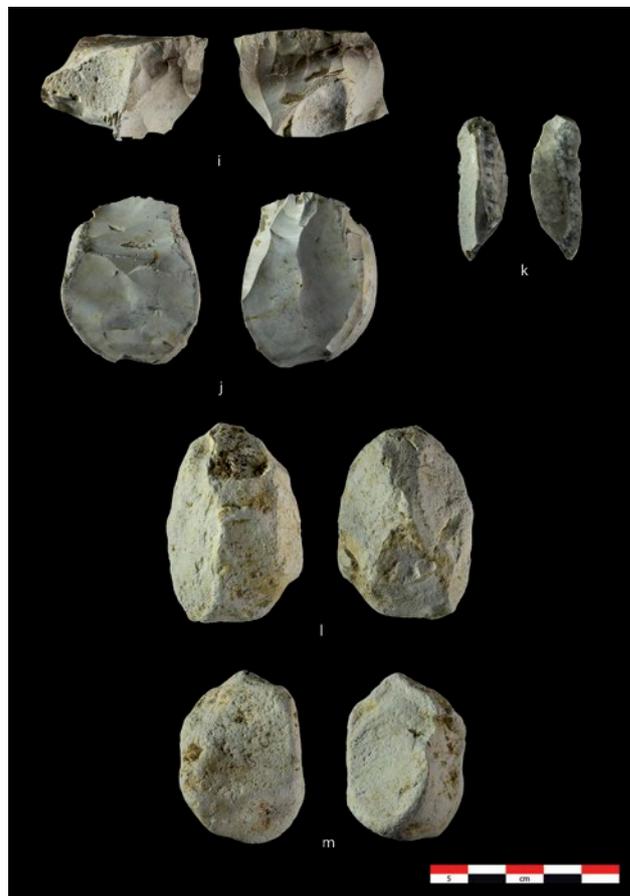
Six ensembles architecturaux, dont quatre bâtiments, au lieu-dit *les Pâtures Pillées*, et deux bâtiments, au lieu-dit le Pré-Saint-Pierre, ont été découverts. Ces ensembles sont associés pour les premiers à des structures en creux dessinant un chemin, un fossé de



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre
 Mobilier lithique en silex issu de la tranchée A32 : a, c- éclats utilisés ; b- grattoir ; g- racloir ; d- éclat d'entretien ; h- éclat de mise en forme bifaciale (cliché : S. LOISEAU)

drainage, des fosses de rejets et ou de travail et, pour les seconds, à une palissade et bien d'autres structures à la fonction indéterminée.

Au lieu-dit *les Pâtures Pillées*, quelques restes d'industries céramique et lithique, ainsi que de la faune sauvage et domestique, gisent au sein des structures



SAINT-MARTIN-AUX-CHAMPS, les Pâtures Pillées et le Pré-Saint-Pierre
 Mobilier lithique en silex issu de la tranchée A32 : i- nucléus unipolaire semi-tournant ; j- nucléus unipolaire ; k- éclat d'entretien ; m et l- balles de fronde (cliché : S. LOISEAU)

et du paléosol.

À l'inverse nous devons noter l'indigence des vestiges matériels au sein des tranchées réalisées au lieu-dit *le Pré-Saint-Pierre*.

Rodrigue TSOBGOU AHOUPÉ

SAINT-MEMMIE
 21 rue du Grand Mau

Moyen Âge - Moderne

Le développement régulier que connaît l'agglomération châlonnaise depuis ces vingt dernières années a nécessité la prescription de nombreuses opérations

d'archéologie préventive. Dans ce contexte, le projet a entraîné la réalisation d'un diagnostic sur une surface d'environ 1 062 m². La surface accessible de 269,41 m²

au moment de l'intervention a permis de réaliser deux sondages localisés au sud-est du centre historique de la ville. Ils représentent une surface ouverte de 49,73 m², soit un taux d'ouverture de 18,45 %.

En dépit de la faible surface de ce diagnostic et de l'omniprésence de structures contemporaines liées à l'aménagement du jardin de la maison attenante, il a été

possible d'identifier une possible structure de paysage et les indices d'une occupation des XIV^e-XVI^e s. Il devient ainsi possible de mettre en relation ces derniers avec ceux identifiés lors d'un précédent diagnostic mené par A. Rémy (Rémy, 2013), rue Bauchet.

Quentin GUÉRIN

SERVON-MELZICOURT Bois de la Guerre, le Bonnet de Coton

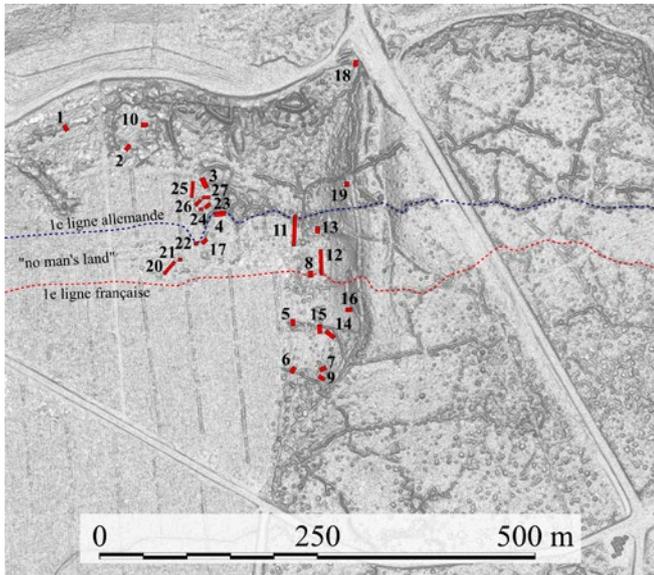
Contemporain

Une opération archéologique a été conduite en lisière occidentale de la forêt d'Argonne durant trois campagnes de fouille (2014 à 2016), sur un petit secteur des premières lignes du front, occupées continuellement entre septembre 1914 et septembre 1918 par les armées françaises et allemandes. Le principal objectif de cette opération était d'étudier les modalités d'implantation et de conservation des structures 1914-1918 aujourd'hui enfouies sous un couvert végétal reconstitué depuis l'abandon du site. La surface totale fouillée représente 350 m², soit environ 1 % du champ de bataille. Elle se

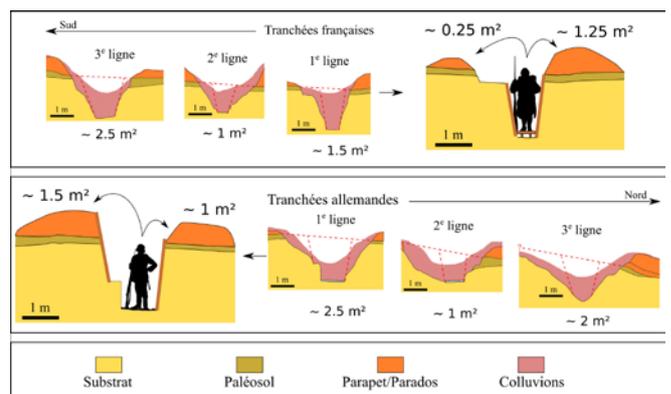
situe sur les 3 premières lignes entourant de part et d'autre l'espace du *no man's land*.

Architecture des tranchées

À partir d'une trentaine de sondages réalisés sur les premières lignes de front, les coupes stratigraphiques ont permis de mettre en évidence les différents modes architecturaux militaires employés par les unités militaires selon la position par rapport au *no-man's-land* et selon la nationalité des lignes. Les tranchées



SERVON-MELZICOURT,
bois de la Guerre, le Bonnet de Coton
Localisation des sondages 1 à 27 lors des
campagnes 2014-2016
(fonds LIDAR)



SERVON-MELZICOURT,
bois de la Guerre, le Bonnet de Coton
Relevés des sondages dans les lignes du réseau
1915-1918 et hypothèses de restitution architecturale
(DAO : équipe de fouille)

allemandes révèlent des modes de construction relativement élaborés, dominés par des fonds de tranchées bétonnés/solivés/planchés supportant une architecture de montants en soutien des parois. Les tranchées françaises sont dominées par des boisages de fond de tranchée en caillebotis rudimentaires, les coffrages de parois ne sont jamais identifiés. Les aménagements de protection superficielle sont systématiquement retrouvés sur tous les sondages (parapets, parados). Les aménagements secondaires (marches de tirs, niches, abris, sapes) sont généralement en très mauvais état de conservation en raison de leur effondrement et leur érosion à la fin du conflit. Seules les surfaces de circulation profondes peuvent être documentées. Si les largeurs de tranchée apparaissent légèrement plus importantes en ligne allemande que française, les profondeurs de creusement sont comparables d'un camp à l'autre (toujours entre 1 et 2 m). Les vestiges construits en substrat argilo-limoneux sont généralement mieux préservés que ceux établis dans le substrat caillouteux de gaize. Une coupe réalisée sur la largeur totale du *no man's land* a également permis d'appréhender le remaniement des séquences pédo-sédimentaires par le bombardement, ainsi que la distribution du mobilier dans cet espace. Les restes d'un soldat français ont été découverts à proximité des lignes allemandes.

Mobilier

Une grande quantité de mobilier a été exhumée sur l'ensemble du site (~ 1 à 2 kg/m²), dominée par des munitions légères et des éclats d'obus. L'état de conservation et la quantité de mobilier est très variable, fortement dépendante de la matière, des conditions d'enfouissement et du contexte de découverte (profondeur, humidité). Ainsi, les métaux aluminifères sont généralement très altérés à l'inverse des objets cuivreux. Les structures rapidement enfouies (abandon, effondrement) révèlent une grande quantité de mobilier civil et militaire, tandis que les vestiges des structures occupées durant les trois années de guerre de position sont généralement pauvres en mobilier, en raison de leur entretien et du recyclage des objets. Schématiquement, la quantité de mobilier abandonné est donc inversement proportionnelle à la durée d'occupation d'une structure. La récolte intégrale du mobilier (verre, céramique, matière organique, métaux) rend compte de la diversité du mobilier militaire et civil sur la ligne de front.

Conservation et enfouissement des vestiges

L'étude des séquences de comblement des structures de tranchée montre que deux dynamiques sédimentaires simultanées conduisent à des préservations

différentielles des vestiges. Dans le réseau occupé de façon quasi-continue entre 1914 et 1918, l'exposition des structures à l'altération naturelle conduit à une fragilisation des architectures et des parois, tandis que l'entretien quotidien du réseau de circulation conduit à la troncature des séquences colluviales conflictuelles. La séquence de comblement succède à la dernière phase de la guerre (septembre 1918), correspondant à l'effondrement partiel des parois et des parapets et la mise en place d'une séquence non-stratifiée, homogène et brève. Un horizon humifère se met alors en place en position sommitale, témoignant de la stabilisation du milieu par la reforestation. Cette séquence totalise une épaisseur moyenne de 1 mètre dans les tranchées, expliquant pourquoi celles-ci sont encore visibles dans la topographie actuelle. En revanche, dans les tranchées constituées et abandonnées durant la première année du conflit (septembre 1914 à septembre 1915), les architectures de tranchée (trous d'hommes, postes de tirs) et le mobilier sont bien mieux conservés sous une épaisse couche colluviale qui comble la quasi-totalité de la hauteur de tranchée. L'exposition de ces tranchées aux processus colluviaux et l'absence d'intervention anthropique (récupération syn- et post-conflictuelles, pillage contemporain) durant les années suivantes ont paradoxalement permis une très bonne fossilisation des niveaux d'occupation, des structures et du mobilier archéologique.

Archéologie et conservation du patrimoine de la Grande Guerre

La mise en place d'un protocole de sécurité pour la protection et la gestion des découvertes d'engins pyrotechniques et chimiques, ainsi que la collaboration avec les services de déminage de Châlons-en-Champagne, démontrent la faisabilité de la fouille des zones de conflit. Dans cette opération programmée, il a été possible de fournir un modèle de préservation des structures de premières lignes en Argonne, dans un secteur encore relativement bien préservé de la ligne de front. Il a montré par un travail de quantification du mobilier et des processus sédimentaires, en utilisant les données archéologiques obtenues par des petits sondages ciblés, et par une approche plus globale en utilisant les données de Lidar, la dynamique de fossilisation de structures centenaires. Il souligne la fragilité de ce patrimoine forestier face aux processus naturels d'altération mais également anthropiques, qu'ils soient liés à l'exploitation du milieu forestier, mais également soumis au pillage ou à la revalorisation des terres, encourageant la nécessité de documenter les vestiges de la Grande Guerre lorsque ceux-ci sont encore en élévation.

Jérôme BRENOT et Rémi BLONDEAU

SÉZANNE

Maison de santé

Âge du Bronze

Un diagnostic d'archéologie préventive a permis de sonder 502 m² représentant 6,5 % de la surface concernée par le projet de construction d'une maison de santé (7 678 m²) sur le site de l'ancienne gare à Sézanne. Outre des aménagements fossoyés, cette opération a permis de mettre au jour une vaste fosse, vraisemblablement d'extraction de matériaux. Son comblement final a livré pas moins de 33 formes de céramique, constituant un ensemble homogène attribuable, dans l'état, au Bronze D (mi-XIV^e s.-fin XIII^e s. av. n. è. ; étude : A. Monnier, Inrap), phase typochronologique encore mal documentée, en particulier

dans cette partie du département marnais.

Après les données recueillies lors des fouilles réalisées à Sézanne, dans la zone industrielle de l'Ormelot sur la fin de l'âge du Bronze (Grisard, 2010), cette nouvelle intervention archéologique apporte ainsi une documentation intéressante quant à l'ancienneté de l'occupation dans cette partie amont du ruisseau les Auges.

Geert VERBRUGGHE

SILLERY

Parcelle AD 28

Protohistoire - Contemporain

Suite la demande volontaire de diagnostic déposée par la société Bouygues Immobilier pour la création de logements, une intervention a été réalisée sur la commune de Sillery sur la parcelle AD 28, pour une emprise de 11 548 m². Le projet est situé en limite communale sud-est, compris entre la R.D. 8E4 et le canal de l'Aisne et à proximité immédiate à l'est, de la déchetterie communale, ainsi que d'une zone pavillonnaire à l'ouest. Les 18 sondages effectués couvrent une surface de 1 700 m², soit 14,7 % de la surface accessible du projet. Leur profondeur moyenne se situe entre 0,30 m et 0,60 m, le recouvrement est constitué de limon argileux brun reposant sur le substrat de craie.

C'est un total de 26 structures qui ont été mises au jour lors de ce diagnostic, celles-ci peuvent être décomposées en trois occupations, la plus ancienne serait une occupation protohistorique de datation incertaine par l'absence de mobilier, elle se compose d'un bâtiment à quatre ou cinq poteaux et d'une palissade de trois poteaux. La seconde, moderne ou contemporaine, est constituée d'une fosse et un poteau. La dernière, de la Grande Guerre, comprend de nombreux vestiges tels 9 impacts d'obus, un réseau électrique, deux poteaux avec bois conservé et deux trous d'obus ayant servi de dépotoirs, et enfin une tranchée militaire.

Bruno DUCHÊNE

TINQUEUX

Rue Pasteur

Contemporain

Un diagnostic archéologique, motivé par le projet d'aménagement d'un stade de football, a été réalisé

rue Pasteur à Tinquieux, sur une emprise de 5 388 m². La parcelle est localisée sur le versant est de la Muire,

ruisseau se jetant dans la Vesle plus au nord.

Les sondages, représentant 8,7 % des terrains, soit 470 m² ouverts, ont révélé que le sous-sol, dont la pente est-ouest était initialement très marquée, a été fortement impacté par les occupations de la période contemporaine. Une partie du versant a d'ailleurs été nivelée, impactant par endroit la craie géologique.

Les seuls vestiges repérés sont une tombe de bovidé, non datée, des tranchées et autres structures de la Grande Guerre (1914-1918), ainsi que des fosses de plantation d'arbres qui leurs sont postérieures.

Nicolas GARMOND

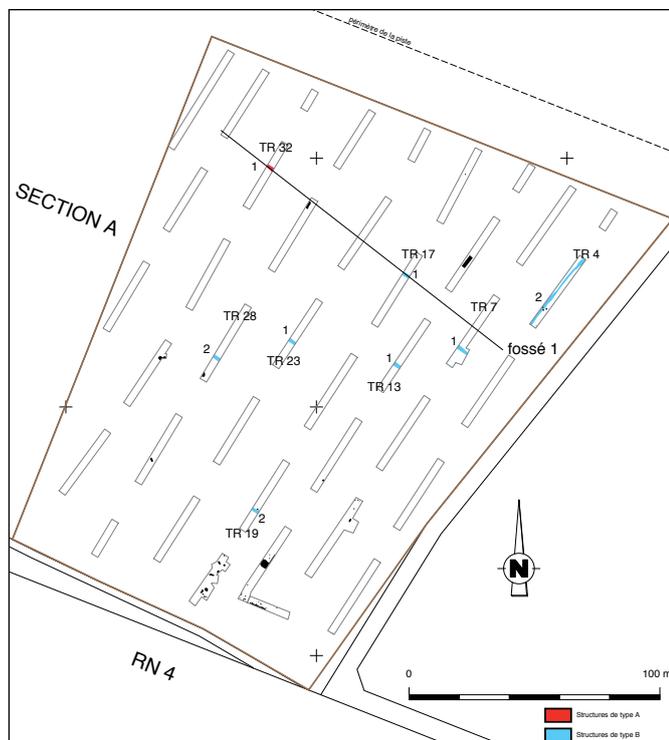
VAUCLERC - ÉCRIENNES

Le Terrain Militaire

Âge du Bronze

En raison d'un projet d'exploitation de carrière sur les communes Vauclerc et Écriennes, au lieu-dit *le Terrain Militaire*, un diagnostic archéologique a été mis en œuvre sur une emprise totale de 51 296 m². 6 415,82 m², soit 12,50 % de la surface ont été sondés au moyen de tranchées disposées en quinconce sur les deux parcelles qui consistent en prairies en jachère aux abords de l'aérodrome.

Les communes de Vauclerc et Écriennes sont situées au sud-est de l'agglomération de Vitry-le-François dans la plaine alluviale de la Marne. Les zones diagnostiquées sont localisées dans le Perthois, aux abords de l'aérodrome au nord de la commune d'Écriennes et au sud-est de la commune de Vauclerc, au lieu-dit *le Terrain Militaire*. Le Perthois comprend l'ensemble des plaines formées par la Marne et ses affluents. Les deux parcelles concernées par le présent projet sont localisées à moins de 2 km du canal de la Marne.



VAUCLERC – ÉCRIENNES, le Terrain Militaire
Plan de la parcelle A 284 avec les
divers tronçons de fossés
(DAO : INRAP)

La parcelle B509 n'a livré aucun vestige archéologique particulier. Cependant, de nombreuses anomalies naturelles y ont été détectées. Celles-ci résultent de l'altération pédologique du *substratum*. Celle-ci s'est principalement réalisée à la faveur des fissures créées en contexte périglaciaire et sont associées à un sol polygonal sur dépôts éoliens de type lœssique.

La seconde parcelle diagnostiquée dans le présent projet, la parcelle A 284, a livré des trous d'ancrage de poteau, des fosses et fossés. La plupart des structures ont été identifiées en limite sud de la parcelle. Les tranchées 10, 11 et 20 regroupent l'essentiel des découvertes. Un probable bâtiment sur poteau a pu y être identifié. Cette probabilité est renforcée par la découverte d'éléments de torchis à proximité de cet ensemble ainsi que des fosses de rejets comprenant des éléments céramiques homogènes, attribués à l'étape moyenne du Bronze final. Une herminette en silex a notamment pu être mise au jour. On notera que le principal corpus céramique découvert sur le site consiste en une fosse qui apparaît comme isolée dans la partie ouest de la parcelle. Celle-ci regroupe des éléments dont l'attribution chronologique reste cohérente avec les ensembles découverts dans la partie sud de l'emprise.

François COUPARD

VERT TOULON

La Crayère

Néolithique

Le site de Vert-la-Gravelle, *la Crayère*, est avant tout constitué d'une très grande minière de silex, dans laquelle une nécropole d'hypogées a été installée dans une zone plus localisée. Le site a été redécouvert en 2012 et fouillé à nouveau de 2013 à 2017.



VERT TOULON, la Crayère

Le système d'exploitation en front de taille montre plusieurs phases successives d'extraction du silex (cliché : R. MARTINEAU)

Au niveau du même banc de silex ont été creusées trois longues tranchées en front de taille, à ciel ouvert. Les stratigraphies et les creusements des tranchées 1 et 3 montrent plusieurs phases successives d'exploitation du silex. Ces deux tranchées d'exploitation du silex sont datées entre 4300 et 4000 cal BC.

L'industrie en bois de cerf comprend plus de 70 pièces, dont au moins 13 pics et leviers caractéristiques des outils de minières. L'industrie lithique, très abondante, est surtout constituée de déchets de taille, mais aussi de quelques armatures à tranchant transversal datables du Néolithique moyen ou récent.

La nécropole comporte quatre hypogées (HY1 à HY4) attribués au Néolithique récent. Le premier (HY3) a été détruit lors de l'exploitation de la carrière de craie au cours du XIX^e s. Le deuxième (HY1) a été découvert et vidé par des bûcherons vers le milieu du XIX^e s., lors de

La minière comprend deux puits en cloche (PU1 et PU2) reliés entre eux par une galerie basse séparée par un pilier. Quelques mètres plus bas dans la pente ont été creusés deux puits test dans lesquels le banc de silex n'a pas été atteint. Malheureusement seul un de ces puits n'avait pas été fouillé par J. de Baye.



VERT TOULON, la Crayère

Au premier plan la tranchée 3 (TR3) en cours de fouilles montrant les coupes stratigraphiques et le début d'une niche d'extraction. Les hypogées 2 (à gauche) et 4 (à droite) ont été creusés dans les comblements de la minière (cliché : R. MARTINEAU)

l'agrandissement de leur abri. Deux autres hypogées (HY2 et HY4) ont été fouillés par J. de Baye en 1873-1874.

Trois des quatre monuments sont parfaitement conservés. Ils présentent de très nombreuses traces de creusement sur les parois, les plafonds et les sols des chambres funéraires. Les sépultures, sans antichambres, possèdent des chambres carrées de 8 à 10 m² auxquelles on accède par un couloir de 2 à 4 m de long.

Les hypogées ont été creusés dans les comblements supérieurs de la tranchée 3. La nécropole a donc été aménagée postérieurement à la minière. Le mobilier provenant des fouilles anciennes des chambres funéraires est caractéristique du Néolithique récent. Des datations radiocarbone des couloirs sont en cours.

Le site a été occupé à deux époques successives pour des fonctions tout à fait différentes. L'implantation des hypogées dans cette ancienne minière pose un certain

nombre de questions qui restent encore à explorer.

Rémi MARTINEAU

VILLERS-AUX-NŒUDS

La Bonnelle Sud

Âge du Bronze - Âge du Fer
- Haut Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit dans le cadre d'un projet de lotissement à usage d'habitation sur la commune de Villers-aux-Nœuds, sur un terrain actuellement en jachère.

C'est sur une surface de 20 466 m² que 35 sondages ont été ouverts à l'aide d'une pelle hydraulique, munie d'un godet de curage de 3 m de large. La surface ainsi explorée est de 2 836 m², soit 13.69 % de la superficie initiale du terrain. Tous les sondages atteignent le terrain naturel qui se présente sous la forme d'un niveau de craie. La profondeur des tranchées atteint en moyenne 0,40 m depuis le sol actuel, avec des cotes pouvant aller de 0,15 m, à 0,80 m. Le diagnostic a permis de

mettre en évidence une trentaine de structures. Situés dans la partie sud-est de la parcelle, aux abords du village actuel ont été mis au jour un fossé daté de la transition entre le Bronze final et le premier âge du Fer, ainsi qu'un ensemble de trous de poteaux, ne formant pas d'organisation lisible, datés probablement de la seconde moitié du VIII^e s. au IX^e s.

Ont également été détectées une série de fosses de plantation liées à une exploitation de verger de noyers, (attestée en 1751), ainsi qu'une tranchée datant de la première Guerre Mondiale

Faustine ROUSSEL

VILLERS-AUX-NŒUDS

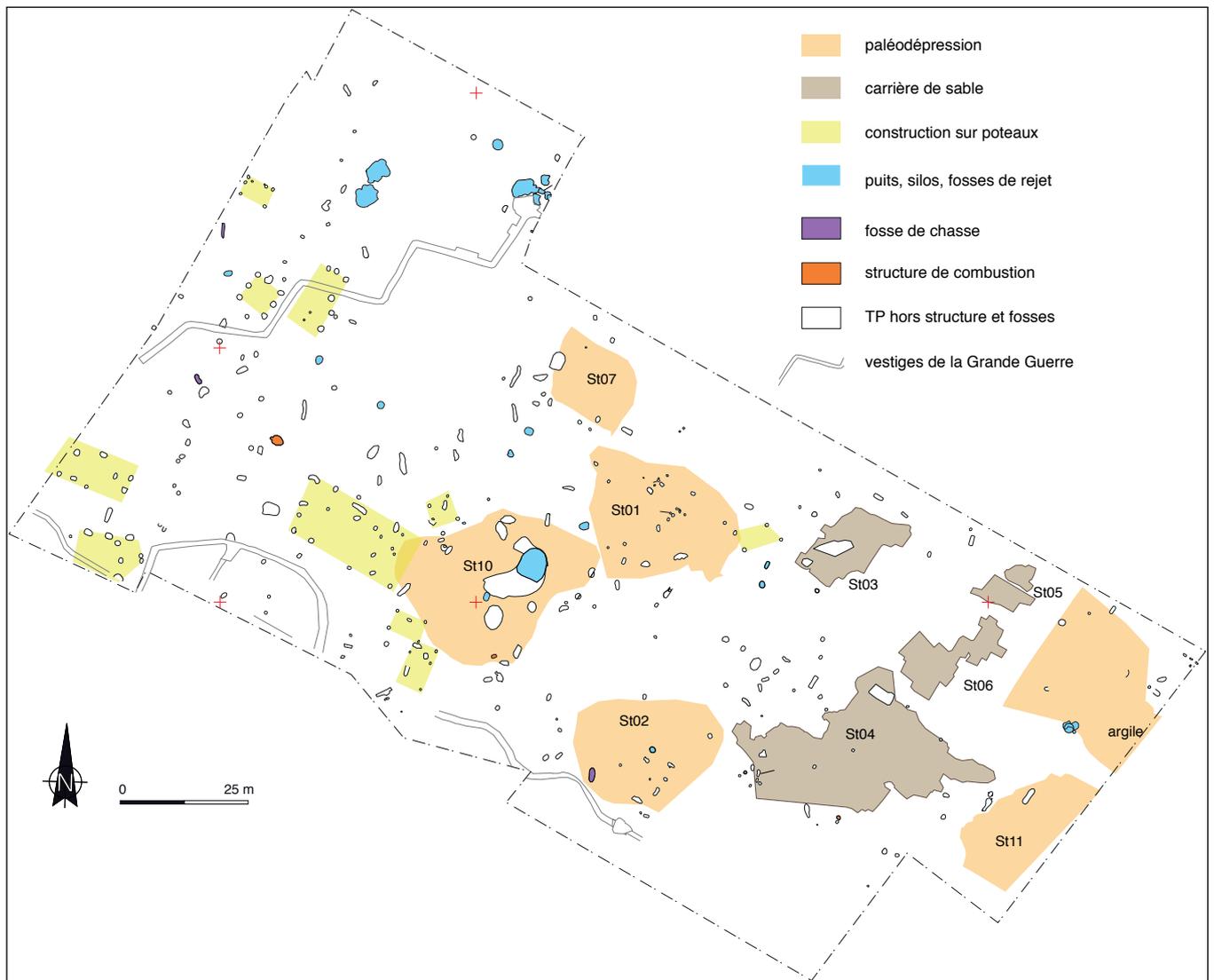
Le Bois Doriot, tranche 1

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Une fouille préalable à l'aménagement d'installations vinicoles a été menée par le service archéologique du Grand Reims entre mai et août 2018 sur la commune de Villers-aux-Nœuds, au lieu-dit *le Bois Doriot*. La superficie totale décapée est de 2 ha. L'emprise se situe à la jonction entre les communes de Bezannes, de Villers-aux-Nœuds, de Reims et de Champfleury. Topographiquement, elle est localisée entre les deux petites éminences que sont le Mont Épilliois à l'est et le Mont Saint-Benoît au sud-ouest, en bordure du vallon du Rouillat dont l'ancienne terrasse alluviale est visible sous la forme de grèves au sud du secteur. Le substrat est constitué de limons calcaires beiges orangés dans lesquels se trouvent des blocs naturels de grès de gros module. Le recouvrement est peu épais dans la partie nord-ouest du site puis il devient plus important

en allant vers le sud-est en direction du bas de la pente. Il se compose de 0,30 m de terre végétale qui surplombe des niveaux de colluvions plus ou moins puissants (entre 0,30 m et 0,60 m). Dans la partie sud-est, les limons calcaires sont parfois recouverts par des épandages d'argile orangée.

De plus, le substrat est perturbé par une série de vastes paléodépressions qui peuvent en leur centre atteindre près de 2 m de profondeur. Elles présentent des séquences de comblement homogènes qui se retrouvent d'une dépression à l'autre. Les fonds sont tapissés par une argile orange plastique qui est recouverte par une ou plusieurs couches de limon gris-beige argileux. Les niveaux sommitaux sont constitués par des limons bruns plus ou moins épais dans lesquels



VILLERS-AUX-NŒUDS, le Bois Doriot, tranche 1
 Plan général du site
 (DAO : service archéologique du Grand Reims)

se trouve dispersé du mobilier archéologique parfois abondant. Ce matériel se concentre essentiellement dans les dépressions les plus proches de la zone d'habitat. Il a été ramassé systématiquement lors de la fouille par passes mécaniques fines des dépressions, et topographié par concentrations de sorte à obtenir une carte de répartition assez précise de ces éléments. Il s'agit essentiellement de céramique protohistorique mêlant des éléments du premier (Ha B3/C) et du second âge du Fer (La Tène B-C).

Les vestiges d'habitat se répartissent principalement dans la moitié nord-ouest de l'emprise. Il s'agit essentiellement de trous de poteau, certains dessinant le plan d'unités architecturales de différentes formes et tailles, d'autres pouvant appartenir à des restes de palissades. Ils sont accompagnés par des fosses polylobées, des structures de combustion, des silos, un puits et plusieurs fosses de rejets domestiques dont la fonction primaire ne peut pas être identifiée. Outre

ces éléments, une série de fosses allongées et étroites, « en cigare », parsèment le site. Elles ne livrent pas de mobilier mais l'une d'elles, datée par le radiocarbone, possède un comblement qui renvoie à la phase laténienne du site. Ces vestiges dessinent l'image d'une occupation assez dense dont les limites ne semblent atteintes dans aucune des directions cardinales si ce n'est, peut-être, à l'est où ils sont nettement moins abondants. Les données du diagnostic confirment que cette occupation se poursuit densément au nord de l'emprise de la fouille.

Trois fosses de chasse au profil en V ou en Y ont été fouillées, dont le type est régionalement bien connu et renvoie au Néolithique récent/final ou à l'âge du Bronze. La datation par le radiocarbone d'une structure de chauffe positionnée dans le comblement sommital de l'une d'elles indique qu'elle était presque entièrement scellée dès le Néolithique récent.

Enfin, la moitié orientale de l'emprise est caractérisée par la présence de vastes creusements aux formes géométriques angulaires qui ont été testés mécaniquement mais dont le fond n'a pas pu être atteint en raison de problèmes de sécurité. En effet, leur comblement est composé d'une succession de couches grossières de graviers contenant de très nombreux fossiles, des silex en galet ou en éclats, des gravillons de craie roulés et émoussés. Ces niveaux sont particulièrement instables et se détachent en vastes poches qui s'effondrent à chaque mouvement de la pelle, ce qui rend toute documentation graphique

invisageable. Le fond présumé de ces structures se trouve plusieurs mètres en dessous du sommet du terrain naturel. Elles sont creusées dans un sable jaune grossier dans lequel on retrouve les mêmes éléments (silex, fossiles) que dans les niveaux de graviers qui comblent les structures. C'est probablement pour extraire ce sable jaune que ces carrières ont été creusées et le gravier qui les comble correspond à la fraction grossière du sable extrait rejeté après criblage.

Sidonie BÜNDGEN

Contemporain - Indéterminé

VILLERS-MARMERY

Le Chemin de Courmelois

La mise en œuvre d'un diagnostic archéologique portant sur une surface de 47 361 m² sur la commune de Villers-Marmery fait suite à une demande volontaire de diagnostic par la SARL Maison Brooks concernant un projet de lotissement.

C'est sur une surface de 54 695 m² que 74 sondages ont été ouverts à l'aide d'une pelle hydraulique munie d'un godet de curage de 3 m de large. La surface ainsi explorée est de 6 272 m², soit 11,5 % de la superficie initiale du terrain. Tous les sondages atteignent le terrain

naturel qui se présente sous la forme d'un niveau de craie. La profondeur des tranchées atteint en moyenne 0,40 m depuis le sol actuel, avec des cotes pouvant aller de 0,30 m à 0,70 m.

Le diagnostic a permis de mettre en évidence quatre structures. Trois fosses réparties sur l'ensemble de la parcelle, ainsi qu'un aménagement datant de la première Guerre Mondiale.

Faustine ROUSSEL

HAUTE-MARNE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7926	ANDILLY-EN-BASSIGNY, charge d'Eau	Claire SERRANO (COL)	SD	7-10	GAL	1
7892	BAYARD-SUR-MARNE, le Châtelet de Gourzon	Michel KASPRZYK (INR)	PT	5-10-14	FER-GAL-MHA-MA-MOD	2
7772	BOURG-SAINTE-MARIE, parcelle ZC 50	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	3
7836	BOURMONT, Pennerot	Olivier BAILLIF (INR)	OPD			4
7838	DAMMARTIN-SUR-MEUSE - LE-CHÂTELET-SUR-MEUSE - DAMRÉMONT, éoliennes	Sylvain CANET (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-CON-IND	5
7835	DONJEUX, les Terres Rouges, phase 7	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	5-10-14	PRO-GAL-CON-IND	6
7776	LANGRES - SAINT-GEOMES, ZAC Sabinus-sud	Sylvain CANET (INR)	OPD	10-14	GAL-CON	7
7674	LANQUES-SUR-ROGNON, haut Chemin	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	10-14	CON	8
7738	NOGENT, voie communale 9, la Perrière	Sylvain CANET (INR)	OPD			9
7967	NOIDANT-LE-ROCHEUX, charme Ronde, phase 1B	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			10
7938	PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond	Benoît ROUZEAU (BEN)	SD	8-14	MA-MOD	11
7984	PERTHES, la Place Royale, phase 4	Geert VERBRUGGHE (INR)	OPD	5-10-14	BRO-FER-MA-MOD	12
7501	RIVIÈRE-LÈS-FOSSES - APREY - VILLIERS-LÈS-APREY - LEUCHEY - LE-VAL-D'ESNOMS, gazoduc Val de Saône, phase CA2	Johan LECORNUE (INR)	OPD	5-10	FER-GAL	13
7502	SAINT-DIZIER, école Pasteur	Rachel BERNARD (INR)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL-HMA	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
7897	SAINT-DIZIER, les Crassées	Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE (INR)	FP	7-8-10	GAL-HMA	14
7803	SAUDRON - GILLAUMÉ, Chapet, le Chien, CIGEO, centre industriel de stockage géologique, lot 2	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	4-5-10-14	NEO-FER-CON	15
7790	SAUDRON - GILLAUMÉ, Fronteval, chez Chien, Fontaine, chemin d'exploitation de chez Chien et chemin d'exploitation de l'Alouette, CIGEO, lot 4	Justine FRANCK (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-MA	15
7812	SAUDRON, la Traire CIGEO, centre industriel de stockage géologique, lot 9	Perrine TOUSSAINT (INR)	OPD	5	PRO	16
7841	VAUX-SOUS-AUBIGNY, ZAE Champ Miolin	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD			17
7866	VILLIERS-EN-LIEU, les Essarts	Arthur GUIBLAIS-STARCK (INR)	OPD	5	FER	18
7854	VOISINES - APREY - PERROGNEY-LÈS-FONTAINES - COURCELLES-EN-MONTAGNE, Gazoduc Val de Saône, phase CA1	Thomas LE SAINT-QUINIO (INR)	OPD	5-10	FER-GAL-HMA	19
8014	VOISINES - COURCELLES-EN-MONTAGNE - PERROGNEY-LÈS-FONTAINES - APREY - VILLIERS-LÈS-APREY - LEUCHEY - LE VAL D'ESNOMS - RIVIÈRE-LA-FOSSE, gazoduc Val de Saône, phase CA3	Antoine GUICHETEAU (INR)	OPD	10-14	GAL-HMA-MA-MOD	19

* : cf. carte de répartition des sites.

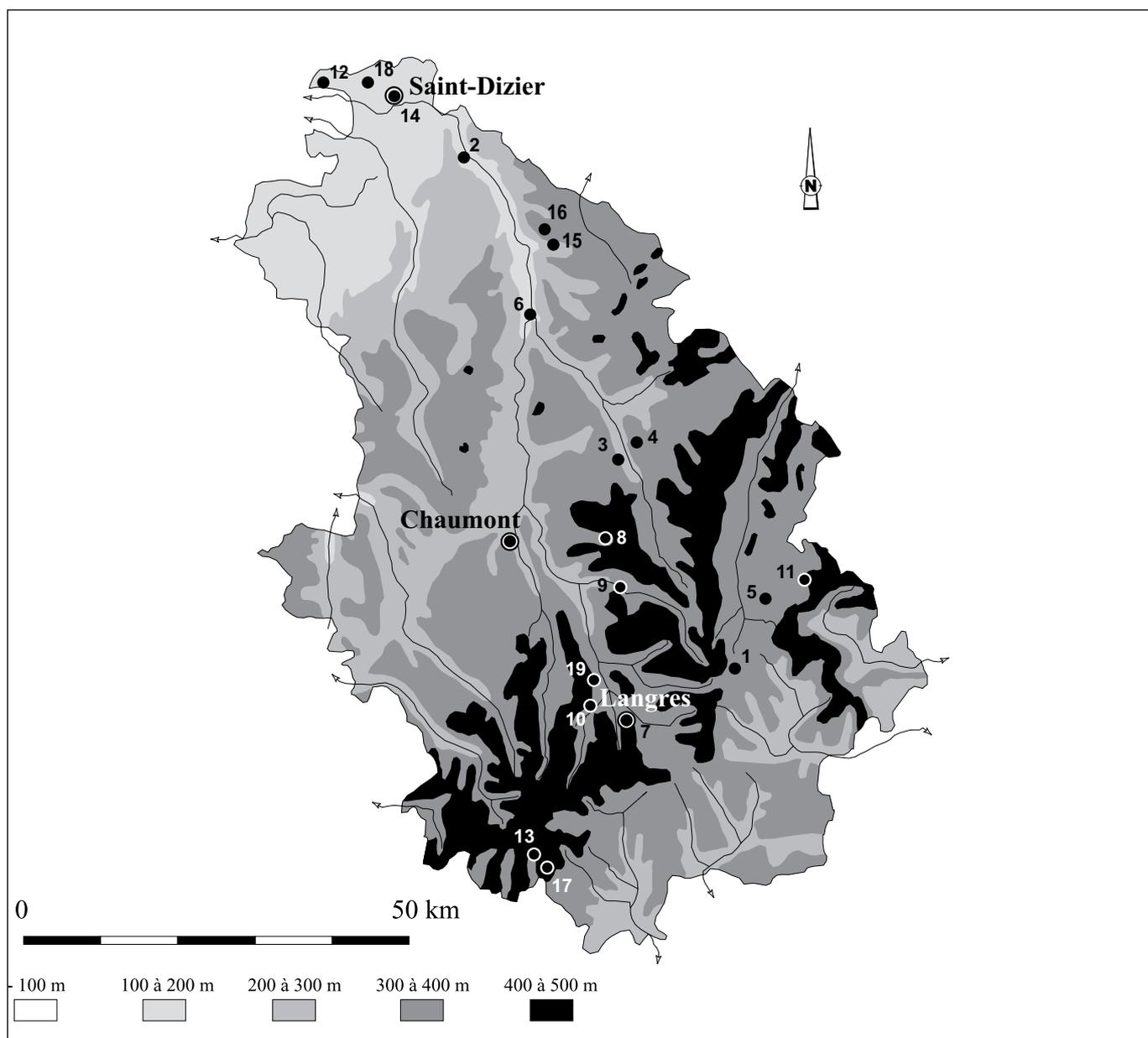
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

HAUTE-MARNE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



HAUTE-MARNE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

ANDILLY-EN-BASSIGNY Charge d'eau

Gallo-romain

Les sondages menés en 2016 sur le site archéologique d'Andilly-en-Bassigny avaient pour but de préciser les relations stratigraphiques relatives sur les zones fouillées anciennement, dans l'optique de la publication scientifique.

Les sondages ont porté sur la partie sud du site actuellement visitable, dans laquelle on trouve des structures bâties gallo-romaines appartenant à la *pars rustica* et une nécropole mérovingienne : le secteur thermal de la *villa* ; le secteur nord du site, dans lequel on trouve de nombreuses salles de la *pars urbana* ainsi que les vestiges arasés de bâtiments fonctionnels d'une *pars rustica* probablement moins étendue à l'origine. Quelques observations complémentaires ont aussi été faites dans la *pars rustica* explorée lors des campagnes de fouilles récentes.

On a cherché à mieux comprendre l'organisation des bâtiments de la zone sud de la *villa*, et à retrouver des niveaux et des creusements pour des tombes mérovingiennes fouillées anciennement. Un simple nettoyage a parfois suffi pour retrouver des structures laissées telles quelles depuis leur fouille dans les années 1970 à 1990 (pavage antique ou tombes).

Concernant la nécropole mérovingienne, des renseignements intéressants pour sept tombes sur neuf recherchées permettent une meilleure compréhension de l'organisation de la nécropole.

Un sondage dans le secteur thermal a mis au jour une fosse et des enduits peints en remblai présentant un décor de colonnes fictives sur fond blanc, décor inédit pour le site. Non loin, un drain (en relation possible avec le *frigidarium*) a été découvert et plusieurs états architecturaux ont pu être mis en évidence. La stratigraphie relative de plusieurs salles dans la partie nord a pu être précisée, elle comprend plusieurs états de bâtiments fonctionnels occultés ensuite par la partie résidentielle. Enfin, un empiérement présent sur une grande surface est présent à la séparation entre *pars rustica* et *pars urbana*, du mobilier sous-jacent indiquant une occupation précédente.

Trois sondages n'ont pas fourni de nouvelles informations, en raison de remaniements modernes non documentés.

Claire SERRANO

BOURG-SAINTE-MARIE

Parcelle ZC 50

Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic, initiée par le projet d'aménagement d'un centre d'exploitation routier par le Conseil départemental de la Haute-Marne, se situe entre la rue des Ryots et la R.D. 74 qui relie Neufchâteau (Vosges) à Langres, dans la commune de Bourg-Sainte-Marie. Une surface de 2 445 m² a été ouverte, soit ouverte 10,04 % de l'emprise totale (22 344 m²).

Le diagnostic n'a pas mis en évidence d'occupation archéologique. Les seuls vestiges reconnus témoignent de l'aménagement du paysage. Ils prennent la forme d'anciennes traces de mise en culture et sont également matérialisés par un découpage parcellaire. Si ces aménagements ne sont pas clairement datés, rien n'indique qu'ils soient antérieurs aux périodes moderne et/ou contemporaine.

Perrine TOUSSAINT

BOURMONT

Pennerot

Cette opération d'archéologie préventive a été réalisée en amont d'un projet d'installation d'une station de traitement des eaux usées sur la commune de Bourmont, au lieu-dit *Pennerot*.

Le potentiel archéologique de la parcelle prescrite (6 469 m²) a été testé par la réalisation de 16 tranchées disposées en quinconce qui ont permis d'ouvrir 14,9 % de sa superficie, soit 1 195 m².

La topographie de cette parcelle est liée à la présence d'un plateau peu pentu, au sud du terrain, qui évolue en une double pente dirigée vers le nord et vers l'est. Ce relief semble résulter de l'érosion du ruisseau qui a entaillé le substrat calcaire, formant son propre vallon.

La stratigraphie correspond à celle attendue d'un flanc de vallon : les couches stratigraphiques gagnant en

puissance et se complexifiant en bas de pente. Elles présentent une texture argileuse, conséquence de leur formation par solifluxion, notamment pour la couche supérieure. Le substrat, atteint dans pratiquement toutes les ouvertures, se présente sous la forme de bancs de calcaire coquillé, d'origine marine comme l'attestent les fossiles de bélemnites.

Trois unités stratigraphiques peu développées ont été définies, le calcaire apparaît imperméable aux eaux de pluie et favorise le versement des pentes en fond de vallon, conditions peu propices à la conservation des vestiges archéologiques.

Les tranchées n'ont révélé la présence d'aucune structure ni d'artefacts anciens.

Olivier BAILLIF

DAMMARTIN-SUR-MEUSE - LE CHÂTELET-SUR-MEUSE - DAMRÉMONT Éoliennes

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Contemporain

Un diagnostic a été réalisé dans le cadre de l'implantation de six éoliennes sur les trois communes de Dammartin-sur-Meuse, Le Châtelet-sur-Meuse et Damrémont, sur une emprise totale de 32 149 m². Les 59 tranchées de sondages ouvertes sur 5 131,26 m² représentent 16 % de la surface prescrite.

L'opération a permis la mise au jour d'un tronçon de voie antique, orientée ouest-est, qui relierait à l'ouest la voie Langres Strasbourg à Bourbonne-les-Bains vers l'est. Elle est orientée ouest-est entre la Ferme de Mauvaignant (commune du Châtelet-sur-Meuse), où on croit l'apercevoir dans le paysage, matérialisée par un bombement linéaire du terrain, et le nord du territoire de Damrémont, où elle semble rejoindre l'actuelle R.D. 417.

Elle présente deux états, dont un élargissement conséquent. Une monnaie trouvée aux abords immédiats est datée de l'Époque augustéenne. Deux clous ont été mis au jour dans la structure même de cette voie.

Dans un autre secteur, l'observation d'une faible dépression (mare ?) dont le comblement contient une très petite quantité de mobilier céramique, daté de la fin du haut Moyen Âge, laisse présager d'une occupation à une distance inconnue. Enfin, un fossé peu probant de datation indéterminée et des anomalies dues aux pratiques agricoles d'Époque contemporaine (fonds de billons, drains) ont également été observés.

Sylvain CANET

DONJEUX Les Terres Rouges, phase 7

Protohistoire - Gallo-romain -
Contemporain - Indéterminé

L'opération de diagnostic, initié par le projet d'exploitation d'une carrière, a concerné une partie de la parcelle ZL 36, pour une emprise de 52 043 m², à l'extrémité ouest d'un plateau qui domine, de ce côté, une boucle de la Marne. 5 679 m² ont été sondés, soit 11 % de la surface du projet.

Les seules structures anthropiques anciennes ont été dégagées à la tête d'un petit vallon. Elles pourraient

dater de la période gallo-romaine, mais les indices sont faibles. Les niveaux de colluvionnement comblant le vallon renfermaient également du mobilier céramique protohistorique. Enfin, en divers point de l'emprise, on trouve quelques fosses isolées et non datées, un ancien front d'extraction ainsi que des probables zones d'essartage contemporain.

Perrine TOUSSAINT

LANGRES - SAINT-GEOSMES ZAC Sabinus-sud

Un diagnostic a été réalisé préalablement au projet d'extension de la ZAC Sabinus porté par la Communauté de Communes du Grand Langres. Il concerne les parcelles cadastrées BN 99 pour Langres et AB 6, 7, 51 et 52 pour Saint-Geosmes, soit une surface totale de 40 265 m².

L'opération a conduit à l'ouverture de 43 sondages couvrant 3 106 m² soit 7,72 % de l'emprise totale et 11,2 % de la surface accessible (27 668 m²).

La reconnaissance de potentiels éléments anthropiques anciens est perturbée par la présence sur le secteur d'une ancienne carrière remblayée.

Sur le bord est de l'emprise une petite portion de la voie antique Lyon/Trèves, dite d'*Aggripa*, dont le tracé est repris peu ou prou par la route actuelle Langres/Dijon, a été observée sur une surface restreinte et de manière inégale dans trois tranchées de sondage. Un fossé d'orientation semblable et distant de moins de 6 m, repéré dans deux tranchées de sondage, lui est probablement associé, comme fossé bordier plutôt que

fossé-limite, et bien que non daté. Ces informations complètent les observations effectuées sur d'autres opérations (Verbrugghe 1995, Thévenard 2003, Roms 2012, Février 2016). Deux fragments de mobilier céramique antique (mi-I^{er}-II^e s. de n. è.) ont par ailleurs été collectés, en position résiduelle, dans un horizon de remblais postérieur.

Un sondage montre le recoupement, à tout le moins sur ce secteur, de la bordure ouest de la voie antique par un front de taille de carrière d'Époque contemporaine. Un fragment de céramique, dont la datation ne remonte certainement pas au-delà de la fin de l'Époque moderne, et plus probablement de l'Époque contemporaine (XIX^e s.), a été collecté tout contre ce front de taille. Quelques fosses dépotoirs et/ou de plantations, faiblement enfouies et datées du XX^e s., recoupent les remblais de la carrière. Un chemin à ornières a encore été observé, il est postérieur également aux remblais de la carrière.

Sylvain CANET

LANQUES-SUR-ROGNON Haut Chemin

Une opération de diagnostic s'est déroulée dans la commune de Lanques-sur-Rognon dans le cadre d'un projet d'extension de carrière, sur une emprise de 13 000 m². 1 824 m² ont été sondés, soit 14 % de la surface.

Les sondages archéologiques ont été réalisés à l'est du village sur un terrain jouxtant une carrière en exploitation. À cet endroit, nous nous situons sur un versant surplombant la vallée du Rognon, à une altitude d'environ 390 m.

Les sondages archéologiques ont révélé qu'une partie de l'emprise est perturbée par des décapages partiels de la terre végétale ainsi que par la présence de merlons contenant des matériaux exogènes à l'environnement. Cependant, quelques structures ont pu être reconnues. Ces dernières sont peu caractéristiques et il est probable qu'elles soient consécutives aux aménagements récents entrevus sur la parcelle.

Perrine TOUSSAINT

NOGENT

Voie communale 9, la Perrière

Un diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de lotissement par la commune de Nogent, voie communale 9, lieu-dit *la Perrière*, sur la parcelle ZE 10. L'opération menée sur une surface de 15 380 m² a conduit à l'ouverture de 25 sondages (1 795 m² soit 11,7 % de l'emprise).

Aucune anomalie naturelle ou anthropique n'a été relevée. Le substrat se présente sous la forme de plaquettes calcaires dans une discrète matrice brune (affleurements ruinformes) sur le haut de la parcelle, tandis que sur les secteurs médians et bas, des blocs

calcaires se mêlent à une matrice argileuse beige à brune plus importante. La limite entre ces différents aspects semble suivre le tracé d'une courbe de niveau entre 418 et 419 m NGF. Ce terrain naturel apparaît en haut de parcelle, au nord-est et à l'est dans une moindre mesure, sous une faible épaisseur de terre végétale tandis que, sur le milieu et le bas de la parcelle, il peut être recouvert par une couche intermédiaire de limon argileux de décalcification et/ou de colluvionnement d'épaisseur variable.

Sylvain CANET

NOIDANT-LE-ROCHEUX

Charme Ronde, phase 1B

L'opération menée à Noidant-le-Rocheux, au lieu-dit *Charme Ronde* (phase 1B), sur la parcelle cadastrale 6pp de la section ZL a été motivée par un projet d'extension de carrière de roche sur une emprise de 40 200 m². 3 593 m² ont été sondés, soit 8,9 % de l'emprise totale, mais le diagnostic n'a pas permis la détection de structures anthropiques, ni celle de mobilier archéologique.

Ce diagnostic a toutefois permis de documenter la puissance sédimentaire de l'emprise sondée, complétant ainsi les données recueillies lors de la phase 1A réalisée en 2015.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

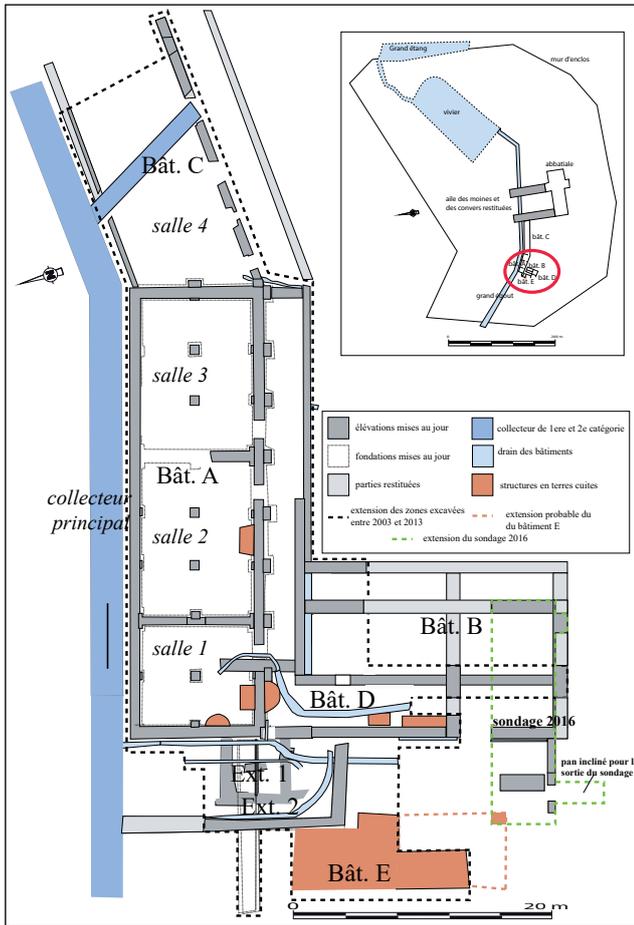
PARNOY-EN-BASSIGNY

Abbaye de Morimond

Moyen Âge - Moderne

La campagne de sondage de 2016 s'est déroulée du 1^{er} au 11 août dans l'ancienne abbaye de Morimond sur une emprise de 72 m² (18 x 4 m). Elle avait deux objectifs : le premier était d'évaluer les limites de la partie nord de l'ensemble de bâtiments du quartier des hôtes. Le second devait permettre de trouver la partie nord du grand dallage de terre cuite, matérialisant au sol un appentis en avant des bâtiments

Le sondage autorise à localiser avec précision le mur sud de cet ensemble daté de la fin du XII^e s. (1170-1180). Seule une assise de moellons est conservée au-dessus de l'assise de fondation. De la même manière, le sondage révèle l'angle sud-est du niveau de dallage en terre cuite (bâtiment E), localisé dans l'angle nord-ouest du sondage. À mesure que la fouille remonte vers le sud, les vestiges sont de plus en plus arasés du fait



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Implantation du sondage 2016 dans l'ensemble du quartier des hôtes
(DAO : B. ROUZEAU)



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Le mur pignon sud du bâtiment D avec le mur de rend intérieur au centre du cliché
(cliché : B. ROUZEAU)

des chantiers de récupération et des niveaux de sol en terrasse implantés par les moines. Il sera sans doute difficile de repérer au sol les axes de circulation dans les murs gouttereaux. De nombreux drains ont été repérés le long des murs suivant le pendage du terrain orienté sud nord. Ils dirigeaient l'eau vers l'aval et le grand égout de l'abbaye. Ils prolongent vraisemblablement les drains excavés plus au nord les années précédentes.

Le sondage a permis de bien mettre au jour le système de fondation du mur pignon sud du bâtiment D, avec deux niveaux de fondation et deux types de pierre. Une assise moellonnée en débord d'une dizaine de centimètre par rapport au mur repose elle-même sur un hérissron de pierres non équarries. Ce hérissron de pierre qui dépasse d'une trentaine de centimètres de l'assise de fondation cale l'ensemble de la structure, assurant ainsi au futur bâtiment une stabilité importante dans un terrain gorgé de sources.

De nouvelles structures ont été mises au jour dans l'angle sud-ouest du sondage. Elles se développent à l'extérieur de l'ensemble du bâtiment D. Elles pourraient être la liaison entre le bâtiment de l'hôtellerie et l'ensemble de la porterie.

Le mobilier livré dans le sondage est peu important. Les éléments céramiques confirment l'occupation du XIII^e s. au XVII^e s. Cette année des médailles de dévotion mariale datées des XVI^e s. et XVII^e s., ont été identifiées dans les couches de démolition dans l'angle sud-ouest du sondage. Ce culte est encore très important chez les Cisterciens à l'Époque moderne.

Le sondage a été fondamental. Il a permis de modifier les hypothèses de travail sur ce groupe de bâtiments de la fin du XII^e s. Deux bâtiments, A et D, sont construits sur le même module. 35 m x 11 m entre 1170 et 1190. Si le premier est voûté sur croisée d'ogive, le



PARNOY-EN-BASSIGNY, abbaye de Morimond
Les nouvelles structures situées entre le bâtiment D et le bâtiment E au sud
(cliché : B. ROUZEAU)

second possède un toit à simple charpente. Dans le prolongement du bâtiment A se met en place à la fin du XIII^e s. ou au tout début du XIV^e s. le bâtiment C. Il s'étend vers l'est pour assurer une connexion avec les bâtiments du carré claustral. Parallèlement à ces trois bâtiments, un appentis se développe au sud-est des

bâtiments. Cet appentis rejoint le carré claustral par une galerie couverte. En avant de ces bâtiments A et D, à l'ouest, un hallier avec un sol de dalles de terre cuite est construit et fonctionne aussi au XIII^e s.

Benoît ROUZEAU

PERTHES

La Place Royale, phase 4

Âge du Bronze - Âge du Fer -
Moyen Âge - Moderne

Ce diagnostic archéologique a permis de décaper et d'étudier 13,5 % d'une emprise de 77 760 m² prescrite dans le cadre d'un projet d'extraction d'alluvions anciennes initié depuis la fin des années quatre-vingt. La surface concernée constitue la dernière étape des diagnostics réalisés depuis 1990 sur, mais surtout autour de l'ancien château de Longchamp. Cette opération permet d'élargir les surfaces explorées en 2003, 2005 et 2015, et de mettre en relation leurs résultats avec ceux de la fouille de 2004, tout en introduisant de nouveaux éléments.

De nouveaux indices protohistoriques ont été détectés dans la partie septentrionale de la parcelle. Quelques éléments céramiques caractéristiques permettent de distinguer au moins trois grandes phases d'occupation.

La première concerne une occupation à partir des phases initiale ou moyenne de la fin de l'âge du Bronze, reconnues dans le comblement d'une structure d'ensilage dans la partie orientale de ce diagnostic. À ce stade des données disponibles, on peut y associer le mobilier attribuable de manière plus large à la transition des deux âges des métaux (Bronze final/Hallstatt) reconnus dans trois structures, dont une fouillée en 1990, voire une quatrième, recoupée par l'une des précédentes, toutes situées dans l'angle nord-est de la parcelle sondée élargissant d'autant les indices reconnus en 2015.

C'est également le cas pour la deuxième phase d'occupation à la transition du premier au second âge du Fer (Hallstatt final/La Tène ancienne). Ce nouveau diagnostic apporte, pour cette phase d'occupation, la connaissance d'une nouvelle installation de type habitat en son centre et deux structures profondes aux deux angles opposés de la partie septentrionale de la parcelle. Avec les indices mis au jour en 2015, elles témoignent de la présence d'une occupation en plusieurs noyaux dans cette partie de la parcelle ZH 58.

La troisième phase d'occupation protohistorique est centrée sur le second âge du Fer (La Tène moyenne/finale). Elle concerne plus particulièrement deux enclos quadrangulaires d'environ 9 m de côté dans le quart nord-ouest de ce diagnostic (enclos 26 et 27). Leur taille et leur morphologie oriente vers une occupation vraisemblablement funéraire, comme celle fouillée en 1999 au sud-ouest. Avec deux inhumations isolées (fouilles 2002 et 2004) et un enclos quadrangulaire plus grand (fouille 2002), ces nouveaux enclos constituent les principaux indices de cette phase typo-chronologique autour d'une installation fouillée en 2004.

À l'extrémité sud-est de ce diagnostic a été mis au jour un fossé orienté est/ouest avec une interruption (fossé 29). Son tracé semble pouvoir être situé dans le prolongement du parcellaire gallo-romain fouillé en 2004 à l'ouest. Cette hypothèse n'est pas forcément contredite par la découverte d'éléments mobiliers datables de la période gallo-romaine, tardive surtout, principalement dans des structures médiévales ou modernes dans la moitié occidentale de la surface sondée.

En ce qui concerne les vestiges médiévaux, ce nouveau diagnostic permet, d'une part, d'explorer l'extension septentrionale des structures détectées en 2015. D'autre part, il a permis de sonder un nouvel aménagement fossoyé crucial (fossé 30/31), celui qui relie les fossés du château de Longchamp au ruisseau de la Censièrre au nord de ce diagnostic, tout en illustrant certaines de ses relations stratigraphiques, non seulement avec les aménagements précédemment cités, mais également avec le prolongement de ceux étudiés dans le cadre de la fouille réalisée à l'ouest. Il démontre en outre l'extension occidentale de la concentration de structures d'habitat fouillée alors de part et d'autre de ces fossés parallèles. À ces zones plus ou moins denses, s'ajoutent plusieurs indices plus ou moins dispersés au sud de ces aménagements fossoyés : on y dénombre des structures quadrangulaires et

circulaires, parmi lesquelles une structure d'ensilage a été sondée, une autre fouillée en 1990 avait livré de la céramique médiévale ; des groupements de structures de type trou de poteau, avec, à ce stade, au moins deux constructions sur au moins six poteaux, dont une auprès d'un aménagement du raccordement du fossé 30 aux fossés du château de Longchamp. Dans l'angle sud-ouest, les vestiges archéologiques reconnus dans la tranchée 6 (voire Tr. 1 ?) suggèrent une ou plusieurs constructions au moins en partie en dur, potentiellement un bâtiment figurant sur le plan cadastral de 1825. L'étude du mobilier céramique par un céramologue spécialisé, y compris celui mis au jour en 1990, démontre en outre la récurrence des éléments datables du bas Moyen Âge (XIII^e-XIV^e s. au XVI^e s.) dans le quart sud-ouest de la surface sondée en 2016.

Pour la période moderne, elle est surtout représentée au niveau du mobilier céramique par un fragment de panse mis au jour directement sous la couche de gravier rapporté. L'extension septentrionale de la zone concernée par cet apport de graviers corrobore l'hypothèse, formulée dès 2003, d'un lien avec une délimitation fossoyée quadrangulaire. Interrompu au niveau du fossé 30, le fossé 36 y est raccordé par un drain constitué de tuiles canal gironnées marquées. Le profil à fond plat large de plusieurs tronçons sondés depuis 1990, invite à envisager l'hypothèse d'une fonction de délimitation d'un espace de type garenne. Quelques éléments de verre s'avèrent être les témoins matériels d'une utilisation prolongée, jusqu'au XX^e s. du fossé 30/31/32.

Geert VERBRUGGHE

**RIVIÈRE-LES-FOSSÉS -
APREY -
VILLIERS-LÈS-APREY -
LEUCHEY -
LE VAL-D'ESNOMS**

Gazoduc Val de Saône, phase CA2

Âge du Fer - Gallo-romain

Les sondages archéologiques réalisés sur le tronçon CA2 du gazoduc Val de Saône (communes d'Aprey à Rivière-les-Fossés en Haute-Marne) ont permis la détection de trois sites archéologiques. 35 558 m² ont été sondés sur les quelques 48,8 ha (zones boisées comprises) prescrits dans le cadre de ce projet.

Sur la commune de Rivière-les-Fossés, au lieu-dit *Champ Ozelin*, sur la parcelle ZM 09, le sondage 80 a livré une petite occupation gallo-romaine matérialisée par une fosse, par un petit foyer et par une diaclase d'abord interprétée comme un fossé — qui a piégé du mobilier dans son comblement final. L'ensemble est scellé par un niveau de quelques centimètres d'épaisseur contenant du matériel gallo-romain, dont une fibule en alliage cuivreux. L'ensemble du mobilier est attribué au III^e s. de n. è.

Sur la commune du Val-d'Esnoms, au lieu-dit *Montoille*, sur les parcelles ZD 40 et 41, une occupation protohistorique a été mise au jour, répartie sur les sondages 143, 149, 151, 156, 158, 160, 162 et 164. Il s'agit d'un site de plateau. Cette occupation se caractérise par de nombreux trous de poteau dont certains sont

organisés de façon cohérente et dessinent au moins un plan de bâtiment. Plusieurs silos ont également été mis au jour dont deux datés par radiocarbone au premier âge du Fer. À noter que le sondage 166, situé en début de versant, a livré une structure qui apparaît à 1,60 m de profondeur, sous une épaisse couche de colluvions et qui est attribuée au Néolithique moyen sur la base d'une datation radiocarbone.

Toujours sur la commune du Val-d'Esnoms, au lieu-dit *les Cellières*, une deuxième occupation gallo-romaine a été mise en évidence sur les parcelles ZE 70, 71 et 65. Les structures sont concentrées essentiellement dans le sondage 176, mais on peut étendre l'emprise du site aux sondages 161, 163, 178, 165, 167, 182 et 169 dans lesquels on retrouve également quelques structures. L'occupation est matérialisée par des fossés, des fossés et des trous de poteau. Ces vestiges sont associés à des structures « construites », notamment un puits, une importante zone circulaire rubéfiée interprétée comme un four, un empierrement et d'autres aménagements dont la fonction reste à déterminer. Le mobilier gallo-romain a été reconnu de façon récurrente. Cependant, le mobilier céramique reste pauvre et chronologiquement

peu représentatif. Une très forte quantité de terres cuites architecturales a été mise au jour. Il s'agit de tuiles (*imbrex* et *tegulae*), de fragments de tubulures

ainsi que de pilettes d'hypocauste.

Johan LE CORNUÉ

SAINT-DIZIER École Pasteur

Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

L'opération de fouille archéologique menée au nord de Saint-Dizier, à l'emplacement de l'ancienne école Pasteur, a couvert une superficie de 2 000 m². Elle a été suivie d'une seconde phase de diagnostic archéologique réalisée entre les sondages effectués au préalable en 2013 (Guicheteau, Inrap).

Cette opération a permis de mettre au jour des indices d'occupation de l'étape moyenne du Bronze final (phase IIb-IIIa), de la transition âge du Bronze/âge du Fer et également du haut Moyen Âge.

L'activité récente sur le site a considérablement porté préjudice aux niveaux archéologiques, notamment avec les travaux de construction et de démolition de l'établissement scolaire. Néanmoins, les vestiges d'une aire funéraire attribuables à l'étape moyenne du Bronze final ont pu être mis au jour. Ces trois urnes cinéraires avaient pour particularité de contenir des restes d'enfants auxquels sont associés des artefacts et écofactes tels que des gobelets, des bracelets en alliage cuivreux, de la faune calcinée et parfois des dépôts de pigment d'ocre brun-rouge. Le choix de mener des analyses sur d'éventuelles traces de restes organiques a porté principalement sur le dépôt funéraire le mieux conservé des trois. Ainsi, ces analyses chimiques ont permis de nous renseigner sur les gestes funéraires alors opérés, notamment à travers la découverte de raisin noir fermenté (vin rouge), de millet, de cire d'abeille ainsi que de graisses animales (morceau de carné) et végétales contenus dans le gobelet et dans l'urne principale (Garnier).

La période transitoire entre l'âge du Bronze et l'âge du Fer n'est illustrée qu'à travers la présence d'une fosse-dépotoir ayant livré des indices de curage de foyer domestique, de rejets de céramique et de restes fauniques.

Enfin, la période alto-médiévale est caractérisée par la présence d'une fosse de rejets quadrangulaire, dans laquelle ont été collectés de la céramique, de la faune,



SAINT-DIZIER, école Pasteur
Urne cinéraire de l'étape moyenne du Bronze final
(cliché : TECH SRUN)

un fragment de meule ou de molette en grès, du verre (dont un fragment de bracelet relatif à l'Antiquité gallo-romaine), mais également 90 % des macro-restes végétaux du site avec la présence de céréales (blé, seigle, avoine, engrain et épeautre), de fruits sauvages (noisetier et viorne obier) et d'adventices.

Le site a également livré un puits non parementé, ayant été remanié *a minima* à deux reprises, et deux trous de poteaux relatifs à des époques non déterminées.

Ces découvertes apportent un éclairage nouveau sur les occupations du secteur septentrional de la ville, notamment dans le domaine funéraire, pour la période du Bronze final.

Rachel BERNARD

La fouille programmée de Saint-Dizier a débuté en 2011. Cette sixième campagne n'a pas vu le décapage de nouveaux espaces. Comme l'année précédente, l'ensemble de l'équipe s'est concentrée sur les 992 m² ouvert sur le plateau et à la rupture de pente. Mathilde Bolou était responsable du secteur funéraire. Elle a ainsi encadré l'équipe, assuré l'enregistrement anthropologique et rédigé le rapport dont est en grande partie issue cette notice.

La campagne 2016 s'est concentrée sur deux secteurs principaux, le premier se situe à l'extrémité sud-ouest, dans la pente menant à la *villa* gallo-romaine située en contrebas du site, le second se situe aux abords de l'église mise au jour lors de cette campagne, au centre du secteur. Les structures fouillées se concentrent dans la nef, le chœur et à l'extérieur de l'église, principalement contre ses murs gouttereaux.

Par ailleurs, quelques interventions ponctuelles ont été réalisées dans d'autres secteurs afin de fouiller des structures funéraires repérées l'année précédente, dont la bonne conservation était menacée par les intempéries. Au cours de la campagne 2016, 90 structures funéraires ont été fouillées, soit 79 sépultures et 11 dépôts secondaires. Ces 79 sépultures comprennent 41 individus adultes, 27 individus immatures et 11 très jeunes immatures.

Les sépultures de cette campagne présentent des pratiques funéraires équivalentes à ce qui a pu être observé les années précédentes.

Ainsi si les orientations des sépultures varient entre 210° et 260°, la majorité (93 %) reste orientée entre 220°, 230° et 240°, soit proche d'une orientation stricte ; tête au sud-ouest et pieds au nord-est ; vers la Jérusalem Céleste. Les orientations extrêmes (210°, 250° et 260°) sont exceptionnelles et pourraient indiquer qu'une structure ait pu contraindre l'implantation de certaines tombes. Les fosses sépulcrales sont creusées dans le substrat pour le premier secteur. Le comblement des tombes composé d'un sédiment plus brun facilite leur délimitation. En revanche, les structures situées dans le deuxième secteur, le plateau, présentent des limites peu claires. La reconnaissance s'améliore néanmoins grâce à l'approche du substrat. Par conséquent, une forte proportion de fosses (45 %) sont pourvues de limites non perceptibles à cause d'un sédiment peu propice à leur repérage. Cependant deux types de fosses ont été repérées : celles de forme ovale et celles subrectangulaires. La tombe subrectangulaire est la

plus fréquente (36 %). Il s'agit d'une fosse rectangulaire avec les angles arrondis, un fond plat et des parois verticales, destinées au dépôt d'un contenant. Enfin, 15 % des fosses du corpus de 2016 sont ovales. Ce type est moins représenté par rapport aux années précédentes où il était majoritaire.

Au sein de ces fosses, les individus sont tous en *decubitus*. La position des membres supérieurs est très variable d'un individu à un autre. Cependant aucune corrélation entre le sexe ou l'âge et ces positions n'a pu être mise en exergue. Les membres inférieurs sont tous symétriques, lorsque leur position est observable. Pour 27 sépultures (35 %), les membres inférieurs sont absents ou insuffisamment observables pour que leur position soit déterminable. Une majorité des individus (62 %) ont les jambes en extension, et seulement 4 % des individus ont les membres inférieurs en flexion. Aucune relation entre l'âge ou le sexe ne peut être faite pour expliquer le choix de la position des membres inférieurs. Dans le cas de la sépulture 601, les membres inférieurs de l'individu sont en flexion latérale vers la gauche. La flexion peut être directement mise en relation avec la dimension de la fosse, la longueur de celle-ci étant trop courte pour permettre l'extension complète des jambes du sujet. Nous serions peut-être face à une réutilisation de fosse sans cependant d'autres indices pour la corroborer.

L'espace de décomposition de l'individu n'a pas pu être déterminé pour 26 % des sépultures, en raison des mauvaises représentations et conservation du squelette. Le défunt de la sépulture SP 650 est le seul pour lequel un espace de décomposition directement colmaté a pu être interprété. Il présente de nombreux équilibres instables cohérents avec ce type d'espace. Pour 16 sépultures, un espace de décomposition vide a pu être observé. Ils ont été mis en évidence grâce à des indices taphonomiques tels que des déconnexions des articulations, des mises à plat d'éléments osseux, ainsi que des migrations osseuses hors du volume initial du corps non imputable à une perturbation extérieure. Pour certaines de ces sépultures, des indices matériels ont été observés, couplés à ceux relevés sur les squelettes, venant corroborer nos interprétations taphonomiques, tels que les moyens de rétention du sédiment (des clous, des traces de bois, etc.). Enfin, 53 % des individus, sexe et âge confondus, se sont décomposés en espace intermédiaire, c'est-à-dire dans un espace présentant des indices d'espace de décomposition vide, ainsi que d'espace colmaté, et/ou des indices de colmatage différé. Sur ces 53 %

d'individus, 20 % des individus ont des indices matériels de contenant. Ainsi, nous pouvons penser que ces individus ont pu être placés au sein d'un contenant en matériaux périssables, créant ainsi un espace vide. Une fois l'individu enterré, ces zones ont subi des infiltrations progressives de sédiment. Il est également possible que le contenant ne se soit pas décomposé de manière uniforme, entraînant un colmatage différentiel au sein de la structure. Les squelettes présentant des indices de décomposition en espace intermédiaire sont, quant à eux, tous porteurs d'indices de contentions transversales compatibles avec le port d'une enveloppe souple, ce qui pourrait expliquer le colmatage différentiel de ces structures. Le matériau composant l'enveloppe souple fait alors barrière au sédiment, les infiltrations sont inégales et provoquent la présence des deux indices de décomposition.

La sépulture 636, bien que partielle, présente des indices taphonomiques qui évoquent une décomposition au sein d'un sarcophage monoxyle.

Comme lors des campagnes précédentes, des traces de manipulations anthropiques *post mortem* de type pillage ont été relevées sur trois sépultures. Les pillages visent principalement la ceinture pelvienne. Il s'agit là de l'emplacement privilégié des accessoires de costume. Les indices taphonomiques sont cohérents avec une action anthropique qui aurait eu lieu une fois la décomposition finie ou tout du moins sur le point de finir, et avant que le colmatage de la structure ne soit total, soit un pillage ancien.

Deux sarcophages en pierre ont été mis au jour. Le premier est un sarcophage trapézoïdal monolithique (Sp 648). Il mesure 195 cm de longueur, 60 cm de largeur à la tête et 20 cm aux pieds. Les parois font entre 0,05 et 0,07 m d'épaisseur. Ainsi, ce sarcophage fait partie des sarcophages très trapézoïdaux (indice 0,11) à parois moyennes (0,6 ; Henrion, 2015). Le couvercle est encore présent, il s'agit d'un bloc unique retrouvé cassé en trois fragments, lui aussi de forme trapézoïdale. La cuve et sa couverture sont tous deux en pierre de Savonnières qui est de provenance locale. Le second sarcophage est incomplet (Sep. 677). De taille réduite (0,82 m de long, pour 0,23 m de large aux pieds et 0,34 m à la tête, et 0,25 m de hauteur maximum) est compatible avec des inhumations d'immatures. Son couvercle est absent ainsi que le pan droit de la cuve qui était monolithe.

Durant cette campagne, onze dépôts secondaires ont

été découverts. Ils sont classés en trois catégories : les os erratiques situés dans les couches sédimentaires (quatre cas dont deux avec un NMI supérieur à 1), les réductions (six cas qui sont directement en relation avec une structure funéraire) et les ossuaires (un cas). En ce qui concerne la dernière catégorie, c'est la première fois que ce type de structure est détecté sur le site. Il est situé à la tête du chevet de l'église. Il est de forme subrectangulaire, et comporte en son angle sud-ouest un effet de parois arrondies qui induit la présence d'un matériau périssable contre lequel les ossements sont venus s'appuyer. Il reste cependant encore difficile de l'interpréter. L'ossuaire ayant été démonté par passe, cela a permis de mettre en évidence que les couches les plus profondes sont composées d'ossements très résiduels et très mal conservés. Ces premières couches ne semblent pas respecter le rangement des passes supérieures. Ainsi, nous supposons que les dépôts d'ossements au sein de cet ossuaire se sont échelonnés dans le temps, et n'ont donc pas été effectués simultanément. Il semble que le rangement des pièces osseuses par type n'a été effectué que dans les derniers temps de son utilisation. L'ossuaire est un témoin direct de la gestion de l'espace cimétériel avec volonté de maintenir les ossements, même désindividualisés, dans un espace consacré.

Pour conclure, les observations de la campagne 2016 semblent correspondre à ce qui a été observé les années précédentes. Ainsi les pratiques funéraires sont équivalentes, à l'exception de la découverte d'un premier ossuaire et de l'absence de sépultures multiples. La population inhumée semble issue d'une population naturelle. Lors de cette campagne, la fouille de l'église a été réalisée et une spatialisation des données a pu débuter. Ainsi une concentration de sépultures d'immatures et surtout de très jeunes immatures a été détectée à proximité de ses murs gouttereaux et de son chevet. Même si ces sépultures ne sont pas totalement exclues des autres secteurs, on les y retrouve en moindre proportion.

La campagne 2016 a donc permis de répondre aux interrogations vis-à-vis du positionnement du lieu de culte dans le cimetière. Cependant il reste, d'une part, à comprendre l'expansion des structures bâties et leurs articulations vis-à-vis des différentes phases d'inhumations, et d'autre part à déterminer les modalités d'inhumation des phases les plus anciennes.

Stéphanie DESBROSSE-DEGOBERTIÈRE avec la collaboration de Mathilde BOLOU

SAUDRON - GILLAUMÉ

Chapet, le Chien, CIGEO,
centre industriel de stockage
géologique, lot 2

Néolithique - Âge du Fer -
Contemporaine

D'une surface de 296 190 m², le diagnostic du lot 2 - projet CIGEO se situe sur les communes de Gillaumé et de Saudron. Les investigations révèlent sept zones marquées par la présence de vestiges archéologiques. Leur datation oscille entre le Néolithique et l'Époque contemporaine.

Le site 1 est représenté par un fosse courbe observée sur 600 m de longueur et datant du Néolithique. En

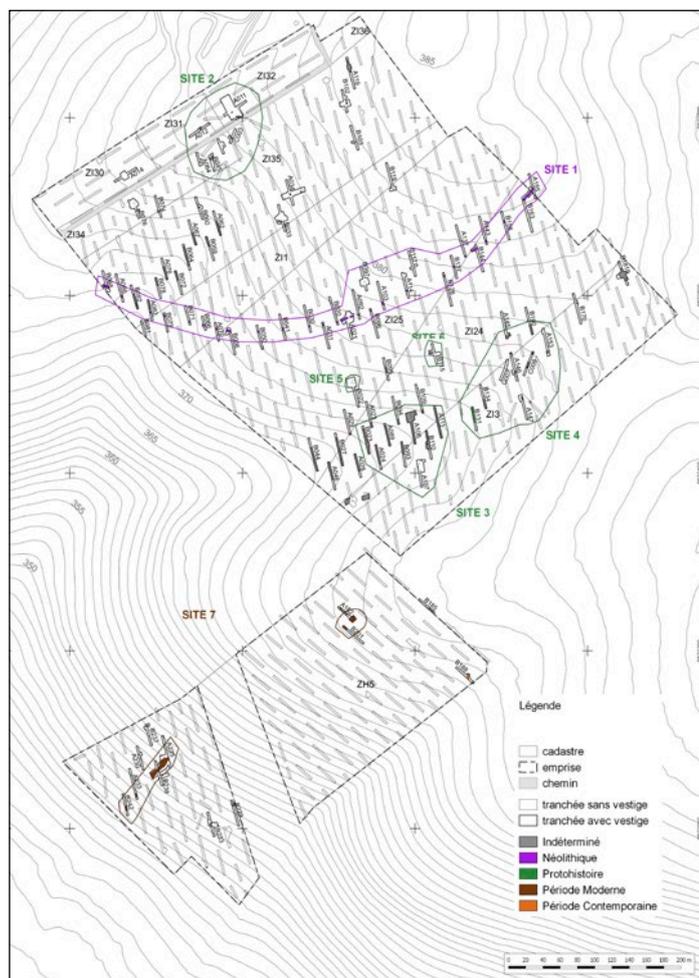
l'absence de mobilier archéologique, une datation radiocarbone a été effectuée sur un charbon de bois prélevé au fond du fossé. La datation du fragment de charbon se situe dans une fourchette comprise entre 4037 et 3803 av. n. è. (Néolithique récent), avec une probabilité de 95,4 %.

Le site 2 est matérialisé par une sépulture isolée non datée et par les tranchées environnantes témoignant d'indices matériels d'une occupation protohistorique (fosse avec jatte de La Tène et deux chablis piégeant des tessons).

Les quatre sites 3 à 6 sont tous localisés dans le comblement du vallon sud ou sur ses abords. À noter que ces quatre occupations font partie d'un ensemble plus vaste. En effet, de petites occupations de ce type ont déjà été rencontrées dans le même vallon lors du diagnostic effectué sur le lot 7. Les quatre sites qui nous concernent ici sont séparés les uns des autres par plusieurs lignes de tranchées négatives. Les sites 3 et 4 correspondent à deux occupations protohistoriques distinctes, l'une de type habitat, l'autre de type artisanale, installées dans le vallon et sur ses abords. Pour pallier l'absence de datation fournie par la céramique, une analyse radiocarbone a été faite sur un charbon de bois contenu dans le comblement supérieur de la structure 2 du site 3. La datation du fragment se situe dans une fourchette comprise entre 702 et 390 av. n. è. (Hallstatt - La Tène), avec une probabilité de 95,4 %.

Situés au nord du vallon, les sites 5 et 6 sont figurés chacun par un bâtiment isolé de type grenier.

Le site 7 est un chemin rural, reliant le village de Gillaumé à celui de Bure, d'origine inconnue (probablement médiévale) et encore en fonction au XX^e s. Le Cadastre napoléonien montre bien que ce dernier traverse la totalité du lot 2.



Sébastien JEANDEMANGE

SAUDRON - GILLAUMÉ, Chapet, le Chien, CIGEO,
Centre industriel de stockage géologique, lot 2
Plan général du diagnostic avec localisation des
sites archéologiques
(DAO : I. COMPTE et P. TOUSSAINT)

SAUDRON - GILLAUMÉ

Fontreval, chez Chien, Fontaine,
chemin d'exploitation de chez Chien
et chemin d'exploitation de l'Alouette,
CIGEO, lot 4

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Moyen Âge

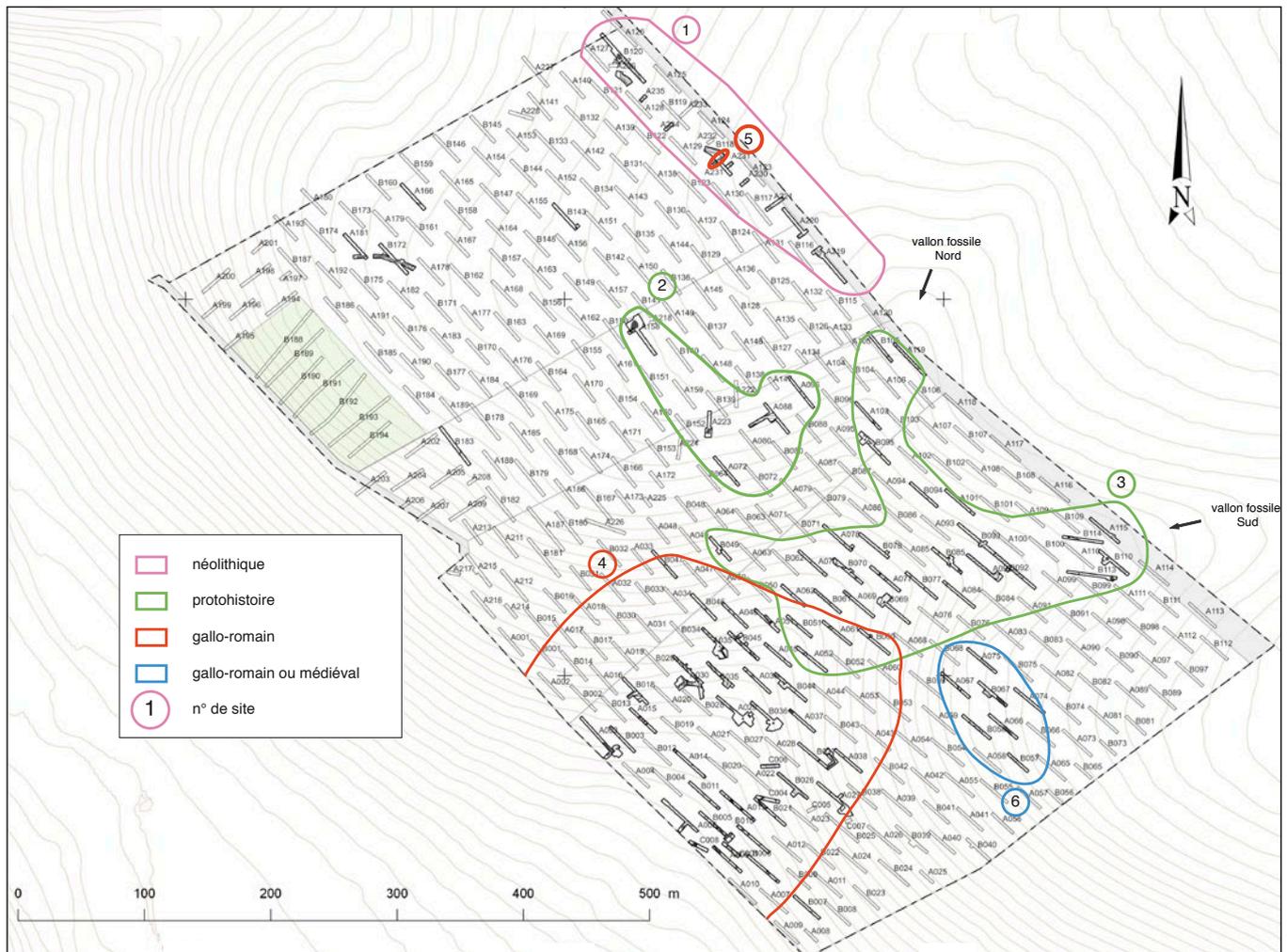
Dans le cadre de l'extension du Centre Industriel de stockage Géologique CIGEO par l'ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs), une prescription de diagnostic archéologique a été émise par les services archéologiques des régions Champagne-Ardenne et Lorraine, elle porte sur 323 ha répartis sur les départements de la Haute-Marne et de la Meuse. L'aménagement est découpé en onze lots, la présente notice concerne le diagnostic du lot 4, situé sur les communes haut-marnaises de Guillaumé (aux lieux-dits *Fontreval* et *chemin d'Exploitation de Chapet*) et Saudron (aux lieux-dits *Fontaine*, *le Chien*, *chemin*

d'exploitation de chez Chien et *chemin d'exploitation de l'Alouette*).

L'opération de diagnostic du lot 4 a été réalisée en novembre-décembre 2015 et en janvier 2016, sur une emprise de 303 847 m².

Six sites archéologiques ont été identifiés, ils couvrent les périodes allant du Néolithique récent à l'Époque Antique, voire médiévale.

Le site 1 est un fossé d'enceinte datant du Néolithique



SAUDRON - GILLAUMÉ, Chapet, le Chien, CIGEO, Centre industriel de stockage géologique
Plan de répartition des sites archéologiques du lot 4
(DAO : H. DUVAL et J. FRANCK)

récent. Il présente un plan ovalaire mesurant environ 720 m de long et 600 m de large qui couvre également les lots 2, 3 et 7 du projet CIGEO. L'absence de mobilier archéologique a été palliée par les datations radiocarbone réalisées sur des charbons de bois prélevés au fond du fossé, sur les lots 2 et 7.

Deux pièces lithiques trouvées au sein d'une fosse et d'un chablis, dans le vallon sud, complètent cet environnement néolithique.

Les sites 2 et 3 correspondent à l'occupation protohistorique. Le site 2 est installé dans une doline et au sein du vallon nord, en périphérie de celle-ci. Il est matérialisé par la présence de deux fosses d'extraction de matériau dont l'une d'elle présente de la céramique attribuable à la transition Hallstatt final/La Tène.

Le site 3 se développe dans la moitié haute du vallon sud et présente au moins trois concentrations de bâtiments et de fosses, distantes d'environ 70 m les unes des autres. Cette occupation s'étend depuis le début du vallon sur le plateau (lot 2-sites 3 à 6) jusqu'au site 4 soit sur une longueur totale d'environ 620 m.

Les structures présentent du mobilier domestique (faune, céramique, mouture, métallique, parure) attribuable aux périodes de l'âge du Bronze et de l'âge du Fer (jusqu'à la transition Hallstatt final/La Tène ancienne). Notons la présence d'une épingle en bronze de type *Villethierry* (Hallstatt AI) dans les colluvions du vallon. Le site 4 est implanté dans la partie basse du vallon sud et fait suite

au site 3. C'est une occupation de type *villa* organisée avec deux alignements de bâtiments qui encadrent une vaste cour de 100 m de large. Cet établissement se répartit sur les lots 4 et 5, il couvre une superficie d'au moins 4,5 ha. Les bâtiments maçonnés présentent une quantité importante de mobilier domestique et artisanal dont la datation est attribuable aux I^{er} s. et II^e s. de n. è.

De nombreux trous de poteaux, fosses et fossés jalonnent les bâtiments.

Le site 5 correspond à l'extrémité d'un fossé de parcellaire antique observé au nord de l'emprise du lot 4, au niveau du fossé d'enceinte néolithique (site 1) qu'il recouvre. La fin de son tracé est marquée par un poteau implanté dans son prolongement à 0,70 m. Ce fossé a été découvert lors d'un diagnostic archéologique réalisé en 2008 par S. Lenda, celui-ci avait pu lui attribuer une datation au I^{er} s. de n. è.

Le site 6 correspond à un ensemble de sept fosses d'extraction de calcaire localisé dans le secteur sud-est de l'emprise, placé sur une butte où la dalle calcaire est affleurante. Seuls quelques fragments de *tegulae* ont été observés dans le comblement de ces fosses. D'autres fosses du même type ont été trouvées sur le lot 8 du projet CIGEO et présentaient du mobilier attribuable aux XIII^e-XV^e s. On peut considérer que le site 6 est attribuable à la période historique.

Justine FRANCK

SAUDRON

La Traire, CIGEO, centre industriel de stockage géologique, lot 9

Protohistoire

La réalisation de sondages archéologiques fait suite à une demande volontaire de diagnostic déposée par l'ANDRA (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) dans le cadre du projet d'aménagement d'un centre industriel de stockage géologique CIGEO. Les installations concernent deux espaces : une plate-forme dite « Descenderie » et des accès à cette plate-forme la Desserte ferroviaire. Le lot 9 se situe donc à l'emplacement du futur aménagement de la Descenderie. L'emprise (231 183 m²) s'implante en Haute-Marne sur la commune de Saudron au lieu-dit *la Traire* en bordure de la R.D. 60. À cet endroit, le paysage est marqué par la convergence de plusieurs

vallons. Le relief varie entre une altitude de 330 m NGF et de 360 m NGF.

Cette campagne de diagnostic a donné lieu à un taux d'ouverture de 8,9 % qui correspond à 20 538 m², ce qui a permis de mettre en évidence une unique structure, clairement attribuable à la fin de la période laténienne. La céramique également datée de cette période collectée dans le colmatage de la vallée principale confirme une présence anthropique (fréquentation ou occupation) sur les versants. Cependant, comme le démontre l'étude géomorphologique, les versants et leurs potentielles occupations ont été décapés par

des phénomènes érosifs. Seules les dépressions topographiques, comme la tête du vallon secondaire où siège la structure B06501, sont susceptibles d'avoir conservé des traces d'occupations. C'est d'ailleurs pour cette raison que les fossés A07401 et B07301 ont été en partie conservés. Malheureusement, ces structures n'ont pu être datées. D'autre part, le sommet du plateau

garde la trace de quelques structures (fossé et fosse d'extraction) dont la datation n'a pu être précisée. Enfin, un certain nombre d'anomalies enregistrées semble avoir une origine naturelle.

Perrine TOUSSAINT

VAUX-SOUS-AUBIGNY

ZAE Champ Miolin

L'opération menée à Vaux-sous-Aubigny au lieu-dit *ZAE Champ Miolin* sur une emprise de 40 888 m², a été motivée par un projet de construction de fromagerie. Le diagnostic été réalisé en deux phases, en septembre et en novembre 2016. 4 168 m² ont été sondés, soit 10,4 % des terrains.

Il n'a pas permis la mise au jour de structures anthropiques, ni de mobilier. Il a néanmoins permis d'investiguer un secteur encore assez peu documenté par l'archéologie préventive, et dont l'intérêt est certain, notamment du fait de la présence d'une possible agglomération et de deux voies antiques à proximité.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VILLIERS-EN-LIEU

Les Essarts

Âge du Fer

L'opération menée à Villiers-en-Lieu au lieu-dit *les Essarts* sur les parcelles cadastrales 213 à 215, 225 à 230 et 234 à 236 de la section AD a été motivée par un projet de lotissement sur une emprise de 25 121 m². 2 385 m² ont été sondés, soit 9,6 % des terrains accessibles (24 953 m²).

Ce diagnostic a permis de mettre au jour quatre faits : un trou de poteau, une fosse, un fossé et une structure de combustion. Seul le trou de poteau de la tranchée 2 a livré du mobilier : de la céramique potentiellement associée au premier âge du Fer ou à la première moitié

de La Tène. En dehors de cet élément de datation imprécise, les données recueillies sont trop maigres pour caractériser les faits identifiés, tant d'un point de vue chronologique que fonctionnel.

L'opération a également permis de documenter la puissance sédimentaire de l'emprise sondée, puisque le substrat composé de graviers est recouvert en moyenne par 2 m de limons argileux.

Arthur GUIBLAIS-STARCK

VOISINES - APREY -
PERROGNEY-LÈS-
FONTAINES -
COURCELLES-EN-
MONTAGNE

Gazoduc Val de Saône, tronçon CA1

Âge du Fer- Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

L'évaluation archéologique réalisée sur le tronçon CA1 du projet du Gazoduc Val de Saône traverse, sur près de 13,5 km, les communes d'Aprey, Perrogney-lès-Fontaines, Courcelles-en-Montagne et Voisines, en Haute-Marne. La surface ouverte comprend 452 sondages et 38 760 m² (soit 10,8 % d'ouverture sur l'emprise totale de 350 500 m²).

Des indices archéologiques sont présents sur tout le tracé, mais ils sont peu denses. Trois indices de sites se démarquent.

Le premier se situe à Pierrefontaines, *champs la Dame* (site 4), en pied de coteau, zone faiblement colluvionnée et humide. Particulièrement étendu et lâche, il s'appuie sur des structures et un mobilier céramique mal conservés, datables de la Préhistoire à la Protohistoire. Un ensemble de trous de poteaux formant un grenier et un fossé courbe sont les éléments structurants du site.

Le second, plus réduit (site 7), se situe sur un terrain comparable, à Perrogney-lès-Fontaines, *au Tremblay*. Il repose principalement sur une grande fosse et un

niveau d'occupation, contenant éclats de silex et chaille ainsi que de la céramique. Le site est bien conservé et daté de La Tène à l'Époque gallo-romaine.

Le troisième (site 9), *champ Loup*, sur la commune de Perrogney-lès-Fontaines, se situe sur un replat intermédiaire de coteau, colluvionné, avec des structures bien conservées. Elles comprennent quelques fosses, des trous de poteaux et un ensemble de structures linéaires probablement des labours fossiles. Une fosse daterait le site de La Tène à l'Époque gallo-romaine.

Enfin des traces d'occupations médiévales à modernes sont visibles sur différents secteurs au travers de champs bombés en billons (sect. 8), de labours fossiles (sect. 8, 9). Des indices attribués au haut Moyen Âge sont également présents dans *la combe Brebis* de Voisines (sect. 11), avec du mobilier céramique, ainsi que par deux charbons datés dans des structures proches des villages de Pierrefontaines (site 4), et Voisines (sect. 13).

Thomas LE SAINT-QUINIO

**VOISINES -
COURCELLES-EN-
MONTAGE -
PERROGNEY-LÈS-
FONTAINES -
APREY -
VILLIERS-LÈS-APREY -
LEUCHEY -
LE VAL D'ESNOMS,
RIVIÈRE-LA-FOSSE**

Gazoduc Val de Saône, tronçon CA3

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic du tronçon CA3 du gazoduc Val-de-Saône impacte 19,7 ha depuis la commune de Voisines au nord jusqu'à celle de Rivière-lès-Fosses au sud, dans le département de la Haute-Marne, en région Grand Est. L'opération s'est déroulée fin 2016, dans un secteur au fort potentiel jusque-là faiblement exploré par l'archéologie préventive, sur une emprise de 190 000 m². 19 604 m² ont été sondés et quatre indices de site structurés ont été mis au jour.

Le site 1 se situe à Aprey. Les vestiges se situent sur le flanc sud d'un vallon encaissé, près des sources de la Vingeanne, et s'étalent sur environ 150 m de long. Un bâtiment maçonné est conservé sous la forme de fondations. Un hypothétique mur de terrasse contribue à l'aménagement de la pente au sud de l'édifice. Une probable cuvette naturelle située en contrebas du bâtiment maçonné a piégé une quantité considérable de matériel, provenant pour l'essentiel de la démolition du bâtiment. Deux trous de poteaux et un probable niveau marquent la continuité de l'occupation vers la Vingeanne. Le mobilier récupéré dans ces structures est attribuable à la période gallo-romaine. L'établissement détecté pourrait relever de la catégorie des grands établissements ruraux de type *villa* même si d'autres hypothèses ne peuvent être exclues au stade du diagnostic.

Le site 2 est localisé à Val-d'Esnoms. Les vestiges se situent sur la partie centrale d'un plateau et semblent circonscrits sur une longueur d'environ 30 m. Un probable mur d'enclos matérialise un hypothétique

quadrilatère d'environ 22 m de côté. Deux angles sont conservés au sein de l'emprise. Une cave maçonnée s'installe au niveau de l'angle sud. Elle a livré un matériel attribuable à la période gallo-romaine. En l'état des données, l'interprétation de l'occupation demeure en suspens.

Le site 3 est matérialisé par une série de fonds de fosse de support posé et un niveau de la période moderne, à Val-d'Esnoms. Les vestiges se situent au pied du plateau occupé par le site, en dehors toutefois de la partie humide du vallon. Sept creusements, assimilables à des supports de poteaux, forment au sein des tranchées 185 et 189, soit sur une longueur d'environ 30 m, la ou les ossatures de constructions. L'analyse radiocarbone réalisée sur un échantillon de charbon de bois indique une chronologie située vers la fin du Moyen Âge et le début de la période moderne.

Le site 4 se situe à Rivière-la-Fosse. Les structures archéologiques s'implantent sur le flanc sud d'un vallon au relief peu prononcé. Les vestiges se développent sur une longueur de près de 120 m. Au sud, deux fosses protohistoriques, dont une présente un profil caractéristique des fosses d'ensilage, et un murger de la période moderne ont été découverts au sein de la tranchée 2. Au nord, dans la tranchée 4, deux trous de poteaux témoignent de l'existence de constructions. L'un d'entre eux a livré un fragment de céramique alto-médiévale. Enfin, une vaste mare, drainée par au moins trois tranchées empierrées, se développe dans la partie inférieure de la tranchée 4. L'étude des restes de bois et

de pollens dans son remplissage suggère un important potentiel quant à la lecture de l'environnement du secteur au haut Moyen Âge.

Les découvertes de nombreuses structures agricoles — murgers, drains et fosses de plantation — illustrant

la mise en valeur des sols du secteur par le biais de systèmes de drainage ou l'installation de terrasses illustrent les pratiques agraires antérieures à l'industrialisation de l'agriculture.

Antoine GUICHETEAU

MEURTHE-ET-MOSELLE

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10381	ALLAIN, R.D. 974	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-10-14	FER-GAL-MA-MOD-CON	1
10543	AVILLERS, château, rue du Pâquis	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10-11-14	MOD-CON	2
10306	BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT, le Chêne Brûlé	Myriam DOHR (INR)	OPD	4-5	NEO-PRO	3
10440	COSNES-ET-ROMAIN, lotissement sur Haribois II	Franck GÉRARD (INR)	OPD			4
10445	DOMBASLE-SUR-MEURTHE, rue de la Houblonnière, rue de la Petite-Embanie	Virgile RACHET (INR)	OPD			5
10499	EINVILLE-AU-JARD, Pontcel	Laurent FORELLE (INR)	OPD	5-14	PRO-CON	6
10513	ESSEY-LÈS-NANCY, haut château, étude archéologique du clocher de l'église Saint-Georges	Cédric MOULIS (SUP)	SD	10-11	MA	7
10519	EULMONT, Poirier Fourchu	Laurent FORELLE (INR)	OPD	5-10	PRO	8
10443	FAULX, rue Émile-Baraban	Magali MONDY (INR)	OPD			9
10521	FERRIÈRES, les Baraques 1, rue de Nancy	Laurent FORELLE (INR)	OPD			10
10522	FERRIÈRES, les Baraques 2, rue de Nancy	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	CON	11
10307	FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, le Jard, sur le Méry	Rémy JUDE (INR)	OPD			12
10529	FLAVIGNY-SUR-MOSELLE, le Jard, sur le Méry, carrière GSM, phase 4	Sophie GALLAND (INR)	OPD	1-5-14	PAL-BRO-FER-CON	13
10591	FRAIMBOIS, carrière Le Grand Blanc, phase 3	Laurent FORELLE (INR)	OPD	10	MA	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10452	GERBÉVILLER, 13 rue Carnot, nymphée du château	Michaël LANDOLT (SDA)	SD	11-14	MOD	15
10525	HAGÉVILLE, fond de Champs	Nadège RAMEL (INR)	OPD			16
10413	LANDRES, le Perchy, rue de Mont	Franck GÉRARD (INR)	OPD			17
10469	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, rue du Stade	Magali MONDY (INR)	OPD			18
10473	LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY, rue du Stade	Magali MONDY (INR)	OPD			19
10427	LEXY, R.D. 618	Élise MAIRE (MM)	FPREV	5-6-10	FER-GAL	20
10301	LONGWY, 38 rue Legendre	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	8-12	MOD-CON	21
10480	LUNÉVILLE, 37-39-41 rue de la République, rue du rempart, cinéma	Nathalie NICOLAS (INR)	OPD	8-9-14	GAL-MA-MOD-CON	22
10438	MAIRY-MAINVILLE, rue Jules-Ferry, le Clos de Mainville	Magali MONDY (INR)	OPD			23
10517	MANONCOURT-EN-WŒVRE, la Grande Haie	Karine BOULANGER (INR)	OPD			24
10308	MARS-LA-TOUR, le Clos Vigel	Sébastien VILLER (INR)	OPD	10-14	FER-GAL-MA-MOD-CON	25
10516	NANCY, 64 Grande rue, musée lorrain	Lonny BOURADA (INR)	OPD	9-11	MA-MOD-CON	26
10425	NANCY, EPHAD place Cincinnati, boulevard d'Austrasie, rue Charles-III	Karine BOULANGER (INR)	OPD			27
10373	NANCY, rue de l'Abbé-Didelot, boulevard de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie, ZAC Grand-Cœur, phase 2	Lonny BOURADA (INR)	FPREV	9-11-14	MOD-CON	28
10418	NANCY, vieille ville, points d'apport volontaire	Myriam DOHR (INR)	FPREV	9-11-14	MA-MOD-CON	29
10383	NANCY, rue Cyfflé, ZAC Grand-Cœur	Olivier FAYE (INR)	OPD	9-11-14	MOD-CON	30
10441	NANCY, boulevards Joffre et de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie, ZAC Grand-Cœur, phase 3, tranche 1	Lonny BOURADA (INR)	OPD	9-11-14	MOD-CON	31
10374	NOMENY, rue sous-les-Vignes	Nadège RAMEL (INR)	OPD			32
10527	NOVIANT-AUX-PRÉS, Ottin Est-Biogaz	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			33
10526	POMPEY, 89 rue Sainte-Anne	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL	34
10545	PONT-À-MOUSSON, chemin rural dit de Longebeau	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			35

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10523	ROSIÈRES-AUX-SALINES, 6 rue Léon Bocheron (274b)	Sébastien VILLER (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	36
10524	ROSIÈRES-AUX-SALINES, 6 rue Léon Bocheron (274a)	Sébastien VILLER (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	37
10585	SEICHAMPS, la haie Cerlin	Franck THIÉRIOT (INR)	FPREV	5-10	FER-GAL-MA	38
10482	SEXÉY-LES-BOIS, à la corvée	Virgile RACHET (INR)	OPD	5-14	FER-CON	39
10359	TOUL, avenue de l'Europe, site Kléber	Énora BILLAUDEAU (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-FER-GAL	40
10402	TOUL, avenue de l'Europe, site Kléber, tranche 1	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			41
10204	VALLEROY, rue de Lorraine	Michaël LANDOLT (SDA)	SD	14	CON	42
10520	VITTONVILLE, la Lise, en Prêle, le Gravelot, la Morte et les Gravelots	Sophie GALLAND (INR)	OPD	4-5-14	NEO-BRO-GAL-CON	43

* : cf. carte de répartition des sites.

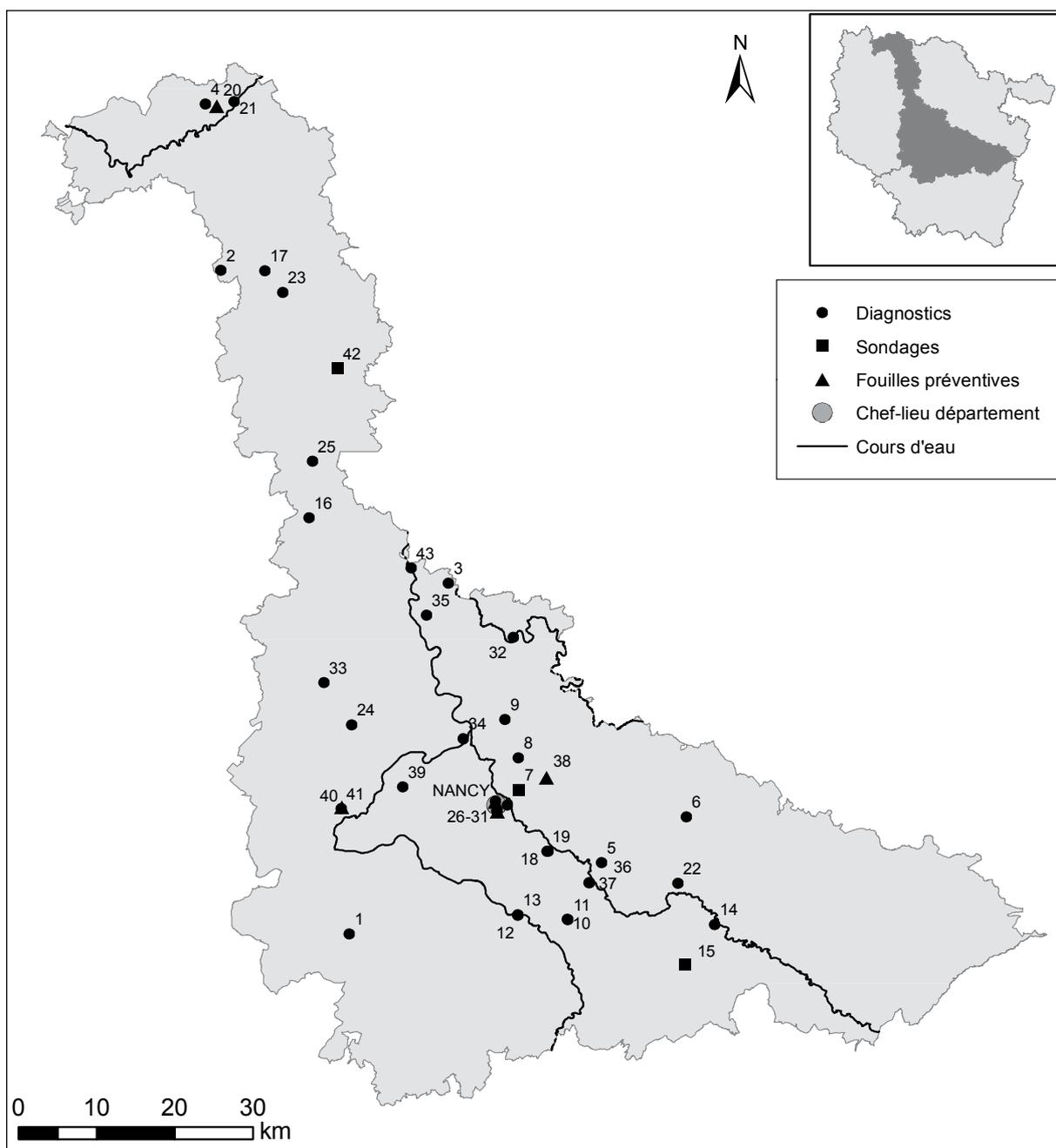
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEURTHE-ET-MOSELLE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



MEURTHE-ET-MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

ALLAIN R.D. 974

Âge du Fer - Gallo-romain
- Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Des sondages archéologiques se sont déroulés en mars-avril 2016 à l'emplacement d'un projet de contournement routier à Allain. Celui-ci couvre une surface de 98 191 m² pour environ 1,5 km de longueur. Il est situé à l'est de la commune et prévoit la déviation de la R.D. 974 au niveau de la bretelle autoroutière au sud, jusqu'au lieu-dit *Blanche Côte* au nord.

Ce contournement s'inscrit dans une série de parcelles agricoles (prairies et terrains céréaliers), voire d'infrastructures communales (stade) et franchi le vallon sec et partiellement boisé du *Fond de Vau*.

Les sondages ont mis en évidence des sols peu épais et reposant sur un socle rocheux formé de calcaire oolithique sur le plateau et de forts dépôts colluvionnés au sein du vallon sec. Les altitudes oscillent ainsi entre 288 et 316 m NGF.

L'analyse morpho-sédimentaire menée dans ce vallon a permis de mettre en place des hypothèses quant aux phénomènes ayant contribué à son comblement. Ceux-ci sont essentiellement liés à l'impact anthropique sur le paysage environnant et paraissent débiter au moins

dès le second âge du Fer. Le facteur climatique aurait néanmoins aussi joué un rôle majeur dans la dynamique sédimentaire de versant.

Des aménagements de terrasses présents sur le versant sud du vallon sont les témoins fossilisés de cette ouverture du paysage et des pratiques agricoles passées. Ces terrasses s'inscrivent dans un environnement où les habitats et les structures agraires fossiles sont d'ailleurs étudiés de longue date. Beaucoup remonteraient à l'Époque gallo-romaine et perdureraient jusqu'à l'Époque médiévale.

Enfin, le revers sud du vallon est marqué par de nombreuses fosses d'extraction de la dalle et de la roche calcaire fissurée. Le haut du versant est d'ailleurs marqué par une artificialisation en lien avec le rejet des matériaux stériles. Les quelques témoins mobiliers fournissent une datation plutôt récente pour ces structures, sans doute dans le courant des XVIII^e ou XIX^e s.

Sébastien VILLER

AVILLERS

Château, rue du Pâquis

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Des sondages archéologiques ont été prescrits à Avillers à l'occasion d'une demande préalable pour une parcelle cadastrée rue du Pâquis. Celle-ci se situe sur une butte culminant à près de 270 m d'altitude sur laquelle s'élevait une maison forte attestée au XIII^e s., puis un château au XV^e s.

La butte s'avère être en partie artificielle en raison des apports volontaires de remblais engendrés par l'utilisation du terrain comme dépôt de déchets divers et par la démolition d'une annexe de ferme datée du XIX^e s.

Un diagnostic a été réalisé, de manière non invasive, à l'emplacement de l'ancienne bâtisse détruite. Ainsi, ont été mis au jour une cave voûtée et un puits. Ces vestiges étaient connus des Avillerois qui affirment de la présence de deux « salles souterraines » dans ce bâtiment.

Néanmoins, la juxtaposition du cadastre ancien avant la démolition de ce bâtiment, avec le plan topographique issu du diagnostic, montre que cette annexe a été bâtie en partie sur la cave et sur le puits. Il s'agit de deux constructions différentes d'époques distinctes. La cave voûtée est donc plus ancienne, mais aucun élément de datation n'a pu être observé.

Les sondages réalisés permettent de confirmer la présence des remblais sur près de 2,20 m de profondeur *minimum*, à l'ouest et au sud de la parcelle. Parmi ces remblais, des blocs architecturés de type jambage de fenêtre ou de porche d'entrée, ont pu être prélevés. De style gothique, ils témoignent de la présence d'un bâtiment du XV^e ou XVI^e s. dans le village.

Nadège RAMEL



AVILLERS, château, rue du Pâquis
Vue générale vers l'est de l'extension nord-ouest du sondage 1 avec le puits mis au jour
(cliché : N. RAMEL)

BOUXIÈRES-SOUS-FROIDMONT

Château, rue du Pâquis

Paléolithique - Protohistoire

Une nouvelle phase de diagnostic a été menée en janvier 2016 sur la ZAC de Bouxières-sous-Froidmont / Lesménils. Ce secteur, particulièrement bien documenté par les nombreuses opérations archéologiques qui s'y sont succédées depuis 1999 est situé sur les bords de la Seille, à proximité d'une voie impériale. L'opération de 2016 n'a révélé aucun vestige mais a permis de récolter du mobilier dans les colluvions

et dans les labours. La céramique, attribuable à la Protohistoire récente, est très semblable à celle livrée lors des diagnostics précédents. Quant aux quatre pièces lithiques, elles confirment l'hypothèse d'une occupation humaine à la Préhistoire dans ce secteur situé le long de l'autoroute Nancy-Metz.

Myriam DOHR

COSNES-ET-ROMAIN

Lotissement sur Haribois II

Le projet de lotissement porte sur une superficie de 15 085 m². Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention qui s'est

déroulée le 05 juillet 2016.

Franck GÉRARD

DOMBASLE-SUR-MEURTHE

Rue de la Houblonnière,
rue de la Petite-Embanie

Le diagnostic archéologique a été réalisé suite à la demande de permis d'aménager (15 600 m²) déposé par la société Nexity Foncier Conseil. Ce permis concerne la réalisation d'un lotissement appelé la Houblonnière 2.

Sur les parcelles explorées lors de ce diagnostic, nous n'avons observé aucun vestige anthropique.

Virgile RACHET

EINVILLE-AU-JARD

Pontcel

Contemporain

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 10 au 13 octobre 2016 sur le territoire de la commune de Einville-au-Jard, préalablement à un projet de création d'une unité de méthanisation au lieu-dit *Pont-*

cel. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 28 500 m² a permis de redécouvrir une route logistique française liée au premier conflit mondial à l'arrière du front.

Laurent FORELLE

ESSEY-LÈS-NANCY

Haut château, étude archéologique du clocher de l'église Saint-Georges

Moyen Âge

L'existence d'une église à Essey-lès-Nancy est attestée dès 770. L'analyse architecturale montre que l'édifice a subi de nombreuses transformations au cours des siècles. Le clocher actuel est la partie la plus ancienne conservée.

Édifié entre 1020 et 1150 (fourchette obtenue par analyse radiocarbone sur un charbon piégé dans un mortier), il est de plan carré (4,70 x 4,85 m) et ses maçonneries culminent à 17 m. Au rez-de-chaussée, deux portes tardives l'ont transformé en tour-porche donnant accès à la nef gothique flamboyante. Sur le mur sud, une ouverture de tir obturée (0,56 x 0,08 m) était peut-être intégrée au dispositif de défense de la maison forte située à côté à partir du XIII^e s.

Au premier étage, une porte bouchée (1,26 x 2,55 m)



ESSEY-LÈS-NANCY, haut château,
Étude archéologique du clocher de l'église
Saint-Georges

Assises en épi, élévation intérieure nord du clocher
(cliché et photomontage :C. MOULIS)

ouvrait sur la nef à 2,50 m du sol actuel. Elle illustre le principe du clocher-refuge dont le seul accès se situait en hauteur, auquel on accédait avec une échelle, et qui servait de retranchement le cas échéant. L'arc en plein cintre de la porte est également visible depuis l'intérieur de la nef gothique, où les restaurations de 1999 ont révélé des décors peints (croix pattées, ronds, faux joints, fleurettes).

Le troisième étage comporte quatre baies géminées (1,70 x 1,50 m) composées de deux arcs qui retombent au centre sur un chapiteau en Tau. La base de la colonnette sud présente notamment le corps stylisé d'un animal mal identifié. Le dernier étage abrite les cloches et quatre autres baies.

Le calcaire blanc-beige, quelquefois orange-rouge, disponible au sommet de la butte dans les pentes de laquelle l'église est installée, semble avoir été utilisé pour la construction. Les pierres de médiocre qualité ont été employées pour le gros œuvre, alors que les belles pierres ont servi aux éléments d'architecture. Seuls ces derniers présentent des traces de polka ou de marteau taillant droit.

Les pierres des parements sont de dimensions très diverses, la moyenne étant comprise entre 0,20 x 0,12 m et 0,15 x 0,08 m. Elles peuvent être classées en six catégories, en fonction de leur forme et leurs dimensions. Ces catégories se répartissent de manière homogène dans la maçonnerie, notamment les pierres de forme cubique. En revanche, il y a très peu de pierres oblongues. Les pierres sont généralement posées à plat, formant des rangs d'assises plus ou moins droits. Des niveaux de réglages, espacées de 0,30 à 0,50 m de hauteur, récupèrent l'horizontalité. Certaines pierres sont disposées en épi, technique de mise en œuvre observée du X^e au XII^e s. dans la région. Un certain nombre de désordres est toutefois visible dans la maçonnerie, avec des pierres de toutes dimensions, posées de façon anarchique. Il peut s'agir de reprises en sous-œuvre.

Les pierres sont liées au mortier de sable et de chaux de médiocre qualité, et les enduits présentent un granulat plus grossier et une teneur en chaux plus importante.

Les murs du clocher conservent également les traces d'éléments maintenant disparus. Outre la porte en hauteur, le solin de la nef initiale se devine encore sous les combles de la nef actuelle. Elle présentait une pente assez plate de 33°, ce qui autorise à la couvrir de *tegulae*, dont des fragments ont peut-être été

découverts lors d'un sondage contre le mur nord de la nef en l'an 2000.

Deux mortiers se superposent au-dessus des fenêtres du troisième étage, matérialisant un rehaussement du clocher de 4,2 m de haut. Il se distingue de la

maçonnerie primitive par l'usage fréquent de pierres oblongues et par l'absence de chaîne d'angle. Cet ajout, daté par radiocarbone des années 1440-1480, semble contemporain de la nef gothique.

Cédric MOULIS

EULMONT

Poirier Fourchu

Protohistoire

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée les 21 et 22 septembre 2016 sur le territoire de la commune de Eulmont préalablement à un projet de lotissement au lieu-dit *Poirier Fourchu*. Le diagnostic réalisé sur une surface de 4 928 m² avec un taux d'ouverture de 8,78 % révèle la présence de matériel céramique appartenant à la période protohistorique

à une profondeur allant de 0,60 m à 1,20 m. Aucune structure archéologique n'ayant été mise au jour, le matériel céramique confirme la présence de vestiges protohistoriques dans un environnement proche, raison de la prescription archéologique.

Laurent FORELLE

FAULX

Rue Émile-Baraban

Le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement du projet de construction d'un bâtiment pour l'agrandissement de la maison de retraite rue

Émile-Baraban (2 200 m²) n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

FERRIÈRES

Les Baraques 1, rue de Nancy

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée les 7 et 8 novembre 2016 sur le territoire de la commune de Ferrières, préalablement à un projet de lotissement au lieu-dit *les Baraques*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 2 047 m² n'a révélé aucun

indice d'occupation ancienne.

Laurent FORELLE

Contemporain

FERRIÈRES

Les Baraques 2, rue de Nancy

Le diagnostic réalisé sur une surface de 13 074 m² a révélé à 0,50 m de profondeur la présence d'une fosse contenant les restes d'un cheval tué lors des combats de 1940. Le matériel associé permet d'identifier un cheval appartenant à l'armée française. La totalité de

la fosse a été fouillée et le squelette prélevé. Un mur parcellaire a également pu être relevé en topographie. Aucun autre vestige n'a pu être mis au jour.

Laurent FORELLE

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Le Jard, sur le Méry

Le projet d'aménagement d'un canal d'évacuation en marge d'une carrière de granulat sur une surface de 39 946 m² a fait l'objet d'une prescription archéologique.

Aucune trace d'une occupation humaine n'a été mise en évidence à cette occasion.

Rémy JUDE

FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Le Jard, sur le Méry, carrière GSM, phase 4

Paléolithique - Âge du Bronze
- Âge du Fer - Contemporain

Cette quatrième phase de sondages réalisés sur la commune de Flavigny-sur-Moselle dans le cadre de l'extension de l'exploitation d'une carrière de granulats par la société GSM couvre une surface totale de 64 337 m².

Les plus anciennes activités dans ce secteur concernent la circulation naturelle de l'eau dans les anciens chenaux, comblés progressivement à partir de l'Holocène, ainsi que des épisodes d'inondation.

Quelques activités liées à la présence humaine vont ensuite laisser quelques traces depuis le Paléolithique jusqu'à l'Époque contemporaine. Une pièce à coche sur galet du Paléolithique (acheuléen ou moustérien) a été recueillie mais elle n'est pas en place. Elle témoigne

cependant de la proximité des stations préhistoriques connues sur la localité.

La Protohistoire (fin de l'âge du Bronze ou début du Hallstatt) est attestée par la présence d'un lambeau d'occupation (à moins qu'il s'agisse d'un piègeage) et de quelques pièces qui s'étendent sur deux sondages contigus. Les périodes historiques ont laissé à leur tour des niveaux de mise en culture et de défrichage datés par deux tessons du XIX^e s. Au même niveau, nous avons également mis au jour un fossé et un aménagement de berge.

Sophie GALLAND

FRAIMBOIS

Carrière Le Grand Blanc, phase 3

Moyen Âge

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée du 5 au 14 décembre 2016 sur le territoire de la commune de Fraimbois, préalablement à un projet d'exploitation d'une carrière au lieu-dit *le Grand Blanc*. Le diagnostic réalisé sur une surface de 55 942 m² a révélé la présence d'une installation de meunerie. Une trentaine de pieux trouvée *in situ* permet de localiser les vestiges d'un canal d'amenée permettant le transport de l'eau jusqu'au moulin. Les fragments de meules

de grandes dimensions confirment l'implantation d'un moulin hydraulique. La datation dendrochronologique sur *cambium* des bois prélevés est comprise entre 1108 et 1163. Cette datation permet de mettre en relation ces vestiges avec l'abbaye de Beaupré fondée entre 1130 et 1135.

Laurent FORELLE

GERBÉVILLER

13 rue Carnot, nymphée du château

Moderne

Dans le cadre des travaux du déplacement du chemin situé à l'aplomb du nymphée du château de Gerbéviller daté du début du XVII^e s., un suivi archéologique des travaux d'affouillement a été mené par le service régional de l'archéologie.

Le décapage de la terre végétale et du remblai situé à l'aplomb du nymphée sur une dizaine de centimètres de profondeur a permis de mettre en évidence une série de fragments sculptés appartenant aux groupes statuaire malmenés par les combats de la première Guerre Mondiale. Ceux-ci peuvent être mis en relation avec les balustrades de l'escalier, les statues de chiens assis situées aux extrémités de la balustrade et les statues des niches de la façade représentant Pomone, Poséidon, Amphitrite et Cérès (fragment de patte de chien, de tête humaine, de balustre, etc.).

Le sondage réalisé préalablement à l'installation du nouveau chemin

a par ailleurs permis de mettre en évidence deux tranchées convergentes vraisemblablement liées à l'installation de conduites destinées à l'évacuation de l'eau du nymphée. De plus, une petite base en pierre a pu être identifiée dans l'axe de l'entrée. Enfin, la coupe stratigraphique transversale orientée nord/sud réalisée devant le nymphée a permis de mettre en évidence un important creusement lié à l'édification du nymphée dont le comblement était scellé par une couche de construction riche en mortier hydraulique.

Michaël LANDOLT



GERBÉVILLER,
13 rue Carnot, nymphée du château
Fragment de balustrade mis en évidence lors du décapage du remblai situé à l'aplomb du nymphée
(cliché : M. LANDOLT)

HAGÉVILLE

Fond de Champs

La réalisation d'une opération de diagnostic archéologique à Hagéville, *fond de Champs*, concerne un projet d'aménagement d'une station de méthanisation sur une surface de 19 700 m². Une cinquantaine de sondages ont été ouverts sur un terrain relativement plat et présentant une légère pente orientée sud-nord à l'extrémité nord des parcelles. La totalité de l'emprise n'a pas pu être diagnostiquée en raison de la présence d'une voie d'accès et des réseaux souterrains aménagés en amont du futur projet de lotissement et

en lien avec l'activité agricole du site. Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Le substrat naturel apparaît au contact de l'horizon de labour, à quelques dizaines de centimètres de profondeur. Il est composé d'une matrice argileuse brune, beige à blocs et passages calcaires.

Nadège RAMEL

LANDRES

Le Perchy, rue de Mont

Le diagnostic concerne la première phase de sondages et porte sur une superficie de l'ordre de 10 000 m². Les parcelles sondées sont relativement planes et recouvertes par une végétation herbacée dense. Aucun

site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY

Rue du Stade

Les deux opérations de diagnostic archéologique (22 500 m² et 11 700 m²) réalisées à Laneuville-devant-Nancy, au lieu-dit *la Madeleine*, n'ont livré aucun vestige archéologique. Des observations géomorphologiques ont toutefois été réalisées.

un important bouleversement du sol, surtout dans la moitié sud du projet qui a été décaissée et nivelée. Des apports compacts de terre couvrent les sols sur plusieurs dizaines de centimètres. Un important réseau de drain en terre cuite, en métal et en plastique quadrille le sous-sol.

Les parcelles diagnostiquées consistaient, lors de notre intervention, en deux terrains de football et un cours de tennis. L'aménagement de ces espaces a engendré

Magali MONDY

Dans le cadre de la construction d'un centre commercial par la SCI Lexy, sur une parcelle de la R.D. 618 située sur la commune de Lexy, une fouille préventive a été conduite du 23 juin au 16 septembre 2016. L'emprise prescrite couvre une emprise d'environ 11 000 m². Le décapage extensif de cette surface a permis de cerner l'étendue du gisement concerné par l'opération, dont les vestiges sont concentrés dans la partie orientale, et couvrent environ 2 800 m².

L'opération a livré les vestiges d'une nécropole occupée de La Tène C à l'Antiquité tardive, matérialisée par 62 faits funéraires. L'emprise initiale de cette zone funéraire reste inconnue puisque la partie est a été détruite lors de la construction d'un rond-point, la partie sud-est a été détruite lors du creusement d'un bassin, enfin la partie sud a été détruite lors de la construction du magasin But. Ces aménagements successifs n'ayant pas été précédés d'une investigation archéologique, les données recueillies lors de la fouille de 2016 demeurent lacunaires et partielles. La bordure occidentale est, par contre, bien connue : la nécropole est en effet délimitée sur son flanc occidental par une voie bordée de deux fossés latéraux.

Les modes de dépôt sont variés : l'inhumation y est certes représentée avec trois occurrences, mais la pratique majoritaire est la crémation avec 28 sépultures secondaires et une à deux structures primaires recensées. Il existe d'autres types de faits funéraires en lien avec les pratiques : des fosses à rejet de résidus de crémation, des fosses à rejet de résidus de combustion, un dépôt de mobilier secondaire, des structures indéterminées pouvant être interprétées comme des



LEXY, R.D. 618
Incinération
(cliché : Metz Métropole)



LEXY, R.D. 618
Paire de chaussures en cuir
(cliché : Metz Métropole)

rejets de résidus de crémation. Le marquage au sol des sépultures a pu être mis en évidence dans cinq cas pour lesquels des enclos fossoyés quadrangulaires, parfois jumelés, semblent jouer un rôle dans la mise en valeur de certaines tombes. D'un premier abord, l'organisation spatiale paraît liée au phasage du site : les tombes les plus anciennes se situent à l'extrémité est, les plus récentes indiquent une migration vers l'ouest de l'occupation. L'étude étant en cours, cette présentation reste soumise à validation ultérieure et le phasage doit être affiné.

D'un point de vue méthodologique, les amas osseux disposés en pleine terre découverts à Lexy sont peu épais et leur conservation mauvaise. Il a donc été décidé de les fouiller directement après une observation minutieuse de leur forme et de l'agencement des os afin de déterminer la présence éventuelle d'un contenant périssable. À l'opposé, les vases ossuaires et les vases d'accompagnement ont été prélevés en motte plâtrée pour être fouillés en laboratoire.

Les études pluridisciplinaires menées sur les éléments récoltés permettent de reconstituer les gestes pratiqués lors des funérailles. Le mobilier mis au jour est riche et varié. Les dépôts d'accompagnement peuvent être composés de mobilier métallique ou de parure en ambre. Les reliefs des repas commémoratifs ou partagés lors des funérailles sont étudiés par le biais de la zooarchéologie et de la carpologie. Parmi ces découvertes, certaines font figure d'exception, par la nature du mobilier déposé ou le soin apporté à la mise en terre. À titre d'exemple, le double dépôt osseux de la structure 131 (La Tène D), située au centre du

plus grand enclos du site, paraît démontrer un statut particulier des défunts enterrés. Les amas osseux sont distincts et répartis à chaque extrémité de la fosse sépulcrale, aux angles nord et sud. Chaque bloc est accompagné de deux à trois vases en céramique et d'objets en fer. La morphologie des contours de chaque amas osseux démontre un dépôt au sein de contenant périssable : en coffre pour l'amas nord et en coffre et/ou en enveloppe souple pour l'amas sud. La dispersion des os de l'amas nord suppose que le coffre a été mis dans un premier temps dans la fosse avec, par la suite, le déversement des os. Un pot ainsi que des objets en fer ont ensuite été déposés à l'intérieur du contenant. Deux autres vases ont été déposés en surélévation soit directement sur ce coffre, soit sur un support. Un petit pot en céramique repose au-dessus des os. Il a été impossible de savoir s'il reposait initialement au-dessus ou à l'intérieur du contenant. Enfin, un pot de stockage repose à leur côté en position verticale, déposé sur le creusement de la fosse. Les gestes se complètent par le déversement des restes issus de la crémation contenant des vestiges de mobilier primaire. Il est toutefois difficile de statuer le moment précis de cet épandage, c'est-à-dire avant ou après le dépôt des autres vestiges.

Signalons également le cas de la sépulture la plus récente, datée de l'Antiquité tardive. Aucun vestige osseux n'a été récolté, sans doute à cause de l'acidité du sol. Toutefois la préservation remarquable d'un cercueil en bois indique qu'il s'agit très probablement d'une inhumation. Ce cercueil est construit dans un tronc évidé, dont la cuve et le couvercle sont en chêne. Cette sépulture a livré, en plus d'un gobelet en verre



LEXY, R.D. 618
Inhumation en cercueil dans un tronc de chêne évidé
(cliché : Metz Métropole)

permettant d'attribuer le dépôt au IV^e s. de n. è., une paire de chaussures en cuir. La disposition particulière des chaussures et la corrosion des clous a permis la minéralisation en place, du cuir des semelles et d'une partie de la garniture fourrée.

Lorsque les différentes études auront pris fin, les résultats seront synthétisés et présentés dans un contexte macrorégional. Ils ne manqueront pas de venir éclairer les pratiques funéraires et leur évolution entre le II^e s. av. n. è. et le IV^e s. de n. è.

Élise MAIRE

LONGWY

38 rue Legendre

Moderne - Contemporain

Les sondages archéologiques réalisés à Longwy, rue Legendre, préalablement aux travaux de création d'un cabinet médical, ont permis la découverte d'une occupation du XVII^e au XIX^e s.

Le premier sondage a d'abord mis en évidence un aménagement de l'Époque contemporaine ayant pu servir de chemin le long du mur d'enceinte actuel de l'ancien couvent des Récollets dont il subsiste un bâtiment qui sert actuellement d'école.

Sous cet aménagement, une fondation de mur orientée nord-est/sud-ouest pourrait correspondre à un ancien mur parcellaire qui délimite, d'une part, des remblais liés à la reconstruction des bâtiments du couvent au XVIII^e s. et, d'autre part, des jardins associés au couvent, dont les niveaux se retrouvent dans les deux autres sondages et qui auraient perduré jusqu'au XIX^e s.

Sylvie THOMAS

LUNÉVILLE

37-39-41 rue de la République,
rue du rempart, cinéma

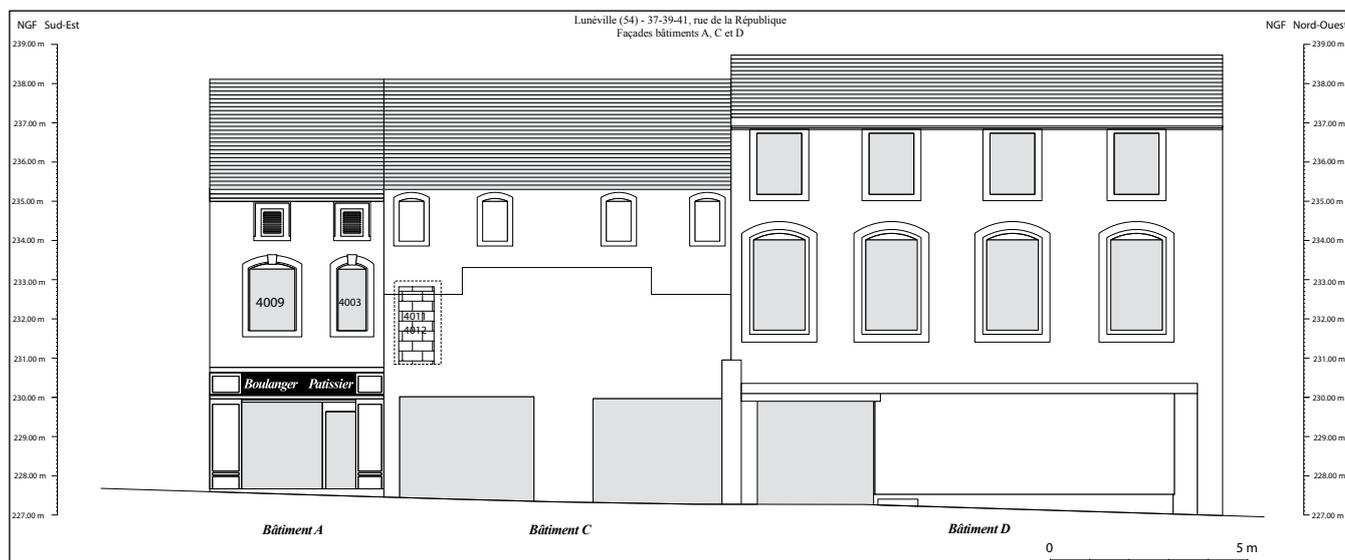
Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Le diagnostic prescrit au 37-39-41 rue de la République (ancienne Grande Rue), sur une surface de 3 251 m², a été réalisé en deux phases, d'abord sous forme d'une étude de bâti entreprise sur les bâtiments en élévation, puis par des sondages mécaniques réalisés en sous-sol, à l'issue de la démolition des bâtiments.

Les bâtiments sondés sont situés dans un vaste îlot ouvert, sur des terrains situés dans la ville *intra muros* depuis le milieu du XIV^e s. La prescription porte sur la mise en évidence des vestiges du couvent de la Congrégation Notre-Dame qu'un faisceau de sources écrites conduit à reconnaître à cet emplacement dans la Grande Rue, *circa* 1720.

Phase 1 : l'étude de bâti

Le mur gouttereau sud de l'église est identifié dans le mur bornant la zone prescrite, au nord. Ce mur animé d'une vaste baie en plein-cintre conduit à localiser la nef de l'église, construite entre 1719 et 1722, 43 de la rue de la République, donc en dehors de l'emprise de prescription. Une fenêtre barreaudée, pouvant être située dans le chœur des religieuses, a également été reconnue. Les bâtiments conventuels jouxtant immédiatement l'église n'ont pas pu être identifiés au rez-de-chaussée, entièrement détruit lors de l'installation d'un magasin (*circa* 1968) au 41 de la rue, bien que le réseau des caves le suggère (présence



LUNÉVILLE, 37-39-41 rue de la République, rue du rempart, cinéma
Bâtiments A, B et C, relevé des façades antérieures
(DAO : F. VERDELET)

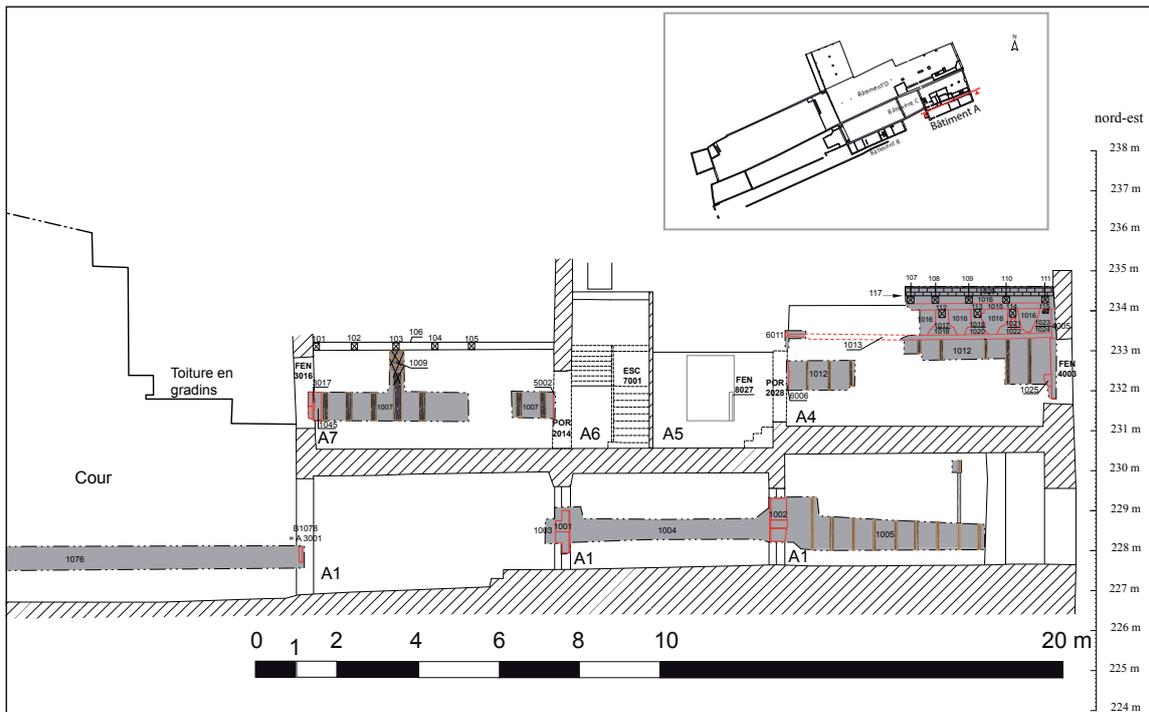
d'un escalier, d'une porte et d'un escalier murés). Un vaste bâtiment donnant sur la rue de la République (37-39), initialement aménagé avec deux ailes desservies par une vaste cour, est structuré autour d'un escalier à vis dont le noyau était conservé dans la cave. Le bâtiment est remanié au début du XVIII^e s. Au sud, la cour initiale, alors réduite, accueille un escalier en bois à balustres (1765). Des parois à pans de bois cloisonnent les espaces. Un étroit couloir traversant le bâtiment d'est en ouest, dessert une grande cour à l'arrière, où se trouve le dernier bâtiment étudié.

Il s'agit d'un bâtiment de plan rectangulaire, en

cœur d'îlot, accessible par une venelle. C'est une construction d'un seul tenant, homogène, dans laquelle des espaces quasi standardisés se développent autour d'une cage d'escalier avec un escalier à balustres, aux moulures identiques au précédent.

Ce bâtiment garde la trace d'une reconstruction consécutive à un effondrement probablement au cours du chantier, ayant affecté l'angle sud-ouest. Celui-ci est reconstruit et les traces de reprises verticales se lisent clairement sur les parements, à chaque étage.

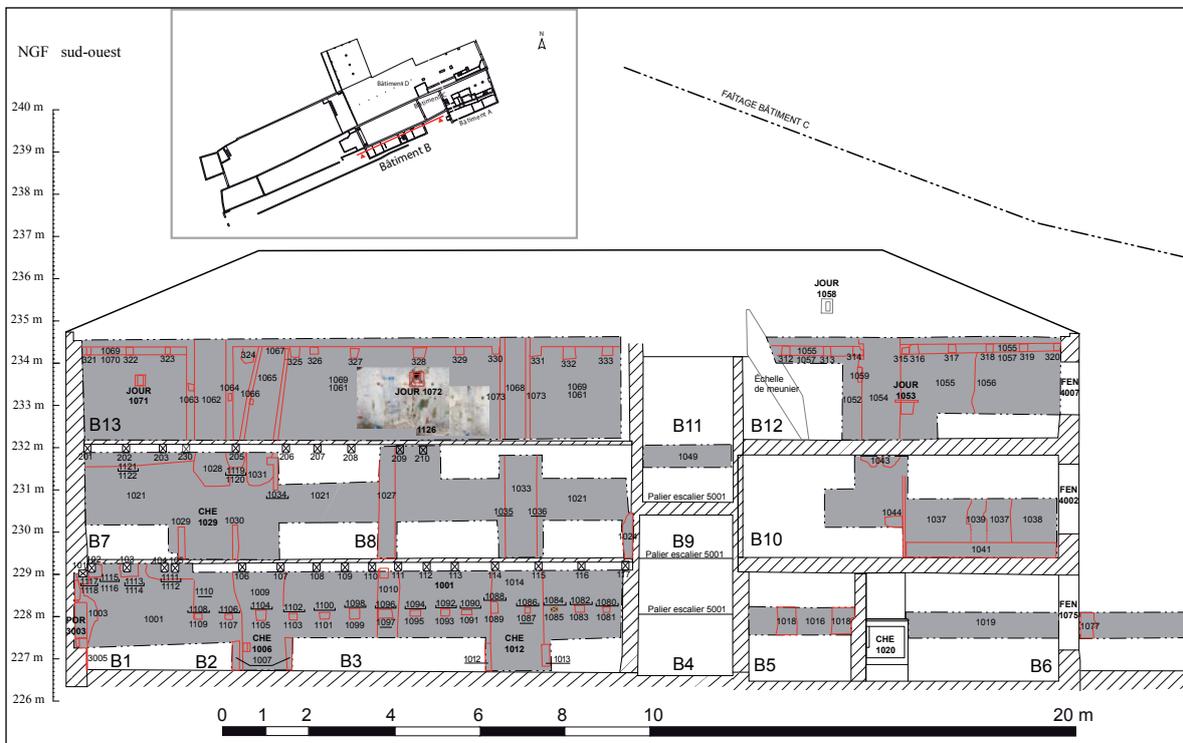
Les datations dendrochronologiques effectuées dans



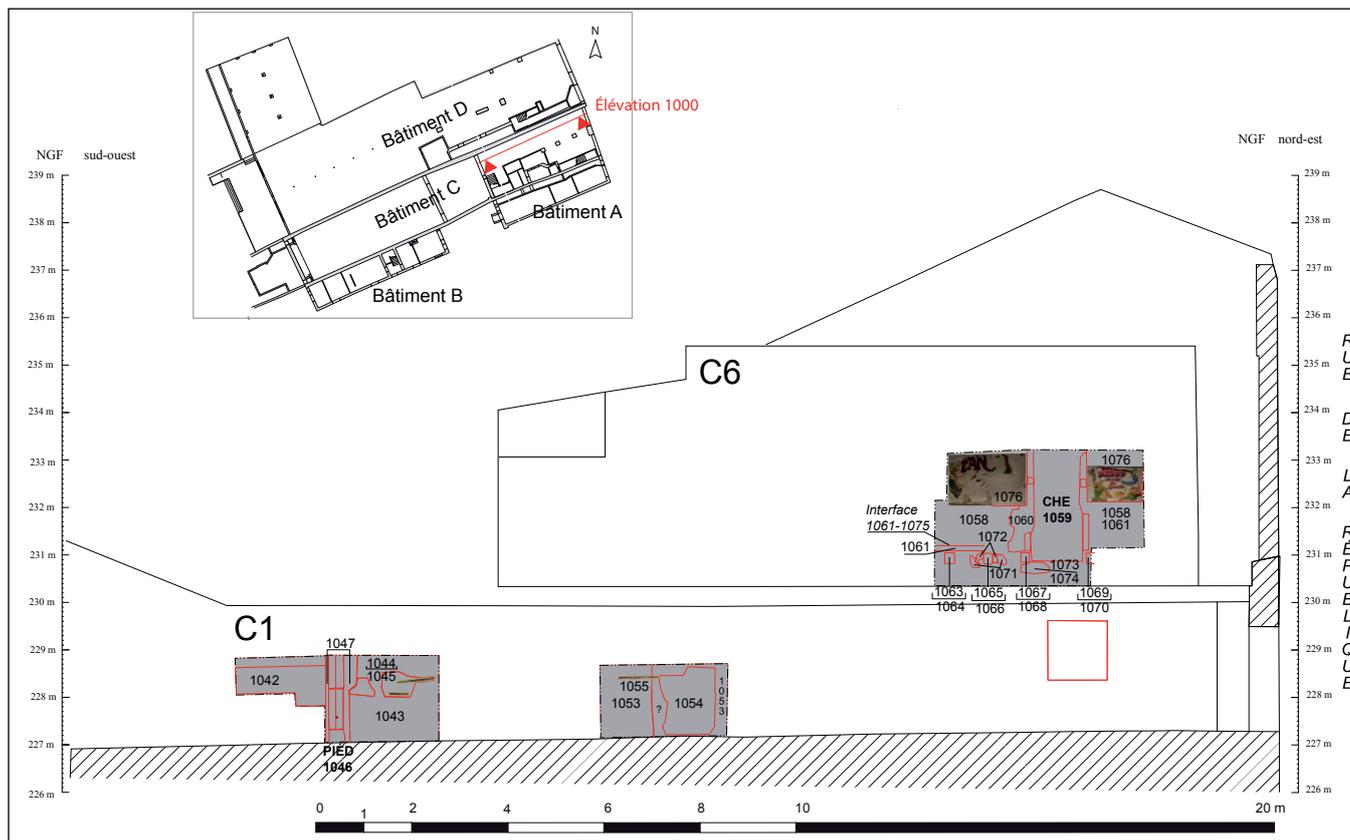
LUNÉVILLE, 37-39-41 rue de la République, rue du rempart, cinéma
 Bâtiment A, mur 1000, coupe longitudinale sud-ouest/nord-ouest
 (DAO : N. NICOLAS)

plusieurs solives à chaque niveau, et surtout dans un boulin d'échafaudage emprisonné dans le mur nord, au rez-de-chaussée, concluent à une construction qui survient en 1756. En l'absence de décor religieux

distinctif, l'intégration de ce bâtiment au couvent est une hypothèse de travail, d'autant qu'il est assez éloigné de l'église.



LUNÉVILLE, 37-39-41 rue de la République, rue du rempart, cinéma
 Bâtiment B, mur 1000, coupe longitudinale sud-ouest/nord-est, relevé des structures
 (DAO : N. NICOLAS)



LUNÉVILLE, 37-39-41 rue de la République, rue du rempart, cinéma
Bâtiment C, mur 1000, coupe sud-ouest/nord-est, relevé des structures (détail)
(DAO : N. NICOLAS)

Enfin, un décor peint figuré et des inscriptions attribuées à l'occupation du bâtiment par des soldats américains à la Libération, animent les parois du deuxième étage de ce bâtiment.

Dans les deux bâtiments isolés donnant sur la rue du Rempart, dévolus à des fonctions utilitaires (transformateur électrique, garage), aucun sondage intrusif n'a été réalisé.

Phase 2 : les sondages mécaniques en sous-sol

D'après le plan dressé par l'architecte Lebrun le 24 septembre 1792, quatre sondages sont situés dans l'emprise de l'ancienne Congrégation Notre-Dame. Les deux autres sondages sont localisés sur une parcelle située au sud.

L'un des éléments marquants des sondages réalisés est la forte puissance stratigraphique de terre noire reposant sur le socle alluvionnaire, cette dernière oscillant entre 1,80 m et 2,50 m. Cette séquence de limon sableux brun foncé témoigne, semble-t-il, d'une vocation horticole ancienne des parcelles sondées. La présence de tessons de céramique gallo-romaine (II^e-III^e s.) et médiévale (XIII^e-XV^e s.) dans les couches de « terres noires » les plus profondes plaident en faveur de cette hypothèse et de la proximité d'une occupation

antique et médiévale.

L'ensemble des vestiges archéologiques découverts s'inscrit dans cette séquence limoneuse. Ces découvertes concernent plusieurs périodes chronologiques.

La période 1 regroupe les vestiges attribuables au Moyen Âge (XIII^e-XV^e s), sous forme d'une tranchée de récupération de mur et d'un niveau de sol observés dans le sondage 4.

La période 2, observée dans tous les sondages, concerne l'Époque moderne (XVII^e-XVIII^e s.), avec des vestiges maçonnés (murs, tranchées de récupération de mur, fosse-latrine, puits, collecteurs maçonnés, couches de démolition, niveaux de sol) et fossoyés (inhumations, fosses), contemporains et parfois attribuables à la Congrégation Notre-Dame.

La période 3 regroupe les découvertes postérieures à l'abandon des bâtiments de la Congrégation par les religieuses le 2 octobre 1792 (fin du XVIII^e s. à nos jours). Le cinéma *L'impérial* et le magasin *4 murs* participent à cette période.

Nathalie NICOLAS et Sébastien JEANDEMANGE

MAIRY-MAINVILLE

Rue Jules-Ferry, le Clos de Mainville

Le diagnostic archéologique réalisé à l'emplacement du projet de lotissement Le Clos de Mainville (15 500 m²),

rue Jules-Ferry, n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

MANONCOURT- EN-WÖEVRE

La Grande Haie

L'opération de diagnostic archéologique réalisée en octobre 2016, sur les 27 280 m² d'une prairie localisée au lieu-dit *la Grande Haie*, sur la commune

de Manoncourt-en-Woëvre, n'a pas révélé de vestige archéologique.

Karine BOULANGER

MARS-LA-TOUR

Le Clos Vigel

Âge du Fer - Gallo-romain
- Moyen Âge - Moderne -
Contemporaine

Des sondages archéologiques se sont déroulés à l'emplacement du projet de construction d'une maison individuelle à Mars-la-Tour, au lieu-dit *Clos Vigel*. La parcelle de 2 277 m² est située au nord-ouest et à quelques dizaines de mètres à l'arrière des maisons constituant le village-rue. Le substrat en place a été reconnu à 1 m de profondeur en moyenne.

Les sondages ont tout d'abord mis en évidence des remblais de nivellement sur l'arrière de la parcelle (datés du XVII^e-XVIII^e s. et du XIX^e s. très probablement). Nous nous situons en effet en tête d'une micro-dépression liée à la présence d'une résurgence trouvant son exutoire dans le ruisseau le Bouillon Rupt situé plus à l'ouest. Cette résurgence serait à mettre en relation avec la nappe aquifère sur laquelle s'installe le site de Mars-la-Tour. Des paléosols remaniés ayant livrés des artefacts antiques (I^{er}-milieu III^e s.) et du second âge du Fer (céramique, faune, meule, fragments de *tegulae*) ont quant à eux été observés dans la majorité des

tranchées et ce malgré des conditions d'observations rendues difficiles par la submersion rapide des sondages.

Dans ces niveaux et au contact du substrat, quelques structures excavées ont pu être identifiées (négatifs de poteaux et fossés). Ceux-ci témoignent de l'extension d'un l'habitat léger précoce dans ce secteur.

Une couche détritique renfermant des artefacts du bas Moyen Âge (tuile, céramique, objets métalliques) a, quant à elle, été reconnue dans les sondages les plus à l'est. Elle serait à mettre en relation avec une occupation toute proche.

Enfin, quelques structures d'Époque moderne, voire contemporaine, (fosses et drain) correspondraient à des traces d'activité agricole dans les jardins et vergers situés à l'arrière des habitations.

Sébastien VILLER

NANCY

64 Grande rue, musée lorrain

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

En préalable au projet de rénovation du musée historique lorrain, un diagnostic archéologique préventif a été prescrit du 24 octobre au 23 novembre 2016.

Le musée occupe, depuis le milieu du XIX^e s. l'emplacement du palais des Ducs de Lorraine. La porterie de la Grande-Rue et la salle des Cerfs sont les derniers vestiges de ce passé prestigieux.

Quinze sondages ont été ouverts. Concernées par des reprises en sous-œuvre, la salle médiévale et le sous-sol de l'aile Morey ont fait respectivement l'objet de trois sondages à la mini-pelle et onze sondages manuels. Un sondage profond a été effectué au sein de la cour et pour appréhender la base du mur oriental des bâtiments de fond de cour, un des sondages ouverts en 2015 dans le jardin du palais du gouvernement a été approfondi.

L'occupation la plus ancienne correspond au remblaiement d'un tronçon de fossé défensif. Ce processus précède l'installation au début du XVI^e s. du

palais de la Renaissance. Dans la cour, trois phases de construction appartenant à l'aile du palais séparant la cour d'honneur au sud de celle des viviers au nord ont été identifiées. Le sous-sol de l'aile Morey semble également mis en place au cours de ce siècle. Dans la salle médiévale, les parements internes des façades scellent des maçonneries et affectent des occupations datées du XVI^e et/ou du début XVII^e s. Au sein de la cour, les murs ont été perturbés par une fosse dont le comblement détritique s'est révélé très riche en verre et mobilier céramique trahissant des rejets survenant entre la fin du XVI^e et le début du XVII^e s.

Du côté du jardin du gouvernement, le mur de clôture est fondé à 2,30 m sur une arase de mur dont l'orientation permet de suggérer l'appartenance à l'aile ouest du *Nouveau Louvre*, construit par Boffrand dans le premier quart du XVIII^e s.

Lonny BOURADA

NANCY

EPHAD place Cincinnati,
boulevard d'Austrasie, rue Charles-III

Le projet d'aménagement d'un EHPAD sur la commune de Nancy, à l'angle du Boulevard d'Austrasie et de la rue Charles-III, a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. La parcelle présente une superficie totale de 2 232 m². Pour des raisons de pollution du sol, seule une emprise de 1 447 m² a pu être

diagnostiquée. Les 10 sondages réalisés représentent un taux d'ouverture de 11 % de la superficie totale de la parcelle. Ils n'ont révélé aucun vestige archéologique ou indice d'occupation.

Karine BOULANGER

NANCY

Rue de l'Abbé-Didelot, boulevard de
l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie,
ZAC Grand-Cœur, phase 2

Moderne - Contemporain

Une opération d'archéologie préventive s'est déroulée en préalable à la réalisation de la phase 2 de la ZAC Grand-Cœur. Elle fait suite à une évaluation effectuée en 2011 (cf. *Bilan scientifique régional 2011*, p. 357-358) le long du boulevard de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie sur trois secteurs couvrant une surface de 30 600 m².

Par rapport à la restitution de la topographie historique, la zone d'étude se situe au sud de la Ville-Vieille de



NANCY, rue de l'Abbé-Didelot, boulevard de
l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie,
ZAC Grand-Cœur, phase 2
Secteur 1, fondement en bois appréhendé
au-dessous des fondations de
la demi-lune de Saurupt
(cliché : Inrap)

Nancy, entre les faubourgs Saint-Thiébaut à l'ouest et Saint-Nicolas à l'est. Le site offre *a priori* une occupation continue depuis la fin du XVI^e s. Elle remonte à la création de la Ville-Neuve de Nancy et de son système défensif entre 1590 et 1630.

À partir de ces premiers résultats, le service régional de l'archéologie a prescrit une opération de fouille archéologique sur trois secteurs disposés sur un axe nord-ouest/sud-est le long du nouveau tracé du



NANCY, rue de l'Abbé-Didelot, boulevard de
l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie,
ZAC Grand-Cœur, phase 2
Secteur 2, vue depuis l'emplacement du fossé
défensif du soubassement en pierre et
des élévations en brique conservés au niveau
de l'orillon et du flanc du bastion de Saurupt
(cliché : Inrap)

boulevard de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie. Au centre, le secteur 2 couvre 4 000 m². Au nord, le secteur 3 correspond à un décapage de forme triangulaire d'environ 400 m² et, enfin, au sud, le secteur 1, longue bande relativement étroite, se développe sur 2 200 m².

Les terrains étudiés présentent un pendage régulier nord-sud avec une altimétrie évoluant entre environ 214 m NGF, sur le secteur 3, et 212,50 m NGF, sur le secteur 1. Ils occupent une ancienne terrasse de la Meurthe dont le lit s'écoule aujourd'hui à environ 1,5 km à l'est. De fait, le substrat est dominé par une sédimentation à dominante sableuse. À l'image des terrains sous-jacents à la Ville-Vieille de Nancy,

le caractère humide caractérise le contexte naturel. L'horizon alluvionnaire est ainsi ponctuellement marqué par des entailles témoignant d'un tracé hydrographique antérieur à la mise en place de la Ville-Neuve à la fin du XVI^e s. Pour compléter, il faut également citer la présence, à environ 250 m à l'ouest, de l'étang Saint-Jean, pièce d'eau vraisemblablement aménagée au cours du XII^e s. et condamnée au début de la seconde moitié du XIX^e s. Le réseau du bassin versant et l'étang Saint-Jean seront exploités pour mettre en eau les fossés lors de l'édification du front bastionné. À l'emplacement du bastion et de la demi-lune de Saurupt, les séquences sédimentaires relevées en position secondaire trahissent la mise en place de terre-pleins constitués des terres provenant du creusement des fossés.

Deux états de construction caractérisent le front bastionné moderne. Le premier est achevé dans le premier quart du XVII^e s. Ses vestiges, concentrés sur le secteur 2, concernent, à l'arrière du fossé défensif, des éléments du mur d'escarpe de la moitié sud du bastion de Saurupt. Le flanc, l'orillon et la face ont en effet été partiellement épargnés par les démolitions survenant en 1661 après le départ des troupes françaises et la signature du traité de Vincennes.

L'enceinte est reconstruite durant les années 1670. L'escarpe du bastion de Saurupt est remontée précisément sur le tracé précédent. Le parement de face se compose d'un puissant soubassement en pierre de taille surmonté d'une élévation en briques de terre cuite. Une poterne a été aménagée dans l'élévation au niveau de l'angle formé par l'orillon et le flanc. Cet accès dérobé distribue une cage d'escalier qui assurait la circulation entre la plateforme du bastion et le fossé. Sur le secteur 1, un tronçon du mur d'escarpe de la demi-lune de Saurupt a pu être étudié. Il est apparu monté sur un fondement constitué de pieux et traverses en bois dont la datation par dendrochronologie a permis de rattacher l'ensemble au second état des fortifications.

En 1697, la signature du traité de Ryswick entraîne la démolition définitive des défenses de la Ville-Neuve. Les

murs de la demi-lune, du bastion et de la courtine sont sapés et renversés dans les fossés. Le remblaiement est complété par le nivellement des terre-pleins et remparts. Ne sont, le plus souvent, demeurés en place que les fondations et le contrebutement arrière. Dans le cas du flanc sud du bastion de Saurupt, le parement est toutefois conservé sur plusieurs mètres au-dessus de la sape ménagée au sein des premières assises du soubassement.

Le démantèlement des différents aménagements militaires libère une surface importante. Les terrains en position *extra muros* sont mis en culture, tandis que ceux *intra muros* sont intégrés à la trame urbaine, le terre-plein des anciens bastions accueillant le plus souvent des ateliers de production.

Entre les secteurs 1 et 2 sont apparues les berges du ruisseau de décharge de l'étang Saint-Jean creusé au sein de l'emprise des anciens fossés dans le premier quart du XVIII^e s. Cette phase est aussi marquée par l'édification du mur d'octroi qui ferme la ville. Il reprend, sur le secteur 2, le développement de la courtine et se prolonge sur le secteur 3 au niveau de la gorge de l'ancien bastion. Il matérialise sur ces mêmes secteurs la façade postérieure d'une manufacture des tabacs installée à l'emplacement du terre-plein du bastion de Saurupt.

Au début du XIX^e s., une maison de correction, dite du Tabac ou de La Tabagie, se substitue à cet établissement. À partir du milieu de ce siècle, la maison d'arrêt s'étend progressivement jusqu'à se développer à partir de la seconde moitié du XIX^e s. au-delà du mur d'octroi à l'emplacement de l'ancien fossé défensif. Cette ultime phase d'occupation prend fin en 2011 avec la démolition de la prison Charles III.

L'évolution, en marge du développement urbain caractéristique de la période contemporaine, est aussi le fruit de l'installation, depuis les années 1850, des infrastructures et lignes ferroviaires.

Lonny BOURADA

NANCY

Vieille ville, points d'apport volontaire

Cette opération s'étant déroulée à cheval sur les années 2016 et 2017, le choix a été fait de présenter les

résultats dans le *Bilan scientifique régional 2017*.

Myriam DOHR

NANCY

Rue Cyfflé, ZAC Grand-Cœur

Moderne - Contemporain

La prescription du service régional de l'archéologie Grand Est, concernant le projet de la transformation de la voirie rue Cyfflé et place Alexandre I^{er} à Nancy, couvrant une partie de la parcelle occupée par le lycée technique d'État Paul-Louis Cyfflé, a nécessité la réalisation d'un diagnostic archéologique. Celui-ci a été réalisé, pour des raisons de sécurité, pendant la période de congés scolaires d'avril. Trois sondages constituent cette opération dont deux ont été implantés dans l'enceinte du lycée et un à l'extérieur sur la voie public. Ces trois sondages ont révélé la présence de

substructions en maçonnerie et des niveaux de sols aménagés, apparus sous des apports de remblais de nivellement à une profondeur variable entre deux et trois mètres à partir du niveau actuel en enrobé bitumineux. Les structures découvertes sont vraisemblablement des restes de bâtiments dont l'origine pourrait remonter à 1626 par l'établissement d'un prieuré et de l'abbaye Saint-Léopold établie en 1701 à laquelle succédera le bâtiment du lycée Cyfflé construit entre 1928 et 1933.

Olivier FAYE

NANCY

Boulevards Joffre et de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie, ZAC Grand-Cœur, phase 3, tranche 1

Moderne - Contemporain

L'emprise de la phase 1 de la ZAC Grand-Cœur se développe au sud de la gare SNCF entre les voies de chemin de fer, à l'ouest, et les boulevards Joffre et de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie à l'est. Elle touche des terrains occupés par des infrastructures ferroviaires et des aires de stationnement automobile. En 2015, la viabilisation des îlots D1-E1 avait motivé la réalisation d'une première tranche de diagnostic au nord du pont des Fusillés. La présente opération constitue la tranche 2 et concerne un espace d'environ 2 000 m² limité au sud du pont des Fusillés par un bâtiment technique de la SNCF. Au regard des reconnaissances de la qualité des sols effectués en préalable, il a été décidé de n'ouvrir qu'une fenêtre de 50 m² à l'emplacement présentant le moins de pollution.

Replacé dans la topographie historique de la ville, la ZAC Grand Cœur se situe au sud-ouest de la Ville-Neuve de N-ncy, essentiellement sur le front bastionné construit dans le premier quart du XVII^e s. et démantelé à la fin de ce même siècle. L'enceinte est détruite et les fossés comblés deviennent des terres agricoles. D'après les sources historiques, dans le premier quart du XVIII^e s. un ruisseau servant de décharge pour l'étang Saint-Jean est creusé au sein de l'ancien fossé. Au début de la seconde moitié du XIX^e s., l'installation de lignes de chemin de fer va bouleverser le secteur,



NANCY, boulevards Joffre et de l'Insurrection-du-ghetto-de-Varsovie, ZAC Grand-Cœur, phase 3, tranche 1

Partie inférieure de la stratigraphie naturelle relevée à l'arrière du mur de contrescarpe
(cliché : L. BOURADA)

tout en en limitant son urbanisation. Pour permettre le développement des infrastructures ferroviaires, l'étang Saint-Jean et son ruisseau de décharge sont remblayés. Le réseau naturel est alors canalisé au travers d'un bras souterrain.

La position du sondage a été définie par rapport au tracé supposé des lignes de défenses extérieures. Parmi les éléments défensifs potentiellement recoupés

par notre sondage, à savoir le glacis, un chemin couvert et la contrescarpe du fossé principal, nous avons appréhendé une partie du fossé principal dont la contrescarpe est apparue revêtue par une maçonnerie en pierre calcaire liée à la chaux. Le bras de décharge a, quant à lui, été perçu dans l'angle nord du sondage.

Lonny BOURADA

NOMENY

Rue sous-les-Vignes

La demande volontaire de diagnostic anticipé déposé par la SEBL concerne un projet d'aménagement de parcelles à lotir sur une surface de 44 500 m². Les terrains se situent en périphérie immédiate du village d'origine médiévale. 98 sondages ont été ouverts sur un terrain en pente orientée nord-ouest/ sud-est. La totalité de l'emprise n'a pas pu être diagnostiquée

en raison de la présence de lignes aériennes à haute tension. Malgré la présence de fragments de céramiques modernes, de cailloutis et de terre cuite (tuiles, briques) observés dans les niveaux de labours en amont du terrain, aucune structure archéologique, n'a été rencontrée lors des sondages.

Nadège RAMEL

NOVIANT-AUX-PRÉS

Ottin Est-Biogaz

Préalablement à l'aménagement d'une usine de méthanisation, une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Noviant-aux-Prés, *Ottin*, sur une superficie de 22 463 m².

Les parcelles concernées correspondent à des champs cultivés laissés libre de plantation avant l'intervention archéologique. Aucune structure archéologique, n'a été mise au jour au cours de cette opération.

Énora BILLAUDEAU

POMPEY

89 rue Sainte-Anne

Protohistoire - Gallo-romain

Des sondages archéologiques se sont déroulés à l'emplacement d'un projet immobilier à Pompey, 89 rue Sainte-Anne. La parcelle est située à l'ouest de la commune, dans un espace densément urbanisé. La prescription porte sur une emprise de 1 200 m². Le terrain, qui est situé à mi-pente du coteau de Moselle, est actuellement occupé par un bâtiment désaffecté ayant abrité la CPAM et le Conseil Général. Le projet prévoit la réhabilitation de ce bâtiment et la construction d'un nouveau corps de logements au niveau d'un des deux parkings.

Seuls deux sondages ont pu être pratiqués à l'occasion de ce diagnostic, l'un sur l'aile nord, l'autre sur l'aile sud du parking. Sous le bitume et les matériaux remaniés, le substrat (argiles oxydées) a été reconnu à 0,70 m (sondage 1) et à 1,45 m de profondeur moyenne (sondage 2). Les horizons intermédiaires ont permis la collecte d'artefacts protohistoriques et antiques très fragmentés (céramique, *tegulae*, terre cuite) et d'aspect

roulé. Ceux-ci sont inscrits dans des colluvions de pente. Trois structures archéologiques, toutes regroupées dans le sondage 1, ont pu être identifiées à une soixantaine de centimètres de profondeur. Il s'agit d'une fosse à peu près circulaire, d'un possible négatif de poteau et d'une base de borne en calcaire. Les structures sont très mal conservées, sur 0,10 m de profondeur tout au plus. Leur remplissage n'a livré aucun élément datant.

Ces vestiges témoignent d'une activité humaine toute proche. Ils consistent des indices de sites qui confirment la sensibilité du secteur. Le mobilier gallo-romain pourrait être associé à l'une des deux *villae* anciennement fouillées. Le mobilier protohistorique met, quant à lui, en évidence la proximité d'une occupation plus ancienne.

Sébastien VILLER

PONT-À-MOUSSON

Chemin rural dit de Longebau

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, une opération de diagnostic a été prescrite sur la commune de Pont-à-Mousson, chemin de Longebau, sur des parcelles en prairie d'une superficie de 13 500 m². Cette

opération n'a pas permis la mise au jour de vestige ou d'indice archéologique.

Énora BILLAUDEAU

ROSIÈRES-AUX-SALINES

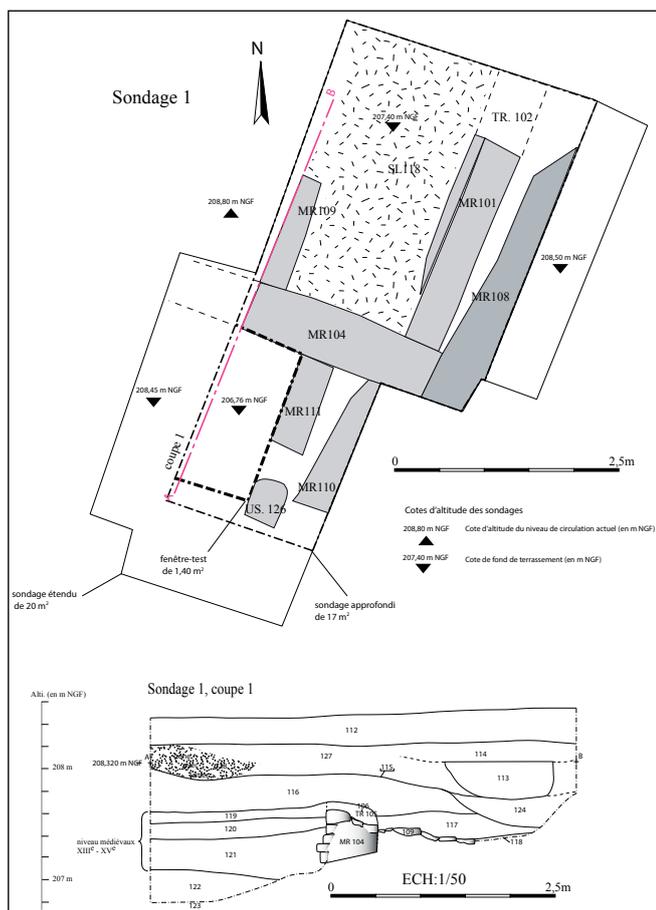
6 rue Léon Bocheron (274a et 274b)

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Un arrêté prescrivant la réalisation d'un diagnostic archéologique préventif a été émis pour deux parcelles situées à Rosières-aux-Salines. Le projet prévoit la construction de deux maisons, au 6 rue Léon Bocheron,

sur un terrain de 492 m².

Le projet s'inscrit au cœur de la ville médiévale, à proximité des salines, de l'ancien château et non loin



ROSIÈRES-AUX-SALINES,
6 rue Léon Bocheron (274a et 274b)
Relevé en plan du sondage 1 et de la coupe 1
(DAO : Inrap)

Sébastien VILLER

de l'enceinte urbaine dont subsistent encore quelques vestiges (la porte La Brusle, des portions de tours et de murailles, etc.). La ville correspond ainsi à un bourg d'une certaine importance, tant à l'Époque médiévale qu'à la Renaissance.

Ce sont deux sondages qui ont été pratiqués, l'un à l'arrière, l'autre à l'avant de la parcelle. Ils mettent en lumière l'évolution de cet espace situé en cœur de ville. Les niveaux archéologiques les plus anciens correspondent à du bâti médiéval (XIII^e-XV^e s.). Les constructions s'installent sur des dépôts alluvionnaires, les graviers de la Meurthe apparaissant à 2 m de profondeur dans les deux tranchées. Aucun vestige antérieur n'a pu être observé à la base des séquences, excepté de rares fragments de *tegulae* mêlés aux niveaux médiévaux. Ces derniers sont stratifiés et ont été reconnus entre 1 m et 1,80 m de profondeur. Il s'agit de murs et d'aménagements maçonnés bien conservés. Ils sont associés à plusieurs niveaux de sols (en terre battue, en mortier, voire sous la forme de planchers) et à des paléosols qui témoignent du caractère urbain de l'occupation. Dans le courant du XV^e s. ou au début du XVI^e s., cet espace change de vocation et semble laisser la place à des jardins, ce que traduirait la couche de terre qui vient sceller les structures. Dans un dernier temps, probablement à l'Époque moderne, de nouvelles constructions voient le jour en front de rue. Dans le sondage 2, les fondations de murs affleurent. Elles sont associées à des remblais et à des espaces pavés. Ce dernier état traduit une certaine réorganisation du bâti, peut-être à l'échelle du quartier, mais au moins à l'échelle de la parcelle.

SEICHAMPS La haie Cerlin

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge

La Zone d'Aménagement Concerté de la haie Cerlin, sur la commune de Seichamps, d'une surface de 235 583 m², a fait l'objet de trois campagnes de diagnostic archéologique réalisées en 2013 et 2014. Les résultats de la dernière d'entre-elles ont conduit le service régional de l'archéologie à prescrire, sur deux secteurs, une fouille qui a été réalisée durant les mois de juin et de juillet 2016.

Le secteur 1 concerne une vaste zone positive dont seule la partie méridionale est impactée par la création d'un bassin de rétention.

L'occupation la plus ancienne est datée du Hallstatt C/D1. Elle est matérialisée par plusieurs fosses très vraisemblablement destinées à l'extraction de matériaux. La présence d'un puits n'est pas à exclure. Quelques trous de poteaux ont également été fouillés. Ils ne permettent malheureusement pas de restituer un plan de bâtiment.

Dans un second temps, un chenal orienté sud-ouest/nord-ouest se met en place sur le site qu'il traverse en diagonale. À cette occasion, les vestiges du premier âge du Fer sont partiellement démantelés. Un lot de



0 0.5 1 1.5 2 2.5 m

SEICHAMPS, la haie Cerlin
Aménagement de bois couchés pour le
franchissement d'un chenal en cours de comblement
(cliché : F. THIÉRIOT)

céramique de cette période provient du fond de ce chenal qui a fait l'objet d'études géomorphologiques.

Il était en voie de comblement quand une voirie est aménagée dont la phase la plus ancienne est caractérisée par un aménagement de bois couchés destiné à en faciliter le franchissement. Une première analyse dendrochronologique a donné la date de 23 ± 10 av. n. è. Ce cheminement, parfaitement parallèle à l'actuelle R.D. 97, va ensuite connaître une évolution matérialisée par plusieurs états d'empierrements successifs se développant sur une stratigraphie de plus d'un mètre de puissance.

Le secteur 2 est localisé à environ 150 m au sud du secteur 1. Décapé sur une surface de 2 283 m², il a livré le plan de quatre bâtiments fondés sur quatre poteaux. Trois d'entre eux, dont les superficies sont comprises entre 8,8 et 18,3 m², présentent une orientation similaire et pourraient être contemporains. Le dernier correspond à une phase de construction antérieure ou postérieure. Le rare mobilier recueilli et la nature des poteaux (négatifs de dimensions importantes implantés dans des grandes fosses subquadrangulaires) indiquent une datation vraisemblable durant La Tène finale ou la période augustéenne.

Enfin, quelques vestiges très mal conservés (trous de poteaux, possibles tranchées de fondation) pourraient correspondre à un bâtiment médiéval.

Franck THIÉRIOT

SEXEY-LES-BOIS

À la corvée

Âge du Fer - Contemporain

Lors de ce diagnostic archéologique sur la commune de Sexey-les-Bois, au lieu-dit à *la Corvée*, plusieurs tronçons de fossés ont été mis en évidence. Il s'agit probablement de tranchées militaires datant de la première Guerre Mondiale. Il demeure difficile, en l'état, de rattacher ces aménagements à une phase précise du conflit (lignes arrières dans la bataille du Grand Couronné de Nancy au début du conflit ?) voire au conflit lui-même.

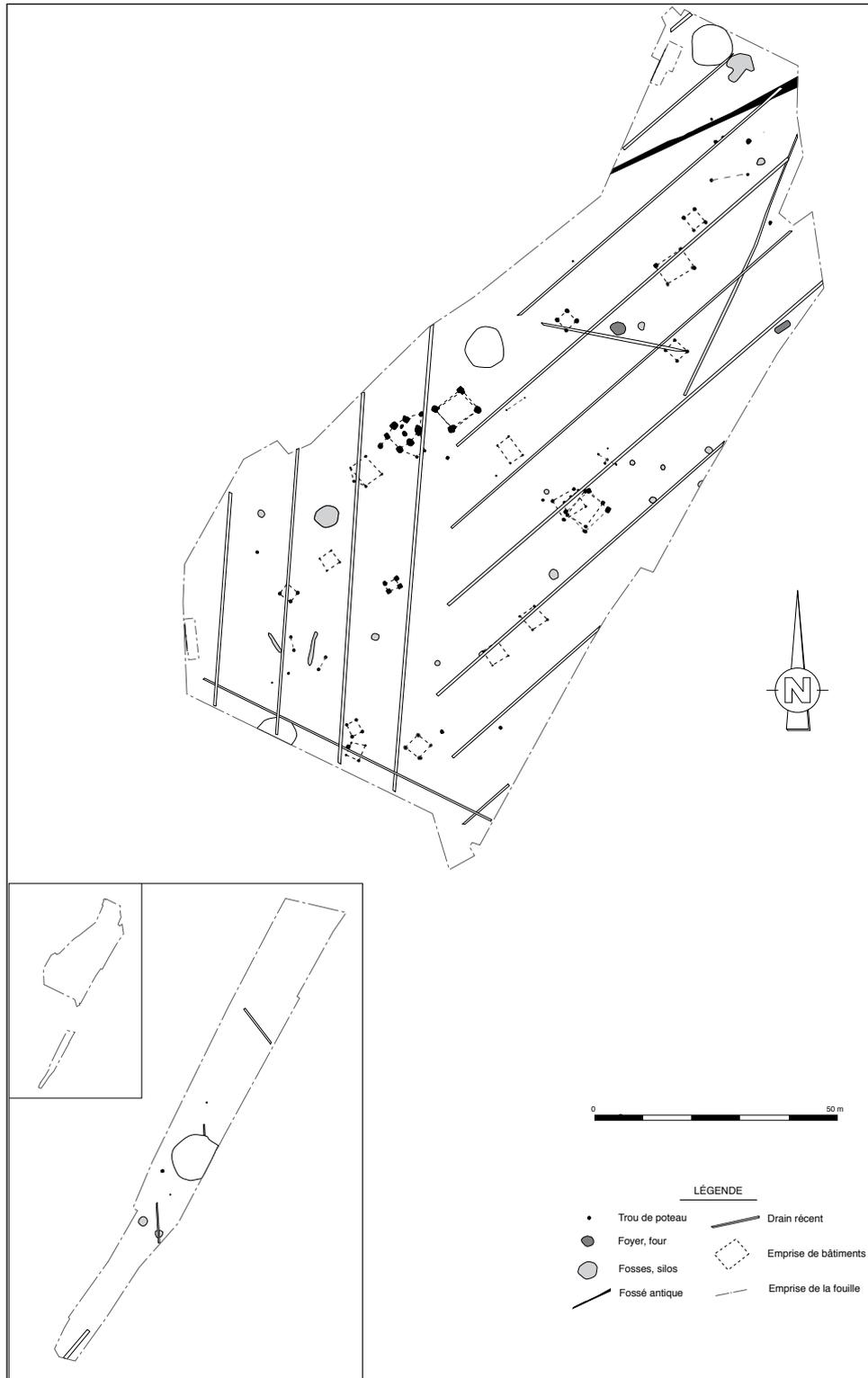
Le long de la limite orientale du projet, a été également mise au jour une grande fosse. Cette structure a livré un lot céramique, particulièrement homogène, appartenant au Hallstatt C ou au début du Hallstatt D. Ce petit corpus vient enrichir encore la liste des sites du premier âge du Fer mis au jour sur le plateau de Haye, entre Toul et Nancy.

Virgile RACHET

TOUL

Avenue de l'Europe, site Kléber

Néolithique - Âge du Fer -
Gallo-romain



TOUL, avenue de l'Europe, site Kléber
Plan général du site d'habitat
(DAO : S. BACCEGA, É. BILLAUDEAU)

Le projet de réaménagement du site industriel Kléber à Toul, porté par la SEBL, a fait l'objet de plusieurs phases de diagnostics entre les années 2015 et 2016. À la suite à celles-ci, une fouille préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie de mars et avril 2016 sur une surface de 13 610 m² à l'arrière des anciennes usines de pneus.

Le gisement archéologique de Toul, site Kléber, est implanté sur un plateau qui domine de plusieurs mètres l'actuelle plaine alluviale holocène de la Moselle. Il se localise au niveau d'une ancienne terrasse composée d'alluvions siliceuses considérées comme les premières alluvions post-capture, déposées par la Moselle, peu après son déversement. Il correspond à l'emplacement d'une ancienne base militaire logistique de l'armée américaine transformée en parc d'activités industrielles. De ce fait, le site a subi de grands bouleversements depuis plus d'un siècle et seuls quelques secteurs semblent avoir été exempts de toutes modifications. La zone fouillée correspond à un vaste espace enherbé, plus ou moins pollué par des amas de remblais ou encore des résidus métalliques. De topographie relativement plane, l'altitude moyenne du site oscille aux alentours de 228 m NGF.

L'occupation principale est associée à la période de La Tène. Quelques indices mineurs permettent d'envisager une occupation de la zone dès l'Époque néolithique jusqu'à l'Époque gallo-romaine.

L'occupation protohistorique se caractérise par la présence de plusieurs édifices sur poteaux porteurs, associés à de fosses (collecte de matériaux, stockage

et rejets de mobilier) et foyers. Trois bâtiments sont probablement à vocation domestique, les autres ayant des fonctions plutôt agro-pastorales. Le site semble pérenne dans son occupation avec la mise en évidence d'au moins une phase de reconstruction.

Les bâtiments et autres structures fossoyées semblent s'organiser de façon homogène, générant par leur implantation des espaces vides, lieux probables de circulation, de travaux agricoles ou artisanaux.

Cet ensemble est constitutif d'une occupation rural ouverte et appartient très probablement à un domaine rural (champs, zone de pacage) beaucoup plus vaste.

Les mobiliers mis au jour sont essentiellement céramiques. Les restes de faune ont, quant à eux, été collectés en grande majorité après tamisage des sédiments. Plusieurs éléments de meules, des galets chauffés, un peson, une molette et une perle en verre ont aussi été collectés.

L'occupation gallo-romaine se caractérise par la présence d'un fossé dans lequel a été mis au jour d'un élément céramique daté du II^e s. de n. è.

À l'issue de l'opération, il semble que la majorité du site ait été perçue. Quelques ensembles se développent certainement à l'ouest et à l'est de la zone de fouille sous les zones impactées par les remblais contemporains mis en place pour la construction de l'usine et sous les voiries

Énora BILLAUDEAU

TOUL

Avenue de l'Europe,
site Kléber, tranche 1

L'opération complémentaire de diagnostic a concerné une zone inaccessible lors de la réalisation de la phase 1 des sondages. Elle a couvert une surface de

3 500 m² et n'a permis la mise au jour d'aucun vestige archéologique.

Énora BILLAUDEAU

VALLEROY

Rue de Lorraine

Contemporain

L'opération de sondage prescrite par le service régional de l'archéologie sur la commune de Valleroy a permis de documenter un secteur de 30 350 m² situé à proximité d'une gare de triage et à l'emplacement de dépôts de munitions allemands de la première Guerre Mondiale.

24 tranchées de sondages ont été implantées.

Au sud-est, sur la partie basse de la zone étudiée, une importante couche riche en rejets liés à la présence d'anciennes voies ferrées a pu être identifiée.

Au nord-ouest, sur la partie supérieure de la zone étudiée, un dépotoir localisé dans un vraisemblable trou d'obus remblayé a pu être intégralement fouillé. Ce dernier a livré un lot de mobilier allemand daté de la première Guerre Mondiale. Les pièces d'armement sont liées au transport d'obus et les objets de la vie quotidienne sont principalement à mettre en relation avec l'alimentation des combattants.

Michaël LANDOLT



VALLEROY, rue de Lorraine
Emprise de la zone sondée sur une photographie aérienne française datée de 1918 où l'on distingue les structures liées au stockage des munitions (collection privée)

VITTONVILLE

La Lise, en Prêle, le Gravelot,
la Morte et les Gravelot

Néolithique - Âge du Bronze -
Gallo-romain - Contemporain

Cette notice concerne une nouvelle phase d'intervention du projet de carrière de Vittonville par la société GSM, un projet d'une surface totale de 170 640 m².

En 2010, la première phase (105 883 m²) s'était déroulée dans la plaine inondable de la Moselle et où il avait été possible de sonder des paléochenaux. Elle avait permis d'identifier surtout un fossé latéral ainsi que des drains à rattacher à un chemin rural d'origine antique, mais aussi les restes d'une planche, datée par dendrochronologie de 1632±10 de n. è., et interprétée par comparaison avec un site diagnostiqué précédemment, comme le

vestige d'une embarcation en bois (cf. *Bilan scientifique régional 2010*, p. 209). En 2013, la phase 2 (28 475 m²) située entre la voirie actuelle, à la naissance du flanc de coteau et la voirie antique, n'avait livré aucun vestige ni aucun chenal.

La nouvelle phase (36 282 m²), objet de cette notice, se situe dans la même configuration topographique que la seconde, à cela près qu'elle est localisée pour partie sur une zone plus pentue de la côte de Vittonville. Celle-ci a livré quelques lambeaux remaniés et déplacés de sols anciens érodés situés non loin. Ils sont datés du

Néolithique ou de l'âge du Bronze ancien à l'Antiquité, ce dont témoignent quelques tessons de céramique, plus une structure contemporaine conservée. Cette dernière est une fosse subcirculaire peu profonde, (env. 0,80 m de diamètre pour 0,15 m de profondeur), témoignage isolé d'une bataille qui s'est déroulée en 1944. Les restes militaires, mis au jour dans la

fosse, correspondent à une pause dans les combats, laquelle permit à deux soldats de se reposer et de se sustenter grâce à leurs rations individuelles : les rations « K » distribuées aux soldats et enfouies ici dans une poubelle enterrée.

Sophie GALLAND

MEUSE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10472	AMEL-SUR-L'ÉTANG, bois le Pénard, coupe de la voie	Simon RITZ (BEN)	SD			1
10426	ANCEMONT, les champs Baptous, carrière des fours à chaux	Franck GÉRARD (INR)	OPD			2
10412	BAR-LE-DUC, palais de justice	Franck MOUROT (COL)	SD			3
10289	BURE, CIGEO, lot 3	Jean-Jacques THÉVENARD (INR)	OPD	4-5-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MA-MOD	4
10290	BURE, CIGEO, lot 10	Justine FRANCK (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-GAL	5
10291	BURE, sur les Traits, CIGEO, lot 11	Myriam DOHR (INR)	OPD	5-6-10-14	PRO-GAL-MOD-CON	6
10459	CHAUVENCY-SAINT-HUBERT, C.D. 141, PC Bugnot	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			7
10542	COUSANCES-LÈS-TRICONVILLE, C.D. 36, Cousances-aux-Bois	Olivier FAYE (INR)	OPD	5-10-14	PRO-HMA-MA-CON	8
10391	EUVILLE, lotissement communal de Vertuzey	Virgile RACHET (INR)	FPREV	4-5-10	MES-BRO-FER-GAL-HMA	9
10471	GÉVILLE, abbaye de Rangeval	Ellia MARTIN (BEN)	SD			10
10447	HAN-SUR-MEUSE, Z.I. haut de Meuse	Franck GÉRARD (INR)	OPD			11
10302	LES TROIS-DOMAINES, Issoncourt, GAEC de l'Épine	Nadège RAMEL (INR)	OPD			12
10554	LION-DEVANT-DUN, MOUZAY, l'Aiguillon, carrière Christeians, zone 4	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5	BRO-FER	13
10446	LONGEVILLE-EN-BARROIS, rue de laissue Prolongé	Franck GÉRARD (INR)	OPD			14
10401	MARVILLE, cimetière Saint-Hilaire, ossuaire	Élisabeth ROUSSEAU (BEN)	SD	7-9-14	MA-MOD	15
10448	MOUZAY, carrière Mayot, phase 3	Franck GÉRARD (INR)	OPD			16

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10450	MOUZAY, sentier du Moulin, lotissement communal	Thierry KLAG (INR)	OPD			17
10461	RANCOURT-SUR-ORNAIN, les Haroussards, sablières de Laimont	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			18
10400	SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, Mazeroie	Bertrand BONAVENTURE (ADU)	SD	9	GAL	19
10437	SAINT-MIHIEL, 1 avenue du Bois d'Ailly	Ellia MARTIN (BEN)	SD			20
10296	SENON, assainissement	Michiel GAZENBEEK (INR)	FPREV	5-8-9	FER-GAL-HMA-MA-MOD	21
10358	STENAY, camp de prisonniers	Frédéric ADAM (INR)	FPREV	14	CON	22
10408	TRÉVERAY, sous la Vau, piste forestière	Laurent FORELLE (INR)	OPD	10	GAL-HMA	23
10481	VERDUN, 4 rue de la Californie	Laurent VERMARD (INR)	OPD	9	HMA-MA-MOD-CON	24
10350	VERDUN, avenue de Douaumont	Laurent VERMARD (INR)	OPD	14	MOD-CON	25
10303	VERDUN, les Planchettes, quartier des Planchettes	Laurent VERMARD (INR)	OPD	14	CON	26
10406	VERDUN, place de la Roche	Laurent VERMARD (INR)	OPD	6-9	GAL-HMA-MA-MOD-CON	27
10390	VERDUN, place Saint-Paul, porte Saint-Paul	Laurent VERMARD (INR)	OPD	9-12	GAL-MA-MOD-CON	28
10305	VERDUN, rue du général Lemaire, site Miribel, tranche 2	Laurent VERMARD (INR)	OPD	4-5-9	NEO-BRO-FER-GAL-MA-MOD-CON	29
10462	VOID-VACON, la Pelouse, les Quatorze	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			30

* : cf. carte de répartition des sites.

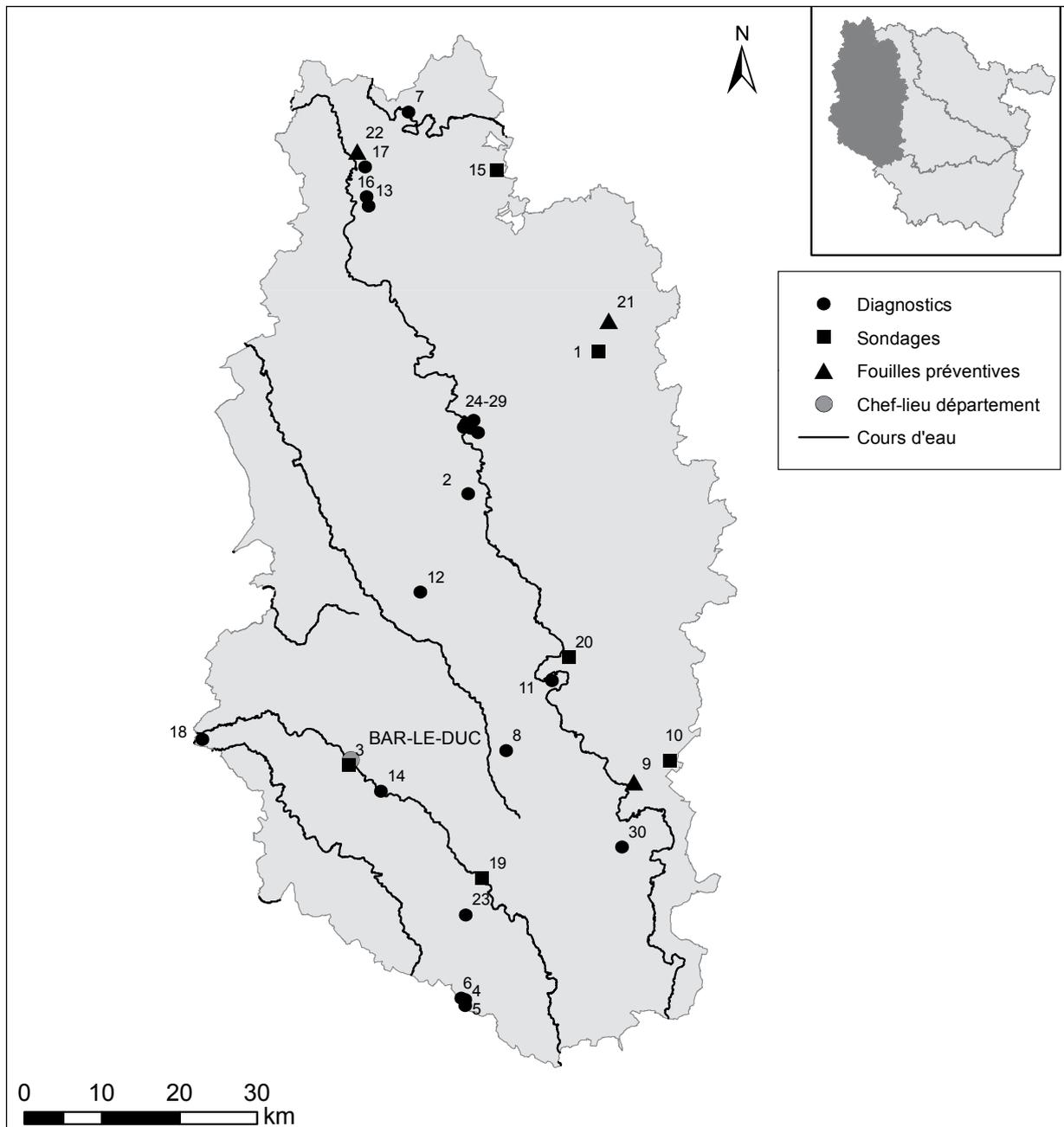
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MEUSE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



MEUSE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

AMEL-SUR-L'ÉTANG Bois le Pénard, coupe de la voie

Cette opération n'a pu avoir lieu suite à la présence de chenilles processionnaires sur le terrain concerné par

le sondage.

Simon RITZ

ANCEMONT Les champs Baptous, carrière des fours à chaux

Le projet d'extension de la carrière de Dugny-sur-Meuse, d'une surface totale de 25 000 m², est situé sur la commune d'Ancemont, au lieu-dit *les Champs Baptous*. Aucun site ou indice de site archéologique n'a

été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

BAR-LE-DUC

Palais de justice

Moyen Âge - Contemporain

L'intervention archéologique menée dans les jardins du tribunal de Grande Instance de Bar-le-Duc, propriété de la ville (parcelle 205) a été engagée à la suite des terrassements effectués pour purger le site des caves endommagées. L'effondrement de l'une d'entre elles a nécessité une intervention globale. Malheureusement, cette dernière n'a été conduite sans surveillance archéologique. L'intervention du service régional de l'archéologie a, malgré tout, permis de sanctuariser une zone d'étude préservée de 18 m².

L'étude de terrain a consisté en une lecture stratigraphique et un échantillonnage du mobilier. La zone correspond à un site archéologique structuré dont les niveaux les plus anciens datent de l'Époque médiévale (niveau domestique avec céramique, faune et monnaie). Des niveaux de sols étaient conservés

sous les couches de remblais, dans les zones comprises entre les creusements de caves. Les caves, quant à elles, ont été en parties construites à partir de blocs de réemploi de style gothique (blocs architecturaux dont un fragment de corniche et base d'arc voûté avec engagement de colonnette). La zone a fait l'objet d'un incendie lors de la première Guerre Mondiale, en 1917. Ces niveaux de destruction permettent d'apporter un jalon important pour la mise en séquence des couches modernes du site. L'élément le plus spectaculaire, découvert dans le comblement de ces caves, demeure la découverte d'un rare lot d'une trentaine de pierres lithographiques d'imprimerie de la fin du XIX^e s. ou du début du XX^e s. (dépôt au Musée Barrois).

Franck MOUROT

BURE

CIGEO, lot 3

Néolithique - Âge du Bronze
- Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge
- Moderne

Dans le cadre du projet CIGEO (Centre Industriel de stockage Géologique) par l'ANDRA (Agence Nationale pour la Gestion des Déchets Radioactifs), un diagnostic archéologique a été prescrit sur 323 ha répartis sur les départements de la Haute Marne et la Meuse. L'aménagement est découpé en onze lots, la présente notice concerne le diagnostic du lot 3, situé sur la commune de Bure, aux lieux-dits *haut de Gillaumé* et *chez Chien*. L'opération de diagnostic portant sur le lot 3 concerne une emprise de 37,64 ha.

Ce lot s'inscrit dans un rectangle, orienté nord-ouest/sud-est, de 1 160 m sur 585 m de dimensions maximales, qui se situe dans le prolongement, vers l'est, des lots 2 et 7.

Il se compose de deux grands blocs parcellaires, que l'on désignera sous les appellations de Bloc Nord et Bloc Sud.

Le Bloc Nord correspond à un ensemble parcellaire de



BURE, CIGEO, lots 3, 10 et 11
Vue d'ensemble des diagnostics
réalisés sur les trois lots concernés
(cliché : ANDRA)

174 663 m² qui est constitué de terres cultivées relevant du lieu-dit cadastral *chez Chien*. Ce bloc s'apparente à un triangle de 585 m sur 570 m de dimensions maximales qui est borné vers le nord par la R.D. 960 et se trouve cantonné par le tracé de trois chemins ruraux (vers l'ouest, le chemin d'exploitation des *Trois Finages* qui marque la limite communale avec Saudron et les terrains relevant du lot 7 ; vers le sud, le chemin rural du *haut de Gillaumé* ; vers l'est, le chemin rural de la *Voie Gasselle*).

Le Bloc Sud correspond à un ensemble parcellaire d'un peu plus de 201 785 m² qui est constitué de terres cultivées et d'une parcelle boisée, coupée juste avant notre arrivée, relevant du lieu-dit cadastral *haut de Gillaumé*. Ce bloc dessine une forme rectangulaire de 600 m sur 375 m de dimensions maximales, d'orientation nord-ouest/sud-est, qui s'inscrit dans l'angle formé par la rencontre du chemin rural du *haut de Gillaumé* et du chemin rural de la *Voie Gasselle*. Il est limité vers le sud par le chemin rural de la *Voie Saint-Étienne* et se trouve borné, vers l'ouest, par la limite communale avec Saudron et les terrains relevant du lot 2.

Le lot 3 présente une topographie relativement marquée et concerne des contextes géomorphologiques distincts (replat sommital du plateau et versants). Différentes anomalies en creux sont perceptibles. Concernant presque exclusivement le Bloc Sud, il s'agit de vallons secs plus ou moins colmatés (micro talwegs) et de dépressions ponctuelles d'origine karstique (dolines) qui sont localisées sur les points hauts et/ou en tête de l'axe des vallons secs.

590 tranchées linéaires ont été ouvertes. Cela correspond à une superficie initialement sondée de 38 766,88 m². Le *ratio* surface sondée/surface totale prescrite donne un premier taux d'échantillonnage de l'ordre de 10,29 %.

Ces sondages initiaux ont été complétés par l'ouverture de cinq tranchées supplémentaires (hors maillage en quinconce) et des extensions des tranchées initiales, pour un total de 1 715,06 m², permettant de porter le taux de reconnaissance global à 10,75 % de la surface prescrite pour une surface totale ouverte de 40 481,94 m².

74 tranchées présentent des phénomènes archéologiques ou anomalies (soit 12,43 % des tranchées ouvertes).

L'exploitation de ces lieux débute au cours du Néolithique.

Repérables sous l'horizon de labour, à une profondeur

variant de 0,10 à 0,30 m, des tronçons de fossé observés dans pas moins de 44 tranchées, dans la partie médiane du Lot 3, participent d'une même structure, de type enceinte, au plan ovalaire, qui se prolonge au-delà de la limite occidentale de l'emprise.

Ce fossé courbe, observé sur une longueur minimale de 805 m et sur une largeur oscillant entre 1,30 et 3,30 m, souligne la partie sommitale de l'emprise, entre 375 et 385 m d'altitude.

Cet enclos, dont le prolongement occidental a été retrouvé dans les lots 2, 4 et 7, délimite une aire ovalaire d'environ 36 ha, soit 735 m de longueur pour 635 m de largeur.

Si l'implantation de cette vaste enceinte fossoyée semble dater du Néolithique récent, l'absence, dans l'emprise de nos sondages, de structures ou sols d'occupation pouvant lui être associés, ne permet pas d'établir pour l'instant la fonction d'une telle structure (simple aire de pacage ou zone de protection pour s'isoler des animaux sauvages, lieu cultuel ou d'habitat, espace économique et d'échanges, etc.).

La Protohistoire est attestée par deux petites fosses de forme circulaires, distantes de 310 m l'une de l'autre, qui ont livré un mobilier céramique qui évoque la fin du premier âge du Fer (Hallstatt final ou La Tène ancienne). L'occupation de ce terroir au cours de cette période est aussi renseignée par une datation ¹⁴C effectuée sur le comblement inférieur d'une dépression naturelle (doline) qui indique l'âge du Bronze moyen, aux alentours de 1500 av. n. è.

L'Antiquité, et plus particulièrement le I^{er} s. de n. è, n'est renseignée que par une datation ¹⁴C d'une tâche rubéfiée présentant les caractéristiques d'un foyer d'essartage.

Le Moyen Âge est renseigné par une grande fosse d'extraction relevant du haut Moyen Âge (période carolingienne) selon une datation radiocarbone.

L'exploitation agricole de ce terroir au cours du Moyen Âge classique est également renseignée par une datation ¹⁴C effectuée sur le colmatage supérieur d'une dépression naturelle (doline).

Les Époques moderne et contemporaine ne sont représentées que par quelques structures parcellaires, traces de pratiques agraires et tronçons de chemins à ornière qui sont parfois perceptibles sur le cadastre napoléonien.

Jean-Jacques THÉVENARD

BURE CIGEO, lot 10

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain

Le diagnostic réalisé à Bure aux lieux-dits *l'Écussey* et *les Traits* en février 2016, sur une surface de 322 802 m², motivé par un projet d'enfouissement de déchets nucléaires (CIGEO, lot 10), a livré 43 structures anthropiques réparties en vingt-quatre trous de poteau, sept tronçons de fossé, six tronçons de drains, cinq fosses (dont une fosse polylobée) et une tranchée de fondation.

La tranchée B052 concentre à elle seule près d'un tiers de ces vestiges, puisque treize trous de poteau et une fosse y ont été mis au jour. La position de certains trous de poteau pourrait correspondre à un côté de bâtiment. Pour les autres, aucune organisation spatiale n'a été identifiée. Le mobilier recueilli dans un trou de poteau associe son comblement à une période large allant du Néolithique à la fin de l'âge du Bronze.

Une fosse indéterminée et une fosse polylobée ont également livré de la céramique associée à l'âge

du Bronze final. La première ne s'insère pas dans une occupation clairement définie. Quant à la fosse polylobée, trois trous de poteau ont été mis au jour dans la même tranchée, mais ils ne sont pas datés et une contemporanéité avec la fosse n'est donc pas assurée.

Une tranchée de fondation a aussi livré deux fragments de céramique de l'âge du Bronze, mais la présence dans la même structure d'un fragment de molette de moulin va-et-vient associé au Hallstatt D/La Tène A suggère une origine intrusive de la céramique.

Parmi les structures non datées, on recense notamment trois drains parallèles, situés au fond d'un vallon sec qui traverse l'emprise du sud-est vers le nord-ouest, quatre trous de poteau, une fosse, un probable puits et sept tronçons de fossés localisés dans le nord de l'emprise.

Justine FRANCK

BURE CIGEO, lot 11

Protohistoire - Gallo-romain -
Moderne - Contemporain

Les sondages prescrits sur le dernier lot (lot 11) du projet CIGEO (zone descendrière) ont permis de compléter les données archéologiques récoltées depuis les premiers diagnostics de septembre 2015. Malgré un contexte géographique peu propice à l'occupation (emprise située sur un versant exposé au nord), un chemin, des fossés bordiers et des fosses d'extraction témoignent du passage de l'homme dans ce secteur à des périodes indéterminées, probablement modernes ou/et contemporaines. La présence humaine est, par contre, bien attestée à la période gallo-romaine et plus précisément au I^{er} s. de n. è. En effet, une petite aire funéraire composée d'un bûcher en fosse et de deux dépôts secondaires liés à la crémation a été mise au jour dans le sondage A124, au nord-ouest de l'emprise du lot 11. La fouille d'un quart du bûcher a permis d'apprécier la richesse de son comblement (céramique,

objets en fer et en alliage cuivreux) ainsi que sa bonne épaisseur de conservation (0,45 m). Les sondages complémentaires n'ont malheureusement pas permis de mieux cerner l'emprise de cette aire de crémation et/ou nécropole. Cependant, la densité relativement faible des vestiges découverts n'exclut pas une extension du site sur plusieurs dizaines de mètres carrés. En parallèle des observations archéologiques, le diagnostic du lot 11 a permis le suivi par un géomorphologue d'une importante coupe du vallon principal du secteur. Cette étude a mis en évidence et/ou confirmé la présence d'un niveau d'occupation protohistorique bien conservé ainsi qu'une série d'indices démontrant les défrichements successifs et la mise en culture de la zone aux périodes antiques et médiévales.

Myriam DOHR

CHAUVENCY-SAINT- HUBERT

C.D. 141, PC Bugnot

Préalablement à l'agrandissement d'un bâtiment industriel à usage d'ateliers et de bureaux, une opération de diagnostic a été prescrite par le service régional de l'archéologie sur la commune de Chauvency-Saint-Hubert, sur une superficie approximative de 20 000 m².

Une partie des parcelles concernées ont été aménagées en 2007. Ainsi, il existe déjà un bâtiment industriel doté d'une zone de circulation et de parkings bitumés qui

le joute à ses abords sud, nord et ouest. De ce fait, plusieurs zones de l'emprise prescrite n'ont pas été ouvertes. Seule une parcelle a pu être sondée, ce qui correspondait à une surface d'environ 11 600 m².

L'opération n'a révélé la présence d'aucun indice d'ordre archéologique.

Énora BILLAUDEAU

COUSANCES-LÈS- TRICONVILLE

C.D. 36, Cousances-aux-Bois

Protohistoire - Haut
Moyen Âge - Moyen Âge -
Contemporain

L'opération de diagnostic réalisée sur la commune de Cousances-lès-Triconville a concerné une superficie de 19 345 m².

Au total, 38 sondages archéologiques ont été réalisés sur la parcelle, parmi lesquels on dénombre 13 sondages positifs. Le taux d'ouverture de la surface est de 9 %.

Les périodes chronologiques mises en évidence lors de cette opération de diagnostic sont représentées par la Protohistoire, le haut Moyen Âge, le bas Moyen Âge (XII^e-XIII^e s.) et la période contemporaine.

Les vestiges découverts sont des trous de poteaux, des fosses, des fonds de cabanes, des segments de fossés et un caniveau ou un drain. Une zone en bordure du secteur alluviale présente une structure complexe pouvant être interprétée comme un chemin ou un aménagement de terrasse. Certaines de ces structures excavées, associées au mobilier céramique, semblent attester la présence d'un habitat de la période du Moyen Âge. L'état de conservation des vestiges reste conséquent, des structures étant conservées sur 1 m de profondeur.

Olivier FAYE

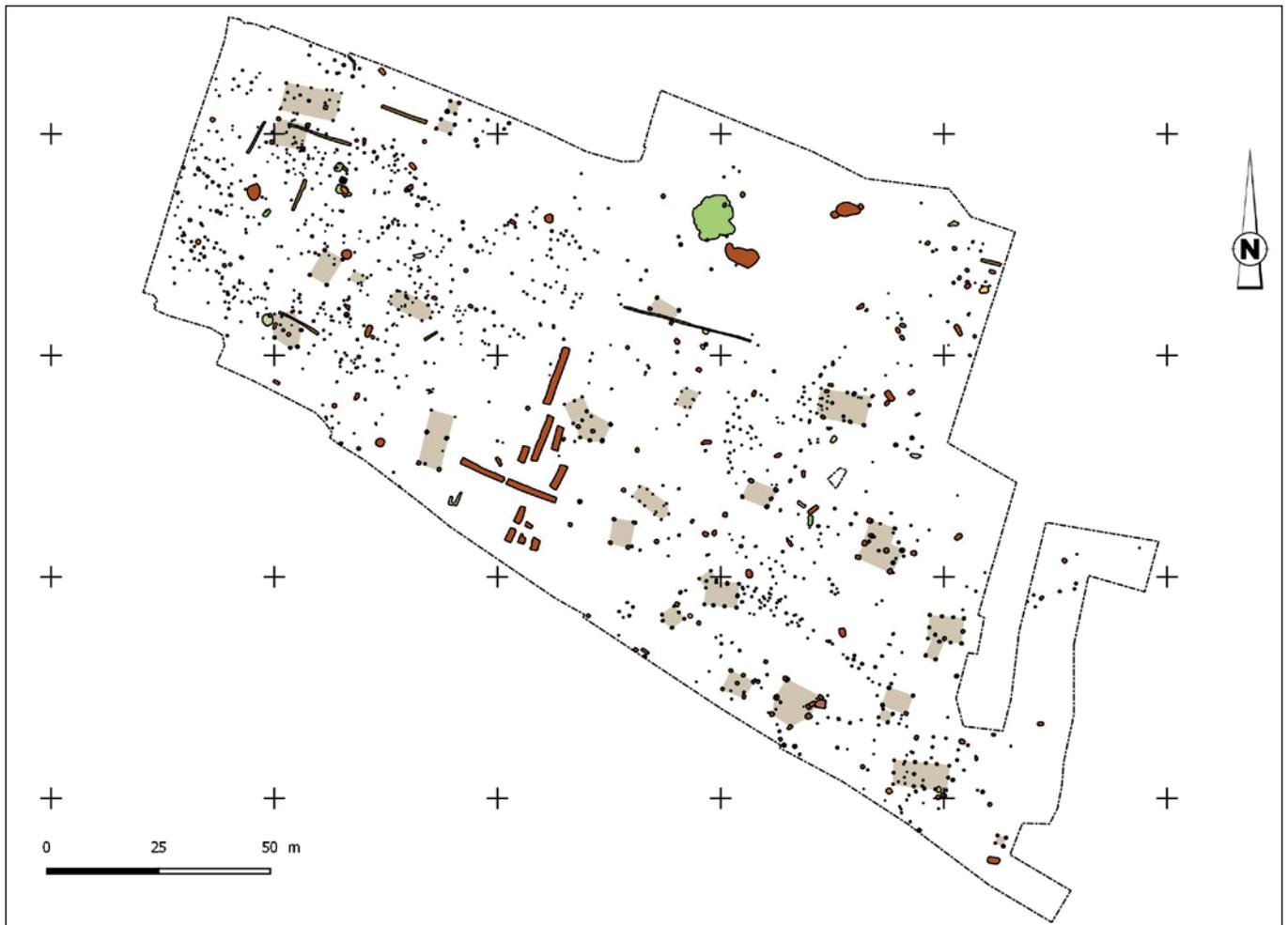
EUVILLE

Lotissement communal de Vertuzey

Mésolithique - Âge du Bronze
- Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

Suite à deux campagnes de diagnostic archéologique menées en 2013 et en 2014 une fouille a été prescrite de 25 000 m² au lieu-dit *la Chalée*.

Le village de Vertuzey, administrativement rattaché à la commune d'Euville, est établi à 6 km au sud-est de Commercy, à environ 800 m de la rive droite de la Meuse, au pied d'une côte, sur une basse terrasse. Les



EUVILLE, lotissement communal de Vertuzey
Relevé du site en cours d'interprétation (DAO : S. SIAFI)

parcelles concernées par cette opération sont situées en limite ouest du village. Orienté plein sud, le terrain suit une pente nord/sud relativement douce dans sa partie basse (233 m NGF).

À la suite du décapage, plus de 1 300 structures excavées ont été mises au jour ainsi que des centaines de pièces lithiques. Ces dernières attestent de l'existence d'un site du Mésolithique récent/final vraisemblablement



en place. Les structures (silos, fosses, foyers et fosses d'implantation de poteau) sont, dans leur majorité, peu érodées et livrent un mobilier archéologique riche et varié révélant des installations humaines largement polyphasées. Celles-ci appartiennent essentiellement aux périodes protohistoriques (Bronze moyen et final, Hallstatt). Un important corpus céramique du Bronze final a par exemple été exhumé. Il provient principalement de plusieurs silos enterrés et d'une petite fosse polylobée. La période gallo-romaine est attestée par la présence de très puissantes fosses d'implantation de poteau contenant du mobilier du 1^{er} s. de n. è. Le haut Moyen Âge est caractérisé par un fond de cabane et au moins un grand bâtiment complexe. Plusieurs dizaines de bâtiments sur poteaux, de tailles et de plans variés, ont également été identifiés. En cours d'étude, leur attribution chronologique demeure incertaine. Signalons encore la présence d'une inhumation isolée. Il s'agit d'un immature (5-7 ans) reposant sur le dos, membres supérieurs et inférieurs en hyper flexion. Une datation radiocarbone permet d'attribuer cette sépulture à l'âge du Bronze final.

EUVILLE, lotissement communal de Vertuzey
Inhumation du Bronze final d'un immature (5-7 ans)
reposant sur le dos, membres supérieurs et inférieurs
en hyper flexion
(cliché : V. RACHET)

Virgile RACHET

GÉVILLE

Abbaye de Rangeval

Notice non remise.

Ellia MARTIN

HAN-SUR-MEUSE

Z.I. haut de Meuse

Le projet d'aménagement d'un parking de poids lourds (5 000 m²) est situé sur la commune de Han-sur-Meuse, au lieu-dit *l'Étang*, à l'est du village. L'opération archéologique s'est déroulée le 07 juillet 2016. Aucun

site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

LES TROIS-DOMAINES

Issoncourt, GAEC de l'Épine

Une Demande Volontaire de Diagnostic anticipé a été présentée en vue d'un projet de création de bâtiments d'élevage de bovins (7 745 m²) sur la commune des Trois-Domaines, à Issoncourt. L'opération a été réalisée sur un terrain plat présentant un léger pendage

vers le nord et au sous-sol calcaire. Aucun vestige archéologique ni d'indice de site n'a été rencontré à l'issue des sondages.

Nadège RAMEL

LION-DEVANT-DUN - MOUZAY

Âge du Bronze - Âge du Fer

L'Aiguillon, carrière Christiaens,
zone 4

Un diagnostic archéologique a été réalisé par à l'occasion d'un projet d'extension des carrières Christiaens à Mouzay et Lion-devant-Dun, au lieu-dit *l'Aiguillon*. Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une demande volontaire de diagnostic archéologique émise par le carrier sur les terrains de sa sablière et mise en œuvre selon les quatre tranches autorisées par l'arrêté préfectoral d'exploitation. En 2012, la zone 3, située au lieu-dit *Saumalata*, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Le présent diagnostic correspond à la zone 4. L'opération a porté sur une superficie de 55 000 m². Le projet, situé dans la plaine alluviale et en rive droite de la Meuse, est notamment marqué par la découverte de vestiges du Bronze final dans les parcelles situées à quelques centaines de mètres à l'ouest du projet.

Ce sont ainsi cent onze tranchées de diagnostic qui ont pu être pratiquées dont vingt-sept qui se sont révélées positives. Celles-ci ont livré un ensemble de vestiges en creux s'organisant suivant deux pôles distincts. L'un, situé au nord-ouest de l'emprise, a surtout livré,

à 0,60 m de profondeur, huit négatifs de poteaux et un fond de fosse qui reflèteraient un site de faible densité. Ces vestiges seraient datés de la Protohistoire sans plus de précision. L'autre pôle est localisé dans l'angle sud-est du terrain. Ce sont également six structures excavées (poteaux, fosses et fossé) qui ont été mises au jour à 1,30 m de profondeur moyenne. Ils traduiraient l'existence d'un site qui pourrait s'étendre dans les parcelles voisines. Les vestiges présentent un état de conservation plutôt faible (entre 0,10 et 0,20 m de profondeur observées) à imputer à la mise en culture ancienne des parcelles et aux divagations du cours d'eau. Les sondages ont d'ailleurs permis de collecter du mobilier remanié dans les dépôts sédimentaires et de localiser un ancien bras de la rivière. Ce dernier n'a pas livré de vestige en place, mais quelques artefacts traduisant une phase d'activité plus récente. De nombreux foyers de déforestation complètent les informations quant à l'impact anthropique sur ces terrains.

Sébastien VILLER

LONGEVILLE-EN-BARROIS

Rue de Laisue Prolongé

Le projet d'aménagement d'un complexe sportif, d'une surface de plus de 21 000 m², est situé au sud du village. L'opération archéologique s'est déroulée le 11 juillet 2016. Aucun site ou indice de

site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

MARVILLE

Cimetière Saint-Hilaire, ossuaire

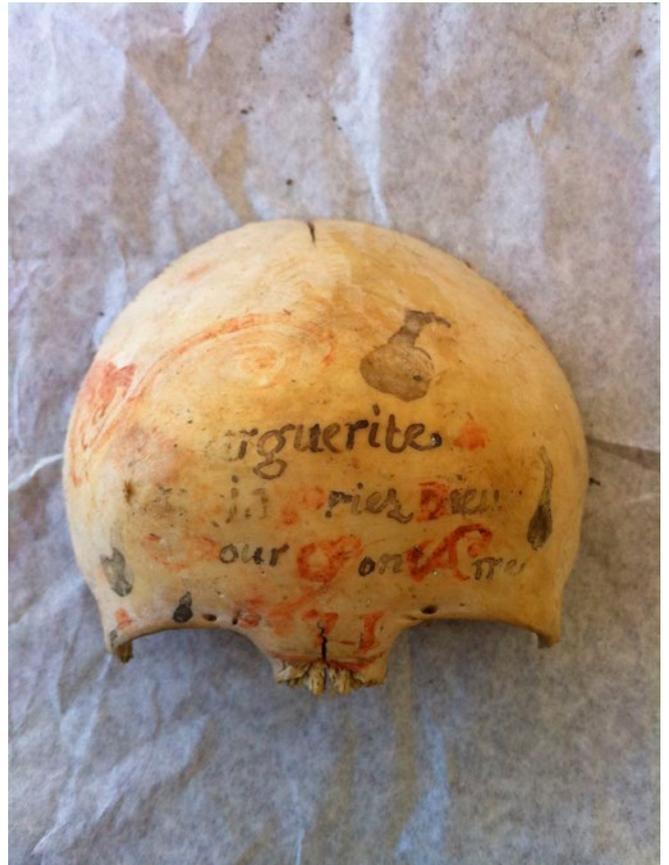
Moyen Âge - Moderne

Cette opération de sondage programmé s'inscrit dans le cadre d'une opération de restauration du cimetière Saint-Hilaire, classé Monument Historique, à Marville

dont la première occupation connue est datée du XII^e s. Les travaux de mise en sécurité de l'ossuaire nécessitant le déménagement provisoire de murs



MARVILLE, cimetière Saint-Hilaire, ossuaire
Vue d'ensemble de l'ossuaire
(cliché : É. ROUSSEAU)



MARVILLE, cimetière Saint-Hilaire, ossuaire
Crâne inscrit
(cliché : É. ROUSSEAU)

d'ossements, une étude de conservation préventive, en vue de son démontage et remontage, a été réalisée par le laboratoire Utica en 2014 (Catherine Didelot, Crbc n° 33-2015).

À l'issue de cette étude, le service régional de l'archéologie de Lorraine a préconisé la présence en continu d'un anthropologue pour assurer la dépose, le conditionnement et le transfert des ossements. Élisabeth Rousseau, archéo-anthropologue, a assuré ce chantier, aidée de bénévoles sous le contrôle scientifique et technique de la direction régionale des Affaires Culturelles (service régional de l'archéologie et conservation régionale des Monuments Historiques) en 2015. Parallèlement au démontage des murs d'ossements, Élisabeth Rousseau a mis en place un protocole de dénombrement des individus (NMI) sur la base d'un comptage systématique des crânes, fémurs et humérus. De la même manière, les crânes inscrits, certaines pathologies, les individus immatures et les petits objets mobiliers particuliers ont été recensés et individualisés. Le rapport d'opération remis par Élisabeth Rousseau au mois de septembre 2015 fait état de 786 caisses d'ossements triés par catégories, totalisant 6 000 individus au *minimum* (adultes et immatures). Elle a effectué le relevé sommaire et la description de l'architecture des murs d'ossements et proposé quelques préconisations pour le remontage.

Suite au démontage des murs d'ossements, il apparaît que le sous-sol de ce bâtiment contient encore des restes humains. Compte tenu de l'enjeu archéologique de ce substrat, il a été entendu avec le maître d'œuvre que les travaux réalisés au titre des Monuments Historiques affectant le sol seraient réduits au *minimum*, voire supprimés. Ainsi, l'architecte a proposé une solution d'aération des murs d'ossements à l'aide d'une structure porteuse, les isolant du sol humide. Au centre de l'ossuaire, le dallage, bien qu'humide, serait conservé en l'état.

Outre le fait qu'il soit le dernier conservé en Meuse, l'ossuaire du cimetière Saint-Hilaire revêt un intérêt scientifique particulier au regard de l'histoire médiévale régionale. Au XIII^e s., la petite cité perchée de Marville est « Terres Communes » appartenant aux duchés de Luxembourg et de Bar. À ce titre, elle bénéficie d'un statut politique privilégié qui en fera un îlot de paix et de prospérité jusqu'à la fin du XVI^e s.

Malgré un remaniement au XIX^e s., le démontage de l'ossuaire atteste que les ossements qui en constituent l'architecture dateraient du bas Moyen Âge et les crânes qui portent les inscriptions funéraires sont tous antérieurs à la fin du XVI^e s. Se pose donc la question archéologique de l'installation primaire de cet ossuaire et de l'origine des milliers d'individus qui le composent. L'hypothèse d'une première occupation antérieure à l'ossuaire et la possible existence d'une fosse



MARVILLE, cimetière Saint-Hilaire, ossuaire
Crâne ayant servi à fabriquer de petits objets
(cliché : É. ROUSSEAU)

commune ou d'une nécropole sous l'actuel bâtiment a été évoquée.

À cet effet, avant que les travaux de restauration ne soient entrepris, un sondage manuel a été réalisé en 2016 dans les niveaux enfouis. Les premiers résultats intéressent l'histoire de l'ossuaire et sa mise en place. En effet, les niveaux inférieurs de l'ossuaire, observés dans une fenêtre, de 2 m sur 1 m, indiquent que l'ossuaire a été construit sur une zone du cimetière partiellement désaffectée et remblayée par un masse de comblement (terre de cimetière comportant de très nombreux restes humains). La mise au jour et la fouille de deux sépultures primaires à inhumation en attestent : l'une, d'un individu adulte féminin, et l'autre, d'un périnatal. Leur chronologie a été établie par le biais d'une datation ¹⁴C corroborée par la découverte d'une médaille religieuse (placée dans la main de l'inhumée), bien datée elle aussi. Le rapport de ce sondage est en cours de rédaction et sera transmis prochainement au service régional de l'archéologie.

Pour Élisabeth ROUSSEAU, le service régional de
l'archéologie

MOUZAY

Carrière Mayot, phase 3

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Mouzay dans le cadre de la phase 3 de l'extension de la carrière Mayot. L'opération, qui a concerné une surface de 122 000 m², n'a pas permis la

mise au jour de site ou d'indice de site.

Franck GÉRARD

MOUZAY

Sentier du Moulin, lotissement communal

En septembre 2016, un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Mouzay en prévention de l'extension d'un lotissement. Les sondages ont porté sur une surface de 15 000 m² environ sur les 16 232 m² initialement prévus. En effet, une partie de la voirie (300 m²) était déjà réalisée lors de l'intervention et une petite zone localisée en contrebas de la parcelle est protégée par la loi sur l'eau. Sur l'ensemble de la parcelle, le substrat est composé de loess dont la puissance totale n'a pu être évaluée mais dépasse, dans la partie haute de la parcelle, 3,00 m. Quelques sondages ont été approfondis le long de la limite nord-est, et notamment en bas de la parcelle. Le but était

d'atteindre le substrat sur lequel des occupations anciennes peuvent subsister. Celui-ci n'a cependant pas été atteint. Au final, exception faite d'une allée pavée et des restes d'une petite construction contemporaine, aucune occupation structurée n'est apparue lors de cette opération. On notera cependant la présence d'un éclat de quartzite dans le sondage localisé au nord de la parcelle. Une extension de ce dernier n'a pas permis la découverte d'autres éclats. Ce dernier provient donc, selon toute vraisemblance, d'un habitat localisé en dehors de l'emprise.

Thierry KLAG

RANCOURT-SUR-ORNAIN

Les Haroussards, sablères de Laimont

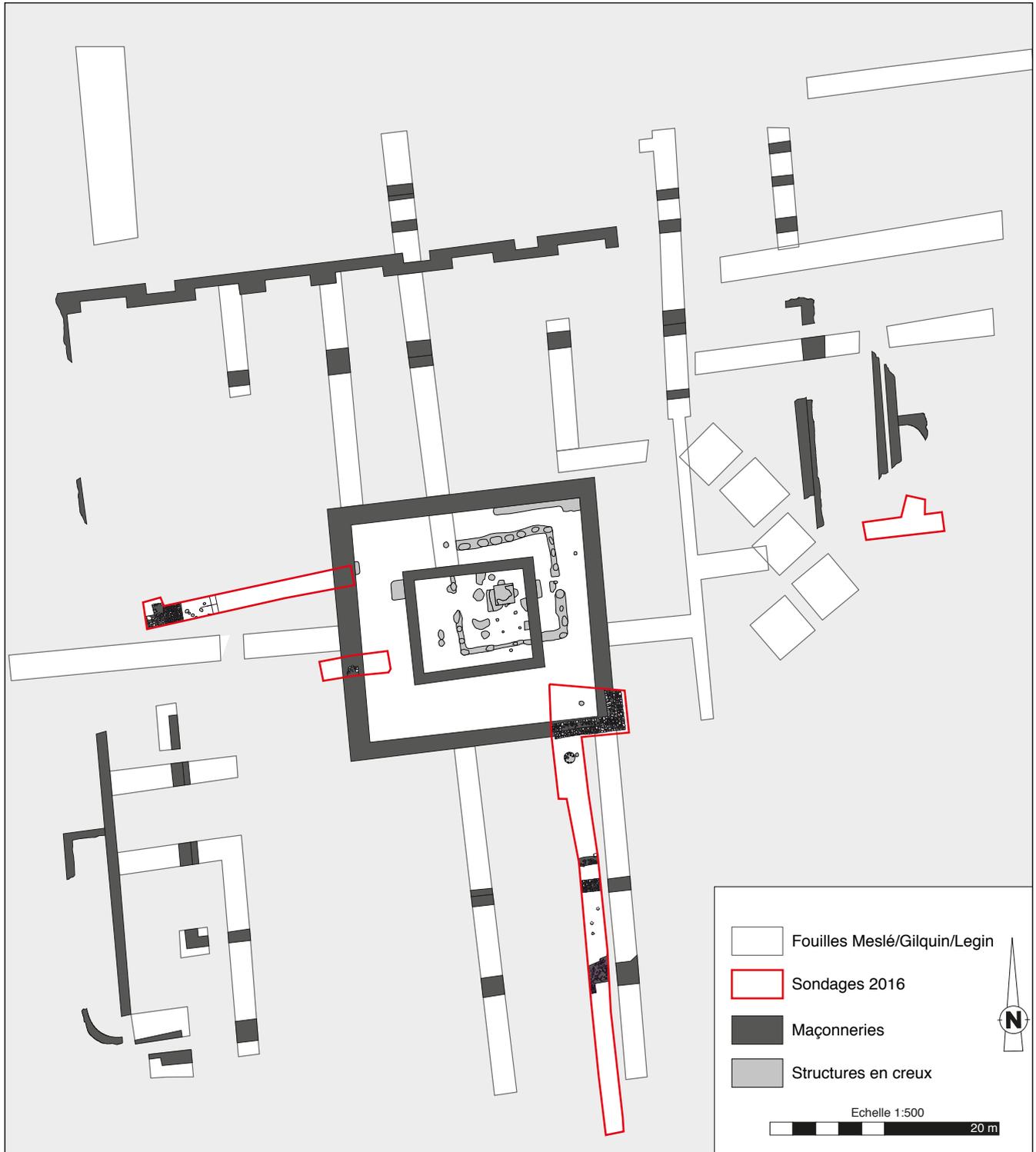
Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Rancourt-sur-Ornain et a porté sur une surface de 13 400 m². L'apparition rapide d'eau à compter de 0,80 m, nous a contraint à rester au-dessus de ce niveau. Un sondage profond a malgré tout été réalisé mais la séquence de grave étant trop importante (environ 3,5 m) et l'eau trop présente, aucune observation particulière n'a pu être réalisée.

Aucun indice d'ordre archéologique n'a été détecté. Les seules traces anthropiques observées correspondent à un réseau fossoyé contemporain issu du parcellaire précédent les phases de remembrements des années 1960. Avant ce dernier, les parcelles étaient à usage de pâture.

Énora BILLAUDEAU

SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN

Temple de Mazerio



SAINT-AMAND-SUR-ORNAIN, temple de Mazerio
Relevé de l'opération de 2016
(DAO : B. BONAVENTURE)

Le temple de Mazeroie est sans doute le lieu le plus emblématique du site de *Nasium*. Découvert par Claude-François Denis dès 1833, puis sondé par Léon Maxe-Werly en 1885, il a ensuite fait l'objet de 22 campagnes de fouille entre 1967 et 1988, sous la direction successive de Émile Meslé, Claudine Gilquin et Louis Legin.

En dépit de ces recherches, quelques doutes subsistaient quant au phasage exact du site, notamment sur sa phase précoce. La question d'un état laténien du temple était ainsi largement restée en suspens : en effet, bien que les quantités d'amphores italiques militaient pour que le site ait accueilli des banquets rituels dès La Tène finale, aucune structure n'a clairement été associée à ces découvertes. Par ailleurs, la datation du temple précoce, en matériaux périssables, demeurerait ambiguë : faut-il y voir le sanctuaire laténien, ou s'agit-il d'un aménagement augustéen ?

Afin de tenter de répondre à ces questions, et en vue d'une publication monographique du site, une demande d'autorisation de sondages a été déposée au service régional de l'archéologie du Grand Est, site de Metz. L'opération, très courte, a été réalisée en une semaine au cours du mois d'août 2016, avec une équipe d'une dizaine de personnes.

Quatre tranchées ont été réalisées : deux au sud, une à l'est et une dernière à l'ouest, pour une superficie totale d'environ 150 m². La plus longue de ces tranchées – au sud – prend naissance à l'intérieur du *podium* de la *cella*, et se développe sur une longueur d'une quarantaine de mètres vers le sud, jusqu'au delà du mur de délimitation du sanctuaire. Les autres tranchées, d'ampleur plus limitée, ont été implantées au niveau des murs du *podium* ou du péribole. Inévitablement, certaines de ces tranchées ont recoupé des sondages archéologiques antérieurs non répertoriés sur les plans, rendant délicate leur lecture.

En dépit des difficultés liées à un site déjà largement exploré, ces sondages ont été l'occasion de constater

la justesse des observations réalisées par C. Gilquin. Par ailleurs, conformément à l'objectif initial, ils ont permis de préciser la stratigraphie et le phasage global du site:

Phase 1 (LTD)

Cette première phase, dont la datation doit encore être précisée, est marquée par la présence d'un niveau de sol livrant du mobilier laténien (céramiques, amphores). Présent dans la plupart des sondages, ce niveau a été toutefois largement perturbé par les constructions postérieures. Aucune structure n'a pu lui être associée.

Phase 2 (augustéen)

Il s'agit du premier état construit du sanctuaire. Dans les sondages, plusieurs trous de poteau rattachables à cette phase ont été identifiés.

Phase 3 (milieu du I^{er} s. de n. è. ?)

Cette phase est marquée par un remblai de préparation pour l'installation du second état – monumental – du temple.

Phase 4 (seconde moitié du I^{er} s. de n. è.)

Il s'agit du second état du temple, marqué par l'installation du *podium* et la pétrification des constructions.

Phase 5 (II^e s. de n. è.)

Démolition du temple.

Phases 6 à 9

Ces phases correspondent à des épisodes de sédimentation et de récupération difficilement datables, ainsi qu'aux fouilles réalisées aux XIX^e et XX^e s.

Bertrand BONAVENTURE

SAINT-MIHIEL
1 avenue du Bois d'Ailly

SENON

Assainissement

Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moyen Âge
- Moderne

Le suivi de travaux d'assainissement dans le village de Senon a permis de faire des observations archéologiques sur une longueur totale de tranchées de 2,8 km. Pas moins de 411 structures archéologiques ont été enregistrées, allant de la période de La Tène finale au bas Moyen Âge. Pour la période de La Tène, seuls quelques fosses et trous de poteaux ont été observés. La plupart des structures appartiennent à l'Antiquité et le suivi a permis de cerner l'extension de l'agglomération gallo-romaine sous le village. Il s'agit de vestiges de maisons (sols en mortier, murs, caves, hypocaustes, puits, latrines et glacières) et de rues. En marge de l'agglomération, des carrières de plaquette calcaire et quelques bâtisses isolées forment l'interface avec la campagne alentour. L'occupation s'étend de la période augustéenne jusqu'au milieu du IV^e s. environ, un phasage qui se base sur 17 monnaies d'Époque gauloise et impériale et plus de 6 000 fragments céramiques étudiés par S. Ritz. Parmi les découvertes les plus spectaculaires pour cette période, signalons un aqueduc coupé à plusieurs reprises et qui semble relier la *Fontaine des Moines* à 900 m au sud-est du village et les thermes monumentaux découverts au XIX^e s. au sein de l'agglomération antique au nord-ouest de Senon. Il s'agit d'un ouvrage taillé dans la roche, de 1,1 m de large et voûté. La hauteur sous voûte est de plus de 2 m.

La période du haut Moyen Âge n'a été reconnue que dans une seule rue, par-dessus les vestiges d'habitations antiques, notamment sous forme d'une couche de terre noire et de fosses.

Le Moyen Âge même a été observé dans pratiquement toutes les rues au cœur du village actuel, en particulier à travers une cave encore voûtée située sous une rue et par une couche d'incendie généralisée, témoignant d'une destruction totale du bourg au bas Moyen Âge



SENON, assainissement
Aqueduc voûté
(cliché : M. GAZENBEEK)

ou au début de l'Époque moderne. La situation sous les rues actuelles de ces murs, toitures et la cave déjà mentionnée appartenant à ce premier village, montre que Senon a subi une reconstruction complète sur un plan nouveau après cet événement calamiteux. Une datation ¹⁴C sur des charbons provenant de cette couche d'incendie indique que le désastre a eu lieu entre 1458 et 1635, date que nous pouvons resserrer vers la deuxième moitié du XV^e et le début du XVI^e s., l'église actuelle ayant été construite entre 1526 et 1536. La découverte de tombes lors du suivi de travaux sous la place devant l'église montre qu'un lieu de culte existait à cet endroit antérieurement. En effet, une datation ¹⁴C sur des os d'une tombe d'enfant indique que l'inhumation a eu lieu au XI^e-XII^e s.

Michiel GAZENBEEK

STENAY

Camp de prisonniers

Contemporain

Une première phase de diagnostic réalisée en 2007 lors du projet d'implantation d'une ZAC au lieu-dit *les*

Cailloux (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 178), puis une seconde opération en 2013 au lieu-dit *les*



STENAY, camp de prisonniers
Détail d'un imperméable américain,
porté par un prisonnier allemand
(cliché : F. ADAM)

Groseilliers, suite au projet d'extension de cette même ZAC, avaient révélé la présence d'une forte occupation militaire lors des deux conflits mondiaux, à proximité immédiate de l'ancienne caserne militaire Chanzy.

Cette occupation militaire se caractérise par la présence « cyclique » des cantonnements de trois nations (France, Allemagne, États-Unis d'Amérique) lors des deux guerres mondiales et de l'implantation de camp de prisonniers français détenus par l'armée allemande en 1914 et 1940, puis de prisonniers allemands détenus par l'armée américaine de 1944 à 1947.

En 2016, une opération d'archéologie préventive a été réalisée par l'Inrap, préalablement aux travaux d'aménagement du site, sur une surface totale de 3 500 m². Celle-ci a été répartie en trois zones de fouilles, conformément à la prescription du service régional de l'archéologie.

La caserne Chanzy a été implantée hors les murs de la ville en 1884 pour le 18^e Bataillon de Chasseurs à Pied et a été agrandie par l'adjonction d'une série de petits bâtiments en 1913 afin de recevoir son nouveau régiment, le 120^e Régiment d'Infanterie.

Le site a été occupé par l'armée française jusqu'en septembre 1914, date à laquelle la commune a été conquise par l'armée allemande. À cette date, le Kronprinz décide alors de faire de la ville le quartier général de la V^e Armée alors sous son commandement et cela jusqu'au début de 1918, période à laquelle il transfère son Q.G. à Charleville.

Les abords de la caserne sont un temps transformés en camp de prisonniers français, avant que ces derniers ne soient envoyés en détention dans des stalags en Allemagne. Les bâtiments de la caserne sont, quant à eux, aménagés en cantonnement et en hôpital militaire

(lazarett) jusqu'en 1918.

Après son succès sur le front du Saillant de Saint-Mihiel (19 septembre 1918), la Première Armée américaine libère peu à peu les communes situées entre l'Argonne et Saint-Mihiel.

C'est ainsi que, le 9 novembre 1918, le 61^e Régiment d'infanterie de l'armée des États-Unis libère la commune de Mouzay, située sur la route de Verdun, devant Stenay. La ville de Stenay est elle-même libérée deux jours plus tard, le 11 novembre 1918, par un détachement de la 89^e Division américaine.

Les américains occuperont quelques temps la caserne Chanzy et reconstruiront plusieurs ouvrages détruits par les allemands, tel le Pont de la Redoute.

Entre les deux guerres, les locaux ont été réinvestis par l'armée française et le 155^e Régiment d'Infanterie de Forteresse s'y installe jusqu'en 1940.

À ce moment, l'armée allemande envahit de nouveau la France et reprend le contrôle de la caserne. Les prisonniers français sont parqués dans les champs alentours, sans eau courante ni abris. Une fois de plus, ils ne resteront sur place que quelques temps avant d'être envoyés en détention en Allemagne jusqu'à la fin de la guerre.

L'histoire se répétant, l'armée américaine (XX^e Corps américain) libère la ville de Stenay le 4 septembre 1944 et s'installe en ville.

La progression des alliés générant de très nombreux prisonniers de guerre, un vaste camp de détention, le *Continental Central Prisoner of War Enclosure* (CCPWE) n° 17 est installé dès le 6 octobre 1944 dans et autour de la caserne Chanzy, avec l'aide de la compagnie C du 371^e Génie américain.

Le CCPWE n° 17, dirigé par le major John D. Williams, est gardé par des hommes issus du *380th M.P. Battalion*.

Il s'agit d'un camp mixte, initialement prévu pour accueillir 10 000 prisonniers de l'Axe. Il en contiendra très rapidement plus de 16 000, ce qui incitera à l'extension du site, afin de pouvoir en accueillir jusqu'à 30 000.

Dans ce camp ont été détenus, outre les hommes adultes du Troisième Reich, quelques centaines de femmes et des milliers d'adolescents (12 à 17 ans). Un bâtiment réservé aux blessés et amputés accueillera, quant à lui, jusqu'à 2 000 hommes. Les autres prisonniers seront, quant à eux détenus, dans des enclos appelés cages ou *compound*.

Les nationalités présentes reflètent la réalité du second

conflit mondial. Elles sont variées et fluctuent au rythme des arrivées et départs, le camp étant devenu, en 1945, un camp de transit où, ayant séjourné un temps plus ou moins long dans d'autres camps d'internements, les prisonniers attendent leur autorisation de retour au foyer.

On note ainsi la présence massive de prisonniers allemands et autrichiens, mais aussi de quelques polonais, roumains et tchèques, d'une grecque et d'une yougoslave, de quelques hollandais, belges, lithuaniens et estoniens, mais aussi de plusieurs dizaines de hongrois et luxembourgeois ainsi que des alsaciens-lorrains.

L'Allemagne nazie ayant capitulé et son territoire occupé étant partagé en diverses zones par les vainqueurs, les prisonniers de Stenay attendront parfois plusieurs années pour enfin retourner au pays et revoir leurs familles. Le camp restera ouvert jusqu'en 1947, puis les lieux seront remis aux autorités françaises qui lui redonneront sa destination première de caserne militaire française jusqu'en 1965.

Rachetée par la commune dans les années 1970, la caserne a été largement modifiée par la destruction des bâtiments les plus anciens situés au bord de la route de Verdun, lors de la construction d'un lycée. Les autres bâtiments ont, par la suite, été cédés à des commerces et des artisans. Les terres alentours, soit les 30 ha du camp CCPWE n° 17, ont été rendues à l'agriculture et sont aujourd'hui transformées en zone d'activité commerciale.

Le premier secteur fouillé est situé aux abords immédiats des anciens bâtiments de la caserne Chanzy. D'une surface totale de 215 m², la zone 1 a révélé la présence prépondérante de structures de la première Guerre Mondiale. Un « trou d'homme » et deux grandes fosses dépotoirs ont ainsi été fouillés, fournissant de nombreux vestiges en relation avec l'occupation militaire de fin de conflit. On notera à cet égard la présence importante

de restes de boucherie, de vestiges d'uniformes et de brancards sanitaires allemands, mais aussi quelques artefacts abandonnés par l'armée américaine en 1918. L'un des dépotoirs sera plus tard recoupé par deux tranchées d'adduction d'eau lors de l'installation d'un camp de prisonnier en 1944.

Le second secteur est implanté en pleins champs, au sud-est de la caserne. D'une emprise totale de 2 737 m², il correspond aux structures sanitaires de l'un des *compounds* du camp de prisonniers allemands de la seconde Guerre Mondiale. Ont ainsi été localisés et fouillés quinze dépotoirs, cinq latrines collectives et deux bâtiments (douches). Les infrastructures de ce secteur sont également représentées par un chemin de garde séparant deux *compounds* mitoyens, deux tranchées d'évacuation des eaux usées, une tranchée d'adduction d'eau, vingt-quatre emplacements de poteaux en bois et une limite de clôture de cage.

Parmi l'abondant mobilier découvert, nous citerons des uniformes de soldats américains et de prisonniers allemands, marqués PW pour *Prisoner of War*, des plaques d'identités, de très nombreux objets témoins des conditions de vie (nourriture, hygiène, soins, loisirs, etc.) et quelques objets issus de l'armement des soldats en poste. On notera que certains des objets prélevés sont porteurs d'inscriptions nominatives.

On notera enfin la découverte, sur cette zone, d'une sépulture primaire isolée contenant le squelette d'un sujet adulte probablement décédé à la fin du XVII^e s.

Le troisième secteur de fouille est localisé dans la partie nord-est du site. D'une emprise de 543 m², il a permis de vérifier l'emplacement de la limite du camp, lors de son extension maximale, le seul vestige découvert étant une tranchée contenant encore un réseau de fils de fer barbelés.

Frédéric ADAM

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

TRÉVERAY

Sous la Vau, piste forestière

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée préalablement à un projet de routier en forêt communale de Tréveray, au lieu-dit *sous la Vau*. Le diagnostic réalisé sur une surface d'environ 7 500 m² a permis de reconnaître une voie antique ainsi que les

vestiges d'un atelier sidérurgique de l'Antiquité tardive ou du tout début du haut Moyen Âge.

Laurent FORELLE

En amont d'un projet de construction d'un immeuble mixte (habitation/locaux de travail) sur la commune de Verdun, 4 rue de la Californie, un diagnostic archéologique a été prescrit par le service régional de l'archéologie. Cette opération a porté sur une superficie de 700 m² environ. Trois sondages ont été pratiqués dans l'emprise du diagnostic. En raison de la profondeur des sondages (3,5 m), la création de paliers de sécurité porte le taux d'ouverture du diagnostic à 29 % à 1 m sous le niveau de circulation actuel et 7,4 % à 3,5 m sous le niveau de circulation actuel. L'ensemble de ces excavations présente une importante stratigraphie anthropisée, ainsi que quelques vestiges structurés, le tout s'étendant de la fin du haut Moyen Âge à l'Époque contemporaine.

En plus de permettre l'établissement du phasage de l'occupation de cette partie de la ville du Moyen Âge à aujourd'hui, ce diagnostic nous apporte de précieux renseignements sur la conquête du quartier sur le milieu naturel et son évolution. Il permet en outre de fonder l'hypothèse que le quartier a pu se développer grâce à son ensablement à partir de la fin de l'Époque carolingienne, époque où il se trouve *extra muros*, et

en corrélation avec l'*optimum* climatique médiéval. De même, il est tentant de faire correspondre l'apport d'importants remblais pour exonder la zone avec le début du petit âge glaciaire commencé vers 1300. Nous remarquons également que, de la fin de l'Époque carolingienne au XV^e s., l'occupation est fortement marquée par la présence d'artefacts et de pollutions liées à l'activité de métallurgie du cuivre et ses alliages, industrie découverte en 2013 à quelques mètres à l'ouest sur le site de l'impasse Couguay. À partir du XV^e s., cette activité semble s'estomper et le quartier évolue plutôt vers le développement d'immeubles probablement résidentiels. La construction d'une enceinte fortifiée à quelques mètres à l'est, peut-être vers les XIII^e-XV^e s., insère ce nouveau quartier.

Concernant l'occupation du site avant l'An Mil, même s'il est vraisemblable qu'elle soit inexistante, il n'a pas été possible de le confirmer en raison de la montée de l'eau à partir de 3,35 m sous le niveau de circulation actuel.

Laurent VERMARD

Les travaux préliminaires de démolition d'une maison des années cinquante ont mis au jour une portion de fortification. Cette découverte a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique qui s'est déroulé sur une superficie de 800 m².

Ce diagnostic a permis de comprendre, et de faire plusieurs observations, sur l'évolution des fortifications de la ville de Verdun, notamment au travers l'étude d'une portion de courtine conservée de la première moitié du XIX^e s. Le dégagement arrière du mur de soutènement en place et la réalisation d'un sondage profond nous apportent des informations sur le mode de construction du mur d'enceinte mais également sur ses

dimensions. Ce diagnostic enrichit nos connaissances sur la topographie urbaine à cet endroit avant et après la construction de cette courtine. Enfin l'importante quantité de remblais apportés pour l'édification du rempart souligne la nécessité de trouver des matériaux récupérés parfois dans les destructions d'habitats ou extraits du terrain naturel. La surface du terrain, la profondeur des couches potentiellement antérieures au rempart et la hauteur de la levée de terre conservée ne nous ont toutefois pas permis d'avoir une fenêtre d'ouverture assez large pour observer une éventuelle occupation antérieure.

Laurent VERMARD

VERDUN

Les Planchettes, quartier des Planchettes

Dans le cadre d'un projet d'aménagement groupé (habitat locatifs et accession à la propriété) à Verdun, un diagnostic archéologique, sur une surface de 24 296 m², a été prescrit au lieu-dit *les Planchettes*.

47 sondages ont été réalisés parmi lesquels deux se sont révélés positifs. Chacun des deux contenait un squelette de cheval. Au vu des nombreux éclats d'obus présents dans le comblement des fosses d'inhumation et surtout en contact avec les ossements, nous pouvons fortement suggérer que ces animaux ont vraisemblablement été tués lors du premier conflit mondial.

Laurent VERMARD



VERDUN, les Planchettes, quartier des Planchettes
Cheval du sondage 7 en cours de fouille
(cliché : L. VERMARD)

VERDUN

Place de la Roche

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

En amont d'un projet d'aménagement d'un parking, la mairie de Verdun a fait une demande volontaire de diagnostic auprès du service régional de l'archéologie. Cette opération a porté sur une superficie de 15 260 m².

18 tranchées ont été pratiquées dans l'emprise du diagnostic pour un taux d'ouverture de 9,5 % de la surface accessible. Dans l'emprise diagnostiquée, seules deux couches se retrouvent dans l'ensemble des sondages sans variabilité. Il s'agit du niveau de sol actuel constitué par la terre végétale et d'une couche d'environ 0,10 m de fragments de calcaire qui correspondent au sol construit pour aménager la place de la Roche à partir de 1780. La construction de cette place a nécessité l'apport d'une grande quantité de matériaux pour niveler et agrandir la place vers le sud et le sud-est. Concernant l'Époque moderne, il a été possible d'observer le mur d'escarpe de la demi-lune qui protège l'entrée de la Citadelle à partir de vers 1630. Elle était délimitée par un fossé de 10 m de largeur et 4 m de profondeur au-devant duquel était aménagé un

glacis.

La construction de cette demi-lune a nécessité la destruction du quartier médiéval et l'arasement de cette zone. De ce quartier médiéval, daté du XII^e-XIII^e s. à la fin du XVI^e s, il a été donné de retrouver plusieurs murs de bâtiments, ainsi que plusieurs puits et caves. Certaines voutes de ces caves semblent ne pas avoir été détruites complètement et être encore en place.

Pour la période qui s'étend du haut Moyen Âge au XII^e s, plusieurs couches ont été observées dans les différents sondages, ainsi que deux fonds de cabane, des constructions en pierres et peut-être une sépulture en coffre. En raison du nivellement du terrain pour aménager le glacis devant le fossé de la demi-lune, le haut Moyen Âge apparaît très haut, entre 0,10 et 0,30 m sous le niveau de circulation actuel dans certains sondages. La présence d'ossements humains dans le remblai de l'extrémité sud et sud-est de l'esplanade confirme la présence et la destruction de sépultures

lors des aménagements successifs du secteur.

L'Antiquité est marquée par l'exploitation en carrière, probablement du calcaire, jusqu'au Haut-Empire, puis ensuite par le développement d'une occupation domestique ou artisanale. Cette occupation se signale par la découverte de niveaux d'occupation contenant de nombreux artefacts de cette époque ainsi que des constructions en pierres. Parmi le mobilier ramassé, il faut noter la présence de nombreuses scories et loupe de fer signalant l'existence de l'activité de métallurgie. Un fragment de creuset a également été découvert dans un sondage mais, dans son cas, le contexte antique n'est pas attesté.

Enfin, notons que l'absence d'occupation antérieure à l'Époque gallo-romaine, s'il y en avait dans ce secteur, peut trouver une explication dans l'exploitation du

calcaire qui a pu détruire les éventuelles preuves.

En plus de la topographie historique du site, l'un des autres intérêts majeurs de ce site est d'avoir permis d'identifier l'exploitation à grande échelle de la roche calcaire à l'Époque gallo-romaine suivant plusieurs fronts de taille probablement en aire ouverte mais également en sous terrain avec la création de galeries de mine et de piliers. Cette découverte ouvre la voie à de nouvelles réflexions notamment sur la topographie urbaine mais également sur le rayonnement du commerce de ce calcaire. Était-il utilisé uniquement dans les édifices verdunois ? Il serait alors intéressant de déterminer le faciès pétrographique du calcaire de la roche à titre comparatif.

Laurent VERMARD

VERDUN

Place Saint-Paul, porte Saint-Paul

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

En amont d'un projet de construction, la mairie de Verdun a fait une demande volontaire de diagnostic auprès du service régional de l'archéologie. Cette opération a porté sur une superficie de 1 316 m².

Trois tranchées ont été réalisées dans l'emprise du diagnostic pour un taux d'ouverture de 19 % de la surface accessible. Le substrat géologique a été atteint dans l'ensemble de ces excavations. Les trois sondages sont positifs. Topographiquement, il a été possible de constater que les couches les plus basses présentent un important pendage de 8 % vers le nord/nord-est, contre 2,7 % pour le niveau de circulation actuel. Ces couches très argileuses sont, par ailleurs, très faiblement anthropisées. Dans le sondage 1, seuls deux fossés parallèles ont pu être appréhendés à 3,5 m de profondeur, sans qu'il soit possible d'affirmer avec certitude qu'ils soient antiques, en raison de la découverte d'un unique fragment de *tegula*.

Les premiers niveaux d'occupations relevés ici ne sont pas antérieurs à l'Époque moderne. Ils ont été perçus dans les sondages 2 et 3. Il s'agit de restes de bâtiments maçonnés en pierres, de fosses et d'un petit niveau d'occupation. L'étude du mobilier permet une datation large entre le XIII^e s. et le début du XVII^e s. Outre ces

fosses, l'occupation de ces bâtiments ne semble pas dépasser le XVII^e s. À partir de 1675, la modification des fortifications de la ville dans ce secteur nord entraîne la construction d'un nouveau mur d'enceinte qui relie l'actuel bastion des Capucins et le mur de courtine qui le prolonge jusqu'au bastion Saint-Paul, construit sur le bord de la rivière. C'est une portion de ce mur et d'un de ses contreforts qu'il a été possible de dégager en surface et dans leur partie arrière dans le sondage 1.

Plusieurs autres murs postérieurs ont été observés dans les sondages 2 et 3. Ils ont été identifiés comme ceux appartenant à la caserne Saint-Paul construite à partir de 1730. Ont pu être distingués trois murs porteurs de dimensions importantes orientés est-ouest et séparés de 5,5 m à 6 m les uns des autres. Deux murs de refend ont été repérés dans chacun des sondages mais celui du sondage 3 a la particularité d'être un mur plus ancien conservé dans cette nouvelle construction. Il faut signaler, à partir du XIX^e s., le développement de la caserne Saint-Paul avec la construction de nouveaux bâtiments dont l'un a été repéré par sa fondation en béton dans le sondage 1. Dans le sondage 3, un autre mur en béton armé a été réaménagé dans la caserne.

Laurent VERMARD

VERDUN

Rue du général Lemaire,
site Miribel, tranche 2

Néolithique - Âge du Bronze
- Âge du Fer - Gallo-romain
- Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

En amont d'un projet de construction, la mairie de Verdun a fait une demande volontaire de diagnostic auprès du service régional de l'Archéologique. Ce projet, de 35 833 m², s'insère dans un vaste plan d'utilisation des friches militaires de la caserne Miribel. Les lots 2, 3 et 4 ont déjà fait l'objet d'un diagnostic archéologique en 2012. L'opération 2016 concerne le lot 1.

69 sondages ont été réalisés lors de ce diagnostic. 85 % d'entre eux étaient positifs. Toutefois, si l'on fait fi des 39 anomalies de terrain considérées comme non intéressantes archéologiquement (tranchées de réseaux) sur les 253, le pourcentage de sondages positifs peut être ramené à 57 %.

72 structures en creux ont été testées, soit 28 %.

Parmi les structures archéologiques, il a été possible d'identifier trois grandes périodes archéologiques.

La première grande période s'échelonne du Néolithique moyen à l'âge du Fer. Ces différentes phases définissent

plusieurs occupations domestiques matérialisées par la présence de fossés d'implantation de poteau. 123 vestiges de poteaux ont été observés soit près de la moitié des structures, toutes périodes confondues. Elles caractérisent la construction d'habitations édifiées en matériaux périssables sur poteaux porteurs. Divers fossés indéterminés et trois fossés d'enclos ont été identifiés pouvant correspondre à des lieux de culte ou d'inhumation protohistorique.

La deuxième grande période, beaucoup moins représentée, s'étend de l'Antiquité jusque l'Époque moderne. Elle semble plutôt liée à l'occupation agricole avec la présence de nombreux fossés parcellaires

Enfin, outre le fait d'avoir pu observer les différentes évolutions et aménagements de la caserne Miribel, ce diagnostic a permis de montrer l'important remblaiement nécessaire à sa construction.

Laurent VERMARD

VOID-VACON

La Pelouse, les Quatorze

Préalablement à l'extension d'une carrière d'extraction de matériaux calcaire, une opération de diagnostic a été réalisée sur une superficie de 30 000 m². Les parcelles concernées correspondaient à une zone boisée mise à nu à l'occasion de notre opération. Cette

dernière n'a révélé la présence d'aucun indice d'ordre archéologique.

Énora BILLAUDEAU

MOSELLE**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10478	ARGANCY, sur Moselle, sablières Dier	Marie FRAUCIEL (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER	1
10431	ARS-SUR-MOSELLE, chemin Saint-Vincent	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	OPD			2
10379	ARS-SUR-MOSELLE, coteau Driant, phase 1	Élise MAIRE (MM)	OPD	10-14	MA-MOD	3
10429	AUGNY, rue de Metz	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD	5-10-14	BRO-GAL-MOD	4
10363	AY-SUR-MOSELLE, la Tournaille, rue de la Tournaille	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	OPD	4-10	NEO	5
10474	AY-SUR-MOSELLE, la Tournaille, rue de la Tournaille	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	FPREV	4-10	NEO	5
10518	AY-SUR-MOSELLE, les grandes Portions de la Ponte	Sophie GALLAND (INR)	OPD			6
10375	BAERENTHAL, Rehbachthal, forêt domaniale	Mary MEGYESI (BEN)	SD	10-14	CON	7
10376	BAERENTHAL, Rehbachthal, forêt domaniale	Mary MEGYESI (BEN)	SD	10-14	CON	8
10404	BASSE-HAM, 5 rue de la Mairie, phase 2	Franck GÉRARD (INR)	OPD			9
10405	BEUX, haute Beux	Franck GÉRARD (INR)	OPD			10
10409	BLIESBRUCK, Steinfeld, parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim	Jean-Paul PETIT (COL)	SD	9	GAL-MA	11
10465	BUHL-LORRAINE, zone artisanale Ariane 2, tranche 1	Magali MONDY (INR)	OPD			12
10362	CATTENOM, Seeveren, Michelacker, sablières de Sentsich, phase 2	Magali MONDY (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL	13
10435	CHÂTEL-SAINT-GERMAIN, rue Rebenot	Christophe SEVIN-ALLOUET (EVE)	FPREV	5-10	BRO-FER	14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10479	COIN-LÈS-CUVRY, voie n° 4 dite de Champagne, salle multisport, phase 3	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	4-5-10-14	NEO-PRO-MOD	15
10416	CORNY-SUR-MOSELLE, en Fourchevoie, rue d'Auché	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-10-14	PRO-GAL-CON	16
10491	CORNY-SUR-MOSELLE, sous la Côte, parcelle 546	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10	GAL	17
10489	CORNY-SUR-MOSELLE, sous la Côte, parcelle 248	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10	GAL	18
10490	CORNY-SUR-MOSELLE, sous la Côte, parcelles 504 et 547	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10	GAL	19
10467	CUVRY, le Haut Rozin	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	4-10-14	NEO-MOD	20
10470	CUVRY, le Haut Rozin III	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	4-10-14	NEO-MOD	21
10370	DABO, parcelles 200, 201, 128, de 149 à 154 et de 38 à 70, pistes forestières	Nicolas MEYER (INR)	OPD	10-14	PRO-MA-MOD	22
10456	DANNE-ET-QUATRE-VENTS, Dannerthal, pistes forestières, projet 62	Nicolas MEYER (INR)	OPD	4-10-14	NEO-GAL-MA-MOD	23
10454	DIEUZE, la Haute Borne	Sébastien VILLER (INR)	OPD	10-14	GAL-MOD-CON	24
10248	DIEUZE, les Salines Royales	Patrice PERNOT (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	25
10477	ENNERY, fond de Ham, sablières Dier	Justine FRANCK (INR)	OPD			26
10304	FLORANGE, ZAC Sainte-Agathe	Magali MONDY (INR)	OPD	5-10	BRO-FER	27
10377	FOLSCHVILLER, lotissement impasse Edouard Manet	Laurent FORELLE (INR)	OPD			28
10488	FORBACH, rue des Maraîchers	Magali MONDY (INR)	OPD	10-14	CON	29
10415	GANDRANGE, rue du Docteur Stoufflet, lotissement Le Clos des Grandes Vignes	Franck GÉRARD (INR)	OPD			30
10367	GRUNDVILLER, Buehl	Gilles MANGIN (INR)	OPD			31
10313	GUÉNANGE, rue de Metzervisse, lotissement Cœur de Ville, tranche 1	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			32
10476	HAUCONCOURT, haut Bois, Cugnot, pré du Jeune Bois, entre Deux Bois, carrière GSM	Thierry KLAG (INR)	OPD	5-10	MES-NEO-BRO-FER-GAL	33
10539	HÉMING, la Xolotte, tranche 2	Magali MONDY (INR)	OPD	10-14	CON	34
10511	HETTANGE-GRANDE, rue de la Kissel	Olivier FAYE (INR)	OPD			35

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10540	HETTANGE-GRANDE, Stolbusch, station d'épuration	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			36
10442	HOMBOURG-HAUT, 74bis rue de l'Église	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	10-14	MA-MOD	37
10280	JURY, pré du Fond, ZAC de la Passerelle	Simon SEDLBAUER (MM)	FPREV	4-5-10	NEO-FER-GAL	38
10512	JUSSY, rue Saint-Hilaire, lotissement Le Clos Saint-Hilaire, tranche 1	Christian DREIER (MM)	FPREV	5-10	BRO-FER-GAL-HMA-MA	39
10485	KERBACH, rue de la Source	Magali MONDY (INR)	OPD			40
10475	LA MAXE, rue des Mirabelliers, lotissement Les Fruitières III	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD			41
10430	LACHAMBRE - LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD - ZIMMING, vierte Kammert, Mutschenberg, Eve, permis Bleu Lorraine	Franck GÉRARD (INR)	OPD			42
10509	LES ÉTANGS, les Champs Lisbettes	Magali MONDY (INR)	OPD	10-14	MOD-CON	43
10468	LESSY, rue de l'Ermitage	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD		IND	44
10493	LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, im Schloss, rue des Alliés	Marie FRAUCIEL (INR)	FPREV	8-10-14	MA-MOD	45
10417	MANOM, rue d'Alger, lotissement Le Domaine du Château	Marie-Pierre PETITDIDIER (INR)	OPD	4-5-10	NEO-BRO	46
10407	MARSAL, Pransieu, îlot A2, briquetage de la Seille	Laurent OLIVIER (MUS)	FP	5-10	FER	47
10535	MÉCLEUVES, les Chenevières, rue de la croix du Mont, lotissement Le Clos Saint-Blaise	Sébastien VILLER (INR)	OPD	5-6-14	BRO-GAL-MOD-CON	48
10299	METZ, 2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	FPREV	8-9-14	FER-GAL-MA-MOD-CON	49
10231	METZ, 5 rue Marchant, Sainte-Sécolène, mur de soutènement	Patrice PERNOT (INR)	FPREV	9-14	GAL-MA-MOD-CON	50
10453	METZ, 12 rue Chèvremont	Nathalie NICOLAS (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	51
10414	METZ, 17 rue Migette	Michiel GAZENBEEK (INR)	OPD			52
10433	METZ, 28-32 rue du XX ^e Corps américain	Hélène BARRAND-EMAM (ANT)	SD	9	GAL	53
10466	METZ, 34 rue Vigne Saint-Avoid	Nathalie NICOLAS (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	54
10297	METZ, 51 rue Serpenoise	Nathalie NICOLAS (INR)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	55
10366	METZ, 72-74 rue Haute Seille	Olivier FAYE (INR)	OPD	9-14	MOD	56
10398	METZ, allée de la Tour des Esprits, caponnière Dex	Julien TRAPP (MM)	SD	9-14	MOD	57

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10368	METZ, avenue de Blida, caserne Séré-de-Rivières	Élise MAIRE (MM)	OPD			58
10432	METZ, place Philippe-de-Vigneulles	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD			59
10298	METZERVISSE, rue des Champs Fleuris	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			60
10411	MONTIGNY-LÈS-METZ, 17 rue Léon Bérillot	Marie-Paule SEILLY (SDA)	SD	9	MA	61
10484	MONTOY-FLANVILLE, fossé de l'Étang	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			62
10541	MONTOY-FLANVILLE, mai Joly	Énora BILLAUDEAU (INR)	OPD			63
10501	NOVÉANT-SUR-MOSELLE, les Ivenots, aqueduc	Claude LEFEBVRE (BEN)	SD	10	GAL	64
10486	OGY, le Clos des Métayers	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	5-10	PRO-IND	65
10361	POUILLY, Chèvre Haie 1, rue du Petit Chemin	Xavier PETIT (MM)	OPD	5-10-14	PRO-CON	66
10369	RAHLING, parcelles 142 et 143, pistes forestières	Nicolas MEYER (INR)	OPD	10-14	GAL-MA	67
10364	RETTEL, galgen Ocht	Nadège RAMEL (INR)	OPD	10	IND	68
10434	RICHEMONT, devant le Pont, sites 1 et 3, tranche 2016	Sébastien GOEPFERT (ANT)	FPREV	5-10	FER-MOD	69
10510	RODEMACK, Beuerplatz, lotissement Les Jardins du Castel, tranche 2bA	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			70
10533	RODEMACK, Mannsgrund	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			71
10428	ROMBAS, VR 52, mise à 2x2 voies entre Marange-Silvange et la déviation de Rombas, tranche 1	Arnaud LEFEBVRE (INR)	FPREV	6-10	GAL-MOD-CON	72
10424	ROUSSY-LE-VILLAGE, Lanne, lotissement du Lanne	Thierry KLAG (INR)	OPD			73
10532	SAINT-JULIEN-LÈS-METZ, 6 avenue Paul Langevin	Élise MAIRE (MM)	OPD	10	MOD	74
10372	SARREBOURG, rue de la Division Leclerc, chemin du Wackenfurth, ZAC du Quartier Gérôme	Nicolas MEYER (INR)	FPREV	6-9-14	GAL-MA-CON	75
10531	SAULNY, la Grande Tuilerie, chemin de Mallemat	Simon SEDLBAUER (MM)	OPD	10-14	MOD-CON	76
10464	TERVILLE, rue du Linkling	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			77
10463	THIONVILLE, chaussée d'Amérique, avenue du Comte-de-Bertie, phase 1	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			78
10455	THIONVILLE, couronné de Haute Yutz, ZAC Cormontaigne, emprise du Couronné	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	14	MOD	79

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10487	THIONVILLE, grosser Neckersberg, Élange, lotissement Les Résidences de la Croix Hépich	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	5-10	PRO-GAL-IND	80
10534	THIONVILLE, rue de la Paix	Sylvie THOMAS (INR)	OPD	10-14	MOD	81
10365	THIONVILLE, Veymerange, rue des Viornes	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			82
10458	THIONVILLE, Volkrange, route de Marspich	Franck GÉRARD (INR)	FPREV	5-10-14	FER-GAL-MA-MOD	83
10312	VANY, derrière Mossire, lotissement Le Clos de Préchy	Élise MAIRE (MM)	OPD			84
10380	VAUX, chemin de la Taye Gloriette	Gaël BRKOJEWITSCH (MM)	OPD	5-10	BRO-MA	85
10403	VIC-SUR-SEILLE, 2 rue Haute, extension EHPAD Sainte-Marie, tranche 2, zone A	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	OPD	9-14	MOD	86
10536	VIC-SUR-SEILLE, 2 rue Haute, extension EHPAD Sainte-Marie, tranche 1, phase 2	Sébastien JEANDEMANGE (INR)	FPREV	7-9-14	MA-MOD-CON	87
10457	VILSBERG, forêt domaniale de Phalsbourg, pistes forestières, projet 97	Nicolas MEYER (INR)	OPD	10-14	CON	88
10423	VOELFLING-LÈS-BOUZONVILLE, auf Wiese, lotissement rue du vieux Moulin	Franck GÉRARD (INR)	OPD	4-5-10-14	NEO-FER-MOD-CON	89
10544	YUTZ, Meilbourg, ZAC Espace Meilbourg, phase 3	Sylvie THOMAS (INR)	OPD			90

* : cf. carte de répartition des sites.

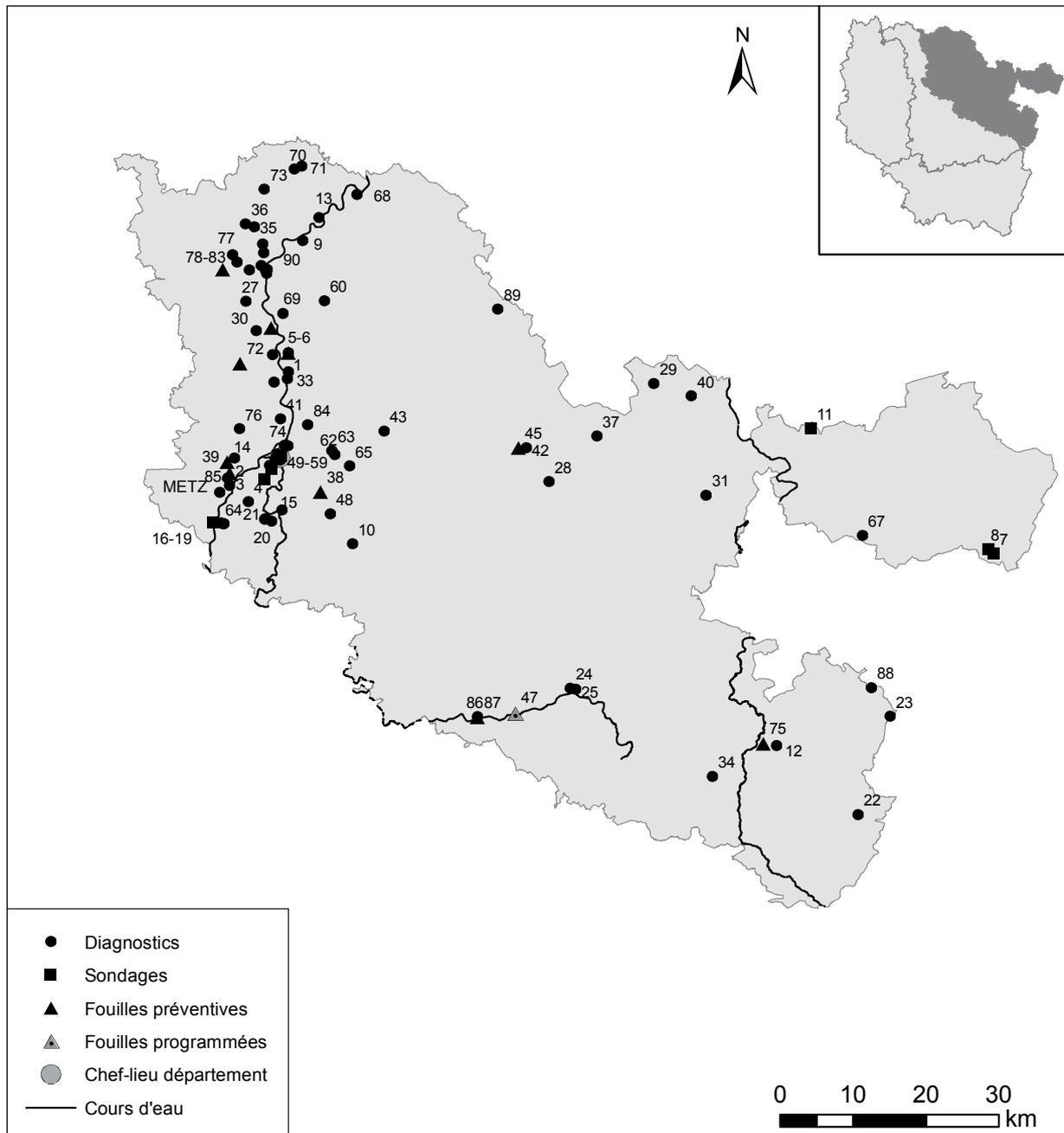
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

MOSELLE

BILAN SCIENTIFIQUE

Carte des opérations autorisées

2 0 1 6



MOSELLE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

ARGANCY

Sur Moselle, sablières Dier

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Le projet d'exploitation d'une carrière de sable, portant sur plus de plus de 6 ha, sur la commune d'Argancy, au lieu-dit *sur Moselle*, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic archéologique par le service régional de l'archéologie. La parcelle est située sur la rive droite de la rivière Moselle, au bord du cours d'eau, dans un secteur géographique fortement impacté par des occupations anciennes et contemporaines. Deux sondages se sont révélés positifs et ont livré des vestiges en creux de type trous de poteaux, tranchées et fosses. Un bâtiment fondé sur quatre ou six poteaux

corniers a été mis en évidence dans l'un des sondages ; il est fort probablement attribuable au deuxième âge du Fer. L'attribution à une période donnée est imprécise pour les autres vestiges découverts dans le second sondage. Les rares indices matériels recueillis dans ces deux sondages positifs nous offre une large fourchette chronologique depuis le Néolithique (Rubané) jusqu'au deuxième âge du Fer (La Tène).

Marie FRAUCIEL

ARS-SUR-MOSELLE

Chemin Saint-Vincent

Des sondages ont été réalisés à Ars-sur-Moselle, chemin Saint Vincent, sur une surface de 3 000 m² préalablement à la construction d'un lotissement à

usage d'habitation. Aucun vestige structuré n'a été observé.

Marie-Pierre PETITDIDIER

ARS-SUR-MOSELLE

Coteau Driant, phase 1

Moyen âge - Moderne

Un permis d'aménager a été déposé dans le cadre du projet de construction d'un lotissement et d'un EHPAD (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Compte tenu de la proximité de l'opération avec le centre ancien du village, de la situation du terrain dans la zone d'influence de la capitale gallo-romaine des Médiomatrices et enfin de la proximité du fort Driant, le service régional de l'archéologie a prescrit un diagnostic portant sur une superficie de 34 369 m², sur le Coteau Driant à Ars-sur-Moselle. Au moment du démarrage du diagnostic, l'aménageur ne possédait pas encore l'ensemble des parcelles prescrites. Nous avons donc sondé une partie seulement de l'ensemble, soit une superficie de 17 002 m², correspondant à ce que nous avons nommé la phase 1.

Lors du diagnostic, 48 tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 7,52 % pour la

phase 1. Elles ont révélé la présence de deux chemins empierrés médiévaux ou modernes.

Le premier est construit selon un axe ouest-sud-ouest/est-nord-est, dans une couche de colluvions. Sa datation repose sur la collecte d'un unique tesson de céramique médiévale ou moderne. Le second n'a livré aucun mobilier, il est implanté dans le substrat naturel, sous la couche de colluvions, selon un axe nord-ouest/sud-est. Il est bordé de chaque côté par un muret de pierres sèches. Le niveau de son implantation et la forte épaisseur de colluvions le recouvrant semblent indiquer une antériorité par rapport au premier chemin. Ces deux chemins servent à la circulation et matérialisent également les limites de parcelles figurées sur le plan cadastral.

Élise MAIRE

AUGNY

Rue de Metz

Âge du Bronze - Gallo-romain
- Moderne

Le diagnostic mené rue de Metz à Augny s'est déroulé du 27 au 29 juin 2016. Il a porté sur une emprise globale de 9 320 m². Un total de 25 tranchées couvre une surface de 763 m² soit un taux d'ouverture de 8,19 %. Les résultats permettent de décrire des structures appartenant à trois périodes : la Protohistoire, l'Antiquité et l'Époque moderne.

Les structures protohistoriques sont au nombre de trois ; elles se concentrent au nord de l'emprise, principalement au nord-ouest. Il s'agit d'un trou de poteau et de deux grandes fosses. Une des fosses a été testée sur un quart environ et une perturbation dans le trou de poteau a été mise à profit pour en apprécier la profondeur. Ces deux structures possèdent un bon état de conservation puisqu'elles sont observées respectivement sur 0,22 et 0,24 m. Les trois structures ont livré de la céramique protohistorique qui n'est pas homogène chronologiquement. La grande fosse daterait

du Bronze final IIb/IIIa tandis que la fosse située à l'ouest est plus ancienne puisqu'elle se rattache à l'étape ancienne du Bronze final (Bronze final IIa).

À l'est de la surface diagnostiquée, deux fossés ont été repérés dans cinq tranchées différentes. Testés sur deux tronçons, la coupe d'une des structures témoigne d'un bon état de conservation. La nature très homogène du comblement et la régularité des tracés pouvaient laisser penser à des structures de drainage. Pourtant, une interruption très nette a été observée dans la tranchée 4. Cette dernière ménagerait une ouverture ou une entrée qui semble moins compatible avec l'hypothèse du drainage. Compte tenu de la présence d'un bord d'assiette A41/43 du groupe lorrain dans le comblement du fossé oriental et d'une panse de céramique rugueuse B produite rue Mabile à Metz, découverte dans une couche de la tranchée 1, nous proposons d'attribuer, avec la prudence de rigueur, ces

vestiges au début du Haut-Empire.

Deux fosses, situées dans les tranchées 3 et 9, étaient certainement modernes. La première a livré du bois en décomposition et des ossements de faune. La seconde

était dépourvue de matériel. Il pourrait s'agir d'une dépression naturelle ayant piégé du sédiment fin.

Gaël BRKOJEWITSCH

AY-SUR-MOSELLE

La Tournaille, rue de la Tournaille

Néolithique

Des sondages portant sur une surface de 1 000 m² ont été réalisés le 23 février 2016 dans le cadre d'une demande volontaire de diagnostic anticipé préalablement à la construction d'une maison particulière et d'un atelier sur la commune de Ay-sur-Moselle, rue de la Tournaille.

Dans un sondage localisé à l'extrémité orientale de la parcelle, des trous de poteaux et une probable tranchée de fondation marquent l'emplacement d'un ou plusieurs bâtiments. La céramique recueillie date du Néolithique ancien.

Marie-Pierre PETITDIDIER



AY-SUR-MOSELLE,
la Tournaille,
rue de la Tournaille
Sondage 4 vu vers
le sud-ouest
(cliché : Inrap)

AY-SUR-MOSELLE

La Tournaille, rue de la Tournaille

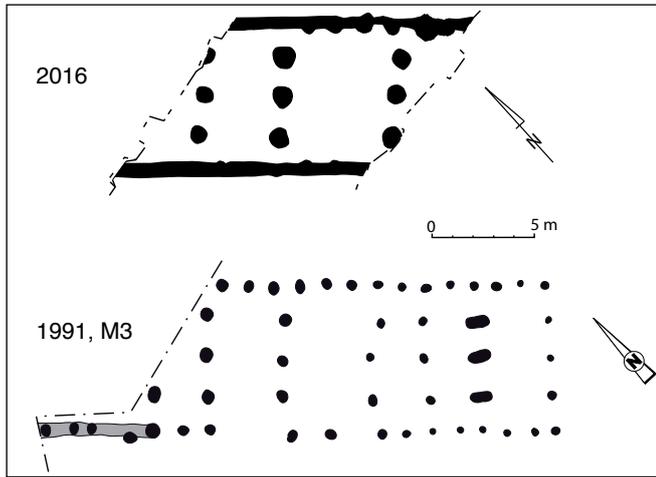
Néolithique

À l'issue des sondages réalisés préalablement à la construction d'une maison particulière et d'un atelier sur la commune d'Ay-sur-Moselle, qui avaient révélé la présence de vestiges du Néolithique ancien (cf. *supra*), une fouille a été réalisée du 19 septembre au 14 octobre 2016.

La zone explorée, d'une superficie de 370 m², se trouve à la périphérie du site Néolithique ancien de

la Tournaille, partiellement fouillé en 1991 et 1992 (cf. *Bilans scientifiques régionaux 1991 et 1992*, p. 42 et 40) et dont les résultats ont été publiés dans le cadre d'une synthèse régionale sur le Rubané de Lorraine (Blouet *et al.* 2013a et 2013b, p. 33-56).

Sur les 11 000 m² environ décapés en 1991 et 1992, 214 fosses ont pu être attribuées au Néolithique ancien et les partiels de vingt bâtiments ont été retrouvés,



AY-SUR-MOSELLE, la Tournaille, rue de la Tournaille
 Comparaison de la maison fouillée en 2016 avec la
 maison M3 fouillée en 1991
 (DAO : Inrap)

nombre auquel il faut ajouter six autres probables unités d'habitation. Le site est occupé du Rubané ancien au Rubané final et sa superficie totale peut être évaluée à 2 ou 3 ha. Outre ces vestiges, deux sépultures, l'une du Néolithique moyen (Grossgartach), l'autre du Néolithique final (Cordé ou Campaniforme) et des structures d'habitat du Bronze final et de La Tène ont également été mises au jour. En 2016, les structures repérées relèvent *a priori* exclusivement du Néolithique

ancien.

Les différentes opérations d'archéologie préventive ont permis de reconnaître les limites de l'occupation rubanée au nord, à l'est et au sud-est. Vers le nord-ouest, elles ne sont toujours pas atteintes et la fouille de 2016 a permis de dégager le plan partiel d'une maison dont l'arrière se trouve au-delà de la berme nord, potentiellement dans le jardin d'une habitation déjà construite. La partie avant, quant à elle, se situe au-delà de la limite de fouille sud, possiblement dans l'emprise d'une parcelle qui n'a pas encore été explorée. Son plan est rectangulaire, orienté nord-ouest/sud-est. Il a été observé sur une longueur totale 17,3 m et sa largeur est de 7,2 m. Les parois sont installées dans des tranchées de fondation sur toute la longueur observable. Sur le site de *la Tournaille*, elle peut être rapprochée de la maison M3, grande maison tripartite de largeur identique, longue de 25,3 m au moins.

Aucune fosse d'habitat n'a été relevée dans l'emprise fouillée. Les quelques tessons recueillis permettent d'envisager une datation de la fin du Rubané moyen (phase régionale 4) ou du début du Rubané récent (phase régionale 5). La fouille de la parcelle située entre les opérations de 1991 et 2016, dans l'emprise de laquelle aucun projet d'aménagement n'est prévu à ce jour, pourrait permettre de préciser cette attribution.

Marie-Pierre PETITDIDIER

AY-SUR-MOSELLE

Les grandes Portions de la Ponte

L'opération de diagnostic archéologique préventif réalisée sur la commune de Ay-sur-Moselle à la demande du syndicat mixte d'assainissement d'Hagondange pour l'extension de la station d'épuration s'est révélée négative.

La surface de 20 000 m² du projet occupe la plaine alluviale de la Moselle. Les tranchées de sondages, d'une profondeur moyenne de 0,90 m, ont dévoilé une stratigraphie très homogène d'un bout à l'autre

de l'emprise. Elle se composait, (sous la couverture végétale de 0,30 m d'épaisseur), de niveaux de limons sableux de couleur brune/orangée puis d'une succession d'argiles fines plastiques (argiles de décantation) mêlées à du sable sur au moins 2 m d'épaisseur, niveau d'apparition de l'eau.

Sophie GALLAND

BAERENTHAL
Rehbachthal, forêt domaniale

Notice non remise.

Mary MEGYESI

BASSE-HAM
5 rue de la Mairie, phase 2

L'opération archéologique (600 m²) s'est déroulée le 11 mai 2016. Elle fait suite à une première intervention dirigée par Laurent Forelle le 28 juillet 2015 (phase 1).

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Seuls deux sondages ont pu être réalisés sur la zone délimitée par le projet d'aménagement (phase 2) en raison de la présence de nombreux réseaux et canalisations toujours actifs (télécom, câble, chauffage, électricité, eau, etc.).

Franck GÉRARD

BEUX
Haute Beux

Une opération de diagnostic a été prescrite sur 19 000 m², décision motivée par la situation du projet dans le centre ancien du hameau de Haute-Beux dont la fondation remonte à 1404.

L'opération archéologique s'est déroulée le 18 mai 2016.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

BLIESBRUCK
Steinfelder, parc archéologique de
Bliesbruck-Reinheim

Gallo-romain - Moyen Âge

L'objet du programme de fouilles mis en place en 2016 a été d'identifier et de caractériser la fonction des

bâtiments révélés par les prospections géophysiques et aériennes dans l'espace au sud des thermes de

l'agglomération secondaire de Bliesbruck.

La campagne 2016 a montré que les vestiges d'Époque romaine sont très mal conservés dans cette partie de l'agglomération en raison d'une forte érosion. Elle se caractérise par des conditions naturelles peu favorables qui ont nécessité en particulier l'installation d'un système de drainage.

Dans cette partie de l'agglomération, le côté ouest de la voie principale est occupé par une série continue de maisons en bande construites en matériaux périssables dont seules les pièces en sous-sol sont conservées. Le bâtiment le plus au sud constitue une exception notable : sans doute construit en pierre car il apparaît autant dans les prospections géophysiques que radar. Il est constitué de deux ensembles juxtaposés l'un derrière l'autre sur une longueur de 40 m et son plan dénote par rapport à tout ce qui est connu en l'état dans l'agglomération. Son exploration sera l'objet de la prochaine campagne.

De l'axe principal se détache perpendiculairement une voie secondaire créée seulement au II^e s. qui s'intercale entre la série de maisons qui borde la voie principale. Cette voie tourne de 90°, juste avant la rupture de pente qui marque ce secteur de l'agglomération, et prend une orientation sud-nord pour rejoindre l'axe de circulation qui borde le complexe des thermes. Mais entre les bâtiments 1, 2 et 3 explorés cette année et ceux fouillés en 2012 (secteur OBW), les prospections géophysiques semblent indiquer l'absence de construction sur le côté ouest de cette voie secondaire. Cette hypothèse devra

néanmoins être vérifiée par un sondage, celui réalisé en 1989 étant positionné trop à l'ouest.

L'aspect urbain est nettement moins marqué dans ce secteur, sans doute en raison de ces conditions naturelles difficiles alors que de l'autre côté de la voie principale, à l'emplacement de l'actuelle zone d'habitation, l'équipement architectural et viaire présente un caractère urbain très marqué.

Par ailleurs la partie occidentale établie le long de la voie secondaire correspond sans doute à une extension du secteur bâti vers la fin du II^e s. dans une partie de l'agglomération pourtant difficile à aménager. Cet aménagement s'inscrit dans cette phase d'expansion de l'agglomération observée dans les quartiers artisanaux et sur le centre public. Le secteur continue d'être occupé dans l'Antiquité tardive mais l'état de conservation des vestiges ne permet pas, contrairement à ce qui se passe dans d'autres parties de l'agglomération, d'observer finement les modalités et la nature de cette occupation. Enfin il convient de signaler la découverte de mobilier de la fin du Moyen Âge, en particulier une monnaie du duché de Lorraine. Cette phase occupation, la dernière sur le site avant sa mise en culture, sans doute structurée au tour de la maison-forte établie dans les anciens thermes romains est maintenant attestée à plusieurs endroits : centre public, quartier Est, secteur OBW, secteur DER fouillé cette année ainsi que dans la *villa* de Reinheim.

Jean-Paul PETIT

BUHL-LORRAINE

Zone artisanale Ariane 2, tranche 1

Cette opération de diagnostic réalisée à l'emplacement de l'agrandissement de la zone artisanal Ariane 2

(44 600 m²) n'a livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

CATTENOM

Seeveren, Michelacker,
sablères de Sentsich, phase 2

L'opération de diagnostic archéologique réalisée sur 6,86 ha, à Cattenom au lieu-dit *Michelacker* à l'emplacement de l'exploitation de la sablière par la société SESS a permis de mettre au jour un habitat protohistorique sur une superficie d'environ 7 000 m² caractérisé par une densité importante de structures en creux de type poteau et fosse. Très bien conservés, ces vestiges ont livré de la céramique en abondance, ainsi

que des ossements de faune et du mobilier lithique protohistorique.

Des fosses de prélèvement du gravier, sans doute datées de l'Antiquité, ont également été mises au jour.

Magali MONDY

CHÂTEL-SAINT-GERMAIN

Rue Rebenot

L'aménagement d'un lotissement de 45 maisons sur la commune de Châtel-Saint-Germain, situé à 15 km à l'ouest de Metz, a motivé la prescription d'une fouille archéologique sur une surface de 3 850 m². Cette dernière fait suite à un diagnostic réalisé en 2015.

L'opération de fouille s'est déroulée entre le 27 juin et le 22 juillet 2016.

Deux secteurs bien distincts ont été ouverts. La profondeur du décapage oscille entre 0,50 et 1 m. Le site est localisé sur un versant à très forte pente (15 à 20 %).

Les investigations archéologiques sur le secteur 1 (2 250 m²) ont permis de mettre au jour deux bâtiments. Le premier, sur huit poteaux, forme un quadrilatère présentant une surface minimale de 19,3 m². Le second est sur quatre poteaux et propose un plan « carré » d'environ 6,70 m². Un tessou, mis au jour lors du diagnostic, avait orienté l'attribution chronologique sur la Protohistoire, n'excluant pas une datation plus ancienne. Dans le cadre de la fouille, des datations par ¹⁴C ont été réalisées en l'absence d'éléments supplémentaires ; elles devraient permettre d'affiner la datation.

Six fosses ont également été mises au jour dans le

secteur 1. L'étude du mobilier céramique a permis d'en attribuer deux au Bronze final, deux autres au Hallstatt, voire au Hallstatt final/La Tène ancienne pour l'une d'entre elle, et deux à la Protohistoire au sens large. Seize autres structures excavées ont été mises au jour, aucune n'ayant livré de mobilier archéologique caractérisant.

La fouille du secteur 2 (1 600 m²) a permis la mise au jour d'une petite vingtaine de structures excavées de type trou de poteau, fosse ou fossé. Trois fosses ont livré du mobilier céramique permettant de les rattacher largement aux périodes protohistoriques. Un fragment de tuile a également été mis au jour dans le comblement d'un des fossés. Des analyses ¹⁴C sont également en cours pour ce secteur.

En l'état, les données de terrain reflètent des indices d'occupations protohistoriques diachroniques peu ancrées et sûrement peu durables, qui renvoient l'image d'établissements ruraux dont l'économie de subsistance est probablement basée sur l'agriculture, l'élevage et la gestion de l'environnement naturel, comme attesté généralement pour la période.

Christophe SEVIN-ALLOUET

COIN-LÈS-CUVRY

Voie n° 4 dite de Champagne,
salle multisport, phase 3

Néolithique - Protohistoire -
Moderne

Dans le cadre du projet de construction d'un boulodrome, d'une salle multisport et d'un parking à Coin-lès-Cuvry, un diagnostic a été prescrit sur une superficie de 13 000 m², situés le long de la voie communale n° 4. Cette opération a été réalisée en trois tranches successives entre 2015 et 2016.

Lors du diagnostic de la tranche 1, en avril 2015, correspondant à environ 1 800 m², huit tranchées ont été réalisées : une seule a livré les vestiges d'un fossé moderne. La tranche 2, réalisée en décembre 2015, représente trois sondages qui se sont révélés négatifs.

La troisième tranche de diagnostic, portant sur 3 800 m² et dénommée salle multisport, voie n° 4 dite de Champagne a été conduite début septembre 2016. Cette dernière phase porte sur la parcelle de terrain concernée par l'aménagement de la salle multisport.

Seul un niveau de colluvions mêlées à du mobilier céramique a été observé en surface du terrain naturel. Son décapage systématique n'a pas révélé la présence de structure archéologique sous-jacente.

Le mobilier résiduel piégé dans cette sédimentation est attribuable aux périodes pré-romaines. Les caractéristiques typologiques et technologiques de quelques tessons, pour certains riches en dégraissant de quartz pilé et dont un est orné de larges bandes parallèles, évoquent une datation large allant du Néolithique moyen au Bronze moyen.

Enfin, un fossé moderne ou contemporain a également été reconnu. Ce dernier n'apparaît pas sur le plan cadastral napoléonien de 1825 et pourrait, de ce fait, lui être postérieur.

Simon SEDLBAUER

CORNY-SUR-MOSELLE

En Fourchevoie, rue d'Auché

Protohistoire - Gallo-romain -
Contemporain

La construction d'une maison individuelle à Corny-sur-Moselle, rue d'Auché, a nécessité la prescription d'un diagnostic archéologique. Celui-ci concerne un projet localisé au nord de la commune dans la plaine alluviale de la Moselle. La parcelle, d'une emprise de 1 200 m², de topographie plane, est actuellement occupée par une friche.

Six sondages ont été pratiqués. Le substrat a été atteint dans toutes les tranchées entre 0,90 et 1,60 m de profondeur. Il correspond à un niveau argileux, voire à des dépôts alluvionnaires à mettre en lien avec les débordements du cours d'eau.

Ce diagnostic a permis l'identification de quatre structures archéologiques disséminées sur la parcelle. Deux fossés formant l'angle d'un enclos de fonction indéterminée (parcellaire, vocation funéraire, etc. ?) pourraient être datés de l'Antiquité, d'après le fragment de *terra nigra* découvert dans leur comblement. Ces vestiges sont très mal conservés (sur à peine 0,10 m

d'épaisseur) et s'étendent en dehors du projet. D'autres éléments antiques fragmentés (*tegulae*, *imbres*, briques, céramique) et d'aspect roulés ont été découverts dans les couches colluvionnées de la plupart des sondages. Ils témoignent de la proximité de vestiges, éventuellement ceux de l'agglomération secondaire antique dont l'extension est reconnue à quelques centaines de mètres au sud et à l'ouest de la parcelle investiguée.

L'essentiel des vestiges découverts renvoie néanmoins à une phase d'occupation protohistorique. La plupart des sondages a livré un niveau d'une dizaine de centimètres d'épaisseur renfermant des charbons de bois, de la céramique et des nodules de torchis. Il s'agirait d'un paléosol remanié dont subsisteraient quelques lambeaux en place.

Un négatif de poteau et une petite fosse ont été reconnus à 1,30 et 1,50 m de profondeur. Ces vestiges sont également assez mal conservés, sur 0,10 m

d'épaisseur tout au plus.

site partiellement érodé.

Ils témoignent de la proximité d'une occupation qui, possiblement, se développerait plus au sud, voire d'un

Sébastien VILLER

CORNY-SUR-MOSELLE

Sous la Côte, parcelles 546,
248, 504 et 547

Gallo-romain

Un diagnostic archéologique a été prescrit à Corny-sur-Moselle, au lieu-dit *sous la Côte*. Celui-ci est localisé au nord-est de la commune, le long du ruisseau de la Vricholle, au pied du relief dit *le Haut de Fayé* dominant l'agglomération. Cette situation implique des parcelles présentant un léger pendage vers le nord-nord-ouest. Actuellement en prés, elles ont été longuement cultivées. Cette exploitation se traduit par la présence d'une couche de colluvions polluées par divers éléments anthropiques (terre cuite, galets, céramique, fragments métalliques divers, etc.), située sous la terre végétale, et au contact du terrain naturel vierge. Quatorze sondages ont couvert, à hauteur de 9 %, la surface emprise d'environ 3 900 m². Ils ont permis l'identification de structures de différentes natures ancrées à des profondeurs variant de 0,30 m à 0,50 m sous le niveau de colluvions remaniées. Ainsi, trois drains construits en pierres sèches et briques traversent les parcelles. Un puits isolé, de 1,60 m de diamètre, et un fossé parcellaire ont été rencontrés. Mais ce sont surtout les vestiges d'Époque antique, situés en aval du terrain, qui retiennent notre attention. Leur situation est préoccupante du fait de leur position et de leur état de conservation. Déjà bien érodées, les structures contiennent des éléments caractéristiques des nécropoles à incinération d'Époque antique. Ils confirment de l'existence d'une petite zone funéraire



CORNY-SUR-MOSELLE,
sous la Côte, parcelles 546, 248, 504 et 547
Dépôt de céramiques gallo-romaines
(cliché : N. RAMEL)

présupposée par la fouille de sauvetage d'une urne cinéraire sur la même parcelle à la fin des années 1980.

Nadège RAMEL

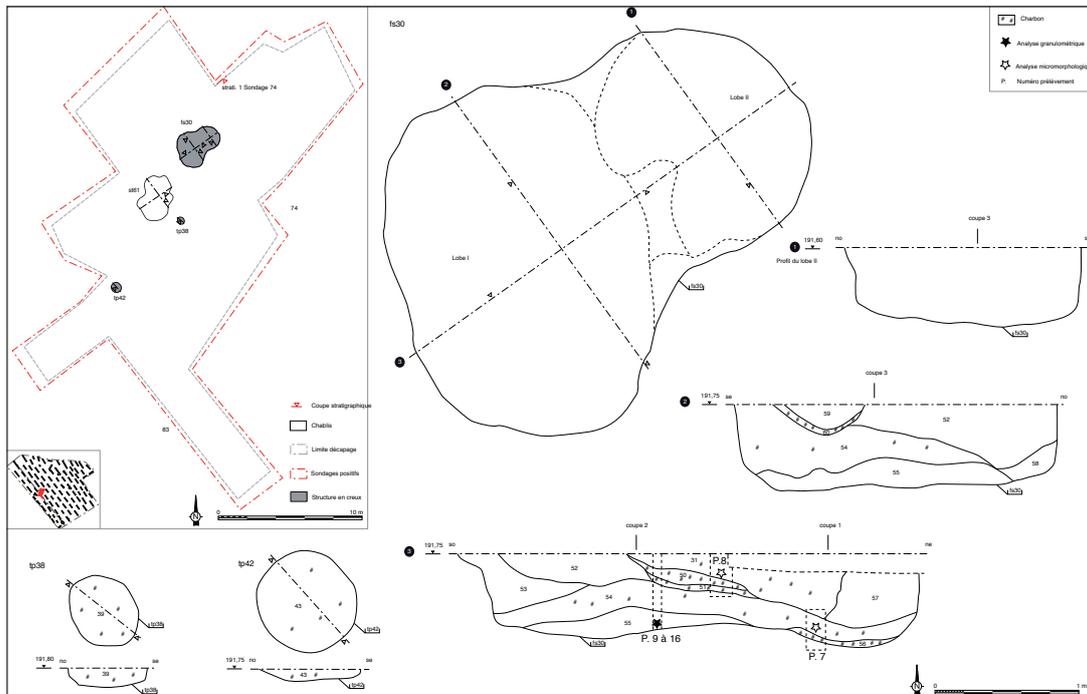
CUVRY

Le Haut Rozin et le Haut Rozin III

Néolithique - Moderne

Dans le cadre de l'extension du lotissement le Haut Rozin, un diagnostic a été prescrit sur une surface totale de 30 700 m². Dans un second temps, une parcelle d'une superficie de l'ordre de 10 000 m² a été ajoutée au projet initial. La totalité du terrain concerné par ces

deux prescriptions a été diagnostiquée au cours d'une unique opération de terrain. Cette dernière a permis de mettre en évidence des vestiges relatifs à deux phases principales d'occupation : le Néolithique moyen (Roessen 1 ou 2) et la période moderne. Les structures



CUVRY, le Haut Rozin et le Haut Rozin III
 Relevés en plan et en coupe des structures du Néolithique moyen relevées
 dans les sondages 74 et 83 : fs30, tp38 et tp42
 (DAO : J. MAUJEAN et S. SEDLBAUER)

attribuables à la phase moyenne du Néolithique constituent sans conteste l'attrait majeur des résultats archéologiques fournis par cette opération. Une fosse et deux trous de poteaux sont datés à cette période.

Après discussion et passage sur le terrain des agents prescripteurs en charge du dossier au service régional de l'archéologie, il a été demandé de fouiller entièrement les structures archéologiques durant la phase de diagnostic. La fosse a fait l'objet d'une fouille manuelle fine en quarts-inversés afin d'appréhender la stratigraphie transversale et longitudinale de son remplissage et de recueillir la totalité du mobilier. Les quarts restants ont également été fouillés manuellement et tous les sédiments ont été prélevés. De plus, tous les prélèvements conservatoires nécessaires aux différentes études annexes (carpologie, anthracologie, ¹⁴C, granulométrie, analyse micro-morphologique) ont été entrepris pour chaque structure.

Faute de moyens alloués dans le cadre du diagnostic, ces prélèvements n'ont pu être traités avant le rendu du rapport et de cette notice. En attendant d'être étudiés, ces derniers ont été inventoriés selon les recommandations des services de l'État et ont été intégrés, au même titre que le mobilier, dans les inventaires techniques. Dans l'éventualité d'une prescription de fouille archéologique sur ce site, le traitement et l'étude de ces prélèvements conservatoires seront à prendre en compte dans le montage du projet scientifique d'intervention. Dans le

cas contraire, l'exploitation scientifique de ces derniers feront l'objet d'une demande de financement par le service régional de l'archéologie en 2017 dans le cadre de la programmation des recherches archéologiques pour l'année 2018.

Les témoins d'occupation du Néolithique moyen occupent un replat de la terrasse fluviale de la Seille dont le cours est distant d'à peine 1 km en direction du nord-est. Un plaquage de limons caractérise le sous-sol de ce plateau d'une altitude moyenne de 192 m NGF dont la situation domine également le cours du ruisseau du Poncé s'écoulant à seulement 300 m de distance plus au nord. Les caractéristiques morphologiques de la fosse, de dimensions moyennes (3,20 m de longueur par 2,26 m de largeur) et composée de deux lobes, permettent de l'interpréter comme une possible excavation en lien avec l'extraction des argiles-limoneuses du terrain encaissant. La présence au sein de son remplissage de vaisselles en céramique fragmentées, d'outils en silex déclassés mêlés à des rejets détritiques divers ne laisse aucun doute quant à sa réutilisation comme dépotoir, probablement en lien avec un contexte domestique. La découverte de deux trous de poteaux, localisés quelques mètres au sud-ouest de cette fosse, renforce l'hypothèse d'un habitat voisin. Malgré un décapage assez étendu autour de ces structures, aucun creusement complémentaire ne permet de définir un entraxe qui laisserait entrevoir l'amorce d'un plan de bâtiment.

L'argumentaire chronologique repose sur les résultats des études du mobilier céramique et lithique provenant exclusivement du comblement de la fosse d'extraction de sédiment recyclé en dépotoir. Le corpus d'artefacts (céramique et lithique) recueilli à la fouille est peu abondant mais très caractéristique, ce qui en fait un marqueur chronologique fiable. L'horizon supérieur du remplissage de la fosse a livré 27 tessons appartenant à au moins cinq récipients différents correspondant à des gobelets, pour certains carénés, ou à des bols ainsi qu'à un récipient indéterminé de grande taille (vase de stockage ?). Les caractéristiques typologiques des tessons, avec notamment la présence d'un gobelet caréné et l'emploi de motifs décoratifs caractéristiques comme l'association de chevrons couvrants séparés par une échelle verticale ou encore d'une série de trois rangées d'impressions doubles horizontales avec des bandes obliques, autorisent une attribution chronologique au faciès culturel du Roessen 1 ou 2 (ancien/moyen et récent de la périodisation régionale du Néolithique moyen). L'assemblage lithique se compose de cinq pièces en silex parmi lesquelles figurent un éclat, deux fragments distaux d'éclat ou de lamelle, une chute de pièce esquillée et un grattoir sur éclat. La typologie de ces artefacts et la provenance des matières premières employées, mêlant des matériaux locaux (silex du Muschelkalk) à des matériaux d'importation en provenance du Bassin parisien (silex sénonien) ou de la région belgo-hollandaise (silex de type Rijckholt), corroborent la datation à l'horizon Roessen indiquée par les caractéristiques typo-chronologiques de la

céramique associée. À ce stade de l'exercice, on ne peut véritablement présumer de la structuration et de la densité de l'occupation dont témoignent les vestiges mis au jour à Cuvry. Bien qu'incomplète, la vision que nous avons de ce site ne va pas à l'encontre de ce qui a déjà été observé sur les gisements contemporains de la plaine du Rhin et de la moyenne vallée de la Moselle. D'une part, l'ancrage de l'occupation sur des limons de plateaux à proximité immédiate de cours d'eau correspond au modèle d'implantation, couramment observé dans la vallée du Rhin, pour lequel l'habitat est le plus souvent installé sur des placages loessiques ou des limons de débordements fluviaux dans des secteurs géographiques conditionnés par la proximité d'un réseau hydrographique. D'autre part, les données disponibles concernant la structuration de l'habitat renvoient principalement l'image d'occupations lâches et dispersées constituées d'un faible nombre de structures excavées éparses parmi lesquelles des fosses d'extraction de sédiment, des silos et quelques fosses d'implantation de poteaux trahissant la présence de bâtiments.

Concernant la période moderne, deux fossés parallèles sont à mettre en relation avec le parcellaire agricole de ce secteur durant les XVIII^e-XIX^e s. Ces derniers sont figurés sur le cadastre napoléonien de 1825 où ils correspondent à des limites cadastrales de parcelles.

Simon SEDLBAUER

DABO

Parcelles 200, 201, 128, de 149 à 154
et de 38 à 70, pistes forestières

Protohistoire - Moderne -
Contemporain

Une évaluation archéologique mécanique et des prospections pédestres, sur les parties inaccessibles aux engins, ont été menées préalablement à la réalisation de trois nouveaux chemins forestiers d'une longueur totale de 8 150 mètres linéaires. Ces derniers doivent être aménagés dans des secteurs forestiers jamais étudiés par les archéologues.

L'opération a permis de montrer que le secteur a été fréquenté anciennement par les humains. Un fragment de poterie non tournée, vraisemblablement de tradition protohistorique, a été ramassé dans un sondage à proximité d'une mare se trouvant, elle, hors emprises. Il constitue l'un des rares indices d'occupation du ban de Dabo aux périodes protohistorique ou gallo-romaine.

Aucune structure associée n'a été repérée.

Les aménagements repérés, sur ou à proximité des trois nouveaux chemins, sont liés à l'exploitation des ressources minérales (carrières), végétales (places de charbonniers) de la forêt et de la circulation au sein de celle-ci.

Le futur chemin du Langhardt Kopf reprend ainsi un axe ancien vraisemblablement médiéval, en tout cas de l'Époque moderne, caractérisé par une succession de chemins creux.

Nicolas MEYER

DANNE-ET-QUATRE-VENTS

Dannerthal, pistes forestières, projet 62

Néolithique - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

L'évaluation archéologique a porté sur 37 000 m² défrichés et piquetés concernés par la création d'une nouvelle piste forestière de 2,5 km de long. Elle se situe à 1,5 km à l'ouest du col de Saverne, principal passage des Vosges du Nord entre le plateau lorrain et la vallée rhénane.

Du fait de la forte pente des versants choisis pour l'implantation de cette nouvelle voie forestière, une intervention mécanisée n'a pas été possible sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Seuls 9 240 m² ont pu être évalués à l'aide d'une pelle mécanique. Le reste de l'emprise a fait l'objet d'une prospection pédestre.

L'opération a permis la découverte d'un indice de fréquentation de la zone vraisemblablement au Néolithique. Elle a surtout montré que le secteur n'a pas toujours été forestier. Un parcellaire agricole fossilisé

par le couvert forestier a été repéré sur les hauts des croupes dans les parcelles forestières 26 et 27. Si la datation précise des structures agraires fossiles est toujours impossible, deux tessons recueillis permettent d'envisager deux périodes de mise en culture de ces terrains, l'une dans l'Antiquité, la seconde au XIII^e et XIV^e s.

Enfin, deux fronts de tailles modestes, distants de moins de 20 m, l'un présentant des traces d'extraction classiques au pic et aux coins, l'autre au fleuret et à la poudre, ont également été repérés dans la parcelle 27. Si cette carrière ne peut être datée précisément, elle est, en tout cas, postérieure au début XVIII^e s. pour l'extraction au fleuret.

Nicolas MEYER

DIEUZE

La Haute Borne

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Un diagnostic archéologique a été prescrit en amont du projet de création de la ZAC de La Sablonnières à Dieuze, au nord-ouest de la ville. L'opération de 2016 ne concerne qu'une partie de ce projet, soit 69 000 m² situés au lieu-dit *la Haute Borne*.

L'opération, confiée à une équipe de l'Inrap, s'est déroulée entre les 19 et 22 août. Ce sont 175 tranchées de sondages qui ont pu être réalisées. Le faciès géologique des parcelles se caractérise par des dépôts fluviatiles anciens (argile brun-rouge) recouverts par un horizon colluvial peu développé et perclus de matériaux récents issus des amendements successifs (verre, faïence, grès, tuile, etc.).

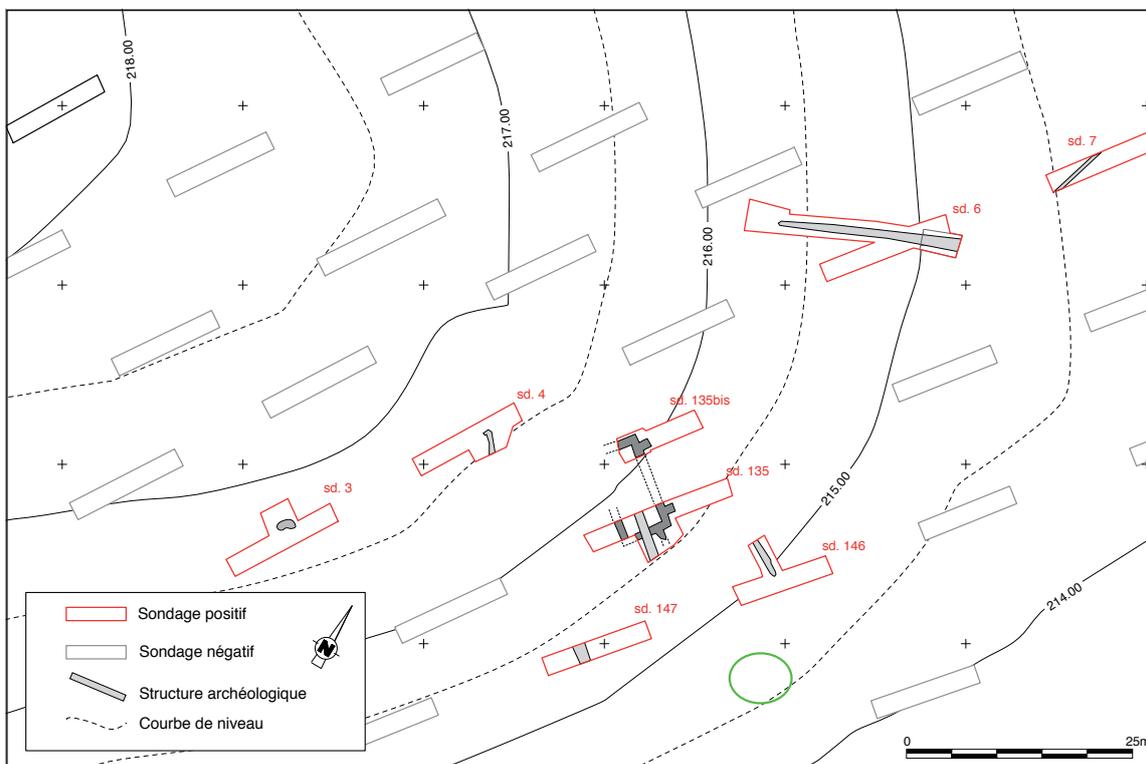
Les vestiges en place renseignent principalement les techniques agricoles (fosses de plantations, sillons-billons) et le passé récent de cet environnement (impacts d'obus).

Malgré tout, quelques vestiges plus anciens ont pu être observés. Il s'agit tout d'abord des fondations d'un édifice de plan quadrangulaire (5,60 m x 11,15 m).

Celui-ci est flanqué d'au moins deux contreforts sur sa façade est. Les fondations sont larges (0,80 m à 1 m) et constituées de matériaux calcaires. Plus aucun niveau ne lui est associé, rendant difficile sa datation. Néanmoins, deux fossés tout proches ont livré quelques tessons du Haut-Empire (céramique sigillée, rugueuse, commune et *terra nigra*). Possiblement associés à l'édifice, ces fossés permettraient de dater la construction de l'Antiquité.

Un foyer isolé situé, tout au nord de l'emprise, serait, quant à lui, daté de l'Époque moderne (XVI^e-XVIII^e s.). La structure a livré de nombreux résidus ferreux, éléments de serrurerie (pentures) et d'assemblage d'une porte ou d'un volet (clous), des éléments de superstructure en terre cuite et des grains de seigle, d'avoine, de blé et d'orge carbonisés. Il pourrait s'agir d'un foyer de troupes en campagne, la ville de Dieuze ayant subi deux sièges au XVII^e s., l'un par le royaume de France, l'autre par des troupes espagnoles.

Sébastien VILLER



DIEUZE, la Haute Borne
Zoom sur la zone sud des sondages
(DAO : Inrap)

Moderne - Contemporain

DIEUZE Les Salines Royales

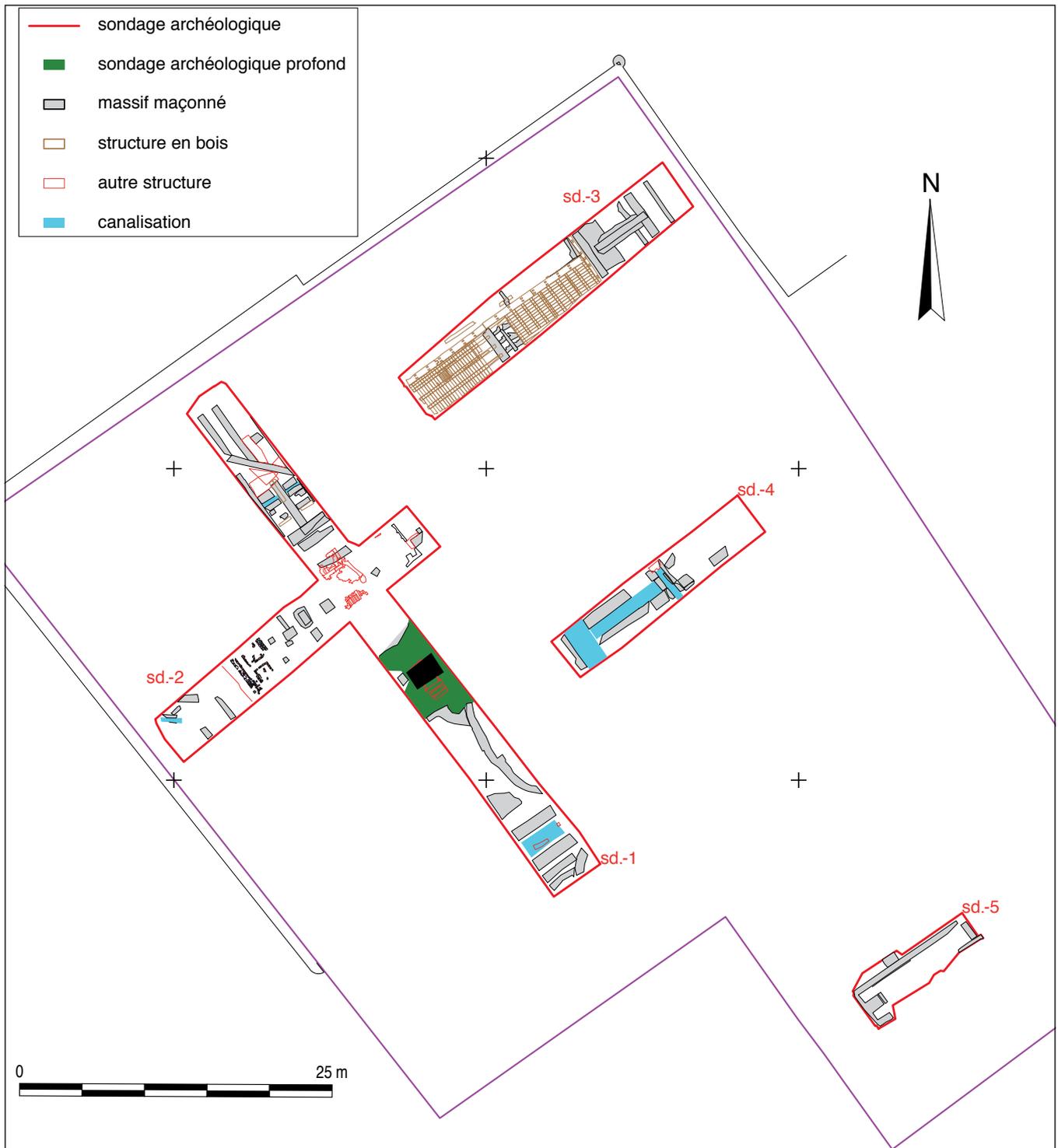
La municipalité de Dieuze voulant valoriser son patrimoine historique, elle a planifié la création d'un parc pédagogique au cœur des Salines Royales, avec pour thème son passé saunier. Un diagnostic archéologique portant sur 4 340 m² a été demandé et réalisé du 19 janvier au 12 février 2016 pour étudier le potentiel conservé des anciennes installations d'extraction et de transformation de l'eau saumâtre.

Le périmètre investi correspond au noyau originel de la saline, organisé autour du puits salé et exploité sans discontinuité depuis au moins 1025 jusqu'à la première moitié du XVIII^e s. à cet endroit. Le site connaîtra ensuite une croissance importante jusqu'à la cessation définitive de l'activité en 1973.

Cinq sondages ont été ouverts, dont un traversant sans interruption l'emprise de l'opération.

Les plus anciens aménagements mis au jour datent de la seconde moitié du XVIII^e s. (phase 1). Pour la moitié ouest, ils concernent des éléments en relation avec quatre bâtiments à poêle : des maçonneries associées à la structure porteuse des bâtiments et à leur foyer, des niveaux fortement rubéfiés renvoyant à leur cendrier respectif, des aires de circulation (pavages) et des conduites d'eau souterraines. Dans l'autre moitié de la parcelle, deux baises pourvus de canaux et d'adductions d'eau ont parallèlement été étudiés. Malgré certains manques non expliqués, les vestiges découverts sont en adéquation avec les plans anciens des années 1760.

Vers la fin du siècle, l'aire de production sort de ses limites historiques. Les bâtiments à poêle sont démontés et les baises bouchés. Les nouvelles constructions disposées en « U » autour d'une cour ne sont identifiées que par quatre murs groupés dans un seul sondage



DIEUZE, les Salines Royales
 Plan général des sondages et des structures mises au jour
 (DAO : H. DUVAL)

(phase 2). Au centre de la cour, un large creusement ouvre sur des aménagements en bois évoquant une tête de puits. Des problèmes d'approvisionnement dans le puits principal ou la volonté d'augmenter la production auraient-ils conduit à la tentative - avortée - d'ouverture d'un second puits salé ?

Vers les années 1830, les corps de bâtiments précédents sont partiellement modifiés (phase 3). Des aménagements techniques sont réalisés au sud à proximité du puits salé, peut-être en lien avec la force hydraulique mobilisée pour l'extraction de l'eau saumâtre. Parallèlement, au nord-est, une aile

complète d'édifices est équipée d'un système de chauffage destiné au séchage du sel après production. Ce chauffage desservait des pièces carrées de 10 m de côté totalement habillées de bois. Le maillage des pièces était créé par un réseau de sablières basses pourvues de rangées de mortaises, qui permettaient de fixer, à espaces réguliers, des montants verticaux supportant un habillage de planches.

Quelques réalisations de la fin du XIX^e s. et du XX^e s. (maçonneries en béton, etc.) renvoient aux dernières modifications structurelles réalisées sur les bâtiments avant leur démolition récente.

Patrice PERNOT

ENNERY

Fond de Ham, sablières Dier

Suite à une demande de diagnostic archéologique anticipé à Ennery, au lieu-dit *fond de Ham*, une prescription de diagnostic a été émise sur une surface 35 000 m². Une étude sédimentologique a permis de détailler la séquence alluviale qui compose les terrains situés à 500 m à l'est du lit mineur de la Moselle. La succession de dépôts de débordement fins et grossiers a piégé dans les sédiments sablo-argileux de petits artefacts : charbons de bois, fragments de terre cuite, fragments d'os et de tessons de céramique (gallo-

romaine, protohistorique). Ces éléments sont trouvés régulièrement dans les formations superficielles entre 0,35 et 1,45 m de profondeur, dans une grande partie des tranchées du diagnostic. Cependant, aucun vestige n'a été mis en évidence mais la présence de mobilier archéologique témoigne de l'existence de sites à proximité.

Justine FRANCK

Âge du Bronze - Âge du Fer

FLORANGE

ZAC Sainte-Agathe

Le diagnostic réalisé sur la ZAC Sainte-Agathe, entre les rues Lavoisier et Nationale, porte sur une surface de 1,4 ha. Les vestiges mis au jour sur le site 2 couvrent une surface d'environ 3 500 m². Il s'agit de structures en creux de type fosses de prélèvement de sédiments ainsi que des silos de stockage de vaste dimension. Un fossé semble délimiter cette occupation.

L'interruption observée dans ce tracé linéaire implique la présence d'une ouverture. La céramique mise au jour permet de dater ces vestiges de la Protohistoire, vraisemblablement entre la fin de l'âge du Bronze final et le début du premier âge du Fer, comme l'attestent deux formes en particulier.

Magali MONDY

FOLSCHVILLER
Lotissement impasse Edouard Manet

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée les 17 et 18 mars 2016 sur le territoire de la commune de Folschviller, préalablement à un projet de lotissement. Le diagnostic réalisé sur une surface

de 17 062 m² n'a révélé aucun indice d'occupation ancienne.

Laurent FORELLE

FORBACH
Rue des Maraîchers

Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique réalisée rue des Maraîchers, sur une surface de 7 054 m², a livré des tranchées caractéristiques d'un ouvrage de défense lié à la seconde Guerre Mondiale, ce que vient confirmer un engin de guerre mis au jour dans le comblement de

l'une d'entre elles. Il s'agit d'un dispositif de défense vraisemblablement mis en œuvre lors de la libération de Forbach par les troupes américaines en 1945.

Magali MONDY

GANDRANGE
Rue du Docteur Stoufflet,
lotissement Le Clos
des Grandes Vignes

Le projet de lotissement, d'une surface totale de 9 214 m², est implanté au pied des côtes de Moselle sur des terrains en culture de formation loessique. L'opération archéologique s'est déroulée le 02 juin 2016.

Aucun site ou indice de site archéologique n'a été observé lors de cette intervention

Franck GÉRARD

GRUNDVILLER

Buehl

Le projet de lotissement sur la commune de Grundviller a fait l'objet d'un diagnostic archéologique concernant un secteur proche d'un site d'habitat médiéval (ferme disparue). La parcelle concernée, en culture et verger, montre une cuvette ou dépression au milieu du terrain présentant ainsi divers niveaux de sédimentations observés dans les sondages (65 au total). Les deux tiers de la zone sondée montrent des terrains très érodés

avec une très faible couverture sédimentaire (limon). À l'emplacement d'un ancien hippodrome, positionné au sud du projet, on a pu constater que le terrain a été décaissé et nivelé pour la réalisation de la plate-forme équestre (surface environ 9 500 m²). L'emprise sondée (29 400 m²) n'a révélé aucune structure archéologique.

Gilles MANGIN

GUÉNANGE

Rue de Metzervisse,
lotissement Cœur de Ville,
tranche 1

Préalablement à l'aménagement d'une zone d'habitation mixte, une opération de diagnostic a été prescrite sur une superficie de 40 002 m². Plusieurs zones de l'emprise prescrite n'ont pu être sondées en raison de la présence de réseaux (électricité, eau, etc.), de zones bitumées (voirie, terrain de sport), de végétation ou encore d'importants remblais (jusqu'à

2,5 m par endroit).

L'opération n'a révélé la présence d'aucun indice d'ordre archéologique.

Énora BILLAUDEAU

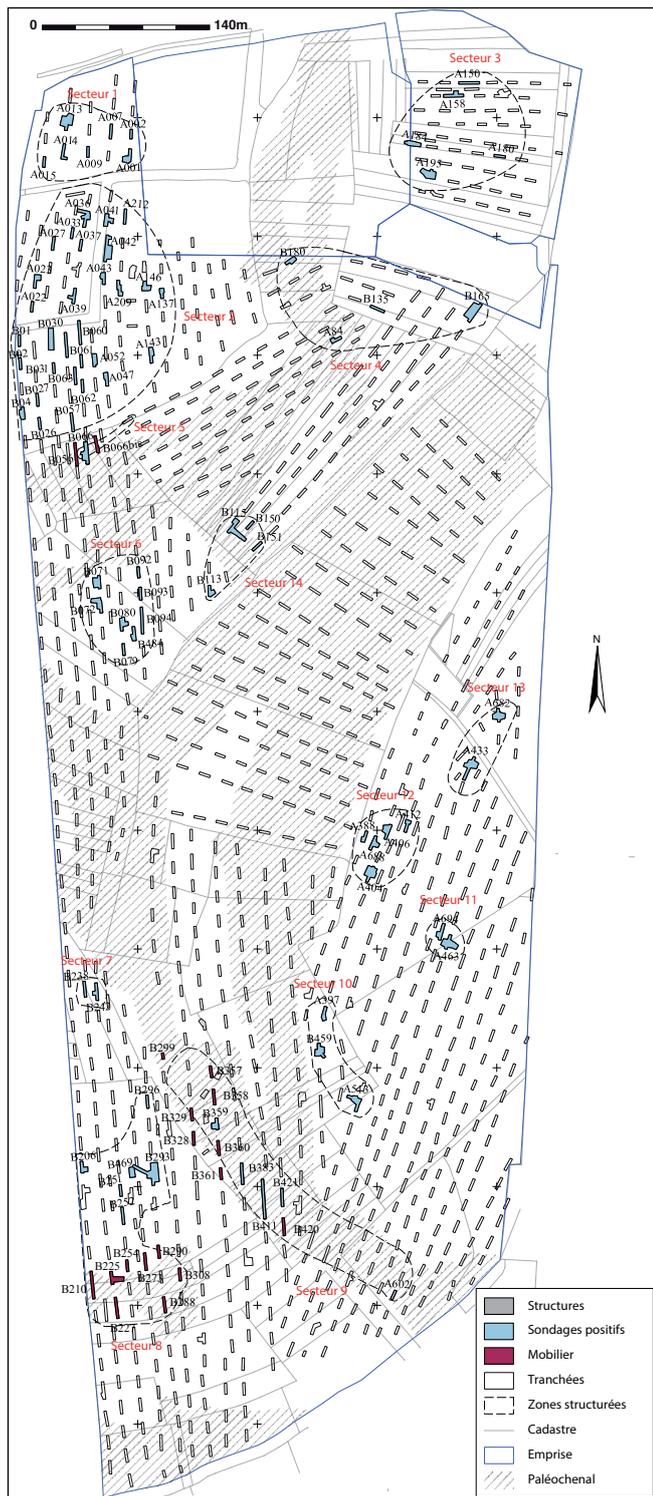
HAUCONCOURT

Haut Bois, Cugnot,
pré du Jeune Bois, entre Deux Bois,
carrière GSM

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain

L'opération de diagnostic réalisé en 2016 (phase 3 correspondant à 420 000 m²) à Hauconcourt sur le projet d'extension de la sablière GSM fait suite à deux interventions en 2013 et 2015. L'ensemble de la zone explorée est traversée par différents chenaux fossiles

qui représentent une surface de 183 000 m² (soit près de 40 % de la surface explorée) avec, dans certains cas, plusieurs phases d'activité. L'hydrographie a donc joué un très grand rôle dans la conservation des vestiges. Au final, une centaine de sondages positifs répartis sur



HAUCONCOURT, haut Bois, Cugnot, pré du Jeune Bois, entre Deux Bois, carrière GSM
Plan d'ensemble du diagnostic
(DAO : Inrap)

quatorze secteurs ont permis de repérer des niveaux d'occupations du Mésolithique, du Néolithique, du Bronze final et de l'âge du Fer.

Un niveau de sol du Mésolithique correspond au premier indice d'occupation du secteur. Il s'agit du troisième témoignage d'occupation découvert en Lorraine depuis 1985.

Le Néolithique final/Campaniforme est attesté par une fosse et un probable bâtiment. Il s'agit du premier habitat structuré découvert en Lorraine.

Le Bronze final est attesté, dans la partie nord du projet, par plusieurs fosses et poteaux. Une petite nécropole semble être en relation avec ces vestiges. Plus au sud, il ne subsiste que quelques niveaux de mobilier piégés dans le comblement de chenaux. Ce mobilier semble provenir du démantèlement par la rivière d'habitats et d'aménagements localisés aux abords ou à l'emplacement même d'un ancien chenal de la Moselle. Si aucune structure ne subsiste à cet emplacement, on note toutefois la présence de deux épingles en association avec de gros fragments de céramique provenant, selon toute vraisemblance, d'une incinération lessivée par les circulations d'eau. Cette découverte de mobilier métallique apporte un regard nouveau sur les découvertes faites en « milieu aquatique ». En effet, celles-ci proviennent, dans une grande majorité, de cas des lits actuels (dragages ou autre) et sont habituellement considérées comme des offrandes ou des « abandons ostentatoires ». Or, ce n'est pas le cas ici et ce type d'interprétation peut être totalement exclu.

L'âge du Fer est également bien représenté. Les vestiges d'habitation de cette période semblent mieux conservés que ceux de la période précédente. Ils sont concentrés au nord de la zone explorée et semblent bordés par un chenal. Ce dernier, qui était peut-être en activité à cette période, a pu marquer et limiter l'extension de l'habitat.

Les vestiges de la période romaine sont absents à l'exception d'un rejet d'incinération isolé.

Thierry KLAG

HÉMING

La Xolotte, tranche 2

Contemporain

Cette opération de diagnostic, d'une surface de 7 355 m², réalisée à l'emplacement d'un futur lotissement, au lieu-dit *la Xolotte* à Héming, n'a livré aucun vestige archéologique. On relève toutefois la présence d'une petite carrière de prélèvement de la couche supérieure de la dalle calcaire affleurant, datée du début XX^e s par la présence de tessons de faïence et

de bouteilles de verre, ainsi que de la tuile mécanique.

La parcelle concernée par le projet est aujourd'hui une pâture.

Magali MONDY

HETTANGE-GRANDE

Rue de la Kissel

Suite à une demande de permis de construire pour une maison d'habitation individuelle, la réalisation d'un diagnostic a été prescrite sur 300 m². Comme le bâtiment envisagé prévoyait une construction de plain pied, l'intervention a consisté à suivre le creusement des fondations. La stratigraphie d'ensemble montre un dépôt de limon marron homogène qui dans son niveau

supérieur se transforme en couche végétale noirâtre mélangée à des matériaux de démolition. Aucun indice d'une occupation archéologique, autre que les résidus de démolition récents, n'a été mis au jour dans les tranchées.

Olivier FAYE

HETTANGE-GRANDE

Stolbusch, station d'épuration

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction d'une station d'épuration, a été prescrit sur une surface de 11 000 m². Cependant, seuls 7 240 m² ont été sondés en raison de la présence de déblais, de deux zones humides à préserver et de

la pointe est de l'emprise où des travaux ont déjà été entrepris. Les sondages n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

HOMBOURG-HAUT

74bis rue de l'Église

Moyen Âge - Moderne

Sur une surface de 115 m², le suivi de travaux entrepris au 74bis rue de l'Église a permis la découverte des vestiges d'une partie d'un bâtiment maçonné d'origine médiévale. La date de sa construction demeure incertaine. L'hypothèse d'un bâtiment contemporain de la construction de la Collégiale Saint-Étienne au XIII^e s. peut être envisagée. Les vestiges consistent en

des murs, des couches de remblai et une couche de démolition scellant une cave. Le mobilier archéologique découvert exclusivement dans la couche de démolition se compose de quelques fragments de céramique grise cannelée attribuables aux XV^e-XVI^e s.

Sébastien JEANDEMANGE

JURY

Pré du Fond, ZAC de la Passerelle

Néolithique - Âge du Fer - Gallo-romain

Une fouille archéologique a été réalisée à Jury préalablement à l'aménagement d'un lotissement au lieu-dit *pré du Fond*, ZAC de la Passerelle. Au regard des résultats positifs du diagnostic archéologique en novembre 2007 (cf. *Bilan scientifique régional 2007*, p. 202), avec la découverte de vestiges structurés appartenant à un établissement antique, une fouille préventive a été prescrite par le service régional de l'archéologie sur une superficie totale d'environ 8 400 m². L'opération, conduite par le Pôle archéologie préventive de Metz Métropole s'est déroulée durant

trois mois, entre le 1er mars et le 10 juin 2016.

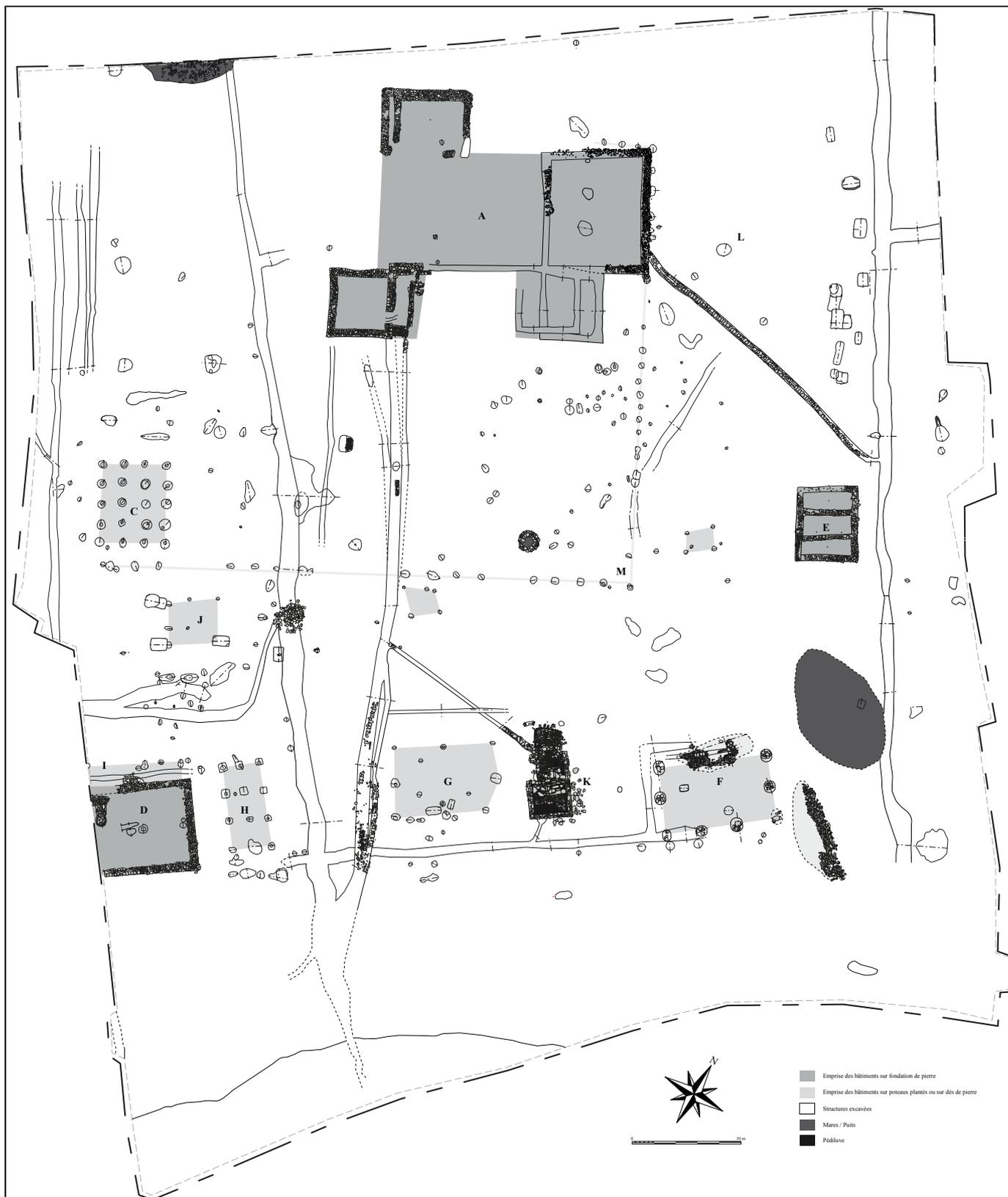
L'emprise est localisée au nord-est de la commune de Jury et à environ 7 km au sud-est de l'agglomération messine. Le site s'intègre dans un paysage de petites collines et de vallons caractéristiques du Plateau lorrain. Il occupe le versant nord d'un vallon orienté nord-est/sud-ouest au fond duquel s'écoule actuellement un petit ruisseau qui se raccorde à celui de Corbon, ce dernier se jetant dans le ruisseau de Saint Pierre, lui-même affluent de la Seille. Le terrain possède un léger pendage en direction du fond de thalweg en eau délimitant l'emprise au sud.

Cette opération archéologique a permis de reconnaître trois principales phases d'occupation datées du Néolithique final, de la transition entre la fin du second âge du Fer et le début de la période romaine et enfin du Haut-Empire.

Au cours de la Préhistoire récente, l'occupation du vallon est marquée par la présence, sur la partie haute du versant, d'une fosse circulaire (L) attribuée au Néolithique final (Campaniforme). Faute de mobilier dans le remplissage, une datation radiométrique réalisée sur un charbon de bois fournit un ancrage chronologique. Ce dernier a été prélevé dans une couche exclusivement constituée de résidus charbonneux qui tapissait le fond du creusement. Cette excavation, isolée de tout autre vestige daté de la même période, exception faite de mobilier lithique en position secondaire dont une extrémité de poignard en silex du Grand-Pressigny,



JURY, pré du Fond, ZAC de la Passerelle
Vue d'ensemble de la cave du bâtiment principal (A)
(cliché : S. SEDLBAUER)



JURY, pré du Fond, ZAC de la Passerelle
 Plan de masse diachronique de la fouille
 (DAO : Y. DAUNE, S. SEDLBAUER)

correspond aux types de structures fréquemment mis au jour sur les occupations de cette période. Cette découverte présente l'intérêt d'augmenter le corpus de site constitué dans le cadre du projet collectif de recherche (PCR) « Culture, population et occupation du sol. La Lorraine et la France orientale de la Champagne-Ardenne entre 2500 et 1500 avant notre ère » initié en 2007 sous la direction de V. Blouet et J. Vanmoerkerke.

Après un *hiatus* d'environ deux millénaires, ce secteur du vallon est à nouveau occupé à partir de la transition entre la fin du second âge du Fer et le début de l'Époque romaine, quand un établissement rural à vocation agropastorale se développe. Les vestiges participant de cette occupation, qui n'est pas intégralement circonscrite, occupent principalement la partie haute du versant et se concentrent dans le quart nord-ouest de la fouille. Plusieurs limites rendent l'interprétation du site et la caractérisation des vestiges difficiles, notamment la rareté du mobilier datant et la vision partielle du gisement. En outre, le développement de l'occupation sur le temps long entraîne une forte densité des aménagements qui rend la lecture périlleuse. Pour la phase romaine précoce, l'occupation se structure autour d'un enclos palissadé (M), de plan rectangulaire, orienté est-ouest au sein duquel prennent place plusieurs fosses d'extraction de sédiment ainsi qu'un bâtiment rectangulaire à plateforme surélevée sur supports inclinés (C). Cette construction, supportée par vingt poteaux plantés, s'apparente à une structure de stockage aérien. Deux bâtiments supplémentaires témoignent d'un développement de l'occupation en dehors de l'enclos en direction du sud. Parmi ces édifices, un possible bâtiment de plan carré sur quatre poteaux plantés (J) pourrait correspondre à une unité



JURY, pré du Fond, ZAC de la Passerelle
 Vue zénithale d'un four possiblement en lien avec le traitement ou la conservation des récoltes découvert dans un bâtiment annexe (D)
 (cliché : S. SEDLBAUER)



JURY, pré du Fond, ZAC de la Passerelle
 Vue d'ensemble du pédiluve (K)
 (cliché : S. SEDLBAUER)

domestique tandis que le second (H), de plan allongé et étroit sur douze poteaux porteurs, pourrait être interprété comme un grenier surélevé.

L'attribution chronologique repose sur le croisement des résultats de trois datations radiométriques obtenues à partir d'échantillons de bois prélevés dans les comblements de poteaux avec les données typochronologiques du mobilier céramique associé.

À partir de la seconde moitié du I^{er} s ou du début du II^e s. de n. è., un établissement rural, peut-être une ferme, occupe toute la superficie de l'emprise. Les vestiges s'organisent autour d'une cour centrale rectangulaire, d'environ 35 m de largeur pour au moins 70 m de longueur, orientée est-ouest et enclose par un réseau de fossés. La surface maximale de cet établissement n'a pas pu être reconnue à la fouille, car les structures se prolongent hors de l'emprise décapée en direction de l'ouest. Plusieurs fossés partitionnent également l'espace interne de la cour autour de laquelle se répartissent au moins sept bâtiments, certains construits sur poteaux plantés ou sur dés de pierre et d'autres sur soubassement en pierre. Parmi les édifices reconnus, une construction sur fondation en pierre (A), implantée sur la partie haute du versant, au nord de la cour, dépasse les autres par la taille. Son histoire s'échelonne dans le temps, comme en témoignent les nombreuses reprises identifiées dans les maçonneries. La bâtisse, dont le plan est lacunaire en raison d'une érosion prononcée, est équipée, dans son dernier état, d'une grande cave. De par l'évolution de son plan et son implantation topographique, ce bâtiment pourrait correspondre au corps de logis principal. On ne peut toutefois exclure qu'il s'agisse d'un édifice plurifonctionnel, revêtant, en partie, un caractère

résidentiel mais peut-être également une vocation agricole et/ou artisanal. Plusieurs bâtiments annexes (I, D, G, F, E) et un pédiluve (K) s'articulent à intervalle régulier le long des fossés délimitant l'exploitation au sud et à l'est. Il s'agit de constructions sur fondations en pierre ou de bâtiments sur poteaux porteurs dont certains ont peut-être servi d'étables ou encore de lieux de stockage des récoltes. Ce type de construction en matériaux légers sur poteaux porteurs est fréquent en contexte rural antique. Ils sont généralement interprétés comme des annexes agricoles ou artisanales intégrés à des établissements ruraux ou *villae*. Dans l'un des bâtiments (D), plusieurs surfaces brûlées et un four soigneusement aménagé pourraient être en relation avec des activités artisanales ou agricoles comme le traitement ou la conservation des récoltes. La présence de nombreux macro-restes végétaux dans les niveaux de fonctionnement du four renforce cette hypothèse fonctionnelle. Le pédiluve (K), de plan rectangulaire, mesurant environ 9 m de longueur par 4 m de largeur pour une hauteur conservée d'1 m, se présente sous la forme d'un bassin aux parois maçonnées et au fond aménagé à la manière d'une rampe inclinée, alimenté par des sources ainsi que par un exutoire provenant du bâtiment principal situé au nord.

À l'échelle de l'établissement, l'alimentation en eau est assurée par un puits cuvelé en calcaire local situé presque au centre de la cour. Deux mares, peut-être destinées à abreuver le bétail, complètent les équipements en lien avec le captage et l'alimentation

en eau.

Outre ces structures d'équipement, plusieurs creusements de types fosses, trous de poteaux et fours sont disséminés dans la cour. On note une forte proportion de fours quadrangulaires regroupés en batteries dont la fonction pourrait être liée à la production de charbon.

Le mobilier céramique associé à ces vestiges indique que le site est occupé en partie dès le milieu du I^{er} s. de n. è. Les couches de démolition comblant la cave du bâtiment à caractère résidentiel renfermaient du mobilier attribuable au III^e s. Enfin, quelques émissions monétaires tardives, dont un *nummus* émis après 336 de n. è., recueillies dans les niveaux de démantèlement de ce même édifice, suggèrent une fréquentation du site jusqu'au IV^e s.

Concernant le statut de cette dernière occupation, les découvertes n'ont pas mis en évidence des équipements de confort comme des bains ou des systèmes de chauffage par le sol, ce qui semble définir un établissement rural de type ferme ou métairie. Toutefois, le caractère partiel de la fouille n'exclut pas qu'il s'agisse des vestiges appartenant à un domaine plus vaste de type *villa* dont le développement de l'espace agricole et la partie résidentielle se situerait plus au sud-ouest en direction du village actuel.

Simon SEDLBAUER

JUSSY

Rue Saint-Hilaire, lotissement
Le Clos Saint-Hilaire, tranche 1

Âge du Bronze - Âge du Fer
- Gallo-romain - Haut Moyen
Âge - Moyen Âge

Préalablement à un projet immobilier prévoyant la construction de lotissements, et suite à un diagnostic réalisé en 2015, le site a fait l'objet d'une fouille préventive sur une superficie d'environ 2 720 m². Le terrain étudié est localisé à proximité du centre ancien de la commune, sur les pentes des côtes de Moselle, à quelques 960 m au nord-ouest des bords de la rivière et environ 60 m au-dessus de celle-ci.

L'opération réalisée entre septembre et octobre 2016 par le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole a révélé les vestiges de plusieurs périodes archéologiques. Les structures les plus anciennes datent de la Protohistoire, dont une fosse attribuable au Bronze final et un vaste enclos probablement laténien.

Durant l'Époque romaine, le terrain faisait partie d'un établissement rural dont deux bâtiments annexes, disposés en enfilade selon le même axe de symétrie, ont été découverts. Il s'agit de bâtiments qui sont, par leur plan rectangulaire simple et par leurs dimensions (13,1 m x 9,7 m et 13,2 m x 9,3 m), assez similaires. Bien qu'il soit très difficile de retrouver la fonction individuelle de ces bâtiments, du fait de leur arasement au niveau des fondations, et en absence du mobilier caractéristique, ils peuvent quand même être rattachés à un type bien connu dans les *villae* de la Gaule septentrionale.

C'est dans la cour de cette ferme ou *villa* qu'une occupation du haut Moyen Âge et/ou du Moyen Âge

classique s'est développée selon une orientation générale Nord-Ouest/Sud-Est qui diffère légèrement de celle des bâtiments gallo-romains. La fouille a permis de distinguer trois secteurs accueillant des structures médiévales, secteurs qui sont bien séparés entre eux par des bandes vierges ou quasiment vierges de creusements, et qui devaient correspondre à des lots parcellaires. Aucune de ces parcelles n'a pu être fouillée dans son intégralité, mais l'une d'entre elles a livré le plan complet d'au moins un bâtiment de plain-pied rectangulaire. Elle a également livré trois structures empierrées de plan circulaire et rectangulaire aux angles arrondis, servant peut-être au séchage du grain ou de support pour une meule rotative ou un pressoir. L'absence de cabanes excavées est frappante. En contrepartie, on note la présence en grand nombre de fosses circulaires ou ovalaires.

Aucune trace de délimitation interne entre les parcelles n'a été conservée tandis qu'un fossé matérialisait les limites extérieures des espaces habités en direction

nord-est. Ce fossé servait à l'implantation d'une clôture comme l'indiquait une série de renforcements régulièrement espacés dans le fond de la structure. Un deuxième fossé situé à quelques mètres devant le premier, et accusant des dimensions similaires, trouvait sans doute son origine dans un élargissement ultérieur des parcelles. Un troisième fossé, localisé encore à environ 28 m au nord-est, fonctionnait peut-être simultanément avec le deuxième. Il ceinturait une zone dépourvue de toute structure, ce qui permet d'émettre l'hypothèse d'un espace destiné au pâturage.

Les vestiges se rattachent probablement à un hameau ou à une bourgade qui pourrait représenter l'un des noyaux initiaux de la commune de Jussy. En effet, il est assez probable que les parcelles mises en évidence s'orientaient le long d'un chemin dont le tracé devait correspondre à l'actuelle rue de la Taye, l'un des axes principaux du village.

Christian DREIER

KERBACH

Rue de la Source

Cette opération de diagnostic réalisée à l'emplacement d'un futur lotissement rue de la Source (13 300 m²) n'a

livré aucun vestige archéologique.

Magali MONDY

LA MAXE

Rue des Mirabelliers, lotissement Les Fruitières III

Le diagnostic archéologique, réalisé sur une superficie

de 15 200 m², n'a livré aucune structure archéologique.

Gaël BRKOJEWITSCH

**LACHAMBRE -
LONGEVILLE-LÈS-SAINT-
AVOLD - ZIMMING**
Vierte Kammert, Mutschenberg,
Eve, permis Bleu Lorraine

Le projet de création d'une plateforme d'exploitation de gaz a motivé la réalisation d'un diagnostic. Le terrain, en forte pente vers le sud-est, occupe une surface de 19 000 m². Aucun site ou indice de site archéologique

n'a été observé lors de cette intervention.

Franck GÉRARD

LES ÉTANGS
Les Champs Lisbette

Moderne - Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique de 9 718 m² réalisée sur la commune de Les Étangs, au lieu-dit *les Champs Lisbette*, route de Hayes, à l'emplacement d'un projet de lotissement, a permis de mettre au jour les solins d'un bâtiment daté des XVIII^e-XIX^e s., auquel est vraisemblablement rattaché un mur, sans doute de clôture, implanté à environ 25 m au sud suivant la même orientation.

En l'absence de niveaux de sol associé ou d'aménagements particuliers, la nature de ce bâtiment ne peut être déterminée. Celui-ci diffère du parcellaire actuel inchangé depuis le XIX^e s. d'après le cadastre napoléonien, sur lequel n'apparaît pas l'édifice. Celui-ci est donc antérieur à 1839, date à laquelle a été réalisée la levée topographique du ban de la commune.

L'isolement de ce bâtiment par rapport au village implique qu'il était associé à une activité particulière, peut-être de stockage. Il peut aussi s'agir d'une bergerie.

Les sondages ont également révélé la présence de deux vastes excavations qui n'ont pas livré de mobilier datant, mais qui sont antérieures au bâtiment des XVIII^e-XIX^e s. sous lequel elles sont implantées. Il est possible qu'il s'agisse de fosses de prélèvement de l'argile. La carte des Naudin signale une tuilerie dans le village voisin à Landonvillers, mais pas à Les Étangs. En revanche, Viville mentionne trois tuileries, ce qui implique une activité tuilière importante dans le secteur au début du XIX^e s. (Viville 1847, p. 135).

Magali MONDY

LESSY
Rue de l'Ermitage

Indéterminé

Le diagnostic archéologique (28 700 m²) n'a livré aucune structure archéologique. Plusieurs drains et un

chemin récent ont toutefois été reconnus.

Gaël BRKOJEWITSCH

LONGEVILLE-LÈS- SAINT-AVOLD

Im Schloss, rue des Alliés

Moyen Âge - Moderne



LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD, Im Schloss, rue des Alliés

Plan masse des vestiges fouillés sur fond cadastral actuel (DAO : N. FROELINGER et F. VERDELET)

Une opération de fouille d'archéologie préventive s'est déroulée à l'automne 2016 dans l'enceinte de la propriété de l'ancienne abbaye de Saint-Martin de Glandières, à Longeville-lès-Saint-Avold, sur des terrains destinés à l'aménagement d'une maison d'accueil spécialisée et d'un foyer médicalisé. La fondation de cette abbaye bénédictine d'hommes pourrait remonter à la fin du VII^e ou au début du VIII^e s., selon les historiens. Les

vestiges médiévaux de l'abbaye ont cependant tous disparu, suite à plusieurs phases de destructions lors des conflits qui se succèdent en Lorraine entre le milieu du XVI^e s. et le milieu du XVII^e s. Le monastère est installé sur un éperon qui domine le village, sur des terrains en pente, aménagés en terrasses et clos d'une enceinte fortifiée, dont la construction daterait des années 1720, d'après les sources écrites. La zone



LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD,
Im Schloss, rue des Alliés

Portion de courtine de l'enceinte mise au jour sous les remblais de la terrasse aménagée au XVIII^e s.
(cliché : M. Frauciel)

fouillée, d'une surface de 7 960 m², est implantée dans les jardins de l'abbaye, qui s'étendent sur les deux terrasses supérieures. Le décapage de la terrasse supérieure a révélé les vestiges les plus anciens. Sa moitié ouest est occupée par une carrière d'extraction

du grès, exploitée depuis au moins les X^e-XII^e s. et ce, jusqu'au XVIII^e s. Cette carrière est traversée par un chemin empierré débouchant sur la terrasse inférieure, où sont disposés les bâtiments d'exploitation datant de la période moderne. En surplomb, à l'ouest, des bâtiments disposant de fondations en pierres sont implantés en limite de la zone d'extraction. Cette occupation est datée par le mobilier recueilli, abondant, du XV^e s. et de la première moitié du XVI^e s. Un probable mur d'enceinte, d'une largeur de 1,50 m, limite leur emprise à l'ouest. Une phase de construction antérieure, constituée d'un bâtiment sur poteaux et d'au moins deux cabanes excavées a pu être fouillée. C'est dans ces niveaux qu'un scellé de bulle papale en plomb, émis par la chancellerie du pape Adrien IV (1154-1159) a été retrouvé. Il constitue à ce titre le témoignage d'un des actes authentiques parmi les plus anciens connus pour cet établissement religieux, même si l'on



LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD,
Im Schloss, rue des Alliés

Ensemble de canalisations en grès et de bassins assurant la distribution en eau potable de l'abbaye à la période moderne
(cliché : Y. MILERSKI)



LONGEVILLE-LÈS-SAINT-AVOLD,
Im Schloss, rue des Alliés

Revers d'une bulle en plomb du pape Adrien IV (1154-1159) découverte à proximité des carrières de grès et des bâtiments médiévaux
(cliché : F. VERDELET)

ignore la teneur du document, qui ne figure ni dans les inventaires des archives de cette abbaye ni dans ses cartulaires médiévaux. La terrasse est également traversée par une canalisation, réalisée à l'aide de blocs de grès taillés, qui achemine, durant l'Époque moderne, l'eau d'une source captée jusqu'aux terrasses inférieures. Une partie du réseau de distribution de l'eau de l'abbaye a pu être fouillée sur la terrasse inférieure. Il prend la forme de canalisations en terre cuite, ou de canaux taillés dans le grès de la terrasse, associés à des réservoirs et à des bassins. Sur cette même terrasse, aménagée au cours des XVII^e s. et XVIII^e s., deux vastes caves et deux bâtiments ont été dégagés qui correspondent à une partie de la « Cour d'en haut » de Saint-Martin de Glandières, telle qu'elle apparaît dans les archives. L'un des bâtiments correspond

vraisemblablement à une maison d'habitation, l'autre, très vaste, s'apparente à un bâtiment d'exploitation. Par ailleurs, une partie de la terrasse conserve les vestiges du jardin fruitier de l'abbaye, matérialisé par des fosses de plantation, disposées selon un plan très régulier. Dans ce secteur, la portion d'une courtine d'une enceinte plus ancienne du monastère a également été dégagée dans les remblais de la terrasse du XVIII^e s. Elle pourrait correspondre à l'enceinte mentionnée dans les archives pour les années 1630, qui correspond à une phase de reconstruction de l'abbaye, peu après son intégration dans la congrégation de Saint-Vanne et Saint-Hyduphse, en 1606.

Marie FRAUCIEL

MANOM

Rue d'Alger, lotissement
Le Domaine du Château

Néolithique - Âge du Bronze

Le diagnostic réalisé au mois de mai 2016 à Cattenom, rue d'Alger, sur une surface de 16 370 m², préalablement à la construction d'un lotissement à usage d'habitation, a montré la présence d'une occupation du début du Bronze final. Les structures (trous de poteau, une petite fosse et une structure plus grande, probablement une fosse d'extraction de marne) apparaissent à une profondeur d'environ de 0,60 m à 0,70 m sous le niveau de circulation actuel. Un petit four ou foyer rectangulaire installé à une centaine de mètres de ces vestiges se rapporte éventuellement à cette occupation.

La céramique permet de dater cet habitat des phases 1 à 4 de la chronologie régionale (Bronze D-HaA1), possiblement des phases 2 ou 3 (fin du Bronze D). La faune est conservée et l'échantillon a livré des restes de chien portant des traces de découpe ainsi qu'un bois de cerf débité. Parmi le mobilier, on peut également relever la présence d'une hache polie du Néolithique final ou Campaniforme portant des traces de réutilisation postérieure.

Marie-Pierre PETITDIDIER



MANOM, rue d'Alger, lotissement
Le Domaine du Château
Hache polie en pélite-quartzophyllade des Ardennes
datée du Néolithique final ou du Campaniforme
(cliché : Inrap)

MARSAL

Pransieu, îlot A2, briquetage de la Seille

Âge du Fer

La campagne de terrain 2016 avait pour objectif principal la reconnaissance des limites orientales du secteur d'atelier de sauniers du VI^e s. av. n. è. (Hallstatt D1) détecté en prospection géomagnétique par le groupe PZP (Marbourg, Allemagne) sous le tracé d'un paléochenal traversant les zones d'ateliers protohistoriques dits du *Pransieu A* et du *Pransieu B*, à l'ouest de Marsal. Auparavant, la campagne de fouille 2015 avait permis de révéler l'organisation générale des structures artisanales - qui sont composées essentiellement de structures de combustion et de fosses de fonctions variées - et de reconnaître l'extension centrale de ce petit atelier développé sur une surface d'environ 1 000 m².

La fouille 2016 a permis d'identifier une série de 36 structures archéologiques nouvelles, portant à 125 le nombre total de structures actuellement reconnues sur ce site. Il s'agit principalement de structures de combustion de plan circulaire, fonctionnant avec des récipients à saumure en terre cuite de type « bassines » ou « cuvettes », à fond plat. Comme en 2015, plusieurs structures en fosses ont livré par ailleurs un mobilier indiquant plus particulièrement une occupation de type habitat (céramique domestique, faune), qui tranche notamment avec le matériel technique généralement recueilli dans le comblement des structures artisanales.

La limite orientale de l'atelier est apparue fixée par l'incision d'un paléochenal post-protohistorique (Paléochenal I), qui a recoupé notamment une série de grandes fosses au fond et aux parois irrégulières, qui peuvent être interprétées comme des creusements d'extraction d'argile. Par la suite, le cours d'un second

paléochenal (Paléochenal II) est venu inciser les dépôts alluviaux accumulés à l'emplacement de l'atelier. Deux horizons principaux de dépôts organiques y ont été datés en 2015 par le radiocarbone des périodes Cal AD 1025-1190 et 1260-1305. En 2016, une rangée de piquets de bois, barrant l'axe du chenal, a été reconnue sur une vingtaine de mètres de longueur. Attribuée à une structure de type pêcherie, cette construction est encore en attente de datation. On notera cependant qu'elle recoupe un niveau organique déposé à la base du comblement du chenal médiéval, dans lequel ont été découverts des chutes de travail du bois, ainsi que les fragments incomplets d'une nasse.

Les prospections géophysique de l'environnement des ateliers de sauniers du *Pransieu A* et *B* ont été poursuivies en 2016 sur une surface totale de 10 ha. Bordant immédiatement la limite du secteur d'atelier dit du *Pransieu B*, un vaste ensemble d'anomalies linéaires est apparu sur une longueur de plus de 150 m. Il s'agit semble-t-il d'un système constitué d'un double fossé bordé d'une levée aboutissant vers l'est à une entrée en entonnoir, qui donne sur les concentrations de fourneaux. À l'ouest, cette construction paraît aboutir à une grande structure quadrangulaire d'une quinzaine à une vingtaine de mètres de côté, le système de double fossé semblant se poursuivre ensuite vers l'ouest. Contre les fortifications de la place de Marsal, est apparu d'autre part un nouveau secteur d'atelier aux structures d'un type encore inédit, qui paraît bordé par un grand fossé ou un chenal.

Laurent OLIVIER

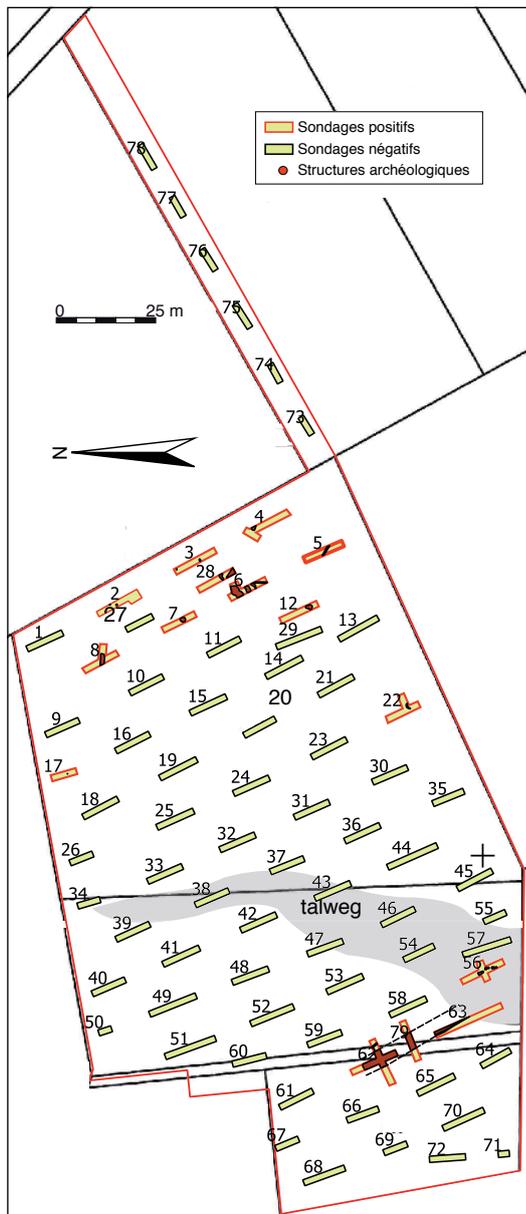
MÉCLEUVES

Les Chenevières,
rue de la Croix du Mont,
lotissement Le Clos Saint-Blaise

Âge du Bronze - Gallo-romain
- Moderne - Contemporain

Un diagnostic archéologique a été réalisé par une équipe de l'Inrap préalablement à la construction du lotissement Le Clos Saint Blaise à Mécleuves. L'opération, qui s'est déroulée entre les 22 et 25 novembre 2016 a porté sur une parcelle de 30 624 m² au lieu-dit *les*

Chenevières. Le projet est situé à l'est du village dans un environnement archéologiquement sensible. Il est notamment marqué par la proximité d'un important domaine antique réoccupé au haut Moyen Âge et situé à quelques centaines de mètres de là.



MÉCLEUVES, les Chenevières, rue de la croix du Mont, lotissement Le Clos Saint-Blaise
Relevé des sondages réalisés (DAO : Inrap)

Ce sont 79 tranchées qui ont pu être réalisées dans des parcelles à vocation agricole. Ces terrains offrent un léger pendage vers l'est. Le substrat est caractérisé par la présence d'argiles et de marnes recouvertes de faibles séquences sédimentaires constituées de terre de labour et de colluvions. Ce sont deux sites archéologiques qui ont été mis au jour, ainsi que quelques aménagements en lien avec la mise en exploitation plus récente des sols. Une des occupations correspond à un site d'habitat d'Époque protohistorique. Les vestiges sont localisés sur la bordure nord du projet. Ils sont apparus dans huit sondages. Ils se caractérisent par la mise au jour de négatifs de poteaux, de fosses et de fossés. Leur niveau d'apparition est plutôt faible, 0,40 m de profondeur moyenne, tout comme leur état de conservation, compris entre 0,15 m et 0,40 m. Le mobilier présent dans le remplissage des structures et dans les colluvions est peu nombreux et assez fragmenté. Il se compose essentiellement de céramique et de rares éclats de silex. Les quelques éléments caractéristiques permettent d'attribuer le site au Bronze final.

Le second site, qui est daté de l'Époque gallo-romaine, est situé sur les marges sud-est du projet. Il se matérialise par la découverte de trois crémations identifiées dans un seul sondage. Ces vestiges ont été plus ou moins préservés du fait de leur installation en contrebas d'un léger talweg. Les esquilles osseuses et le mobilier, tant en céramique qu'en verre, indiqueraient qu'il s'agit d'incinérations humaines déposées dans un contenant périssable pour l'une et dans des urnes pour les deux autres. Quelques tessons épars (sigillée, céramique commune), un fragment de meule en roche volcanique proviennent des abords du site.

Une borne calcaire (non datée), un fossé et un chemin bordé de fossés (d'Époque moderne ou contemporaine) ont également été découverts dans le cadre de cette opération. Ils sont les témoins de l'exploitation et de l'évolution du terroir aux abords du village.

Sébastien VILLER

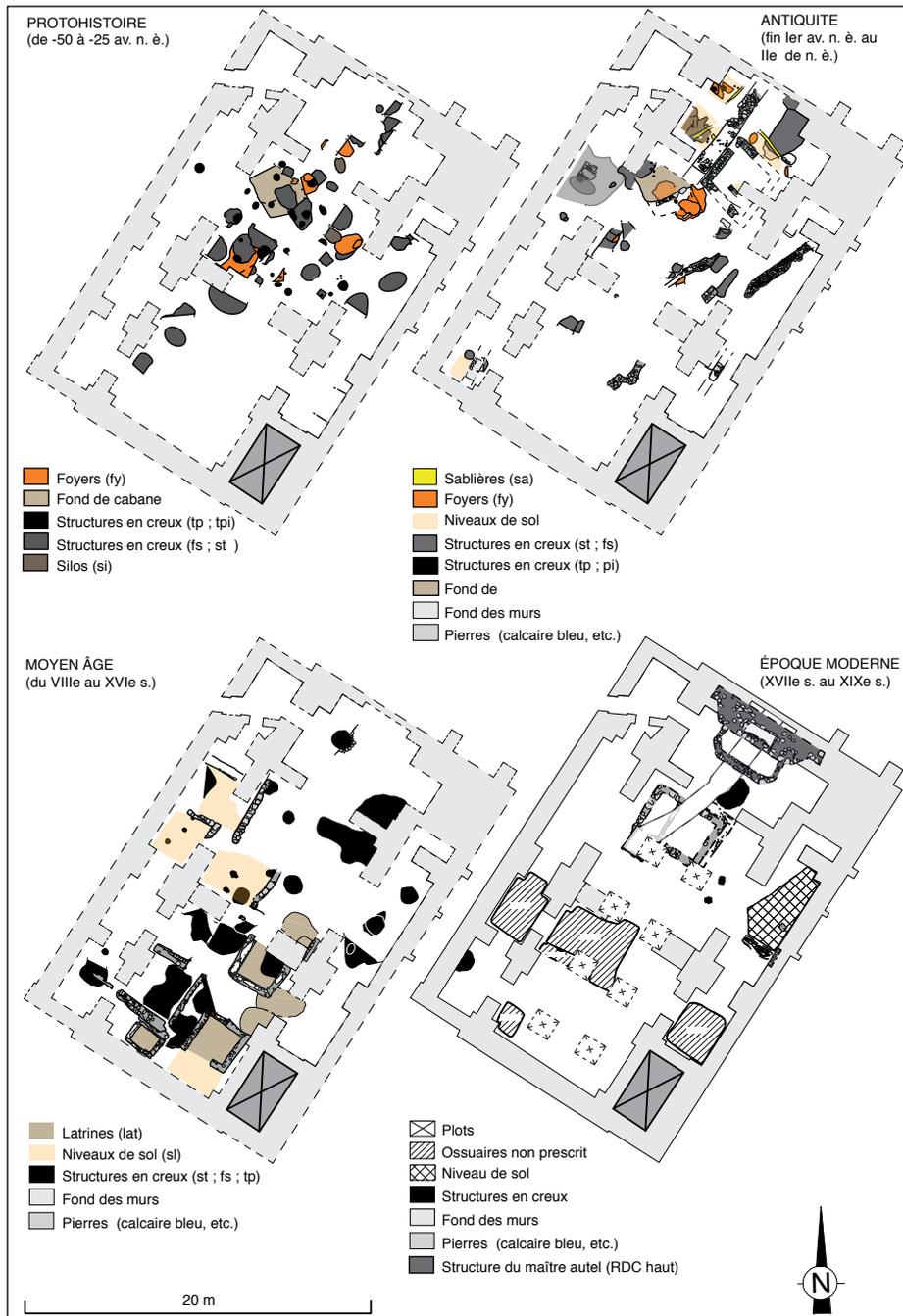
METZ

2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée

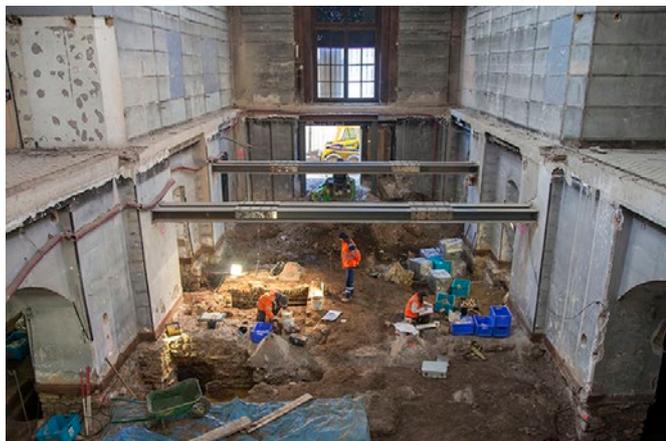
Âge du Fer - Gallo-romain
- Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La fouille s'est déroulée dans le périmètre interne de la Chapelle des Petits-Carmes à Metz sur une surface de 300 m² environ. L'espace intérieur de l'édifice doit en

effet être profondément transformé en vue d'accueillir la nouvelle entrée du Musée de la Cour d'Or. Cette restructuration de la Chapelle a été précédée par une



METZ, 2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée
Plans de masse de la fouille par période chronologique
(DAO : G. BRKOJEWITSCH, A. RÉMIGY)



METZ, 2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée
 Vue générale de la fouille de la
 Chapelle des Petits-Carmes à Metz
 (cliché : L. KIEFFER)

opération archéologique réalisée en deux temps au niveau du rez-de-chaussée bas (nef, chapelles latérales et chœur) et du rez-de-chaussée haut (chœur).

L'opération a livré des vestiges se rapportant à quatre périodes : la Protohistoire, l'Antiquité, le Moyen Âge et l'Époque moderne. L'état de conservation était très inégal selon la localisation des vestiges au sein de l'emprise. Plusieurs raisons peuvent expliquer cela. D'une part, des travaux de terrassement important qui ont été réalisés durant l'Annexion au début du XX^e s. ont fortement endommagé la stratigraphie en rabaisant le terrain jusqu'au niveau des sols du Haut-Empire. Le haut et le bas Moyen Âge n'étaient ainsi représentés que par des grandes structures enterrées (cave, fosse, latrines, etc.). D'autre part, les structures protohistoriques et romaines sont plus nombreuses au centre de la nef et sous le chœur car le bâti médiéval était particulièrement dense le long des rues du Haut Poirier et de Chèvremont. La construction des caves et des latrines a porté préjudice aux niveaux d'occupation antérieurs.

L'emprise, qui est située sur le versant nord-ouest de la colline de Sainte-Croix, a naturellement livré quelques traces de l'*oppidum* gaulois des Médiomatriques. Environ quatre-vingts structures ont été dégagées principalement au nord de la nef. Les fosses sont nombreuses et plusieurs recoupements sont observables. Elles sont entourées d'une dizaine de foyers avec des soles de galet ou d'argile rapportée qui s'intègrent dans un semis assez resserré de trous de poteau et de piquet. Aucune organisation n'est perceptible et l'on ne peut pas dresser de plan de bâtiment sur poteaux porteurs. Toutefois, une

excavation de 6 m² au *minimum* est en phase avec plusieurs trous de poteau. Le plan et le profil évoquent peut-être une structure d'habitat semi-enterrée. La présence de fins niveaux de sols charbonneux à l'intérieur de la fosse principale va dans le sens de cette hypothèse qui est renforcée par les études de mobilier, principalement celle de la faune qui met en lumière des reliefs de repas. Les structures les plus anciennes datent au *minimum* du milieu du I^{er} s. av. n. è. Certaines, comme la structure d'habitat évoquée ci-dessus, sont occupées sur la longue durée, au moins jusqu'au début du Principat.

À compter du début du règne d'Auguste, la structure d'habitat est transformée avec la mise en place de murs au sud-ouest et sud-est. Il n'est pas possible de juger de l'ensemble de la structure qui est lacunaire. Les blocs de calcaire de différentes tailles sont assemblés avec de l'argile crue et des sols en terre battue sont installés. Une grande structure de combustion jouxtant la paroi a livré plusieurs fragments jointifs d'un creuset attestant une activité métallurgique, sur place ou à proximité. Plusieurs pièces d'habitat associant sols en terre battue, foyers circulaires et cloisons d'adobe sur sablières basses ont été documentées au nord en suivant la même trame. Ces constructions semblent détruites lors de la mise en place d'un mur et d'une pièce de plan carré soigneusement maçonnée. À cette époque, d'autres constructions sur fondation en pierre sont installées. Deux tronçons de murs ont été mis au jour dans les chapelles latérales avec une orientation est similaire. Un système de récupération des eaux est également mis en place en bordure occidentale de l'îlot, le long de l'actuelle rue de Chèvremont. Un véritable changement intervient ensuite avec la construction d'un robuste mur et d'une possible voie dans la partie



METZ, 2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée
 Vue d'une cave romaine de la fin du I^{er} s. de n. è.
 (cliché : G. BRKOJEWITSCH)



METZ, 2 rue du Haut Poirier, nouvel accueil du musée
 Vue zénithale du sanctuaire de la
 Chapelle des Petits-Carmes
 (cliché : G. BRKOJEWITSCH)

orientale de l'emprise. Ces deux structures, qui ont une orientation différente des autres, pourraient appartenir aux thermes du musée dégagés à partir de 1932 et dont les résultats ont été relatés par René Jolin. Chronologiquement, les vestiges de l'Époque romaine couvrent les I^{er} et II^e s. de n. è. Les bâtiments sur sablières remontent à la première moitié du I^{er} s. de n. è., les premières constructions maçonnées sont datées de la fin du I^{er} s. ou du début du II^e s. de n. è. sur la base des décors muraux. Enfin, le mur qui se rattacherait au complexe thermal pourrait dater du II^e s. de n. è. mais cette datation n'est pas assurée.

Des grandes fosses circulaires d'1,5 m de diamètre pour 2 m de profondeur ont été comblées entre le X^e et le XI^e s. avec du mobilier en céramique et des déchets domestiques. La fonction initiale de ces creusements n'est pas déterminée.

Entre le XIII^e et le XV^e s., plusieurs habitations ont été implantées. Les principaux vestiges étaient des sols

de caves et des latrines. Ces contextes ont livré une importante quantité de céramiques du bas Moyen Âge. Les comblements de latrines constituent les ensembles les plus remarquables puisqu'ils ont respectivement livré 152 et 65 individus, dont une majorité de profils complets. Ils renferment ainsi des vases en grès (pichets, tasses, gobelets, couvercles), des récipients non tournés à inclusions de calcaire (pots, cruches, terrines, couvre-feux), des céramiques glaçurées dont plusieurs « très décorée » produits dans les ateliers du Pontiffroy (pichets, tripodes, jattes), des vases non glaçurés (pots, cruches, jattes) et quelques pots en céramique grise cannelée de Strasbourg. Ces assemblages illustrent donc un faciès domestique (vaisselle de table, batterie de cuisine, pots pour la conservation et la préparation des aliments) auxquels s'ajoutent plusieurs carreaux de poêle, des tirelires, des fusaïoles et une grande quantité de petites billes en terre cuite. Les résultats préliminaires de l'étude des macrorestes minéralisés traduisent par ailleurs une alimentation végétale diversifiée mais assez commune. Les comblements renfermaient une grande quantité de restes fauniques qui permettront de conduire une réflexion sur les habitudes alimentaires dans le quartier. Au fond d'une cave, la présence de plusieurs déchets de fabrication d'objets en matière dure animale est sans doute à mettre en relation avec une activité pratiquée dans le quartier. Deux pièces de jeu d'échec, sculptées dans des bois de cervidé, un moule à méreau et un cadran solaire portatif constituent les découvertes remarquables pour cette période.

Les grandes structures semblaient avoir été condamnées durant le XVI^e s. Entre 1670 et 1675, la Chapelle des Petits-Carmes est édifiée par l'architecte Giovanni Betto. Une partie des soubassements de l'édifice a pu être documentée ainsi qu'un local enterré situé à l'avant du chœur. Par ailleurs, le suivi des travaux au rez-de-chaussée haut a permis de dégager les fondations du sanctuaire et de mettre en évidence le négatif du maître-autel. Ayant perdu son affectation religieuse à la Révolution, le monument a été transformé en bibliothèque municipale en 1807. Près d'un siècle plus tard, sous l'Annexion, les sols ont été décaissés pour aménager des salles de dépôt en sous-sol, destinées au rangement des archives. À cette occasion, de nombreux ossements ont été découverts, vraisemblablement ceux des religieux ainsi que de bienfaiteurs du couvent, qui ont été réenterrés dans quatre grandes fosses dans les sous-sols (article du Courrier de Metz du 26 février 1907). Ces fosses communes excavées dans les chapelles latérales et à l'entrée pour regrouper les sujets inhumés ont été prélevés et réenfouis à nouveau au cimetière de l'Est.

Gaël BRKOJEWITSCH

METZ

5 rue Marchant, Sainte-Ségolène, mur de soutènement

Gallo-romain - Moyen Âge -
Moderne - Contemporain

Dans le cadre du programme destiné à conforter le mur mitoyen de l'église Sainte-Ségolène de Metz avec le 5 rue Marchant, il est prévu la réalisation d'un mur de soutènement fondé sur un massif en béton armé ancré dans le substrat. Le périmètre concerné (35 m de long, 5 m de large et 4 m de profondeur) a fait l'objet d'une fouille préventive, en co-activité avec les travaux de terrassement.

Les témoins d'Époque antique, très lacunaires, sont groupés en six phases. La plus ancienne renvoie à des habitats en matériaux légers et sols en terre battue (deuxième moitié du 1^{er} s. av. n. è. au début du 1^{er} s. de n. è.). Un habitat construit en terre sur des solins en pierre et équipé de *terrazzo* lui succède (phase 2, milieu 1^{er} s. de n. è.). Les phases 3 et 4 sont peu renseignées (aménagements isolés et mal datés, II^e-III^e s.). La phase 5 atteste de murs réalisés vers le milieu du IV^e s. ; il pourrait s'agir d'éléments défensifs en lien avec la courtine du Bas-Empire, qui daterait donc des années 340-350. La phase 6 est incertaine.

Pour le Moyen Âge, trois constructions sont antérieures



METZ, 5 rue Marchant, Sainte-Ségolène,
mur de soutènement

Sondage 3, un concentré de toutes les périodes et phases rencontrées sur le site : l'Antiquité avec les niveaux d'occupation de la phase 1 (us 3029 et 3030) installés sur le terrain naturel us 3037, le solin us 3010 de la phase 2, les murs us 3010 et 3005 des phases 3 et 4 ; le Moyen Âge avec le sol us 3016-5009 antérieur aux fondations us 3007 et 3008 du mur mitoyen ; les recoupements réalisés à partir de l'Époque moderne (us 3013)
(cliché : P. PERNOT)

au XIII^e s. Un sol (d'atelier ?), construit avec des pilettes d'hypocauste antique récupérées puis recoupé par deux grandes caves encore présentes vers le milieu



METZ, 5 rue Marchant, Sainte-Ségolène,
mur de soutènement

Le mur antique us 7008 scellé par le mur us 7006 de la cave médiévale de fond de parcelle et en position de contrefort des maçonneries en fondation postérieures us 7005 et 7003 du mur mitoyen du XIII^e s.
(cliché : P. PERNOT)



METZ, 5 rue Marchant, Sainte-Ségolène,
mur de soutènement

Le sol us 3016-5009 recoupé par les aménagements de la partie sud-est de la grande cave débouchant sur la rue Marchant
(cliché : Y. MILERSKI)

du XVIII^e s. Enfin, la mise en place du mur mitoyen (XIII^e s.), qui réutilise en fondation le mur sud des deux caves, impose un changement de leur couverture.

Dans la seconde moitié du XVIII^e s. et au XIX^e s., les deux bâtiments sont partiellement démolis et réduits à

un grand édifice sur rue et une petite bâtisse en fond de parcelle. Ces derniers ont disparu définitivement durant le XX^e s.

Patrice PERNOT

METZ 12 rue Chèvremont

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic prescrit 12 rue Chèvremont, en août 2016, a permis de mettre en évidence le volume initial d'une maison médiévale dans le quartier du Haut-de-Sainte-Croix. L'emprise de cette maison, dotée d'une cave en centre de parcelle, est clairement circonscrite



METZ, 12 rue Chèvremont

Rez-de-chaussée, espace 11, mur M9, sondage 6 :
vue rapprochée de l'arcade ARC 1089
et plafond de la pièce (cliché : N. NICOLAS)

au rez-de-chaussée par l'existence d'une façade postérieure qui ne présente pas de connexion avec le sous-sol mais qui s'est avérée conserver une arcade en pierre de taille. En parallèle de ce mur, à quelques cinq mètres au sud-est, une seconde élévation porteuse a pu être identifiée pour la même période, malgré son arasement puis son intégration, lors d'une phase d'agrandissement, en tant que mur-noyau de la cage d'escalier central de la maison à la période moderne.

L'arcade du rez-de-chaussée forme l'embrasure

intérieure d'une fenêtre en partie réaménagée dans la façade postérieure sur cour. Partiellement détruite et localement murée, cet organe de stabilité est appareillé en pierres calcaires oolithiques dites « pierre de Jaumont » formant quatre claveaux dessinant un arc segmentaire qui retombe sur un seul piédroit monolithique conservé, celui de gauche. Cette arcade peut être restituée sur une largeur de 3,35 m et une hauteur sous clé de 1,80 m. Un enduit à la chaux, lissé en surface, présentant des traces de badigeons noirs (décor végétal ?), subsistait encore en tête de certaines pierres de taille.

Si la présence de ce type d'arcade appareillée ne constitue pas un *unicum* à Metz, il s'agit d'un dispositif rarement observé au rez-de-chaussée. Ainsi, une arcade similaire, assurant initialement le couvrement de l'ébrasement intérieur d'une baie d'étage, a été observée 2 place Jeanne-d'Arc et au premier étage de la façade sur cour de la tour de l'hôtel Saint-Livier. L'arcade de la rue Chèvremont pouvait initialement accueillir une baie oblongue, sans doute divisée par un ou plusieurs meneaux.

Au-dessus de cette arcade, un plancher composé de lames assemblées à grain d'orge, est supporté par des solives datant de 1307, au plus tôt. Structurellement, l'encastrement des solives dans l'arcade est incohérent et les claveaux étant directement au contact des solives, sont aujourd'hui descellés. La position de l'aire de planches et de ses supports, d'une part, leur chaînage avec une paroi à pan de bois, d'autre part, entérine la postériorité du plancher. Cette paroi est assemblée avec des éclisses de bois montées en zigzag dont l'usage apparaît plus fréquent pour les architectures modernes de Metz.

Les constructeurs ont utilisé à profusion les *varia* de démolition dans la composition du hourdis (fragments de béton de tuileau et d'enduits, éclats de pierre de taille). La récupération des solives dans le cadre d'un réaménagement moderne ne fait guère de doute.

D'autres parois à pan de bois observées au rez-de-chaussée confirment l'agrandissement de la maison à la période moderne. La ferme de charpente est un témoin privilégié de ces travaux de réhabilitation situés au début du XVIII^e s. (*circa* 1710).

Enfin, c'est de la période contemporaine que datent les cloisons à lattis observées au premier étage, et qui emportent avec elles le réaménagement définitif de la

cage d'escalier. Par opportunisme, le palier d'étage est fondé sur un demi arc en plein cintre formé de quatre claveaux amortis d'une double gorge à profil segmentaire. Cette structure composite, jouant le rôle d'arc de décharge, pourrait provenir de l'arcade médiévale récupérée dans le mur situé en face. Cet escalier figure sur les plans de la maison en 1909.

Nathalie NICOLAS

METZ
17 rue Migette

Le creusement d'une piscine dans un secteur de la ville de Metz connu pour avoir livré d'importants vestiges antiques, a nécessité la réalisation d'un suivi de travaux sur une surface de 80 m², correspondant à la superficie de la piscine.

Sous la terre végétale, une couche de nivellement de 0,15 à 0,30 m d'épaisseur en moyenne a été observée. Elle date de la période contemporaine avec

de nombreuses inclusions de fragments de briques et quelques tessons de verre et de porcelaine, Elle coiffe directement les galets et limons d'une ancienne terrasse de la Moselle.

Aucune structure ou élément mobilier archéologique n'a été observé dans cette terrasse.

Michiel GAZENBEEK

METZ
28-32 rue du XX^e Corps américain

Notice non remise.

Hélène BARRAND-EMAM

METZ
34 rue Vigne Saint-Avoid

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic prescrit 34 rue Vigne Saint-Avoid, dans le quartier d'Outre-Seille, a été réalisé au premier étage d'un immeuble sur rue orienté sud-ouest/nord-est.

Celui-ci s'inscrit dans une parcelle en lanière, presque exclusivement occupée par un étroit bâtiment sur rue, étiré sur près de 17 m, dont la façade postérieure donne



METZ, 34 rue Vigne Saint-Avoid
 Vue de la cloison en lattis, de la maçonnerie et
 du gobetis 2003 (cliché : N. NICOLAS)

sur une petite cour de moins de 11 m². Un deuxième bâtiment logé en fond de parcelle et une extension reliant les deux bâtiments au sud, n'ont pas été sondés.

Deux cloisons vouées à la démolition ont été sondées au premier étage du bâtiment sur rue. Le volume initial de ce bâtiment a été identifié dans ses mitoyennetés au nord - au revers d'un bâtiment diagnostiqué en 2013, au 32 de la rue (Bourada 2015) - et au sud. Toutes deux sont composées de maçonneries de petits moellons marno-

calcaires ébousinés. Ce bâtiment est parfaitement circonscrit par une cave composée de deux vaisseaux voûtés en berceau, orientés sud-ouest/nord-est, dans lesquels sont logés deux escaliers maçonnés droits, aujourd'hui condamnés, qui donnaient initialement sur la rue et sur la cour arrière.

Au premier étage, dans la pièce côté rue, une cloison en lattis mécanique a été adossée aux maçonneries médiévales initiales. Une cloison similaire est aménagée dans la pièce arrière du bâtiment. Ce cloisonnement intervient au plus tôt à l'extrême fin du XVIII^e s. Les vastes fenêtres aménagées dans les façades antérieure et postérieure de ce bâtiment, relayées par les portes en enfilade, dispensent l'éclairage dans des pièces borgnes situées au centre du bâtiment.

La façade antérieure très étroite (5,60 m) est manifestement alignée au cours du XIX^e s., ce qui explique l'irrégularité du plan de cette pièce. Dans le mur de façade postérieure, aux maçonneries caractéristiques de moellons marno-calcaires d'origine médiévale, une étroite ouverture condamnée - niche ou porte - donnait sur l'aille construite en extension dans la cour, vers le sud.

La façade de cette extension présente une travée de fenêtres couvertes d'arcs segmentaires qui pourraient asseoir une construction dans le courant du XVIII^e s.

Nathalie NICOLAS

METZ

51 rue Serpenoise

Moyen Âge - Moderne -
 Contemporain

L'immeuble faisant l'objet du diagnostic est situé 51 rue Serpenoise, dans un vaste îlot bordé par la rue des Clercs, à l'ouest, en Nouvelle-Rue, au nord, en Bonne-Ruelle, au sud, et la rue Serpenoise, à l'est. Les parcelles prescrites sont situées dans la partie sud-est de l'îlot, densément bâti. Elles forment un « L » avec une double orientation des façades sur la rue Serpenoise et sur en Bonne-Ruelle. Une placette, aujourd'hui sans nom, dénommée place aux Fèves encore au milieu du XIX^e s., ampute l'angle de l'îlot.

La localisation du sondage étant assujettie au passage d'une cage d'ascenseur courant du sous-sol au deuxième étage (2 x 9,50 m), le taux d'ouverture est

très limité car non étendu à la cave pour des raisons de sécurité.

Au-delà de l'état fragmentaire des données archéologiques, le diagnostic a mis en évidence un réseau de caves médiévales qui se développait sous la voirie actuelle.

Six caves médiévales, dont l'une voûtée sur croisée d'ogives appareillées, d'autres planchéiées, communiquaient entre elles. Ce réseau se poursuivait dans la parcelle adjacente, comme l'attestent les portes murées dans deux de ces caves. Un puits maçonné, protégé par une trappe appareillée aménagée dans le sol, a été repéré dans la cave 7A. Ces caves sont



METZ, 51 rue Serpenoise
Voûte et clé-de-voûte : vue d'ensemble
(cliché : N. NICOLAS)

ponctuellement consolidées (pilier en sous-cœuvre, arc-doubleau) certainement au milieu du XIX^e s., au moment de l'alignement de la nouvelle façade de la rue Serpenoise. À cette date, les fondations de la façade occasionnent la destruction d'une deuxième croisée d'ogives dont les arcs formerets sont alors sectionnés.

Les deux caves planchéiées s'insèrent sans doute dans ce maillage contraint. Dans l'une, le plafond est constitué d'une aire de soliveaux de section triangulaire, alternant avec des rangées de tuiles creuses posées de courant, formant auget. Ce plafond gueusé est une

structure de conception homogène, avec des chênes abattus en 1680. Cette datation est conforme aux connaissances historiographiques.

Le prolongement du sondage, au-dessus de cette cave, dans la paroi mitoyenne avec la parcelle a montré que le remodelage dépassait le seul alignement de la façade.

La double orientation de l'immeuble, avec une étroite façade donnant en Bonne-Ruelle, est sans doute médiévale, comme le révèle la présence d'un chéneau pris dans le mur mitoyen avec la parcelle, et comme le laissait présager l'orientation des caves. Dans cette dernière élévation non sondée, les aménagements architectoniques ne sont, de fait, pas contextualisés. Une section de chéneau (L : 3 m) couronne le mur gouttereau, à plus de 7 m. Une paroi en pan de bois a été observée au rez-de-chaussée. Entre les deux, des solives supportant une aire de planches étaient associées à des plinthes présentant deux phases d'enduits peints. Le profil stylistique des moulures des solives pourrait dater du deuxième quart du XVIII^e s. Lors d'une phase intermédiaire, avant l'installation de l'escalier actuel, une cheminée est adossée dans le mur qui fait face à la paroi décrite, entraînant la destruction du plancher précédent.

Au final, ce diagnostic a permis d'ancrer un réseau de caves médiévales qui empiétait sous la voirie actuelle, et révéler des aménagements domestiques, isolés, mais perceptibles à chaque niveau de l'immeuble - des caves au chéneau de toit.

Nathalie NICOLAS

Moderne

METZ

72-74 rue Haute Seille

Le sondage réalisé au 72-74 rue Haute Seille à Metz a permis de mettre en évidence la présence de structures telles qu'envisagées dans la prescription du service régional de l'Archéologique, à savoir, des aménagements sur la berge de la Seille dont le lit rebouché artificiellement au XIX^e s. se situait à l'emplacement de la rue du même nom. Les structures découvertes lors de cette intervention correspondent à un niveau de sol en dalles calcaires associé à des cuves maçonnées relatives à une utilisation, probable, dans le processus du tannage, qui était une activité

artisanale historiquement connue dans le quartier Outre-Seille. Ces structures sont implantées dans une habitation dont une partie des substructions relevées sert de supports (fondation) à la construction actuelle. La chronologie relative, l'étude du matériel et, dans une moindre mesure, l'imagerie historique indiquent que cette construction est vraisemblablement présente dès le XVI^e s. Antérieurement à cette dernière, aucun indice d'occupation n'a été relevé.

Olivier FAYE



METZ,
72-74 rue Haute Seille
Pot tulipiforme complet recueilli dans le fond de la
cuve 1 US 4a
(H. : 19 cm ; diam. ouv. : 9 et 12,7 cm ;
diam. maxi. : 11,2 cm ; larg. pied : 5,5 cm
(cliché : Inrap)

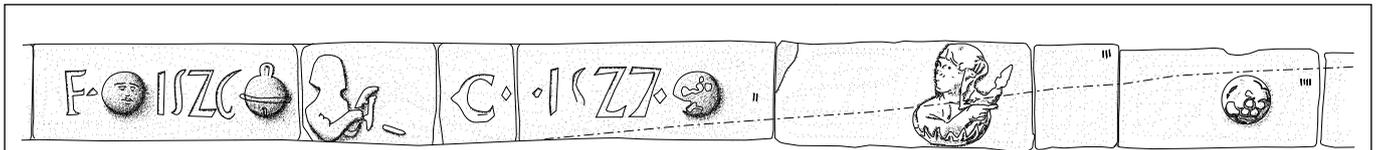
METZ

Allée de la Tour des Esprits,
caponnière Dex

Moderne

Le sondage archéologique mené à Metz en juillet 2016 par l'association *Historia Metensis* a permis de mettre en évidence que le bas-relief du mur de fausse braie, au nord de la porte des Allemands, se poursuivait

vers le nord. Les observations réalisées ont permis de constater le bon état de conservation général de cette décoration datée de 1526-1527, malgré un élément - un grelot (ou boulet explosif) - endommagé à une date



METZ, allée de la Tour des Esprits, caponnière Dex
Relevé de la frise
(DAO : J. TRAPP)

indéterminée. Les sculptures en bas-relief mises au jour sont identiques à celles visibles plus au sud, à proximité de la caponnière (ou moineau) Dex. Il s'agit majoritairement des grelots (ou boulets explosifs) et des décors floraux (roses stylisées). Un personnage, dont la partie supérieure dépassait du remblai avant l'opération, a également été dégagé.

Tous ces éléments sont sculptés en bas-relief sur des blocs en calcaire jaune dit « de Jaumont », dont la longueur diffère, mais présentant une hauteur plus ou moins constante (entre 0,50 et 0,58 m). Les dimensions des motifs, de forme circulaire et espacés

systématiquement les uns des autres d'1,70 m, sont également régulières avec un diamètre de 0,27 à 0,30 m.

Des marques de positionnement, numérotées de II à VII et gravées dans le coin supérieur droit de certains blocs, ont aussi été observées. Elles ont probablement été réalisées en amont, sur le chantier de taille, afin de faciliter l'agencement des blocs et respecter leur espacement régulier. Toutefois, le bloc marqué du chiffre « I » n'a pas pu être identifié.

Ce décor est à mettre en lien avec la construction



de cet ensemble - fausse braie et caponnière - sous l'impulsion de Philippe III Dex (v. 1476-v. 1531), gouverneur des Murs de la cité entre 1526 et 1531. Outre les deux inscriptions « F 1526 » et « C 1527 » mentionnant la période de construction de l'ouvrage, il semble que les personnages sculptés sur le mur et sur la caponnière sont en relation avec l'inscription observée en 2014 dans cette dernière. Il est tout à fait envisageable que les quatre personnages - deux sur la caponnière et deux sur le mur - représentent le maître d'œuvre, Philippe Dex ; le clerc des Gouverneurs des Murs, Pieron Peltre ; le maître d'ouvrage et maître maçon, Thiedrich ; et le chef de chantier, Falquenel, en raison des attributs avec lesquels ils sont représentés, mais difficilement identifiables (compas, piges, etc.).

Julien TRAPP

METZ,
allée de la Tour des Esprits,
caponnière Dex
Détail d'un élément sculpté en bas-relief sur des blocs
en calcaire jaune dit « de Jaumont »
(cliché : J. TRAPP)

METZ
Avenue de Blida,
casernes Séré-de-Rivières

Dans le cadre du projet de relogement de l'unité canine de la DDSP57 au sein de la caserne Séré de Rivières, l'aménageur a déposé un permis de construire. L'opération a porté sur une superficie de 1 740 m². Lors du diagnostic, cinq tranchées ont été réalisées,

représentant un taux d'ouverture de 7,52 % : elles n'ont livré aucun vestige archéologique.

Élise MAIRE

METZ
Place Philippe-de-Vigneulles

Cette opération archéologique, d'une superficie de 900 m², conduite en deux temps entre 2016 et 2017 fait suite à un premier diagnostic réalisé en 2013

dans la cour intérieure du CHR Bon Secours. Un total de treize tranchées a été ouvert entre 2016 et 2017. Excepté quelques tessons résiduels attribuables à

l'Antiquité, au Moyen Âge et à la période moderne, aucun vestige archéologique n'a été révélé. Partout sur le terrain, de grands décaissements ont été observés. Ces phénomènes, en relation avec la construction des bâtiments de l'hôpital et de ses sous-sols, ont

profondément remanié le terrain naturel sableux qui a été atteint en moyenne entre - 1 et - 2 m de profondeur sous la surface actuelle.

Simon SEDLBAUER

METZERVISSE

Rue des Champs Fleuris

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de logements, a été prescrit sur une surface de 4 544 m². Les sondages, réalisés

le 12 janvier 2016, n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

MONTIGNY-LÈS-METZ

17 rue Léon Bérillot

Moyen Âge

À l'occasion de travaux effectués dans un jardin privatif localisé au 17 rue Léon Bérillot à Montigny-lès-Metz, une sépulture a été mise au jour partiellement, à moins de 0,60 m de profondeur. Cette tombe, orientée nord-sud, renfermait les restes d'un adulte, disposés en connexion et en décubitus dorsal (tête au nord). Les ossements étant encore en grande partie conservés dans la berme de l'excavation, il a été jugé préférable de maintenir la sépulture en place, en prélevant cependant un fragment de fémur, afin de réaliser une datation radiocarbone. Cette dernière a livré un âge calibré de

1410 à 1457 de n. è.

La découverte d'autres ossements humains dans le comblement de la sépulture laisse prévoir la présence d'autres tombes conservées dans ce secteur. Il s'agit d'une découverte inédite car aucun cimetière ancien ou moderne n'est actuellement connu dans cette partie de la commune.

Marie-Paule SEILLY

MONTOY-FLANVILLE

Fossé de l'Étang

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, une opération de diagnostic a été prescrite sur une parcelle en friche d'une superficie de 9 597 m². Cette opération,

réalisée le 14 octobre 2016, n'a permis de mettre au jour aucun site.

Énora BILLAUDEAU

MONTOY-FLANVILLE

Mai Joly

Préalablement à l'aménagement d'un lotissement, une opération de diagnostic a été prescrite sur une superficie de 8 500 m² de parcelles de prairies, de vergers et de jardins.

Cette opération, réalisée le 1^{er} décembre 2016, n'a révélé la présence d'aucun indice archéologique.

Énora BILLAUDEAU

NOVÉANT-SUR-MOSELLE

Les Ivenots, aqueduc

Gallo-romain

Sur le versant de la Côte de Moselle que l'aqueduc antique de Metz longe en conduite enterrée, des travaux agricoles ont mis au jour un tronçon, à l'altitude 198 m. Il possède, dans ce secteur à forte pente, une morphologie tout à fait originale. Il se présente comme un parallélépipède maçonné de pierre et de mortier, d'une largeur de 5,10 m, et d'une hauteur de 2,30 m. Ses parements extérieurs sont en petit appareil fait de moellons non layés du fait que la construction n'était pas visible. Sa surface est constituée d'une plate forme maçonnée au mortier légèrement inclinée vers l'aval du versant. Elle est percée longitudinalement et à intervalles réguliers, dans sa partie occidentale faisant face à la colline, de puits comblés en forme de grandes

demi-lunes.

L'ouvrage est en fait composé de deux ensembles parallèles dans le sens longitudinal, liés entre eux mais aux fonctions différentes.

La bande, côté aval de la pente, large de 2,70 m, correspond au conduit voûté de l'aqueduc entièrement coffré dans la maçonnerie. Le *specus* est de facture classique et correspond aux caractéristiques connues pour cet ouvrage. Le fond du conduit est constitué d'une épaisse couche de mortier de tuileau reposant sur un radier de pierres plates liées au mortier. Sous cet ensemble, de grosses pierres en forme de troncs de cône inversés, régulièrement disposées à plat et sans liant, forment un hérisson drainant permettant à l'eau descendant du versant de passer sous l'aqueduc.

Parallèlement au conduit coffré auquel il est chaîné, un mur de 2,40 m d'épaisseur élargit l'ensemble de la construction à 5,10 m côté amont. Il présente la particularité d'être percé par de grandes demi-lunes de 3,40 m de diamètre et d'1,70 m de rayon, profondes de 2,30 m. Parementées en petit appareil de moellons non layés, elles sont comblées de blocs de pierre jetés en vrac. Huit d'entre elles ont été repérées.

L'explication proposée est que l'ensemble de la structure, par sa massivité, forme une sorte de barrage-poids créé pour résister à la pression des terrains. Les demi-lunes servaient de drain. L'eau récupérée passait dans le hérisson drainant sans s'accumuler contre l'ouvrage situé en travers du versant. La surface plate de la construction affleurerait le sol antique. Sa légère inclinaison vers l'aval du versant permettait d'évacuer l'eau du ruissellement superficiel.



NOVÉANT-SUR-MOSELLE, les Ivenots, aqueduc
Secteur 1 : à droite, le conduit coffré surmonté du regard et à gauche la bande latérale percée des demi-lunes 1 et 2
(cliché : D. JACQUEMOT)

Des réfections ont été opérées dans l'Antiquité, en particulier le piédroit amont du *specus*, à l'emplacement du regard, a été réparé grossièrement.

Cet ensemble a été bouleversé par les glissements de terrain qui affectent la Côte de Moselle. Le conduit a été déformé. Son altitude laisse penser qu'il a glissé le long du versant.

Un regard a été fouillé pour la première fois. Ses

dimensions extérieures sont de 2,33 m sur 2,55 m, et son ouverture est de 1 m sur 1,13 m. L'arasement du regard ne permet pas de déterminer sa forme originelle.

La question de la date de construction de l'ouvrage et celle de la durée de son utilisation n'ont trouvé aucune réponse.

Claude LEFEBVRE, Denis JACQUEMOT

Protohistoire - Indéterminé

OGY

Le Clos des Métayers

Le diagnostic réalisé à Ogy sur une surface de 7 864 m², du 22 au 23 septembre 2016, préalablement aux travaux de création d'un lotissement, a permis la découverte de deux secteurs d'occupation.

Le premier secteur, observé dans deux sondages au nord de l'emprise, a mis en évidence un habitat protohistorique. Cette occupation est matérialisée par la présence de trois trous de poteau, d'un fossé et d'une structure indéterminée qui s'inscrivent dans un niveau d'occupation contenant de la céramique. Cette

dernière, recueillie dans le niveau d'occupation et dans deux des structures, n'a pas permis d'affiner la datation de ces vestiges protohistoriques.

Le deuxième secteur, situé au sud de l'emprise, est constitué d'une seule structure qui s'apparente à un trou de poteau mais n'a pas livré de mobilier et n'est donc pas datée.

Sylvie THOMAS

Protohistoire - Contemporain

POUILLY

Chèvre Haie 1, rue du Petit Chemin

L'opération de diagnostic archéologique menée par le Pôle d'Archéologie préventive de Metz Métropole au lieu-dit *Chèvre Haie*, rue du Petit Chemin, sur la commune de Pouilly s'est déroulée préalablement à un projet immobilier prévoyant la construction de lotissements. L'emprise du terrain visé par le diagnostic représente une surface de 8 604 m². Trente sondages ont été réalisés, soit 9,59 % de la surface prescrite. Les tranchées positives ont révélé la présence de quatre structures en creux : deux fossés, une structure de drainage et une fosse. Deux phases d'occupation ont pu être mises en évidence sur ce site : protohistorique,

au travers de la découverte d'une structure en creux ayant livré deux tessons de céramique non tournée en limite nord-est de l'emprise et contemporaine, par l'observation de plusieurs perturbations.

D'autre part, deux fossés et une structure linéaire empierrée de type drain ont été mis en évidence aux extrémités nord-est et sud-est du site sans que l'on puisse préciser leur datation.

Xavier PETIT

Gallo-romain - Moyen Âge

RAHLING

Parcelles 142 et 143,
pistes forestières

Un diagnostic mécanique a été réalisé sur 1 170 m linéaires (11 700 m²) préalablement à la réalisation d'un nouveau chemin forestier. Ce dernier doit être aménagé dans un secteur jamais prospecté par les archéologues.

L'opération a permis de montrer que le secteur n'a pas toujours été forestier. Des structures agraires fossiles ont été mises au jour.

Les pierriers et les talus de terrasses ou rideaux de haie

menacés par les travaux ont été étudiés. Aucun mobilier n'a été recueilli permettant d'affiner leur datation. D'après les plans forestiers anciens, le parcellaire agricole fossile est antérieur à la guerre de Trente Ans : vraisemblablement médiéval, éventuellement antique. Une cense médiéval l'Altmatt et le village disparu de Griesbach, mentionné au XII^e s. se trouveraient à proximité.

Nicolas MEYER

Indéterminé

RETTEL

Galgen Ocht

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur la commune de Rettel en amont d'un projet de création de parcelles à bâtir.

Une quarantaine de sondages ont été ouverts sur une surface de 26 490 m², sur un terrain en pente orienté sud-nord et en partie aménagé de terrasses. Ces sondages ont permis de mettre en évidence des anomalies archéologiques. Néanmoins leur datation et leur fonction exacte sont difficiles à déterminer au

regard du peu d'informations observables au sein même de ces structures mais aussi dans les séquences stratigraphiques vierges de tout indice de site.

Leurs caractéristiques morphologiques sont comparables à des structures permettant le captage d'eau (drain ?) au regard des nombreuses résurgences présentes sur le terrain.

Nadège RAMEL

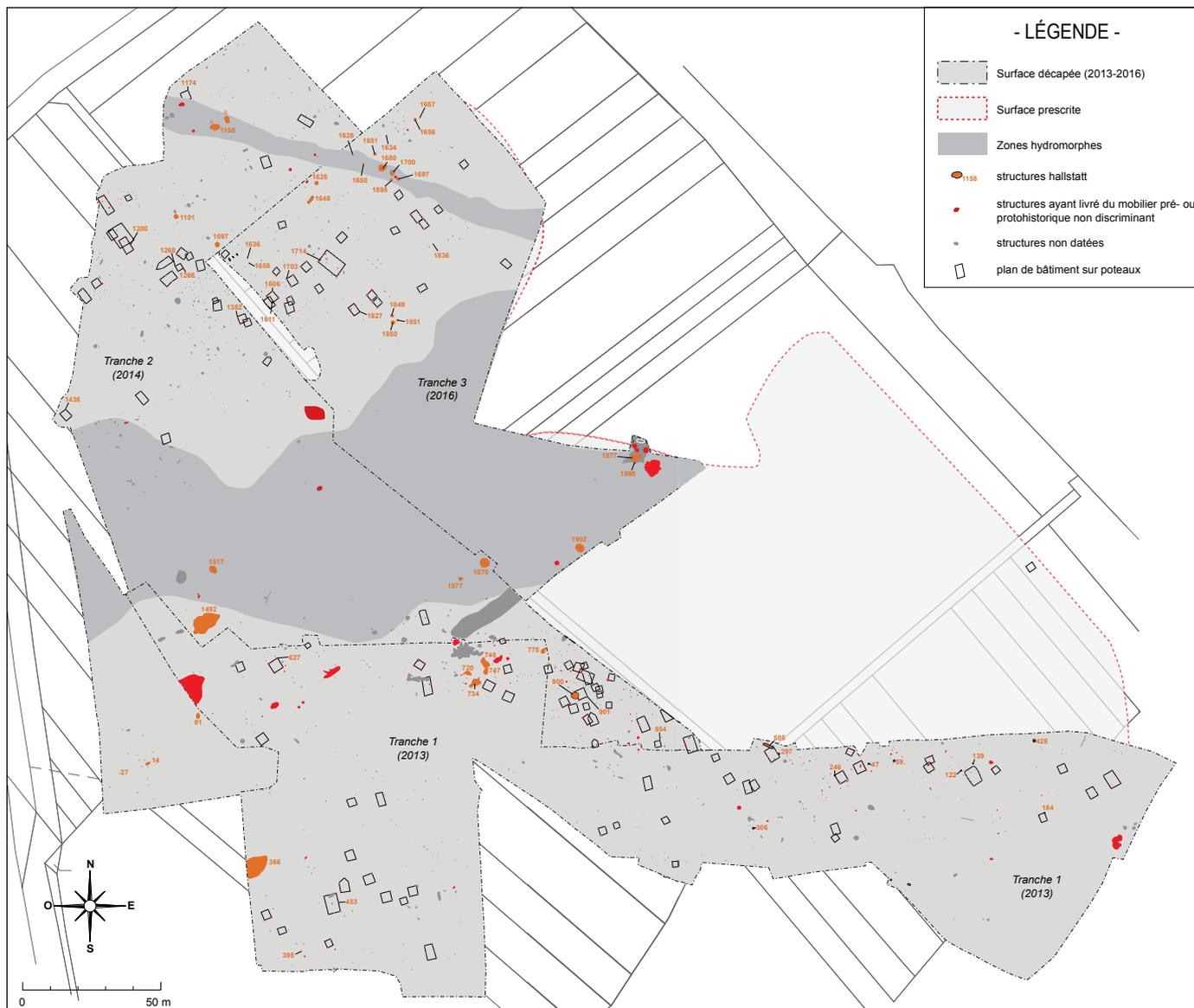
Âge du Fer - Moderne

RICHEMONT

Devant le Pont, sites 1 et 3,
tranche 2016

La fouille archéologique préventive de Richemont, *devant le Pont*, fait suite à un diagnostic sur plus de 15 ha, motivé par l'exploitation d'une carrière d'extraction de matériaux par la société Matériaux SAS.

Lors de la fouille des deux premières tranches du site 1, en 2013 et en 2014, des vestiges de plusieurs périodes avaient été mis à jour (Néolithique, âges du Bronze et surtout premier âge du Fer, ainsi que la période moderne).



RICHEMONT, devant le Pont, sites 1 et 3, tranche 2016
 Plan général des vestiges du premier âge du Fer, tranche 1 à 3 (fouilles 2013-2016)
 (DAO : ANTEA Archéologie)

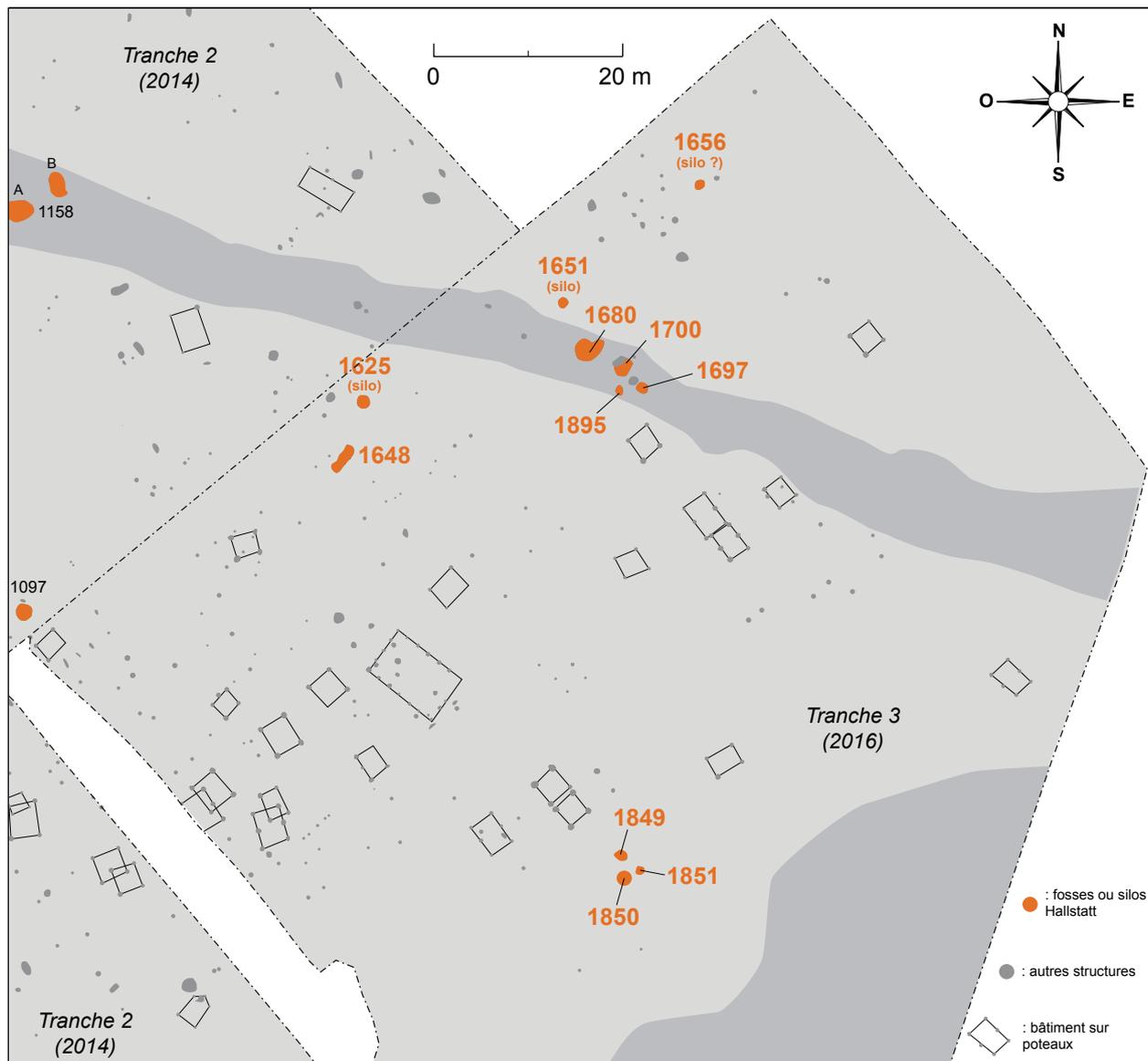
La fouille de la troisième tranche du site 1 a été réalisée entre juillet et août 2016 et a porté sur une surface de 1,35 ha. Les résultats obtenus sont la suite logique des campagnes de 2013 et 2014.

Le premier âge du Fer correspond, encore une fois, à la période prégnante sur le site avec une série de fosses et quelques silos dont le mobilier permet d'envisager une occupation de la seconde partie de l'Époque hallstattienne.

En 2016, le corpus de bâtiments sur poteaux du site 1 est complété par 25 édifices supplémentaires (118 au

total). Ceux-ci correspondent presque tous à de petits modules (type grenier) reposant sur quatre ou six poteaux dont les orientations correspondent à des groupes axiaux repérés dès 2013. Un bel alignement de cinq bâtiments sur quatre poteaux est à signaler, témoin peut-être d'une organisation normée d'au moins une partie des constructions.

Un seul bâtiment montre des dimensions plus importantes et possède un plan rectangulaire à deux nefs et présente une surface au sol de près de 50 m² qui en fait le plus grand édifice sur poteaux retrouvé à ce jour sur le site.



RICHEMONT, devant le Pont, sites 1 et 3, tranche 2016
 Détail des vestiges du premier âge du Fer
 (DAO : ANTEA Archéologie)

Pour l'instant, il est encore difficile d'envisager une chronologie relative précise de tous ces bâtiments même s'il ne fait guère de doute qu'ils procèdent, pour la très grande majorité d'entre eux, de l'occupation principale du site, centrée autour de la seconde moitié du premier âge du Fer.

Outre la période du Hallstatt, quelques structures mal caractérisées (petits foyers sans mobilier) pourraient être associées à la période moderne (camp de manoeuvre militaire du XVIII^e s.) en raison de similarités

structurelles.

Enfin, une grande coupe à visée géomorphologique a été réalisée selon un axe approximativement perpendiculaire au paléochenal principal (dépression hydromorphe centrale). Les données viennent compléter les nombreuses observations précédentes, principalement issues de la fouille de 2014.

Sébastien GOEPFERT

RODEMACK
Beuerplatz, lotissement
Les Jardins du Castel, tranche 2bA

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de création de lotissement, a été prescrit sur une surface de 6 220 m². Les sondages, réalisés le

10 octobre 2016, n'ont livré aucun site archéologique, ni indice de site.

Sylvie THOMAS

RODEMACK
Mannsgrund

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet d'exhaussement des terrains, a été prescrit sur une surface de 18 840 m². Les sondages, réalisés

le 17 novembre 2016, n'ont livré aucun indice de site archéologique.

Sylvie THOMAS

ROMBAS
VR 52, mise à 2x2 voies entre
Marange-Silvange et la déviation de
Rombas, tranche 1

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

Le projet de création d'une route à 2x2 voies entre Marange-Silvange et Rombas a permis de mettre au jour un ensemble de structures antiques liées à la crémation humaine. La fouille, qui s'est déroulée durant l'été 2016 sur une superficie d'environ 1 600 m², a livré un ensemble de vingt-six structures antiques. Parmi elles, nous comptons vingt-deux dépôts renfermant, pour la plupart, de nombreux fragments, brûlés ou non, de céramiques, de verre et de métal, ainsi que des esquilles osseuses. Mis à part un dépôt, fortement arasé, qui semble contenir les restes d'une urne cinéraire, les autres dépôts s'apparentent à des rejets de mobilier pouvant être issu du/des bûcher(s) ou des différentes cérémonies se déroulant pendant ou après la crémation.

Un fossé, qui suit une orientation ouest-est, semble

limiter le développement du site à la partie centre-nord de l'emprise. Toutefois, trois structures ont été implantées en dehors de cette zone, l'une à proximité immédiate du fossé, les deux autres plus au sud, en limite de l'emprise. Il convient d'ailleurs de noter que la seule structure contenant les restes d'une urne cinéraire se trouve à cet endroit, augurant peut-être d'une poursuite de la nécropole plus au sud, en dehors de l'emprise.

Parmi le groupe de dépôts situés au centre, nous pouvons également distinguer deux fosses charbonneuses et une structure de forme rectangulaire, mesurant environ 1,60 x 1,50 m. Cette dernière contient de nombreux charbons de bois et présente d'importantes traces de rubéfections sur son bord ouest, ainsi que, dans une moindre mesure, sur le fond



ROMBAS, VR 52, mise à 2x2 voies entre Marange-Silvange et la déviation de Rombas, tranche 1
Dépôts (St1020) renfermant de nombreux fragments, brulés ou non, de céramiques
(cliché : Inrap)

et les autres parois. Peut-être s'agit-il d'un reste de bûcher totalement curé ?

Enfin, nous pouvons encore citer la présence, plus anecdotique, de deux fosses récentes dans la partie nord du site, ainsi que l'implantation d'un fossé parcellaire agricole et d'une grosse canalisation traversant le site d'ouest en est dans la partie sud. Une zone présentant un important remaniement d'origine inconnue se développe également en limite sud-ouest de l'emprise.

Les différentes études n'étant pas encore achevées, les seuls éléments de datation en notre possession viennent de la céramique. Cette dernière permet de placer le fonctionnement de ce site entre le milieu du I^{er} et le II^e s. de n. è.

Arnaud LEFEBVRE

ROUSSY-LE-VILLAGE

Lanne, lotissement du Lanne

Préalablement à la réalisation d'un lotissement, une opération de diagnostic archéologique a été réalisée sur une surface de 43 000 m² sur un total 459 002 m². Du point de vue géographique, la parcelle explorée correspond au fond d'un talweg occupé par une prairie et quelques parcelles laissées en friches. Ces dernières, localisées au sud, présentent un pendage important.

Au final, les 129 tranchées pratiquées montrent que le secteur est exempt de tout vestige structuré.

Quelques fragments de céramique sont néanmoins présents dans le comblement du talweg et proviennent vraisemblablement d'habitats localisés dans les environs. La hauteur des dépôts présents dans ce talweg est variable et peut localement atteindre 2,00 m.

Aucun aménagement d'origine anthropique, outre deux foyers de déforestation, n'a pu être repéré dans l'emprise de la zone sondée.

Thierry KLAG

SAINT-JULIEN-LÈS-METZ

6 avenue Paul Langevin

Moderne

Dans le cadre du projet de construction de 78 logements, un diagnostic archéologique a été prescrit sur une superficie de 4 713 m², avenue de Paul Langevin, à Saint-Julien-lès-Metz.

Lors du diagnostic, huit tranchées ont été réalisées, représentant un taux d'ouverture de 6 % de l'emprise prescrite : elles ont livré deux fossés modernes.

Élise MAIRE

SARREBOURG

Rue de la Division Leclerc,
chemin du Wackenfurth,
ZAC du Quartier Gérôme

Gallo-romain - Moyen Âge -
Contemporain

La fouille préventive de 8 000 m² réalisée au printemps et au début de l'été 2016 par l'Inrap sur la pente du Marxberg, à l'emplacement de l'ancienne caserne du quartier Gérôme, a permis d'étudier la sortie orientale de l'agglomération antique de *Pons Saravi-Sarrebourg*. Déjà en 1890, lors de la construction de la caserne, une centaine d'objets gallo-romains, notamment six statuettes en terre cuite, avaient été recueillis. Si les ruines dégagées de la chapelle romane Saint-Marc n'avaient pas posé problème, les trouvailles romaines ont été tour à tour attribuées à une nécropole ou à une zone culturelle.

Les terrassements colossaux de 1890 ont heureusement épargné une partie de la colline sur un peu moins d'un hectare. L'opération archéologique a permis de dégager les axes routiers anciens se développant dans ce secteur. L'axe ouest/est, en partie repris par le chemin du Wackenfurth soupçonné depuis 1911, a été en partie étudié. La surprise est venue de la découverte d'un croisement et de la mise en évidence d'une seconde voie sud-ouest/nord-est passant au pied du Marxberg. Ces voies ne sont constituées que d'une simple couche de gravier de rivière déposée sur le substrat stable de plaquettes calcaire et d'argile. Elles ne présentent en plan que des recharges limitées mais ont occupé à force de se déplacer de quelques mètres, des emprises de 15 à 20 m de large.

Au Haut-Empire (II^e-III^e s. de n. è.), la zone au nord-est des voies est occupée par un petit ensemble funéraire à crémation aggloméré autour de la base d'un pilier monumental funéraire et un secteur d'habitat. Seules les structures profondes, un puits d'au moins 16 m de profondeur (non fouillé) et une glacière, comblée à la fin du II^e s. ont été conservés de ce dernier ensemble. La glacière, lors de son abandon, a servi de dépotoir et a livré un ensemble clos d'environ 5 m³ d'ossements de faune, de céramiques, de monnaies découpées ou non et de fragments de statuettes en terre blanche.

À partir du IV^e s. se développe, dans ce même secteur, une nécropole à inhumation dont l'étendue est, malheureusement, difficile à appréhender. La construction de la caserne du 11^e régiment de Uhlans (futur quartier Gérôme) a oblitéré une grande partie de la zone funéraire. Deux inhumations du IV^e s. découvertes lors d'un diagnostic archéologique en 2012, à 100 m au sud de la voie est/ouest, indiquent que la nécropole tardive était beaucoup plus vaste et devait dépasser

en superficie, l'hectare. À l'intersection des voies, sur les 2 200 m² conservés, 87 sépultures à inhumation primaire ont été mises au jour en 2016. À l'exception d'une dizaine d'entre elles, les tombes sont orientées est/ouest et elles se développent parallèlement, sur une bande de 30 m de large, à l'une des voies. Un regard rapide sur le mobilier (l'étude n'est pas achevée lors de la rédaction de cette notice), permet de dater ces tombes du IV^e s. et de la première moitié du V^e s. La population inhumée (83 sujets au total) se répartit, d'après les données brutes de terrain, entre 57 adultes (dont 19 hommes et 21 femmes), 18 sujets immatures et sujets d'âge et de sexe indéterminés. L'ensemble des squelettes présente un bon état de conservation. La fouille fine et minutieuse de chacune des sépultures a permis d'appréhender de nombreux éléments d'architecture conservés (coffrages, planches, clous, etc.). Un couvercle de sarcophage en grès a été également recueilli. La cuve est absente et a probablement été récupérée. Composés de trois blocs de grès taillés en bâtière, le couvercle porte en façade l'inscription *DM/MACUS/SPECO[...]*. C'est la première inscription funéraire découverte à *Pons Saravi*. L'ensemble des tombes contenait des objets liés aux vêtements, à la parure mais également des dépôts d'offrandes comme des vases et des plats en terre cuite ou en verre contenant parfois de la faune alimentaire. Les traces de pillages anciens sont nombreuses et concernent un tiers des sépultures. À noter : deux sépultures proches présentent des objets à décor chrétien. Dans la tombe 1080, une croix a été gravée sur le fond d'une coupe en sigillée de type Chenet 314. Dans la tombe 1127, celle d'une femme et d'un jeune enfant, les pilleurs ont brisé une coupe en verre. Elle est décorée d'une gravure représentant la résurrection de Lazare. Le couvercle du sarcophage, portant une dédicace aux dieux Mânes, a lui aussi été christianisé et est le signe d'un réemploi probable, une croix ayant été taillée sur l'un de ses pans latéraux. Ces quelques éléments sont les premières attestations possibles de chrétiens dans la bourgade de *Pons Saravi*. Les découvertes d'indices liés à cette religion, dans les agglomérations autres que les chefs-lieux de cité, restent exceptionnelles pour la fin du IV^e s. et la première moitié du V^e s. Aucune sépulture ne paraît médiévale.

Pour les périodes postérieures, les axes de circulations antiques semblent avoir été maintenus comme chemins d'accès à la ville. La chapelle romane dédiée à Saint-

Marc, signalée dans les archives et mise au jour en 1890, n'a pas été retrouvée. Elle est soit totalement détruite, soit située sous l'un des bâtiments de

l'ancienne caserne conservés pour le nouveau projet.

Nicolas MEYER

SAULNY

La Grande Tuilerie,
chemin de Mallemaat

Moderne - Contemporain

À l'occasion de la construction d'un lotissement sur la commune de Saulny, le service régional de l'archéologie de Lorraine a prescrit un diagnostic archéologique sur la totalité de l'emprise du projet immobilier d'une superficie de 10 681 m². L'opération, réalisée par le Pôle Archéologie Préventive de Metz Métropole, s'est déroulée du 3 au 4 novembre 2016.

Le secteur sondé se situe à l'est de la commune, sur le versant sud de la vallée du ruisseau de Saulny. La topographie générale du terrain est marquée par un pendage important en direction du nord d'environ 12 %.

Trois sondages ont livré des structures rattachables à la période moderne et/ou contemporaine correspondant à un chemin empierré et à un épandage de matériaux de construction. L'absence de mobilier caractéristique associé à ces vestiges ne permet aucune datation précise. Les observations de stratigraphie relative indiquent que le chemin empierré est postérieur à

l'épandage de matériaux. Aussi, la nature des matériaux, mêlés à quelques débris de verre, qui caractérisent cet épandage, suggère une datation récente à la période moderne et/ou contemporaine. Concernant la mise en place de la voie, sa position stratigraphique très haute dans le sondage plaide en faveur d'une datation récente à la période contemporaine, ce que tend à confirmer le cadastre napoléonien de 1825 où ce chemin n'est pas figuré. Malgré la présence dans l'environnement proche du diagnostic d'un moulin et d'une tuilerie antérieurs à la Révolution, dont les emplacements supposés sont connus par la toponymie actuelle ainsi que par les cartes anciennes du XVIII^e s. (Naudin et Cassini), aucun élément ne nous permet de rattacher ces témoins d'occupation à ces anciennes infrastructures artisanales et industrielles de la commune de Saulny.

Simon SEDLBAUER

TERVILLE

Rue du Linkling

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de commerces, a été prescrit sur une surface de 11 491 m². Les sondages, réalisés le

22 août 2016, n'ont livré aucun vestige archéologique.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE
Chaussée d'Amérique,
avenue du Comte-de-Bertie,
phase 1

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction de logements et de pavillons, a été prescrit sur une surface de 10 500 m² pour la

phase 1. Les sondages, réalisés le 18 août 2016, n'ont livré aucun vestige archéologique.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE
Couronné de Haute Yutz,
ZAC Cormontaigne,
emprise du Couronné

Moderne

Les sondages archéologiques réalisés à Thionville, sur une surface de 9 004 m², ZAC Cormontaigne, du 8 au 10 août 2016, ont permis la mise au jour des éléments de fortification du couronné de Yutz, édifié de 1746 à 1752, selon les plans de Louis de Cormontaigne. Détruits et remblayés dans les années 1960 lors de la construction des tours Dubuisson, l'objectif était d'évaluer l'état de conservation des vestiges et leur niveau d'apparition sous le terrain actuel.

a mis en évidence une partie du mur de flanc du bastion 1 ainsi qu'une partie de la contrescarpe faisant face au bastion. La partie ouest a permis d'observer, dans trois sondages, la contrescarpe faisant face à la demi-lune. Les différents murs sont en bon état de conservation et apparaissent à des profondeurs comprises entre 0,15 et 1 m. Deux sondages ont montré la contrescarpe conservée sur toute sa hauteur.

La partie ouest, qui n'a pu être sondée que partiellement,

Sylvie THOMAS

THIONVILLE
Grosser Neckersberg,
Élange, lotissement
Les Résidences de la Croix Hépich

Protohistoire - Gallo-romain -
Indéterminé

Les sondages réalisés sur une surface de 27 400 m² à Thionville-Élange, au lieu-dit *grosser Neckersberg*, du 26 au 29 septembre 2016, préalablement aux travaux de création d'un lotissement, ont permis la découverte de structures archéologiques dans quatre sondages.

sud d'emprise, mais aucun mobilier datant n'a été retrouvé. Un foyer, non daté lui aussi, a été observé dans le sondage 32. Quatre trous de poteau ont été découverts dans le sondage 36, dont trois ont été testés, mais une seule structure a livré un fragment de céramique gallo-romaine en surface.

Un silo a été découvert dans le sondage 30, en limite

Dans le sondage 48, en limite nord de l'emprise, une possible fosse et un fossé, dont les comblements ne sont pas anthropisés, ont été mis au jour. Par ailleurs, la découverte d'un fragment de céramique protohistorique dans le sondage 37 et d'un autre, non daté, dans le sondage 8, ajoutée à la dispersion et à la

non structuration des vestiges observés sur l'emprise, donnent des indications sur une probable présence de site archéologique à proximité.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE

Rue de la Paix

Moderne

Les sondages archéologiques réalisés à Thionville, rue de la Paix, du 24 au 25 novembre 2016, préalablement aux travaux de construction d'une école, ont permis la mise au jour d'éléments de fortification de la ville édifiés au XVI^e s.

En raison de différentes contraintes, seuls cinq sondages ont pu être réalisés sur une surface de 2 277 m².

Ils concernent le bastion VII et son organisation interne. Une partie du mur de face du bastion a pu être mise

en évidence. Un niveau de démolition, qui assure la continuité avec le mur découvert en 2008 (*cf. Bilan scientifique régional 2008*, p. 366), semble appartenir à un cavalier, ouvrage construit à l'intérieur du bastion et le dominant. Entre les deux, un réseau de galeries souterraines, dont la partie voûtée en briques est détruite, est inscrit dans des séquences de remblais.

Sylvie THOMAS

THIONVILLE

Veymerange, rue des Viornes

Le diagnostic archéologique, réalisé en préalable à un projet de construction d'un lotissement, a été prescrit sur une surface de 2 980 m². Les sondages, réalisés le 3 mars 2016, n'ont livré aucun vestige archéologique. Néanmoins, la présence d'éléments de terre cuite architecturale (dont des fragments de *tegulae* gallo-

romaines) dans les limons de recouvrement de la plupart des tranchées pourrait provenir de sites archéologiques avoisinants.

Sylvie THOMAS

THONVILLE

Volkrange, route de Marspich

Âge du Fer - Gallo-romain -
Moyen Âge - Moderne

Volkrange se situe dans le Thionvillois. Également appelé *Pays des Trois Frontières*, celui-ci occupe la partie nord-ouest du département de la Moselle, comprise entre la frontière luxembourgeoise, au nord, le département de la Meurthe-et-Moselle, à l'ouest, la vallée de l'Orne, au sud, et le bassin de la Bibiche et de la Canner à l'est.

Volkrange, commune rattachée à Thionville depuis 1969, se situe à 5 km à l'ouest de Thionville, à 15 km au sud du Luxembourg et à 30 km au nord de l'agglomération messine.

Dans le cadre de l'extension du village de Volkrange, la communauté d'agglomération Portes de France-Thionville a décidé de réaliser un lotissement pavillonnaire au sud de la commune, le long de la route de Marspich, au lieu-dit *Hinter des Kirche*. Le terrain concerné par le projet avoisine les 19 078 m².

Les résultats du diagnostic archéologique réalisé par Sylvie Thomas, au cours de l'automne 2015, a entraîné la prescription d'une fouille archéologique sur une surface de 5 750 m² (du 5 septembre au 2 novembre 2016).

La fouille archéologique a été réalisée sur le versant sud d'un petit vallon sec dont la ligne de talweg est orientée sud-ouest/nord-est. Ce vallon offre un espace ouvert, dont les versants sont actuellement occupés



THONVILLE, Volkrange, route de Marspich
Vue générale de la ferme moderne
(cliché : F. GÉRARD)



THONVILLE, Volkrange, route de Marspich
Fragment de carreau de poêle sur lequel est mentionné le nom du poêlier « Hans Berman » (XVI^e s.)
(cliché : L. MOCCI)

par des zones agricoles ou des prairies, au sein d'un vaste espace forestier, en contrebas de la côte de la Hardt. Le terrain compris dans l'emprise de la fouille archéologique est doté d'une topographie particulière qui a sans aucun doute conditionné l'histoire sédimentaire du site. En effet, il est doté d'une double pente : la première est orientée sud/nord, selon le profil du versant, et la seconde est orientée globalement sud-ouest/nord-est. L'altimétrie varie de 228,52 m NGF, au nord de la fouille, à 240,25 m NGF, au sud de celle-ci, soit un dénivelé de près de 12 m.

Le site archéologique se développe au sein d'un petit vallon sec dont l'incision initiale, au sein des côtes de Moselle, reste aujourd'hui difficile à dater. La séquence sédimentaire observée au niveau de l'emprise archéologique est apparue comme très peu développée. L'horizon de surface, qui repose directement sur le *substratum* marneux toarcien, implique nécessairement de fortes contraintes érosives de versant. En effet, aucune trace d'une pédogénèse holocène n'a été observée.

Il est assez difficile de quantifier et surtout de caler chronologiquement ces épisodes de forte érosion. Cependant, des documents cartographiques historiques attestent d'un paysage relativement ouvert aux alentours du petit vallon et ce, au moins depuis le

XVIII^e s. Il apparaît également que le couvert forestier s'est relativement développé dans le courant du siècle dernier.

Les vestiges protohistoriques et antiques

Les vestiges antérieurs à l'Antiquité sont rares sur la zone de fouille et ne consistent qu'en quelques éléments intrusifs découverts dans des structures médiévales et modernes. Ils témoignent néanmoins d'une occupation proche attribuable au second âge du Fer comme en témoignent un fragment de céramique découvert dans le poteau d'un bâtiment médiéval et une monnaie gauloise.

La période antique est représentée par une fosse de rejet d'incinération contenant les restes de sept individus céramiques (trois bols, une assiette et un pot en *terra nigra* ainsi que deux cruches amphores en céramique commune et rugueuse claire). L'ensemble est daté de la seconde moitié du I^{er} s. de n. è. (à partir de 65/70 jusqu'à la fin du siècle).

Les vestiges médiévaux et modernes

À partir du X^e s. et jusqu'à la fin du XII^e s., le site est occupé par une série d'au moins six bâtiments à poteaux

plantés dans le sol, installés sur la partie sommitale du site. On dénombre également une série de quatre cabanes excavées et de plusieurs fosses.

Dès le XV^e s. et jusqu'à la guerre de Trente Ans, le site est occupé par une ferme en pierres caractérisée par un bâtiment d'habitation, une vaste cour ceinte d'un mur de clôture et plusieurs bâtiments annexes. Cette ferme a livré un abondant mobilier (céramique, verre, monnaies, objets métalliques, carreaux de poêle, etc.) permettant une analyse détaillée de la vie quotidienne en milieu rural à l'Époque moderne.

Dans l'état actuel de la recherche, il est difficile de définir cet ensemble comme une dépendance d'un des deux seigneurs de Volkrange et d'une exploitation destinée à entretenir et exploiter les terres situées au sud du village ou plutôt comme une ferme appartenant à un autre propriétaire.

Il est, par ailleurs, fortement probable que cette ferme, quelle qu'elle soit, ait été détruite et abandonnée lors des nombreux événements militaires survenus au XVII^e s. dans le secteur de Thionville.

Franck GÉRARD

VANY Derrière Mossire, lotissement Le Clos de Préchy

Dans le cadre du projet de réalisation d'un lotissement de cinq parcelles individuelles destinées à la construction libre, l'aménageur a déposé une demande volontaire de diagnostic. Un diagnostic archéologique a été prescrit portant sur une superficie de 4 747 m². Lors de l'opération, 13 tranchées ont été réalisées, représentant

un taux d'ouverture de 9 % : elles n'ont livré aucun vestige archéologique structuré, uniquement quelques tessons datés de la transition entre le premier et le deuxième âge du Fer.

Élise MAIRE

Âge du Bronze - Moyen Âge

VAUX Chemin de la Taye Gloriette

Le diagnostic archéologique réalisé sur une surface de 6 374 m² au lieu-dit *chemin de la Taye Gloriette* à

Vaux s'est déroulé du 29 au 31 mars 2016. L'emprise de ce terrain a été sondée à 9,43 %. En dehors de la

présence de mobilier romain en position secondaire et d'une structure de drainage moderne, le diagnostic archéologique a livré des vestiges appartenant principalement à la Protohistoire et au Moyen Âge.

Dans la partie nord-ouest de la parcelle, on rencontre quatre structures protohistoriques qui pourraient être synchrones. Les vestiges sont constitués d'une grande fosse partiellement dégagée et de trois trous de poteau. La fosse et un trou de poteau ont été testés ; ils présentent une conservation satisfaisante sur 0,35 à 0,40 m *minimum*. La présence de mobilier en céramique et de mobilier lithique (silex et pierre à aiguiser) permet de proposer une datation durant le Bronze ancien-moyen.

Une occupation au Moyen Âge se développe au bas du

terrain, à l'extrémité sud. Plusieurs tracés linéaires ont été observés. La nature du comblement et les profils à parois verticales et fond plats évoquent des tranchées de récupération ou d'épierrement. Aucun retour ou refend n'a été clairement identifié. L'interprétation de l'ensemble demeure difficile puisque la structuration n'a pas pu être établie. Faute de cloisonnement interne entre ces deux murs parallèles, on pourrait penser à un système de murs de terrasse construit de manière à barrer la pente et à l'exploiter mais cette hypothèse est remise en cause par la faible pente à ce niveau de la parcelle. Il pourrait donc plutôt s'agir d'un bâtiment d'assez grande taille. En termes de datation, les drains et les deux tranchées ont livré de la céramique datant du Moyen Âge classique ou du bas Moyen Âge.

Gaël BRKOJEWITSCH

VIC-SUR-SEILLE
2 rue Haute, extension EHPAD
Sainte-Marie, tranche 2, zone A

Moderne

Préalablement à l'extension de l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD), une opération de diagnostic a été prescrite par le service régional de l'archéologie sur la commune de Vic-sur-Seille, sur une superficie de 2 100 m² composée de trois zones distinctes. Cette notice ne porte que sur la zone A, d'une surface de 470 m².

La principale découverte porte sur une double citerne maçonnée encore en eau. Cette structure hydraulique sert certainement à capter les eaux de ruissellement

provenant des hauts de pente et peut-être aussi les eaux pluviales provenant des toitures des bâtiments adjacents. Le mobilier archéologique mis au jour, notamment dans la tranchée de fondation de la citerne, n'est pas antérieur au XVIII^e s. Cela laisse supposer que cette dernière est contemporaine ou postérieure à la reconstruction de l'Hospice Sainte-Marie, à partir de 1696, sous l'impulsion des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul.

Sébastien JEANDEMANGE

VIC-SUR-SEILLE
2 rue Haute, extension EHPAD
Sainte-Marie, tranche 1, phase 2

Moyen Âge - Moderne

La fouille a été réalisée sur une superficie de 285 m², au sein de l'ancien Hospice Sainte-Marie fondé au XIV^e s., à l'initiative de l'évêque de Metz. Deux zones distinctes ont été étudiées. La première, d'une surface de 134 m², concerne une partie du cimetière hospitalier, sous forme de vingt-deux inhumations en cercueil et/ou en

linceul. Une partie du cimetière occupe l'emplacement d'un habitat matérialisé par des murs et des niveaux de sol en mortier de chaux. Un charbon de bois prélevé dans un niveau de sol a été daté par radiocarbone entre 1433 et 1624, avec une probabilité de 95,4 %. Les sépultures fouillées datent du XVIII^e s. pour les plus

anciennes, d'après le mobilier céramique contenu dans leur comblement.

La seconde zone couvre une surface de 151 m². Elle a permis la découverte d'une ancienne cave comblée à partir de la fin du XVIII^e s. et dont l'origine pourrait remonter à la fin du Moyen Âge (XIV^e-XV^e s.), d'après les fragments de céramique issus des couches d'abandon de la cave.

Sébastien JEANDEMANGE

VIC-SUR-SEILLE, 2 rue Haute, extension EHPAD
Sainte-Marie, tranche 1, phase 2
Inhumations en cercueil
(cliché : S. JEANDEMANGE)



VILSBERG

Forêt domaniale de Phalsbourg,
pistes forestières, projet 97

Contemporain

L'évaluation archéologique a porté sur un peu moins de 2 ha concernés par la création de deux nouvelles pistes forestières, à proximité d'un secteur où sont reconnus, depuis 1926, des vestiges de parcellaires supposés antiques.

L'ONF a choisi d'arrêter le projet de piste à la limite de la parcelle forestière où ont été réalisées ces découvertes. Seuls deux épaulements de terrasses fossiles ont été rencontrés dans l'emprise du diagnostic.

L'étude géomorphologique du terrain, recoupé par les tranchées de sondages, a montré l'impact sur le sol de la mise en culture ancienne des versants orientaux et

méridionaux des croupes montagneuses.

Dans un secteur où le chemin actuel doit juste être requalifié, quatre chemins creux fossiles ont été rencontrés, tous antérieurs à un chemin empierré. Ce dernier a été entaillé lors de la pose de la conduite d'eau alimentant le village de Pfalzweyer.

Un ponton, réalisé en pierre de taille vraisemblablement de la période contemporaine, a également été étudié avant sa destruction programmée par les futurs travaux.

Nicolas MEYER

VOELFLING-LÈS-BOUZONVILLE

Auf Wiese,
lotissement rue du vieux Moulin

Néolithique - Âge du Fer -
Moderne - Contemporain



VOELFLING-LÈS-BOUZONVILLE, auf Wiese, lotissement rue du vieux Moulin
Plan général des sondages réalisés avec les positifs en rouge
(DAO : Inrap)

L'opération de diagnostic archéologique, d'une surface de 8 180 m², réalisée sur la commune de Voelfling-lès-Bouzonville, rue du Vieux Moulin, a permis de mettre au jour la limite sud d'un site archéologique occupé entre le Néolithique et la fin du premier âge du Fer.

Le versant sondé semble avoir été soumis à une forte contrainte érosive. En effet, l'ouverture de la majorité des sondages a permis l'observation d'une séquence peu développée, voire d'un substratum sub-affleurant, directement sous l'horizon de prairie.

Cependant, l'angle nord-ouest de l'emprise a révélé une séquence stratigraphique beaucoup plus développée, composée de quatre horizons distincts avant l'apparition des marnes. C'est dans ce secteur que des structures fossoyées ont été mises en évidence. Ces dernières s'ouvrent au sein d'un horizon homogène de nature argilo-limoneux et incisent un niveau d'altération mis en évidence par un sédiment argileux brun orangé, plus ou moins oxydé et contenant des petits nodules ferromanganiques.

Tous les vestiges se concentrent dans cette partie de la parcelle. On dénombre un total de neuf structures se rattachant peut-être au Néolithique, certainement à la fin du premier âge du Fer et très probablement aux périodes moderne et/ou contemporaine. Le site est installé sur un replat topographique bien marqué dans le paysage et qui se développe au-delà de l'emprise diagnostiquée vers le nord et l'ouest. Cette observation permet d'envisager un site plus conséquent implanté

sur ce replat et dont seule la périphérie aurait été mise en évidence lors de cette intervention.

Les vestiges apparaissent à une profondeur comprise entre 0,55 m et 0,60 m. Ils présentent un état de conservation satisfaisant avec des poteaux conservés sur une profondeur de 0,10 m à 0,20 m.

Le mobilier mis au jour n'est pas très conséquent mais il permet, au vu des éléments recueillis, d'envisager une occupation datée du Néolithique (chaille taillée) et d'attribuer une partie au moins des vestiges à la fin du premier âge du Fer (céramique). Cette datation est confirmée par l'étude carpologique qui a mis en évidence un spectre de macro-restes végétaux carbonisés caractéristique de la fin du premier âge du Fer ou du début du second âge du Fer.

Franck GÉRARD

YUTZ

Meilbourg, ZAC Espace Meilbourg, phase 3

L'opération de diagnostic a été prescrite sur une surface d'environ 25 000 m². Suite à des sondages géotechniques réalisés sur la ZAC Meilbourg, qui ont révélé la présence d'épais remblais (> 4 m) sur la majeure partie de l'emprise du diagnostic de 2016, un mode opératoire a été établi par le service régional d'Archéologie. Il s'agissait de commencer les sondages archéologiques en partant de l'angle est, qui n'avait visiblement pas été terrassé, afin d'identifier le terrain

d'origine. En cas de terrain intact, il fallait suivre un maillage habituel à 7 %. Dans le cas contraire, des sondages d'une passe sont réalisés tous les 40-50 m jusqu'à une profondeur de 2-3 m. Sur les 25 000 m² de l'emprise, environ 3 000 m² n'ont pas pu être sondés sur la partie ouest en raison de la présence d'arbustes, broussailles, ronces, etc. qui empêchaient tout accès. L'opération n'a livré aucun vestige archéologique.

Sylvie THOMAS

BAS-RHIN**Tableau des opérations autorisées****BILAN
SCIENTIFIQUE****2 0 1 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6509	ACHENHEIM, lotissement Strasse, R.D. 45	Philippe LEFRANC (INR)	FPREV	4-5-10	NEO-BRO	1
6633	ALTORF, place Saint-Cyriaque	Nicolas STEINER (AA)	OPD	4	NEO-IND	2
6452	ANDLAU, château, basse-cour et courette à l'aplomb de la brèche BR2	Monika BITTNEROVA (BEN)	SD			3
6209	ANDLAU, lotissement Chemin Haselmattweg	Martine KELLER (INR)	OPD	10	MA	4
6363	ASCHBACH, lotissement, rue des Roses, Ziehbrunnen	Martine KELLER (INR)	OPD	5	FER	5
6548	BARR, rue des Bouchers	Boris DOTTORI (INR)	OPD	11	MA	6
6292	BREUSCHWICKERSHEIM, lotissement Les Tournesols, hinter dem Dorf	Nicolas STEINER (AA)	OPD	4-5-14	NEO-FER-CON-IND	7
6592	BRUMATH, 3 place de la Liberté	Martine KELLER (INR)	OPD	8	MA	8
6399	BRUMATH, zone de loisirs de Brumath nord	Audrey HABASQUE-SUDOURE (AA)	OPD		IND	9
6571	CHATENOIS, AFUA Isenfeld	François SCHNEIKERT (AA)	OPD			10
6597	DEHLINGEN, Gurtelbach	Paul NÜSSLEIN (BEN)	FP	10-12	GAL	11
6551	DUPPIGHEIM, lotissement Les Platanes 3	Yohann THOMAS (INR)	OPD			12
6162	ECKBOLSHEIM, recherche géothermique haute température, rue de Wolfisheim	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD		IND	13
6501	ESCHBOURG, ruines de l'ancienne abbaye de Graufthal, rue des Fontaines	Boris DOTTORI (INR)	OPD			14

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6622	FRIESENHEIM, gravière Rhénane	Alexandre BOLLY (AA)	OPD			15
6580	FURDENHEIM, lotissement Altenweg, route de Quatzenheim	Aurélié CARBILLET (INR)	FPREV	6-10	BRO-FER-GAL	16
6439	GEISPOLLSHEIM, rocade sud de Strasbourg, phase 2	Antoine FERRIER (EVE)	FPREV	4-5	NEO-BRO-FER	17
6587	GEISPOLLSHEIM, rocade sud de Strasbourg, tranche 2	Nicolas STEINER (AA)	OPD			18
6446	HANGENBIETEN, auf die Entzheimer Strasse, zone d'activités rue de la Gare	Florent JODRY (INR)	OPD	4-5	NEO-FER	19
6555	HOLTZHEIM, parc d'activités Joffre (extension)	Gilles PIERREVELCIN (AA)	FPREV	4-5-6-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-CON	20
6595	HUTTENHEIM, lotissement Le Tertre du Mulhbach, 8 rue du Travail	Richard NILLES (INR)	OPD	14	MOD	21
6570	KRAUTERGERERSHEIM, lotissement nord	Nicolas STEINER (AA)	OPD	5-10-14	FER-MOD-CON-IND	22
6613	LAMPERTHEIM, MUNDOLSHEIM, REICHSTETT, VENDENHEIM, ZAC, zone commerciale nord (ZCN)	Michaël CHOSSON (AA)	OPD	4-5-8-10-14	NEO-BRO-FER-GAL-HMA-MOD-CON-IND	23
6650	MARCKOLSHEIM, écoquartier du Schlettstadterfeld, tranche 1	Alexandre BOLLY (AA)	OPD	5	FER-MOD-CON	24
6553	MARLENHEIM, 1 place de la Liberté	Richard NILLES (INR)	OPD	14	MA-MOD	25
6562	MEISTRATZHEIM, lotissement communal Allmendplatz, tranche 2	Audrey HABASQUE-SUDOUR (AA)	OPD	5	BRO-FER-IND	26
6512	MINVERSHEIM, rues des Vergers et Principale, lotissement Les Vignes	Philippe LEFRANC (INR)	OPD			27
6664	MOMMENHEIM, lotissement Les Vergers	Christophe CROUTSCH (AA)	OPD			28
6637	MUNDOLSHEIM, rue de Strasbourg, lotissement Quartier du Parc	Sophie VAUTHIER (AA)	OPD	4-5-10-14	NEO-BRO-FER-MA-CON	29
6601	MUTZIG, 26 boulevard Clémenceau	Héloïse KOEHLER (AA)	FP	1	PAL	30
6604	NEUBOIS, Frankenburg	Clément FÉLIU (INR)	FP	5	FER	31
6605	NIEDERSTEINBACH, Maimont	Rémy WASSONG (BEN)	FP			32
6480	OBENHEIM, domaine Frédéric Walther phase 2, rue du Général Walther	Pierre DABEK (INR)	FPREV	5-7-10	BRO-GAL-HMA	33
6588	OBERNAI, ancien terrain Match	Maxime WERLÉ (AA)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	34
6464	OBERSCHAEFFOLSHEIM, lotissement R.D. 45	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO	35

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6546	REICHSTETT, ZAC, entrée nord	Audrey HABASQUE-SUDOURE (AA)	OPD	4-5-14	NEO-PRO-CON	36
6686	ROSHEIM, place Saint-Étienne	Adrien VUILLEMIN (AA)	FPREV	7-8	MA-MOD-CON	37
6577	SARRE-UNION, rue Bellevue	Gertrud KUHNLE-ZOUHEIR (INR)	OPD	9	GAL	38
6575	SCHIRRHOFFEN, extension urbaine, lotissement Les Crécerelles	Audrey HABASQUE-SUDOURE (AA)	FPREV	7-10	GAL	39
6503	SCHNERSHEIM, lotissement La Schwemm, rue des Forgerons	Boris DOTTORI (INR)	FPREV			40
6619	SÉLESTAT, 4 rue du Vieux Marché aux Vins	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	9	IND	41
6510	SÉLESTAT, boulevards du Général Leclerc, de Charlemagne, de Castelnu, places du Marché aux Vins et Gambetta	Adrien VUILLEMIN (AA)	OPD	5-7-9-14	PRO-GAL-HMA-MA-MOD-CON	42
6506	SÉLESTAT, nouvelle bibliothèque humaniste, 1 rue de la Bibliothèque	Adrien VUILLEMIN (AA)	FPREV	7-9-14	HMA-MA-MOD-CON	43
6560	STEINBOURG, zone d'activités intercommunales en bordure de la R.D. 83	Mathias HIGELIN (AA)	OPD		BRO-IND	44
6538	STRASBOURG, 47 rue des Petites Fermes	Martine KELLER (INR)	OPD	9	GAL	45
5971	STRASBOURG, boulevard de la Victoire	Adrien VUILLEMIN (AA)	FPREV	9-11-14	MOD-CON	46
6693	STRASBOURG, champ captant d'alimentation en eau potable du sud strasbourgeois, tranche 2	Sophie VAUTHIER (AA)	OPD			47
6550	STRASBOURG, rue du Général Zimmer	Nicolas STEINER (AA)	OPD	9-11-14	MA-MOD-CON	48
6623	THAL-DRULINGEN, ZAC de Thal Drulingen, tranche 2, phase 1	Sophie VAUTHIER (AA)	OPD	4-5	NEO-PRO	49
6536	WINDSTEIN, château du Nouveau Windstein	Alain KIEBER (BEN)	SD	10-11-14	MOD-CON	50
6586	WINGEN-SUR-MODER, Erlenkopf	Frédéric SÉARA (SDA)	SD	1-2-4	PAL-MES	51
6608	WINGEN-SUR-MODER, Erlenkopf	Adrien VUILLEMIN (AA)	FP	10-11	MES-NEO-BRO-MA	52

* : cf. carte de répartition des sites.

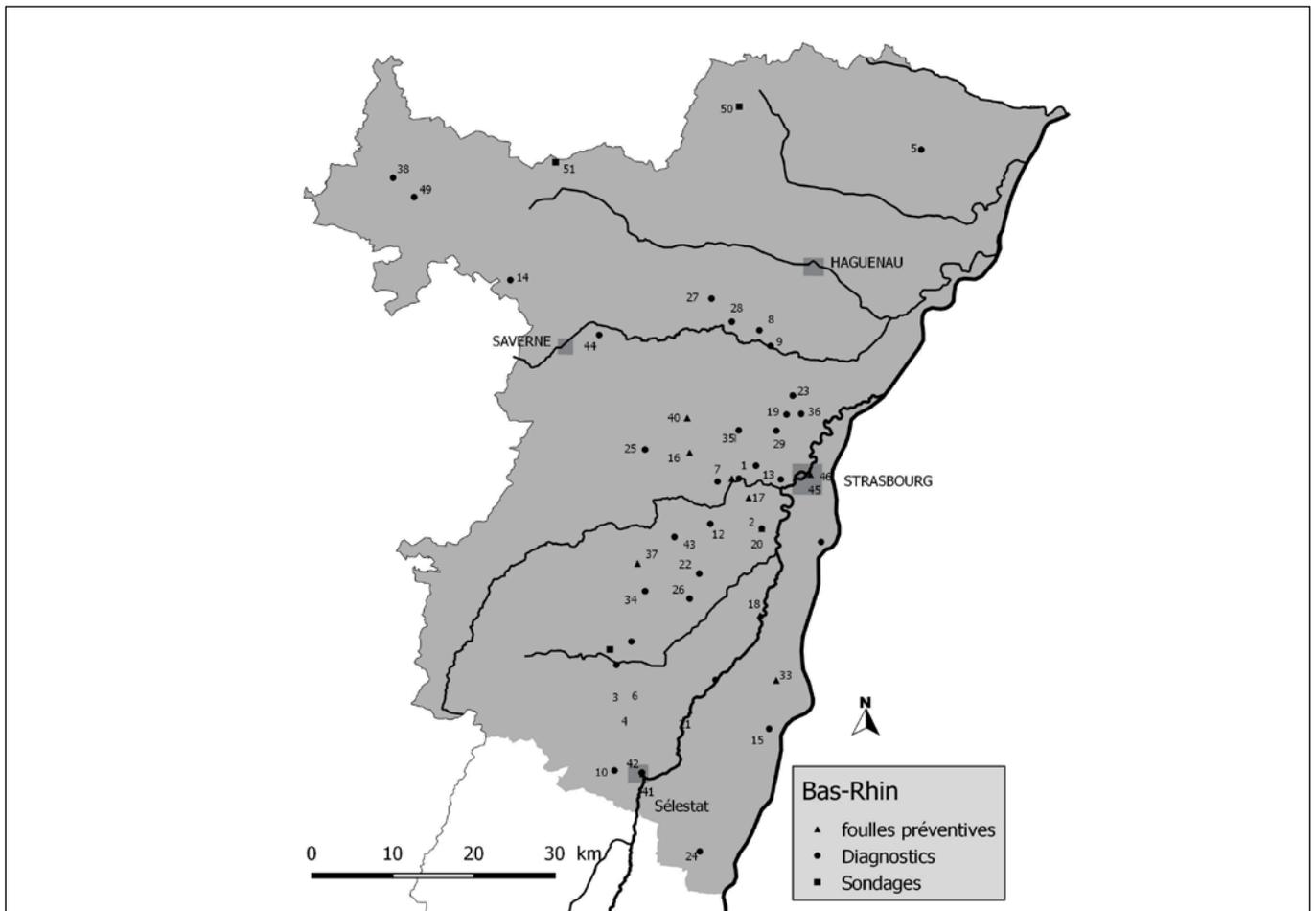
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

BAS-RHIN

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



HAUT-RHIN

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

ACHENHEIM

Lotissement Strasse, R.D. 45

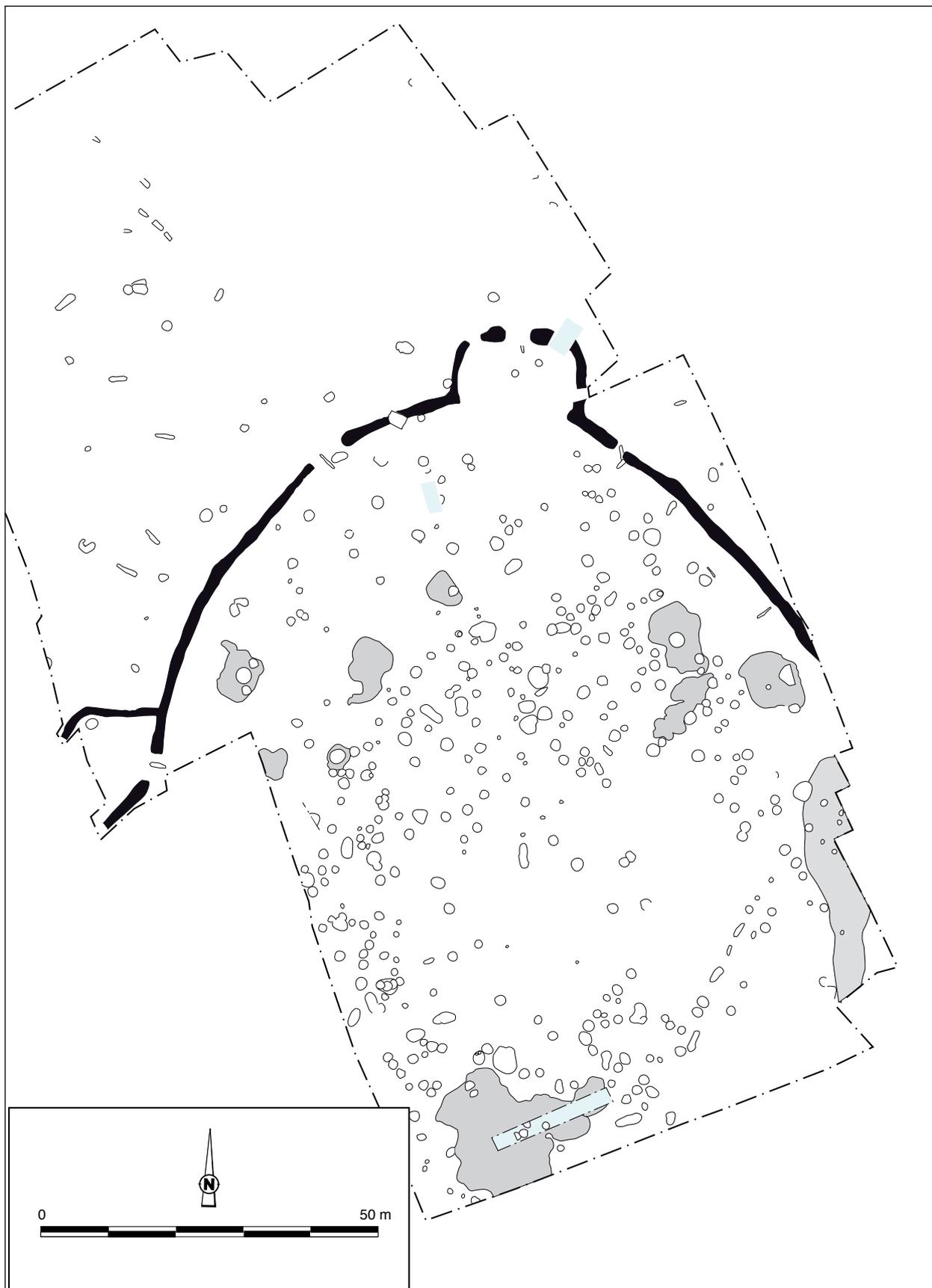
Néolithique - Âge du Bronze

La fouille réalisée à Achenheim, *Strasse 2*, s'est soldée par la mise en évidence de plus de 400 structures archéologiques relevant, dans leur grande majorité de l'horizon Bruebach-Oberbergen, groupe épiroessénien installé en Basse-Alsace entre 4400 et 4250 av. n. è. À cet horizon culturel appartiennent la majorité des creusements de plan circulaires ou sub-circulaires mis au jour (au moins 211 et probablement plus de 350) et un long tronçon d'enceinte dessinant un segment de cercle suivi sur 155 m linéaires, constitué par un fossé continu à profil en V, large d'1,70 m en moyenne pour une profondeur équivalente. Le fossé, probablement flanqué vers l'intérieur par une levée de terre, comme l'indiquent les profils dissymétriques des comblements, est interrompu à deux reprises par des ouvertures présentant des dispositifs avancés que nous proposons, en nous appuyant sur des exemples ethno-historiques, d'assimiler à des bastions. La construction de l'enceinte s'inscrit dans un projet unique ; seules les entrées ont, à divers degrés, fait l'objet de réaménagements. La découverte de cette enceinte, que le même référentiel nous amène à identifier à une enceinte à vocation défensive, marque une étape importante de la recherche sur les enceintes néolithiques régionales, jusqu'ici représentées, du Rubané au BORS, par les

seuls monuments à « pseudo-fossé » que l'on s'accorde à assimiler à des centres cérémoniels.

Le site, localisé sur une pente relativement prononcée, est assez érodé, mais nous avons pu définir plusieurs types de fosses de plan circulaire caractérisés par des profils cylindriques, des profils « en sac » ou des profils tronconiques. Le nombre des creusements, le volume important de certaines fosses de stockage et la surface couverte par l'enceinte (dont on sait qu'elle outrepassait largement les limites de la fouille et qu'elle s'étendait sur au moins 3 ou 4 ha), laissent deviner que le site a accueilli une population nombreuse. Il s'agit d'une donnée inédite qui donne de l'organisation du territoire et de la société Bruebach-Oberbergen, une image très éloignée de celle que les sites régionaux nous avaient jusqu'ici amené à restituer, celle d'un habitat composé de fermes ou de petits hameaux dispersés.

La découverte la plus saisissante est celle du dépôt, sur le fond d'un silo de grand volume, des restes osseux de cinq adultes et d'un adolescent âgé de 15 à 19 ans, tous polyfracturés et de sexe masculin, et des restes de quatre membres supérieurs gauches fracturés sur os frais. Le mobilier et les datations radiocarbones



ACHENHEIM, lotissement Strasse, R.D. 45
Plan général du site d'Achenheim
(DAO : P. GIRARD)



ACHENHEIM, lotissement Strasse, R.D. 45
 Vue verticale du dépôt de la fosse 124
 (cliché : P. LEFRANC)

permettent une attribution certaine au Bruebach-Oberbergen. Ce dépôt témoigne d'un déchaînement de violence encore jamais décrit pour les périodes préhistoriques : les corps ont été mutilés au moyen de divers instruments, contondants et perforants ; les tibias,

les côtes, le crâne et le thorax sont systématiquement fracturés ; les membres supérieurs et le bassin le sont très fréquemment. L'abondance et l'intensité des lésions observées ainsi que le contexte de la découverte nous amènent à poser l'hypothèse d'un dépôt relatif à une gestuelle guerrière s'étant vraisemblablement en partie déroulée sur le site même et impliquant les pratiques de l'*overkill* et de la prise de trophées.

Les vestiges relatifs aux autres périodes représentées sont beaucoup moins nombreux et très clairsemés. Quelques fosses, dont une contenait deux individus, ont été attribuées au Michelsberg ancien. La découverte d'un petit ensemble funéraire attribué au même horizon chronologique et composé d'individus inhumés en extension dans la tradition du *Mittelneolithikum*, doit être soulignée ; elle met en exergue, au même titre que l'ensemble haut-rhinois d'Ungersheim, la permanence de cette tradition danubienne jusqu'à l'extrême fin du V^e millénaire ; il s'agit aujourd'hui de la seule « nécropole » connue attribuable à l'horizon culturel MKII.

La Protohistoire enfin, n'est représentée que par quelques fosses du Bronze ancien et par une crémation isolée du Bronze final. Les quelques trous de poteaux conservés sur le site et dont certains dessinent quelques alignements, pourraient relever de l'occupation protohistorique.

Philippe LEFRANC et Fanny CHENAL

Néolithique - Indéterminé

ALTORF Place Saint-Cyriaque

Les 15 tranchées de diagnostic qui ont permis de sonder l'emprise de 2 521 m² à hauteur de 9,8 % ont mis au jour sept structures archéologiques. Ces vestiges apparaissent relativement profondément, sous une couche de remblai dont l'épaisseur, en moyenne de 0,50 m, dépasse parfois 1 m. Cet horizon n'est pas daté du fait de l'absence de mobilier. Constitué principalement de limons loessiques remaniés, il contient des fragments de grès rose, de calcaire et des éclats de mortier. Ceci indique qu'il résulte éventuellement des nombreux remaniements, ajouts et démolitions subis par l'abbaye et ses annexes entre le

XII^e et le XVIII^e s. Sur les quatre fosses découvertes, une seule est convenablement datée. De la céramique et du torchis assurent la présence d'un habitat au Néolithique moyen et plus particulièrement au cours de l'horizon Bischheim/Bruebach-Oberbergen, soit au milieu du V^e millénaire av. n. è. La fouille des trois autres fosses, n'a pas révélé de mobilier, mais les caractéristiques de deux d'entre elles incitent à penser qu'il s'agit de silos datant de la Protohistoire. Trois tronçons de fossés, à la fonction indéterminée, demeurent également non datés.

Ainsi, le diagnostic d'une partie des jardins ayant fait partie de l'abbaye bénédictine d'Altorf, fondée au X^e s. et démantelée en 1790, n'a pas révélé la présence de vestiges liés à ses neuf siècles d'activité. L'opération a toutefois confirmé le potentiel archéologique de la

commune pour les périodes du Néolithique et de la Protohistoire.

Nicolas STEINER

ANDLAU
Château d'Andlau, basse-cour et
courette à l'aplomb de la brèche BR2

Notice non rendue

Monika BITTNEROVA

Moyen Âge

ANDLAU
Lotissement Chemin Haselmattweg

L'opération archéologique a été motivée par un projet de lotissement sur une emprise de 10 548 m². Aucune structure archéologique n'a été mise au jour.

céramique médiévale. Le premier lot est daté de la fin du XIII^e-début du XIV^e s. et le second, du XV^e-début du XVI^e s.

Deux sondages ont néanmoins livré des épandages de

Martine KELLER

Âge du Fer

ASCHBACH
Lotissement, rue des Roses,
Ziehbrunnen

L'opération archéologique a été motivée par un projet de lotissement, rue des Roses, au lieu-dit *Ziehbrunnen*, couvrant une emprise de 11 860 m². Les investigations ont permis la mise au jour de deux silos protohistoriques très érodés dans le même sondage.

pâte grossière d'appartenance protohistorique et un gros fragment de molette en gneiss. Le matériau utilisé pour la fabrication de la molette autorise une datation entre le Hallstatt C et La Tène A. Le dépôt animal en silo concorde avec cette datation, car c'est en effet à cette même période que l'on assiste au développement de cette pratique.

Dans le silo 1 se trouvaient deux fragments d'outil de mouture en rhyolithe. Le silo 2 contenait le squelette incomplet d'un chien de petite taille, trois tessons en

Martine KELLER

BARR, Rue des Bouchers

La commune de Barr a pour projet de restaurer et mettre en valeur un tronçon du mur d'enceinte de l'ancien château, mur visible dans la rue des Bouchers, dans le centre historique de la localité. Un diagnostic archéologique a ainsi été prescrit afin, d'une part, d'évaluer le potentiel archéologique de la parcelle concernée par les travaux, mais aussi d'appréhender la nature et la profondeur des fondations du mur à cet endroit.

Deux sondages (200 m²) ont ainsi été réalisés au pied de ce mur. Ces sondages ont permis de constater que la base des fondations du mur se situe à quelques centimètres seulement (0,10 à 0,20 m) sous le niveau du sol actuel. Le mur repose ainsi directement sur le substrat, composé d'éléments calcaires mêlés

un sédiment argileux jaune compact. Cette donnée implique que le niveau de sol au-devant du mur a été rabaissé, peut-être au moment de la construction d'une série de maisons, qui occupaient la parcelle jusqu'à une date récente. De fait, une grande partie de l'actuelle élévation du mur (sur environ 3 m) correspondait, à l'origine, à ses fondations.

L'élévation du mur n'a quant à elle fait l'objet que d'un bref descriptif. Les problématiques soulevées par ce tronçon de mur sont cependant intéressantes, concernant ses éventuelles phases de construction, la restitution de son aspect d'origine, son évolution et les questions relatives à sa datation.

Boris DOTTORI

BREUSCHWICKERSHEIM Lotissement les Tournesols, hinter dem Dorf

L'emprise des 22 512 m² de l'aménagement du lotissement Les Tournesols à Breuschwickersheim a bénéficié de 25 sondages de diagnostic qui couvrent 10,7 % de la surface du projet. Au cœur de ces sondages s'arrêtant sur le toit des dépôts loessiques, 12 sondages plus profonds, allant de 1,40 à 2,50 m, ont également été réalisés afin de caractériser la stratigraphie des dépôts de loess et d'éventuellement découvrir un site enfoui en profondeur.

Les sondages de diagnostic ont permis de mettre au jour dix structures archéologiques qui se présentent sous la forme de fosses disséminées sur la totalité de l'emprise, mais qui ne forment pas d'ensemble cohérent. Si l'on excepte deux creusements rectangulaires récents qui sont probablement des fosses à betteraves, les huit autres structures témoignent d'une occupation humaine plus ancienne. Une seule de ses fosses a livré du mobilier typique et assure une présence à l'âge du Fer et plus particulièrement à la fin du Hallstatt ou au début de La Tène. Les autres vestiges, quant à

eux, s'ils ne contiennent que peu ou pas de mobilier, semblent appartenir à un horizon large allant du Néolithique à la Protohistoire. Les quelques fragments de torchis brûlé, de restes fauniques, de charbons ou de tessons céramiques indiquent la présence d'un habitat, mais celui-ci demeure mal daté et relativement mal conservé. Il n'en demeure pas moins que ces quelques découvertes constituent la première mention de vestiges Néolithique et/ou Protohistorique sur la commune de Breuschwickersheim.

Si aucun site paléolithique n'a été découvert, les sondages ont permis de mettre en évidence au nord de l'emprise un paléosol pléistocène, apparaissant peu profondément à - 0,85 m. Si la stratigraphie ne permet pas de bien situer l'âge de cet horizon (Weichselien ?), cela ne remet pas pour autant en cause le potentiel de découverte de sites paléolithiques dans ces contextes.

Nicolas STEINER

Moyen Âge

BRUMATH

3 place de la Liberté

L'opération archéologique a été réalisée préalablement à un projet immobilier sur un terrain d'une emprise de 966 m². Elle a permis de reconnaître un large creusement correspondant vraisemblablement au fossé entourant le cimetière de l'ancienne église Saints-Nazaire-et-Celse construite dans le troisième quart du X^e s.

L'essentiel des processus de colmatage est corrélé à des rejets anthropiques toujours associés à une matrice

sableuse rouge, organique. Les sédiments sont tassés, compacts et organiques, ce qui peut traduire une persistance de l'eau dans la structure.

À l'exception d'un tesson médiéval en technique mixte, la céramique recueillie est antique et ne permet pas de dater le comblement du fossé.

Martine KELLER

Indéterminé

BRUMATH

Zone de loisirs de Brumath Nord

Le projet d'extension de la zone de loisirs de Brumath nord a été l'occasion de réaliser un diagnostic archéologique dans la périphérie nord-ouest de Brumath.

Le diagnostic a livré dix structures réparties de façon très lâche sur la surface des parcelles concernées par le projet. Il s'agit, d'une fosse de type « fente », d'un réseau de sept fossés non datés et probablement liés à du drainage, d'une fosse indéterminée et non datée

et d'un fossé antique de grande taille comparable au fossé-collecteur du site voisin de Bernolsheim-Mommenheim. Ce fossé pourrait appartenir au même système de drainage et collecter une partie des eaux provenant des collines de Brumath, situées au nord de l'agglomération.

Audrey HABASQUE-SUDOUR

CHÂTENOIS

AFUA Isenfeld

Une opération archéologique a été prescrite sur un terrain destiné à l'aménagement d'un lotissement, d'une surface de 20 475 m². Le diagnostic n'a livré aucune

structure archéologique, ni aucun indice d'occupation humaine.

François SCHNEIKERT

La campagne menée en 2016 sur le bâtiment B de la *villa* (fouille sur 125 m²) a permis d'apporter de nouveaux éléments de compréhension quant à la chronologie et à la fonction de ce secteur de la *pars rustica*.



DEHLINGEN, Gurtelbach
Vue générale de la fouille de la *villa* de Gurtelbach
(cliché : équipe de fouille)

Dans un premier temps, un bâtiment est édifié dans le secteur au cours du I^{er} s. de n. è. La période de la mise en place de cet édifice, dont le plan est encore mal connu, ne peut pas encore être précisée. Les niveaux les plus anciens ne sont pas atteints sur toute l'emprise fouillée et le mobilier céramique découvert n'est pas assez parlant. Toutefois, on peut suggérer, pour le moment, que ce bâtiment est construit lors la première phase de construction en dur de la *pars urbana*, dans le deuxième quart du I^{er} s. de n. è. Les prochaines fouilles permettront d'en savoir beaucoup plus. La fouille de cette année a aussi permis de voir que le bâtiment était jointé d'un sol de circulation en terre battue et qu'il était doté d'un drain. Cette structure, qu'on retrouve fréquemment dans les bâtiments de la *pars rustica* d'autres établissements ruraux, permettait l'évacuation du purin. Le premier bâtiment correspondait-il donc à une étable ? Il est encore trop tôt pour le dire pour le moment.

Dans une deuxième phase, le premier bâtiment est remplacé par une nouvelle bâtisse, vraisemblablement plus grande. La campagne menée cette année a permis de constater que l'édifice est construit entre le I^{er} s. de n. è. (Probablement vers la fin de ce siècle) et le début du II^e s. (la datation devra néanmoins encore être

affinée grâce aux prochaines fouilles). Cet intervalle chronologique correspond à peu près au moment où le bâtiment principal de la *villa* s'agrandit et s'enrichit. Les modalités de constructions de ces deux édifices sont d'ailleurs semblables (taille des murs et technique de maçonnerie). Grâce à la fouille de cette année, nous disposons désormais d'un plan quasi-complet. Le nouveau bâtiment, sans les deux pièces 4 et 5 ajoutées postérieurement, affiche de grandes dimensions : 22,5 m. de long sur 10 m. de large (murs compris) et dispose d'une superficie au sol d'environ 195 m². Cette superficie, au vue de la taille imposante des murs, était sans doute doublée par la présence d'un étage. La morphologie de la bâtisse est tout à fait classique puisqu'il s'agit d'un édifice tripartite dont le plan est largement répandu dans la proche Lorraine, comme par exemple à Sarreinsming (bâtiment 7) ou à Ars-Laquenexy, près de Metz.

L'édifice, desservi par un sol de circulation fait de pierres et tuiles tassées, était doté d'au moins deux entrées. L'une découverte cette année est située au niveau de la pièce 6 et l'autre, est sans doute placée au niveau de la pièce 1. Les encadrements de ces portes étaient réalisés en grès comme l'atteste la découverte de blocs taillés dans les niveaux de démolitions. Le bâtiment était doté de fenêtres, comme le montre la découverte de débris de verre à vitre. Ces ouvertures étaient sans doute ouvragées en grès. Ce matériau était aussi employé dans les murs, et particulièrement dans l'angle sud du bâtiment. La mise en place de ces éléments en grès à cet emplacement était sans doute destiné à améliorer l'esthétique de cette partie de l'édifice qui est la première visible lorsqu'un visiteur pénètre dans la cour de l'établissement. Le souci de l'esthétisme est aussi palpable à l'intérieur de la pièce 6 puisque les murs étaient enduits.

À une période encore non déterminée, deux pièces de façade, non explorées pour le moment, sont ajoutées à l'édifice (pièces 4 et 5). Cet agrandissement, qui a sans doute permis aux propriétaires d'installer un porche d'entrée entre les deux pièces, modifie l'aspect de la bâtisse. Le plan se rapproche désormais des granges de « plan carré à deux pièces de façade encadrant un porche couvert ». Cette monumentalisation pose évidemment question et on peut se demander si cette évolution architecturale n'indique-t-elle pas un changement de fonction du bâtiment ?

Suite à la construction du bâtiment, la troisième phase voit l'installation d'un sol en terre battue composé d'une

argile jaunâtre qu'on retrouve dans l'ensemble des pièces explorées. Dans la pièce 6 (d'une superficie au sol d'environ 41 m²), fouillée cette année, ce sol était placé plus bas que le seuil d'entrée. L'accès à la pièce devait sans doute être facilité par l'installation d'une rampe.

La fonction du bâtiment entre le II^e et le milieu du III^e s. ne peut pour l'instant être déterminée. Les traces d'activités sont sans doute fortement perturbées par l'occupation tardive de ce sol qui a une durée d'occupation très longue. Toutefois, en décapant progressivement les différentes recharges d'argiles qui ont permis de réparer à plusieurs reprises le sol, comme cela a été observé dans la pièce 1, de nouveaux indices préservés feront peut-être leur apparition. Mais pour le moment, on peut supposer que ce bâtiment au cours du Haut-Empire, comme ceux du même type découverts ailleurs en Gaule du nord, correspond à un édifice pluri-fonctionnel qui sert à la fois de lieu de stockage, de stabulation, etc.

Au début de l'Antiquité tardive, vers la fin du III^e s., à une période où le bâtiment principal de la *villa* connaît une importante destruction, l'installation d'une structure composée de grès au centre de la pièce 1 (découvertes réalisées dans les années 1990) s'accompagne de l'apparition d'une nouvelle forme d'activité au sein de la bâtisse B : la métallurgie. Ainsi, des objets en fer, en plomb ou en bronze semblent être recyclés dans cette partie du bâtiment. De plus, une activité de monnayage de substitution s'y déroule entre la fin du III^e s. et le début du IV^e s.

Néanmoins, ces activités ne semblent pas concerner la pièce 6 fouillée cette année. L'exploration a toutefois permis de confirmer l'occupation tardive du bâtiment dans son ensemble. Le mobilier céramique du IV^e s. découvert dans les niveaux de démolition, la présence

d'un petit dépôt monétaire (de 29 monnaies) daté du milieu du IV^e s. et la découverte d'un foyer dont la morphologie indique une datation de la fin de l'Antiquité ne laissent pas de doute quant à l'existence d'une occupation tardive dans ce secteur.

Quelles étaient les fonctions du bâtiment à cette période de la fin de l'Antiquité ? Il est encore trop tôt pour le dire précisément, mais la présence de nombreux objets de la vie courante (céramique et verre) laisse à croire que l'édifice, du moins, la pièce 6, servait d'habitation. La découverte de merrains de cerfs et de morceaux de faune taillés indique sans doute aussi la présence d'une petite activité de tabletterie.

Il est intéressant de constater qu'à cette période, le bâtiment principal de la *villa* est quasiment abandonné alors que le bâtiment B est encore largement occupé. On peut ainsi avancer le fait que l'établissement est dans son ensemble, complètement transformé à cette période. La partie habitation semble en effet avoir été transférée dans un édifice qui à la base correspondait à un bâtiment d'exploitation agricole.

L'occupation tardive semble se prolonger jusqu'au début du V^e s., moment où les pièces 1 et 6 sont abandonnées (la pièce 3 semble être abandonnée dans le premier tiers du IV^e s.). Les indices de cette occupation de l'extrême fin de l'Antiquité (entre le dernier quart du IV^e s. et le premier quart du V^e s.) sont relativement maigres. De plus ces derniers ont essentiellement été découverts dans les niveaux de démolition ainsi que dans la terre extraite lors du décapage. Les modalités d'occupation de cette période, dont les traces sont rares sur le Plateau lorrain, restent pour le moment méconnus.

Paul NÜSSLEIN

DUPPIGHEIM

Lotissement Les Platanes 3

Le diagnostic à Duppigheim, au lieu-dit *Rustlach*, d'une surface de 32 512 m², a précédé des travaux de construction du lotissement Les Platanes 3. Les

sondages n'ont pas révélé de vestige archéologique conservé.

Yohann THOMAS

ECKBOLSHEIM

Recherche géothermique haute température, rue de Wolfisheim

Indéterminé

Le diagnostic archéologique a été réalisé du 30 août au 2 septembre 2016 sur la commune d'Eckbolsheim en bordure méridionale de la terrasse loessique de Schiltigheim, première marche en direction des collines du Kochersberg, au nord et à l'ouest. Le diagnostic a porté sur 19 506 m² de champs agricoles à une altitude d'environ 150 m. Quatre fosses ont été découvertes,

dont une de type *Schlitzgube* au profil en Y. Seule une de ces fosses a livré un fragment de panse de céramique grossière non tournée et non datable.

Sylvain GRISELIN

ESCHBOURG

Ruines de l'ancienne abbaye de Graufthal, rue des Fontaines

Graufthal est une localité rattachée à la commune d'Eschbourg, située à 60 km au nord-ouest de Strasbourg. Le village actuel s'est formé autour d'une abbaye bénédictine, mentionnée pour la première fois en 1138. De cette abbaye, seuls subsistent de nos jours les vestiges de la partie supérieure d'un bâtiment roman, interprété par les recherches antérieures comme pouvant être la salle capitulaire ou le réfectoire.

L'Association pour la Mise en Valeur du Site (AMVS) présidée par M. Marc Burckhardt souhaiterait entreprendre une valorisation de ces vestiges, qui manquent, à l'heure actuelle, de visibilité. Des sondages archéologiques avaient déjà été entrepris en 1966 à l'initiative de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Saverne. Après des débuts prometteurs, avec la mise

au jour de nombreux éléments d'architecture romans, les travaux avaient dû s'interrompre en raison des remontées d'eau.

L'opération archéologique prescrite sur 450 m² avait pour but de cerner le potentiel archéologique du site, préalablement à son éventuelle mise en valeur : il s'agissait donc de cerner la nature des couches archéologiques (démolition, occupation, remblai moderne ?), leur puissance stratigraphique, repérer la présence d'éventuels niveaux de sols, mais également d'appréhender le niveau d'apparition de la nappe, afin d'évaluer la faisabilité d'une intervention plus importante.

Deux tranchées ont été ouvertes dans l'emprise du

bâtiment. Nous avons rapidement été confrontés aux remontées d'eau, à - 0,60/- 0,80 m de profondeur. À - 1,30 m, le débit est important, rendant impossible toute possibilité d'intervention. Malgré cette contrainte, la nature de la couche archéologique en présence a pu être appréhendée. En effet, en dehors de l'angle sud-est du bâtiment, perturbé par les fouilles de 1966, il s'agit bien du remblai de démolition du bâtiment.

Ce remblai, qui apparaît à 0,40/0,50 m de profondeur sous un niveau de terre végétale, est composé de

fragments et d'éléments architecturaux en grès rose, noyés dans une matrice sableuse rosâtre, pouvant être issue de la désagrégation du mortier.

Sa puissance stratigraphique est importante, supérieure à 1,30 m depuis le niveau de sol actuel. Le niveau de sol du bâtiment n'a pas été observé, il est donc situé à une profondeur supérieure à 1,30 m.

Boris DOTTORI

FRIESENHEIM

Gravière rhénane

La nouvelle extension d'une gravière à Friesenheim, sur une surface de 40 000 m², a conduit à la réalisation de sondages archéologiques. Le diagnostic n'a livré

aucune structure archéologique, ni aucun indice d'occupation humaine ancienne.

Alexandre BOLLY

FURDENHEIM

Lotissement Altenweg, route de Quatzenheim

Âge du Fer - Gallo-romain

À Furdenheim, une fouille en milieu rural portant sur 8 073 m² d'un projet de lotissement de 43 651 m²

(maîtrise d'ouvrage du CM-CIC Aménagement foncier) a permis la découverte d'un site d'habitat présentant



FURDENHEIM, lotissement Altenweg,
route de Quatzenheim
Silo 291 daté du Hallstatt C-D1
(cliché : F. BRICKA)



FURDENHEIM,
lotissement
Altenweg,
route de
Quatzenheim
Angle nord-ouest
du fossé drainant
délimitant l'occu-
pation romaine
(cliché :
A. CARBILLET)



FURDENHEIM, lotissement Altenweg,
route de Quatzenheim
Puits 106 construit en pierre, Époque romaine,
fouille en cours
(cliché : P. CLERC)

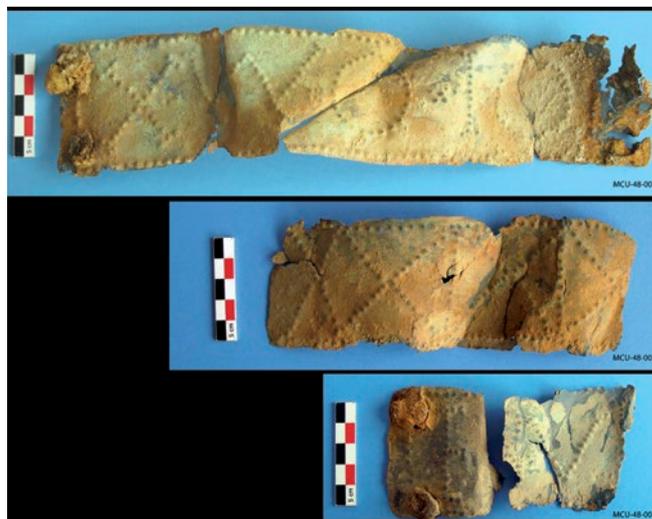


FURDENHEIM, lotissement Altenweg,
route de Quatzenheim
Bassin 445 et les canalisations, Époque romaine
(cliché : A. CARBILLET)

deux phases d'occupation.

L'emprise de ce projet d'aménagement se situe sur la parcelle qui fait face au complexe judo-basket dont la construction avait déjà permis la découverte, en 2013, de deux petits secteurs d'habitat de type ferme isolée, l'un du Bronze final (deux fosses et un dépôt de crémation), l'autre du Hallstatt C-D1 (silos et fosses). La fouille de 2016 a révélé l'extension du site hallstattien vers le sud (silos et trous de poteaux).

Les découvertes les plus remarquables concernent la période gallo-romaine. Bien que très arasés, les nombreux vestiges mis au jour caractérisent un habitat rural occupé au cours des II^e-III^e s. de n. è. Cet habitat est délimité par un fossé drainant dont l'angle nord-ouest a été mis au jour. Au moins quatre bâtiments sur poteaux, probablement à vocation agricole, treize puits dont un construit en pierre, ainsi qu'un bassin circulaire non maçonné, en eau de façon saisonnière, et fonctionnant avec un système de canalisations creusées dans le terrain naturel, ont été reconnus. Aux abords immédiats de ce bassin ont été découvertes plusieurs bandes découpées dans une tôle de bronze portant un décor



FURDENHEIM, lotissement Altenweg,
route de Quatzenheim
Ex-voto en tôle de bronze découverts
aux abords du bassin
(cliché : Y. THOMAS)

et/ou une inscription. Il s'agit là d'*ex-voto* offerts par des fidèles à une divinité en remerciement d'un vœu exaucé. Ces découvertes laissent ainsi supposer que cet aménagement a été le cadre d'un lieu de culte où se manifestait une divinité locale encore non identifiée, probablement en lien avec l'eau. Le site est localisé au cœur d'une convergence hydrographique : deux ruisseaux se rejoignent, à 500 m en aval du site, le Bruchgraben et le Furdenheimergraben. La

courbe de niveau 175 m dessine nettement sur la carte topographique cette zone de concentration des eaux pluviales et fluviales dont la conséquence est l'omniprésence d'eau souterraine dans ce secteur.

L'étude en cours permettra d'aller plus loin dans la lecture de ces vestiges.

Aurélie CARBILLET

GEISPOLSHEIM

Rocade sud de Strasbourg, tranche 2

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer

Les fouilles menées, entre 2015 et 2017, dans le cadre du projet d'aménagement de la rocade sud de Strasbourg, phase 2, sur les communes de Fegersheim et Geispolsheim font suite à un diagnostic sur l'ensemble du tracé du projet routier conduit en fin d'année 2014. La découverte d'occupations diachroniques comprises entre le Néolithique et l'Antiquité a donné lieu à la prescription de quatre emprises de fouilles couvrant une surface totale de plus de 70 000 m². En 2016, les fouilles ont concerné les emprises aux extrémités du tracé sur des superficies d'environ 22 500 m² (secteurs 1 et 4).

Secteur 1

Le secteur 1 est localisé sur la commune de Geispolsheim et correspond à l'angle nord-est de l'échangeur A 35/R.D. 400. Il est divisé en deux emprises : une zone principale à l'est couvrant environ 13 000 m² et une zone à l'ouest d'environ 2 000 m². Les occupations reconnues sur ce secteur sont comprises entre le Néolithique moyen et le second âge du Fer.

La fosse à galets chauffés, ayant motivée la prescription de la seconde zone, s'est avérée isolée dans l'emprise ouverte. Elle est néanmoins située à moins de 10 m de la limite d'emprise la plus proche. Cette structure de combustion présente un bon état de conservation avec des parois bien rubéfiées. Elle a livré les fragments d'une écuelle tronconique attribuable à la fin du Bronze final ou au début du Hallstatt. Une fosse arasée située à quelques mètres est datée de la même phase chronologique. En dehors d'un segment de fossé en limite d'emprise à proximité de ces deux fosses, peu d'autres creusements ont été mis en évidence sur cette zone.

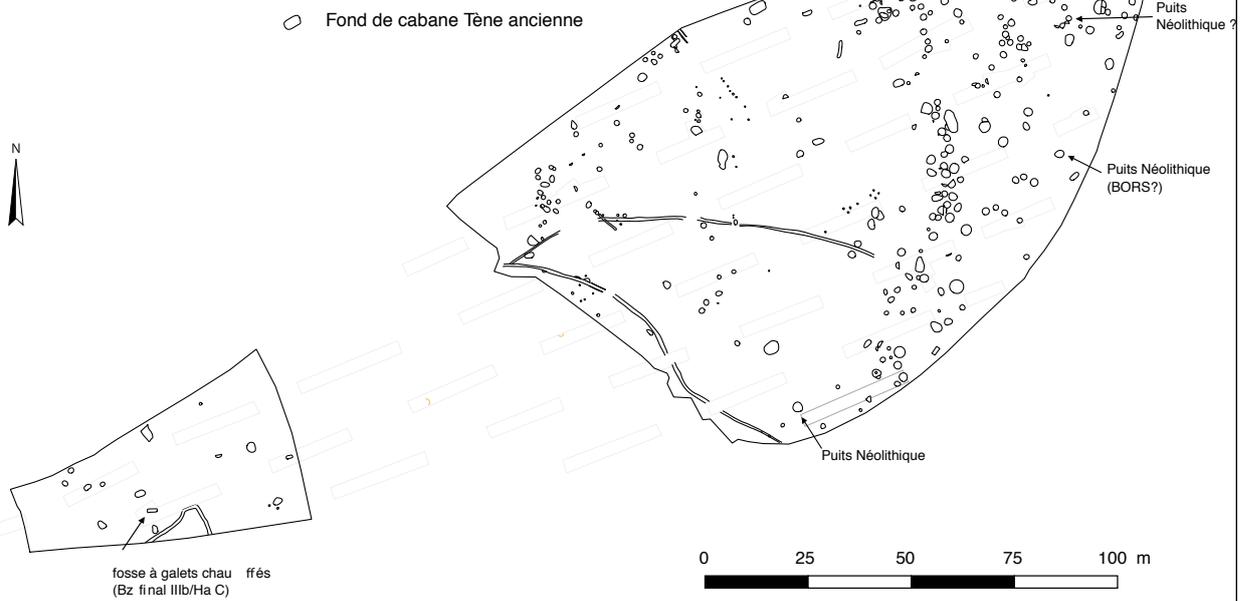
L'emprise principale du secteur 1 a livré près de 400 structures concentrée pour une grande partie

d'entre elles sur les placages loessiques formant un croissant à l'est de l'emprise. Ceux-ci laissent place à l'ouest à une large dépression comblée de sédiments limono-argileux, encore visible dans le paysage avant décapage. Des occupations domestiques du Néolithique moyen (BORS ?) et récent (Michelsberg) ont été reconnues sur les placages loessiques. Elles sont principalement caractérisées par des fosses et silos, et au moins deux puits. Une fosse isolée est attribuée au Néolithique final, mais l'essentiel des vestiges appartient à une ou plusieurs aires d'ensilage encore mal caractérisées en raison de l'indigence du mobilier qu'ont livré ces structures de stockage. Néanmoins, une occupation attribuable à La Tène ancienne semble bien attestée par la présence de deux fonds de cabanes et d'une série de fosses et silos associés. Cette occupation se développe en bordure des terrains loessiques mais s'étend également sur la zone déprimée bien moins dense en vestiges. La présence d'au moins deux fossés curvilignes et de fosses livrant un mobilier daté de la période laténienne permet d'envisager le développement de l'occupation au second âge du Fer sur cette vaste dépression. Alors qu'elle semble contraindre assez nettement les occupations néolithiques et pour partie les occupations protohistoriques les plus anciennes, limitées aux placages loessiques, ce changement atteste d'une modification des modalités d'occupation peut-être en lien avec une transformation du milieu à cette période.

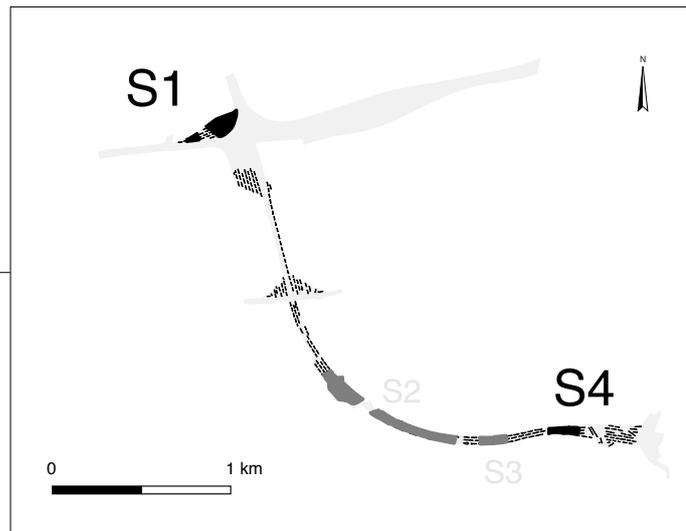
Secteur 4

Le secteur 4 (7 000 m²) a principalement permis la fouille d'un ensemble funéraire attribué en grande partie au Bronze final IIb. Il s'agit d'une dizaine de dépôts secondaires de crémations en urnes probablement installées dans des fosses de petites dimensions ajustées à celle du vase ossuaire (lecture difficile des

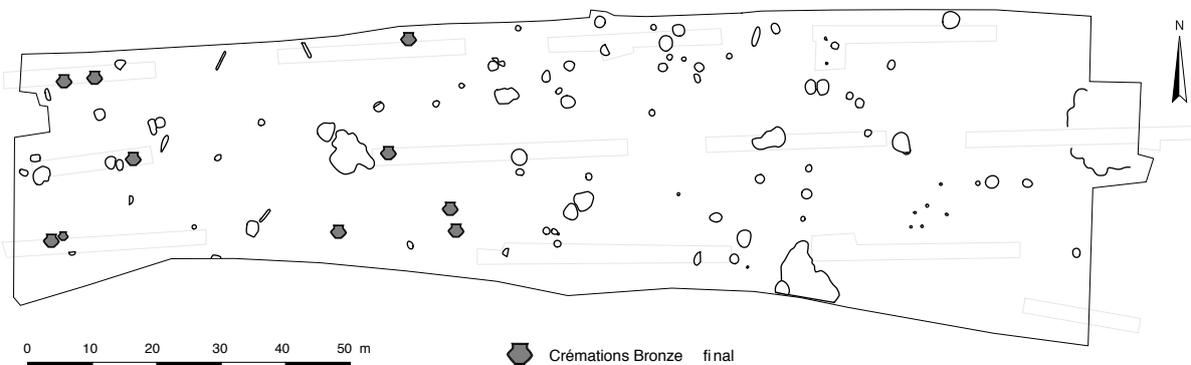
Plan secteur 1



Plan d'ensemble de la rocade sud



Plan secteur 4



GEISPOLSHEIM, rocade sud de Strasbourg, tranche 2
 Relevé des secteurs 1 et 4 de la fouille
 (DAO : Éveha)

creusements). Aucune structure de type enclos ou tertre n'a été observé dans l'emprise, et seule la limite est de la nécropole semble pouvoir être circonscrite. Pour le reste la présence de sépultures à quelques mètres des limites d'emprise permet d'envisager son prolongement au-delà. L'ensemble funéraire fouillé correspond donc à une partie seulement de la nécropole. Plusieurs urnes avaient conservé tout ou partie d'un couvercle (retourné ou non) et la moitié de ces dépôts contenaient du mobilier d'accompagnement placé dans l'urne, correspondant à un ou plusieurs vases, et dans deux cas à des objets en alliage cuivreux.

Parmi la centaine d'autres structures découvertes, des indices d'occupation du Néolithique récent et du premier âge du Fer ont été identifiés, caractérisés par une répartition relativement éparse, sans organisation apparente sur la fenêtre ouverte sur cette terrasse loessique. Une série de six fosses de type « fente » ont été identifiées sur ce secteur. Elles présentent deux orientations privilégiées (nord nord-est / sud sud-est ; nord nord-ouest sud sud-est) que l'on retrouve également pour la quinzaine de fentes découvertes dans le prolongement de cette terrasse loessique sur les secteurs 2 et 3. Enfin, on notera néanmoins la

présence, en limite d'emprise ouest, de deux fosses à galets chauffés dont les rares tessons ne permettent pas de préciser l'attribution chronologique au-delà de son rattachement à la Protohistoire.

En conclusion

Ces deux secteurs de fouille sont distants de plusieurs kilomètres. Les occupations néolithiques et protohistoriques du secteur 1, situé nord-est de la commune de Geispolsheim-village, devront être rapprochées des nombreuses découvertes réalisées ces dernières années sur la terrasse de Entzheim-Lingolsheim. La nécropole du Bronze final IIb découverte sur le secteur 4 est, quant à elle, localisée à environ 2,5 km au nord de la nécropole du Bronze final IIIa fouillé à Fegersheim, *Ohnheim*, et à 4 km au sud de celle attribuée au Bronze final IIb de Lingolsheim, sablière Lienhardt. L'étude des occupations néolithiques protohistoriques interviendra après la dernière tranche des fouilles qui se déroulera en 2017 sur environ 23 000 m² de part et d'autre des emprises du secteur 2 fouillées en 2015.

Antoine FERRIER

GEISPOLSHEIM

Rocade sud de Strasbourg, tranche 2

Les observations faites sur les dépôts loessiques confirment ce qui a été observé par P. Wuscher lors de la première tranche du diagnostic de la rocade sud, à savoir que d'une façon générale, sous une unité loessique beige (à dater probablement du Weichselien/Würm supérieur) se rencontrent plusieurs horizons de sols formés vraisemblablement entre 50 000 et 22 000 avant le Présent et au potentiel archéologique fort. Des niveaux alluvionnaires limono-sableux lités sous-jacents ont également été repéré lors de cette opération. Propices à la conservation de sites paléolithiques, ils ont pu être sondés dans les tranchées 26 à 30, plus profondes. Enfin, la terrasse alluviale n'a été que peu touchée du fait de son apparition à 3,50 m de profondeur (sondage 29).

Les sondages ont permis de vérifier les bouleversements provoqués par les travaux anciens de l'autoroute :

- les sondages 5 à 10 se situent dans une zone remblayée. Un reliquat de limon argileux brun

constituant le sol de surface habituellement rencontré vers - 0,30 m n'est présent qu'à 1,40 m du sol actuel dans le sondage 10.

- les sondages 16 à 20 caractérisent un secteur décaissé. Dans ces sondages, le loess affleurant témoigne de la disparition d'environ 0,90 de stratigraphie, comme le montre la différence entre les logs des sondages 17 et 21.

- le sondage 30 se situe quant à lui dans la zone la plus basse où c'est au *minimum* 1,50 m d'épaisseur qui a été décapé puisque ce sont les lits de sables roses qui affleurent, alors que ces niveaux n'apparaissent qu'à partir d'1,50 m de profondeur dans les sondages 26 à 29.

Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique, ni aucun indice d'occupation humaine ancienne.

Nicolas STEINER

HANGENBIETEN

Auf die Entzheimer Strasse,
zone d'activités rue de la Gare

Néolithique - Âge du Fer

C'est au sud de la commune de Hangenbieten, située à 12 km au sud-ouest de Strasbourg, que s'est déroulé en février 2016 un diagnostic archéologique, prescrit sur une surface de 65 000 m².

Vingt sondages sur 160 ont livré 24 structures dont l'attribution chronologique oscille entre le Néolithique récent et la période moderne. Toutefois ce sont les deux périodes Néolithique et Hallstatt qui restent bien attestées.

La plupart des structures découvertes en bordure de cette terrasse loessique apparaît centré autour de fosses et silos dont la concentration représente probablement le cœur d'une petite installation d'ensilage appartenant à la période du Hallstatt. Elle est très probablement associée à un habitat (non découvert) comme en témoignent les outils (poinçon, mouture, broyon et

boucharde), fusaïoles et restes de torchis découverts dans plusieurs creusements satellites. L'ensemble céramique associé montre un réel potentiel au regard de la position géographique, à quelques kilomètres de sites du Hallstatt C d'importance (Entzheim, Geispolsheim et Lingolsheim).

Aux abords de cette implantation, il est important de noter la présence d'une inhumation dont l'individu, déposé en position repliée sur le côté droit, adopte la position « conventionnelle » pour la période Néolithique récent. Cependant il n'est pas exclu que cette sépulture se rattache également au Hallstatt, période durant laquelle l'inhumation en fosses circulaires est également pratiquée en Alsace.

Florent JODRY

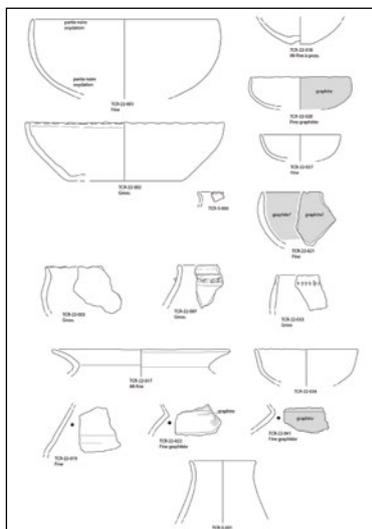


HANGENBIETEN,
Auf die Entzheimer
Strasse,
zone d'activités
rue de la Gare
Fusaïole décorée
biconique, légèrement
asymétrique, à carène
arrondie
(cliché : F. JODRY)



HANGENBIETEN, Auf die Entzheimer Strasse,
zone d'activités rue de la Gare
Vue générale zénithale de
la sépulture de la structure 1
(cliché : H. CICUTTA)

HANGENBIETEN,
Auf die Entzheimer
Strasse,
zone d'activités
rue de la Gare
Céramiques du
Hallstatt C-D1
(dessins :
M. VANES,
DAO : F. JODRY)



HOLTZHEIM

Parc d'activités Joffre (extension)

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Contemporain

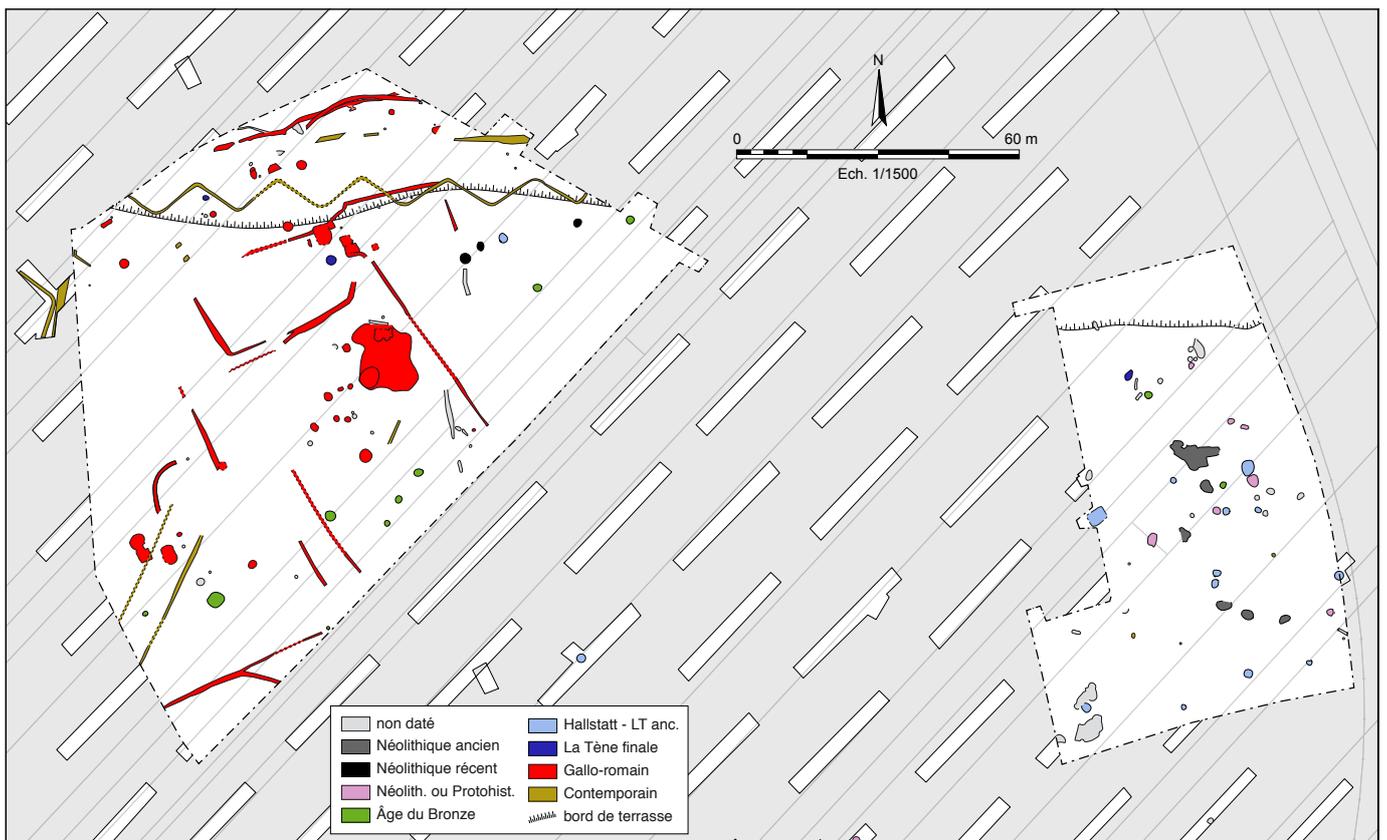
En préalable à l'extension du parc d'activités Joffre, la fouille archéologique menée à Holtzheim, sur deux zones d'un peu plus de 15 000 m² au total, a livré les traces d'occupations humaines de plusieurs périodes. La présence de nombreux puits de datations variées indique que l'accès à l'eau a joué un rôle déterminant dans le choix des implantations humaines à cet emplacement. Le site, divisé en deux fenêtres, est installé au bord de la basse-terrasse de Lingolsheim, dominant de quelques mètres le lit majeur de la Bruche.

Les plus anciennes traces découvertes correspondent à celles d'un habitat du Néolithique ancien. Aucun bâtiment n'a pu être repéré, seuls les vestiges annexes sont conservés, sous forme de fosses. Une zone de

captage d'eau aménagée a également été observée.

L'occupation du Néolithique récent est représentée quant à elle par des inhumations en fosses circulaires, datées par radiocarbone des phases Michelsberg et Munzigen. Parmi les trois sépultures repérées, deux d'entre elles au moins correspondent au type particulier des « tombes plurielles » ou « à étages », constituées de plusieurs défunts superposés. L'un des individus les plus anciens était accompagné d'un vase globulaire ainsi que d'une « poupée » en os, artefact relativement rare pour ces périodes.

Pour l'âge du Bronze, les vestiges mis au jour sont à caractère domestique. La transition Bronze ancien/



HOLTZHEIM, parc d'activités Joffre (extension)
Plan phasé de la fouille
(Levé : F. BASOGE, DAO : G. PIERREVELCIN)



HOLTZHEIM, parc d'activités Joffre (extension)
Bloc sculpté à quatre bustes, mis au jour dans
un puits d'Époque romaine
(cliché : M. HIGELIN)

Bronze moyen est représentée par un unique puits, tandis que l'occupation du Bronze final et/ou du Hallstatt ancien se caractérise par plusieurs fosses et structures de stockage (silos et vase-silo). Aucun bâtiment n'a pu être identifié.

Les traces d'habitat de l'âge du Fer sont elles aussi constituées essentiellement de fosses et de silos. Un fond de cabane avec niveau de circulation conservé a notamment livré des pesons de métier à tisser, témoignage de la présence d'activités textiles. Hormis quelques indices du Hallstatt C-D1 et de La Tène finale, l'essentiel de l'occupation de l'âge du Fer peut être daté entre le Hallstatt final et La Tène ancienne.

Le plus grand nombre de vestiges mis au jour correspond à l'Époque romaine, plus particulièrement entre le I^{er} et le III^e s. de n. è. On se trouve visiblement à l'emplacement d'un établissement rural ou d'un hameau composé de plusieurs petites unités d'habitation encloses. Les vestiges les plus marquants sont constitués par près de dix puits, qui ont notamment livré des éléments lapidaires et dont la plupart des cuvelages étaient constitués de tonneaux réemployés. On note également la présence de plusieurs caves, de fours, ainsi que d'un séchoir/fumoir. Une inhumation, dont la datation aux I^{er}-III^e s. a été confirmée par une datation ¹⁴C, a par ailleurs été découverte dans une des caves, pratique inhabituelle pour la période romaine.

Enfin, le site est traversé par une tranchée militaire, certainement liée à des aménagements de la première Guerre Mondiale venant renforcer le fort Joffre, élément important de la ceinture fortifiée de Strasbourg, situé à 300 m au sud-est.

Gilles PIERREVELCIN

HUTTENHEIM

Lotissement Le Tertre du Muhlbach,
8 rue du Travail

Moderne

Situé en périphérie d'un vaste tertre conservé dans le paysage, supposé être la partie restante d'une motte féodale, le diagnostic (4 558 m²) n'a pas livré d'indice archéologique témoignant directement d'une occupation en liaison avec cet ouvrage médiéval. Seul un chenal ancêtre du Muhlbach situé en limite sud du site ainsi qu'un fossé de drainage perpendiculaire au cours d'eau ont été découverts sur la parcelle. Colmatées

au cours de la période moderne, les deux structures attestaient d'une parcelle fortement impactée par la proximité du Muhlbach et probablement peu propice à une occupation durable jusqu'à récemment.

Richard NILLES

KRAUTERGERSHEIM Lotissement nord

Âge du Fer - Moderne -
Contemporain - Indéterminé

Les 15 tranchées de diagnostic (17 400 m²) qui ont permis de sonder l'emprise à hauteur de 10,7 % ont mis au jour 36 structures archéologiques. Dans le secteur situé à l'ouest du chemin, proche de l'Ehn, et à la lisière d'une vaste zone humide appelée Ried de l'Andlau, si l'on excepte une fosse isolée et non datée, ce sont les vestiges probables d'un ancien parcellaire qui a été découvert. Celui-ci, non précisément daté, remonte toutefois à une époque récente. À l'est, sur le rebord de la terrasse loessique qui domine la zone humide, les vestiges sont plus nombreux. La première occupation du secteur remonte au début du premier âge du Fer : deux fosses ont livré du mobilier typique. Le site semble inoccupé jusqu'à La Tène finale, période représentée par deux fosses et un fossé qui ont livré du mobilier caractéristique et en quantité (pots de stockage à lèvre en massue, bouteilles à décor cannelé, écuelles à bord rentrant). Ces occupations s'installent dans un paléosol bien conservé dans deux sondages (0,30 m d'épaisseur en moyenne) dont la datation demeure inconnue. Est-il le sol lié à l'occupation protohistorique ? Est-il antérieur et est-il seulement marqué par cette occupation ? Il n'en reste pas moins que le décapage de ce paléosol a livré du mobilier remarquable pouvant également dater de La Tène finale : deux éléments d'un moulin manuel (*meta* et *catillus*) et un outil en alliage ferreux se rapprochant d'une « fourchette à chaudron » ont été découverts à 0,50 m de profondeur, à son sommet.

D'autres structures en creux, dont 11 trous de poteau et cinq fosses appartiennent selon toute vraisemblance à l'occupation protohistorique. Si la géométrie précise d'aucun bâtiment n'a pu être dégagée, des alignements se dessinent toutefois nettement. Le secteur est inoccupé pendant de longs siècles jusqu'à ce que d'importants travaux ne remanient le sous-sol. En effet de larges et profonds fossés, datant probablement de l'Époque moderne ou contemporaine, perturbent l'occupation protohistorique, sans toutefois la faire disparaître complètement. Ce diagnostic a donc permis de découvrir les vestiges d'un habitat protohistorique occupé au début du premier âge du Fer ainsi qu'à La Tène finale. De cette dernière époque, la mieux représentée, témoigne d'un ensemble de mobilier assez important qui trahit la présence d'un habitat relativement dense et riche. Appréhendé sur une surface relativement réduite, notamment du fait des perturbations modernes (canalisation, grands fossés, habitations), il se situe dans un secteur archéologiquement dense (le rebord de terrasse qui domine la zone marécageuse du Bruch de l'Andlau) mais qui est essentiellement connu pour les périodes antérieures. Ainsi c'est la première mention de la période sur la commune de Krautergersheim.

Nicolas STEINER

LAMPERTHEIM - MUNDOLSHEIM - REICHSTETT - VENDENHEIM ZAC, zone commerciale nord

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Gallo-romain -
Haut Moyen Âge - Moderne -
Contemporain - Indéterminé

Le diagnostic préalable à l'extension de la zone d'activités nord sur 40 000 m² a permis de sonder une large surface à cheval sur le ban de quatre communes. Le contexte géologique et archéologique était *a priori* favorable à des découvertes. Plusieurs indices

d'occupations attestent de la présence humaine depuis le Néolithique ancien jusqu'à nos jours.

C'est probablement au Néolithique ancien qu'une fosse large mais peu profonde est creusée à l'est de l'emprise.

La réalisation d'une coupe en quart dans cette structure a livré quelques fragments de céramique décorée et moyens de préhension correspondant à la culture Rubané ou Hinkelstein. La petite fosse sans mobilier située à proximité pourrait lui être contemporaine.

Le Néolithique moyen n'est attesté que par un lot de mobilier céramique et lithique découvert sans structure fossoyée visible. Les décors de la céramique réalisés au peigne à deux dents sont caractéristiques de la culture Grossgartach. L'association de la céramique et d'un bel objet de mouture en orthogneiss permet de poser l'hypothèse d'une nécropole dont les ossements n'auraient pas été conservés. Son extension reste à ce jour inconnue. Le nombre de structures attribuées au Néolithique récent atteste d'une occupation plus dense du site. Plusieurs fosses d'extraction, des silos accompagnés de puits, de dépotoirs et d'une sépulture isolée ont été mis au jour. Ces structures apparaissent organisées en ensembles bien circonscrits, séparés par quelques centaines de mètres de vide. Un grand nombre de structures n'a pu être daté avec précision mais l'absence d'occupations successives sur les sites découverts et l'homogénéité des formes et des comblements permet de poser l'hypothèse de leur contemporanéité.

Dans les vides, ou aux abords des zones d'occupations, des fentes (non datées) ont été découvertes. Cette configuration rappelle assez bien celle des vestiges étudiés par P. Lefranc (Inrap) sur la commune de Vendenheim, *aux Portes du Kochersberg*, à quelques kilomètres au nord de cette opération. Dans la plupart des cas, le mobilier céramique est peu abondant. Les éléments diagnostics sont rares. Cependant, certaines formes et traitements de surface pourraient être attribués au Michelsberg.

Une fosse riche en mobilier céramique atteste d'une occupation à l'Époque du Bronze ancien. Cette fosse a été entièrement fouillée lors du diagnostic. Sur les sites où cette période est identifiée, les installations se limitent souvent à des fosses isolées, comme cela semble être le cas ici.

Des silos à fond plat et bords concaves isolés ou constitués en aires d'ensilage n'ont pas livré de mobilier mais ils ont parfois été réutilisés comme dépotoirs (couches riches en cendres, en charbons et en torchis). Une datation par radiocarbone sur les charbons ou d'éventuels carpo-restes carbonisés pourrait permettre de préciser leur attribution chronologique. On sait par ailleurs que les aires d'ensilages du même type sont

une caractéristique du Hallstatt et nous pourrions être ici en présence d'une occupation du premier âge du Fer. Un silo proche d'un puits non daté a livré une quantité abondante de céramique. Plusieurs formes caractéristiques permettent d'attribuer le comblement de ce silo à La Tène finale C2-D1a. La présence de plusieurs kilos de torchis atteste de la proximité de l'habitat. Il est donc fort possible que le puits et la petite fosse découverts dans la même tranchée appartiennent au même horizon chronologique.

Durant l'Antiquité sont construits deux camps d'exercice de la légion romaine. Les fossés d'enceinte à profil en « V » ont été mis au jour : l'un au nord avec le système de chicane protégeant une porte (*Titulum*) ; l'autre 700 m au sud avec deux angles (du petit côté ?) détectés. Peu de mobilier accompagne ces structures, attestant de la brièveté de leur occupation. La présence gallo-romaine n'est autrement perceptible que par quelques tessons épars.

Une sépulture entourée d'un fossé circulaire a été dégagée à l'est de l'emprise. Un sondage dans la fosse centrale a permis de mettre au jour les ossements du défunt ainsi que du mobilier métallique (alliage ferreux et cuivreux) formant une ceinture tripartite aux plaques rondes et des armes (poignard en travers du corps, épée posée sur le bras gauche). L'unique exemplaire découvert dans le cadre du diagnostic laisse supposer la présence d'une nécropole du haut Moyen Âge. La sépulture découverte pourrait dater du début du VII^e s. (600/610 - 630-640 de n. è.).

À l'Époque moderne, des bornes en céramique et en grès sont installées pour marquer les limites entre parcelles. Des fossés aidant également au drainage complètent ce dispositif. Un large chemin traverse l'emprise du nord au sud-ouest. La date de sa mise en fonction est inconnue mais son existence se maintient jusqu'au remembrement récent qui l'a rendu inutile mais n'a pas pu complètement effacer sa présence dans le paysage, ce chemin ayant pu prendre place sur un relief de crête de labours.

Plusieurs fosses rectangulaires au comblement meuble et très hétérogène viennent perforer ce chemin. On en retrouve plusieurs sur l'ensemble de l'emprise sondée, ainsi que des fossés bordant les chemins ou reprenant le tracé de limites parcellaires actuelles. Ces aménagements agricoles semblent tout à fait contemporains.

Michaël CHOSSON

MARCKOLSHEIM

Écoquartier du Schlettstadterfeld, tranche 1

Âge du Fer

L'opération de diagnostic archéologique a été motivée par la création d'un écoquartier de 70 logements au nord de la commune de Marckolsheim au lieu-dit *Schlettstadterfeld* sur une superficie de 31 000 m² environ. Ce diagnostic a permis de documenter une occupation protohistorique caractérisée par la présence d'une série de trous de poteau, d'une fosse ainsi que de deux puits à eau. Les puits ont été attribués, sur la base du mobilier céramique, au Hallstatt C (vers 800-650 av. n. è.). Les découvertes de Marckolsheim confirment ainsi l'importance des implantations

humaines dans le secteur du Ried brun au cours de la Protohistoire récente. Les résultats du présent rapport complètent les données des différentes opérations d'archéologie préventive réalisées directement au nord de nos sondages. Notons la présence de nombreuses structures liées à l'exploitation agricole récente (houblonnières), également visibles sur les plans anciens.

Alexandre BOLLY

MARLENHEIM

1 place de la Liberté

Moyen Âge - Moderne

Le diagnostic réalisé 1 place de la Liberté a précédé la construction par la municipalité d'un espace d'animations culturelles et touristiques à l'emplacement, pour partie, d'une ancienne grange attenante à un bâtiment à pans de bois daté de 1672.

L'intervention sur une petite emprise accessible d'environ 300 m² a consisté à excaver deux tranchées perpendiculaires afin de confirmer l'hypothèse préalable de localisation à cet endroit du fossé d'enclos ecclésial qui entourait l'église paroissiale Sainte-Richarde. Le fossé est mentionné en effet dans les textes à partir du milieu du XV^e s., de même que le tracé ovalaire de l'enclos peut encore se deviner dans le parcellaire actuel.

L'intervention a permis de confirmer la présence sur le site d'un tronçon de fossé orienté nord-ouest/sud-est

dont le tracé se prolongerait dans l'axe de la rue de l'Hôpital conformément à ce qui était supposé.

L'exiguïté de l'emprise sondée a cependant restreint les possibilités d'intervention et de documentation de la structure défensive. On sait dorénavant qu'il s'agit d'un fossé à profil incurvé, d'une largeur supérieure à 9 m avec sa limite sud reconnue sur la parcelle, et d'une profondeur maximale de 3 m par rapport au sol actuel. En l'absence d'indices, aucune datation précise de la structure n'a pu être proposée, tant concernant la mise en place que l'abandon. Si l'on tient compte de la maison existante sur la parcelle vers le sud, il est plus que probable que le fossé était déjà comblé au moment de sa construction en 1672.

Richard NILLES

Le diagnostic d'extension du lotissement communal Allmendplatz, tranche 2, est situé au nord de la commune de Meistratzheim. Il a permis de diagnostiquer 25 500 m². Ce sont 34 sondages qui ont été réalisés. Ils représentent 10,6 % de la surface accessible. L'opération a été réalisée du 17 août au 19 août 2016.

Le diagnostic archéologique a permis de mettre au jour 82 structures distinctes et un chenal de l'Ehn. Les vestiges archéologiques se rapportent à quatre périodes chronologiques : le Bronze moyen, le Bronze final, Hallstatt, La Tène.

Les vestiges attribués au Bronze moyen et final concernent six structures dont quatre fosses, une fosse polylobée et une structure restée indéterminée. Ces structures se répartissent sur l'ensemble de l'emprise diagnostiquée, de façon très lâche. Une légère concentration dans la partie est du chantier est remarquée. Deux fosses sont datées du Bronze final ou du Hallstatt.

Les vestiges datés de l'âge du Fer sont au nombre de 12. Ils se répartissent principalement dans la partie est de l'emprise diagnostiquée. Quelques structures se situent au sud-ouest.

La majorité de ces structures sont attribuées au Hallstatt, et elle concerne sept structures qui sont localisées dans la partie est du chantier. Il s'agit de quatre fosses, de trois fosses polylobées. Le Hallstatt est donc la période la plus représentée en nombre de structures, à l'image de la fouille Foegel où la répartition des structures était la plus importante. Le diagnostic montre que l'occupation pour cette période se poursuit au nord et semble-t-il assez densément.

Le second âge du Fer concerne cinq structures. Il s'agit de trois fosses, d'un probable fossé et d'un silo. Parmi celles-ci, deux ont pu être datées plus précisément de La Tène finale. Les structures se situent davantage dans la partie sud de l'emprise diagnostiquée, à l'est comme à l'ouest. Le fossé 12 est le prolongement du

fossé n° 2 découvert lors de la fouille Foegel et daté de La Tène finale. La découverte de scories et de matériel surchauffé dans la structure 66 pourrait témoigner de la présence d'un artisanat métallurgique (métallurgie du fer ?) sur la zone diagnostiquée. Cette occupation non directement avérée pourrait s'ajouter à l'occupation de type habitat.

Les tranchées situées à l'extrémité est (1, 5, 8, 11, 13 et 34) de l'emprise ont permis d'observer un paléosol qui apparaît entre 0,60 m et 0,80 m sous le niveau de terre végétale. Le paléosol constitue une surface en pente douce, de la cote 154, à l'ouest, à 153, vers la rivière. Il occupe une superficie d'environ 2 800 m². Ce paléosol, d'une épaisseur d'environ 0,50 m, est constitué d'une argile organique très foncée dans laquelle de la céramique protohistorique a été trouvée. Le diagnostic a révélé l'existence de deux occupations dans cette ancienne zone humide de l'Ehn ; l'une indiquée par des fossés (23, 45, 46 et 47) et l'autre caractérisée par la présence d'un fossé et d'une fosse. Ces structures semblent dater de la protohistoire, sans plus de précision. Il est peu probable voire impossible que ces sables aient constitué la base du niveau d'installation des structures 48 et 49 puisque ces sables témoignent d'une reprise alluviale. Ces structures, situées directement à l'interface entre le paléosol et les sables, doivent avoir été installées, soit dans un niveau de sol qui a pu être tronqué par la reprise alluviale, soit à la base du paléosol.

Les observations faites sur le terrain, en contexte de diagnostic, ne répondent pas à cette question. Pourtant, deux phases d'occupation existent, prouvées par la différence des orientations des fossés 48 et 47.

Cinq fosses ont livré du matériel céramique de la protohistoire. Une quarantaine de structures sont restées non datées en raison de l'absence de mobilier archéologique. Il s'agit de vingt-huit fosses, de trois fentes, de sept trous de poteaux et de quatre fossés.

Audrey HABASQUE-SUDOUR

MINVERSHEIM

Rues des Vergers et Principale,
lotissement Les Vignes

Le diagnostic réalisé sur la commune de Minversheim (15 952 m²) n'a livré aucun indice d'occupation humaine ancienne. La couverture géologique rencontrée, des

marnes silteuses du Jurassique, paraît peu propice aux implantations humaines anciennes.

Philippe LEFRANC

MOMMENHEIM

Lotissement Les Vergers

Le diagnostic archéologique, réalisé préalablement à l'aménagement d'un lotissement sur une surface de 35 142 m², n'a livré aucune structure archéologique ni

aucun indice d'occupation humaine.

Christophe CROUTSCH

MUNDOLSHEIM

Rue de Strasbourg,
lotissement Quartier du Parc

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Moyen Âge -
Contemporain

L'opération de diagnostic archéologique prescrite sur la commune de Mundolsheim se situe dans l'angle



MUNDOLSHEIM, rue de Strasbourg,
lotissement Quartier du Parc
Fosse polylobée (datée de l'âge du Bronze final et
du Hallsatt C
(cliché : A. HABASQUE-SUDOUR)

formé par la rue de Strasbourg et la R.D. 63, au sud de l'agglomération. Le diagnostic intervient en prévention de l'extension d'un lotissement d'habitations, suite à une demande de permis d'aménager dont l'emprise totale est estimée à 83 230 m². L'opération s'est déroulée du 8 au 16 novembre 2016. L'implantation des sondages a été fortement contrainte par une série d'aménagements présents sur le site (lignes à haute tension, bois), réduisant la surface constructible du terrain à 35 300 m². Le diagnostic a révélé la présence de vestiges d'occupations humaines qui s'échelonnent du Néolithique à la période contemporaine sur la moitié est de l'emprise. Plusieurs périodes d'occupation ont été identifiées : le Néolithique, l'âge du Bronze, l'âge du Bronze final, le Hallstatt, le Moyen Âge et l'Époque contemporaine. Le Néolithique indéterminé est signalé par la présence de trois fentes. La Protohistoire indéterminée est représentée par un paléosol et un trou de poteau. L'âge du Bronze est caractérisé par une fosse polylobée. La transition de l'âge du Bronze



MUNDOLSHEIM, rue de Strasbourg,
lotissement Quartier du Parc
TCR-15.2-6, UMR 6120A
(cliché : F. SCHNEIKERT)

céramique domestique (seul mobilier archéologique) dans le comblement des structures mises au jour permet de supposer la présence proche d'un habitat. La situation du site en bordure du plateau de Mundolsheim invite à favoriser cette hypothèse. La commune de Mundolsheim avait révélé jusqu'à présent des témoignages d'occupation humaine de l'Époque néolithique, s'interrompant alors pour reprendre à partir de La Tène. Le présent diagnostic a au contraire révélé l'existence d'une occupation de la fin de l'âge du Bronze, permettant ainsi de combler en partie un *hiatus* chronologique.

Sophie VAUTHIER

final et de la période du Hallstatt est représentée par trois fosses dont deux polylobées et du mobilier épars dans le paléosol. Le Hallstatt C est caractérisé par une fosse. Le Moyen Âge se distingue par une fosse rubéfiée. L'Époque contemporaine est marquée par la présence d'une tranchée de combat de la première Guerre Mondiale.

Le diagnostic indique ainsi la présence d'un site protohistorique. La chronologie âge du Bronze final/Hallstatt ancien est la plus marquée. Aucun plan de bâtiment n'a été identifié, mais la présence de



MUNDOLSHEIM, rue de Strasbourg,
lotissement Quartier du Parc
TCR-15.2-8, UMR 1100A et TCR-15.2-4, UMR 10000
datées du Hallstatt C (cliché : F. SCHNEIKERT)

MUTZIG

26 boulevard Clémenceau

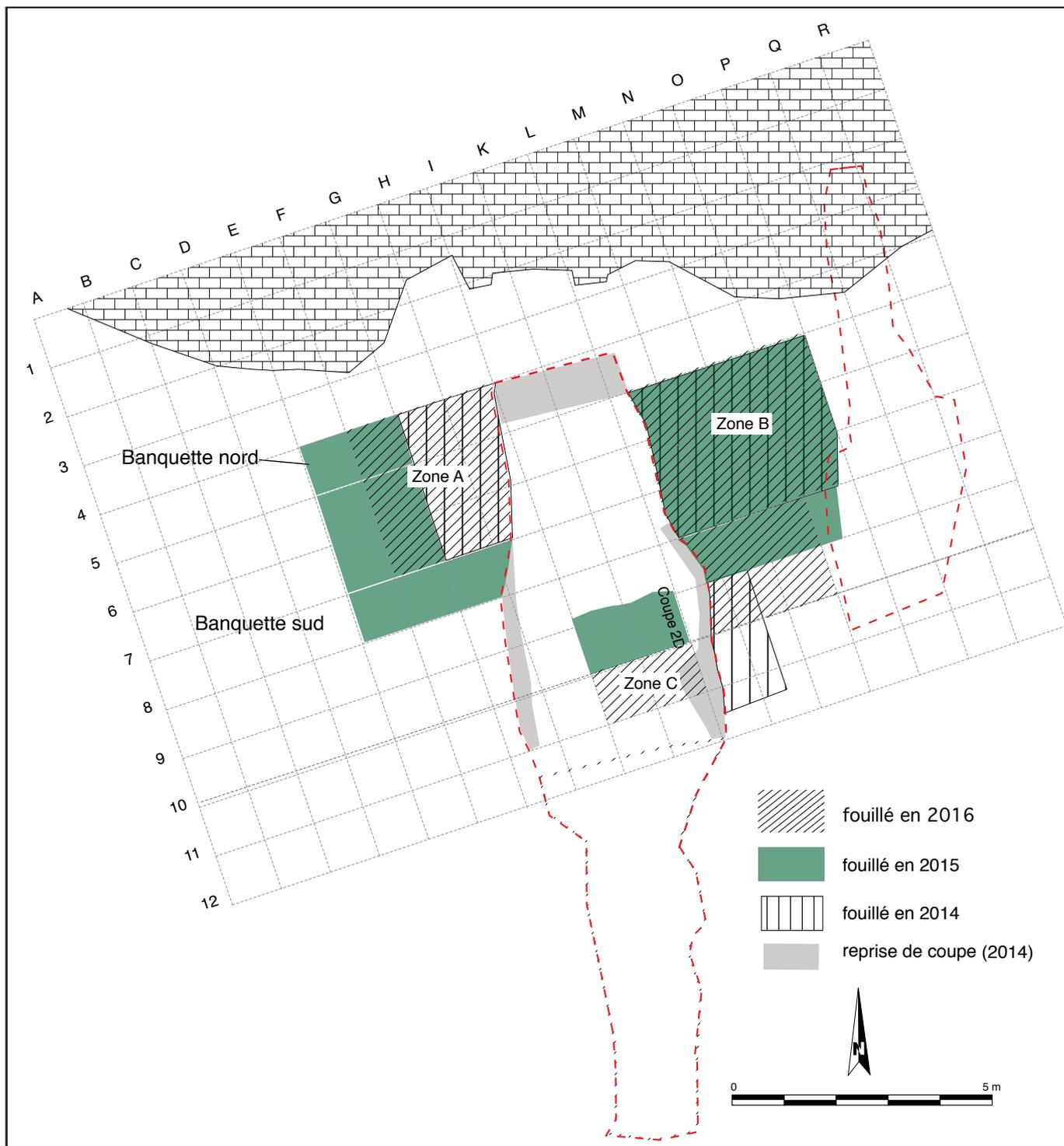
Paléolithique

Le site du Paléolithique moyen de Mutzig constitue un gisement exceptionnel pour la région du Rhin supérieur. Des recherches systématiques ont débuté en 2009 dans le cadre d'une fouille programmée sous l'impulsion du Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR) avec la collaboration des universités de Bâle (Suisse), Cologne (Allemagne), Strasbourg (F), Lille (F) et du Museum National d'Histoire Naturelle (F). Elles ont entamé, en 2014, la deuxième campagne triennale (2014-2106) qui fait l'objet de la présente notice. L'opération scientifique s'est déroulée du 27 juillet au 26 août 2016.

Les objectifs de cette campagne triennale ont naturellement découlé des premiers résultats obtenus lors des campagnes précédentes, ces dernières ayant permis de reconnaître les niveaux mis à jour



MUTZIG, 26 boulevard Clémenceau
Structure de protection de la zone de fouille
(cliché : H. KOEHLER)



MUTZIG, 26 boulevard Clémenceau
 Plan général des zones fouillées durant la campagne triennale 2014-2016
 (DAO : F. WEGMÜLLER, M. LUTZ et H. KOEHLER)



MUTZIG, 26 boulevard Clémenceau
Carcasses de rennes
(cliché : M. AL NAJJAR)

par J. Sainty en 1992 et de confirmer l'incroyable potentiel du gisement. La réalisation d'un sondage au fond de la tranchée ouverte par J. Sainty ainsi que l'extension de la fouille planimétrique des niveaux les plus riches (complexe de la couche 7) ont offert l'opportunité d'affiner la compréhension du gisement avec plusieurs hypothèses d'effondrement du porche de l'abri, pouvant traduire différentes phases d'occupation chronologiquement distinctes. Elles ont également permis de mettre au jour de nouvelles couches archéologiques, puisqu'il est vraisemblable que la couche 7C puisse être divisée en trois sous-couches (7C « supérieure », 7C1 et 7C2) et que les couches 9 et 10 ont été découvertes dans le sondage. Elles ont enfin permis des premières reconstitutions paléoenvironnementales.

Ce sont ainsi huit niveaux archéologiques en place qui ont pu être précisés (la couche 5, la couche 7A, la couche 7C « supérieure », la couche 7C1, la couche 7C2, la couche 7D, la couche 9 et la couche 10). S'ils sont tous rattachés au Début Glaciaire Weichselien (autour de 90 000 BP) et qu'ils exposent une même atmosphère environnementale ainsi qu'une même ambiance technique pour l'industrie lithique, des différences sont perceptibles. Pour schématiser, du plus récent au plus ancien :

La couche 5

Les occupations auraient pris place sous un porche réduit lors d'un redoux climatique (interstade ?). Elles semblent brèves et peu orientées vers la chasse, cette dernière étant par ailleurs opportuniste. L'industrie

lithique est davantage réalisée dans de la phtanite selon des méthodes Discoïdes.

La couche 7A

Les occupations se sont déroulées sous un abri plus grand, en hiver, lors d'un refroidissement du climat. Elles semblent être liées au traitement de la viande, avec une prédominance des restes de mammouth. Un traitement différentiel des espèces pourrait avoir été perçu, avec l'espèce dominante (mammouth) qui semble avoir été ramenée entière sur le campement, ou en tout cas avec toutes les parties anatomiques présentes. Une possible organisation des restes osseux aurait pu être mise en évidence. Enfin, les restes lithiques sont essentiellement en silex et traduisent des modes de débitage Levallois, avec un important travail de réaffûtage d'outils emportés ensuite hors de la zone de fouille.

La couche 7C1

Les occupations ont pris place en été peut-être lors d'un nouveau redoux climatique (à confirmer). À l'instar de la couche 7A, les activités de boucherie dominent. Bien que les rennes aient été majoritairement chassés et ramenés entiers, les autres espèces (cheval, mammouth et bison) sont assez nombreuses et paraissent avoir subi un traitement différentiel. Ces données, couplées à la présence d'une importante aire de combustion, pourraient plaider en faveur d'occupations assez longues ou tout du moins avec des activités variées. L'industrie lithique traduit une gestion plutôt Levallois du débitage sur des roches grenues (grauwackes et roches magmatiques).

La couche 7C2

Elle paraît être le témoin d'occupations répétées dans des temps très courts, lors d'un climat froid, tout au long de l'année, et orientées vers le traitement des carcasses animales, principalement de rennes, probablement abattus non loin de l'abri. La chasse est sélective, et les carcasses ont été emmenées entières sur le campement et traitées assez rapidement. Les artisans ont taillé principalement des grauwackes et phtanite selon une conception Levallois du débitage.

Il apparaît ainsi que quelle que soit la couche archéologique et les modes d'occupation mis au jour, les stratégies alimentaires soient assez organisées, que ce soit lors de chasses sélectives ou opportunistes. La poursuite de la fouille planimétrique et des études pluridisciplinaires pourront à l'avenir alimenter ces premières réflexions.

Héloïse KOEHLER

NEUBOIS Frankenbourg

Âge du Fer

La campagne de fouille de 2016 au *Frankenbourg* a permis de dégager et d'étudier le plan quasiment complet de la porte qui franchissait l'enceinte inférieure. Celle-ci se présente sous la forme d'un petit couloir de 4,25 m de long et 6 à 8 m de large, formé par une simple interruption du rempart. Une superstructure, située en arrière de ce couloir, enjambait l'accès et surplombait une voie constituée de deux chaussées. Le mobilier découvert, bien que non encore étudié de façon

aboutie, permet de dater cette installation de La Tène finale. Il met également en évidence une occupation antérieure, qui remonte certainement au premier âge du Fer, dont aucune structure n'a pour l'instant été mise au jour. Le levé micro-topographique du versant ouest du Frankenbourg a également été poursuivi.

Clément FÉLIU

NIEDERSTEINBACH Maimont

Notice non remise.

Rémy WASSONG

OBENHEIM Domaine Frédéric Walther phase 2, rue du Général Walther

Âge du Bronze - Gallo-romain - Haut Moyen Âge

Le village d'Obenheim est localisé à 7 km à l'Est de Benfeld et à peu près à la même distance au sud-sud-est d'Erstein. Il est traversé par le ruisseau Westergraben.

L'emprise de fouille se situe au sud-ouest du village, en limite de ce dernier dans des zones de prairies et de vergers à proximité du cours d'eau.

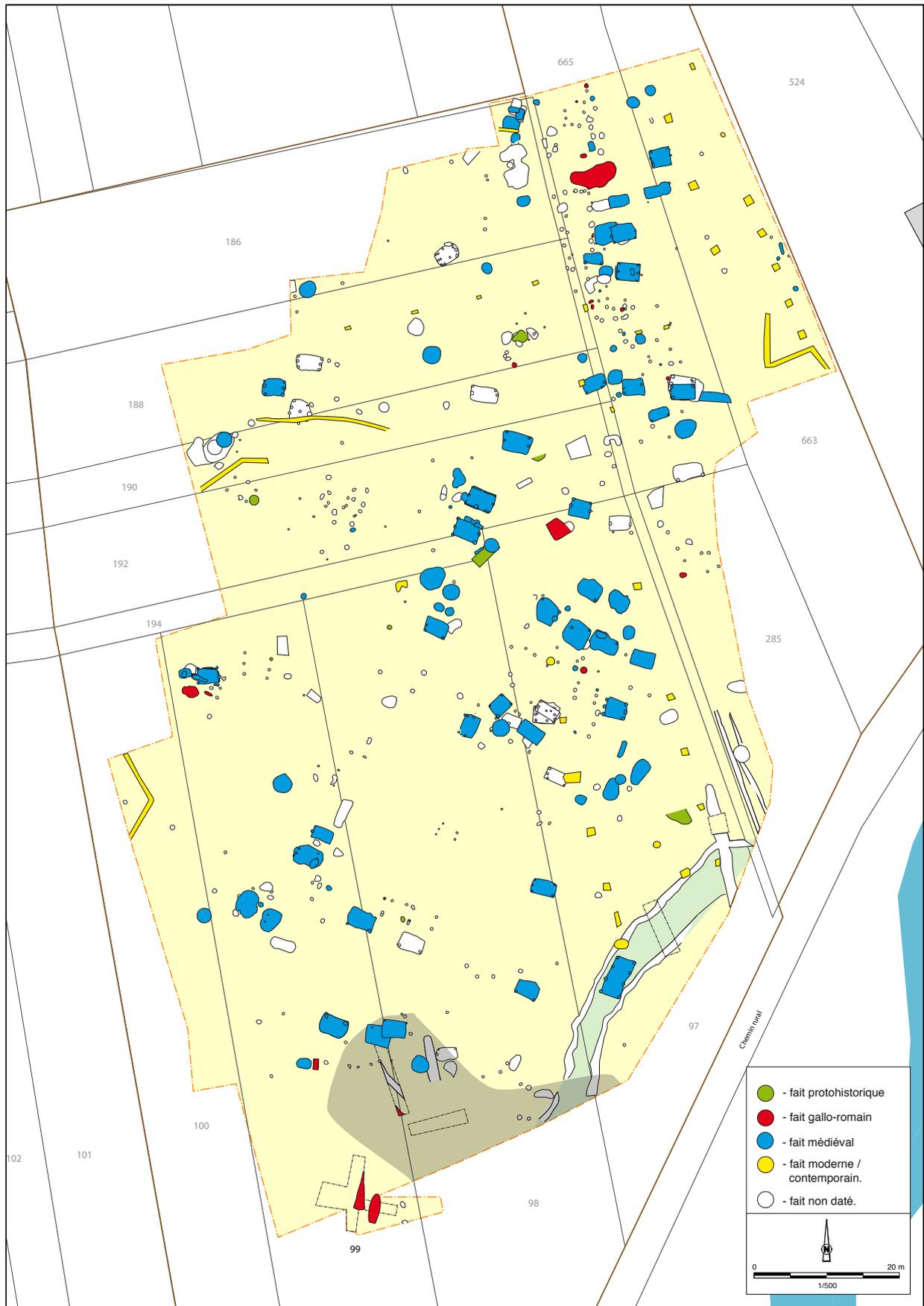
Un projet de lotissement sur ces parcelles a motivé la réalisation d'un diagnostic archéologique en 1999 dirigé par Muriel Zehner. La réalisation de 37 tranchées avait permis de mettre au jour 73 structures, dont des vestiges antiques localisés au sud du projet ainsi qu'une occupation carolingienne. Suite à ces découvertes

archéologiques le projet fut abandonné jusqu'en 2015, moment où un énième projet vit le jour.

Un peu plus de 10 000 m² ont pu être décapés. Le décapage a permis de mettre au jour 820 anomalies, 583 anomalies ont pu être testées (soit environ 70 % du corpus), parmi elles 54 annulations ont eu lieu. Le corpus de faits anthropiques testés s'élève donc à 529.

Le post-fouille est en cours de réalisation, les informations communiquées sont donc fragmentaires ou sujettes à modification.

Parmi ces 529 faits 164 ont livré du mobilier céramique,



OBNHEIM, domaine Frédéric Walther phase 2, rue du Général Walther
 Plan masse phasé de l'opération
 (Topographie : J.-L. WÜTTMANN, DAO : P. GIRARD et P. DABEK)

10 de la période protohistorique, 24 de la période romaine, 113 du premier Moyen Âge, 16 ne sont pas datables et un fait moderne/contemporain.

Ce qui donne un pourcentage de fait ayant livré du mobilier céramique de 31 %.

L'environnement archéologique du site se résume à des indices de *tumuli* protohistoriques, ainsi que deux indices d'habitat romain. Aucun site archéologique médiéval n'est attesté à proximité.

La période protohistorique

Elle est mise en évidence par la présence de quelques fosses ou probables fosses, par du mobilier découvert dans des comblements de trou de poteaux et par un vase à provision écrasé en place. Néanmoins la présence de mobilier protohistorique résiduel, notamment dans les trous de poteaux n'est pas à exclure. Les vestiges sont dispersés sur le site. Les quelques éléments discriminants permettent de caler chronologiquement cette occupation à l'âge du Bronze voir le début de l'âge du Bronze final.

La période romaine

Les vestiges sont peu nombreux et dispersés sur le site. L'étude de la céramique permet d'identifier une première phase pendant la deuxième moitié du II^e s., puis une réoccupation entre la fin du III^e s. et le IV^e s. La partie sud du décapage correspond à une zone très humide qui a livré du mobilier antique en surface. Quelques sondages mécaniques ont permis de mettre en évidence la présence de quelques faits linéaires (type fossé) probablement pour drainer les terrains par contre il n'a pas été possible de mieux caractériser ce secteur (en raison de l'eau) et savoir s'il s'agissait d'une retenue d'eau ou d'un méandre.

Le premier Moyen Âge

L'occupation se développe principalement entre le VII^e et le VIII^e s, le déplacement de l'habitat devant se produire courant IX^e s. 1 963 fragments de céramiques se répartissent dans une centaine de structures, 765 fragments de céramique ont été récoltés dans deux structures et 80 faits ont livré moins de 10 tessons. Nous retrouvons sur les sites des puits plutôt espacés, des cabanes excavées qui peuvent être regroupées, quelques sépultures dans l'habitat, quelques fosses et

beaucoup de trous de poteaux. Les puits sont plutôt espacés à l'exception d'un recoupement en partie est du décapage et de la proximité de deux puits. Trois types de constructions ont été observés (planches, tronc évidé, tressage). Régulièrement, le creusement des puits est beaucoup plus large que le cuvelage. Ils ont généralement livré peu de mobilier datant. Les cabanes excavées présentent majoritairement une orientation nord-ouest/sud-est, ce qui laisserait supposer une organisation spatiale, cette impression semblant confirmée par certains regroupements. L'architecture dominante semble être la cabane à six poteaux. Dans l'ensemble, l'état de conservation est plutôt médiocre, beaucoup de cabane n'ayant que quelques centimètres de conservés. La fouille a permis de constater que certains secteurs ont été densément occupés par des cabanes et des fosses, la fouille manuelle et totale nous a permis de mieux comprendre ces zones, par contre d'autres secteurs mécanisés sont plus complexes à appréhender. Seules deux cabanes ont livré des indices d'aménagement interne. Quatre sépultures d'enfant et une d'adulte ont été fouillées. Aucune d'elles n'est recoupée, par contre toutes les sépultures d'enfant ont été creusées dans des vestiges comblés. Elles pourraient témoigner de l'abandon de certains secteurs (datations radiocarbone en cours). Un regroupement de sépultures est envisageable. L'étude des restes de faune confirme le caractère rural de l'occupation médiévale avec des économies fondées sur l'exploitation d'un cheptel bovin local, et plus modérément d'un élevage porcin. La chronologie fine des occupations, visibles à l'échelle de quelques structures, semble montrer des évolutions : augmentation de la part du bœuf au cours du temps, meilleure représentation des équidés aux dépens de la faune aviaire dans les phases plus récentes. L'analyse de cette faune a également permis de grossir le corpus des exemplaires de patins à glace déjà repérés dans plusieurs assemblages de faunes alsaciennes antiques et médiévales. Concernant le mobilier, quelques scories ont été récoltées mais en faible quantité. Elles dénotent une activité métallurgique mais probablement d'appoint (réfection d'outils, etc.). Nous retrouvons également du mobilier métallique antique dans le comblement de certaines structures. Plusieurs objets sont liés à l'activité textile : tablette de métier à tisser, fusäole, peson, aiguille. Enfin quelques éléments de parure ont aussi été récoltés.

Pierre DABEK

OBERNAI Ancien terrain Match

Le diagnostic archéologique, qui fait suite à une demande anticipée de prescription, a été motivé par un projet de restructuration urbaine, susceptible à terme de comprendre notamment la construction d'un ensemble immobilier (habitat collectif et commerces) et d'un parking automobile. Il concerne treize parcelles couvrant une emprise totale de 16 516 m². Certaines d'entre elles étaient occupées, jusqu'en 2016, par un supermarché. Des contraintes de chantier ont contraint de mener l'opération en deux tranches.

La première tranche du diagnostic devait permettre d'appréhender le potentiel archéologique de près de la moitié de cette vaste emprise, qui s'inscrit à la jonction entre l'enceinte extérieure d'Obernai, datée de la fin du XIII^e ou du début du XIV^e s., de son faubourg et de son système défensif, dont la mise en place remonterait au XV^e s., et enfin des abords de la ville. Les vestiges mis au jour dans trois zones distinctes couvrent, sans discontinuité, une fourchette chronologique comprise entre le Moyen Âge et l'époque actuelle. Ils peuvent être articulés en trois périodes principales.

La première période, qui recouvre le Moyen Âge et l'Époque moderne, est amorcée avec la construction, à la fin du XIII^e ou au début du XIV^e s., de l'enceinte extérieure d'Obernai, consistant en un fossé, un mur et une levée de terre. Ce système défensif a ultérieurement été renforcé par un contrefort, dont la fonction exacte est pour l'heure incertaine. L'enceinte du faubourg, quant à elle, n'a pas été appréhendée : elle se trouve en dehors de l'emprise de la première tranche du diagnostic. Par

ailleurs, les vestiges éventuels d'une lunette, ouvrage défensif avancé probablement construit à la fin du XVI^e ou au début du XVII^e s., n'ont pas été identifiés.

À cette période appartient également une construction arasée, ponctuellement mise au jour *extra muros* en bordure de l'Ehn. Les maçonneries, de plan grossièrement semi-circulaire, pourraient correspondre, à titre d'hypothèse, à des vestiges en lien avec une ancienne chapelle, dont les sources écrites datent la construction du milieu du XV^e s., et la démolition des premières décennies du XVII^e s. Enfin, un dépotoir de berge, attribué au XIV^e-XV^e s., a été repéré en amont de l'Ehn, en bordure de son cours actuel.

La seconde période, qui se développe principalement du XVIII^e au XX^e s., est marquée par l'abandon, puis par le démantèlement du système défensif médiéval et moderne, par l'aménagement au XVIII^e s. d'un jardin à l'extérieur de la ville, au bord de l'Ehn, et enfin par la construction, au début du XIX^e s., d'une caserne destinée à accueillir une garnison autrichienne d'occupation (1816-1818), transformée dès 1822 en filature de coton.

La dernière période, consécutive à la fermeture de la filature en 1968, a vu la démolition de l'ancienne caserne, l'ouverture d'un supermarché et l'aménagement d'aires de stationnement.

Maxime WERLÉ

OBERSCHAEFFOLSHEIM Lotissement R.D. 45

Le diagnostic archéologique a été réalisé du 18 au 21 janvier 2016 à l'ouest de la commune d'Oberschaeffolsheim, au sud de la R.D. 45. Le terrain prend place sur les loess qui recouvrent la terrasse de Schiltigheim. L'intervention a été menée préalablement à l'aménagement d'un lotissement par la Cogedim.

Elle a permis de détecter une occupation continue de

la parcelle au cours du Néolithique moyen entre 4750 à 4100 av. n. è. On trouve en effet, notamment au sein de fosses d'extraction de plus de 10 m de longueur et de largeur, des vestiges du Grossgarthach ancien au Planig-Friedberg ainsi que du Bischheim (Roessen III) et du BORS.

Par ailleurs, plusieurs fosses, dont des polylobées,

peuvent être attribuées à la Protohistoire. La plupart renvoient à des occupations du Bronze final (I-IIa et IIIb).

Les structures renferment des tessons de céramiques, de la faune et de rares pièces lithiques.

Sylvain GRISELIN

REICHSTETT ZAC, entrée nord

Néolithique - Protohistoire -
Contemporain

L'opération de diagnostic intervient en préalable à l'aménagement d'une ZAC sur le secteur dit *entrée nord* sur une superficie de 45 000 m² correspondante à la tranche T1a. Les parcelles concernées par le projet de construction se situent au nord-est de la commune. Ce sont 60 tranchées qui ont été réalisées. Elles totalisent 2 921 m² de surface d'ouverture, soit quasiment 9 %. Les zones inaccessibles, c'est-à-dire les parcelles non libérées (accords des propriétaires) et les parcelles boisées concernent 15 000 m². L'opération a été réalisée du 23 au 29 novembre 2016.

Le diagnostic a permis de mettre au jour 19 structures et deux abris bétonnés. Les vestiges archéologiques se rapportent au Néolithique et/ou à la Protohistoire et à la première Guerre Mondiale. Six fosses ont livré du

matériel céramique qui peut être daté du Néolithique et/ou de la Protohistoire sans plus de précision. Les structures de cette période sont réparties de façon lâche dans la partie est de la surface diagnostiquée. La première Guerre Mondiale est représentée par deux abris bétonnés, trois tranchées de combat, une probable traverse et trois structures relatives à des latrines. Les vestiges se situent au sud du projet. Six structures sont restées non-datées. Il s'agit de deux fossés parcellaires (probablement contemporains), de trois fosses et d'un silo. Ces dernières structures sont probablement à rattacher à l'occupation du Néolithique et/ou de la Protohistorique.

Audrey HABASQUE-SUDOUR

ROSHEIM Place Saint-Étienne

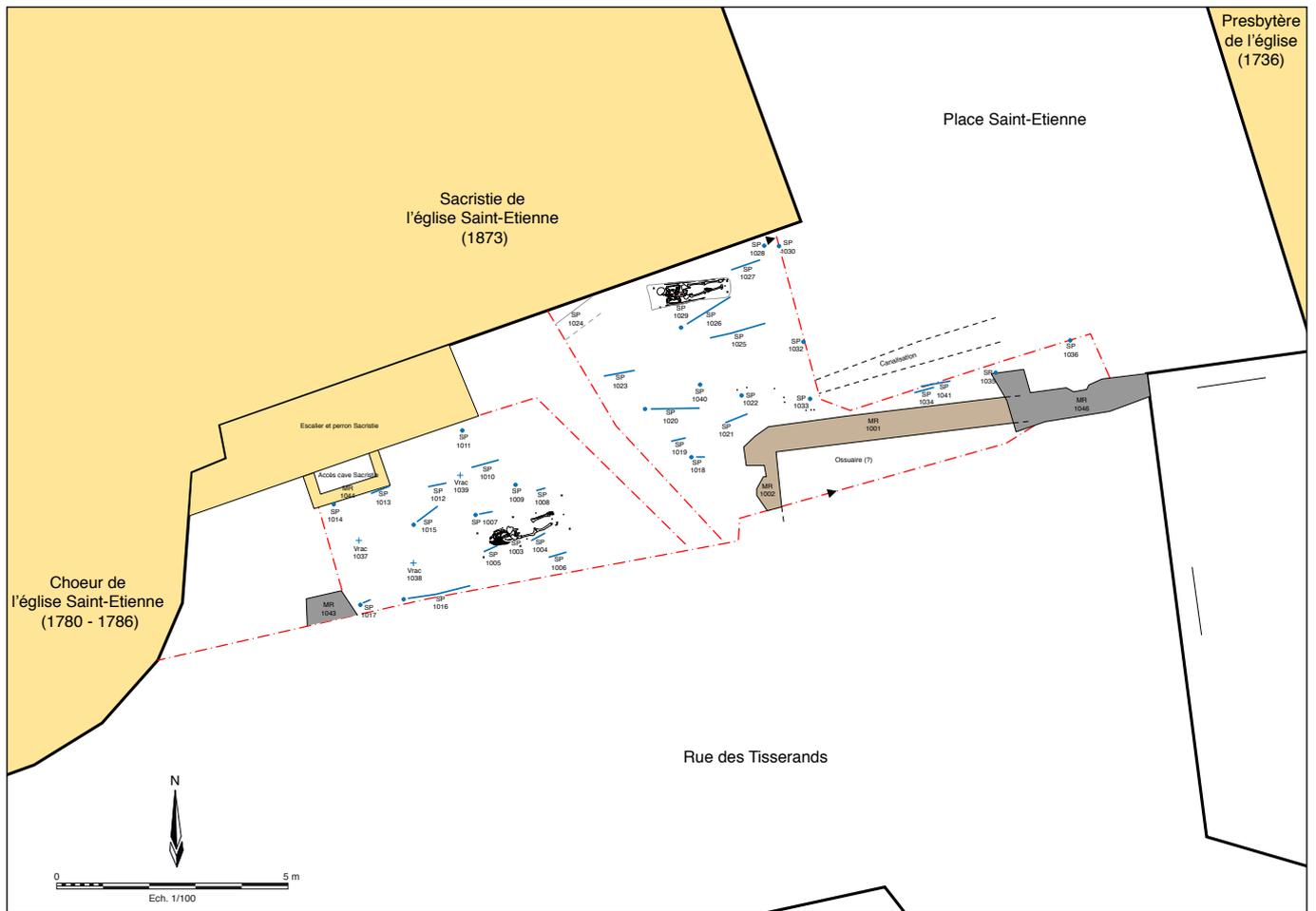
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

À l'occasion de travaux de terrassement liés au réaménagement de la place de l'église Saint-Étienne de Rosheim, située le long du flanc oriental de l'édifice, des ossements humains ont été découverts. En raison des menaces pesant sur les vestiges, et afin de caractériser leur contexte d'origine, en particulier définir si les ossements humains exhumés participaient de véritables sépultures ou s'ils se trouvaient en position secondaire, une opération a été prescrite. Elle a pris la forme d'une fouille sommaire de la zone terrassée antérieurement (77 m²) et de la fouille fine de deux sépultures.

Des vestiges liés à deux phases principales ont pu être appréhendés.



ROSHEIM, place Saint-Étienne
Vue en plan de la sépulture SP 1029
datée de la fin du XVII^e s.
(cliché : A. VUILLEMIN)



ROSHEIM, place Saint-Étienne
Plan d'ensemble des vestiges
(DAO : F. BASOGE, A. VUILLEMIN)

La première phase (Phase A) s'étire entre le deuxième quart du XII^e s. et le dernier quart du XVIII^e s. Elle est caractérisée par 29 sépultures primaires à inhumation, auxquelles il convient d'ajouter huit tombes probables, ainsi que par un bâtiment interprété comme un ossuaire, l'ensemble de ces structures participant du cimetière paroissial de l'église Saint-Étienne de Rosheim. L'étude anthropologique a permis l'identification de 15 individus adultes (âgés de plus de 20 ans), de neuf individus « de taille adulte » et de quatre sujets immatures (âgés de moins de 20 ans). Trois sépultures ont pu être datées respectivement entre 1025 et 1160 (Phase A1), entre 1492 et 1602, et entre 1672 et 1784 (Phase A2). La première fonctionnait avec une église dont aucun vestige n'est conservé (Phase A1), les deux autres, avec un édifice dont seul subsiste le clocher (Phase A2). La

sépulture datée la plus récente est celle d'une femme âgée de plus de soixante ans. Celle-ci se distingue des autres par l'abondance du petit mobilier qu'elle contenait : monnaies, reliquaire, chapelet.

Les structures de la phase B sont liées à l'aménagement d'une place, faisant suite à la reconstruction de la nef de l'église (configuration actuelle), orientée nord-sud, et l'abandon du cimetière. Datées entre le dernier quart du XVIII^e s. et le dernier quart du XIX^e s., elles consistent dans un niveau de sol (celui du chantier de construction de la nouvelle nef ?), dans une fosse indéterminée et dans la fondation du muret de délimitation méridionale de la place.

Adrien VUILLEMIN

SARRE-UNION

Rue Bellevue

Le diagnostic archéologique réalisé rue Bellevue fait suite à un projet d'aménagement privé dont l'emprise au sol affecte 195 m². L'objectif était de vérifier et de caractériser le potentiel archéologique du terrain concerné par ce projet, une maison individuelle sur un vide sanitaire de 0,80 m de profondeur, localisé au sein de l'agglomération secondaire gallo-romaine de Sarre-Union.

Au total, une superficie de 52 m² a été diagnostiquée sur une profondeur atteignant entre 0,30 et 0,80 m au maximum. Le sondage initial et la première fenêtre ont confirmé l'étendue de l'occupation, mais ils n'ont dévoilé que deux fondations et très peu de mobilier. En revanche, l'ouverture de la seconde fenêtre a fait découvrir des vestiges à fonctions diverses, dont les recouvrements autorisent le phasage des constructions, et du mobilier de qualité et en quantité qui renseigne sur la chronologie et la nature de l'occupation.

Le diagnostic archéologique a ainsi permis de mettre au jour une partie d'un bâtiment, les restes d'un probable four de potier, une fosse-dépotoir, un supposé puits et un mur dont la construction modifie considérablement le plan d'aménagement précédent.

L'occupation se développe depuis le dernier tiers du I^{er} s. de n. è. jusqu'au milieu du III^e s. au moins et peut être subdivisée en quatre phases marquées par les aménagements successifs qui se recourent.

Les vestiges et les objets caractéristiques témoignent d'un secteur où l'habitat côtoie diverses activités artisanales : un moule témoigne de la fabrication de figurines animales en terre cuite, un probable four de potier renvoie à la production de céramiques, le travail du métal est attesté par un objet et un déchet métallurgique et le travail du bois pourrait être avéré par un autre objet.

Par la répartition des vestiges et du mobilier, l'occupation est plus dense au nord qu'au sud de trois fondations délimitant un espace mesurant 5 m dans le sens nord-sud. Par conséquent, le bâtiment partiellement mis au jour pourrait appartenir à une unité d'habitation qui se développerait davantage au nord (vers le passage de la Hohl). Cette hypothèse n'exclut nullement qu'une autre unité d'habitation peut se trouver à une certaine distance au sud du présent diagnostic (du côté de la rue Bellevue).

Somme toute, le diagnostic archéologique réalisé rue Bellevue contribue à confirmer que l'agglomération secondaire de Sarre-Union jouait un rôle important durant la période romaine et notamment durant le Haut-Empire. Sa configuration et sa richesse restent néanmoins à découvrir.

Gertrud KUHNLE-ZOUHEIR

SCHIRRHOFFEN

Extension urbaine, lotissement Les Crécelles

La création d'un lotissement d'habitations au nord-est de la commune, par la mairie de Schirrhoffen, a conduit la réalisation d'une fouille préventive sur une surface de 1 600 m². Elle a permis de mettre au jour une partie d'un ensemble funéraire attribué au Haut-Empire.

Cette aire funéraire se compose de 17 sépultures à crémation dont dix dépôts de crémation en ossuaire, de quatre dépôts de crémation mixte, de deux dépôts de résidus de crémation en fosse et d'une probable aire de crémation.



SCHIRRHOFFEN, extension urbaine,
lotissement Les Crécelles
Vue depuis le drone du site après le décapage
(cliché : F. BASOGE)



SCHIRRHOFFEN, extension urbaine,
lotissement Les Crécelles
Le dépôt de crémation en ossuaire placé dans un
coffre en dalles de terre cuite 31
(cliché : M. CHAUSSON)



SCHIRRHOFFEN, extension urbaine,
lotissement Les Crécelles
Le dépôt de crémation en ossuaire 16
(cliché : S. VAUTHIER)

Si les limites ouest et sud de l'ensemble funéraire sont connues, sa poursuite se confirme au nord et à l'est. La présence d'une structure en creux orientée nord-ouest/sud-est pourrait correspondre au fossé d'un enclos funéraire. Les tombes se situent de part et d'autre de ce fossé. Le matériel découvert lors de la fouille est surtout représenté par la céramique. Des fragments de vaisselle en verre et plus rarement des petits contenants en verre entier ont été découverts. Des éléments métalliques sont souvent présents dans les crémations. On note la présence de plusieurs clous à tête sphérique qui marque la présence de coffres en matériaux périssables, aujourd'hui disparus. Ils peuvent également provenir de l'assemblage des bois du bûcher ou être issus d'offrandes périssables. Une fibule est associée à une crémation.

Audrey HABASQUE-SUDOIR

SCHNERSHEIM

Lotissement La Schwemm, rue des Forgerons

Haut Moyen Âge - Moyen Âge

La fouille réalisée à l'automne 2015, puis au printemps 2016 à Schnersheim/La Schwemm fait suite à un diagnostic réalisé en juillet 2015 par Y. Thomas ayant révélé la présence d'un site du haut Moyen Âge, en bordure sud-ouest de l'habitat et à proximité du Plaetzerbach.



SCHNERSHEIM, lotissement La Schwemm,
rue des Forgerons
La ST. 376 en cours de fouille
(cliché : B. DOTTORI)

La prescription portait sur une surface de 15 000 m², ramenée ultérieurement à 12 000 m² en raison de la densité très importante de structures, difficilement traitables dans le temps imparti. La fouille a eu lieu en deux temps : une première phase s'est déroulée en novembre 2015, au niveau de la future voirie du lotissement, formant une boucle au sein de la zone prescrite ; une deuxième phase a eu lieu sur le reste de la surface, de mars à mai 2016.

Les structures mises au jour étaient en majeure partie constituées de cabanes semi-excavées. Cependant, l'une des particularités du site, non détectée par le diagnostic, a été constituée par la présence de plusieurs bâtiments sur cave, aux dimensions relativement importantes.

Suivant les préconisations du cahier des charges, la fouille s'est essentiellement employée à traiter les cabanes semi-excavées, fouillées quasi-exclusivement de manière mécanique et le plus souvent à 50 %. Concernant les bâtiments sur cave, en raison de leur caractère particulier, nous avons pris le parti de les traiter à 100 %, avec fouille manuelle de leur fond.

Au total, ce sont 128 cabanes semi-excavées et 12 caves qui ont été fouillées.



SCHNERSHEIM, lotissement La Schwemm,
rue des Forgerons
La ST. 376 en cours de fouille
(cliché : B. DOTTORI)

Les cabanes semi-excavées présentent en grande majorité une orientation est-ouest. Nombreux étaient les recoupements, notamment en partie sud-ouest du site, où il n'était pas rare d'observer 3, 4 et jusqu'à 8 cabanes occupant le même emplacement. Ces cabanes étaient globalement pauvres en mobilier. Signalons toutefois la présence de pesons, attestant une activité de tissage sur le site. Ces cabanes appartiennent à une phase datable des VI^e-VII^e s.

Les bâtiments sur cave, au nombre de 12, occupent essentiellement la partie sud du site. Globalement bien conservés et également d'orientation est-ouest, ils présentent des niveaux de sol et des aménagements internes. Ces bâtiments sont datables des X^e-XII^e s.

Actuellement à l'étude, ces structures permettront de compléter nos connaissances sur les modes d'habitat d'une période, les X^e-XII^e s., encore relativement mal connue à l'échelle régionale.

Boris DOTTORI

SÉLESTAT

4 rue du Vieux Marché aux Vins

Indéterminé

Le diagnostic archéologique a été réalisé, à la demande du propriétaire, dans un jardin privé de 434 m², situé au 4 rue du Vieux Marché aux Vins à Sélestat. Il fait l'angle entre la rue susnommée et le boulevard du Général Castelnau. La problématique de ce diagnostic s'articulait autour des différentes enceintes de Sélestat.

Seule une maçonnerie correspondant sans doute à une fondation de mur a été entre-aperçue. Son appartenance à l'une ou l'autre fortification de la ville

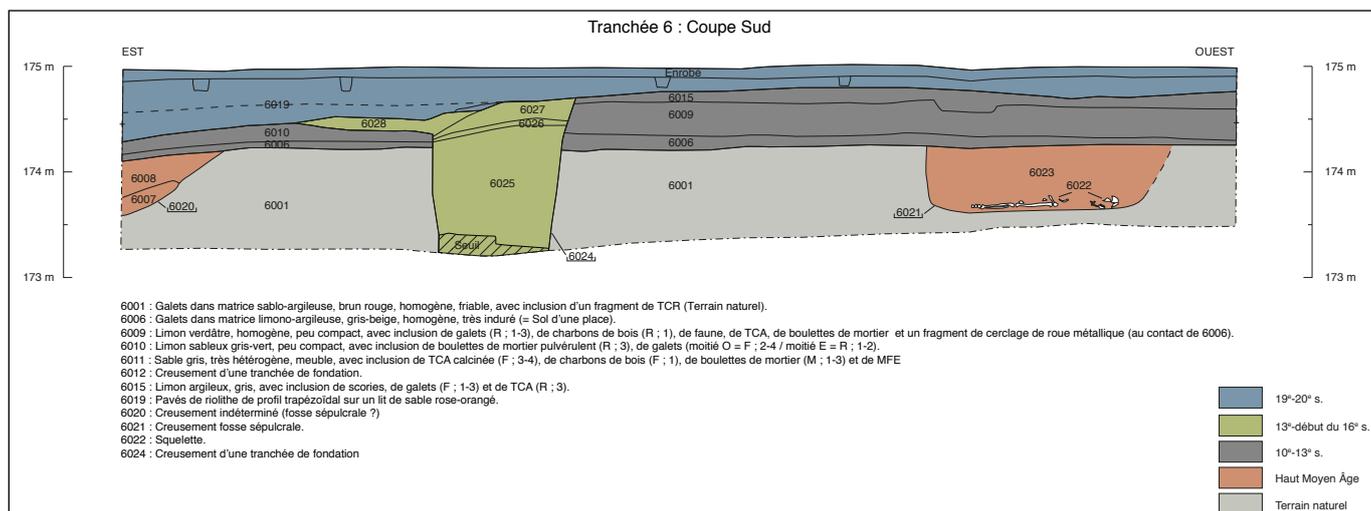
demeure probable mais reste encore sujette à caution. De l'enceinte *Tarade* proprement dite, édifée entre 1675 et 1691, il ne reste rien, pas même des remblais de démolition. Par ailleurs, des apports de remblais limono-graveleux successifs, caractérisés par un pendage, pourraient correspondre au comblement du fossé médiéval de la fin du XIII^e s.

François SCHNEIKERT

SÉLESTAT

Boulevards du Général Leclerc,
de Charlemagne, de Castelnau,
places du Marché aux Vins
et Gambetta

Protohistoire - Gallo-romain - Haut Moyen Âge - Moyen Âge - Moderne - Contemporain



SÉLESTAT, boulevards du Général Leclerc, de Charlemagne, de Castelnau,
places du Marché aux Vins et Gambetta

Coupe nord de la tranchée n° 6 orientée est-ouest, place Gambetta, avec une sépulture carolingienne, le sol d'une place ou d'une cour attribué aux X^e-XIII^e s. et la tranchée de fondation d'un mur de cave (XIV^e-XV^e s.)
(DAO : A. VUILLEMIN)

Le diagnostic archéologique, engagé sur la voirie située entre la jonction des boulevards de Charlemagne, de Castelnau et Leclerc, et la Place Gambetta, et le parking dit de la Commanderie, soit une surface de 3 700 m², a été motivé par un projet de réfection de celle-ci. Six tranchées de sondage ont été creusées à la pelle mécanique. La problématique du diagnostic était principalement orientée autour de la connaissance de la mise en place et de la transformation du système défensif de Sélestat (et dans une moindre mesure autour de l'habitat médiéval *intra muros*), mais en raison de contraintes techniques fortes, les différentes composantes des fortifications n'ont pas pu être appréhendées. L'intervention archéologique a néanmoins permis de reconnaître six phases d'occupation, auxquelles il faut rajouter un « bruit de fond » protohistorique (collecte de fragments de céramique protohistorique en partie supérieure du gravier naturel et dans le comblement d'une fosse antique).

La première phase d'occupation est caractérisée par au moins deux fosses dont le comblement intègre du mobilier antique du II^e s. (phase A). La partie supérieure des structures fossoyées antiques est perturbée par une couche bioturbée. Il s'agit là d'un exemple rare, en contexte urbain, d'horizon organique conservé.

La deuxième phase d'occupation repérée (phase B) est marquée par des inhumations du haut Moyen Âge. Au moins deux sépultures individuelles ont été observées sous la place du Marché aux Vins, dont l'une datée par ¹⁴C entre 775 et 980. Trois autres sépultures individuelles dispersées ont été reconnues sous la place Gambetta, dont l'une a été datée par ¹⁴C entre 672 et 790. Toutes ces sépultures participaient sans doute d'une même nécropole, qui inclut également les inhumations découvertes récemment dans le sous-sol de la bibliothèque humaniste voisine (VII^e-X^e s.).

Les fosses d'inhumation carolingiennes de la place Gambetta sont recouvertes par un sol composé de galets de petit module, possiblement antérieur au XIII^e s., et interprété comme le sol d'une cour ou d'une place (phase C). Un fragment de cerclage de roue métallique a été observé sur celui-ci.

Ce sol est percé par diverses structures entre le XIII^e et le début du XVI^e s. (phase D) : un puits (?) comblé au plus tard durant le premier XIII^e s., et une cave maçonnée (le mur périphérique avec une porte d'accès a été construit dans une tranchée mais l'intérieur de la cave n'a jamais été vidé) aux XIV^e-XV^e s.

Sous le parking de la Commanderie ont été observées quatre sépultures au moins, dont l'une datée entre 1295 et 1415. Il s'agit de dépôts individuels. Les sujets, orientés ouest/est avec la tête à l'ouest, reposent sur le dos, sans mobilier d'accompagnement. Ces



SÉLESTAT, boulevards du Général Leclerc, de Charlemagne, de Castelnau, places du Marché aux Vins et Gambetta
Vue de la fondation du mur gouttereau nord de l'église des Hospitaliers et des sépultures disposées au nord de celui-ci
(cliché : A. VUILLEMIN)

sépultures sont disposées parallèlement à la fondation d'un mur interprété (après recoupement avec les sources iconographiques disponibles) comme le mur gouttereau nord de l'église des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont la construction est datée par les sources historiques du début du XV^e s.

D'autres vestiges maçonnés (socle d'escalier en vis, massif de fondation de poteau) attribués sous réserve aux XVI^e-XVIII^e s., ont été découverts au nord de l'église (phase E). Ils sont sans doute liés aux divers bâtiments entrant dans la composition du vaste domaine des Hospitaliers, lourdement transformé au XVI^e s. C'est par exemple entre 1564 et 1566 qu'est construit le bâtiment dit la Commanderie, aujourd'hui encore conservé.

À l'extrême fin du XVIII^e s., le domaine des Hospitaliers est partitionné, et les édifices qui composent sa moitié nord accueillent désormais des écoliers (phase F). L'église et les bâtiments annexes vont subir des transformations, attestées par les sources iconographiques mais peu perceptibles sur le terrain, jusqu'à leur destruction vers 1980 pour laisser place à un parking. Les actuelles places Gambetta et du Marché aux Vins ne semblent quant à elles pas avoir eu d'autre vocation que celle de place depuis la fin du Moyen Âge.

Adrien VUILLEMIN

SÉLESTAT

Nouvelle bibliothèque humaniste, 1 rue de la Bibliothèque

Haut Moyen Âge -
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain



SÉLESTAT, nouvelle bibliothèque humaniste, 1 rue de la Bibliothèque
Plan d'ensemble de la fouille avec phasage des vestiges
(DAO : F. BASOGE, M. CHOSSON et A. VUILLEMIN)

Cette opération a été prescrite dans le cadre du projet de réhabilitation de la bibliothèque humaniste, prévoyant la mise en place de magasins de conservation enterrés dans le sous-sol du bâtiment actuel et dans celui de l'extension moderne projetée devant sa façade orientale.

Les vestiges les plus anciens découverts dans le sous-sol de la bibliothèque sont un ensemble d'au moins vingt-trois sépultures individuelles, étagées sur trois niveaux. Tous les individus reposent en décubitus dorsal et sont orientés selon un axe est-ouest, avec la tête à l'ouest. Ces sépultures ainsi que celles découvertes

sous la place Gambetta et la place du Marché aux Vins voisines, datées par ¹⁴C entre le VII^e et le X^e s., participent d'une même nécropole (cf. *supra*).

À la suite de l'abandon du cimetière ont été mises en place cinq cabanes semi-excavées. De plan grossièrement rectangulaire avec deux trous de poteaux axiaux, les fonds de cabane sont orientés selon un axe est-ouest. La découverte d'un peson dans le comblement de l'une des cabanes suggère une fonction artisanale. L'un de ces fonds était par ailleurs tapissé d'une couche de bois calciné, résultant de l'incendie de sa toiture, et qui recelait des fragments de céramique culinaire pouvant



SÉLESTAT, nouvelle bibliothèque humaniste,
1 rue de la Bibliothèque
Vue de deux inhumations qui se recourent
(cliché : A. VUILLEMIN)



SÉLESTAT, nouvelle bibliothèque humaniste,
1 rue de la Bibliothèque
Vue de la cave et de son couloir d'accès depuis le
sud-ouest. Sur le mur ouest du couloir d'accès, les
fondations d'un ouvrage lié à la douane
(cliché : A. VUILLEMIN)

être attribuée aux X^e-XII^e s.

Plusieurs structures maçonnées - puits, caves et latrines, peuvent être attribuées aux XIII^e-XV^e s., et traduisent la densification progressive du tissu urbain de Sélestat. Parmi ces structures, une cave de plan rectangulaire, de 8 m par plus de 10 m, dont les murs étaient conservés sur une hauteur de 2,50 m. Initialement desservie par une porte percée dans son mur ouest, celle-ci a ensuite été condamnée au profit d'une nouvelle ouverture réalisée dans son mur nord, verrouillable par une poutre coulissante et desservie par un couloir d'accès donnant sur la rue de l'église. La cave est abandonnée et comblée au plus tard au début du XVI^e s., sans doute pour laisser place à la cour de la douane de Sélestat, reconstruite peu avant 1530.

Les imposantes fondations d'un ouvrage sans doute de plan quadrangulaire, formées de piles d'angle en blocs de granite reliées par des arcs en briques, ont été assises sur le mur ouest de l'ancien couloir d'accès à la cave précitée. D'après un plan de 1784 montrant le plan de la douane et de sa cour, les maçonneries évoquées pourraient être celles d'un appendice accolé au mur gouttereau oriental de la douane, et dont le premier étage voûté servait de « bibliothèque ».

Des latrines maçonnées de plan carré (1,60 m de côté) ont été observées quelques mètres à l'est de la cave. Elles ont livré un mobilier abondant et riche en céramique et en verre, daté de la fin du XV^e-XVI^e s., auquel s'ajoute un exemplaire rare en Alsace de manche de couteau en ivoire d'hippopotame ou de morse. Il pourrait s'agir des latrines de la douane, installées en

fond de cour. De grandes latrines de plan rectangulaire (2,30 x 3,20 m), contemporaines des précédentes, ont été également mises au jour à l'est de la bibliothèque. Elles ont elles-aussi livré un mobilier abondant. Leur position au centre d'un îlot bâti suggère peut-être un ouvrage collectif. Si l'étude céramologique engagée sur les deux lots cités a révélé une production locale et des échanges commerciaux avec le sud de l'Alsace et la région bâloise, plutôt qu'avec Strasbourg et le nord de l'Alsace, en revanche, l'étude archéozoologique des lots de faune a révélé des différences marquées en matière d'alimentation. À noter que d'autres latrines maçonnées, postérieures au XVII^e s. (et antérieures à 1840), ont également été mises au jour dans le sous-sol de la bibliothèque.

Trois socles maçonnés, régulièrement espacés, assis immédiatement à l'est du mur oriental de la cave précédemment citée, et un mur semi-circulaire fait de briques et d'éléments d'architecture en réemploi, pourraient avoir participé d'une salle de danse suspendue édifée sur la cour de la douane à la fin de l'année 1784 et détruite vers 1840.

Enfin, la halle aux blés a été édifée dans le second quart du XIX^e s. à l'emplacement de la douane, de la salle de danse et de maisons particulières. La construction de ses fondations et la pose de son imposant sol pavé ont fortement perturbé les vestiges antérieurs.

Adrien VUILLEMIN

STEINBOURG

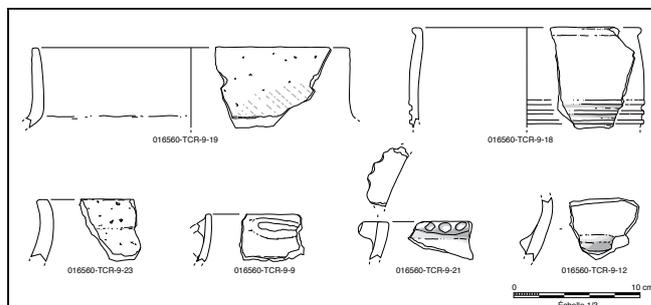
Zone d'activités intercommunale
en bordure de la R.D. 83

Âge du Bronze

Le diagnostic avait pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique d'un terrain d'une superficie de 70 000 m², à l'emplacement d'un projet de création d'une zone d'activités intercommunale en bordure de la R.D. 83 et le long de l'aérodrome de Saverne-Steinbourg, sur le ban communal de Steinbourg.

L'opération n'a révélé qu'une faible quantité de structures et de mobiliers archéologiques. Un lot de céramiques datées du Bronze moyen a été découvert dans un niveau de colluvions, sans aucune structure associée. Enregistré dans trois concentrations distantes de quelques mètres, ce matériel est composé de 140 tessons (11 NMI) et présente un aspect roulé, délavé voire surcuit. Au nord de l'emprise, trois fossés et trois fosses n'ont livré aucun matériel permettant leur datation.

Mathias HIGELIN



STEINBOURG, zone d'activités intercommunale
en bordure de la R.D. 83

Sélection de céramiques datées du Bronze moyen
(dessin : E. RAULT)

STRASBOURG

47 rue des Petites Fermes

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à un projet immobilier sur un terrain d'une superficie de 1 781 m². L'objectif du diagnostic était de vérifier et de caractériser le potentiel archéologique de cet emplacement situé dans un secteur hautement sensible.

L'opération a permis de reconnaître une occupation de la fin du I^{er} s. de n. è. jusqu'aux années 250/275. Le début de l'occupation semble contemporain de la construction du camp de la VIII^e légion dans l'ellipse insulaire.

On note une forte densité de vestiges en creux de type cave et puits, la structure la plus remarquable étant une cave rectangulaire, d'une largeur d'environ 3,60 m pour une longueur supérieure à 4 m, construite sur des grès mortaisés.

Deux puits sont avérés et un troisième, envisageable.

Outre la cave sur des mortaisés, deux autres ont été mises au jour dans le sondage.

D'après la stratigraphie, l'occupation pourrait se prolonger au-delà de 250/275, même si le diagnostic archéologique n'a pas livré de mobilier datant de cette période.

Le sondage est représentatif pour l'ensemble du terrain, car le terrain adjacent à l'est, fouillé par E. Kern en 1986 et 1988, a révélé, sur toute sa surface, de nombreux vestiges d'habitat qui se poursuivent vers le nord au-delà de la rue des Petites Fermes comme en témoigne l'occupation méridionale d'un vaste terrain qui a fait l'objet entre 1991 et 1993 de sondages, d'une fouille et d'une surveillance de travaux, effectués par E. Kern et F. Schweitzer.

Martine KELLER

STRASBOURG

Boulevard de la Victoire

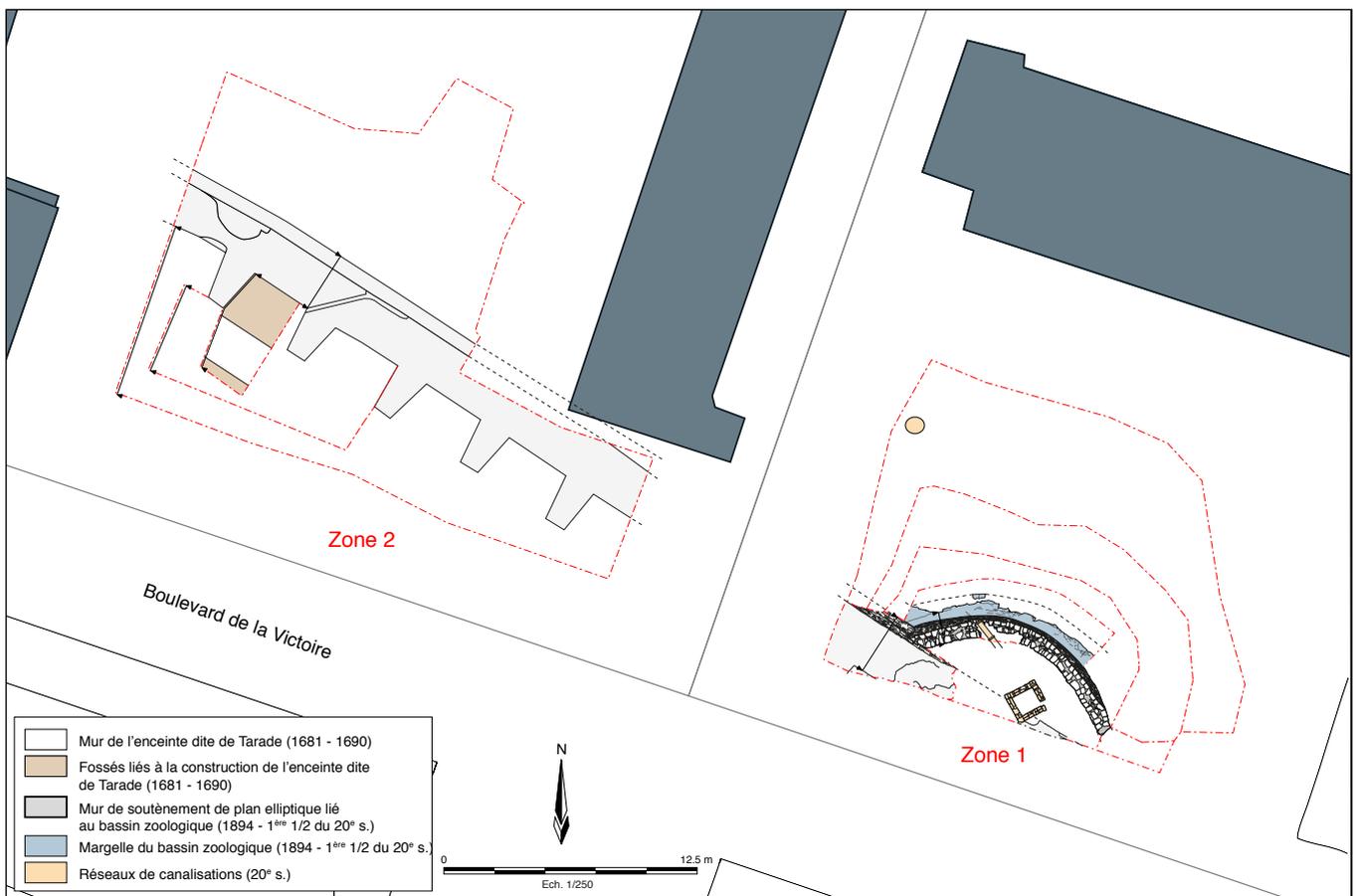
Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

La fouille archéologique engagée sur le terrain séparant les instituts de géologie et de zoologie de l'Université de Strasbourg (le long du boulevard de la Victoire) a été motivée par un projet de création d'un jardin et d'un planétarium par l'Université de Strasbourg. La mise en évidence de la présence d'un fossé à l'occasion d'un diagnostic réalisé en 2012, et l'étude des plans anciens, suggéraient que la face orientale d'un bastion de l'enceinte de Tarade, datée de la fin du XIX^e s., se trouvait dans l'emprise de la fouille. En raison de contraintes techniques, deux ouvertures ont été réalisées.

La fouille a permis de préciser la géomorphologie du site antérieurement à l'installation des fortifications

de Vauban. Les alluvions limono-sableux repérés en fond de fouille, permettent ainsi de proposer un environnement de type plaine d'inondation, plus ou moins proche d'un chenal.

Les couches d'alluvions sont scellées par un paléosol, vraisemblablement postérieur à l'âge du Fer, qui témoigne d'une absence de crues sur le site pendant plusieurs siècles au moins. La partie supérieure de ce paléosol, très anthropisée, présente des traces d'activités culturelles de type maraîchage. La céramique observée dans ces terres de culture plaide en faveur d'une datation à la fin du Moyen Âge/début de l'Époque moderne (phase A). De fait, le site se trouvait jusqu'au dernier quart du XVII^e s. hors les murs de la ville, au



STRASBOURG, boulevard de la Victoire
Plan d'ensemble des vestiges
(DAO : F. BASOGE, A. VUILLEMIN)



STRASBOURG, boulevard de la Victoire
 Vue du mur bordier et de la margelle en béton du
 bassin zoologique, appuyés contre le mur
 de revêtement de la face du bastion
 (cliché : A. VUILLEMIN)

nord-est de l'enceinte de la Krutenau.

Ces terres de cultures sont recoupées par la tranchée de fondation du mur dit de l'ingénieur militaire Jacques de Tarade, chargé par Vauban de renforcer les fortifications de Strasbourg suite à l'annexion de la ville au Royaume de France en 1681. Le tronçon de mur mis au jour participait de la face orientale d'un bastion de la courtine de liaison reliant la citadelle au tracé des fortifications préexistantes. Il revêtait une levée de terre formée, pour sa partie inférieure au moins, de terres

extraites à l'occasion du creusement du fossé défensif situé en avant du mur. Le bastion en question a été érigé en 1683, d'après la datation dendrochronologique des madriers de chêne installés à sa base (phase B). Des éléments constitutifs de la partie sommitale du mur (corniche moulurée en grès, éléments d'embrasure de tir en béton) ont été observés dans le comblement du fossé.

Le rempart revêtu est arasé et le fossé comblé (avec les matériaux du précédent), entre 1875 et 1880. En effet, à la suite du siège de 1870 et de l'Annexion de l'Alsace par l'Empereur Guillaume I^{er}, Strasbourg a été dotée d'une nouvelle enceinte, enclosant une surface plus vaste que la précédente. Le nivellement des anciennes fortifications, devenues caduques, a été entrepris pour permettre notamment la construction du campus de la Kaiser-Wilhelms-Universität (phase C). Les instituts de géologie et de zoologie qui jouxtent l'emprise de la fouille ont été construits dans un deuxième temps, vers 1890, sur des terrains restés vierges. Un jardin zoologique expérimental, comportant notamment un bassin en béton dont la margelle a été dégagée, a été aménagé à l'ouest du bâtiment de zoologie, au plus tard en 1894. Installé au fond de l'ancien fossé, il s'appuyait sur un mur de plan elliptique - un aménagement paysager - lui-même adossé au mur Tarade.

Le bassin est abandonné dans l'entre-deux-guerres, sans doute peu après 1918 (phase D). Il est comblé avec des matériaux de démolition et sert également de dépotoir. Au milieu du XX^e s., deux nouveaux bâtiments ont été édifiés (détruits au mois d'octobre 2016) entre les instituts de géologie et de zoologie. Une canalisation a sans doute été installée (phase E) pour approvisionner en eau le bâtiment situé à l'est, destiné à l'étude des insectes.

Adrien VUILLEMIN

STRASBOURG

Champ captant d'alimentation en eau potable du sud strasbourgeois, tranche 2

Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique,

ni aucun indice d'occupation humaine ancienne.

Sophie VAUTHIER

Le diagnostic archéologique, prescrit sur une surface de 2 300 m², dont seuls 1 100 m² étaient accessibles du fait de la présence d'un parking enterré, de réseaux actifs et d'une voie piétonne, a permis de creuser quatre sondages qui représentent 6,3 % de cette surface. Ceux-ci ont mis au jour les vestiges de bâtiments militaires construits au début du XVIII^e s., matérialisés par leurs murs de fondations et quelques lambeaux de sols préservés au plus près de la rue du Général Zimmer. Aucune trace de l'élévation de ces bâtiments n'a été repérée. Ceux-ci ont été arasés jusqu'au niveau de leurs fondations lors de la construction de l'université en 1964. Ces bâtiments, désignés par le terme de « hangars » sur des plans d'Époque moderne de la ville, s'installent durant la première moitié du XVIII^e s. dans une zone jusqu'alors occupée par le front oriental de l'enceinte dite du « quatrième agrandissement » de Strasbourg, aménagée au début du XV^e s. puis modernisée jusque dans le troisième quart du XVII^e s. La destruction de cette dernière enceinte est engagée dans le cadre des aménagements réalisés par Vauban. Aucun vestige maçonné de l'enceinte médiévale ni aucun de ses aménagements modernes (contrescarpe, bastions, demi-lunes par exemple) n'ont été repérés.

Toutefois, les sondages ont mis au jour des couches de sédiments n'incluant pas de matériaux de démolition. Elles se différencient nettement des horizons supérieurs fortement marqués par les démolitions modernes et contemporaines. Les observations stratigraphiques attestant de leur antériorité par rapport aux murs de fondations des casernes, il pourrait s'agir d'horizons appartenant au système de bastions et demi-lunes aménagé au début du XVII^e s. (levées de terre ou comblement de fossé par exemple). Il est à noter que du fait des limites imposées par les capacités techniques de la machine utilisée ainsi que par des limites de sécurité, il n'a pas été possible de sonder au-delà d'1,60 m de profondeur. Le substrat n'a ainsi jamais été atteint. Les données issues des fouilles de l'enceinte médiévale ayant eu lieu en 1992 à 200 m au sud de notre emprise donnent une cote d'apparition des vestiges maçonnés du mur de contrescarpe à 136 m NGF ; le fond de nos sondages se situant à 138,5 m NG, il est tout à fait possible que des vestiges demeurent enfouis et soient affectés par l'extension de l'université.

Nicolas STEINER

Le projet d'aménagement de la ZAC de Thal-Drulingen sur une surface de 124 000 m², a conduit à la réalisation de sondages archéologiques entre le 19 juillet et le 4 août 2016.

Seuls quelques tessons épars de la Protohistoire indéterminée ont été recueillis dans deux tranchées, ainsi qu'un racloir, probablement néolithique, indiquant une présence humaine sporadique.

Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique.

Sophie VAUTHIER

WINDSTEIN

Château du Nouveau-Windstein

Après les sondages archéologiques aux abords immédiats de la barbacane, côté esplanade, réalisés entre 2009 et 2014, les bénévoles des veilleurs du Nouveau-Windstein ont réalisé le sondage au pied de la barbacane côté vallée, à l'extérieur de l'enceinte du château. L'encadrement scientifique est assuré par le service régional de l'archéologie. Les principaux objectifs archéologiques étaient la restitution de la logique défensive du château dans sa période tardive d'occupation et l'analyse de l'architecture de ce type d'ouvrage d'artillerie.

Aucun parement de la barbacane n'a été mis au jour durant ces travaux, ni durant les sondages côté esplanade ; ce qui laisserait penser que la barbacane n'était constituée d'un seul niveau. Par contre, plusieurs chaînages d'angle présentant une protubérance sur chaque face ont été mis au jour ; leur provenance de l'angle Est du palais inférieur ne fait pas de doute.

Une fausse-braie réalisée probablement à la même période que la barbacane a également été mise au jour. Ce type de dispositif a été pour la première fois mis au jour au Nouveau-Windstein en 2016. Avec ces

travaux, l'assise de la barbacane sur le socle rocheux a été dégagée ainsi qu'un second ressaut (les parements sont moins soignés que ceux du premier ressaut) au niveau de la troisième assise, côté sud. Une rigole d'évacuation d'eau antérieure à la construction de la barbacane complète ces mises au jour. L'élévation développée a ainsi pu être complétée.

Les travaux à l'extérieur de l'enceinte principale du Nouveau-Windstein ont également montré que le Schlossberg était protégé avant la seconde Guerre Mondiale par plusieurs lignes barbelées entrelacées dans les fameuses « queues de cochon ». Il est rappelé que le rocher en face du Nouveau-Windstein porte plusieurs avant-postes de la Ligne Maginot.

Les travaux de sécurisation nécessaire après ces mises au jour ont conclu la valorisation de cette barbacane, exemple unique dans cet état de conservation encore présente en Alsace. Toute la barbacane est maintenant visible.

Alain KIEBER

WINGEN-SUR-MODER

Erlenkopf

Des prospections pédestres puis un sondage manuel portant sur des vestiges médiévaux avaient permis de mettre au jour des vestiges lithiques taillés attribuables à la Préhistoire au sens large. Il s'agit pour l'essentiel de produits de débitages, non diagnostiques de schéma technique à valeur chronologique. Considérant le caractère singulier de ces éléments dans un environnement où les matières siliceuses sont rares ainsi que l'existence d'un contexte archéologique peu documenté pour ce champ chronologique, il a été décidé de pratiquer un sondage manuel dans un secteur où la topographie semblait la plus favorable au regard d'un contexte topographique général marqué par un pendage parfois assez important. Le creusement de ce sondage sur une journée a été accompagné d'un tamisage systématique des sédiments. La stratigraphie

reconnue se compose d'une épaisseur d'humus d'une dizaine de centimètre, surmontant des sables gréseux incluant des blocs de grès de dimensions variables. Un unique élément lithique a été récolté à une profondeur de 0,40 m dans ces sédiments dont l'origine colluviale ne fait pas de doute. Les éléments lithiques ainsi mis au jour sur le secteur se trouvent en position secondaire et constituent les vestiges d'une ou de plusieurs occupations humaines, à l'origine implantées plus haut dans la pente, à une distance probablement proche des vestiges d'occupation médiévale. Ce fait est corroboré par la mise au jour d'éléments lithique de dimensions significative, la fraction la plus fine n'ayant pas été reconnue.

Frédéric SÉARA

WINGEN-SUR-MODER Erlenkopf

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Moyen Âge -
Indéterminé

Une première campagne de fouille programmée d'une durée de trois semaines, a été réalisée au lieu-dit *Erlenkopf*, situé sous couvert forestier à l'extrême nord du ban du village de Wingen-sur-Moder, avec une équipe composée d'étudiants en archéologie et de membres de l'Association des Prospecteurs et Archéologues de Wingen-sur-Moder et Environs. Elle fait suite à des sondages programmés réalisés en 2012 et 2015, suite à la découverte d'un site médiéval inédit par les prospecteurs de l'association.

La campagne de fouille réalisée de l'été 2016 a permis de préciser, d'une part, la nature du sous-sol, et ainsi de faciliter la discrimination entre niveaux naturels et niveaux anthropisés et, d'autre part, de préciser la forme, la fonction et la datation du bâtiment appréhendé lors des sondages de 2012. Elle a contribué à mettre en évidence deux phases de construction distinctes pour ce bâtiment.

La première phase (A) est marquée par l'édification d'un bâtiment à rez-de-chaussée maçonné semi-excavé, doté d'une porte à encadrement en pierre de taille donnant sur le chemin creux qui le longe à l'est, et via celui-ci, à la source voisine. Le plan complet du bâtiment n'a pu être observé pour l'heure. Cet édifice a été partiellement détruit et remblayé par des apports de sable successifs pour permettre l'installation du bâtiment suivant, dans un laps de temps incertain. Les indices relatifs à la période de son édification font pour l'instant défaut.

Les conditions du passage du bâtiment de la phase A à celui de la phase B demandent encore à être éclairées : y a-t-il un abandon du bâtiment de la

phase A suivi quelques années (voire décennies) plus tard de l'édification du bâtiment de la phase B ? ou la destruction partielle du bâtiment de la phase A est-elle opérée de manière raisonnée en vue de la construction du bâtiment de la phase B ?

La seconde phase (B) est caractérisée par un long bâtiment rectangulaire (MSN 1004), construit en pans-de-bois sur solins de blocs de grès entre la seconde moitié du XII^e s. et la première moitié du XIII^e s., et abandonné au plus tard dans la seconde moitié du XIV^e s. Il s'agit d'une bergerie ou d'un bâtiment à vocation mixte, habitation et élevage. Le bâtiment a été incendié, sans doute volontairement, à l'occasion de son abandon. Des structures annexes, comme un foyer construit et une terrasse soutenue par un mur, fonctionnent avec ce bâtiment. La technique de construction de ce bâtiment permet de le rapprocher de deux autres édifices de plan quadrangulaire, interprétés comme des maisons mixtes, dont les solins en blocs de grès rose ont été partiellement mis au jour sur le site en 2015.

Le bâtiment MSN 1004 pourrait avoir fait partie de l'alleu *apud Breitenstein* cité à deux reprises durant le premier quart du XIV^e s. en 1310 et en 1319.

Enfin, un bruit de fond d'une occupation très ancienne (entre le Mésolithique et l'âge du Bronze) est perceptible sur le site, sous la forme de mobilier lithique présent dans les remblais médiévaux. L'hypothèse de la perturbation des niveaux très anciens à l'occasion de la construction du bâtiment de la phase A est envisagée.

Adrien VUILLEMIN

HAUT-RHIN**BILAN
SCIENTIFIQUE****Tableau des opérations autorisées****2 0 1 6**

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6325	BLOTZHEIM - HÉSINGUE, déplacement du Liesbach et aménagement d'un bassin écrêteur	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	5	BRO	1
6669	BLOTZHEIM - HÉSINGUE, projet de déchetterie ouest et projet de giratoire sur la R.D. 201	François SCHNEIKERT (AA)	OPD		IND	2
6620	BRUNSTATT-DIDENHEIM - MULHOUSE, deuxième ZAC des Collines (Vallée 3), tranche 2, phase 2	Olivier ZUMBRUNN (INR)	OPD	4	NEO	3
6611	COLMAR, 7 rue des Nénuphars	Martine KELLER (INR)	OPD			4
6656	COLMAR, lotissement La Croix Blanche, Laukenstein beim Koohlweg, rue de Vienne	François SCHNEIKERT (AA)	OPD		IND	5
6573	DURRENENTZEN, lotissement Oben an den Gaerten, rue des Commandos	Anne FILIPPINI (EVE)	FPREV	5	FER	6
6193	ENSISHEIM, chemin Saint-Jean	Philippe LEFRANC (INR)	OPD			7
6482	ENSISHEIM, établissement public de santé du Docteur Thuet, 7 rue Colbert	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	9-14	MA-MOD-CON	8
6357	ENSISHEIM, Hartfeld et Hartacker, carrière alluvionnaire	Gilles PIERREVELCIN (AA)	OPD	14	CON	9
6441	ENSISHEIM, ZAID de Ensisheim-Réguisheim, tranche 3, Reguisheimer Feld	Muriel ROTH-ZEHNER (AA)	OPD	4-5-7-10	MES-NEO-BRO-FER-HMA	10
6618	FOLGENSBOURG, lotissement Bruehlmatten, rue de Hagenthal	Martine KELLER (INR)	OPD			11
6449	GEISPITZEN, lotissement du Dorfmaten, rue de Waltenheim	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD			12

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6636	GEISWASSER, lotissement Vieux Jardins III, rues du Vieux Jardin et des Primevères	Boris DOTTORI (INR)	OPD	9-14	MOD-CON	13
6525	HAGENTHAL-LE-BAS, château, rue de Bettlach, avenue de Souprosse	Maxime WERLÉ (AA)	OPD	10-11-14	MA-MOD-CON	14
6535	HEGENHEIM, gravière, Eichlag et Kleinfeld	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD	5	BRO	15
6541	HERRLISHEIM-PRÈS-COLMAR, village Ziegelgarten	Jacky KOCH (AA)	OPD	10	MA	16
6630	HOMBOURG, ZA de Hombourg, Homburger Grien, R.D. 52	Nicolas STEINER (AA)	OPD			17
5825	HORBOURG-WIHR, 22-24 Grand'Rue	Mathias HIGELIN (AA)	OPD		IND	18
6632	HORBOURG-WIHR, 36 Grand'Rue	Martine KELLER (INR)	OPD	10	GAL	19
6598	HORBOURG-WIHR, 50 Grand'Rue	Muriel ROTH-ZEHNER (AA)	FP	10	MA-MOD-CON	20
6524	HORBOURG-WIHR, rue des Romains	Gertrud KUHNLE-ZOUHEIR (INR)	OPD	10	GAL	21
6591	HORBOURG-WIHR, village Schlossgarten, rue des Écoles	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	10	GAL	22
6599	ILLFURTH, Britzgyberg	Anne-Marie ADAM (SUP)	FP	5	FER	23
6539	ILLFURTH, Hasenrain	Hélène BARRAND-EMAM (AUT)	FPREV	5-7-10	FER-GAL-HMA	24
6516	ISSENHEIM, lotissement Le Chant des Oiseaux, Conventmatten	Richard NILLES (INR)	OPD			25
6549	LAPOUTROIE, rue du Général Dufieux	Boris DOTTORI (INR)	OPD	8-14	MOD	26
6173	LEYMEN, lotissement Bruehlmatten, rues Principale et de Hagenthal	Richard NILLES (INR)	OPD	14	MOD	27
6543	LINSdorf, Gaessleacker, rue de la Paix	Richard NILLES (INR)	OPD			28
6522	LOGELHEIM, lotissement Les Pâturages II, rue des Pâturages	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD	5-7-10	FER-GAL	29
6638	LOGELHEIM, lotissement Les Pâturages II, rue des Pâturages	Loïc DAVERAT	FPREV	5-7-10	FER-GAL	29
6517	MERXHEIM, lotissement Wintergarten, rues de Réguisheim et de Verdun	Matthieu MICHLER (INR)	OPD	4-5	NEO-BRO	30
6494	MEYENHEIM, Grundfeld, projet de ZA, tranche 1, 110 route de Rouffach	Hélène BARRAND-EMAM (AUT)	FPREV	7-10	GAL-HMA-MA	31
6533	MUNCHHOUSE, lotissement du Canal, rue du Canal	Olivier ZUMBRUNN (INR)	OPD			32

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6581	MUNSTER, abbaye Saint-Grégoire, place du Marché	Jacky KOCH (AA)	FPREV	8	MA	33
6544	NIEDERHERGHEIM, est de l'échangeur autoroutier, Kirchfeld	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	4	NEO	34
6563	NIEDERHERGHEIM, Mittlere Allmende, extension ZA ouest	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	4-5-10	NEO-BRO-FER-IND	35
6523	OLTINGUE, église Saint-Martin-des-Champs	Richard NILLES (INR)	OPD	8-9	HMA-MA-MOD	36
6631	PFASTATT, Muehlmatten, rues des Peupliers et des Prés du Moulin	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	10-14	MOD-CON	37
5961	PULVERSHEIM, Ochsenweidle, lotissement Les Étoiles, rues de Cernay et de Mulhouse	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	5	BRO-FER	38
6514	ROUFFACH, rue Louis Pasteur	Richard NILLES (INR)	OPD	10	GAL	39
6648	SAINTE-MARIE-AUX-MINES, 14 Saint-Philippe	Patrick CLERC (INR)	FP	12	MA	40
6653	SAINTE-MARIE-AUX-MINES, Berg Armo	Pierre FLUCK (UNI)	SD	12	MA-MOD	41
6654	SAINTE-MARIE-AUX-MINES, Fouchelle	Pierre FLUCK (UNI)	SD	12	MA-MOD	42
6485	SAINTE-MARIE-AUX-MINES, la mine Giro	Joseph GAUTHIER	SD	12	MA-MOD	43
6659	SAINTE-MARIE-AUX-MINES, le carreau Sainte-Barbe	Joseph GAUTHIER	SD	12	MA	44
6572	SAUSHEIM, lotissement ZA Riedwald, hinter der Fabrik 3. Zug, avenue du Général-de-Gaulle	Richard NILLES (INR)	OPD	1-2-4-5	PAL-NEO-FER	45
6556	SAUSHEIM, STEP	Muriel ROTH-ZEHNER (AA)	OPD			46
6634	SEWEN, Enzengesick, Leimkrittler	Bernard BOHLY (AA)	SD	12	MA-MOD-CON	47
6542	SIERENTZ, Eichbaeumlein et Koetzing Hardt	François SCHNEIKERT (AA)	OPD	5	PRO	48
6627	SIERENTZ, gravière de la Hardt, Grasweg et Kotzinger Hardt	Franck ABERT (AA)	OPD	5-7-9	FER-GAL	49
6477	SOULTZMATT, lotissement Les Hauts de la Vallée Noble, rue Bellevue	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD		IND	50
6698	THANN, chateau de l'Engelbourg	Jacky KOCH (AA)	SD	11	MA-MOD	51
6625	TURCKHEIM, rechts am Talweg, route romaine	Richard NILLES (INR)	OPD			52
6574	UFFHEIM, lotissement Le Bifang, rues Bifang et Suttergasse	Sylvain GRISELIN (INR)	FPREV	5-7-10	PRO-HMA	53
6229	WATTWILLER, lotissement Le Domaine du Rechen, rue du Rechen	Richard NILLES (INR)	OPD			54

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
6626	WECKOLSHEIM, lotissement Domaine de Castillon, die Matt	Richard NILLES (INR)	OPD			55
6635	WEGSCHEID, puits Notre-Dame, mine Reichenberg	Bernard BOHLY (AA)	SD			56
6389	WEGSCHEID, Reichenberg	Patrick CLERC (INR)	OPD	12	MOD	57
6540	WINTZENHEIM, chemin du Dichelgraben	Sylvain GRISELIN (INR)	OPD			58
6609	WOLSCHWILLER, grotte Blenien	Sylvain GRISELIN (INR)	FP	2	PAL	59
6373	ZIMMERBACH, rue Principale	Richard NILLES (INR)	OPD	7-9	MA-MOD- CON	60

* : *cf.* carte de répartition des sites.

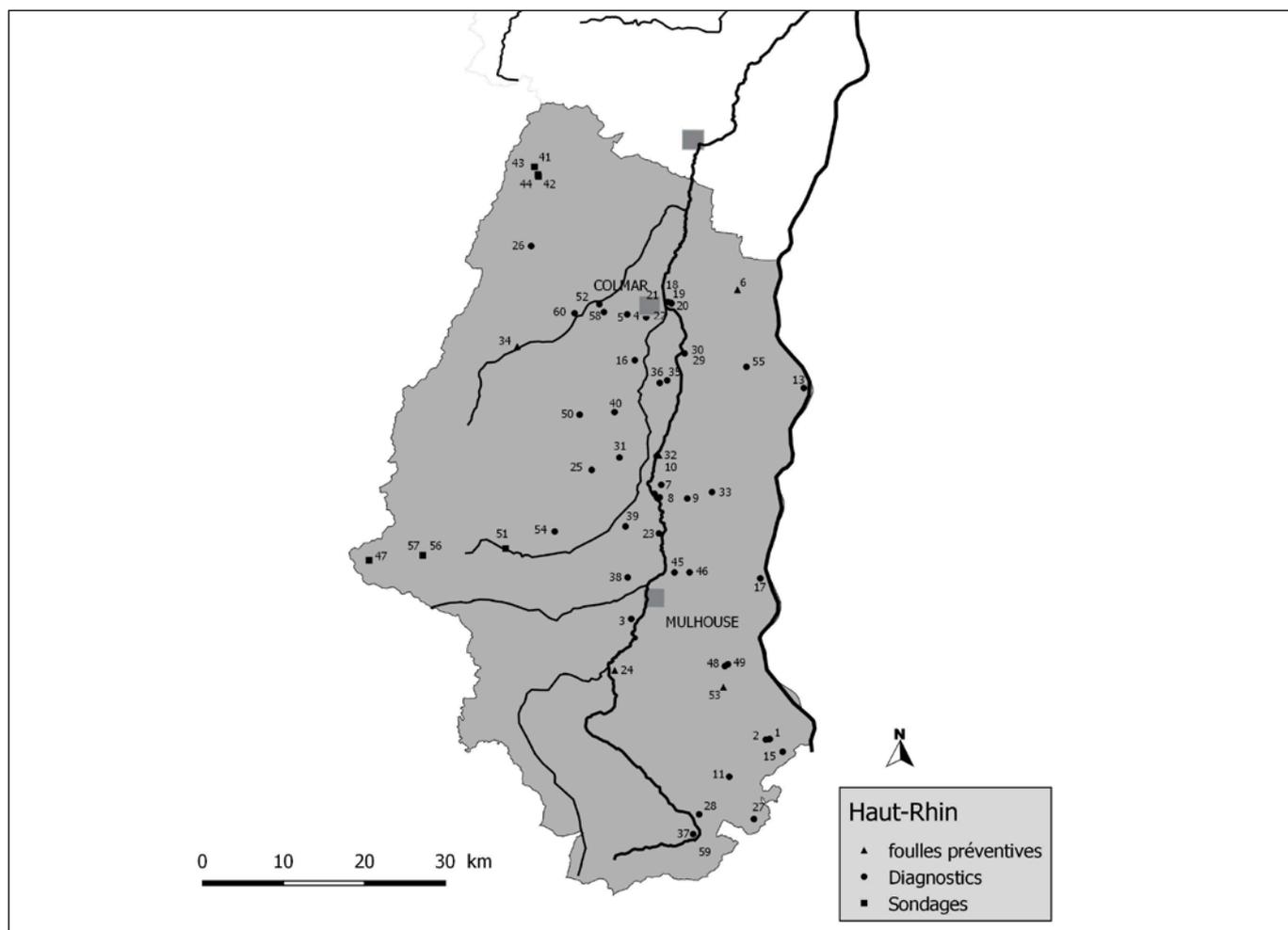
Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (*cf.* liste des abréviations en fin d'ouvrage).

HAUT-RHIN

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



HAUT-RHIN

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

BLOTZHEIM - HÉSINGUE

Déplacement du Liesbach et aménagement d'un bassin écrêteur

Âge du Bronze - Gallo-romain

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le projet du Conseil Général du Haut-Rhin de dévier le cours du Liesbach et de créer un bassin de rétention en amont afin d'anticiper une éventuelle crue du cours d'eau au sortir des collines sundgauviennes.

La topographie du secteur, similaire à celle des importants sites archéologiques qui se développent à une dizaine de kilomètres au nord, autour de la Hochkirch à Sierentz, ainsi que la présence d'un axe majeur du réseau viaire antique reliant Augst à Strasbourg ont motivé cette intervention archéologique.

L'intervention (40 000 m²) consistait à sonder le tracé du nouveau cours d'eau sur environ 1 000 m de long et 25 m de large, ainsi que la zone d'implantation d'une digue devant permettre d'aménager un bassin écrêteur de crue. Le diagnostic a été réalisé en deux étapes par Archéologie Alsace, le 21 et 22 juin et le 1^{er} et 2 décembre 2016.

Bien que le nombre de structures observées demeure limité, les résultats de ce diagnostic n'en sont pas moins pertinents. D'une part, un paléosol a été identifié et a pu être suivi sur une bonne partie de la trace, les vestiges d'un foyer à pierres et galets chauffés, sans doute du Bronze final, y étaient associés. D'autre part, une petite implantation rurale antique a été mise en évidence et plusieurs fossés anciens ont été observés, signalant une mise en valeur précoce de ce secteur.

Par ailleurs, des apports massifs de colluvions ont été observés sur plusieurs mètres de haut et dans lesquels du mobilier céramique néolithique ou protohistorique a été observé. Ces artefacts constituent des indices sérieux de la présence d'un site situé en amont des aménagements, sur le sommet de la colline.

Aucun indice de la présence d'une voie romaine n'a été observé.

François SCHNEIKERT

BLOTZHEIM - HÉSINGUE

Projet de déchetterie ouest et projet
de giratoire sur R.D. 201

Indéterminé

Le projet d'aménagement d'une déchetterie sur une surface de 16 000 m², a conduit à la réalisation de sondages archéologiques, préalablement à tout aménagement. Le diagnostic n'a livré aucune structure archéologique. Les seuls indices d'occupation humaine ancienne sont de rares tessons de terre cuite observés

à la base des colluvions, entre 1,80 et 2,10 m de profondeur, signalant la présence de vestiges situés plus en amont, au niveau des collines.

François SCHNEIKERT

BRUNSTATT-DIDENHEIM - MULHOUSE

Deuxième ZAC des Collines
(Vallée 3), tranche 2, phase 2

Néolithique

Le diagnostic réalisé entre le 20 et le 23 septembre 2016, dans la ZAC du Parc des Collines, sur le ban des communes de Mulhouse et de Didenheim, à l'est de l'avenue de Bruxelles, a été motivé par la sensibilité archéologique du secteur d'implantation du projet d'aménagement d'un dépôt de La Poste diligenté par la société SPL CIVITIA. Il complète l'opération de diagnostic prescrit en 2009 sur l'ensemble de la deuxième ZAC des Collines, sur des terrains jusqu'à présent non disponibles.

Une structure archéologique y a été découverte, il s'agit d'une fosse-silo arasée, exempte de mobilier, qui pourrait matérialiser la limite d'extension occidentale d'un ensemble de structures de stockage daté du Néolithique et révélé en 2010 lors d'une précédente phase de diagnostic archéologique.

Olivier ZUMBRUNN

COLMAR

7 rue des Nénuphars

L'opération archéologique a été motivée par le potentiel archéologique estimé du terrain, lequel fait l'objet d'un projet de construction sur une emprise de 3 477 m².

Aucune structure archéologique n'a été rencontrée.

Martine KELLER

COLMAR

Lotissement La Croix Blanche,
Laukenstein beim Koohlweg,
rue de Vienne

Indéterminé

Le projet d'aménagement d'un lotissement dans un secteur où plusieurs découvertes archéologiques ont déjà été faites, a motivé la réalisation de ce diagnostic (43 736 m²). Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une demande de réalisation anticipée de prescription archéologique.

Par rapport aux attendus, les résultats sont plus que limités. Seules deux structures en creux et une troisième, dont la nature anthropique reste sujette à caution, ont été repérées sans qu'on puisse définir leur fonction précise et leur datation.

François SCHNEIKERT

DURRENENTZEN

Lotissement Oben an den Gaerten,
rue des Commandos

Âge du Fer

Le projet de lotissement Oben an des Gaerten en bordure sud du village de Durrenentzen, rue des Commandos, a suscité la prescription d'un diagnostic archéologique, réalisé en octobre 2015, qui a révélé la présence de 14 barres de fer bipyramidales. La présence d'un obus au même niveau que les barres a nécessité l'intervention d'une équipe de déminage ne permettant pas un relevé précis de la découverte. Afin d'en appréhender le contexte, une fouille archéologique préventive a été prescrite sur une surface de 3 500 m².

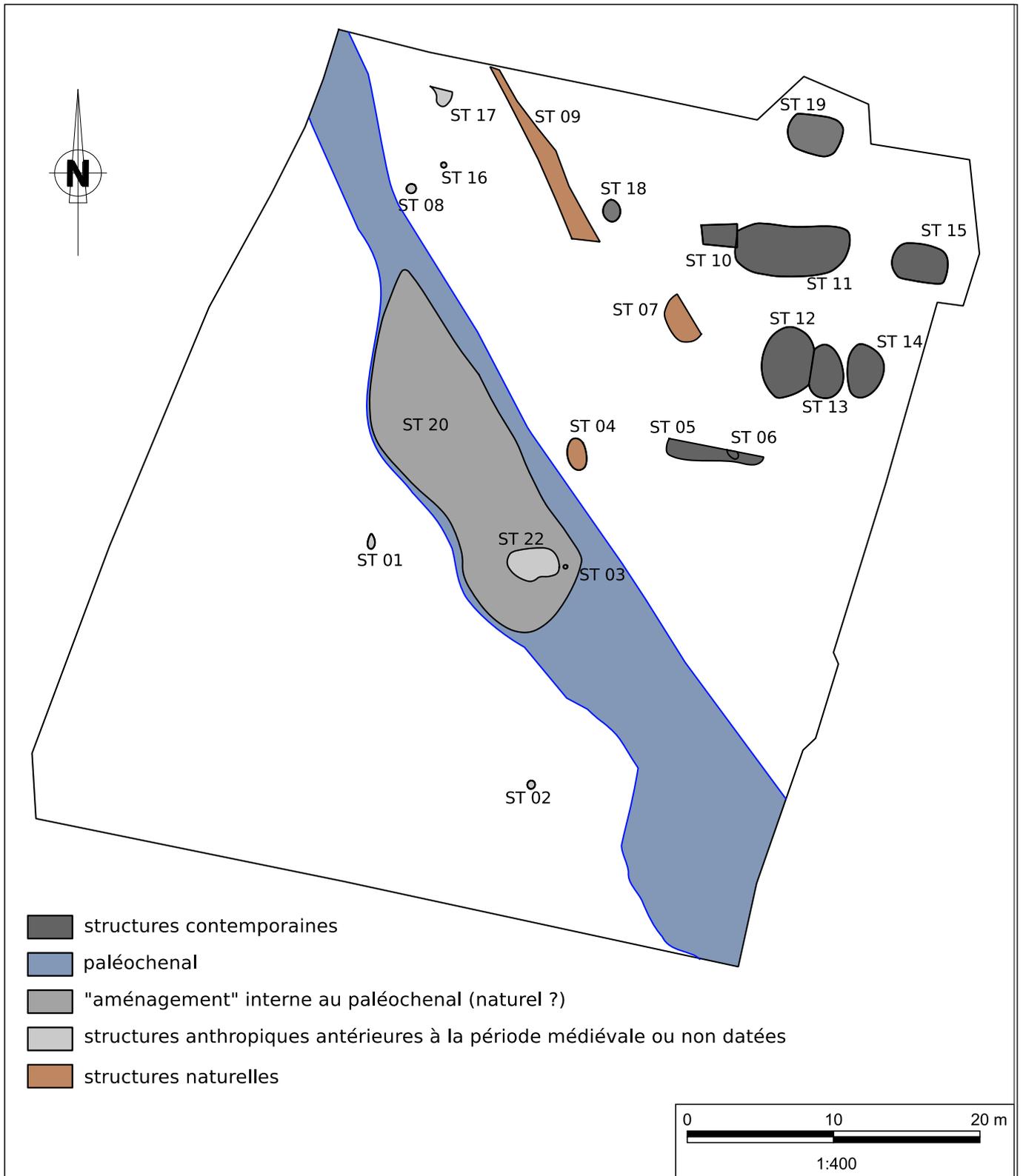
Suite au décapage de l'ensemble de la surface, très peu de structures ont été mises au jour. Plusieurs fosses dépotoirs ont été identifiées, contenant uniquement du mobilier contemporain. Un petit foyer à galets chauffés a été fouillé, ainsi que quelques petites fosses et trous de poteaux qu'il n'a pas été possible de dater précisément en raison de la quasi-absence de matériel archéologique. De très rares fragments de céramique non tournée, en mauvais état, découverts en ou hors structures, permettent d'envisager la Protohistoire comme une période d'occupation du site.

La zone de découverte des barres de fer a été traitée plus spécifiquement. Un dépôt comprenant 51 barres de fer bipyramidales avait été découvert sur le territoire de la commune à environ 200 m de cette découverte. Ce contexte de déposition pouvait donc être envisagé pour les dernières barres mises au jour. Cependant aucun vestige de construction se rapportant particulièrement à cette découverte n'a été identifié. Un



DURRENENTZEN, lotissement Oben an den Gaerten,
rue des Commandos
Vue aérienne de l'emprise de fouille
(cliché : Drone-Image-Alsace)

paléochenal a été mis en évidence et c'est dans ce milieu humide qu'ont été déposées les 14 barres de fer, dans un aménagement spécifique du paléochenal, qui pourrait être naturel. Des prélèvements ont été réalisés en vue d'études carpologiques, palynologiques et



DURRENENTZEN, lotissement Oben an den Gaerten, rue des Commandos
 Plan de la fouille de Durrenentzen
 (DAO : Éveha)

géomorphologiques, afin d'apporter des éléments de réponse sur l'origine de cet espace. Une évaluation carpologique a été réalisée avant étude et montre la quasi absence de restes. Les autres études ont été lancées mais les résultats sont en attente.

Enfin, l'étude des barres de fer est également en cours (morphométrique et métallographique). Leur morphologie permet de les attribuer à la Protohistoire et plus particulièrement à la fin du premier âge du Fer.

Anne FILIPPINI

ENSISHEIM

Chemin Saint-Jean

Les sondages (3 014 m²) implantés chemin Saint-Jean, sur la commune d'Ensisheim, à proximité de l'habitat laténien du lotissement EDF, n'ont livré aucun indice d'occupation humaine ancienne. La couverture géologique rencontrée - fine couche de limons

loessiques remaniés sur les graviers de la basse-terrasse - est des plus classiques.

Philippe LEFRANC

ENSISHEIM

Établissement public de santé du Docteur Thuet, 7 rue Colbert

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Cette opération archéologique a été motivée par une demande anticipée de diagnostic émise par l'Établissement public de Santé Docteur Thuet (EPS) dans le cadre de son projet d'extension. L'intervention a porté sur une superficie de 33 114 m².

L'emprise du diagnostic concerne le parc de l'EPS dans lequel se trouvent les vestiges du château impérial habsbourgeois, remanié par l'architecte strasbourgeois Specklin dans les années 1580, et ceux de l'enceinte extérieure de la ville d'Ensisheim.

En dehors des données archivistiques, le château urbain d'Ensisheim demeure méconnu. L'historiographie a mis en évidence les incertitudes liées tant à la chronologie de la construction du château qu'à sa topographie. À l'heure actuelle, l'archéologie demeure la seule source susceptible d'apporter de nouvelles données.

Chaque sondage a pu apporter un éclairage nouveau sur l'histoire du château et sur l'édification de l'enceinte extérieure.

Les états les plus anciens reconnus sur le site vont

dans le sens de l'existence d'un château primitif déjà au XIII^e s. avec les premiers indices d'occupation du site. Cependant, les investigations n'ont pas permis de spécifier quelles parties de ce château primitif ont été conservées ou réaménagées dans les travaux de la fin du Moyen Âge.

C'est surtout le XVI^e s. au sens large (1450-1650), soit l'époque de la dernière grande restructuration connue pour le site, qui a pu être documenté par les vestiges (murs, fossés, remparts de terre, etc.) et le mobilier.

La démolition du site à l'Époque moderne paraît, quant à elle, assez systématique au vu des quelques maçonneries observées. Mais il s'agit d'être prudent, en particulier pour le logis dont la tranchée de sondage pourrait n'avoir concerné que la partie de la cour. Par ailleurs, des aménagements postérieurs ont été repérés.

Aucune période antérieure au Moyen Âge classique n'a été observée. Les vestiges observés dans l'espace du logis sont limités. Cela est imputable au fait que le sondage a vraisemblablement été réalisé dans l'espace

de la cour, expliquant l'absence de fondations de bâtiment. La stratigraphie, peu dilatée, se développe sur une épaisseur de moins d'un mètre. Trois phases ont été distinguées : la première (X^e-XIII^e s.) est représentée par un niveau de circulation matérialisé par deux aménagements de sols auxquels est associée une structure maçonnée non identifiée qui va perdurer jusqu'à la fin de la seconde phase. Ponctuellement, de fines couches de charbons de bois recouvraient ce niveau de circulation et pourraient correspondre aux traces d'incendie occasionné par la destruction du château par les Armagnacs en 1445 (?). Si la construction du château demeure plausible vers 1263, elle n'en reste pas moins incertaine. Cependant, la présence de mobilier céramique daté du X^e-XIII^e s. vient conforter l'hypothèse en faveur d'une datation haute.

Il faut sans doute attendre la phase 2 (XV^e-XVI^e s.) pour voir apparaître la topographie générale du château telle que nous l'a transmise Daniel Specklin. C'est durant cette phase que le mur d'escarpe est construit et vraisemblablement le mur de soutènement de l'avant-corps observé dans le sondage 5.

Au cours d'une troisième phase (XVI^e-XVII^e s.), de nouveaux aménagements sont réalisés avec, notamment, les creusements d'une cave et d'une fosse trapézoïdale au nord du sondage.

Le mur d'escarpe est conservé sur près de 5 m de hauteur. Il est ancré dans le substrat graveleux mais n'a pas de fondations en bois. Il est maçonné à l'aide de briques rouges et de moellons de pierre. Il possédait sans doute, à l'origine, un parement en grès qui a été récupéré.

Sur le comblement du fossé, constitué par d'importants apports de déblais de démolition, des latrines (?) ont été construites à l'avant du mur d'escarpe. Seules les fondations et les premières assises sont conservées. En élévation subsistent encore, dans le mur d'escarpe, les fentes aménagées à cet usage.

Le fossé observé à l'avant de l'escarpe semble n'avoir été en eau qu'au cours des deux premières phases et pas forcément en permanence. Il a été comblé par d'importants apports de remblais au cours des étapes suivantes. Le mobilier qui en est issu est chronologiquement homogène et a pu être daté du XVI^e s. Dans le sondage 2, trois creusements de fossé ont été appréhendés. Le premier coïncide avec le fossé précédent. Il a été curé à une période indéterminée et présente donc une stratigraphie différente. Dans sa phase d'usage finale, celui-ci était en eau. Au nord de ce fossé, à proximité du rempart de terre, deux amorces de creusements distincts ont été observés, l'un venant recouper le comblement de l'autre, sans que l'on ait pu définir précisément leur fonction.

Dans la basse-cour, des traces d'aménagement ont été observées mais n'ont pas pu être identifiées.

Les fortifications du rempart extérieur, attribuées à Specklin, ont été abordées à deux reprises. La première fois dans le sondage 2 où une succession d'apports limoneux pourrait correspondre au noyau du second rempart remanié par Specklin. La seconde fois, dans le sondage 7 où des apports de terre pouvant être liés à l'édification d'un cavalier ont pu être observés.

François SCHNEIKERT

ENSISHEIM

Hartfeld et Hartacker
carrière alluvionnaire

Contemporain

Le diagnostic archéologique mené à Ensisheim, *Hartfeld* et *Hartacker* a été effectué en préalable au projet d'extension de la carrière d'Ensisheim *Hartacker*. La surface concernée par l'arrêté de prescription couvre 82 290 m².

Aucune structure archéologique ancienne n'a été mise au jour sur le site. Le sol tardiglaciaire et holocène paraissant plutôt bien conservé, l'érosion récente ne semble donc pas expliquer ce résultat négatif.

Les seuls vestiges avérés correspondent à des tranchées militaires d'époque contemporaine. Il peut s'agir de structures liées à la première Guerre Mondiale ou, plus probablement, aux aménagements de l'extension est-ouest (Ensisheim-Munchhouse) de la ligne Maginot, dans les années 1930-1940.

Gilles PIERREVELCIN

ENSISHEIM - RÉQUISHEIM

ZAID de Ensisheim/Réguisheim,
tranche 3, Reguisheimer Feld

Mésolithique - Néolithique -
Âge du Bronze - Âge du Fer -
Gallo-romain -
Haut Moyen Âge

La commune d'Ensisheim est riche en vestiges de toutes périodes. Les premières trouvailles qui mettent en lumière ce territoire datent du XIX^e s. avec la découverte de parures en or dans le *tumulus* de l'*Allmend*. De nombreuses prospections (pédestre et aérienne) ont été menées sur le site par G. Mathieu et sa femme et par J.-J. Wolf (SDAHR) dans les années 1980 et 1990 et les fouilles récentes de 2000 à 2015. Ces recherches ont montré le potentiel du territoire d'Ensisheim et de Réguisheim. C'est dans cette riche zone archéologique que le diagnostic de la ZAID, tranche 3 prend place.

Le diagnostic, réalisé sur 276 400 m², a permis la découverte de 734 structures. 248 tranchées se sont révélées positives, soit 59,61 % des 416 répertoriées. L'emprise positive totalise une surface d'environ 162 000 m².

Huit phases d'occupation principales ont été répertoriées. La plus ancienne est datée du Mésolithique récent (6600/6500 – 5800/5700 av. n. è.). Des nucleus et des lames (trapèzes), des esquilles brûlées ont été découvertes à 0,90 m de profondeur dans une couche limoneuse brune-orangée à proximité d'un foyer (tranchée 278). Plusieurs tranchées ont livré de la faune dans des couches acéramiques profondes (entre 0,80 m et 1,20 m) qui pourraient également dater de cette période.

Des vestiges d'habitat du Néolithique ont été découverts sur une grande partie de la zone diagnostiquée. Les structures que l'on a pu dater avec précision appartiennent au Néolithique moyen.

La Protohistoire est la période la mieux représentée avec des vestiges du Bronze ancien et du Bronze final. Une importante nécropole, déjà connue par photographie aérienne, a été mise au jour dans le quart nord-est du diagnostic. Dix-sept cercles funéraires (dont huit diagnostiqués), sept crémations, plus d'une vingtaine de tombes à inhumations et des fosses à caractère

funéraire (Bronze final Ia) recueillant un important dépôt métallique et des céramiques ayant subi un bris rituel ont été répertoriés. Ce type de structure a également été découvert lors des fouilles de la nécropole de THK en 2000. Ces fosses emblématiques sont particulières à notre région et méritent une observation.

Le diagnostic a aussi permis de compléter la chronologie des zones funéraires du secteur du *Reguisheimer Feld* par la découverte de sépultures du Bronze final III et du Hallstatt C. Une inhumation de cette dernière phase a livré un rasoir en fer, preuve d'une population aristocratique dans ce secteur. Un habitat étendu se développe entre les deux nécropoles de THK et de la ZAID tranche 3. Ces données sont inédites et il sera très intéressant d'observer l'interaction de cet habitat avec les zones funéraires.

La période laténienne est également représentée quoique de manière plus discrète que l'âge du Bronze : une cabane semi-excavée de La Tène A2-B1a a été fouillée et des indices d'occupation de La Tène finale ont été notés.

L'une des phases la mieux représentée est l'Époque romaine (probablement Haut-Empire). Un établissement rural (village ou hameau) se développe autour d'une mare. Installé non loin de la voie romaine, il s'inscrit dans un secteur occupé dès La Tène D2 et l'Époque augustéenne ; des bâtiments et des crémations ont été fouillés au sud et à l'ouest de nos découvertes également datés des trois premiers siècles de notre ère. Enfin, deux tombes supplémentaires appartenant à la nécropole mérovingienne ont été mises au jour dans le quart sud-est du diagnostic, complétant le plan de ce secteur funéraire et proposant une limite nord-ouest de la nécropole fouillée en 1997 (Réguisheim, *Oberfeld/Grossfeld*) et 2015 (Ensisheim, R.D. 201).

Muriel ROTH-ZEHNER

FOLGENSBOURG

Lotissement Bruehlmatten,
rue de Hagenthal

L'opération archéologique a été motivée par le potentiel archéologique estimé du terrain, lequel fait l'objet d'un projet de construction de lotissement sur une superficie

de 20 033 m². Les sondages n'ont livré aucune structure archéologique.

Martine KELLER

GEISPITZEN

Lotissement du Dorfmatte,
rue de Waltenheim

Le diagnostic archéologique a été réalisé du 1 au 4 mars 2016 sur la commune de Geispitzen. Cette commune est située au sein des premières collines loessiques du Sundgau, à 20 km au sud-ouest de Mulhouse et 19 km au nord-est de Saint-Louis.

Le diagnostic archéologique a été réalisé du 1 au 4 mars 2016 sur la commune de Geispitzen. Cette commune est située au sein des premières collines loessiques du Sundgau, à 20 km au sud-ouest de Mulhouse et 19 km au nord-est de Saint-Louis. dont le cours d'eau, le Wingentalgraben, est aujourd'hui drainé jusqu'à la Saurunz. Seuls des vestiges protohistoriques en épandage ont été découverts en contrebas du versant droit du vallon dans des colluvions récentes.

La parcelle diagnostiquée concerne le fond d'un vallon

Sylvain GRISELIN

GEISWASSER

Lotissement Vieux Jardin III,
rue du Vieux Jardin,
rue des Primevères

Moderne - Contemporain

La commune de Geiswasser est située dans le Haut-Rhin, à 25 km au sud-est de Colmar et à 10 km au sud de Neuf-Brisach, en proximité immédiate du Rhin. L'habitat, de création moderne (seconde moitié du XVII^e s.) est établi sur une ancienne île du fleuve entre un bras d'eau, le Geiswasser, qui a donné son nom au village, et le cours principal. Ce terrain de la plaine inondable n'a pu être colonisé qu'à partir de la stabilisation du lit majeur rhénan.

La topographie conserve la trace des nombreux bras du Rhin qui ont sillonné la plaine, un système de tresses, peu incisées changeant de tracé à chaque période d'inondation, étalées cependant sur de grandes surfaces.

Le diagnostic (3 807 m²) n'a pas révélé de structures archéologiques. L'étude documentaire qui a été réalisée a toutefois permis de localiser et de caractériser les différents ouvrages militaires présents sur le territoire communal, appartenant à trois époques distinctes : la fin du XVII^e-début du XVIII^e s., la fin du XIX^e s. et les années 1930.

Par ailleurs, l'emplacement d'une partie de l'habitat de Geiswasser (Obergeiswasser), disparue en 1914, a également été localisé.

Boris DOTTORI

HAGENTHAL-LE-BAS

Château, rue de Bettlach,
avenue de Souprosse

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le diagnostic archéologique (460 m²), réalisé sur le château implanté au cœur du village d'Hagenthal-le-Bas, a été motivé par un projet de restauration de l'édifice daté des XVI^e-XVII^e s., en vue d'y installer une résidence hôtelière. Il est également envisagé de lotir tout ou partie du vaste terrain qui s'étend en arrière du château, et/ou d'y établir de nouvelles constructions. Le château de Hagenthal-le-Bas constitue un exemple de manoir aristocratique implanté en milieu villageois à l'Époque moderne (XVI^e-XVII^e s.), pour les Eptingen, une famille issue de la petite noblesse rurale sundgauvienne. L'opération a pris la forme d'un diagnostic archéologique du bâti, couplé à un diagnostic archéologique du terrain au moyen de tranchées de sondage creusées à la pelle mécanique.

Ce dernier a révélé l'existence de vestiges enfouis antérieurs au château des XVI^e-XVII^e s. Une fosse indéterminée attribuée aux XI^e-XIII^e s. et plusieurs autres structures, qui ne sont pas datées, pourraient relever d'une occupation médiévale du site. Dans l'état de la documentation archéologique disponible, ces vestiges n'évoquent pas un site castral antérieur au château des XVI^e-XVII^e s., mais plutôt une occupation à vocation agro-pastorale en contexte villageois.

Le diagnostic archéologique du bâti n'a pas non plus livré d'indice de constructions antérieures à l'édifice actuel : si l'on se fie au résultat des analyses dendrochronologiques (menées en 2004) des charpentes des trois bâtiments (1542, 1619 et 1625) qui le composent, on peut penser qu'il a été construit en trois campagnes entre le milieu du XVI^e s. et les premières décennies du XVII^e s. L'alignement des bâtiments les plus anciens, leur l'homogénéité volumétrique et structurelle, en dehors du deuxième étage et de la haute toiture en pavillon couvrant le corps de bâtiment de 1619, et leur cohésion fonctionnelle sont toutefois remarquables, alors que la datation de leurs charpentes suggère deux phases de construction séparées de 75 ans environ (1542 et 1619). La construction du bâtiment de 1619, marqué par son aspect turriforme, accentué par la tourelle sur la rue et par sa haute toiture en pavillon, répond peut-être autant à une exigence symbolique qu'à un besoin d'agrandissement ou de modernisation de l'habitation. Le corps de bâtiment construit en 1625, en équerre sur le bâtiment primitif, apparaît davantage comme une réponse à un besoin d'agrandissement des espaces habitables.

Maxime WERLÉ

HÉGENHEIM

Gravière, Eichlag et Kleinfeld

Âge du Bronze

Le diagnostic archéologique a été réalisé du 19 au 21 avril 2016 sur la commune d'Hégenheim dans la zone alluviale rhénane, en contrebas des collines loessiques du horst du Sundgau, sur environ 15 000 m² de champs agricoles à une altitude de 273 m.

Distantes de 20 m, deux incinérations de l'âge du Bronze final ont été découvertes à une profondeur de 0,3 à 0,5 m.

Sylvain GRISELIN

Moyen Âge

HERRLISHEIM- PRÈS-COLMAR Village Ziegelgarten

La campagne de diagnostic archéologique a été réalisée dans le périmètre occupé par les bâtiments et dépôts communaux, en limite sud-est de la vieille ville fortifiée. Une problématique particulière est induite par la proximité avec l'ancien château des Hattstatt-Schauenbourg dont le fossé nord, comblé et transformé en prairie, borde le site documenté. De ce fait, un questionnement particulier pouvait être soulevé par l'état très hétérogène du mur de clôture constitué par des sections de différentes périodes de construction séparant cet espace de l'ancien fossé.

Lessondages ont mis en évidence une série de structures en creux (trous de poteaux et fossé) appartenant à des constructions légères datées entre le X^e et le XIII^e s. par le mobilier en céramique. Une structure sur solin semble avoir été bâtie dans un second temps, mais encore dans la même période chronologique d'après la céramique associée. Dans ce même niveau, la

découverte d'une épingle de type *Binnigen* démontre un intéressant cas de réutilisation d'un objet de l'âge du Bronze à l'Époque médiévale, la pince ayant été raccourcie de la moitié. Tous ces éléments confirment une occupation dans un secteur coïncé entre le château et l'enceinte urbaine, constructions auxquelles elle est probablement antérieure puisque ces deux éléments sont attestés au début du XIV^e s. seulement.

Le mur de clôture fermant le périmètre des bâtiments communaux est plus récent que ce qui était présumé. L'ouvrage a été édifié en se raccrochant sur l'angle d'une grange. Ces murs peu ou pas fondés n'existent pas sur les plans anciens de la ville, dressés au XVIII^e s., et il est donc fort probable qu'ils aient été édifiés au début du siècle suivant au plus tôt.

Jacky KOCH

HOMBOURG ZA de Hombourg, Homburger Grien, R.D. 52

Une opération archéologique a été réalisée à Hombourg, suivant le projet d'extension de la zone d'activités d'une surface de 12 793 m². Le diagnostic archéologique n'a livré aucun indice d'occupation humaine ancienne. Les

19 sondages ont permis de sonder l'emprise à hauteur de 6,8 %.

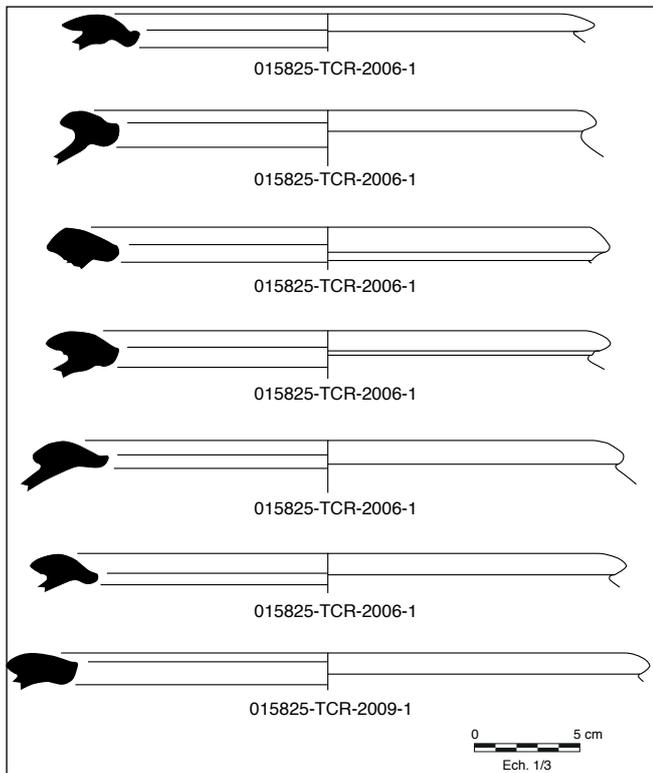
Nicolas STEINER

Gallo-romain

HORBOURG-WIHR 22-24 Grand'Rue

Le diagnostic avait pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique d'un terrain d'une superficie de 3 376 m², menacé par un projet de construction d'un immeuble d'habitation. Il a été réalisé par le PAIR, en

partenariat avec l'association Archihw. Il est situé vers les limites ouest de la ville actuelle et celles supposées de l'agglomération romaine, dans un secteur encore méconnu jusqu'à ces dernières années. Six tranchées



HORBOURG-WIHR, 22-24 Grand'Rue
Dolia de type Zurich-Lindenhof
 (cliché : C. BÉBIEN)

de sondage ont été réalisées, mettant en évidence un épais recouvrement des niveaux antiques, scellés notamment par les limons alluviaux de l'III^e déposés au cours du haut Moyen Âge. Le sol actuel est marqué par une pente douce (point haut le long de la Grand'Rue), tandis que le substrat et les niveaux antiques sont relativement horizontaux.

Les vestiges les plus anciens sont datés de la fin du I^{er} s. av. n. è. ou des deux premiers tiers du I^{er} s. de n. è. Ils correspondent à une quantité non négligeable de mobilier céramique contenu dans le comblement d'une fosse, d'un fossé supposé et de trous de poteau. L'hypothèse d'une production de *dolia* de type Zurich-Lindenhof à proximité est également suggérée par la présence de rebuts. Les traces d'une occupation précoce dans ce secteur, déjà observées dans la parcelle adjacente par la présence d'un caniveau en bois daté de 24 de n. è., confirment un développement de l'habitat au moins dès le début du I^{er} s. de n. è. Ces résultats alimentent la question des premiers développements de l'agglomération romaine qui restent encore peu documentés aujourd'hui. Les II^e et III^e s. sont finalement peu représentés par les vestiges découverts, essentiellement concentrés vers le sud-est de l'emprise. Le reste de la surface a toutefois révélé quelques objets isolés : fibules, boîte à sceau, épingle à cheveux, appliques militaire de harnais, monnaies, jetons, etc. La période du Bas-Empire est attestée par la présence d'un fossé, comblé au moins après le



HORBOURG-WIHR, 22-24 Grand'Rue
 Fibule dite « *de Nertomagus* », de type Riha 4.3,
 datée des deux premiers tiers du I^{er} s. de n. è.
 (015825-MCU-2017-1)
 (cliché : C. BÉBIEN)

deuxième tiers du III^e s. Il est recouvert par un niveau de remblai observé dans la plupart des sondages, dans lequel ont été prélevées six monnaies de la fin du III^e s. et de la seconde moitié du IV^e s.

En somme, le diagnostic a permis de confirmer l'hypothèse d'une occupation précoce dans ce secteur qui sera beaucoup plus sporadique durant les siècles suivants, confirmant ainsi des limites ouest supposées de l'agglomération du Haut-Empire.

Mathias HIGELIN



HORBOURG-WIHR, 22-24 Grand'Rue
 Boîte à sceau de la seconde moitié du
 I^{er} s. de n. è. (015825-MCU-3001-2)
 (cliché : C. BÉBIEN)

HORBOURG-WIHR 36 Grand'Rue

Gallo-romain

Le diagnostic réalisé au 36 Grand'Rue à Horbourg-Wihr avait pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique d'un terrain de 647 m², menacé par la construction d'une maison individuelle.

Seul l'emplacement de la future piscine a été sondé, la cote de profondeur des terrassements liés à la maison même étant de - 0,70 m, ceux-ci n'affectaient pas les niveaux archéologiques.

L'opération a permis la mise au jour partielle de deux bâtiments qui se succèdent, avec une orientation quasi similaire. Le premier bâtiment, dont seule l'extrémité

orientale a été reconnue, est construit en matériaux périssables (bois et terre) et a été en activité au cours du II^e s. jusque dans la première moitié du III^e s.

Du second bâtiment subsistent uniquement des radiers de fondation en galets du Rhin, aucun niveau de sol ne lui étant associé. La céramique contenue dans les remblais de démolition n'est pas postérieure au troisième quart du III^e s. alors que le IV^e s. est bien représenté par le mobilier métallique (monnaies, ferret de ceinture).

Martine KELLER

HORBOURG-WIHR 50 Grand'Rue

Gallo-romain

La fouille réalisée au 50 Grand'Rue fait suite au diagnostic anticipé demandé par la mairie à la fin de l'année 2015. Les sondages ont mis au jour des bâtiments au sud du projet, une voie sud-nord et une zone funéraire post-romaine au nord du site (datation par la méthode du ¹⁴C 416-557 de n. è., soit au début de l'Époque mérovingienne).

Des découvertes ont déjà été réalisées dans ce secteur lors de la construction du Crédit Mutuel dans les années 1960 avec la mise au jour d'un atelier de potier fouillé dans l'urgence par Madeleine Jehl et Charles Bonnet. L'aménagement de la nouvelle mairie en 1993 a également donné lieu à une fouille de sauvetage urgent et a permis de mettre en lumière un atelier de bronzier et des activités de boucherie et peut-être de tannerie.

Les fouilles de 2016 ont révélé la présence d'un fossé du IV^e s. de n. è., localisé à une vingtaine de mètres à l'ouest du *castellum*, et qui pouvait en faire le contour. Cette découverte est inédite et offre une nouvelle image de cette fortification du Bas-Empire. Cette année a également été consacrée aux niveaux d'occupation du IV^e s., contemporains de la fortification, qui restent difficiles à saisir à Horbourg-Wihr comme dans de nombreuses agglomérations romaines fouillées ces

dernières années. Cette occupation n'est saisissable que par des mobiliers (céramiques et monnaies) et non par des éléments construits. L'« épiluchage » des couches supérieures du site antique, piégées par les limons de débordements de l'III post-antiques stériles (de 0,50 à 0,80 m d'épaisseur), a permis de mettre au jour cette phase d'occupation, bien présente sur l'ensemble du site observé. Sous cette couche apparaissent les premiers éléments structurés : trois voire quatre bâtiments du dernier tiers du III^e s. et premier tiers du IV^e s. de n. è. Ils se répartissent de part et d'autre d'une voie de passage sud-nord et sont composés de blocs servant d'assises à des sablières basses et des murs en bois et terre. Certains murs en torchis ont brûlé et laissé une trace au sol. L'ensemble des pièces a été enduit de chaux et peints de motifs géométriques. Un pan important a été découvert dans une des constructions (ensemble 2). Les bâtiments localisés au sud du décapage ont été aménagés sur une voie antérieure (II^e ? I^{er} s. ? VO 121), orientée est-ouest, qui semble avoir été condamnée dans le courant du III^e s. de n. è.

Les sondages profonds réalisés sur le site montrent les différentes couches d'occupation du site du I^{er} au III^e s. de n. è. : les strates les plus anciennes, datées de la seconde moitié du I^{er} s., sont localisées

à 0,80/1,20 m en dessous des bâtiments du III^e s. que nous avons fouillés cette année. Les recherches de l'année prochaine se concentreront sur les niveaux

d'occupation déjà observés en 2016 pour atteindre les couches antérieures.

Muriel ROTH-ZEHNER

Gallo-romain

HORBOURG-WIHR Rue des Romains

Le diagnostic archéologique réalisé rue des Romains à Horbourg-Wihr avait pour objectif d'évaluer le potentiel archéologique d'un terrain d'une superficie de 793 m², menacé par un projet d'aménagement privé comprenant une maison individuelle à construire sur un vide sanitaire et l'installation de réseaux souterrains.

L'observation archéologique a permis de relever la puissance stratigraphique et de recueillir, parmi le mobilier, treize monnaies romaines et trois tessons céramiques du VII^e s. dans un niveau limono-argileux très sombre. Ce niveau, d'une épaisseur de 0,50 m (entre 185,80 et 186,30 m NGF), sus-jacent au substrat graveleux, est présent dans les deux sondages effectués et correspond à un paléosol hydromorphe témoignant d'un milieu marécageux, soumis aux débordements des cours d'eau environnants et aux remontées phréatiques, qui a été fréquenté aux périodes antique et alto-médiévale.

L'exiguïté de l'espace à évaluer et l'absence de structures

archéologiques ne permettent pas de caractériser davantage cette fréquentation, ni de juger si l'endroit faisait au Haut-Empire partie d'une zone d'habitation (arrière-cour, jardin, etc.) ou plutôt, toujours au sein du *vicus*, d'un terrain vague.

Quant à la période romaine tardive, la fréquentation du terrain est de façon évidente liée à l'existence du *castellum* dont l'enceinte orientale est située à environ 70 m à l'ouest du site sondé. Étant donné que le sondage 2 du diagnostic archéologique se trouve précisément dans l'axe de la supposée porte orientale, l'absence d'une voie antique est remarquable.

Cette absence implique qu'au moins au-delà d'une distance d'environ 60 m par rapport à l'enceinte de la fortification de l'Antiquité tardive, le tracé d'une hypothétique voie passant par la supposée porte orientale ne peut pas être restitué de façon rectiligne.

Gertrud KUHNLE-ZOUHEIR

Gallo-romain - Moderne -
Contemporain

HORBOURG-WIHR Village Schlossgarten, rue des Écoles

Le diagnostic a été réalisé sur une parcelle située à l'est de l'emprise. La zone d'intervention, d'une surface de 1 842 m², ne concerne que les parcelles 175 et 218.

Cette opération a été prescrite dans le cœur historique de Horbourg-Wihr - dans l'emprise du *castellum* du Bas Empire et sur les vestiges du logis du château des Wurtemberg - revêtait un intérêt tout particulier.

Le site est caractérisé par une conservation très variable

des différentes phases d'occupation identifiées.

Une succession de couches d'occupation apparaissant relativement bas, entre 185,80 et 186,90 m NGF est matérialisée essentiellement par des niveaux de sols conservés sur une puissance de 1,40 m. Par ailleurs, des fondations de murs supportent encore, pour certaines, une ou deux assises en élévation ; des aménagements de sols peuvent y être associés, notamment un sol en *terrazzo* dans un état de conservation remarquable. En

revanche, nous avons relevé la présence de plusieurs tranchées de récupération de murs antique ou moderne. Enfin, une importante couche de déblais de démolition de 1,10 à 1,50 m d'épaisseur recouvre l'emprise du site. Le niveau de circulation actuel est entre 188,50 m et 189 m NGF.

La phase antique semble être la période la mieux conservée avec des niveaux de sols, des murs et un aménagement creusé (cuveau ou latrine ?) dans le substrat graveleux. La projection des murs observés esquisse un plan orthogonal d'orientation nord-sud différent de l'orientation de l'enceinte du *castellum* mais parallèle à la projection des murs observés par Ch. Bonnet au niveau de l'ensemble thermal situé 120 m au sud de l'emprise. Ces murs sont à mettre en relation avec le développement de l'agglomération du Haut-Empire. Les niveaux les recouvrant sont, quant à eux, plutôt associés à l'occupation du Bas-Empire.

Aucune trace de l'enceinte du *castellum* encore en place n'a été observée ; seuls un amas de mortier de chaux et quelques blocs architecturés pourraient en être les témoins. Mais ces observations effectuées en limite d'emprise n'obèrent en rien sa présence. En effet, celui-ci peut se situer quelques mètres plus à l'est, sur la parcelle voisine, avec un soubassement plus profondément enfoui.

La phase moderne se caractérise principalement par des tranchées de récupération de murs vraisemblablement liées au démantèlement du château

des Wurtemberg. Ces informations contribuent à préciser l'implantation topographique des ailes du château. Ainsi, l'emplacement du gouttereau de l'aile orientale côté cour ne coïncide pas avec le tracé de l'enceinte du *castellum* comme le laissait envisager la compilation des différentes données topographiques à l'origine de l'intervention.

C'est au cours de cette phase que le site subit un exhaussement important constitué, entre autres, de déblais de démolition dus au démembrement et l'épierrement du château qui débute en 1675, sur ordre de Turenne, pour se poursuivre jusqu'à la fin du XIX^e s.

Durant la période contemporaine, le site semble avoir été peu impacté si ce n'est par un mur dont seule la tranchée de récupération demeure dans le sondage 4.

Aucune occupation antérieure à l'Époque antique n'a été observée et un *hiatus* a été constaté durant la période médiévale. Cependant, les creusements de deux fossés qui ne peuvent, de toute évidence, être associés à l'enceinte du *castellum*, pas plus qu'ils ne peuvent correspondre à l'aménagement du château des Wurtemberg, au vu de la documentation existante, ouvrent une nouvelle piste. Notamment, leur relation avec un système fortifié du Moyen Âge (château roman et/ou motte castrale) qui occuperait l'angle nord-est de l'enceinte du *castellum* pourrait être sérieusement envisagée.

François SCHNEIKERT

Âge du Fer

ILLFURTH, Britzgyberg

La campagne de 2016 au Britzgyberg a été consacrée principalement à la poursuite des travaux sur la bordure occidentale du plateau supérieur, avec une amplification des zones de fouille ouvertes en 2015. Trois secteurs d'aménagements, déjà identifiés en 2015 et correspondant sans doute à des phases d'occupation différentes, se trouvaient concernés : la grande palissade et les constructions associées (alignement de piliers doublant cette palissade côté interne) ; un radier de petites pierres et les niveaux sous-jacents ; enfin une association de plusieurs types de structures (tranchée et trous de poteau), côté ouest dans la pente de la terrasse.

Ce sont la « palanque » et ses structures associées (« portique » ?) qui constituent, dans cette partie du plateau comme ailleurs (à la pointe sud et sur le flanc est), les aménagements les plus faciles à mettre en évidence. La présence, plus ou moins continue, du dispositif sur les trois flancs, sud, est et ouest, et sur toute la longueur circonscrite par le rempart de barrage nord, se confirme, sans qu'on soit encore tout à fait sûrs de son organisation générale et de sa fonction. La campagne de 2016 n'a pas apporté d'indices nouveaux susceptibles de nous aider à répondre à ces questions.

Nous avons, lors de plusieurs campagnes précédentes, eu l'occasion d'identifier l'impact, en contrebas de ces



ILLFURTH, Britzgyberg
Grand trou de poteau associé à la « palanque »
(empreinte du pilier et calage de blocs)
(cliché : équipe de fouille)

architectures monumentales, des travaux réalisés probablement pour les mettre en valeur (accentuation du dénivelé et creusement du grand fossé périphérique). L'extrémité occidentale du secteur 20 nous a permis de poursuivre ces observations, avec l'amorce du creusement du grand fossé, qui paraît donc encercler au moins tout le flanc ouest du plateau (en plus de sa pointe sud). De ce côté ci, en revanche, aucun gradin ne vient modifier artificiellement le profil de la pente.

Pour ce qui concerne les autres structures reconnues dans la partie aval des sondages (secteurs 19 et 21), nous avons sans doute à faire également à des aménagements d'ampleur non négligeable, puisque nous avons constaté que du secteur 21, côté sud, au secteur 19 côté nord, et de façon moins claire jusqu'au secteur 20, les mêmes structures se répondent. Nous avons donc identifié sur plusieurs dizaines de mètres des portions d'aménagements linéaires, tous plus ou moins parallèles à la rupture de pente, mais dont le développement global nous est inconnu, tout comme leur rôle dans la structuration du site et dans l'évolution de son occupation. On constate en particulier que le raccord avec certaines des structures mises en évidence, côté sud-est, par les fouilles de R. et J. Schweitzer n'est pas assuré (problème du « drain » et de son tracé).

Cette incertitude apparaît comme un révélateur des difficultés d'interprétation des résultats d'une fouille conduite inévitablement de façon discontinue, dans un terrain boisé. Nous avons d'autre part plusieurs fois insisté, au cours de la description des résultats, sur les problèmes liés à l'érosion des structures et des sols, qui aboutit presque partout à la rupture des liens stratigraphiques ayant pu exister entre les différentes phases. Cette situation est aggravée par le fait que les faciès céramiques présentés par ces structures sont peu différenciés.



ILLFURTH, Britzgyberg
Bordure nord-ouest du plateau, coupe dans la pente de la terrasse supérieure, avec bord interne du grand fossé périphérique
(cliché : équipe de fouille)

Ce constat peu encourageant rendait d'autant plus prometteuse une fouille sous un radier de petites pierres qui nous semblait, à la fin de la campagne 2015, susceptible d'avoir mieux résisté à l'érosion et pouvoir sceller des niveaux archéologiques antérieurs. Cet espoir n'a été que partiellement confirmé. Les limites du radier conservé ont été vite atteintes côté sud et les observations possibles sur les niveaux et structures sous-jacentes se heurtent encore pour le moment à l'étendue trop réduite des surfaces fouillées. Pour l'instant, nous émettons l'hypothèse que l'empierrement pourrait en fait se composer de plusieurs couches correspondant à des recharges successives (remblais de terre et niveaux de pierres). Des structures linéaires (tranchée de palissade ?) sont peut-être associées à l'une des phases de ce processus. Nous avons retenu aussi en 2016, à titre d'hypothèse de travail, la proposition d'une antériorité de la « palanque » par rapport à tous ces aménagements.

Anne-Marie ADAM

L'opération menée à Illfurth au lieu-dit *Hasenrain* de janvier à février 2016 a permis de mettre au jour la suite de la nécropole mérovingienne déjà fouillée en 2005 et en 2015. Cette fouille a été motivée par la construction d'une maison individuelle située dans le prolongement méridionale du lotissement du Buegelen. Localisée à l'ouest de la voirie, la parcelle de 700 m² a livré trente sépultures supplémentaires et trois enclos, ce qui porte à 250 le nombre d'individus inhumés à Illfurth, ainsi qu'une occupation hallstatische, localisée dans l'angle sud-ouest de l'emprise.

L'étude (post-fouille) est actuellement en cours, les résultats exposés ici sont donc préliminaires.

Les deux fouilles réalisées successivement sur les parcelles situées au sud de la fouille de 2005 ont permis de confirmer que :

- la nécropole se poursuit et s'intensifie en terme de densité d'implantation sur l'ensemble de l'emprise de fouille.

- la nécropole se poursuit au-delà de l'emprise du décapage aussi bien au nord-est, qu'au sud-est avec à chaque fois la présence d'enclos et de sépultures en limite de décapage.

- la limite est de la nécropole, déjà atteinte en 2005, perdure et se poursuit sur l'emprise de la fouille de juillet 2015.

- l'organisation en rangées plus ou moins régulières perdure également dans la partie méridionale de la nécropole.

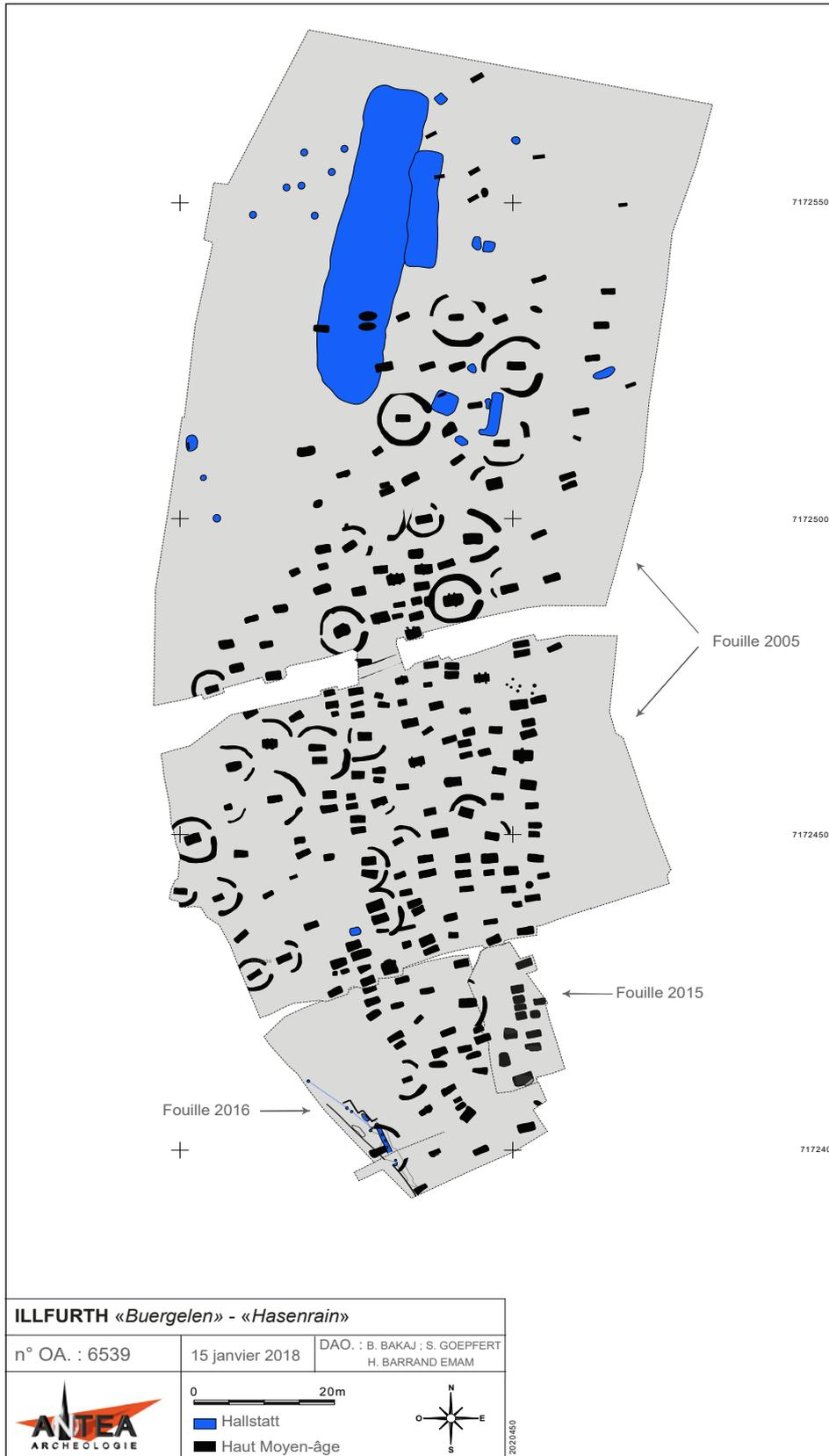
Parmi les trente sépultures fouillées en 2016, seules dix étaient intactes, les autres ont toutes subies un pillage. Les datations obtenues par le mobilier, comprises entre le premier tiers du VI^e s. et la fin du VII^e s., confirment celles déjà proposées lors de la fouille de 2005. On notera toutefois que la durée d'utilisation de l'ensemble funéraire d'Illfurth se poursuit bien au-delà de la fin du VII^e s., fait qui a pu être conforté grâce à la réalisation de datations radiocarbone, effectuées dans le cadre du PCR *Espaces et pratiques funéraires en Alsace aux époques mérovingienne et carolingienne (V^e-X^e s.)* sur des sépultures en coffrage de pierre sèche et sans mobilier. Les datations obtenues s'échelonnent de la fin du VII^e s. à la fin du IX^e s. Des datations radiocarbone complémentaires sont actuellement en cours sur les sépultures sans mobilier et pillées de la campagne de

fouille 2016, qui permettront sans doute de confirmer l'extension chronologique de cet ensemble funéraire.

En ce qui concerne les pratiques funéraires observées sur les sépultures de la fouille de 2016, elles sont identiques à celles déjà observées précédemment avec notamment des aménagements des fosses sépulcrales correspondant à de très grandes fosses quadrangulaires, le plus souvent dotées de coffrages en bois, et dont l'organisation interne est dite « bipartite », ou à des fosses plus étroites, non coffrées et au sein desquelles le défunt est inhumé, avec son mobilier, dans



ILLFURTH, Hasenrain
Inhumation avec mobilier
(cliché : ANTEA-Archéologie)



ILLFURTH, Hasenrain
 Plan topographique de l'ensemble funéraire d'Illfurth *Buerghelen* (fouille 2005),
Hasenrain-Buerghelen (fouille 2015) et *Hasenrain* (fouille 2016)
 (DAO : ANTEA-Archéologie)

un contenant rigide. Malgré l'important pillage que le site a subi, les tombes intactes ont livré un nombre important d'objets. Les sépultures masculines, comportaient soit l'assemblage, scramasaxe/éperon, soit épée longue/*scramasaxe*. Plusieurs fers de lance ainsi qu'un *umbo* de bouclier ont également été découverts. Les sépultures féminines les plus privilégiées étaient dotées d'imposants colliers de perles, d'éléments de chaussure et de dépôts alimentaires. Au sein des tombes, le mobilier était soit déposé, généralement dans la moitié sud de la fosse, et se composait dans ce cas d'objets usuels et d'ustensiles (vaisselle en céramique et en verre, peignes, paires de forces) ou d'éléments d'armement dans les sépultures masculines ; soit en position fonctionnelle (ou déposé sur le corps du défunt), directement dans le contenant accueillant le défunt : éléments liés à l'habillement (ceintures, éléments de chaussettes), à la parure (colliers de perles, boucles d'oreilles, bagues, bracelets, châtelaines accompagnées d'ustensiles et/ou de breloques) et à l'armement (épées longues, *scramasaxes*, couteaux, aumônières munies de petit outillage). Notons également que dans certaines tombes, notamment masculines, les matières organiques (cuir, bois et textile) au contact du métal, étaient particulièrement nombreuses et très bien préservées. Des prélèvements ont été réalisés en vue d'analyses macroscopiques et micro-stratigraphiques (réalisées par Fabienne Médard - Anatex) et biochimiques (par Armelle Charrié -LSMIS, UMR 7140).

Au sud-ouest de l'emprise, perturbée par les sépultures mérovingiennes, une petite occupation hallstattienne a été mise au jour. De faible emprise et ayant livré peu de mobilier (2,6 kg de céramique, quelques restes de faune et une fibule à double timbale et ressort bilatéral), les structures découvertes correspondent à un fossé et un alignement de trous de poteau, datés de la période du Hallstatt D3. La fouille de 2016 a permis de fournir de nouvelles données qui complètent celles déjà acquises sur l'occupation protohistorique du flanc occidentale du *Britzgyberg*.

Tout d'abord, les observations faites ici nous permettent de rapprocher l'occupation protohistorique d'Illfurth *Hasenrain* de celle d'Illfurth *Buergelen*, mise au jour à proximité immédiate en 2005, sur la même terrasse, et datée du Hallstatt D1 au Hallstatt D3. Les structures tout comme le mobilier présentent effectivement des similitudes et les deux sites sont distants d'environ 150 m, ce qui nous permet de dire qu'il s'agit probablement d'une même occupation,



ILLFURTH, Hasenrain
Détail du collier de perles de la sépulture féminine 433
(cliché : ANTEA-Archéologie)

d'ampleur différente mais de nature vraisemblablement comparable.

Par ailleurs, ces deux secteurs sont installés sur le flanc ouest du site de hauteur fortifié du *Britzgyberg*, occupé lui aussi durant le Hallstatt puis abandonné à la fin du Hallstatt D3. La découverte de ces vestiges à quelques mètres en contrebas de l'éperon barré laisse penser que ces derniers avaient un lien avec le site du *Britzgyberg* mais, dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de savoir lequel : est-ce une extension du site fortifié ? Un déplacement/agrandissement de l'occupation de hauteur qui s'installe sur la terrasse inférieure ? Une zone réservée aux activités artisanales et agricoles ? Une zone de passage ? En ce qui concerne Illfurth, *Hasenrain* et *Buergelen*, on peut imaginer que le fossé et l'alignement de trous de poteau, implantés parallèlement à la pente, ont servi à divers aménagements ponctuels de la pente (limite d'un habitat ou d'un appentis, d'une terrasse, d'une zone d'activité, etc.) ou encore qu'ils correspondent aux restes d'un aménagement d'une voie d'accès au site de hauteur.

Hélène BARRAND-EMAM

ISSENHEIM

Lotissement Le Chant des Oiseaux, Conventmatten

L'intervention comportant 37 sondages réalisés sur une emprise de 15 636 m² n'a pas permis d'identifier d'occupation ancienne du site. À l'état de friches et partiellement boisé avant l'intervention, le site

est recouvert d'alluvions graveleuses à sableuses affleurant sous l'horizon actuel de terre végétale et d'humus.

Richard NILLES

LAPOUTROIE

Rue du Général Dufieux

Moderne

La commune de Lapoutroie projette une extension de l'actuelle mairie et la création d'une médiathèque sur une surface totale de 941 m². Ce projet entraînera une importante excavation à un endroit où, d'après les cartes et photographies anciennes, se trouvait l'ancienne église du village - entourée de son cimetière - démolie en 1912.

Un diagnostic a ainsi été prescrit afin d'évaluer le potentiel archéologique du site et de repérer l'éventuelle présence de l'ancienne église et du cimetière qui l'entourait.

Quatre tranchées ont été ouvertes en tenant compte des fortes contraintes spatiales de la parcelle (présence d'enrobés, de marches, de bancs et de végétation), mais également en tentant, à l'aide des plans anciens,

de cibler différentes parties de l'édifice (murs latéraux, intérieur de la nef et du chœur, extérieur).

Toutefois, seule la première assise des fondations du mur sud de la nef de l'édifice, composées de gros blocs de granite et de basalte, a été mise au jour. Ces fondations sont datables des années 1730, par les données historiques. Aucun autre niveau archéologique relatif à l'édifice et à son cimetière n'a été observé, le terrain naturel apparaissant à une profondeur moyenne de 0,30 m.

Cet état de fait est dû à un abaissement du niveau de sol consécutif à l'aménagement de la place, ayant eu lieu après la démolition de l'église en 1912. Les matériaux de l'église ont, par ailleurs, entièrement été récupérés.

Boris DOTTORI

LEYMEN

Lotissement Bruehlmatten, rues Principale et de Hagenthal

Moderne

Cinquante sondages ont été mis en œuvre préalablement à un projet de lotissement d'une

superficie de 32 201 m², non loin et vers l'ouest du site diagnostiqué en janvier 2016 entre la rue de Hagenthal

et la rue de Benken.

Durant cette intervention, une petite occupation probablement temporaire et datée de La Tène finale avait été mise en évidence. Cette occupation protohistorique

n'a cependant pas été confirmée lors du diagnostic de juin 2016. Le seul aménagement reconnu ici a été un long mur de parcellaire en moellons de calcaire d'axe sud-nord attribué sans précision à l'Époque moderne.

Richard NILLES

LINS DORF

Gaessleacker, rue de la Paix

Malgré sa situation centrale dans le vieux village et le long de l'axe principal qu'est la rue de la Paix (R.D. 9bis), l'emprise sondée, soit un pré d'une surface de 5 015 m²,

n'a montré aucune trace d'occupation ancienne.

Richard NILLES

LOGELHEIM

Lotissement Les Pâturages
2 rue des Pâturages

Gallo-romain

Le diagnostic archéologique a été réalisé sur 21 928 m² de parcelles agricoles. Le terrain est localisé en rive droite de l'III à une altitude de 194 m. Il est constitué d'alluvions grossières (sables et graviers) sur lesquels reposent au sud de l'emprise des alluvions plus fines (limons de débordement).

L'est de l'emprise a livré des vestiges gallo-romains datés du II^e et du IV^e s. de n. è. On trouve une couche sombre contenant du mobilier en épandage, essentiellement des fragments de *tegulae*, à environ

0,5 m de profondeur. Le parcellaire, qui se manifeste par la présence de fossés, cloisonne différents espaces au sein desquels des trous de poteau et diverses structures ont été découverts.

Vers le sud une fosse rectangulaire a livré du mobilier du II^e s. à proximité d'un puits qui a, quant à lui, livré des vestiges du IV^e s.

Sylvain GRISELIN

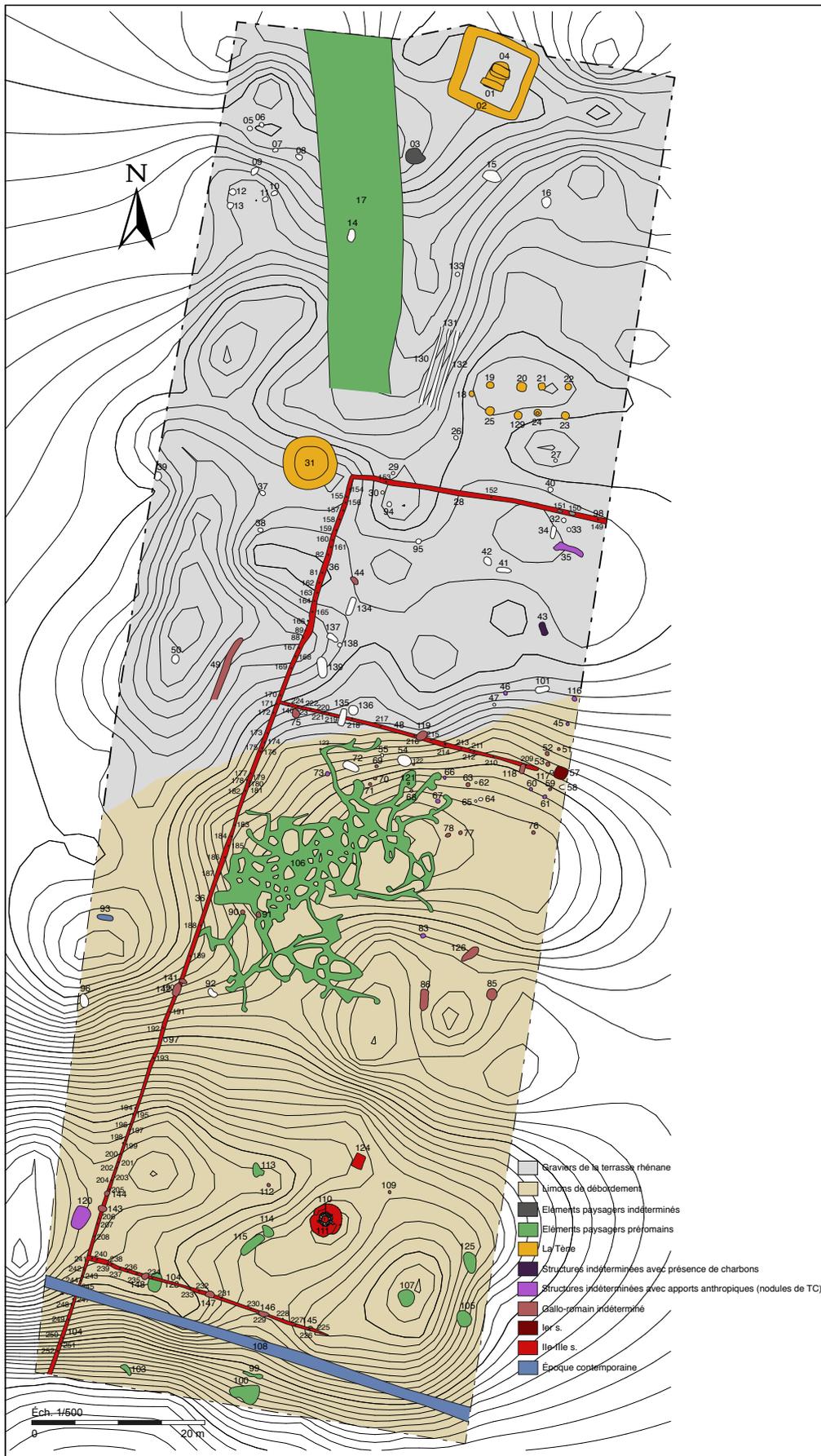
LOGELHEIM

Lotissement Les Pâturages,
2 rue des Pâturages

Âge du Fer - Gallo-romain

Le village de Logelheim est situé au sud-est de Colmar, dans la plaine alluviale de l'III. Malgré des gisements archéologiques reconnus sur les communes voisines,

le territoire de Logelheim même reste largement inexploré en termes de vestiges (seuls ce contexte et quelques prospections au sol permettent de pressentir



LOGELHEIM, lotissement Les Pâturages, 2 rue des Pâturages
 Plan masse du site
 (DAO : L. DAVERAT)

son potentiel archéologique, en particulier pour la période gallo-romaine).

La prescription d'une intervention archéologique préventive sur le site du lieu-dit *Les Pâturages 2* répond au projet d'aménagement d'un lotissement éponyme par la Sarl SOVIA. Au total, environ 8 000 m² de terrain ont été décapés et fouillés, dans la partie est du projet d'aménagement, au cours des mois d'octobre et novembre 2016. Cette opération confirme, pour les périodes protohistorique et gallo-romaine, le potentiel archéologique déjà pressenti. Ainsi, les vestiges observés sur le site des *Pâturages 2* s'échelonnent de La Tène C2 jusqu'au Bas-Empire, sans rupture chronologique apparente. Il convient cependant de modérer cette assertion, eu égard à la faible quantité de mobilier mis au jour sur le site.

Ces occupations humaines sont précédées d'un certain nombre de témoins de paysages anciens. Si un vaste terrier de blaireau est stratigraphiquement positionné comme antérieur à la période gallo-romaine, sans plus de précision, en revanche les écofacts situés au sud de l'emprise ont permis, par l'application des protocoles de documentation et d'analyse développés dans le domaine de l'écologie forestière, de dater les épisodes de chablis du Néolithique moyen. Les dimensions imposantes de ces chablis militent en faveur d'arbres de forte taille, probables témoins d'un paysage de forêt ancienne au sud de l'emprise du site. Toutefois, seule l'antériorité de cette forêt à l'Époque gallo-romaine est acquise, et il ne nous est pas possible d'établir avec certitude qu'elle ait subsisté jusque-là (du fait par exemple d'éventuels défrichements antérieurs).



LOGELHEIM, lotissement Les Pâturages,
2 rue des Pâturages

Photo en perspective des sondages du fossé 36
(cliché : ANTEA-Archéologie)



LOGELHEIM, lotissement Les Pâturages,
2 rue des Pâturages
Photo en coupe du puits 111
(cliché : ANTEA-Archéologie)

L'occupation humaine la plus ancienne du site *Les Pâturages 2* est constituée de trois ensembles de vestiges attribuables à La Tène finale : un puits, un bâtiment à abside sur poteaux et une sépulture « monumentale » composée de deux inhumations circonscrites dans un enclos quadrangulaire, aménagement funéraire inédit en Alsace pour cette période, et qu'il convient éventuellement de rapprocher des concentrations de cercles funéraires protohistoriques des communes avoisinantes (forêt de Kastenwald, village de Sainte-Croix-en-Plaine). Si ces différentes structures sont spatialement déconnectées les unes des autres, il est en revanche intéressant de noter leur relative concentration dans le tiers nord de l'emprise.

Les deux tiers sud de l'emprise sont, quant à eux marqués par un ensemble palissadé qui se développe, au sud et à l'est, en dehors de l'emprise prescrite. Les vestiges fouillés (partitions palissadées internes, puits, concentrations désorganisées de trous de poteaux et de fosses) indiquent que nous nous trouvons dans les espaces et aménagements extérieurs (probablement dédiés au moins en partie à l'élevage) d'un site plus vaste, dont les ensembles résidentiels et productifs/artisanaux restent à explorer (sud et/ou est de l'emprise). L'étude du mobilier et les datations radiocarbone caractérisent conjointement une occupation *a priori* continue du I^{er} s. de n. è., jusqu'au dernier tiers du III^e s., au plus tard à la première moitié du IV^e s. Du fait même de sa continuité, cette occupation a sans aucun doute subi des mutations organisationnelles dont il sera nécessaire de tenir compte lors d'éventuelles fouilles ultérieures du site.

Le glissement spatial vers le sud des deux occupations

repérées, autant que leur stricte séparation planimétrique, soulèvent des interrogations. Plusieurs hypothèses peuvent être avancées :

- ces modalités spatiales peuvent être mises en relation avec les vestiges de paysage ancien observés. En effet, il n'est pas exclu que le paysage de forêt ancienne ait subsisté à l'Époque laténienne et constitué un obstacle naturel au développement de l'occupation vers le sud. Il faudrait alors admettre que la romanisation du site ait été réalisée par un défrichage massif et soudain (faible intervalle séparant les datations laténienne et gallo-romaine), ce dont nous n'avons, en l'état, aucune preuve probante ;

- le faible intervalle entre l'occupation laténienne et le site gallo-romain peut suggérer une occupation continue entre les deux périodes, stigmatisée simplement par une reprise drastique de ses modalités. En effet, il n'est pas exclu que l'occupation laténienne se soit développée dans les deux tiers sud de l'emprise. Il est alors possible que les mutations gallo-romaines aient en quelque sorte « oblitéré » les vestiges laténiens antérieurs. Cette hypothèse s'assortirait bien de la préservation, au nord, de l'ensemble funéraire qui pouvait dès lors encore faire l'objet, sinon d'un entretien

(tant matériel que mémoriel), du moins d'une forme de respect l'ayant épargné de tout réaménagement (la perturbation observée ne saurait alors dater, au moins dans ses premiers temps, de l'occupation gallo-romaine, mais se situerait à une date ultérieure).

En l'état de nos connaissances sur le site, ces remarques demeurent toutefois à l'état d'hypothèses, avec toutes les réserves qui s'imposent.

Au cours du Bas-Empire, l'occupation humaine du site prend fin. Elle fait place, au plus tard à l'Époque moderne (comme en témoignent les quelques vestiges documentés), à des espaces agricoles qui perdurent jusqu'à nos jours.

Les résultats de cette opération permettent ainsi d'esquisser d'une part une occupation à la fois domestique et funéraire de l'Époque laténienne et, d'autre part, un établissement rural de la période gallo-romaine. Toutefois, des explorations archéologiques futures demeurent indispensables à leurs délimitations spatiales autant qu'à leur compréhension.

Loïc DAVERAT

MERXHEIM

Lotissement Wintergarten,
rues de Verdun et de Réguisheim

Néolithique - Âge du Bronze

Le diagnostic archéologique réalisé sur 23 832 m² du futur projet de lotissement à Merxheim s'est révélé positif dans 12 sondages. À côté de structures récentes liées à du parcellaire et à la plantation de vignes, au moins 5 silos à profils tronconiques et un probable puits sont datables en partie du Bronze final III. Le diagnostic

a également révélé deux fosses de type Schlitzgruben (de période néolithique ou protohistorique) situées de part et d'autre de l'emprise, un silo à profil « en sac » typique du Néolithique récent et une fosse d'extraction peut-être protohistorique.

Matthieu MICHLER

MEYENHEIM

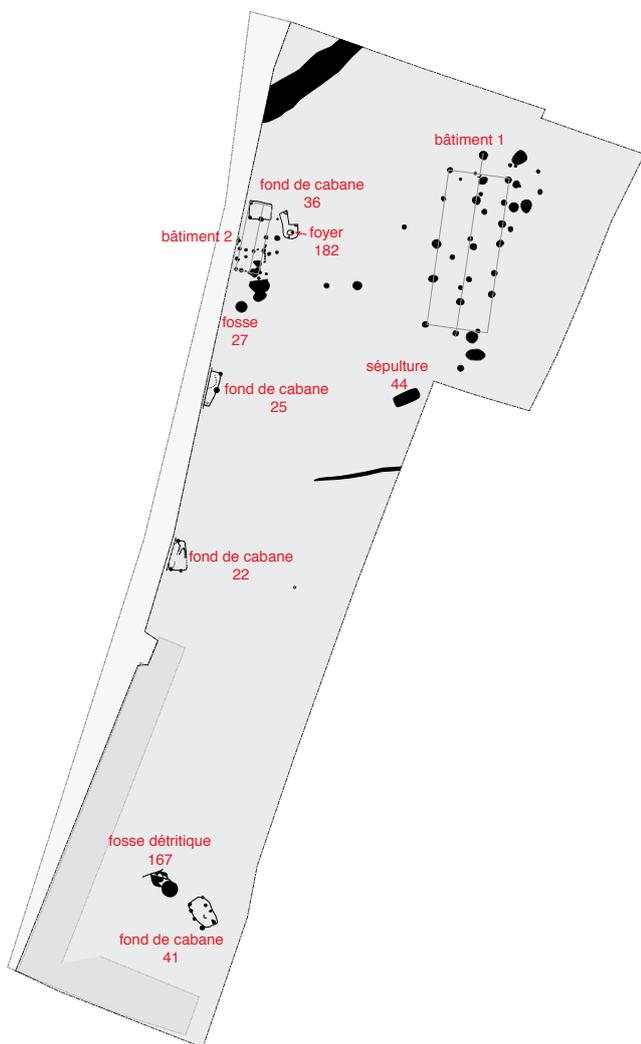
Grundfeld, projet de ZA, tranche 1,
110 route de Rouffach

Gallo-romain -
Haut Moyen Âge -
Moyen Âge

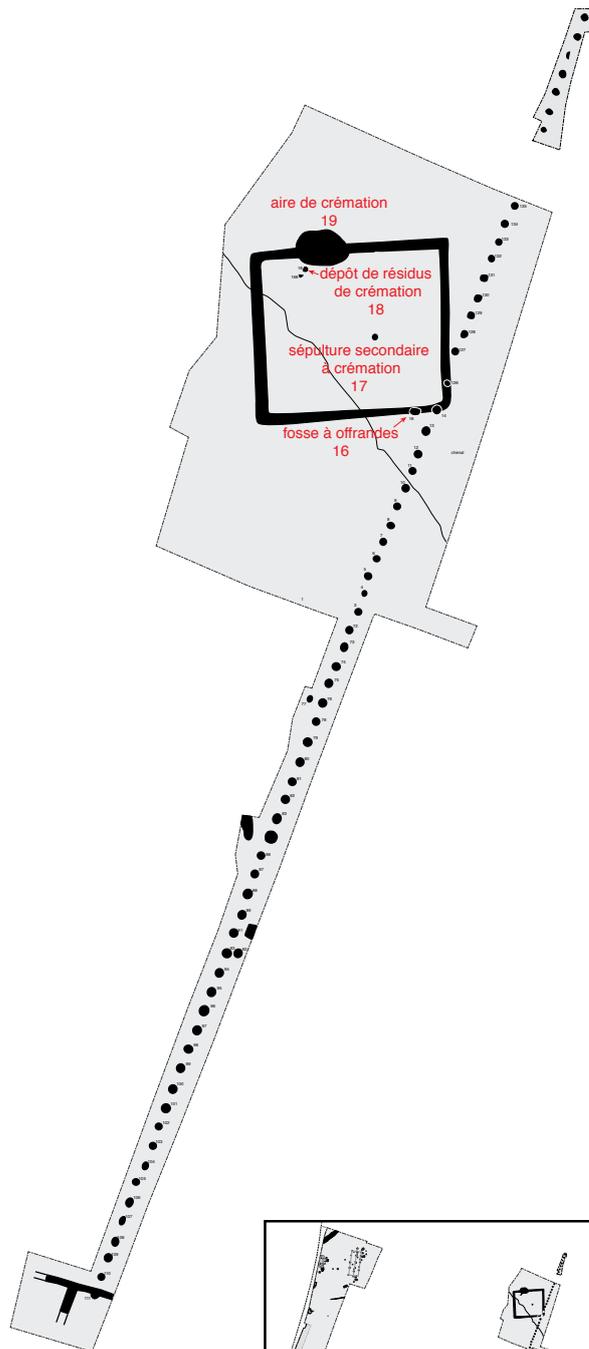
La commune de Meyenheim est située dans le Haut-

Rhin, à mi-distance entre Colmar et Mulhouse. Le

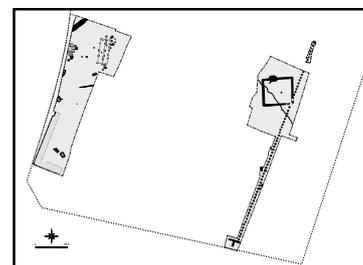
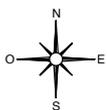
Secteur 2 : haut Moyen Âge



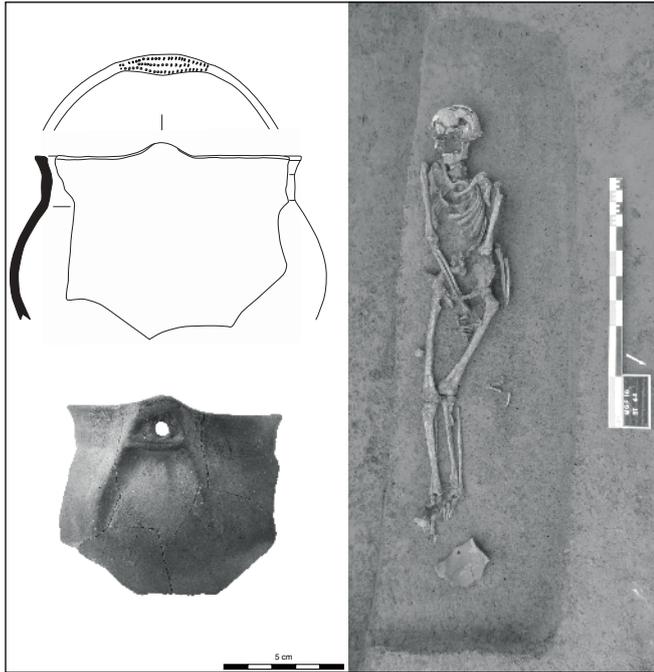
Secteur 1 : Antiquité



0 20m



MEYENHEIM, Grundfeld, projet de ZA, tranche 1, 110 route de Rouffach
Plan d'emprise de la fouille
(DAO : ANTEA-Archéologie)



MEYENHEIM, Grundfeld, projet de ZA, tranche 1,
110 route de Rouffach
inhumation alto-médiéval associé au dessin et au
cliché de la marmite à oreille percée
(clichés et dessin : ANTEA-Archéologie)

terrain concerné par la fouille se trouve au sud-ouest du village dans la plaine de l'III. L'opération archéologique commanditée par la Communauté de Communes Centre Haut-Rhin, pour la réalisation d'une zone d'activité d'intérêt communautaire, s'est déroulée de mars à avril 2016, sur deux secteurs distincts séparés par un chemin d'accès aux parcelles qui ne faisait pas l'objet d'une prescription. Le premier secteur, d'une surface d'environ 1 400 m², situé à l'est, correspond à une zone funéraire de l'Époque augustéenne. Le second secteur, d'environ 2 500 m², à l'ouest, comporte un habitat du haut Moyen Âge composé de plusieurs petits bâtiments semi-excavés de type « fond de cabanes » et deux grands bâtiments sur poteaux. L'étude post-fouille est actuellement en cours, les résultats exposés ici sont donc préliminaires.

Le secteur antique correspond à une zone funéraire constituée d'un enclos fossoyé, possédant un profil en V, orienté nord-sud/est-ouest, de forme rectangulaire (16,5 x 18,5 m), recouvrant une surface de 290 m² environ. Cet enclos est associé à plusieurs structures

funéraires présentant des relations stratigraphiques avec ce dernier :

- une probable sépulture secondaire à crémation (fouillée et prélevée lors du diagnostic), contenant une intaille, une monnaie en argent (un quinaire d'argent) et des éléments vestimentaires en alliage cuivreux, située dans la partie centrale de l'enclos ;

- une probable aire de crémation, recoupée par la section nord de l'enclos, correspondant à un vaste épandage contenant des os brûlés de faune, de nombreux restes charbonneux, des fragments d'amphore, de récipients en céramique brisés, brûlés ou non et des éléments métalliques de diverses natures. Un carroyage a été mis en place sur cette zone afin de faciliter la géolocalisation des différents éléments, le prélèvement exhaustif de tout le sédiment et les analyses spatiales qui en découlent ;

- une fosse à offrandes contenant de nombreux fragments de récipients en céramique, et en verre brisés, des clous en fer de différentes tailles, brûlés ou non et de nombreux restes carpologiques, installée par-dessus la section sud de l'enclos ;

- un probable dépôt de résidus de crémation situé à l'ouest de l'aire de crémation, à l'intérieur de l'enclos, contenant du charbon et quelques esquilles d'os brûlés.

D'un point de vue chronologique, les éléments céramiques provenant de la fosse à offrande et de la probable aire de crémation permettent de situer l'utilisation de cet ensemble à la période augustéenne (entre l'an 10 et le milieu du I^{er} s. de n. è.)

L'ensemble pourrait correspondre à une aire funéraire individuelle pour laquelle nous aurions les différentes étapes des funérailles représentées : dans un premier temps, l'aire de crémation a été installée (st. 19), suivie de la sépulture secondaire à crémation (st. 17). Dans un second temps, un enclos fossoyé rectangulaire aurait été installée à l'emplacement de ces structures pour délimiter l'espace funéraire. Puis, après un laps de temps qui nous échappe, un banquet funéraire a probablement été effectué en l'honneur du défunt, lors d'une cérémonie pour honorer sa mémoire et l'ensemble des éléments utilisés/consommés par les participants (vase en céramique, verre, ossements animaux, végétaux, métal, etc.), ont été ensevelis dans la fosse à offrande (st. 16), implantées sur l'enclos (côté sud).

L'enclos funéraire semble s'adosser sur une palissade, observée sur 116 m de long, orientée nord-est/sud-ouest, composée de 57 trous de poteaux espacés entre eux de manière régulière (tous les 1,20 m environ), possédant un diamètre d'environ 0,60 m et une profondeur conservées variant entre 0,20 et 0,50 m, laissant présager une construction relativement imposante. Des coupes systématiques ont été réalisées pour chaque poteaux afin d'observer leur profil et tenter de récupérer du mobilier pour affiner leur datation. Seuls quelques charbons ont pu être collectés. D'un point de vue chronologique, cette palissade est postérieure à l'enclos funéraire (deux trous de poteaux recoupent l'enclos), donc postérieure à l'Époque augustéenne. Les datations radiocarbone réalisées sur les charbons récoltés semblent corroborer cette datation (Poz-93587 : 1935 ± 30 BP, soit 1-130 AD). Il pourrait peut-être s'agir d'une limite d'un domaine antique dont nous aurions exhumé la tombe du ou d'un des propriétaires ?

Le secteur médiéval, peu densément occupé, semble s'organiser en deux pôles : à l'ouest, les fonds de cabanes excavés et un probable bâtiment sur poteaux de taille réduite (2,70 m x 1,50 m) et à l'est, un important bâtiment sur poteaux mesurant plus de 15 m de long sur 7 m de large. Les deux secteurs sont séparés par une zone quasiment vide laissant présager la présence d'espaces de circulation. Dans l'angle nord-ouest de la zone, un large fossé orienté sud-est/nord-est borde la zone d'habitat. La moitié sud-ouest de l'emprise est exempte de structures à l'exception d'un fond de cabane excavé associé à une grande fosse polylobée, dans laquelle deux fosses détritiques ont été aménagées *a posteriori*. Il s'agit de la seule structure ayant livré des tessons de céramique micacée caractéristique du sud Alsace et permettant de dater l'occupation du site du premier Moyen Âge (VII^e-XIII^e s.). Des datations radiocarbone ont été réalisées sur des charbons ou des dépôts de faune provenant des fonds de cabanes excavées. Les datations ainsi obtenues permettent de resserrer la fourchette chronologique entre le milieu du VII^e et la fin du IX^e s.

Le bâtiment 1, situé au nord-est du secteur 2, mesure 15 m de long et 6 m de large. Son plan est rectangulaire et se compose six à sept poteaux sur les longs côtés et de trois poteaux sur les petits côtés. Des supports centraux, alignés sur ceux des côtés, séparent le bâtiment en deux nefs. Ce bâtiment est orienté nord-est/sud-ouest.

Le plan exact du bâtiment 2 est plus hypothétique. Il pourrait s'agir d'un bâtiment rectangulaire pouvant mesurer jusqu'à 6,90 m de long (en incluant le fond de cabane 37) ou 3,50 m (du poteau 29 au poteau 165) et environ 2,50 m de large. Il pourrait se composer de quatre à cinq poteaux sur les longs côtés et de trois à quatre poteaux sur les petits côtés. Des poteaux centraux séparent le bâtiment en deux nefs. Son orientation est identique au premier bâtiment (nord-est/sud-ouest).

Une sépulture à inhumation a été mise au jour au sud du bâtiment 1, en bordure d'emprise du secteur de fouille. Le défunt, un homme adulte, était déposé dans un contenant rigide en bois matérialisé sur le fond de la fosse, par des traces ligneuses. À ses pieds était placé un récipient en céramique, incomplet et volontairement brisé. Il s'agit d'une moitié de marmite à oreille percée en céramique à technique mixte en pâte micacée à décor de lignes ondules réalisées au peigne sur la panse et à décor piqueté au poinçon sur le dessus de la perforation. Il porte des traces d'utilisation en contexte domestique (face interne et externe). Cette forme de récipient en pâte micacée est rare dans les contextes alsaciens. Quelques exemplaires de marmites avec des trous ou des oreilles de suspension perforées en pâte claire alsacienne sont connus dans la région et datés des VII^e et VIII^e s. D'autres, en pâte orangée, sont datés du milieu du X^e jusqu'à la fin du XII^e s. Une datation radiocarbone réalisée sur les os du squelette a permis de confirmer ces datations (Poz 93866 1235 ± BP : soit 686-880 AD ; 2 sigmas).

Hélène BARRAND-EMAM

MUNCHHOUSE

Lotissement du Canal, rue du Canal

Une opération de diagnostic a été prescrite à Munchhouse en prévision de nouvelles constructions dans un lotissement, sur une surface de 34 229 m². Localisé au sud-ouest du noyau villageois actuel, les sondages n'ont révélé aucun indice d'occupation

intéressant l'archéologie ou l'histoire de la commune.

Olivier ZUMBRUNN

MUNSTER
Abbaye Saint-Grégoire,
place du Marché

Notice non remise.

Jacky KOCH

NIEDERHERGHEIM
Est de l'échangeur autoroutier,
Kirchfeld

Néolithique

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'une demande de réalisation anticipée de prescription archéologique. Elle a été motivée par le projet d'aménagement d'une zone d'activité à l'est de l'échangeur routier desservant Niederhergheim.

Seules deux structures, proches l'une de l'autre, ont été mises au jour. Il s'agit d'une fosse stérile dont la fonction et la datation demeurent indéterminées et d'un

trou de poteau.

Parallèlement à l'ouverture des tranchées de sondages, un fragment de hache en diorite de section quadrangulaire a été ramassé en surface. Il mesure 8,8 cm de long pour 5 cm de large. Son épaisseur est voisine de 3,7 cm. Son attribution chronologique est le Néolithique récent.

François SCHNEIKERT

NIEDERHERGHEIM
Mittlere Allmende,
extension ZA ouest

Néolithique - Âge du Bronze -
Âge du Fer - Indéterminé

Ce diagnostic archéologique a porté sur une surface totale de 21 928 m². Sur les 211 sondages réalisés, 53 se sont révélés positifs mettant au jour 92 structures en creux. Elles se répartissent principalement sur quatre zones. Les deux premières offrent des concentrations de structures importantes (un silo, des fosses et trous de poteau et plusieurs fossés), les deux autres zones, de moindre envergure, se focalisent autour d'un puits et d'un ensemble de huit trous de poteau pouvant être associés à une construction de type grenier.

Une des caractéristiques du site est son indigence en mobilier archéologique, rendant la datation de la plupart des structures impossible. Cependant, une

occupation hallstattienne est vraisemblable et une occupation au Bronze moyen, voire au Néolithique, doit être envisagée.

Un ensemble de trois foyers à pierres chauffées, dans un état de conservation relativement bon, a été mis en évidence. Ces structures, qui existent depuis le Néolithique jusqu'à l'Antiquité, sont, en Alsace, majoritairement attribuées à l'âge du Bronze final et ponctuellement à La Tène finale (Hoerd) ; la datation hallstattienne proposée ici est, par conséquent, singulière.

François SCHNEIKERT

OLTINGUE

Église Saint-Martin-des-Champs

Haut Moyen Âge - Moyen
Âge - Moderne

Le diagnostic archéologique a été réalisé en préalable à un projet de réfection de l'église Saint-Martin-des-Champs classée au titre des Monuments Historiques. Concernant principalement l'intérieur de l'édifice sans atteinte au sous-sol, le projet comporte également la création d'un drain extérieur périphérique dont le tracé a fait l'objet du diagnostic archéologique. Six sondages de 1,50 × 1 m de côté ont été réalisés le long des deux murs gouttereaux, sur le tracé d'allées gravillonnées séparant l'église du cimetière encore en fonctionnement.

Quatre sondages, dont trois le long du mur sud, ont montré la présence de cinq sépultures non remaniées et peu profondément enfouies (- 0,30 à - 0,70 m).

S'agissant d'un diagnostic entrepris dans des conditions particulières et très contraignantes, les squelettes n'ont

été que partiellement dégagés, l'objectif prioritaire étant de vérifier s'il s'agissait ou non de structures en place. Du côté sud, les quatre individus reconnus présentaient une orientation strictement parallèle à celle de la nef, ce qui n'était pas le cas de la sépulture nord dont l'axe était sensiblement identique à celui du clocher mais également des sépultures alto-médiévales découvertes dans la nef lors des fouilles de 1989 (R. Schweitzer). À titre d'hypothèse, nous proposons que l'ensemble funéraire sud puisse être contemporain de l'édifice actuel entrepris au XIII^e s., sans néanmoins pouvoir plus amplement préciser et sachant que le fonctionnement du cimetière n'a pas été interrompu depuis cette période. La sépulture nord pourrait se rattacher à un des édifices antérieurs, le plus ancien reconnu (une chapelle) datant du VII^e-VIII^e s.

Richard NILLES

PFASTATT

Muehlmatten, rues des Peupliers et des Prés du Moulin

Ce diagnostic archéologique s'inscrit dans le cadre d'une demande de permis d'aménager dans un secteur ayant fait l'objet, jusqu'à présent, de peu d'investigation archéologique alors que le sous-sol a livré à plusieurs reprises des vestiges, notamment dans le flanc sud de la colline de loess sur laquelle se développe

l'agglomération de Pfastatt.

Seuls deux fossés rectilignes, reliquat d'un ancien parcellaire pour l'un et de fossé viaire pour l'autre, ont été observés.

François SCHNEIKERT

PULVERSHEIM

Ochsenweidle, lotissement Les Étoiles, rues de Cernay et de Mulhouse

Âge du Bronze - Âge du Fer

Un diagnostic archéologique a été réalisé sur une

superficie de 20 959 m². Aucun indice de la présence

de la voie romaine n'a été observé. 137 tessons de céramique ont été ramassés en périphérie nord-ouest de la parcelle. La majorité de ces tessons a été charriée et déposée à l'occasion d'inondations. Ce mobilier, daté de la fin du Bronze final-début du Hallstatt C, constitue un indice sérieux de site. Il est donc probable qu'un habitat du Hallstatt C se développe dans le secteur des découvertes sans qu'il ait pu être localisé précisément.

Au niveau géomorphologie, la présence de mobilier hallstattien sous des dépôts d'inondations constitue une information de premier ordre. En effet, il fournit un *terminus post quem* aux dépôts successifs superficiels et révèle une dynamique encore importante de la Thur aux périodes récentes, capable de reprendre en charge d'importants volumes de graviers.

François SCHNEIKERT

ROUFFACH

Rue Louis Pasteur

Gallo-romain

La parcelle 322, située rue Louis Pasteur, à flanc de coteau et en limite ouest *extramuros* de la ville médiévale, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique comprenant dix sondages réalisés sur 6 158 m² de superficie. L'intervention n'a permis de mettre en évidence qu'un seul aménagement probablement d'Époque antique. Il s'agit d'un empierrement hétérogène (grès, calcaire,

gros galets et fragments de *tegulae*) mis en place très grossièrement sur le tracé d'un paléotalweg. Repéré sur une dizaine de mètres de longueur, l'aménagement s'apparenterait à un chemin creux dont seule la présence de tuiles antiques autorise la datation.

Richard NILLES

SAINTE-MARIE-AUX-MINES

14 Saint-Philippe

Moyen Âge

La mine *Patris* est une des rares mines datées de la période médiévale dans la vallée de Sainte-Marie-aux-Mines. Une étude dendrochronologique réalisée en 2007 la place en effet dans la première moitié du XI^e s. (confirmé par ¹⁴C). Après plusieurs sondages dans d'autres mines réputées médiévales du district de Sainte-Marie-aux-Mines la mine *Patris* fait aujourd'hui l'objet d'une fouille archéologique programmée pluriannuelle menée par l'INRAP dans le cadre du PCR *Mines et métallurgie des métaux non-ferreux en Alsace au Moyen Âge* (ASEPAM-CRESAT).

En 2015, la fouille entamée dans la galerie principale a permis le dégagement d'un banc rocheux particulièrement dur laissé en partie en place par les mineurs et la mise au jour d'un petit foyer installé tout contre.

En 2016, cette deuxième campagne de fouilles

souterraines a permis la poursuite et la fin du dégagement de la galerie principale jusqu'au croisement du filon et l'étude des restes de ce foyer. Sur ce dernier, le prélèvement et l'étude des fragments de charbon de bois a permis une datation ¹⁴C qui nous renseigne sur une fréquentation sporadique du réseau au XVI^e s. L'étude anthracologique révèle des essences de bois local. La fonction technique de ce feu reste cependant à établir.

Au niveau du croisement de la galerie principale avec le filon les premiers aménagements creusés dans la roche (encoches de poutre ou trous de poteau) ont été observés mais il faut attendre le dégagement total de l'endroit et des autres aménagements probables avant d'en étudier l'organisation générale.

Dans la deuxième moitié de la galerie principale la forme des profils adopte les canons réputés médiévaux.

Les nombreuses traces d'outils laissées sur les parois et le plafond enfin complètement dégagés peuvent à

présent être étudiées en détail.

Patrick CLERC

SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Berg Armo

Notice non remise.

Pierre FLUCK

SAINTE-MARIE-AUX-MINES

Fouchelle

Notice non remise.

Pierre FLUCK

SAINTE-MARIE-AUX-MINES

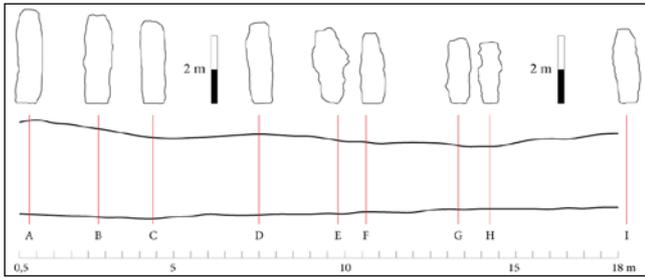
La mine Giro

Moyen Âge - Moderne

Découverte en 2015, la mine Giro constitue une nouvelle opportunité d'étude du système filonien de l'Altenberg et de son exploitation aux périodes médiévale et moderne. Son ouverture donne accès à un réseau souterrain sur deux niveaux (0 et - 20 m) parmi les plus importants de l'Altenberg (environ 200 m de développement explorés). La majeure partie des travaux date de la période moderne, très certainement du XVI^e s. Le travers-bancs d'accès, de taille impressionnante au porche (2,75 m de hauteur), voit son plafond s'abaisser avec le franchissement de deux bancs de roche plus dure, contre lesquels la technique de l'abatage au feu a pu être utilisée. La galerie donne accès à une salle dont les parois de gneiss conservent la marque des coups de pointerolle de manière remarquable. Dans cette salle s'ouvre un puits descendant qui a été boisé et équipé d'un treuil

afin de décombrer à sa base le passage dans le niveau inférieur. Au-delà de la salle, le travers-bancs se poursuit et rencontre des travaux qui pourraient être médiévaux. Le long de ce développement, plusieurs éléments mis au jour semblent incongrus voire peinent à trouver une explication, tel que la hauteur de la galerie à l'entrée et le pendage de son sol. La principale interrogation reste celle qui concerne l'objectif du travers-bancs. La faible halde prouve que, même si une voie de roulage y a pris place, il n'a pas servi à extraire beaucoup de matériaux, tout au plus ceux du niveau 0.

Le cas est celui d'un réseau polyphasé complexe dont l'étude devra permettre de distinguer les différentes reprises. La connexion avec une Pinge pourrait constituer la première opération de fouille d'une telle structure en lien avec un réseau sous-



SAINTE-MARIE-AUX-MINES, la mine Giro
 Profils longitudinal et latéraux du porche au puits
 (DAO : J. GAUTHIER)

jaçant. La dynamique d'exploitation moderne, qui pose question, ne pourra trouver de réponse que dans l'étude progressive des niveaux inférieurs, tâche complexe mais prometteuse. Plus largement, la mine Giro donne un accès inédit et rare à une partie de la structure filonienne de l'Altenberg. Elle permettra une meilleure compréhension de la géologie du gisement et viendra alimenter notre réflexion sur la logique globale d'organisation des mines du vallon Saint-Philippe.

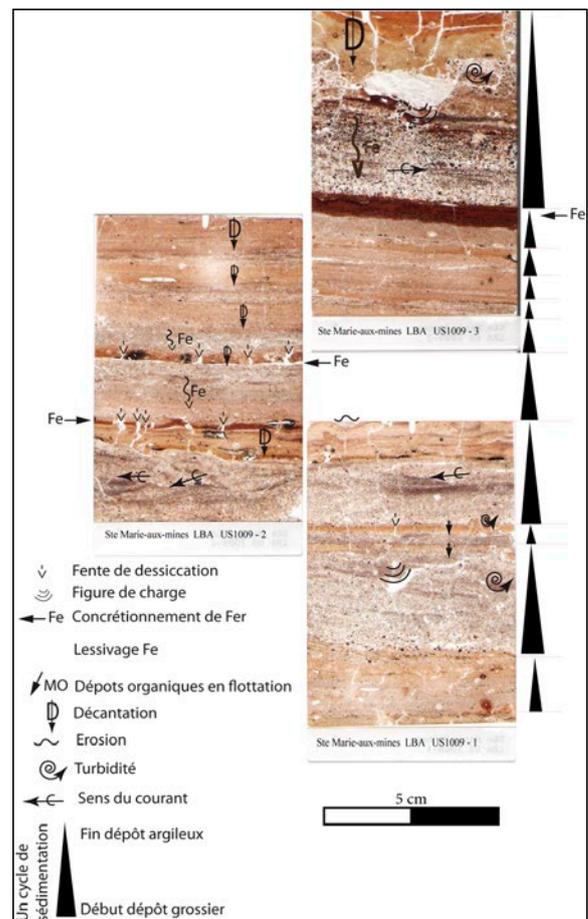
Joseph GAUTHIER

SAINTE-MARIE-AUX-MINES Le carreau Sainte-Barbe

Moyen Âge

Au sortir de la mine, le minerai subit une étape d'enrichissement physique, que l'on appelle minéralurgie ou préparation du minerai, et qui précède le processus chimique qu'est la métallurgie (au terme de laquelle on obtient le métal). Depuis 2013, le carreau Sainte-Barbe à Sainte-Marie-aux-Mines livre le témoignage matériel de deux ateliers successifs datés du XV^e s. Dans la première moitié du siècle, le traitement se fait manuellement et à sec, sur une plateforme faite de résidus sableux dont la mise en place volontaire a pu être mise en évidence en 2016. L'étude stratigraphique de la base de l'atelier de concassage fait soupçonner la pratique du lavage de minerai broyé avant le XV^e s. Cette hypothèse ne suffit cependant pas à remettre en cause le passage attesté, vers le milieu du siècle, à un enrichissement par voie humide jouant sur la densité des matériaux. Seules deux grandes fosses de décantation comblées par des résidus de lavage en témoignent, les structures de traitement n'ayant pas encore été découvertes. L'étude micromorphologique de prélèvements effectués dans les lits de décantation a été réalisée sur lames minces par Anne Gebhardt (INRAP / LIVE UMR 7362). Elle montre notamment l'apport intermittent de sédiments dans les fosses, ce qui alimente la réflexion sur l'organisation générale du travail sur le carreau.

En amont de cet atelier, sur le plateau principal de la halde dont la microtopographie a été poursuivie, des sondages ont été implantés grâce aux données de la prospection géophysique menée en 2015 et d'un sondage effectué en 2012 qui avait révélé un important amas de scories datées des XI^e-XII^e s. Une épaisse couche de colluvions (1,50 à 1,80 m) recouvre un niveau



SAINTE-MARIE-AUX-MINES, le carreau Sainte-Barbe
 Lames minces et interprétation
 des indices micromorphologiques
 (étude : A. GEBHARDT)

XVI^e s. qui a juste été atteint, sans que les sources des

anomalies magnétiques n'aient pu être découvertes.

Joseph GAUTHIER

Paléolithique - Néolithique -
Âge du Fer

SAUSHEIM
Lotissement ZA Riedwald,
hinter der Fabrik 3. Zug,
avenue du Général-de-Gaulle

Le diagnostic, mené sur une emprise accessible de 71 143 m² (pour une superficie de projet de 83 705 m²) localisée dans la partie sud-est du ban à proximité de l'A 36, a permis la découverte de vestiges lithiques taillés dont les caractéristiques techniques sont insuffisamment marquées pour confirmer une attribution chronologique précise.

Cependant, le caractère lamellaire du débitage et la position stratigraphique des pièces permettraient de les rapprocher des industries holocènes, notamment mésolithiques. Concernant le Néolithique, une seule structure excavée à remplissage homogène présentant comme unique inclusion une hache polie en pélistequartz matérialise une fréquentation sporadique du site durant la période.

Vingt-deux autres structures ont été découvertes et attribuées à l'âge du Fer. Cependant, deux seulement

ont été datées précisément, l'une du Hallstatt C, la seconde de La Tène ancienne. La structure datée du Hallstatt C a livré un lot important de céramiques, majoritairement sur-cuites et pour certaines déformées.

Il s'agirait vraisemblablement de rebuts de production, signalant indirectement la proximité d'au moins un four de potier.

Ces témoins pré et protohistoriques majoritairement localisés en partie est/nord-est du site s'avèrent au final peu nombreux au regard des surfaces sondées. Ils témoigneraient d'une occupation relativement peu marquée à cet endroit mais qui peut être mise en relation avec les vestiges précédemment découverts à proximité à l'est du site, en particulier pour le Hallstatt C attesté par des vestiges à vocation funéraire.

Richard NILLES

Blabla

SAUSHEIM
STEP

L'aménagement d'une unité de méthanisation dans la commune de Sausheim, sur une surface de 10 000 m² a donné lieu à la prescription d'une opération archéologique. Le diagnostic n'a livré aucune structure

archéologique, ni aucun indice d'occupation humaine.

Muriel ROTH-ZEHNER

SEWEN

Enzengesick et Leimkriter

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Sur les 4 secteurs miniers polymétalliques que compte la commune, nous en avons étudiés deux en 2015, celui du Bramenstein (mine Moritz) et de l'Enzengesick (mines Ferdinand). Cette année, nous avons achevé l'étude de ce dernier et amorcé celle du troisième, le secteur Leimkriter (mines Gabrièle).

Les mines Ferdinand au lieu-dit *Enzengesick*

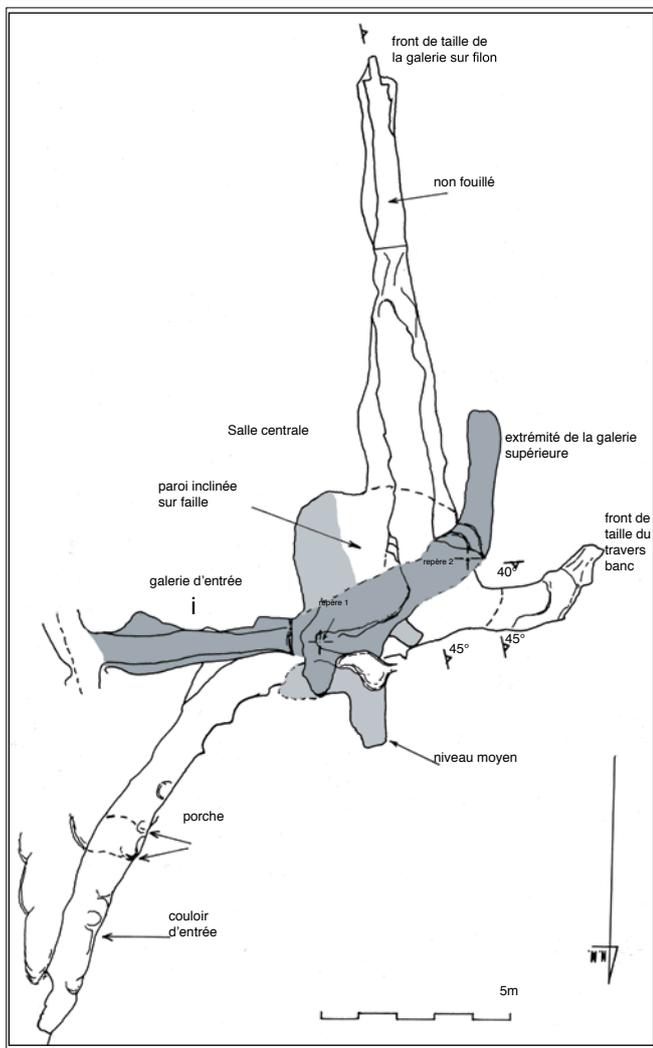
Cette année, nous avons fouillé et étudié quatre ouvrages souterrains s'ouvrant sur la paroi occidentale

de la plus grande des tranchées qui entaille le grand escarpement rocheux de l'*Enzengesick*:

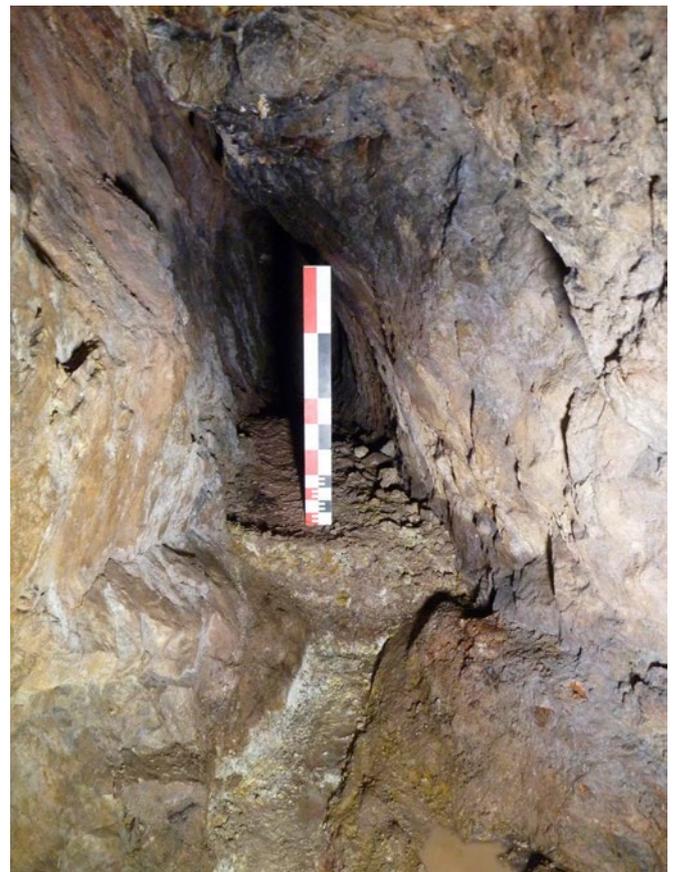
- une galerie de 52 m creusée en partie inférieure vers 1900 pour explorer la partie profonde du gisement. Spacieuse et de profil irrégulier, elle semble avoir été percée à l'explosif, bien que nous n'ayons retrouvé qu'une seule trace de coup de fleuret ;

- deux petites poches d'extraction ovoïdes accessibles par de petits tronçons de galeries exigües taillés à la pointerolle. Elles n'ont livré aucun indice qui permette de les dater avec précision ;

- un petit réseau à trois étages s'ouvrant par



SEWEN, Enzengesick
Plan des 3 niveaux superposés du réseau principal
(DAO : B. BOHLY)



SEWEN, Enzengesick
Vue de la galerie sur filon. Au sol, le remplissage argileux en cours de fouille et, en partie supérieure à gauche, le tracé de la faille
(cliché : B. BOHLY)

deux entrées, communiquant par une haute salle centrale. Les formes arrondies et l'état de surface de la roche se délitant par plaquettes traduisent clairement le travail au feu. Les traces de deux coups de fleuret dans la salle indiquent une petite reprise contemporaine.

À l'étage supérieur, le profil en « 8 » d'un court tronçon de galerie suggère que les mineurs ont procédé par deux niveaux de feu successifs pour obtenir un volume plus haut que large.

Dans la partie inférieure, la méthode diffère légèrement : ils ont utilisé la faille inclinée qu'ils suivaient. Une fois débarrassée de l'argile de remplissage, cette faille s'ouvre par une fente de 0,10 m de large, qui conduit la chaleur dans le sens de la hauteur, aboutissant au même résultat avec un seul niveau de feu.

Si le résultat de l'analyse ¹⁴C est bien exploitable pour

le niveau supérieur (première moitié du XV^e s.), il l'est sont beaucoup moins pour le niveau inférieur, avec une fourchette chronologique trop large (1488 à 1609).

Les mines Gabrièle au lieu-dit *Leimkriter*

Ce petit secteur, également exploité pour le cuivre, se situe en face du précédent. Cette année nous avons effectué la cartographie de surface, faisant apparaître deux ensembles distincts de travaux. Une seule galerie et quelques ouvrages superficiels sont accessibles, montrant des traces d'une exploitation ancienne, fortement reprises en 1900 et 1907. N'ayant obtenu l'autorisation du propriétaire du terrain, nous n'avons pas pu effectuer de sondage qui nous aurait éventuellement permis de dater la phase ancienne d'activité.

Bernard BOHLY

SIERENTZ

Protohistoire

Eichbaeumlein et Koetzing Hardt

Le projet d'extension de la gravière de Sierentz (Holcim) sur 100 000 m², a motivé à la réalisation d'un diagnostic archéologique. Hormis quelques fossés parcellaires et les reliquats d'un ancien chemin encore fonctionnel au siècle dernier, seule une petite concentration de galets associée à un épandage de céramique protohistorique a été observée.

L'absence de vestige de périodes anciennes sur le reste de l'emprise, permet de réduire de manière importante le périmètre des différentes occupations observées à l'ouest, autour de la *Hochkirch*.

François SCHNEIKERT

SIERENTZ

Âge du Fer - Gallo-romain

**Gravière de la Hardt, Grasweg et
Kotzinger Hardt**

L'opération de diagnostic en préalable à l'extension de la Gravière de la Hardt, aux lieux-dits *Grasweg* et *Koetzing Hardt*, a livré quatorze vestiges anthropiques témoignant d'activités humaines dans le secteur.

C'est à l'extrémité sud du projet que les vestiges sont les plus denses et les plus caractéristiques d'une occupation archéologique.

Celle-ci débute à La Tène finale (180-30 av. n. è.) avec la présence d'un silo qui indique une utilisation du secteur pour le stockage de denrées alimentaires. À l'Époque gallo-romaine, se succèdent des vestiges aux fonctions différentes. Ceux-ci sont situés à la périphérie est de l'agglomération antique connue autour du carrefour des voies *Augusta Raurica* (Augst) à *Argentorate* (Strasbourg) et *Epomanduodurum*

(Mandeure) à *Cambete* (Kembs). Les premières structures observées sont de grandes fosses d'extraction de graviers qui pourraient être liées à la construction de la voie. Le remplissage de l'une d'elle a pu être daté du II^e s. de n. è. Dans un deuxième temps, un fossé a été creusé alors que les fosses d'extractions étaient déjà comblées. Son rôle reste indéterminé, mais il n'est pas exclu qu'il fonctionne avec la voie dont il semble suivre l'orientation. Enfin, les vestiges de deux crémations, dont l'une a pu être datée de la fin du II^e s. à la première moitié du III^e s., témoignent d'une installation funéraire. Sa localisation en périphérie de l'agglomération romaine le long d'une voie correspond à la tradition antique. Ainsi, les indices de crémations découverts lors du diagnostic pourraient indiquer

l'implantation d'une nécropole de la fin du Haut-Empire dans le secteur.

Les autres vestiges découverts sur le site ne présentent pas de caractère archéologique avéré. Parmi eux, seul un fossé suivi dans cinq sondages semble pouvoir être lié à une délimitation parcellaire ancienne.

En conclusion, les vestiges découverts lors du diagnostic en préalable à l'extension de la gravière ouvrent d'intéressantes perspectives quant au développement de l'occupation de Sierentz à La Tène finale et à la période gallo-romaine.

Franck ABERT

Indéterminé

SOULTZMATT

Lotissement Les Hauts de la Vallée Noble, rue Bellevue

Le diagnostic archéologique a été réalisé du 4 au 6 avril 2016 sur la commune de Soultzmatt dans la région des collines sous-vosgiennes, sur environ 20 000 m² de prairie localisés de part et d'autre d'un vallon sec à une altitude comprise entre 283 m et 298 m. Ce vallon se développe sur le versant droit de l'Ohmbach, affluent de la Lauch.

Seul un puits quadrangulaire et deux drains ont été découverts, proche de résurgences d'eau rencontrées à environ 0,80 m de profondeur, dans l'axe central du vallon sec. Les structures étaient isolées et aucun mobilier n'était associé.

Sylvain GRISELIN

Moyen Âge - Moderne

THANN

Château de l'Engelbourg

Les ruines du château de l'Engelbourg à Thann sont au cœur d'un programme de valorisation engagé par la commune, appuyée par la Communauté de communes Thur-Doller, depuis plus d'une demi-décennie. Les sondages réalisés dans ce cadre entre 2014 et 2016, sans constituer un programme de fouilles extensives, ont permis grâce à un accompagnement régulier des intervenants techniques, de mettre en évidence des éléments défensifs du bas Moyen Âge et du début de l'Époque moderne, puis de les stabiliser. Réalisées avec l'entreprise d'insertion œuvrant sur le site, les campagnes de sondages ont concerné principalement

la fausse-braie qui barre le versant est du sommet portant l'*Oberschloss* et la porte de la barbacane ouest.

Le premier constat qui s'impose au fouilleur sur cette partie du site est, à l'image de l'emblématique anneau de maçonnerie posé sur le sommet, l'extrême soin porté à la destruction du château en 1673. En effet, la porte de la barbacane a été totalement démontée, se repérant principalement grâce aux empreintes creusées dans la roche ou dans l'arrachement des parements. Il ressort cependant de ces observations que la défense de cette entrée était initialement complétée par une

niche aménagée dans le mur qui la domine au nord.

La fausse-braie, autre grand objet d'enquête, fut également arasée jusqu'au ras du parement intérieur des murs qui la constituait. Malgré cette indigence de vestiges en élévation, quelques éléments techniques sur la manière de construire cet ouvrage ont été documentés lors des travaux. Le mur de courtine attenant et la base de la tour sud-ouest sont posés

sur un rocher non travaillé en surface. Sur le segment linéaire, l'irrégularité du socle a été corrigée par un arc de décharge enjambant une large fissure, tandis que la tour repose sur une semelle formée de deux états de murs dont l'un englobe l'autre. Cette hésitation du tracé indique essentiellement le besoin de disposer d'une base suffisamment épaisse pour porter un ouvrage élevé de faible diamètre.

Jacky KOCH

TURCKHEIM

Rechts am Talweg, route Romaine

Le site localisé au sud-est du ban communal, en rive droite de la Fecht et du côté nord de la route romaine a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise de 4 974 m² de surface récemment couverte de vignes. Dix sondages ont été ouverts qui ont mis en

évidence un sous-sol constitué d'alluvions vosgiennes apparaissant immédiatement sous l'horizon actuel de terre arable. Aucun témoin d'une occupation ancienne n'a été reconnu.

Richard NILLES

UFFHEIM

Lotissement Le Bifang, rues Bifang et Suttergasse

Paléolithique - Protohistoire -
Haut Moyen Âge

La fouille réalisée à Uffheim rue du Bifang a été réalisée en deux temps. Le premier a été consacré à la fouille des structures excavées après le décapage de l'ensemble de la surface prescrite et le second à la recherche de vestiges paléolithiques sur une surface plus restreinte.

Le premier décapage a permis le dégagement d'un paléovallon d'orientation est/ouest qui tronque perpendiculairement le versant loessique d'une vallée sèche au sein duquel s'inscrit la fouille.

Hormis une ligne de tranchées de 14-18, seule une structure néolithique a été trouvée dans la partie supérieure du versant. Elle contenait la moitié

« supérieure » d'un cochon mais pas de mobilier. Au milieu du versant, trois fossés parallèles ont été trouvés et caractérisent plusieurs phases d'occupation s'échelonnant entre la protohistoire et la période médiévale.

Les deux fonds de cabane ont été découverts en bas de versant. Ils présentent un plan identique à six poteaux. Leur comblement est identique et homogène, constitué d'un limon-argileux brun-gris, contenant quelques charbons de bois, des tessons de céramique, des pierres chauffées et deux objets en fer.

Dans le comblement supérieur d'une fosse de forme globalement circulaire sur la surface de décapage



UFFHEIM, lotissement Le Bifang,
rues Bifang et Suttergasse
Vue de la structure 10
(cliché : R. NILLES)

reposait une sépulture protohistorique en position fléchie orientée vers l'est et dépourvue de mobilier. Sous la sépulture, déposée sur une banquette, la fosse est moins large, de forme ovale (1,8 x 0,8 m) et relativement profonde (1,4 m). Aucun mobilier n'a été trouvé dans son comblement.

Le second décapage a été réalisé en bas du versant. Seule cette partie de l'emprise permettait d'atteindre les niveaux potentiellement paléolithiques dans la limite de la cote inscrite au cahier des charges (1,5 m de profondeur). Le versant est constitué d'une couche



UFFHEIM, lotissement Le Bifang,
rues Bifang et Suttergasse
Vue du galet trouvé dans le paléovallon
(DAO : S. GRISELIN)



UFFHEIM, lotissement Le Bifang,
rues Bifang et Suttergasse
Vue de la structure 9
(cliché : F. CHENAL)

de colluvions qui s'épaissit lorsqu'on remonte vers son sommet. Ces colluvions reposent sur « pavage » de poupées qui marque une phase d'érosion intense du versant. Un paléosol de couleur brun foncé a été découvert sous ce niveau érodé. Il s'agit du paléosol qui avait livré un fragment de lame en silex du Malm lors du diagnostic. Néanmoins, aucun autre artefact n'y a été retrouvé lors de la fouille, malgré un décapage mécanique minutieux puis un nettoyage attentif des coupes.

Le paléosol repose sur un horizon limoneux et argileux qui se caractérise par une couleur orange auquel se mêle des inclusions de manganèse. Cet horizon est conservé sur l'ensemble de la surface investie lors du second décapage. Sur la partie gauche du paléovallon un fragment d'os long de mammifère de taille moyenne à grande a été trouvé dans cet horizon. Trois mètres plus au sud dans le même horizon un galet aménagé a été trouvé. Il est donc possible que nous ayons affaire à des vestiges du Paléolithique moyen ou inférieur.

Sylvain GRISELIN

WATTWILLER

Lotissement Le Domaine du Rechen,
rue du Rechen

35 sondages, qui représentent 9,55 % de la surface à aménager (12 868 m²), ont été effectués préalablement à un projet de lotissement localisé au sud-est du village non loin de la R.D. 5. Localisée en rive gauche du Siehbachele et dans un secteur où des indices d'occupation antique ont été précédemment reconnus, l'intervention n'a pas mis en évidence de vestige archéologique.

Au moins deux séquences successives d'alluvions grossières incluant en surface des blocs de grès et granit dans une matrice limoneuse ont été uniformément observées sous une faible épaisseur de terre végétale constituée de colluvions limoneuses de couleur brune.

Richard NILLES

WECKOLSHEIM

Lotissement Domaine de Castillon,
die Matt

Le site localisé en lisière est du village, dans l'angle délimité au sud par la rue de l'Église et à l'ouest par la rue Principale, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique sur une emprise récemment cultivée de 18 161 m² de surface. 34 sondages ont été ouverts qui

ont mis en évidence un sous-sol constitué de graviers fins apparaissant le plus souvent immédiatement sous l'horizon actuel de terre arable. Aucun témoin d'une occupation ancienne n'a été reconnu.

Richard NILLES

WEGSCHEID

Puits Notre-Dame, mine Reichenberg

Notice non remise.

Bernard BOHLY

Le site archéologique de la Mine Reichenberg, situé dans le vallon Soultzbach, sur la commune de Wegscheid, fait l'objet d'un projet de mise en valeur par l'ouverture au public du réseau minier souterrain daté du XVI^e s. Ce projet initié par la municipalité s'inscrit dans le cadre des commémorations du 700^e anniversaire de la première mention dans les archives de la commune.

Afin de mesurer l'impact de l'aménagement du carreau minier sur le patrimoine archéologique, la partie souterraine n'étant pas encore à l'ordre du jour, une prescription de diagnostic archéologique a été établie pour la seule parcelle cadastrale concernée par cette première phase de travaux (514 m²).

Malgré des conditions climatiques difficiles, ce diagnostic archéologique réalisé en février 2016 a permis d'ouvrir quatre fenêtres de sondages à l'aide d'une pelle hydraulique limitée à 8 tonnes au maximum du fait d'un accès complexe à la parcelle et de la traversée du ruisseau.

Cette mine d'argent et de cuivre est attestée dans des documents anciens dès la seconde moitié du XIV^e s.

Un compte rendu de visite de la mine, réalisé en 1527 par des experts mandatés par le duc d'Autriche, évoque la présence d'un puits équipé d'une Wasserkunst, c'est-à-dire d'une puissante machinerie de pompage des eaux d'infiltration, une machine d'exhaure. Les recherches effectuées par l'association *Les Trolls*, sous la direction de Bernard Bohly, tendent à situer cet ouvrage minier emblématique en surface (à ciel ouvert), très proche de l'entrée actuelle de la galerie Reichenberg, sur le carreau minier, c'est-à-dire probablement dans l'emprise faisant l'objet de l'aménagement.

Le site minier a fait l'objet d'une importante reprise d'exploitation dans les années 1910 sous la direction de l'ingénieur des mines Joseph Vogt. Ces travaux sont principalement visibles, aujourd'hui encore, par la présence d'importants déblais miniers (halde) issus du percement d'un puits situé juste en aval, dans la parcelle voisine à celle concernée par nos travaux.

L'opération archéologique a permis de reconnaître ces deux phases d'exploitation dans chacune des 4 fenêtres de sondages réalisées : sous 1,50 m de remblais miniers contemporains (période Vogt), un niveau d'occupation (niveau de sol) marque la période datée du XVI^e s. par la présence de quelques tessons céramiques vernissés vert (type tripode). Ce niveau est reconnu essentiellement dans la moitié nord de la parcelle sondée.

Au nord de l'emprise, des briques associées à des scories et plusieurs pointeroles témoignent de la présence d'une forge ruinée qui se développe surtout en dehors de l'emprise à partir de la limite cadastrale, en aval.

Malgré la proximité de la rivière et la présence abondante d'eau à partir de 1,50 m de profondeur, le sondage n° 4, situé au centre de la parcelle, a permis la mise au jour dans le niveau XVI^e s. d'une imposante pièce de bois ouvragée, malheureusement retrouvée en position secondaire. Au regard des perçages et sciages particuliers, il s'agit probablement d'un support de montant de treuil devant équiper un puits minier incliné. La datation dendrochronologique précise que le chêne (*Quercus* sp.) de 160 ans d'âge (séquence située entre les années 1409 et 1568) a été abattu durant l'automne/hiver 1568/1569.

Cette datation, qui doit être accompagnée d'autres analyses dendrochronologiques, témoigne d'une possible phase d'équipement et de développement de l'exploitation dans la seconde moitié du XVI^e s.

Les vestiges datant du XVI^e s. (niveau d'occupation et forge) sont donc recouvert d'environ 1,50 m de remblais modernes. Ils ne semblent donc pas directement menacés. Cependant, si les terrassements envisagés dans le projet sont effectués sur cette parcelle, ils devront prendre soin à ne pas affecter les niveaux archéologiques sous-jacents et de faire l'objet d'un suivi archéologique ou d'une opération archéologique complémentaire.

Patrick CLERC

WINTZENHEIM

Chemin du Dichelgraben

Le diagnostic archéologique a été réalisé le 3 mai 2016 sur la commune de Wintzenheim, à l'entrée de la vallée de Munster près de Colmar. Le diagnostic réalisé sur 1 251 m² à l'occasion de la construction d'une habitation

s'est révélé négatif. En effet, sur les sept sondages réalisés, aucun n'a livré de vestige archéologique.

Sylvain GRISELIN

WOLSCHWILLER

Grotte Blenien

Paléolithique

Découverte en 2006 sur la commune de Wolschwiller, la grotte de Blenien a fait l'objet de fouilles dès 2012. Ces fouilles s'inscrivent dans un cycle de programmation triennal depuis 2014. Elles sont financées par le service régional de l'Archéologie Grand Est et profitent de l'appui logistique de l'Inrap ainsi que du concours de nombreux chercheurs, étudiants et bénévoles.

Il s'agit de la première séquence Magdalénien/Azilien reconnue en Alsace qui apporte de nouvelles données visant à mieux comprendre des processus de reconquête des territoires septentrionaux après le Pléniglaciaire supérieur.

À l'issue du premier cycle de fouille triennal, nous avons une bonne compréhension de la taphonomie du site dont dépendent les modalités de conservation des niveaux archéologiques, tant spatialement que stratigraphiquement. L'analyse sédimentaire des couches stratigraphiques conservées dans la grotte a en grande partie été réalisée et nécessite maintenant l'obtention de calages chronologiques pour être interprétés de manière optimale.

Un sondage réalisé sur le talus, à l'entrée de la cavité, a permis de mettre en évidence une accumulation de plusieurs couches de gélifracis sur environ 2,2 m d'épaisseur jusqu'au bed-rock. Le sommet de cette accumulation livre des vestiges archéologiques au sein de différents niveaux stratigraphiques sur environ 1,3 m d'épaisseur, datés entre 11 279 ± 77 BP et 13 920 ± 80 BP.

Depuis 2013, à l'intérieur de la cavité, un important travail de déblaiement des couches supérieures, remaniées par les animaux fouisseurs, a été réalisé. Il s'agissait de dégager le sommet des niveaux archéologiques et le fond de la grotte afin de circonscrire l'étendue des niveaux archéologiques préservés et de vérifier de la présence ou non d'un réseau karstique plus vaste. Ces investigations ont permis d'observer que les niveaux archéologiques sont tronqués par l'érosion qui intervient à l'aplomb de l'entrée du proche alors que le fond de la cavité a totalement été perturbé par les animaux fouisseurs et en particulier par les blaireaux. Le déblaiement total du fond de la cavité a été réalisé au cours de la campagne de 2016 jusqu'à atteindre le bed-rock.

Alors que nous suspicions la présence d'un réseau karstique dans le prolongement de la cavité, rien n'a jusqu'ici permis de le mettre en évidence. Les niveaux archéologiques sont donc uniquement préservés à l'entrée de la cavité sur une surface d'environ 20 m² dont 17,5 m² peuvent être ouverts à la fouille.

Les niveaux supérieurs « aziliens » (Us 11 et 14) sont conservés sur une moins grande surface, étant impactés par les galeries des animaux fouisseurs, en particulier le long de la paroi nord et par le sondage réalisé en 2006 et 2012 alors que les niveaux plus profonds « magdaléniens » sont conservés sur une plus grande surface (Us 15 et 16).

Sylvain GRISELIN

ZIMMERBACH Rue Principale

Moyen Âge - Moderne -
Contemporain

Le réaménagement du parvis de l'église paroissiale Saint-Georges-Du-Sacré-Cœur de Zimmerbach a fait l'objet de sondages archéologiques préalables. L'église actuelle, qui date de 1879, reprend l'emplacement et conserve une partie des maçonneries, notamment le chœur d'Époque gothique, d'un édifice préexistant probablement fondé au XIII^e s. Localisé dans l'angle sud-est du parvis, un petit bâtiment ayant servi d'ossuaire, daté de 1619, a également été préservé au moment du réaménagement de l'église. Espace vert en l'état actuel, l'emprise sondée au droit du bas-côté sud de l'église reprend les limites de l'ancien cimetière paroissial désaffecté au XIX^e s. L'objectif de l'intervention préalable au réaménagement superficiel du parvis était de vérifier le potentiel funéraire conservé sur le site et d'évaluer l'impact possible du projet sur celui-ci.

Les quatre sondages ont été réalisés sur 300 m² de surface à réaménager et jusqu'à - 1 m de profondeur. Ils n'ont pas mis en évidence de sépultures en place mais l'existence de remblais hétérogènes d'époque

récente incluant ponctuellement des ossements épars en nombre cependant limité. Les observations sur site ont montré que l'ossuaire avait également été partiellement enterré, son seuil de porte se situant à 0,60 m du sol actuel auquel on accède par un escalier extérieur en béton.

Ces données indiquent qu'un exhaussement général du site a été mis en œuvre, probablement au moment de la reconstruction de l'église, qui explique l'actuel surplomb du parvis par rapport à la rue Principale. Ces travaux ont également comporté la construction des deux murs de soutènement existants, côté fossé et rue Principale.

Les travaux de la fin du XIX^e s. n'ont donc probablement que peu impacté les sépultures existantes qu'on peut penser en majeure partie conservées sous les remblais rapportés.

Richard NILLES

VOSGES

Tableau des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

N° d'OA	Commune, lieu-dit	Responsable (organisme)	Nature de l'op.	Prog.	Époque	Réf. carte
10394	GRAND, bois des Hamets	Pascal VIPARD (SUP)	FP	6-9	GAL	1
10393	GRAND, rue du Ruisseau	Thierry DECHEZLE-PRÊTRE (COL)	FP	9	GAL	2
10444	LIGNÉVILLE, route de Dombrot, chapelle Saint-Basle	Gilbert SALVINI (BEN)	SD	10	GAL-HMA	3
10555	NEUFCHÂTEAU, les Grands Champs, avenue de la Division Leclerc	Laurent FORELLE (INR)	OPD			4
10397	SAINT-AMÉ, le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire	Thomas CHENAL (COL)	FP	7-8	HMA-MA	5
10483	XERTIGNY, le Fays des Bœufs	Laurent FORELLE (INR)	OPD	14	MOD	6

* : cf. carte de répartition des sites.

Pour l'organisme de rattachement du responsable, la nature de l'opération et l'époque concernée, les abréviations utilisées sont celles de PATRIARCHE (cf. liste des abréviations en fin d'ouvrage).

VOSGES

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6



VOSGES

Travaux et recherches archéologiques de terrain

BILAN
SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

GRAND
Le Bois des Hamets

Gallo-romain

Dans le cadre d'une étude sur *Les nécropoles romaines de Grand* (PCR *L'agglomération antique de Grand*, dirigé par Th. Dechezleprêtre), la fouille initiée en 2014 pour essayer de s'assurer de la probable nature funéraire du site du *Bois des Hamets* s'est poursuivie du 4 au 22 juillet 2016. La prescription accompagnant l'autorisation de fouille ayant contraint à limiter l'opération à un seul monument, la connaissance de la nécropole n'a donc pas pu progresser significativement.

La campagne a porté sur le grand monument circulaire d'environ 8 m de diamètre, sommairement identifié en 2014 et notamment sur les épais niveaux de destruction qui scellent apparemment des couches d'occupation mieux conservées qu'on ne le pensait et qui feront l'objet de l'attention de la prochaine opération.

L'édifice, construit en *opus vittatum* dans la seconde moitié du II^e ou au III^e s. et probablement recouvert intérieurement de briques à face peignée (dont la disposition est encore incertaine), était orné d'enduits peints : bordeaux et blancs à l'extérieur, plus colorés à l'intérieur si l'on en croit la répartition des fragments

mis au jour. Une banquette en pierre, dont le rôle n'est pas encore déterminé, courait le long d'une partie de la paroi intérieure. Vers le milieu du IV^e s. ou après, les matériaux de construction ont fait l'objet d'une récupération soignée.

L'hypothèse la plus probable concernant son identification reste celle d'un mausolée en forme de tour, installé sur un endroit dominant à la fois la ville proche et la voie conduisant de Grand à *Nasium*, la première capitale des Leuques, mais il pourrait également s'agir d'un édifice cultuel. Seul la connaissance du contexte proche permettrait de lever le doute.

La voie bordant le site au sud-ouest a fait l'objet de deux observations. À cette occasion, on s'est rendu compte que le bombement rectiligne traditionnellement pris pour la chaussée surélevée de la route romaine depuis le XIX^e s. était en fait le sommet d'une ligne de faille géologique non répertoriée. La chaussée est en fait installée quelques mètres en contrebas.

Pascal VIPARD

GRAND

Rue du Ruisseau

Gallo-romain

Le programme 2 du projet collectif de recherche sur l'agglomération antique de Grand, dédié notamment à l'étude de la topographie urbaine de Grand, intègre les recherches archéologiques menées depuis 2010 sur le site de la rue du Ruisseau. L'exploration de ce secteur visait en particulier à caractériser les différentes phases d'aménagement de cet îlot implanté entre le rempart et un vaste ensemble architectural interprété comme des thermes. Les campagnes de fouille ont révélé la présence d'un espace ouvert délimité au nord et à l'est par des bâtiments qui se distinguent par la richesse de leur décoration constituée de marbres et d'enduits peints (étude Y. Maligorne, A. Guillem, N. Nikiforoff et O. Romanenko).

L'année 2016 a été consacrée à l'achèvement de la fouille du secteur sud-ouest où la découverte d'un bâtiment antérieur à la phase d'édification du portique a amené à réaliser un sondage complémentaire, dirigé par Marion Legagneux. Cette première occupation du site, datée du milieu du I^{er} s., correspond à la construction d'un bâtiment maçonné qui doit s'étendre, hors emprise, au

sud ainsi qu'à l'ouest. Dans son premier état, il était doté d'un sol en mortier jaune reposant directement sur de l'argile. De nombreux objets en verre, ainsi que plusieurs centaines de tesselles de mosaïque, des roches décoratives (calcaire marbrier) et des enduits peints à fond jaune ont été mis au jour dans les niveaux de démolition.

Lors d'une seconde phase, le bâtiment est réaménagé et sa partie orientale est abandonnée pour donner place à un espace ouvert au milieu duquel a été mis au jour une petite canalisation. Cette canalisation, qui a recoupé le mur du bâtiment antérieur, devait recueillir l'eau de pluie s'écoulant du toit par un système de gouttière. Huit fragments de blocs en calcaire forment la cunette et seul le dernier bloc a conservé sa dalle de couverture. Le nouveau bâtiment semble avoir été doté d'une structure semi-enterrée ou enterrée, de type cave, qui se développe probablement vers l'ouest, hors de l'emprise de fouille.

Thierry DECHEZLEPRÊTRE

LIGNÉVILLE

Route de Dombrot, chapelle Saint-Basle

Gallo-romain - Haut Moyen
Âge

Le but de l'opération était de profiter du dessouchage de deux arbres, afin d'observer si la structure d'habitat du site archéologique sondé en 2014, se poursuivait jusqu'à cet endroit.

Le sondage effectué jusqu'au sol géologique, n'a révélé aucune présence d'extension du site archéologique, ni d'une quelconque structure d'habitation.

Cependant, on a pu constater, en place, dans les 0,15 m de terre du sol antique (US 1) la présence d'une pierre contre laquelle était une monnaie romaine en bronze et, sur le sol, trois fragments très érodés de céramiques gallo-romaines ainsi que de quatre noyaux d'arbres fruitiers.

Ces découvertes témoignent de la proximité d'un site gallo-romain.

La couche du sol antique était recouverte par une épaisseur de 0,65 m de remblais composés de terre, pierres et cailloux, dans laquelle se trouvaient des fragments de tuiles et de céramiques dont une est d'époque tardive, peut-être du haut Moyen Âge.

Cette couche de remblais a nivelé le terrain qui était en légère déclivité pour en faire une terrasse, selon un procédé identique à celui que nous avons observé lors du sondage de 2014.

La date du remblayage, intervenu après la destruction du site, n'est pas connue, mais elle a succédé à une

opération destinée à dissimuler et enfouir celui-ci en le recouvrant d'une couche de pierres liées au mortier de chaux, elle-même recouverte ensuite par des dalles plates de calcaire local.

L'hypothèse d'un bâtiment, de dimensions restreintes, semble être confirmée puisqu'il n'y a pas de prolongement à l'endroit sondé cette année.

Gilbert SALVINI

NEUFCHÂTEAU

Les Grands Champs,
avenue de la Division Leclerc

Une opération de diagnostic archéologique a été réalisée le 24 novembre 2016 sur le territoire de la commune de Neufchâteau, préalablement à un projet de construction d'une concession automobile au lieu-dit *les Grands Champs*, avenue de la Division Leclerc. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 5 873 m²

avec un taux d'ouverture de 9,04 %, n'a révélé aucune structure ni artefact archéologique malgré la proximité d'une occupation protohistorique à moins de 200 m.

Laurent FORELLE

SAINT-AMÉ

Le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire

Haut Moyen Âge

La plus ancienne des abbayes féminines rurales d'Austrasie, le *monasterium Habendum*, est une fondation luxovienne, installée, vers 620, dans un *castrum* tardo-antique au sommet d'un relief dominant le piémont vosgien et le confluent de la Moselle et de la Moselotte. Le Saint-Mont – telle est depuis le XIII^e s. la dénomination en usage pour désigner ce sommet – est abandonné par les religieuses dans les premières décennies du IX^e s. puis réoccupé au XII^e s., jusqu'à la Révolution française, par un prieuré satellite du chapitre noble de Remiremont. Il a, de longue date, suscité l'intérêt des historiens et fait l'objet d'investigations archéologiques dans la seconde moitié du XX^e s. qui contribuèrent à la mise au jour, sur les quelque 2,5 ha de clairières et de forêts fractionnés en neuf terrasses, de nombreuses structures maçonnées. Les éléments

de datation – céramique et verre notamment – parfois déconnectés de leur contexte stratigraphique en raison de l'absence de méthodes de prélèvement et d'enregistrement durant les campagnes les plus anciennes, témoignent cependant d'une occupation sur la longue durée, depuis l'Antiquité tardive.

En 2016, l'opération programmée sur le site de deux chapelles médiévales, légèrement en contrebas de la plate-forme sommitale sur laquelle fut reconnue l'emprise des établissements communautaires médiévaux et modernes, visait à caractériser les vestiges, réputés dater du haut Moyen Âge, d'un édifice funéraire directement fondé sur le substrat granitique. D'une longueur de 24 m pour une largeur de 8 à 9 m, ce qui lui donne un plan légèrement trapézoïdal, il



SAINTE-AMÉ, le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire
Plan général de l'édifice funéraire composé de 90 *formae*
(DAO : équipe de fouille)



SAINT-AMÉ, le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire
 Vue zénithale de l'édifice funéraire
 (cliché : équipe de fouille)

est scellé, au sud, par la chapelle Sainte-Marguerite et au nord, par celle dédiée à Sainte-Claire laquelle enferme d'ailleurs quelques tombes maçonnées juxtaposées. Ces *formae* – 90 au total – qui constituent une découverte majeure, tant par leur nombre que par leur mode de construction, sont typiques de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge, notamment en contexte monastique.

Construites selon des critères métriques extrêmement précis, ces tombes en petits moellons maçonnés extraits du granite local, reposent sur un hérisson aménagé à partir du même matériau pour rattraper la déclivité de la pente naturelle. Leur fond était systématiquement tapissé d'un mortier de tuileau, souvent percé d'un trou pour l'évacuation des humeurs et les murs recouverts par un enduit de même nature. La grille de construction de cet ensemble sépulcral, composée de murs de rang parallèles et de cloisons dont l'épaisseur n'excède pas 0,26 m, dessinent une sorte de damier



SAINT-AMÉ, le Saint-Mont, chapelle Sainte-Claire
 Vue de détail de *formae* à l'issue de la fouille
 (cliché : équipe de fouille)

irrégulier due à la volonté de donner à chacune des tombes une forme trapézoïdale comparable à celle des sarcophages contemporains. L'ensemble, qui semble avoir été pensé et construit en une seule campagne de travaux, résulte de savoir-faire maîtrisés et contredit les clichés habituellement véhiculés sur la technique de construction alto-médiévale.

Les premières datations réalisées avec la méthode du radiocarbone à partir de charbons de bois trouvés dans les mortiers jettent, cependant, un doute sur la période d'édification de l'édifice. Sans pouvoir le démontrer par un biais méthodologique, à partir des connexions de murs non restaurées par exemple, ni les valider par d'autres prélèvements, on conviendra que cet ensemble funéraire puisse dater de l'Antiquité tardive ou des premières décennies du haut Moyen Âge, antérieurement à la date historique de la fondation de la première abbaye romarimontaine.

Faut-il y voir la réutilisation par les premiers religieux d'un espace funéraire familial associé à la *villa* dont hérite, d'après les hagiographies des abbés fondateurs, Romaric ? D'un équipement communautaire en lien avec une probable agglomération de hauteur tel que le laisse envisager, à partir des travaux de Laurent Schneider notamment, le terme *castrum* utilisé dans ces mêmes sources littéraires ? Quoi qu'il en soit, on rappellera que l'élévation du bâtiment est difficile à appréhender et surtout, bien que son emprise ait été complètement et minutieusement fouillée, que l'absence d'un vestige d'autel à l'endroit supposé du chevet pose problème. La campagne de fouille de 2017 devrait permettre de résoudre certaines de nos questions.

Thomas CHENAL

XERTIGNY

Le Fays des Bœufs

Moderne

Une opération de prospection pédestre a été réalisée les 29 et 30 septembre 2016 sur le territoire de la commune de Xertigny, préalablement à un projet de carrière au lieu-dit *le Fays des Bœufs*. Le diagnostic, réalisé sur une surface de 25 160 m², a permis d'enregistrer et de positionner quatre places de charbonnier et les traces

probables d'une carrière. En raison de la forte pente naturelle des versants, une intervention mécanisée n'était pas possible.

Laurent FORELLE

GRAND EST

Prospection aérienne (PA)

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

2 0 1 6

**PROSPECTION AÉRIENNE :
ACQUIS DE LA CAMPAGNE
DE 2016 EN CHAMPAGNE
ET EN BOURGOGNE**

Contrairement aux deux années précédentes, la campagne 2016 a été marquée par des conditions climatiques particulièrement défavorables, puisque l'ensemble des stations météorologiques régionales a enregistré des records de pluviométrie. Les précipitations ont parfois atteint, entre le 1^{er} mars et le 30 juin, des totaux centennaux, généralement plus de deux fois ceux de la pluviométrie moyenne. Les stations les moins arrosées (en Champagne crayeuse, Châlons-en-Champagne, 260 mm, Saint-Dizier, 267 mm) sont largement au-dessus des seuils permettant la genèse de différences de croissance des céréales. De même, toutes les stations bourguignonnes et franc-comtoises sont trois à sept fois au-dessus du seuil maximal (100 mm sur trois mois), permettant une révélation optimale des anomalies de croissance.

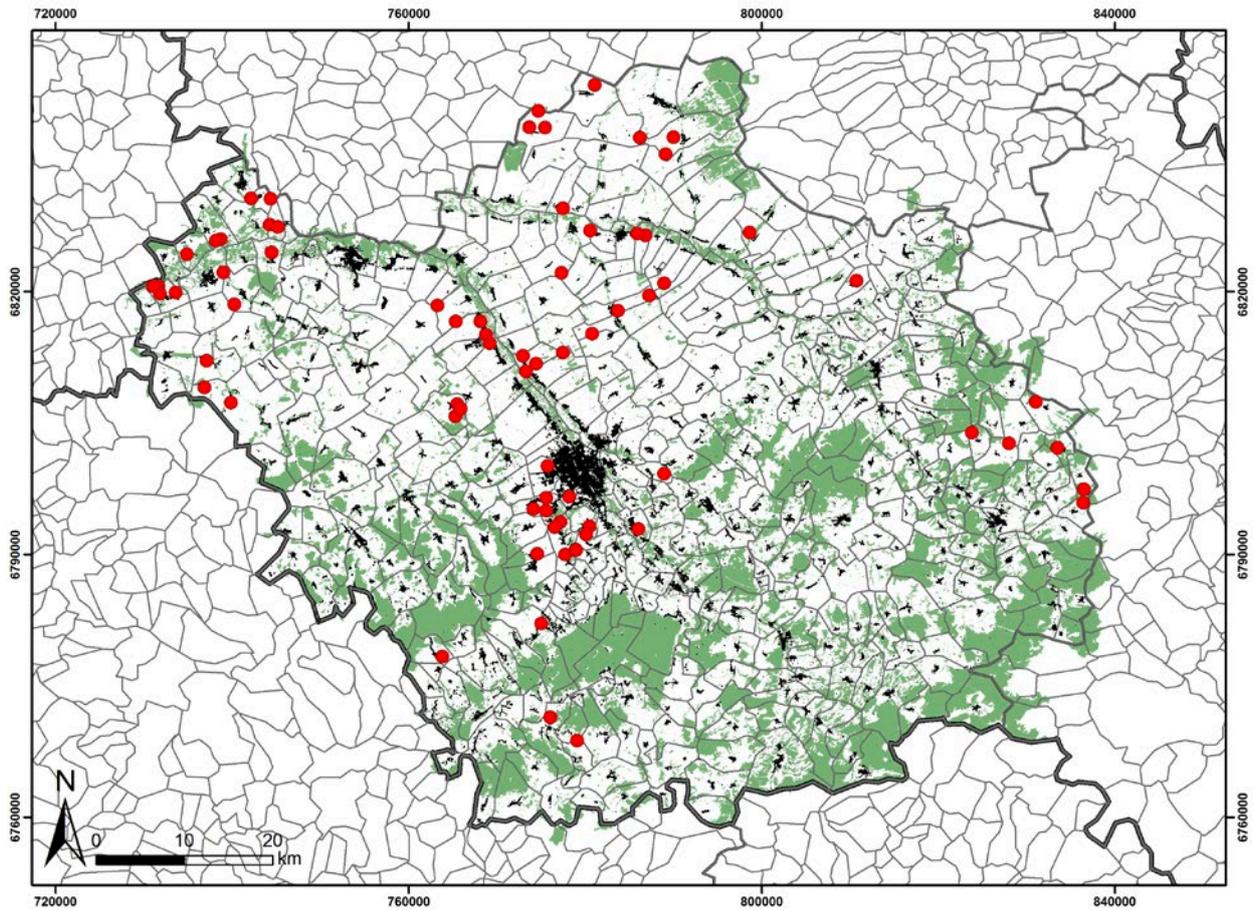
Nous sommes bien loin des conditions climatiques de 2011, 2014 ou même 2015. Dans ces conditions, qui n'avaient pas encore été rencontrées dans notre région depuis le début des prospections aériennes à vocation archéologique à la fin des années 1950, on comprendra que les résultats des vols sur cette période aient été totalement nuls.

Malgré tout, la sévère sécheresse d'arrière-saison qui a touché les marges ouest de la nouvelle région a permis quelques survols un peu plus fructueux, en Morvan, en Auxerrois méridional ou autour des agglomérations antiques d'Entrains-sur-Nohain et d'Autun. Les vols de la fin août et du début du mois de septembre ont donc contribué à « sauver » cette campagne, en Bourgogne, mais non pas en Champagne, où les pluies de début septembre 2016 ont annihilé les traces qui étaient en train d'apparaître dans les champs de luzerne de Champagne crayeuse.

L'essentiel des anomalies découvertes cette année repose donc, comme en 2012 et en 2013, sur le dépouillement des fonds ortho-photographiques livrés par l'IGN ou les autres producteurs de données ortho-photographiques (*Bing-Maps* et *Google-Earth*).

Le rapport de 2016 contient 74 fiches décrivant des sites issus de captures d'écran sur des fonds de l'IGN ou de *Bing Maps*. En 2013, le rapport contenait la première partie des sites capturés pour le département de l'Aube. Cette année, les 74 sites sont issus du dépouillement des communes de Mergéy à Yèvres-le-petit.

Stéphane IZRI



Acquis de la campagne de prospection aérienne de 2016 en Champagne (PA)
 Cartographie des sites 2016
 (SIG : Stéphane IZRI)



Acquis de la campagne de prospection aérienne de 2016 en Champagne (PA)
 Villeloup Renfard : établissement rural protohistorique
 (source : Microsoft *Bing Maps*)

PROSPECTIONS AÉRIENNES EN CHAMPAGNE-ARDENNE

La région concernée

Les prospections aériennes intéressent les départements des Ardennes, de la Marne, de la Haute-Marne et de l'Aube, et une frange au sud-est du département de l'Aisne afin de couvrir dans son intégralité le territoire des Rêmes. Ce secteur, bien connu, ne livre plus, au fil du temps, de nouveautés ou des compléments significatifs et ne fait l'objet que d'incursions sporadiques. Les limites des prospections sont aussi dépendantes de la topographie, de la géologie et de la couverture végétale. C'est ainsi que depuis de nombreuses années les survols des régions boisées du massif ardennais, de la Montagne de Reims et de l'Argonne sont rares. Les missions menées dans ces secteurs se limitent aux vallées des rivières et sont décevantes dans la perception des sites archéologiques enfouis, structures en dur ou fossés.

Les conditions climatiques, la quantité et la qualité des anomalies perceptibles, conditionnent les superficies prospectées. En effet, nous ne nous contentons pas de survoler des zones propices comme les vallées et leurs abords, mais nous consacrons autant de temps

à la totalité du territoire. Rien n'est négligé, notamment les structures isolées souvent peu visibles et peu prégnantes, sauf l'enregistrement de nombreuses traces de la Grande Guerre qui sont innombrables et dont nous ne favorisons que les traces les plus remarquables. Ces dernières années, la collaboration avec des spécialistes de ce conflit nous a poussé à porter plus d'attention à certains phénomènes que nous ignorions totalement.

Les prospections

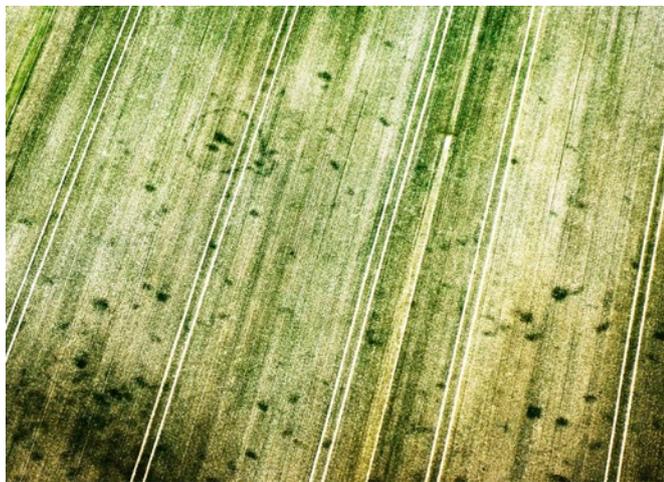
Le Grand Est a été particulièrement arrosé au printemps et au début de l'été 2016. La région châlonnaise et rémoise a bénéficié d'une moindre pluviométrie, importante toutefois, et nos missions estivales, d'ordinaire les plus fructueuses, ont été décevantes et même nulles à plusieurs occasions. Les prospections hivernales, vols généralement courts en raison de la fenêtre de visibilité brève, du manque d'ensoleillement et des conditions atmosphériques rarement favorables, ont été cette année très profitables. Un hiver sec et une température moyenne légèrement supérieure aux normales saisonnières ont favorisé la pousse des



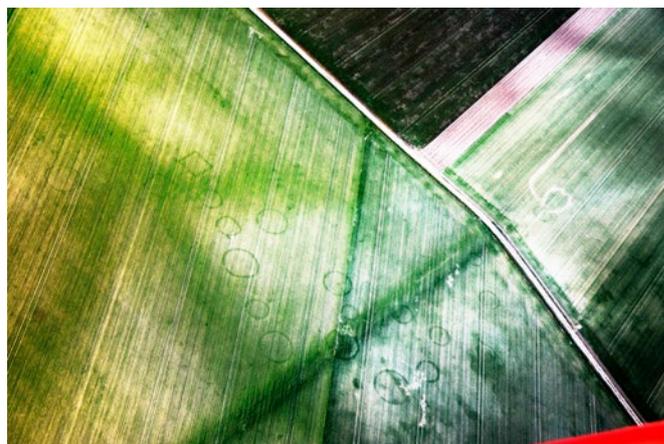
TOGNY-AUX-BŒUFS, *la Garenne*,
conditions favorables dans le secteur
Reims-Châlons-en-Champagne
(cliché : B. LAMBOT)



LA CHEPPE, *champ des Bœufs*,
conditions favorables dans le secteur
Reims-Châlons-en-Champagne
(cliché : B. LAMBOT)



AURE, *les Rouliers*, fosse trapézoïdale correspondant à une tombe à char (cliché : B. LAMBOT)



VERT-LA-GRAVELLE, *les Gaudinats*, tombes à chars (cliché : B. LAMBOT)

plantes céréalières, et dès la fin janvier, les anomalies sont apparues dans la croissance. Quelques vols ont permis de suivre cette évolution et, dès le début février, il était évident que les conditions étaient favorables dans le secteur Reims/Châlons-en-Champagne. À la fin février, les conditions étaient optimales au nord du département de l'Aube, sans toutefois être spectaculaires. Rapidement les contrastes se sont estompés et en avril les vols n'étaient plus rentables. Le bilan des prospections hivernales est donc très positif. Certains sites étaient déjà connus mais pour la plupart des compléments ou une meilleure visibilité ont été obtenus.

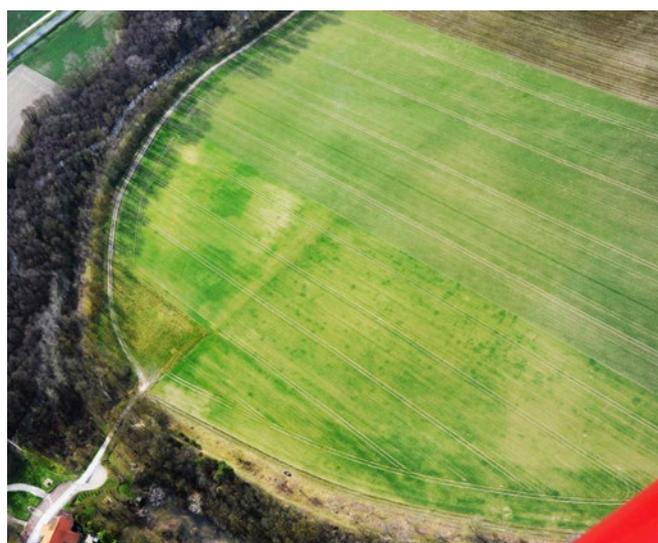
Le traitement informatique des clichés est important et apporte des détails peu visibles sur les photos originales prises dans des conditions minimales de luminosité.

Le printemps et le début de l'été ont été très pluvieux et les espoirs d'une année faste entrevus en fin d'hiver se sont évanouis. Reste le bilan positif de début d'année, suffisamment rare pour être signalé.

Parallèlement aux prospections, le dépouillement des clichés satellitaires, orthophotographiques (IGN, moteur Bing, Google Earth, etc.) a apporté des informations



BEINE-NAUROY, *Chagepha*, deux états distincts (cliché : B. LAMBOT)



LA CHEPPE, *Camp d'Attila*, occupation structurée (cliché : B. LAMBOT)

sur toute la région prospectée et notamment en Haute-Marne, dans la grande plaine entre Reims-la-Brûlée et Perthes. Les documents sont d'une excellente qualité et le dépouillement et l'enregistrement cartographique par commune sont achevés.

Le bilan de cette année 2016 est positif avec 374 sites photographiés en période hivernale et 110 sites dans le courant des mois de juin et juillet.

Quelques sites remarquables

Depuis une vingtaine d'années, nous portons une attention particulière aux tombes à char et nous essayons de survoler à plusieurs reprises, pendant les périodes favorables, les communes et sites connus par la bibliographie de la région rémoise et châlonnaise. Un nouveau cimetière a ainsi été photographié à Aure, *les Rouliers*, attenant pratiquement à la nécropole fouillée par J.-G. Rozoy dans les années 1960. Au centre d'une enceinte en bouchon de champagne (ou *Schlüssellochgräben*), une fosse trapézoïdale correspond à une tombe à char. Elle est accompagnée de deux autres fosses, dont une dans l'entrée. Quatre grandes tombes sont au centre d'enclos circulaires arasés.

Plusieurs autres tombes à char nouvelles (certaines fouillées anciennement mais non localisées) ont été photographiées le long de la Tourbe et en bordure du camp de Suippes. De nombreuses nécropoles protohistoriques importantes, comptant plus de vingt enclos circulaires, ont été repérées dans le sud du département de la Marne et dans la région auboise. Plusieurs d'entre elles, fouillées dans les environs d'Épernay et aux abords des Marais de Saint-Gond, ont été localisées.

L'apparition spectaculaire à la verticale des fossés comblés, dans des parcelles adjacentes ensemencées en céréales, a révélé dans leur entier des habitats protohistoriques occupant plusieurs hectares. Un exemple remarquable est le vaste établissement rural de Beine-Nauroy, *Chagepha*, où deux états peuvent être distingués le long d'un chemin en épousant le contour sud-est. Ce site est connu depuis de nombreuses années mais c'est pratiquement la même partie, très limitée, qui était visible.

C'est aussi la première fois qu'une partie de l'*oppidum* de La Cheppe a révélé un ensemble de fosses, de diverses formes et dimensions, dont l'organisation permet de dresser le plan d'une occupation structurée.

Enregistrement des données

Les photographies sont identifiées par départements, communes, lieux-dits et positionnées précisément sur *Google Earth*. Les coordonnées sont relevées en coordonnées Lambert 93 avec *Géoportail*, le tout est enregistré dans des dossiers *Excel* comportant la date et l'auteur de la photographie. L'identification précise des structures par type, chronologie etc. se fait progressivement.

La totalité des photographies classées est déposée chaque année au service régional de l'archéologie à Châlons-en-Champagne sous forme numérique par l'intermédiaire d'un disque dur comportant l'ensemble des photographies réalisées depuis l'origine de nos recherches et les photographies séparées de l'année écoulée (*Google Earth* avec KMZ).

Bernard LAMBOT

GRAND EST

Prospections inventaires (PI-PRD), projets collectifs de recherche (PCR) et prospections thématiques (PT)

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département de la Meurthe-et-Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Marc GRIETTE		Secteur de Briey
Robert HABAY		Secteur de Villerupt
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO	Catherine KUNEJ-ESTAVIO Sterenn KUNEJ-ESTAVIO Morgann KUNEJ-ESTAVIO Antoine KUNEJ-ESTAVIO Sébastien BARTHÉLÉMY	Département de la Meurthe-et-Moselle
Alain LEGOFF		Arrondissement de Lunéville
Pierre SIMONIN		Cantons de Gerbéviller et Lunéville
Daniel STEINBACH		Secteur de Toul
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne sur le nord du département de la Meurthe-et-Moselle

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département de la Meuse

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Marc BALDAUF		Vallée de la Meuse entre Saint-Mihiel et Verdun
Rémi DE MATOS-MACHADO	Stéphanie JACQUEMOT	Forêt domaniale de Verdun
Jean-Marie GOUTORBE	Michel GÉRARD Julien TOURNOIS Sébastien COLSON Patrick RUCQUIN	Vallée de l'Ornain et de la Saulx
Guillaume JACQUINET	Gérard COLIN	Commune de Lachalade et Haute-Chevauchée
Denis MELLINGER		Secteurs de Saint-Mihiel et Vigneulles-lès-Hattonchâtel
Marc PEETERS		Commune de Brandeville et communes avoisinantes
Michel REEB		Secteurs de Saint-Mihiel à Verdun
Jean-Claude SZTUKA		Prospection aérienne et inventaire sur le secteur Nord du département de la Meuse
Sabine TYLCZ		Sud du département et Argonne

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département de la Moselle

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Stéphane BECK		Secteur de Faulquemont
Christian BOUVRET	André RAMPONI	Cantons de Sierck-lès-Bains et Metzervisse
Agnès CHARIGNON		Abbaye de Villers-Bettlach
Marc GRIETTE		Arrondissement de Metz-Campagne et Thionville
Robert HABAY		Secteurs d'Ottange et Audun-le-Tiche
Bernard HAMON	Gérard ZAGARRIO	Secteurs de Courcelles-Chaussy, Longeville-lès-Saint-Avold et Flack

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Dominique HECKENBENNER	Dany GÉRARD Roland MARET Roland MANGIN Denis FAURE Jean-Louis SCHUMACHER Véronique AUSSEL Christiane ONTABILLA Henri ONTABILLA Muriel ROHMER Isabelle MARET	Forêt domaniale de Saint-Quirin
Philippe HONNERT		Département de la Moselle
Jean-François KRAFT		Secteur de Baerenthal
Fabrice KUNEJ-ESTAVIO	Catherine KUNEJ-ESTAVIO Sterenn KUNEJ-ESTAVIO Morgann KUNEJ-ESTAVIO Antoine KUNEJ-ESTAVIO Sébastien BARTHÉLÉMY	Secteur de Aumetz
Jacques MANGIN		Secteur de Cattenom
Jean-Marc PRIGNON		Département de la Moselle
Sébastien SCHMIT	Christophe BONNET	Secteurs de Bitche et Volmunster
Daniel SEILLER		Forêts domaniales de Sarreguemines à Woustviller, communes de Guebenhouse, Louperhouse, Puttelage-aux-Lacs, Metzting, Diebling

Autorisations de prospections délivrées en 2016 pour le département des Vosges

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Serge BÉGUINOT		Canton de Neufchâteau
Alain CLAUDE	Dominique ANTOINE Myriam CLAUDE Pierre-Marie DAVID Jean-Luc DITER	Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges et environs

Prospecteurs	Prospecteurs associés	Secteurs prospectés
Jean-Jacques GAFFIOT	Olivier BERTIN Pierre FETET	Forêt de Darney
Jérémy GRACIO	Alain PREGHENELLA Claudine PREGHENELLA Rose-Marie BIGONI Josiane EYMANN Maryse WALLER Lilian GÉRARD Philippe CLAVIER Lizzie SCHOLTUS Kévin CLAUDEL Tony HAG Tony MANCEAU	Arrondissement de Saint-Dié-des-Vosges
Patrick MILLOT	Philippe VIRLOGEUX	Secteurs de Lamarche et Monthureux-sur-Saône
Cédric MOULIS		Église de Vomecourt-sur-Madon
Olivier ROUER		Canton de Mirecourt
Gilbert SALVINI	Roger POINSOT Marc BELLOT Daniel GERMAIN Patrick MILLOT Régis LECLERC Pascal DELLE	Secteurs de Vittel, Contrexéville, Lamarche et Bulgnéville
Gilbert SALVINI		Prospection aérienne du département

MÉTALLURGIE EN ARDENNE (PI)

La campagne de prospection inventaire 2016 a permis de poursuivre et de compléter le travail initié en 2015. L'objectif est d'établir les bases solides d'un nouveau programme de recherche. Trois axes ont été développés : la prospection pédestre, la mise en place d'un système d'information géographique et la constitution d'une base de données des profils chimiques des minerais et des scories de réduction du fer.

La prospection pédestre s'est concentrée sur le nord du département, dans la pointe de Givet, entre les communes de Revin et de Givet. Cette campagne a notamment permis d'explorer une série de galeries sur les communes de Revin et Haybes. Elles révèlent l'existence de galeries de recherche et d'extraction du minerai de fer à Revin et l'existence probable de galeries anciennes d'extraction du minerai de fer à Haybes, à proximité du haut fourneau de Moraypré, qui ont été réutilisées pour l'extraction du schiste ardoisier.

Les données croisées des recherches bibliographiques et de la prospection pédestre ont permis d'atteindre un total de plus de 600 sites métallurgiques avérés ou probables (toponymes).

Le système d'information géographique (responsable Laurent Camerini) a été mis en place à partir d'une base de données inventaire regroupant l'ensemble des données du programme de recherche (données de terrain et inventaire mobilier). Il constitue un outil pérenne pour la poursuite du programme de recherche.

Les résultats des analyses chimiques, réalisées sous la responsabilité de Sylvain Bauvais (scories de réduction) et Gilles Fronteau (minerais), ont été intégrés à la base de données inventaire. Elles offrent l'opportunité de tracer les minerais de la mine au métal et, à terme, à l'objet fini.

Maxence PIETERS



Métallurgie en Ardenne
Embranchement dans une mine de fer identifiée à Revin, ruisseau de la Pille
(cliché : M. PIETERS)

HABITATS NÉOLITHIQUES DANS LES MARAIS DE SAINT-GOND (MARNE) (PI)

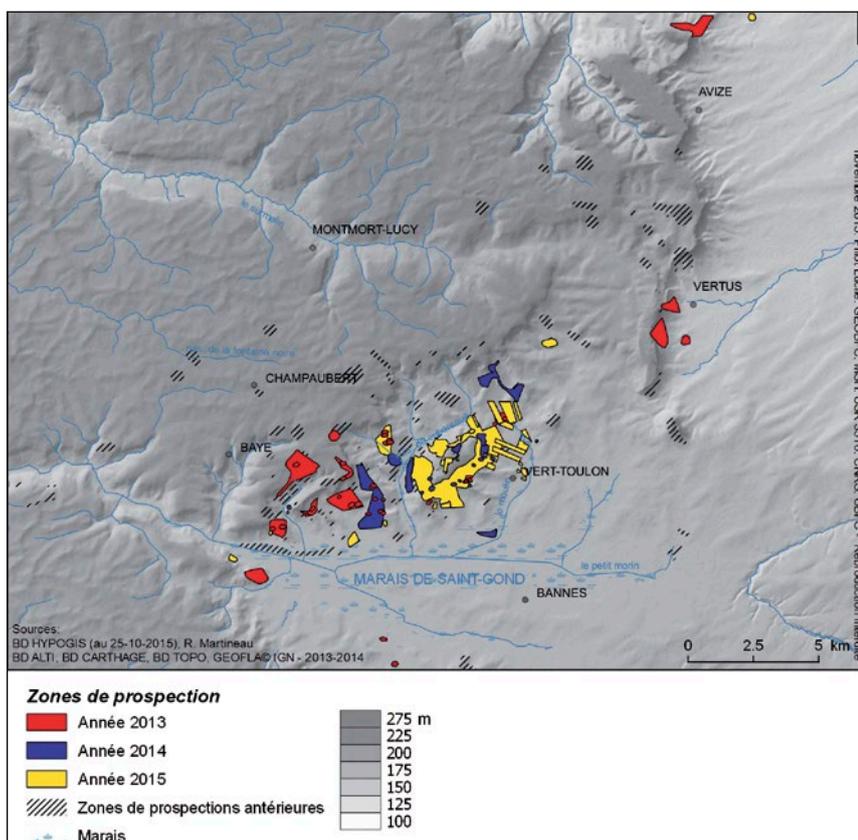
Des prospections pédestres sont menées dans la région des Marais de Saint-Gond depuis 2011. Elles associent prospections archéologiques (responsable Rémi Martineau) et prospections géologiques des ressources siliceuses (responsables Jehanne Affolter et Marie Imbeaux). Plus de 130 sites et indices de sites néolithiques ont été répertoriés et cartographiés. De nombreux sites anciennement fouillés ont été relocalisés.

Les affleurements de silex (en position primaire ou secondaire) et les minières ont été cartographiés afin de circonscrire les zones d'approvisionnement. La connaissance des gîtes a aidé à identifier les minières de silex, et inversement. Les prospections aériennes de Bernard Lambot ont permis de mettre en évidence deux nouvelles minières (Martineau *et al.*, 2011). La recherche systématique d'anomalies phytographiques à partir des images aériennes de *Google Earth*, *Géoportail* ou *Bing* par Marie Imbeaux a permis de

détecter des dizaines de nouveaux indices de minières de silex.

Les prospections pédestres se sont aussi focalisées sur les indices d'habitat. De nouvelles prospections ont été menées en 2016, notamment sur les sites de Villevenard, *les Hauts de Congy*, Vert-Toulon (Toulon-la-Montagne), *la Charbonnière*, et Courjeonnet, *les Vignes Basses*. L'abondant mobilier lithique ramassé lors de ces prospections a été étudié par Anne Augereau. Il montre une production locale d'éclats et plus ponctuellement de lames. Les caractéristiques lithiques enregistrées à Toulon-la-Montagne, *la Charbonnière*, et à Villevenard, *les Hauts de Congy*, (débitage d'éclats, tranchets, grattoirs, pics) sont conformes à celles connues en contexte d'enceinte et d'habitat dans le Néolithique moyen du Bassin parisien. D'autres éléments semblent attribuables au Néolithique ancien. Des sondages seront réalisés en 2017 sur le site de Villevenard, *les Hauts de Congy*.

Rémi MARTINEAU



Habitats néolithiques dans les Marais de Saint-Gond (PI)
Carte des prospections pédestres entre 2013 et 2016
(cliché : R. MARTINEAU)

CAMPS ET ENCEINTES DE HAUTE-MARNE (PI)

Cette sixième campagne est un retour en arrière sur les cinq précédentes, dans la mesure où les deux premières ont été pratiquées dans le respect du thème du projet d'inventaire, c'est-à-dire les *Camps et enceintes « fortifiés » de Haute-Marne*. Nous avons donc délaissé volontairement les sites d'habitats ouverts (sans connotation défensive). Sites que nous avons répertoriés lors des deux campagnes de 2013 puis 2014, au profit du futur Parc National des Forêts de Champagne-Bourgogne. Ce qui nous a conduit à constater l'importance indéniable de ces sites dont certains s'étendent sur plusieurs dizaines d'hectares, accompagnés qu'ils sont tous par des dizaines voire de centaines de tertres dont certains, fouillés jadis, officiellement ou non, révèlent des coffres lithiques ou mégalithiques remontant, pour certains, sans doute au Néolithique moyen et beaucoup d'autres au Néolithique final et récent. Constat qui vient contredire certaines bibliographies anciennes qui voulaient que la Haute-Marne soit désertée au Néolithique.

C'est précisément ce même constat qui nous oblige à revenir en arrière sur des secteurs porteurs qui méritent amplement de figurer en bonne place dans cet inventaire et dans l'histoire de notre région. D'autre part, les sources documentaires et renseignements d'autochtones, nous avons pris connaissance de la présence de quelques mottes féodales ou castrales et pas nécessairement en forêt, sur les territoires des trois autres campagnes. Sites également à ne pas négliger afin de faciliter une éventuelle étude comparative de l'évolution de la typologie et des stratégies défensives successives qui menèrent progressivement vers l'érection des châteaux forts, en maçonnerie traditionnelle avec liant, dès la fin du XII^e s. et au XIII^e s. L'autre argument qui plaide en la faveur d'un essai d'inventaire de cette période réside dans un constat de remploi d'un certain pourcentage des anciennes fortifications des civilisations qui les ont précédées et quelquefois sans y apporter de grandes modifications, mais suffisamment significatives de cette période où le temps et la main d'œuvre pour construire de genre d'ouvrage défensif leur faisait défaut durant ces époques troublées du début de la féodalité.

Conclusion de la sixième campagne

Notre expérience et les constats qui en découlèrent lors des campagnes 2013 et 2014, sur les sites d'habitat ouvert, souvent exceptionnels, allèrent dans le sens d'un retour en arrière sur les campagnes précédentes, et notamment sur la deuxième concernant *a priori*, le

Bassigny étendu aux vallées de la Marne, du Rognon, du Seuillon, de la Traire, du Moiron, de la Meuse et du Mouzon. Près de 4 000 tertres supplémentaires ont été recensés, dans cette campagne, sur ce seul territoire du Bassigny dont la majeure partie se situe, d'une part, sur le parcours du Rognon et ses affluents, et d'autre part, sur les promontoires situés entre la Meuse et le Mouzon.

Ce retour sur nous-mêmes a tellement été fructueux que nous sommes à présent persuadés d'en laisser derrière nous, notamment, dans l'immense forêt de Châteauvillain et d'Arc-en-Barrois, ainsi que dans les forêts du nord-est du département, de Chalvraines, Saint-Blin-sur-Semilly, Outremécourt, Clermont, Longchamp-lès-Millières et l'environnement de Bourmont/Gonaincourt, etc. Le dénombrement des tertres, comme à l'habitude, n'étant pas notre objectif premier, n'est évidemment pas exhaustif. D'autre part, certaines structures dans quelques-uns des sites répertoriés, n'ont pu faire l'objet d'un relevé GPS à cause d'une végétation en régénération présentant un taillis très serré avec souvent des ronciers infranchissables. Mais l'important pour nous était surtout d'indiquer la présence d'un site d'une certaine importance archéologique et historique et d'en faire apparaître l'essentiel des infrastructures, visibles ou lisibles, ainsi que sa position et son emprise géographique et géologique locale.

Le maximum d'éperons barrés a été relevé précédemment. Habitat ouvert : majoritairement présent, à vocation agropastorale, Néolithique final, protohistorique et/ou gallo-romain.

Les fortifications du haut Moyen Âge sont également présentes. La grande majorité des sites est implantée sur des collines de calcaire du Bathonien, ou Bajocien, du Jurassique inférieur ou supérieur qui leur offraient les matériaux de base, à la fois des *valla* et autres protections, mais également le soubassement des habitats que l'on retrouve sous forme de petites levées de pierres sèches sur fonds de cabanes carrés, rectangulaires, et quelquefois, en de rares exceptions, sur base circulaire. D'une façon récurrente, nous observons la présence d'une trace d'habitat au milieu de concentrations de tertres ; sinon quelquefois encore quelques habitats regroupés autour de levées fermées ou non, mais systématiquement sur le bord du plateau. Deux exemplaires d'enceintes, sur Morimond et Marcilly-en-Bassigny, sur base carrée (90 m x 90 m)

aux angles nord-ouest et sud-est surélevés laissent supposer une connotation culturelle de ces ouvrages eux-mêmes surélevés sous forme de plateforme. Ces enceintes pourraient-elles s'apparenter à d'éventuels *Viereckschanzen* décrits par nos collègues d'outre Rhin ou simplement des enceintes anciennement fortifiées ? Quant aux fortifications du haut Moyen Âge, elles sont très rarement observées en forêt, sauf en ce qui concerne le remploi d'anciens éperons barrés des civilisations précédentes.

Inventaire des sites repérés

Éperons barrés

Bois La Roche à Perrusse, *bois du Faulot* à Marnay, *le Cul de Sac* à Donnemarie, *le Chênois* et *le Ninva* à Lanques-sous-Rognon, *bois l'Abigand* et *les Réserves* à Nogent/Essey-lès-Eaux, *la Belle Charme* à Vitry-lès-Nogent, *le Grand Ongle* à Colmier-le-Haut, *bois de Châtillon* à Outremécourt, *le Piblemont/champ d'Argent* à Reynel/Vignes-la-Côte.

Enceintes

Le Bois du Ban à Effincourt, forêt domaniale cote 393, *bois des Lachères* à Ageville, *le Félé ouest*, *le Grand Repos* et *la Petite Montagne* à Bourmont, *le Puget et sur la Côtelle Différent* à Goncourt, *la Forge du Haut* nord puis sud, *le Bois de la Craie*, *le Montraumont* nord cote 396, à Lanques-sur-Rognon, *bois de La Craie* et *le Grand Bois* à Poinson-lès-Nogent, *le Bois de Laville-aux-Bois* et *bois Devant* à Laville-aux-Bois, *le Bois de la Combe aux oies* à Luzy-sur-Marne, *les Bois de Mareilles* cote 372 à Mareilles, *bois du Vau* et *les Colmas* à Mennouveau, *les Herbues/le Vertot* à Millières, *le Bois du Roi* à Ninville, *le Bois de la Haie de Fèvre* à Nogent, *les Grands Bois* à Poulangy, *la Haie d'Arches sud* à Saint-Blin, *bois la Combe aux Oies* et *la Combe aux Oies* est à Verbiesles, *le Bois des Hospices* sud à Marac.

Fortifications du haut Moyen Âge

Le Château Ganne à Eurville, *le Toupot Marina* à Saint-Dizier, *la Motte*, *les Moines* à Esnouveau, *la Maison forte* à Noyers, *la Sentinelle* à Romain-sur-Meuse, *la Montagne* à Colombey-lès-Deux-Églises.

Établissements gallo-romains

Forêt Domaniale cote 398 et cote 395 à Agéville, *bois du Haut Perron* à Esnouveau.

Habitats ouverts

Coteau du Seuillon à Agéville, *le Chênoi* à Biesles,

bois du Fays nord à Bourdons-sur-Rognon, *les Grands Bois* à Bourdons/Le Puits des Mèzes, *les Fosselles*, *Rosemont* et *le Bois des Bouchots* ouest à Crenay, *la Combe Maréchal* à Esnouveau, *le Clair Chêne* à Forcey, *bois de Gonaincourt/les Lavières* à Gonaincourt, *la Côte de Charme* à Lanques-sur-Rognon, *le Coteau de Bréviandes* et *le bois Roblot* à Leffonds, *le Haut du Tillot* au Puits-des-Mèzes, *le Vaquemont* à Longchamp-lès-Millières, *bois de Mareilles* cote 345 à Mareilles, *le Monteraumont* Est à Mennouveau, *le Bois du Roulet* à Ninville, *bois de Vernon-Fays* à Nogent, *bois Colomb* à Odival, *les Grands Bois* est et *la Faiseule* est à Poulangy, *bois communal* nord à Rochefort-sur-la Côte, *le Murot* et *le Fiolnay* à Sommerécourt, *bois de Thol* à Thol-lès-Millières, *bois des Cras* à Vaudrecourt, *la Grande Dame Alix* à Coublanc, *la Côte Boislol* à Faverolles, *la Côte du Rû* à Vals-des-Tilles.

Sites à vocation métallurgique

Le Château Ganne à Eurville/Bienville, *le Toupot Marina* à Saint-Dizier, *la Motte* et *les Moines* à Esnouveau.

Sites à mégalithes

Agéville : deux sites, Bourdons-sur-Rognon et Bourmont : trois sites, Perrusse et Crenay : deux sites, Donnemarie : deux sites, Esnouveau, Forcey, Gonaincourt et Goncourt : deux sites, Lanques-sur-Rognon : six sites, Laville-aux-Bois : deux sites, Leffonds : deux sites, Longchamp-lès-Millières, Luzy-sur-Marne, Marnay et Mennouveau : trois sites, Millières : deux sites, Ninville : deux sites, Nogent : deux sites, Odival, Outremécourt, Poulangy, Rochefort-la-Côte et Sommerécourt : deux sites, Thol-lès-Millières, Vaudrecourt et Verbiesles : deux sites, Vignes/Reynel, Colmier-le-Haut, Coublanc, Marac, Vals des Tilles, etc.

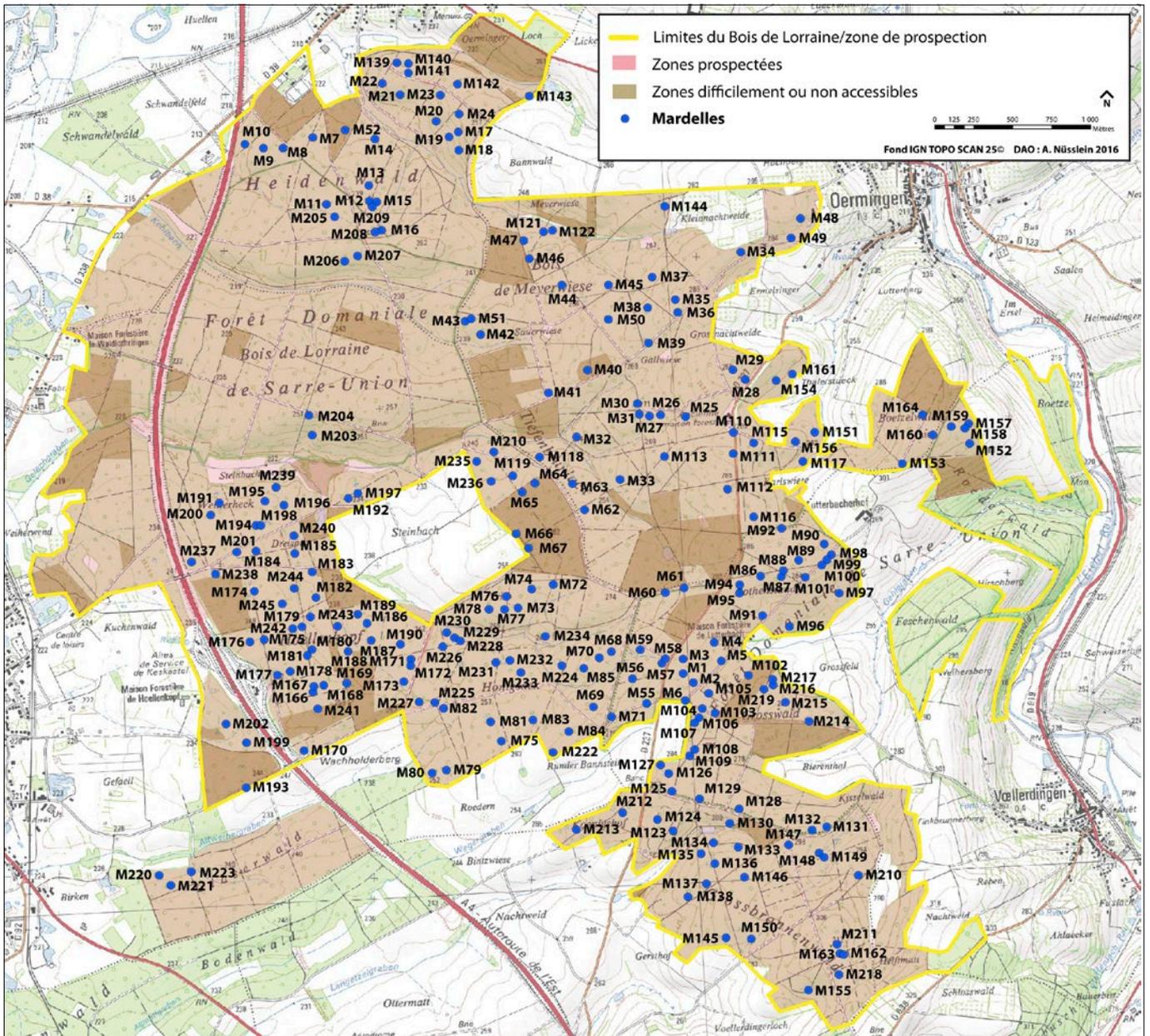
Sites possédant les plus grands tertres

Agéville : deux sites, Bourdons-sur-Rognon et Bourmont : trois sites, Perrusse et Crenay : deux sites, Donnemarie : deux sites, Gonaincourt et Goncourt : deux sites, Lanques-sur-Rognon : cinq sites, Laville-aux-Bois : deux sites, Leffonds : deux sites, Le Puits des Mèzes, Longchamp-lès-Millières, Luzy-sur-Marne, Marnay, Mennouveau : trois sites, Ninville : deux sites, Nogent : 2 sites, Odival, Outremécourt, Poulangy, Rochefort-la-Côte, Sommerécourt, Thol-lès-Millières et Verbiesles : deux sites, Vignes/Reynel, Colmier-le-Haut, Vals-des-Tilles, etc.

Denis SCHMITTER

HERBITZEN - KESKASTEL - OERMINGE - SARRE-UNION - VOELLERDINGEN

Bois de Lorraine (Bas-Rhin) (PRD)



HERBITZEN, KESKASTEL, OERMINGE, SARRE-UNION, VOELLERDINGEN, bois de Lorraine
 Carte des mardelles découvertes dans le *Bois de Lorraine*
 (cartographie : A. NÜSSLEIN)

Le *Bois de Lorraine* est un massif forestier, archéologiquement peu connu, situé dans l'extrême nord-ouest du Bas-Rhin, en Alsace Bossue. Cette forêt, déjà représentée sur la carte de Cassini au XVIII^e s., englobe actuellement une superficie de 21 km² environ et s'étale sur les communes d'Oermingen, Voellerdingen, Sarre-Union, Keskastel et Herbitzheim. L'objectif principal de cette opération était de prospecter, à pied, l'intégralité de ce massif qui n'a pas encore fait l'objet d'une telle exploration et d'une couverture Lidar, cela afin de trouver de nouveaux sites archéologiques pour documenter la carte archéologique et supprimer un « vide archéologique » dont les alentours sont déjà très bien explorés.

L'opération de 2016 a permis, avec celle réalisée en 2015, de prospecter environ 82 % du massif. Au total ce sont 77 nouveaux sites archéologiques et 244 mardelles qui ont été enregistrés. En outre, une dizaine de sites déjà connus a fait l'objet d'une vérification, d'une réactualisation, et même, pour certains, d'un relevé au tachéomètre. Grâce à ces résultats, l'objectif principal a été atteint et une première ébauche de l'évolution de l'occupation humaine et du massif forestier depuis la Protohistoire, produite à partir des nouvelles données et de quelques recherches en archive, peut être proposée.

Aux âges des Métaux, le secteur actuellement occupé par le Bois de Lorraine semble peu densément peuplé. Toutefois, cette vision est sans doute biaisée par un problème de reconnaissance des habitats de cette époque qui laissent peu de traces du fait de leur mode de construction (en matériaux périssables). À la période antique, le peuplement se déploie et est intense à certains endroits. Cette époque apparaît ainsi comme une période où la forêt est probablement peu présente. À la période médiévale, l'occupation humaine

semble moins intense. Toutefois, de larges espaces doivent sans doute être cultivés comme l'indiquent les anciennes traces de mise en valeur agricole qui datent peut-être de cette période (terrasses et champs bombés). C'est au cours de la période moderne que la forêt, telle que nous pouvons la voir aujourd'hui, prend progressivement forme. Les habitats deviennent quasi inexistantes mais certaines portions d'espaces doivent toujours être cultivées, notamment à proximité des villages actuels. Au XIX^e s. le massif obtient quasiment ses contours actuels et est même plus étendu que de nos jours. Hormis une ferme et les maisons forestières, plus aucun habitat n'existe au sein de la forêt. Dans la première moitié du XX^e s., une large partie de l'espace forestier, auparavant habitat et cultivé, est désormais occupé par des installations militaires, dont notamment un important dépôt de munition. Au cours des guerres mondiales, le massif devient le théâtre de nombreux combats, dont les stigmates sont encore bien visibles. Aujourd'hui, la forêt n'est quasiment plus habitée et l'agriculture se cantonne uniquement au sein d'une vaste clairière.

Au terme de ces deux années de prospections, les nombreuses données produites et les pistes de recherches qui ont été lancées méritent désormais d'être étudiées avec beaucoup plus de détails et de moyens (elles pourraient par exemple être traitées dans le cadre d'un mémoire de master). De plus, il reste encore à explorer certains secteurs non prospectés, à exploiter les documents d'archives et à réaliser des analyses spatiales sur la répartition des mardelles. Le *Bois de Lorraine* constitue un excellent terrain d'étude pour l'analyse de la dynamique des milieux forestier et pour l'étude de leur occupation et de leur exploitation à travers les âges.

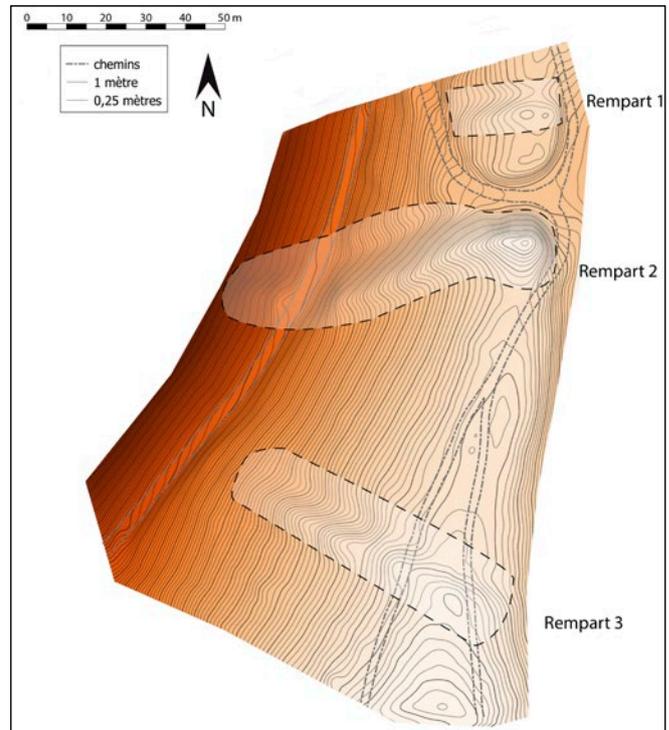
Antonin NÜSSLEIN

OBERHASLACH

Schieferberg (Bas-Rhin) (PRD)

Dans le cadre des recherches de l'axe n° 1 de l'équipe IV de l'UMR 7044 - ArcHiMédE (Université de Strasbourg), dédiées à l'étude des sites fortifiés alsaciens, des prospections ont été menées en mai 2016 sur le site du Schieferberg à Oberhaslach, dans le Bas-Rhin. Cet éperon d'une superficie d'environ 6 ha, domine la vallée de la Hasel ainsi que les cascades du Nideck. Il est naturellement défendu par des falaises ou de fortes pentes sur ses versants est, sud et ouest, tandis que son versant nord est barré par trois remparts successifs visibles sous la forme de talus précédés d'un fossé. Le site n'avait pas, jusqu'alors, fait l'objet de recherches poussées, en dehors d'un relevé sommaire réalisé par J.-M. Holderbach en 1983.

Ces prospections, étalées sur 15 jours, ont abouti à la découverte d'un abondant mobilier métallique attribuable à la période romaine. Une agrafe de ceinture ainsi que deux monnaies de Magnence orientent la datation de cet ensemble vers l'Antiquité



OBERHASLACH, Schieferberg
Cliché du chablis et du « dépôt » métallique,
qui a été soulevé à la verticale par les racines
(cliché : A. NÜSSLEIN)

OBERHASLACH, Schieferberg
Modèle numérique de terrain réalisé à partir
des points relevés par microtopographie et
emplacement des remparts
(DAO : A. NÜSSLEIN)

tardive. Le faciès global du corpus peut être rattaché au cadre domestique (clés, couteau, marteau et pelle à feu) et agro-pastoral, avec la présence de colliers de traction, d'un essieu et d'outillage tel qu'une serpe. Il faut aussi mentionner la découverte d'un fragment de statuette d'Hercule en alliage cuivreux. Un ensemble métallique particulièrement intéressant, découvert dans un chablis, est composé d'outils et de jouguets ; il constitue le point d'orgue de cette campagne.

Par ailleurs, l'analyse du mobilier céramique permet de supposer l'existence d'une fréquentation du site au Hallstatt C/D, rare pour les habitats de hauteur de la région. Cette campagne a également été l'occasion de dresser un nouveau relevé topographique des trois remparts.

Steve GENTNER

LA CÉRAMIQUE ANTIQUE EN CHAMPAGNE : PRODUCTION, DIFFUSION ET CONSOMMATION (PCR)

Ce projet de recherche a pour thème la production, la diffusion et la consommation de vaisselle et d'éléments architecturaux en terre cuite durant la période antique (milieu du I^{er} s. av. n. è. - début du V^e s. de n. è.) sur le territoire de la Champagne. Ce travail commun trouve ses origines dans deux projets, distincts par leur finalité mais entremêlés sur le fond, à savoir la volonté de poursuivre l'enquête initiée par un précédent projet de recherche intitulé *La céramique gallo-romaine en Champagne*, dirigé par Xavier Deru, et assurer le contenu scientifique de la tenue d'un congrès de la Société Française d'Étude de la Céramique Antique en Gaule (SFECAG) à Reims en 2018.

Les problématiques dégagées par ces artisanats de la terre cuite sur le territoire concerné sont variées et multiples. Le premier faisceau de questionnement concerne les facteurs ayant permis la prospérité de ces ateliers gallo-romains. Ceux-ci sont-ils d'ordre environnemental, tel que l'accès aux matières premières ? D'ordre politique et administratif, dans une région qui accueille le gouverneur de province ? Ou d'ordre commercial, de par les nombreux cours d'eau et voies antiques importantes qui traversaient le territoire à l'époque ? Il est aussi intéressant de s'interroger sur la nature de ce succès : celui-ci est-il dû à la seule qualité des pièces produites par les officines champenoises, au répertoire proposé ? Ou encore, à l'implantation commerciale de ces ateliers ? Ensuite, quelles sont les limites spatiales et temporelles de ce phénomène économique ? Comment évolue-t-il dans le temps ? Au sujet de la distribution géographique de ces ateliers, il convient de se questionner enfin sur les relations qu'ils entretiennent entre eux, mais également avec leur environnement et leur clientèle. À plus petite échelle, on tentera de mettre en lumière l'organisation des ateliers et de la production de vaisselle et d'éléments architecturaux en céramique à l'époque antique. Cette organisation a-t-elle évolué durant l'Antiquité ?

Les objectifs initiaux de ce projet s'articulaient autour de trois thèmes : la production, la diffusion et la commercialisation.

Dans un premier temps, un travail de dépouillement et d'étude devait permettre de réaliser un catalogue et une synthèse des sites de production de terres cuites en Champagne. Ensuite, la diffusion de la céramique

champenoise devait être cartographiée, notamment à l'aide de groupes de recherche sur le mobilier céramique des régions limitrophes. Enfin, un état de la question de l'évolution du répertoire champenois durant l'Antiquité - du I^{er} s. av. n. è. au V^e s. de n. è. - était prévu. Compte tenu du temps imparti pour cette première phase de recherche, les objectifs ont, par la suite, été recentrés sur la production ; des études de cas sur la diffusion et la commercialisation de la céramique champenoise ou en Champagne ont été confiées à des spécialistes régionaux ou extra régionaux dans le cadre de communications lors du congrès de la SFECAG.

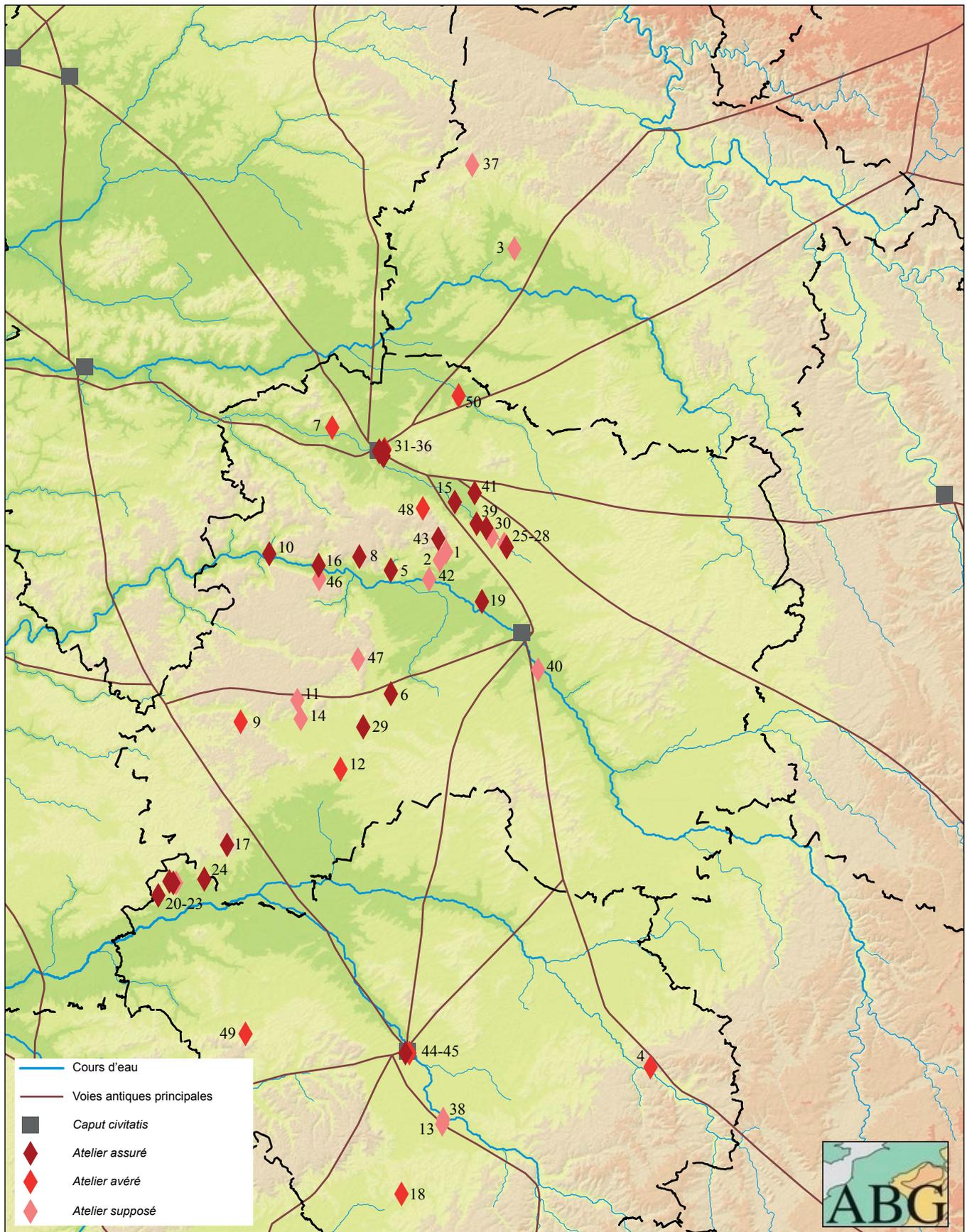
Pour mener à bien ce travail, une demande de PCR, coordonnée par P. Mathelart, a été déposée fin 2015. Ce projet rassemble une quinzaine de membres de six institutions différentes : l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), le service archéologique de la Communauté Urbaine du Grand Reims (SAGR), et les universités de Reims-Champagne-Ardenne (URCA), de Caen-Normandie, de Lille 3, de Toulouse auxquels s'ajoute deux étudiants de l'Université François Rabelais de Tours et de l'Université de Franche-Comté ainsi que le soutien du service régional de l'archéologie de la Direction régionale des Affaires culturelles du Grand Est.

L'année 2016, première année de ce projet, a permis à ses membres de se concerter afin de définir et répartir le travail et les outils communs à utiliser. Ainsi, une base de données géoréférencées des sites producteurs a été mise sur pied. Parallèlement, une fiche d'enregistrement cataloguée de chaque site producteur, reprenant localisation, historique des recherches, description des structures liées à la production et caractérisation des productions a été élaborée. Enfin, des protocoles d'études, d'échantillonnages en vue d'analyses et de représentations graphiques ont été établis.

En préalable au travail analytique, une importante activité de dépouillement des sources publiées ou inédites a été entreprise. Suite à ce dépouillement, 50 mentions sont associées à de la production de vaisselle ou à celle d'éléments architecturaux en terre cuite sur le territoire choisi. Sur les 50 zones de production, 40 sites témoignent de la production potière, 10 sites de celle des terres cuites architecturales.

n°	Commune	Lieu-dit	Dép.	Etat des connaissances	Type d'opération	Type de production	Contexte du site	Datation (en siècle)
1	Ambonnay	La Tuillière	Marne	Supposé	Prospection	CERAM	Indét.	n. d.
2	Ambonnay	Le Grand Chenet	Marne	Supposé	Prospection	TCA	Indét.	n. d.
3	Arnicourt	La Tuilerie	Ardenne	Supposé	Observations anciennes	TCA	Isolé(s)	n. d.
4	Arsonval	Les Vignes à l'Orne	Aube	Avéré	Observations anciennes	CERAM	Isolé(s)	n. d.
5	Avenay-Val-d'Or	La Planche	Marne	Assuré	Fouille préventive	CERAM	Isolé(s)	I B
6	Bergères-les-Vertus (commune de Vertus)	La Noue Abdon / Les Terres de Monsieur	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	- I B
7	Châlons-sur-Vesle	-	Marne	Avéré	Observations anciennes	CERAM	Isolé(s)	n. d.
8	Champillon	rue des Gouttes d'Or	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	I A
9	Charleville	Les Bahuts	Marne	Avéré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	n. d.
10	Châillon-sur-Marne	L'Orme au Bloc	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Agglomération	II d / III A et IIIB / IVa
11	Congy	-	Marne	Supposé	Observations anciennes	CERAM	Regroupés	n. d.
12	Connantre	Sur les Rapports	Marne	Avéré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	n. d.
13	Cormost	Les Rues	Aube	Supposé	Prospection	TCA	Indét.	n. d.
14	Courjeonnet	-	Marne	Supposé	Prospection	CERAM	Isolé(s)	n. d.
15	Courmelois (commune de Val-de-Vesle)	Le Rouitoir	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Regroupés	I B
16	Damery	route de Cumières	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Agglomération	III B / IVa
17	Fontaine-Denis (commune de Fontaine-Denis-Nuisy)	Les Pâtures	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Regroupés	I c
18	Jeugny	L'étang de l'Embranchoir	Aube	Supposé	Prospection	TCA	Indét.	n. d.
19	Juigny	Chemin-de-Mont	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	- I B à I A
20	La Saulsotte	Le Bas des Minières	Aube	Assuré	Fouille programmée	TCA	Isolé(s)	I B - III
21	La Saulsotte	Le Vieux Bouchy	Aube	Supposé	Prospection	TCA	Indét.	n. d.
22	La Saulsotte	Les Pignons	Aube	Assuré	Fouille ancienne	TCA	Isolé(s)	Indét.
23	La Saulsotte	Resson / La Commanderie du Temple / Camp de la Ville	Aube	Assuré	Fouille ancienne / Fouille programmée	CERAM	Regroupés	I à IV
24	La Villeneuve-au-Châtelot	La Poterie	Aube	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Agglomération	I B à III
25	Livry-Louvercy	Crottenet	Marne	Supposé	Prospection	CERAM	Isolé(s)	n. d.
26	Livry-Louvercy	La Voyette Saint-Paul	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	I B
27	Livry-Louvercy	Le Champs Dameron	Marne	Supposé	Prospection	CERAM	Agglomération	n. d.
28	Livry-Louvercy	Les Grands Prés	Marne	Supposé	Prospection	CERAM	Indét.	n. d.
29	Morains (commune de Val-des-Marais)	Le Tuilet	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Agglomération	I
30	Mourmelon-le-Petit	La Fosse Morlet	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	Ia
31	Reims	Boulevard de la Paix	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Ville	- I d
32	Reims	Ilôt Capuncins-Hincma-Clovis	Marne	Assuré	Fouille préventive	CERAM	Ville	n. d.
33	Reims	rue de l'Équerre	Marne	Assuré	Fouille préventive	CERAM	Ville	- I c et I B
34	Reims	rue des Moissons	Marne	Avéré	Observations anciennes	CERAM	Ville	n. d.
35	Reims	rue Libergier "Crédit Agricole"	Marne	Assuré	Fouille préventive	CERAM	Ville	???
36	Reims	Saint-Remi	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Ville	- I B à III d/IVa
37	Rocquigny	Les prés des Boyaux	Ardenne	Supposé	Prospection	TCA	Isolé(s)	n. d.
38	Saint-Tibault	Près des Vergers	Aube	Supposé	Fouille ancienne	TCA	Isolé(s)	n. d.
39	Sept-Saulx	Les Lorrains / La Montelle	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	- I B à I b
40	Sogny-aux-Moulins	Sur les Côtes	Marne	Supposé	Observations anciennes	CERAM	Isolé(s)	n. d.
41	Thuisy (commune de Val-de-Vesle)	La Blanche Fontaine	Marne	Assuré	Fouille ancienne	CERAM	Regroupés	- I B à I b
42	Tours-sur-Marne	La Noue Morizet	Marne	Supposé	Prospection	CERAM	Agglomération	n. d.
43	Trépaill	Le Trou de la Baicaude	Marne	Assuré	Prospection	CERAM	Regroupés	- I d à IV
44	Troyes	rue de la Tour Boileau	Aube	Supposé	Observations anciennes	CERAM	Ville	n. d.
45	Troyes	rue Paillot de Montabert	Aube	Assuré	Fouille préventive	CERAM	Ville	I B
46	Vauciennes	rue Victor Hugo	Marne	Supposé	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	n. d.
47	Vertus (commune de Vertus)	Le Plessis	Marne	Supposé	Observations anciennes	CERAM	Isolé(s)	n. d.
48	Verzenay	Mont Regina	Marne	Avéré	Fouille ancienne	CERAM	Isolé(s)	n. d.
49	Villadin	Le Village	Aube	Avéré	Fouille programmée	TCA	Isolé(s)	n. d.
50	Warmeriville	Saint-Druon	Marne	Avéré	Observations anciennes	CERAM	Isolé(s)	n. d.

La céramique antique en Champagne : production, diffusion et consommation
Liste des sites de production recensés sur le territoire champenois (hors Villes-sur-Lumes et ateliers argonnais)
(coord. : P. MATHELART)



La céramique antique en Champagne : production, diffusion et consommation (PCR)
 Localisation des sites de production recensés sur le territoire champenois par état de connaissance
 (Atlas des provinces romaines de Belgique et de Germanie)
 (coord. : P. MATHELART)

Ces mentions sont issues d'un peu moins de 70 opérations archéologiques, au sens large. Une partie des découvertes concernées a été réalisée avant l'établissement de l'archéologie scientifique telle que nous la connaissons aujourd'hui : un peu moins de la moitié des sites ont été fouillés avant la Seconde Guerre mondiale et près de 60 % avant les années 1970. Certains sites possèdent donc une documentation disparate, peu explicite, voire inexistante, ainsi qu'un mobilier souvent fortement sélectionné et/ou restauré.

Les sites attestés peuvent en conséquence être classés en trois grandes catégories, en fonction des sources et des données accessibles :

- les sites de production dits « assurés », dont les structures de production sont connues et la documentation accessible (nbr. 24) ;

- les sites de production dits « avérés », souvent issus de découvertes anciennes, au cours du XIX^e s., mal ou peu documentées, mais où l'on possède la mention d'au moins un four (avec dimensions). Ces sites ne peuvent aujourd'hui qu'être très partiellement repris (nbr. 8) ;

- les sites de production dits « supposés » qui ne sont déduits qu'à partir du mobilier issu de prospections ou de ramassages fortuits, ou encore de découvertes ne faisant l'objet que d'une mention (nbr. 18).

Étant donné l'état de la documentation, seuls les sites attestés ont été retenus pour l'analyse dont il est possible, au terme de cette première année de recherche, d'esquisser quelques résultats.

Ces sites sont répartis entre les départements actuels des Ardennes, de la Marne et de l'Aube. Ils sont toutefois nettement majoritaires dans celui de la Marne.

Topographiquement et géologiquement, les ateliers sont principalement concentrés le long de la cuesta d'Île-de-France. Quelques-uns sont installés sur les coteaux du Pays d'Othe, mais il ne s'agit là que d'ateliers

supposés. Lorsque ces installations artisanales sont implantées sur la plaine crayeuse, elles le sont généralement à proximité d'un cours d'eau (Aisne, Vesle, Marne, Seine).

En poursuivant l'analyse de la répartition spatiale des ateliers, on constate qu'ils forment trois groupes distincts, à l'exclusion du groupe argonnais (non présenté). Un premier groupe correspond aux ateliers des vallées de la Marne et de la Vesle. Un second peut être constitué à partir des ateliers de la région du Nogentais. Pour une petite série d'ateliers situés entre ces deux groupes, leur appartenance à l'un ou à l'autre est alors questionnée. Enfin, un troisième groupe semble formé par les ateliers situés sur les coteaux sud de la plaine crayeuse, en amont sur la Seine. Ce troisième groupe est encore insuffisamment renseigné.

Les données permettent de classer ces sites par catégories selon la nature de l'installation de ces ateliers. Ce sont soit des implantations rurales isolées (nbr. 9), composées d'un ou deux fours, soit des ateliers ruraux regroupant plusieurs fours contemporains (nbr. 5), ou encore des fours installés dans une agglomération (nbr. 4) ou une ville (nbr. 6).

Au niveau de la chronologie, un grand nombre d'ateliers assurés semblent actifs au I^{er} s. de n. è. Seuls les ateliers de Bergères-les-Vertus, d'abord, et de Reims, rue de l'Équerre, sont antérieurs. Les ateliers de Reims, boulevard de la Paix, Sept-Saulx, Thuisy et Trépail semblent toutefois avoir été actifs un peu avant le changement d'ère. Seuls les ateliers de La Saulsotte, La Villeneuve-au-Châtelot et Reims, Saint-Rémi, ainsi que Trépail semblent avoir été actifs au cours du II^e s. de n. è. Les mêmes, avec ceux de Châtillon-sur-Marne, renseignent la production au III^e s. de n. è. Trépail et peut-être aussi La Saulsotte sont les seuls sites qui attestent l'activité potière au IV^e s. La chronologie des sites avérés ou supposés n'a pas été prise en compte, car il n'est pas possible d'avoir un retour critique systématique sur les propositions de datation émises pour ceux-ci, quand il y en a.

Pierre MATHELART

LES ENDUITS PEINTS GALLO-ROMAINS SUR LES TERRITOIRES DES LEUQUES ET DES MÉDIOMATRIQUES (PCR)

Après le premier volume consacré aux enduits peints mis au jour dans l'agglomération de Metz-*Divodurum* publié aux éditions Ausonius, dans la collection Pictor de l'AFPMA (Association Française pour la Peinture Murale Antique), les travaux menés dans le cadre du projet collectif de recherche (PCR) sont maintenant dédiés à la réalisation du second volume. L'objectif est de faire paraître tous les autres sites en Lorraine, c'est-à-dire les *villae* péri-urbaines de Metz-*Divodurum*, puis les agglomérations de Bliesbruck et de Grand, et les *villae* réparties autour de ces agglomérations et sur l'ensemble du territoire lorrain. Cela représente une vingtaine de sites, dont plusieurs ensembles d'enduits peints par sites sont inédits. Le titre de l'ouvrage est *Les décors peints et stuqués dans les cités des Médiomatrices et des Leuques, I^{er}-III^e siècle p.C.* Il est réalisé avec la collaboration de vingt-et-un

chercheurs de plusieurs institutions.

En 2016, l'équipe a principalement travaillé autour de deux grands chapitres :

- le cadre de l'étude (Les cités des Leuques et des Médiomatrices du I^{er} au IV^e s. de n. è. Histoire de la recherche sur les enduits peints en Lorraine),

- les études réparties en deux grands chapitres (La cités des Médiomatrices. La cité des Leuques).

Les études étant finalisées, l'équipe peut se consacrer à la réalisation des synthèses.

Magali MONDY

ARBOLOR - APPORT DES ÉTUDES ARCHÉOBOTANQUES DU NÉOLITHIQUE ANCIEN AU HAUT MOYEN ÂGE EN LORRAINE (PCR)

Les pratiques alimentaires et agro-pastorales caractérisent les sociétés et leur évolution. Leur appréhension est possible grâce à l'archéologie environnementale, notamment grâce à l'archéobotanique. Les approches de la carpologie, qui étudie les graines et les fruits découverts en contexte archéologique, et l'anthracologie, qui a pour but d'étudier les charbons de bois dans les mêmes types de contextes, permettent d'aborder différentes problématiques telles que la consommation des plantes et son évolution, l'approche fonctionnelle des bâtiments ou la gestion des espaces forestiers et agricoles. En

Lorraine, le développement de l'archéologie préventive a permis la mise au jour de sites de longue occupation sur de larges surfaces ainsi que le développement des études archéobotaniques, notamment grâce à l'instauration du laboratoire d'archéobotanique de l'Inrap Grand-Est nord en 2006.

Le projet collectif de recherche (PCR) ArBoLor, effectué pendant les années 2015-2016, fait suite aux recherches menées par Laura Berrio et Geneviève Daoulas à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne dans le cadre du PCR CarpoLor (datant de 2013 et porté par

Christophe Petit). Celui-ci avait pour objectif de dresser un bilan des études carpologiques menées en Lorraine, du Néolithique au haut Moyen Âge. Nous devrions expliquer que, bien que la participation de L. Berrio et G. Daoulas ait été initialement programmée au PCR ArBoLor (2015-2016), pour des raisons personnelles, ni l'une ni l'autre n'a pu participer. Par conséquent, afin de compléter les recherches de 2013, le PCR ArBoLor s'est ciblé principalement sur l'acquisition des données anthracologiques pour éclaircir des questions concernant la gestion des ressources ligneuses et la nature des espaces boisés. Comme notre étude représente l'une des premières tentatives d'étudier les charbons de bois dans la région, nous nous sommes concentrés sur la période rubanée.

Dans un premier temps, nous présentons un outil informatique en SIG qui permettra d'étudier les données (et d'autres non-botaniques) dans leur contexte spatial et chronologique. Ce dernier pourra servir à long terme à divers chercheurs qui travaillent sur la Lorraine. Ensuite, nous présentons un résumé des rapports et publications des études anthracologiques déjà effectuées dans le Nord-Est de la France et qui sont largement contemporaines au Rubané. Enfin, nous présentons les résultats des études anthracologiques de trois sites lorrains, fouillés par l'Inrap, avec une occupation rubanée : Illange, Hettange-Grande et Bouzonville. L'analyse de ces sites a été rendue possible grâce à la réalisation de prélèvements assez systématiques des charbons de bois dans plusieurs contextes spatiaux contemporains à chaque site, et qui sont restés disponibles pour leur étude à la Direction interrégionale Grand-Est Nord de l'Inrap (Metz).

Les activités de recherche effectuées dans le cadre du PCR Arbolor 2015-2016 étaient conçues comme la suite du PCR Carpolor (2013). En raison des départs inattendus du PCR ArBoLor de L. Berrio et G. Daoulas, malheureusement, nous n'avons pas pu amplifier le volet carpologique comme initialement prévu. Cependant, nous avons lancé une nouvelle approche, l'analyse anthracologique. Les données obtenues lors de l'étude des charbons de bois provenant de trois sites proches nous ont permis de proposer un modèle pour la nature du paysage (et ce qui complète les données carpologiques fournies par L. Berrio concernant les pratiques agricoles du PCR Carpolor) au Néolithique ancien en Moselle. Par ailleurs, notre dépouillement de la littérature anthracologique pour le Rubané en Belgique et en Champagne-Ardenne montre que les tendances sont similaires dans ces régions voisines. Il semble donc que les milieux, économies et pratiques de gestion forestière au Rubané partagent une certaine cohérence sur une zone très large. Nous avons également débuté un SIG, concentré sur la Lorraine, pour confronter des données spatialisées diverses (localisation des sites, sols, cours d'eau, etc.). Des couches de données supplémentaires peuvent être

ajoutées au fur et à mesure, selon les besoins spatiaux des recherches. Ce SIG peut être partagé avec d'autres chercheurs qui travaillent en Lorraine.

Les résultats du PCR ArBoLor démontrent le potentiel pour les études archéobotaniques diverses en Lorraine. Néanmoins, nous avons pu également identifier quelques difficultés qui devraient être prises en compte dans les recherches à venir. Il sera important pour les projets archéologiques de continuer de réaliser des prélèvements archéobotaniques, et surtout de faire un effort pour maximiser à la fois la quantité des restes récupérés et le nombre d'unités stratigraphiques échantillonnées. Pour le Rubané, il était un défi de trouver des corpus de restes archéobotaniques où une série de prélèvements a été réalisée d'une façon systématique (plusieurs échantillons d'un même site, avec une répartition spatiale régulière). En outre, la flottation ou un tamisage à l'eau/sec doit être appliqué systématiquement aux prélèvements de sédiment pour assurer un spectre végétal représentatif. Le ramassage à main des charbons isolés nous rend difficile l'interprétation des données en raison d'un biais statistique. Pour finir, il est nécessaire d'avoir à disposition la documentation précise des fouilles, avec les méthodes de prélèvement, leurs localisations exactes et les méthodes de récupération de restes, afin de mieux choisir les méthodes d'analyse et quantification. Ces documents n'étaient pas toujours disponibles, et leur manque a engendré l'exclusion de certains corpus potentiels.

Du côté archéobotanique, il serait nécessaire à l'avenir d'effectuer d'autres études pour vérifier les résultats présentés ci-dessus en Lorraine au Rubané ainsi que pour identifier des variabilités intra-régionales. Un second objectif aussi important est de peaufiner la chronologie vers une résolution plus fine. Cette précision chronologique pourrait permettre de vérifier si les deux phases d'occupation et d'anthropisation de la forêt constatées par A. Salavert et ses collègues en Moyenne-Belgique sont présentes en Lorraine aussi.

Finalement, nous notons une difficulté sur le plan administratif qui complique fortement la participation de notre laboratoire CNRS/Paris 1 au programme de financement proposé par la DRAC Grand Est. Le calendrier fiscal fait que nous recevons la subvention au CNRS très tardivement dans l'année. Pour les deux années de financement (2015-2016), nous n'avons pas eu accès aux fonds avant mi-fin octobre, ce qui rend difficile les dépenses du budget (la limite des dépenses pour un exercice fiscal étant début ou mi-novembre). Comme nous avons prévu dans nos budgets pour chaque année des dépenses sur plusieurs mois, l'arrivée de l'argent quelques semaines avant la date limite des dépenses nous a obligé à annuler plusieurs activités prévues (notamment les réunions entre les membres de l'équipe scientifique). Des projets similaires

doivent à l'avenir chercher une solution administrative de ce problème qui impacte fortement la réussite du

plan scientifique.

Michelle ELLIOTT

ESPACES ET PRATIQUES FUNÉRAIRES EN ALSACE AUX ÉPOQUES MÉROVINGIENNES ET CAROLINGIENNES (V^e-X^e s.) (PCR)

Le Projet Collectif de Recherche, conçu progressivement depuis 2013, a été initié et soumis au Conseil Interrégional de la Recherche Archéologique (CIRA) en 2014. Il a été officiellement validé et lancé en mars 2015. La première année, 2015, était une année probatoire dont le travail a été approuvé par la CIRA de mars 2016. Le projet se poursuit donc sur trois ans, jusqu'en 2018. L'année 2016 correspond donc à la deuxième année d'étude.

Les objectifs que nous nous sommes fixés sont le recensement et la mise en accessibilité de la documentation existante sur la cinquantaine de sites sélectionnés et la réalisation de la synthèse des données sur quelques thèmes choisis, sur lesquels les études sont déjà bien avancées. Ce travail débouchera d'une part sur la réalisation de notices de site, dont 23 ont été rédigées par les responsables des opérations en 2016, et d'autre part, sur la constitution d'une base de données régionale accessible en ligne regroupant les informations portant sur les sites, les sépultures, les individus et le mobilier.

Les principales études thématiques qui ont pu être abordées au cours de l'année 2016 sont :

La typologie régionale des tombes

Les premières réflexions issues d'une séance collective de deux jours de travail portant sur les termes à employer et la classification des sépultures des V^e-X^e s. en Alsace ont débouchés sur la rédaction d'une étude préliminaire vouée à évoluer et à être complétée au cours des deux prochaines années du projet.

La typologie des perles

La typologie des garnitures de ceinture,

des scramasaxes et des perles en vue de la constitution d'une typo-chronologie locale

La caractérisation biologique de la population

L'année 2016 a été l'occasion d'avancer sur plusieurs points essentiels dans la caractérisation biologique des populations. D'une part, une réunion thématique concernant les problématiques anthropologiques, avec pour objectifs d'entériner définitivement la méthodologie portant sur l'acquisition des données biologiques, mais également de faire un premier état des lieux concernant la question des sépultures dans l'habitat et de proposer certaines améliorations pour le recensement des données biologiques au sein des notices de site. D'autre part, la révision des données biologiques de plusieurs sites qui a concerné 257 individus issus des sites de Forstfeld Schiessheck, Illfurth Buergelen, Matzenheim Bodengewann et Osthuse Galgen. L'année 2016, enfin, a permis le prélèvement d'échantillons osseux et dentaires sur 189 individus issus des sites d'Ensisheim Reguisheimerfeld, Artzenheim Lot. des violettes, Merxheim Obere Reben, Eckwersheim Burgweglinks, Obernai Parc d'Activités Économiques Intercommunal et Achenheim Lot. de la prairie, en vue de la réalisation d'analyses paléogénétiques dans le cadre du projet ANR ANCESTRAL, porté par Mélanie Pruvost (Institut Jacques Monod, Paris).

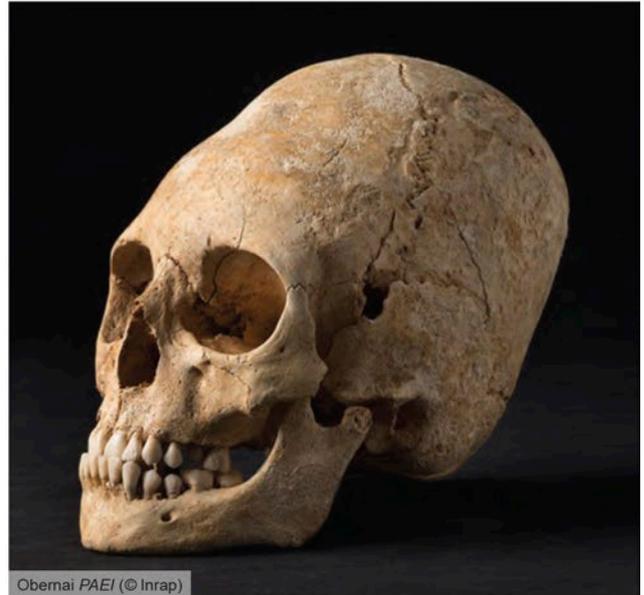
La validation du « sexe archéologique »

Les tombes dans l'habitat

L'année 2016 a été l'occasion de passer en revue l'intégralité des sépultures recensées jusqu'alors et d'effectuer une sélection sur la base de nouveaux critères afin de constituer un nouveau corpus d'étude



Illfurth Hasenrain (© ANTEA)



Obernai PAEI (© Inrap)



Odratzheim Sandgrube (© Archéologie Alsace)



Odratzheim Sandgrube (© Archéologie Alsace)

ILLFURTH (68), Hasenrain, sépulture (cliché : ANTEA-Archéologie) ; OBERNAI (67), PAEI, crâne (cliché : Inrap) ; ODRATZHEIM (67), Sandgrube, vue générale du site et tombe avec deux chevaux (cliché : Archéologie Alsace)

fiable. Une réflexion a également été conduite afin de distinguer les différents comportements funéraires, sur la base de travaux existants, et après une réflexion collective des membres du PCR.

La durée d'utilisation des ensembles funéraires avec un programme d'analyses au radiocarbone des tombes non datées par le mobilier

Huit datations radiocarbones ont été réalisées sur le budget 2016 à partir des squelettes des sites d'habitat de Nordhouse *Oberfuert*, Pfulgriesheim *Krautplaetzle*, Merxheim *Trummelmatten*, Roeschwoog *Schwartzacker*, Ruelisheim *Le clos Saint-Georges*,

Riedesheim *Leibersheim*, Ensisheim *Les Octrois*.

La topographie des espaces funéraires

Les données historiques de chaque site du corpus, issues de l'exploitation des textes anciens, ont été complétées courant 2016 (mention dans les sources anciennes, présence d'églises antérieures au XII^e s., patronyme et données architecturales) et ont permis de rattacher les ensembles funéraires à différents types de localités permettant de voir émerger une classification des sites funéraires qu'il faudra vérifier au cas par cas. Ces données seront ensuite intégrées aux notices de site.

Hélène BARRAND-EMAM

ARCHIVES SCIENTIFIQUES DE L'ARCHÉOLOGIE : FONDS ARTHUR STIEBER (PCR)

Le projet collectif de recherche mis en place en 2013 a pour objectifs d'étudier les archives scientifiques de l'archéologue alsacien Arthur Stieber d'un point de vue archivistique et archéologique et d'en assurer la valorisation. L'année 2016 a été consacrée à une étude élargie du secteur du Kochersberg. Des communes ont été ajoutées au projet afin d'obtenir un ensemble homogène. Au total, le secteur ainsi défini concerne 49 communes représentées par 246 carnets, soit près de la moitié du fonds. Les principaux résultats de 2016 sont les de différents ordres.

Numérisation du fonds

La numérisation s'est poursuivie en 2016 et a été réalisée en deux étapes :

- au début de l'année, la numérisation des documents des communes supplémentaires sélectionnées dans le cadre du PCR ;
- à la fin de l'année, les documents des communes n'entrant pas dans le projet.

Cette numérisation a été réalisée en interne pour les carnets, notamment par deux étudiantes de l'université de Strasbourg : Marine Rodé et Mégane Zemlic. La documentation en rouleaux, contenant des plans et dessins produits ou annotés par Arthur Stieber, a fait l'objet d'une prestation externe. À ce jour, l'ensemble du fonds d'archives d'Arthur Stieber déposé à la DRAC est numérisé, ce qui en favorise l'exploitation et la conservation.

Description archivistique

Deux axes ont été choisis pour l'année 2016 dans un objectif de transversalité entre l'étude archivistique et archéologique.

Tout d'abord, un travail de mise en ordre a été réalisé pour mettre en commun les données de description (documents et mobilier) et celles de l'exploitation scientifique. Il se présente sous la forme d'un catalogue avec des notices communales des 28 communes étudiées en 2016 comprenant pour chacune :

- les données de terrain (inventaire des carnets, des cartes et de la documentation en rouleaux

concernée) ;

- les résultats archéologiques (synthèse et entités archéologiques) ;
- le mobilier archéologique (inventaire du mobilier conservé au Musée archéologique de Strasbourg) ;
- la littérature grise, en particulier les extraits des rapports du CNRS ;
- les publications éditées en lien avec les entités découvertes.

En parallèle, a été effectué un travail de récolement de l'ensemble des informations sur la commune de Furdenheim (description, transcription, mobilier découvert, entités archéologiques, bibliographie) qui sert actuellement de base à l'alimentation de l'outil multimédia. L'indexation de chaque double-page des 16 carnets de Furdenheim facilitera ainsi la recherche. Les liens avec le mobilier, les entités archéologiques et les références bibliographiques citées par Arthur Stieber ou publiées ont été précisés. Cet outil multimédia est en cours d'élaboration en interne depuis 2015.

La numérisation complète du fonds et l'avancement de l'étude des carnets nous ont permis de faire en 2016 une analyse de l'activité d'Arthur Stieber au regard de sa production archivistique. Trois périodes d'activité caractéristiques ont ainsi pu être définies :

- la période d'avant-guerre et en particulier les années correspondant à sa thèse de doctorat en sciences (1929-1933) puis de doctorat en Lettres (1936-1940) : son activité de prospection est prolifique et se concentre dans le secteur du Kochersberg dont il est originaire ;

- la période pendant laquelle Arthur Stieber travaille pour le musée de Saint-Germain-en-Laye : il reçoit des crédits de ce musée et du musée archéologique de Strasbourg pour financer certaines fouilles. Certains objets rejoignent le musée de Saint-Germain-en-Laye. Ces années sont particulièrement intéressantes d'un point de vue expérimental avec la mise en place de méthodes de prospections spécifique ;

- la période d'activité au CNRS (après 1949) pendant laquelle il est chargé d'établir un fichier général des

découvertes archéologiques faites dans le Bas-Rhin et du suivi de travaux linéaires (travaux de canalisation, adduction d'eau potable dans les communes, Pipeline, feeder).

Exploitation scientifique des données

L'étude a porté sur le secteur du Kochersberg et alentours suivant la méthode déjà mise en place les années précédentes. Les données ont ensuite été agrégées à la description des documents, afin de proposer une vue transversale du fonds étudié.

Les nombreuses prospections au sol, observations ponctuelles et interventions sur le terrain d'Arthur Stieber depuis 1930 au Kochersberg ont enrichi considérablement nos connaissances de ce secteur nous permettant aujourd'hui d'aborder l'occupation du sol de cette partie du territoire alsacien. Aujourd'hui, 148 entités archéologiques inventoriées dans Patriarche sont issues des travaux d'Arthur Stieber, dont 116 nouvelles entités, depuis le début du projet collectif de recherches. La grande majorité de ces découvertes a été mise au jour lors des travaux publics

correspondant à 58 % de l'ensemble des découvertes (87 sur un total de 148), contrairement aux opérations sur le terrain (12 %), aux découvertes fortuites (10 %) ou encore aux observations ponctuelles (13 %). L'examen des carnets confirme les conclusions de nos travaux de l'année précédente à savoir que la majorité des sites inédits issus des carnets d'A. Stieber sont datés du Néolithique, de la Protohistoire et de la période romaine (près de 75 % des sites).

Conclusion

Le PCR Arthur Stieber s'inscrit dans la dynamique nationale portée en faveur des archives scientifiques et plus particulièrement des archives de l'archéologie. Ce fonds documentaire d'une richesse exceptionnelle permet de renouveler la connaissance du territoire alsacien en complétant les données de la carte archéologique. Par sa composition et sa structure, il permet une réflexion croisée sur l'histoire des méthodes, tout en révélant le rôle parfois méconnu d'un acteur particulier de la recherche archéologique.

Marie STAHL

LE PALÉOLITHIQUE ET LE MÉSOLITHIQUE DE LA PLAINE D'ALSACE ET DES COLLINES SOUS-VOSGIENNES (PCR)

Les travaux du PCR PaleoEls, démarrés en 2015, ont été enrichis en 2016 par une approche historique, qui permet notamment d'interroger les liens de la recherche régionale avec l'Allemagne et le nord de la France et qui va faciliter la reprise des anciennes collections.

2016 a également été consacrée à la révision des indices mésolithique. Ce travail a été établi à partir de la carte archéologique nationale, qui référençait 79 entités attribuées au Mésolithique. 33 étaient renseignées de manière erronée et ont donc été écartées. Les 46 sites restants ont été enrichis par des découvertes plus ou moins récentes issues de prospections pédestres et de l'archéologie préventive. Au final, le corpus est composé de 9 sites avérés, de 27 indices relativement bien caractérisés et de 45 indices peu ou mal caractérisés. La qualité informative des indices est variable d'une entité morfo-sédimentaire à l'autre. Par ailleurs, le Ried d'Andlau (10), les collines d'Hatten (17),

la plaine d'Alsace (2), les terrasses du Rhin et de la Hardt (3) et celles de Schiltigheim (12) n'ont pas livré d'indices archéologiques. *A priori*, aucune raison géomorphologique ne semble pouvoir expliquer ces vides. S'agissait-il de milieux faiblement attractifs ? S'agit-il simplement d'un biais lié à l'état actuel de la recherche ? Si ces sites et ces indices paraissent prometteurs, la séquence de référence, ainsi que les fonctions et les relations des sites demandent encore à être établies.

La révision des premières collections conservées dans les musées, notamment à Strasbourg, et les travaux avec les prospecteurs ont permis de mettre en évidence plusieurs nouveaux indices (Heiligenberg, Dingsheim, Obernai, Rosheim, Helfrantzkirch). Ces investigations ont été accompagnées par un travail de recensement des gîtes de matières premières lithiques. Elles seront poursuivies en 2017.

Les travaux géomorphologiques de 2015 ont été alimentés par des missions de terrain dans les carrières de loess des collines d'Hatten, un secteur peu investi au nord de la région, ainsi que par des datations absolues, principalement par luminescence stimulée optiquement, des formations pédo-sédimentaires de la terrasse de la Hardt (entité 3), de la plaine de l'III (entité 6), de la terrasse d'Erstein (entité 9) et des loess des collines d'Hatten (entité 17). En 2017, ces travaux vont être poursuivis et les données géomorphologiques vont être

confrontées aux cartes des indices archéologiques.

Enfin, la mise en ligne d'une partie de nos résultats, via ArkeoGIS (<http://arkeogis.org/fr/arkeogis-de-lhypothese-a-la-carte/>) constitue quant à elle une première étape pour confronter nos données avec celles de nos collègues des régions voisines et du nord de la France.

Patrice WUSCHER

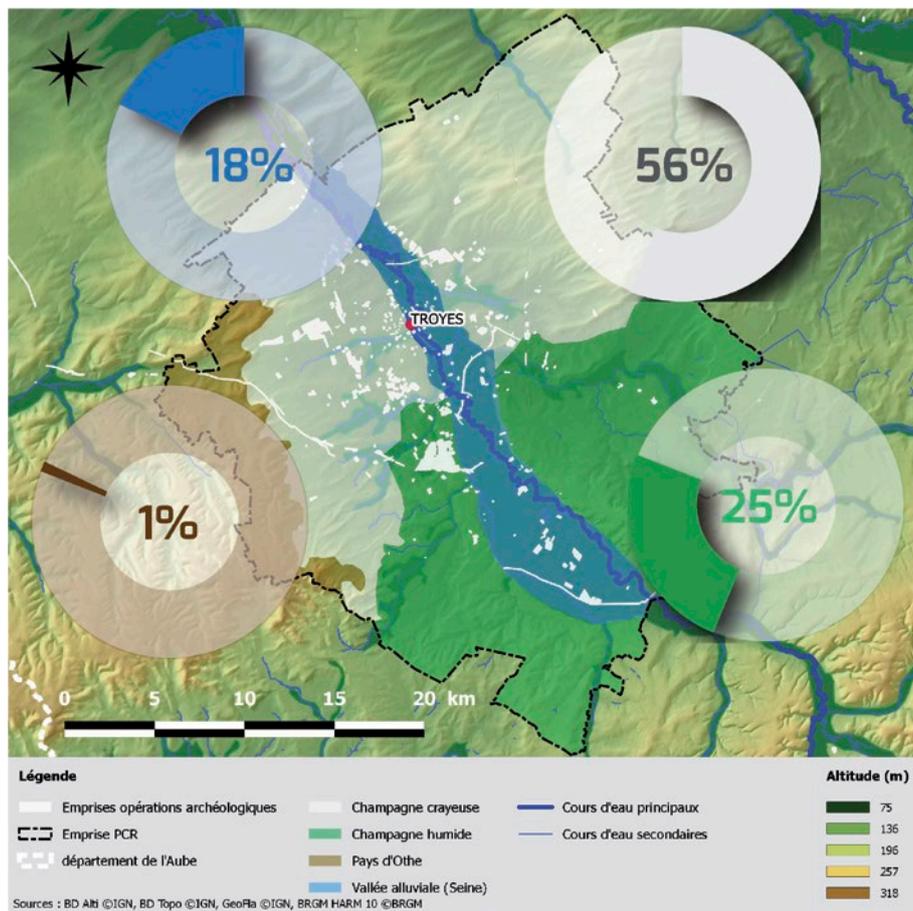
LA PLAINE DE TROYES : ÉVOLUTION D'UN TERRITOIRE RURAL DES PREMIERS AGRICULTEURS AU PREMIER RÉSEAU VILLAGEOIS (PCR)

Cette notice constitue un premier bilan des résultats obtenus dans le cadre du PCR *La Plaine de Troyes : évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois* au cours des années 2013-2016. Au terme de 4 années de collecte et d'analyse des données archéologiques, il dresse un panorama synthétique des connaissances situées dans la plaine de Troyes et comprises dans la période chronologique considérée, entre 5300 av. n. è. et 1100 de n. è.

Le point de départ du PCR *La Plaine de Troyes* part du constat d'un accroissement rapide des données archéologiques dans le département de l'Aube et particulièrement dans ce secteur de la Champagne méridionale. Cette croissance est consécutive au suivi des surfaces soumises à l'aménagement du territoire depuis plus de 25 ans de recherche ; cette situation s'est même accélérée au cours des dernières années, sous le double effet conjoncturel d'un suivi plus systématique et d'une active politique locale d'aménagement. Au terme d'une génération d'archéologie, il devenait nécessaire de poser un premier bilan. L'objectif principal du projet vise à comprendre la dynamique spatiale des occupations humaines sur la période où se concentrent les découvertes archéologiques : des premiers agriculteurs du Néolithique ancien jusqu'au territoire polarisé par la ville de Troyes au temps des premiers comtes de Champagne, entre - 5300 et 1100. C'est au cours de cette très longue plage de temps de plus de six millénaires que le territoire de l'actuelle aire urbaine de Troyes se forme très progressivement :

d'abord sous les lents, profonds et durables effets de la mise en valeur agricole protohistorique, puis de manière accélérée au cours de la polarisation « urbaine » dont les premières traces s'enracinent à la fin de la Protohistoire et ne seront jamais remises en cause par la suite.

Le périmètre du projet ne reprend pas exactement les contours de l'aire urbaine actuelle mais une bonne partie de l'aire active en matière d'aménagements. Il absorbe 38 % de la surface de l'aire urbaine (76 000 ha) et 70 des 147 communes. Il s'appuie, à l'heure actuelle, sur un stock de plus de 600 polygones d'opérations, dont 417 diagnostics, ce qui équivaut à une surface sondée de plus de 1 400 ha. Leur répartition est irrégulière et ne couvre que 1,9 % de la superficie du PCR, mais rapporté aux surfaces artificialisées, le taux est beaucoup plus satisfaisant, puisqu'il tourne autour de 17 %. Environ 800 occupations archéologiques ont pu être construites sur la base des données exhumées sur les 600 polygones d'opérations. Répondant à la définition précise d'un ensemble cohérent de vestiges contemporains, de même fonction et suffisamment proches les uns des autres, la notion d'occupation a permis une harmonisation globale des très nombreuses données de terrain, nécessairement hétérogènes. La quasi-totalité des occupations se répartit entre trois « fonctions » principales : le cœur du système de peuplement avec les données en relation avec les lieux de vie (habitat), puis les espaces périphériques estimés, d'une part, au moyen des données issues des



LA PLAINE DE TROYES : évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois. Unité du paysage.
(réalisation : V. RIQUIER)

espaces funéraires (Funéraire), et, d'autre part, de celles relatives aux traces de fréquentation, d'exploitation ou de gestion du territoire (Territoire).

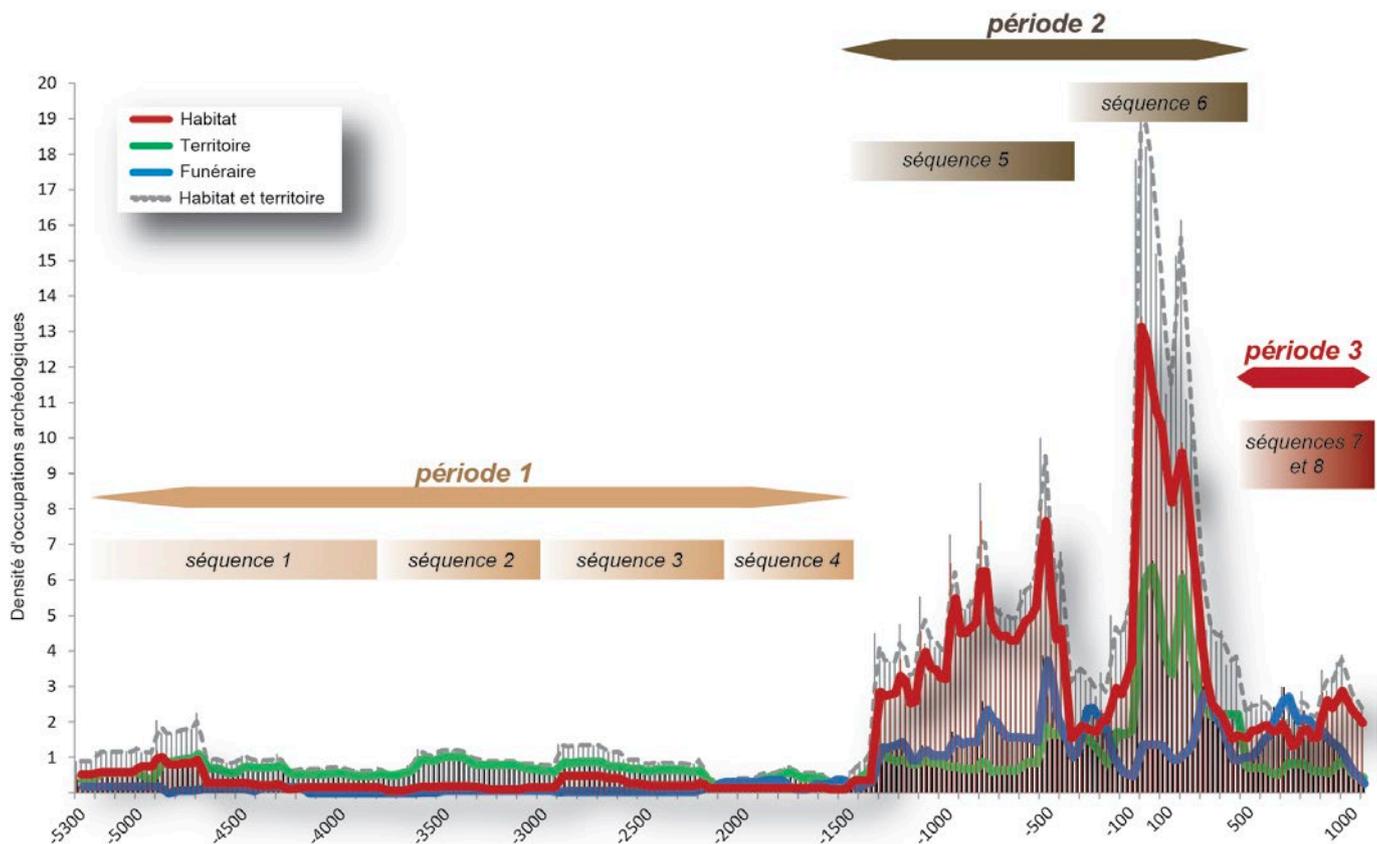
L'activité archéologique dans la plaine de Troyes suit un développement qui n'est pas linéaire et son analyse doit tenir compte de plusieurs biais. L'un des principaux tient à la distribution spatiale des opérations archéologiques. La Seine traverse en diagonale la zone du PCR selon un axe sud-est/nord-ouest et partage l'espace en deux parties égales. Toutefois, on constate une nette dissymétrie dans le développement urbain de la ville de Troyes entre les deux rives du fleuve, à toutes les échelles d'observation. C'est donc en rive gauche que les archéologues ont exploré la plus grande quantité d'espace (64 % des surfaces sondées). Par ailleurs, quatre types de paysages façonnent le territoire du PCR : la plaine crayeuse, la Champagne humide argileuse, les premiers reliefs vallonnés du pays d'Othe et le large couloir alluvial de la Seine. Là encore, la distribution des opérations montre de nets déséquilibres qui induisent une discontinuité dans les occupations archéologiques, plus du point de vue de leur typologie que de leur chronologie.

La compréhension des logiques globales qui animent la plaine de Troyes doit s'accompagner d'un changement

de géométries et de représentations afin de répondre aux problématiques posées. La mise en ordre chronologique des données utilise donc le filtre de la représentation par histogramme de densité, exprimée sur un pas de 25 années. Ce mode de représentation permet d'afficher rapidement les tendances de longue durée (Long Term Trend) et d'isoler les cycles de moyenne durée. L'observation des tendances pour chacune des principales natures d'occupation isole très nettement trois temps principaux, trois grandes pulsations qui scandent le rythme général de la trajectoire du peuplement archéologique.

- Après le boom de la colonisation rubanée, une longue plage atone, de « stabilité » des occupations, de - 5300 à - 1450 av. n. è. ;
- Un nouveau boom des occupations après cette date (- 1450), suivie par un repli marqué à la fin de l'Antiquité, entre 350 et 500 de n. è. ;
- Une reprise d'un état « stable » à partir de 500, sur une base proche de celle du début du Bronze final.

D'une manière générale, ce sont les données d'Habitat, parfois épaulées par celles issues du Territoire, comme au Néolithique, qui donnent le La. Celles des espaces



LA PLAINE DE TROYES : évolution d'un territoire rural des premiers agriculteurs au premier réseau villageois. Histogramme général (réalisation : V. RIQUIER)

funéraires suivent manifestement d'autres logiques, qui influent fortement sur leur matérialisation archéologique. Moyennant l'inconnue de l'action variable des mécanismes érosifs sur les vestiges archéologiques, on admet que ces trois périodes de longue durée sont censées donner la structure globale du peuplement archéologique. En conséquence et en toute logique, elles doivent se faire l'écho de phénomènes sociaux et culturels de plus grande ampleur géographique. On devrait donc retrouver ce schéma dans d'autres secteurs géographiques plus ou moins proches, ce qui reste à vérifier.

À un niveau plus fin, on distingue également huit séquences, de temporalités plus courtes, caractérisées par une hausse des occupations suivies par un repli, de durées et d'amplitudes variables (on pourrait parler de cycles, ou de trend séculaires). La définition de ces huit séquences est uniquement basée sur le graphique de densités cumulées, c'est-à-dire à partir des données disponibles. Il s'affranchit de fait des découpages périodiques conventionnels et préétablis. On y retrouve cependant des corrélations visuelles avec certaines fluctuations climatiques importantes, ce qui laisse entendre que le lien existe entre le mouvement du milieu naturel et les réponses apportées par les sociétés agricoles.

À l'échelle de la longue durée, le projet brosse également un panorama complet et actualisé des outils de chronologie disponibles, notamment un bilan quantifié et abondamment illustré des faciès céramiques locaux. Sur le thème de l'économie agricole, l'analyse complète des données végétales et animales montre les perspectives fructueuses offertes à l'étude des terroirs lorsqu'elles sont intégrées aux recherches de terrain. Toutes les périodes ne sont pas équivalentes devant ces thèmes d'étude et certaines, comme l'Antiquité, sont curieusement en retard. Dans la perspective d'une recherche sur la géographie économique locale et l'urbanisation entre la fin de l'Époque gauloise et l'Antiquité, un état des lieux fouillé du monnayage connu éclaire certains constats génériques tout en mettant l'accent sur un pan mésestimé de la recherche locale.

Le projet dresse donc un vaste bilan documentaire et offre une première structure à la trame de peuplement archéologique local, sans pour autant épuiser les nombreux sujets d'étude qui sont apparus au fil des travaux. Dans la plupart des domaines comme des séries matérielles, nos connaissances sont loin de dépasser notre ignorance. Ainsi, ce projet en appelle d'autres.

Vincent RIQUIER

DANS L'ENVIRONNEMENT D'UNE RÉSIDENCE ROYALE : MARLENHEIM ET SON TERRITOIRE AUX ÉPOQUES MÉROVIGIENNE ET CAROLINGIENNE (BAS-RHIN) (PCR)

Le Projet Collectif de Recherche initié en 2012 sur Marlenheim est entré dans sa cinquième année, marquant le début de la seconde triennale. Il a permis d'achever l'enregistrement des céramiques du site le plus important de *Hofstatt* et de pouvoir ainsi disposer d'une datation désormais définitive des structures. Les synthèses sur chaque thème ont été bien avancées parallèlement, voire achevées pour la plupart d'entre elles : sur les sources écrites notamment, mais aussi sur le mobilier métallique, les objets en matière dure animale et le contexte social et culturel de la région. Enfin, l'étude de la faune, qui constitue un pendant essentiel à la compréhension du site, a été bien avancée par l'achèvement du recensement des ensembles appartenant au VI^e et VII^e s. recelant le plus de restes animaux.

Étude 1. La résidence royale de Marlenheim et son territoire durant le haut Moyen Âge : étude historique (Boris Dottori, Inrap)

Les travaux réalisés en 2016 ont consisté à réaliser la synthèse historique sur la résidence royale et son territoire. Les études de 2014 et 2015 ont été réunies et complétées. Des recherches historiques supplémentaires ont également été réalisées sur des points qui n'avaient pas pu être approfondis précédemment.

Étude 2. La céramique médiévale (fin V^e - début XIII^e s.) : typologie et chronologie (Madeleine Châtelet, Inrap)

2016 a permis d'achever l'inventaire et le dessin des céramiques du site de *Hofstatt*. Ce travail a rendu possible la synthèse générale par phases des céramiques sur l'ensemble des trois fouilles (*Maison*

Apprederis, la Peupleraie et Hofstatt).

Étude 3. Le mobilier métallique (Nicolas Tisserand, Inrap)

L'étude du mobilier métallique a été finalisée en l'appréhendant par grands domaines fonctionnels.

Étude 4. Les objets en matière dure animale (Isabelle Rodet-Belarbi, Inrap)

Les trente-sept pièces ont été identifiées et analysées par leurs caractéristiques technologiques. Les peignes ont fait l'objet d'une publication parue à la fin de l'année dans *Instrumentum*.

Étude 5. La faune (Olivier Putelat, Archéologie Alsace)

La faune, constituée après la céramique, l'ensemble quantitativement le plus important du site. Cette année a permis d'étudier les restes osseux de la première phase de l'occupation, datée des VI^e-VII^e s., représentant près de 10 000 fragments.

Étude 6. L'environnement social et culturel de la résidence à l'époque mérovingienne (Annette Frey RGZM, Allemagne)

Les données sociales et culturelles recueillies les années précédentes par l'analyse du mobilier des nécropoles mérovingiennes de la région du Kochersberg et des environs de Molsheim ont fait l'objet d'une première synthèse. Elles ont été traitées par un système d'information géographique (QGIS).

Madeleine CHÂTELET

L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE GRAND (VOSGES) (PCR)

L'année 2016 a été consacrée à la poursuite des objectifs définis dans le cadre du projet collectif de recherche (PCR) 2015-2017 qui s'articule autour de trois programmes complémentaires.

Programme I : bilan documentaire et archéologique

Parallèlement à la poursuite de l'étude des collections et de la documentation ancienne, l'année 2016 a été consacrée notamment à l'enrichissement de la base de données, tant au niveau de l'intégration des plans de certaines fouilles anciennes, que de nouvelles notices, en particulier sur les sondages et suivis de travaux. Les données sur les puits, les citernes, les glacières ainsi que sur les cheminées d'accès ont été traitées et intégrées au SIG, ainsi que les cartes issues des prospections géophysiques récentes.

Programme II : topographie urbaine et habitat

La création d'un atlas topographique à l'échelle de la commune de Grand permet dorénavant de disposer d'un outil supplémentaire pour la compréhension de l'organisation urbaine de cette agglomération. En l'état des recherches, le réseau viaire semble rayonner à partir du centre de l'agglomération en délimitant des îlots d'habitations de forme trapézoïdale. Le schéma urbain qu'il dessine paraît répondre à une organisation particulière et originale à maints égards. Même lorsqu'elles se croisent, les voies semblent respecter la cohérence de l'ensemble. Des contraintes d'ordre topographique peuvent éventuellement expliquer la configuration générale mais elles ne paraissent pas l'imposer. La poursuite de l'exploitation des prospections géophysiques et les différentes observations archéologiques déjà réalisées devraient permettre de préciser l'organisation de cette voirie, selon une approche diachronique.

Ces recherches sur la topographie de Grand nécessitent également de s'interroger sur le plan et la chronologie de l'enceinte. Aussi, de manière à renouveler nos connaissances sur le rempart, une série de relevés laser du rempart a été réalisée en 2016 par Martine Joly (université Toulouse-Jean Jaurès, Laboratoire TRACES - UMR 5608) et Chloé Petitjean (Paris I-Sorbonne).

Le programme II intègre également les recherches archéologiques menées rue du Ruisseau, dans une

parcelle localisée le long de la voie est-ouest reliant l'amphithéâtre au centre de l'agglomération antique. L'exploration de ce secteur vise en particulier à caractériser les différentes phases d'aménagement de cet îlot situé entre le rempart et un vaste ensemble architectural interprété comme des thermes. L'année 2016 a été consacrée à l'achèvement de la fouille du secteur sud-ouest où la découverte d'un bâtiment antérieur à la phase d'édification du portique a rendu nécessaire un sondage complémentaire qui a été réalisé par Marion Legagneux.

Programme III : l'agglomération antique dans son environnement

L'année 2016 a été consacrée à la poursuite des travaux menés sur les différents thèmes développés dans le cadre de ce programme :

- *Thème 1 : les nécropoles de Grand* (coordination Pascal Vipard, université de Lorraine). Les recherches documentaires réalisées sur le site du *Bois des Hamets* a permis de mettre en évidence qu'au moins trois ou quatre *tumuli* à chambre voûtée y avaient été explorés au XIX^e s., entre 1855 et 1873. La confrontation de cette documentation avec les prospections et sondages réalisés en 2014 permet de postuler l'existence d'un total de quatre à six monuments circulaires, ainsi qu'un éventuel enclos quadrangulaire. Leur origine romaine, jusqu'alors ignorée ou mise en doute, est désormais bien assurée et l'hypothèse d'une nécropole étayée, même si des interrogations demeurent sur la nature de l'édifice le plus imposant.
- *Thème 2 : l'occupation du sol autour de Grand* (coordination A. Resch, doctorante de l'université de Paris I). Le corpus constitué dans le cadre de ce doctorat rassemble 127 indices de sites, ce qui peut sembler important pour un espace qu'on présentait comme « vide » de vestiges archéologiques. Cependant, les données sont hétérogènes et peuvent soulever des problèmes d'analyse. Parmi les catégories fonctionnelles, les éléments de voirie sont majoritaires avec 36 occurrences. Viennent ensuite les sites funéraires. Cette étude étant diachronique, plusieurs époques sont représentées, de la Protohistoire jusqu'au haut Moyen Âge, avec une prédominance de la période romaine.

- *Thème 3 : le complexe hydrologique de Grand* (coordination A. Devos, URCA, université de Reims-Champagne-Ardenne, EA 3795 GEGENA). Ce thème porte sur les modalités d'écoulement du plateau de Grand. Ces dernières sont inféodées à un aquifère de surface (Oxfordien supérieur) capté à Grand pour alimenter un réseau souterrain convergeant en partie naturel dont l'exutoire alimente selon J.-P. Bertaux (1995) une doline-émergence-perte à l'aplomb de l'église. Les niveaux aquifères sont insuffisamment productifs en eau pour alimenter une communauté puisqu'en période d'étiage l'intégralité des fontaines est en assec.

En l'absence d'aménagements importants, les débits des sources sont faibles. Les prospections antérieures (Devos *et al.*, 2015) au sein des réseaux de Grand, militent davantage en faveur de galeries drainantes que d'aqueducs souterrains. En effet, l'objectif des aménagements gallo-romains est de drainer l'aquifère en recoupant au mieux de nombreuses fissures pourvoyeuses d'eau et de concentrer ces eaux à un exutoire situé au niveau de l'église.

Thierry DECHEZLEPRÉTRE

BAYARD-SUR-MARNE

Le Châtelet de Gourzon et son environnement de la fin de l'âge du Fer au début du Moyen Âge (Haute-Marne et Meuse) (PT)

La prospection thématique *Le Châtelet de Gourzon et son environnement* étudie l'occupation ancienne d'une zone d'environ 180 km² située dans le nord du département de la Haute-Marne et le sud-ouest de la Meuse entre la fin de l'âge du Fer et le début du Moyen Âge, à l'extrémité occidentale de la cité des Leuques. Le site du Châtelet, qui correspond à une agglomération antique, est situé sur un éperon de 22 ha, saillant sur la rive est de la Marne, au débouché du plateau calcaire s'étendant entre les vallées de la Marne et de l'Ornain. Il se trouve à cheval sur les communes de Bayard-sur-Marne et Fontaines-sur-Marne, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Saint-Dizier. La prospection thématique, qui vise au récolement de la documentation sur le site lui-même et son environnement proche, est complétée par une acquisition LIDAR permettant d'étudier les établissements de ce secteur dans leur environnement.

Elle s'appuie sur un SIG qui comprend plusieurs couches d'information archéologiques, liées à des tables attributaires (bases de données) en cours d'alimentation en 2016. L'état d'avancement du SIG permet de fournir un premier atlas des occupations.

Les différentes couches d'information du SIG

La couche « Extraction » contient toutes les traces d'extraction superficielles en milieu forestier (extraction de minerai de fer et carrières). Elle contient 128 indices de site fin 2016.

La couche « Parcellaire » comporte toutes les traces agraires anciennes cartographiées en milieu forestier (levées, talus). Elle contient 1605 structures fin 2016.

Le dossier de couches « Opérations anciennes » comprend 9 plans de fouilles antérieures aux années 1990, qui ont été géoréférencés.

Le dossier de couches « Opérations récentes » répertorie 75 opérations de diagnostic et de fouilles récentes en format *shapefile* (ouvertures et structures archéologiques).

La couche « Sites forêt » inclut 26 indices de sites d'habitat en milieu forestier (polygones *shapefile*).

La couche « ER_Zone » se réfère à 27 indices de sites

ruraux antiques repérés dans la bibliographie.

La couche « mention village » est basée sur un dépouillement des premières mentions de lieux de la zone d'étude (dépouillement du polyptique de Montier-en-Der et du Dictionnaire topographique de la Haute-Marne ; 37 points).

Enfin la couche « axe de circulation » contient 118 segments de voie ou chemin anciens (suspectés antiques pour la plupart).

Fin 2016, 1916 sites ou structures archéologiques potentielles détectées sur le LIDAR sont saisies dans le SIG.

Les données du LIDAR : premiers résultats

Contexte

L'année 2016 a essentiellement été consacrée à l'analyse des données LIDAR. L'acquisition LIDAR de la prospection thématique *le Châtelet de Gourzon et son environnement* a été réalisée sur une superficie de 174,8 km², centrée sur le site de l'agglomération antique du *Châtelet*. L'assiette est de plan irrégulier et non rectangulaire, car le cahier des charges a conduit à privilégier le survol des massifs forestiers anciens situés de part et d'autre de la vallée de la Marne, au détriment des zones en culture où des vestiges anciens avaient de plus fortes chances d'être érodés par les travaux agricoles. 26 communes ont été couvertes, seule celle de Fontaines-sur-Marne l'ayant été dans sa totalité. 15 sont situées dans le département de la Haute-Marne, 11 dans celui de la Meuse.

L'emprise comprend une portion de la vallée de la Marne longue d'environ 15 km entre Rachecourt-sur-Marne et Saint-Dizier, ici d'orientation sud-est/nord-ouest et très encaissée, d'autre part deux vastes secteurs de plateaux la surplombant : à l'ouest la zone interfluve entre la vallée de la Marne et celle de la Blaise ; à l'est celle entre la Marne et la Saulx.

D'un point de vue structural, l'emprise est à la transition entre les plateaux calcaires du Barrois à l'est (Jurassique supérieur, étages portlandiens) et les terrains argilo-sableux et marneux du Crétacé inférieur à l'ouest (étages du Valanginien n2, du Barrémien n4a-b, de l'Aptien n5-6) qui recouvrent progressivement d'est en ouest les calcaires du Portlandien.

Une fois intégrés au SIG, « l'image LIDAR » a été analysée visuellement, de manière à révéler les microreliefs susceptibles de correspondre à des aménagements et à des sites anciens fossilisés sous couvert forestier. À ce stade, nous n'avons pas analysé en détail les formes du relief dans les secteurs non boisés, car c'est dans cet environnement que les

activités contemporaines sont les plus à même d'avoir perturbé des aménagements anciens.

Nous avons donc privilégié des secteurs précis de l'image LIDAR, sans s'interdire évidemment une exploration plus globale de l'ensemble de la zone. Ont donc été étudiés :

- La colline du *Châtelet de Gourzon* à Bayard-sur-Marne (Haute-Marne), qui abrite l'agglomération antique,
- Les massifs forestiers situés à l'Est du site du *Châtelet* (principalement les forêts de Narcy, de Fontaines, de Chevillon en Haute-Marne, de Damarie-sur-Saulx, de Valtiermont-Jovilliers, de Montiers-sur-Saulx et de Morley dans la Meuse),
- Le vaste massif forestier de la forêt du Val en rive gauche de la Marne, à l'ouest du *Châtelet* (sur les communes de Saint-Dizier, Eurville-Bienville, Troisfontaines-la-Ville en Haute-Marne).

En milieu forestier, la méthodologie générale a consisté à digitaliser (cartographier) les anomalies considérées comme anciennes directement dans le SIG, sous la forme de couches thématiques géo-référencées au format *shapefile* (.shp).

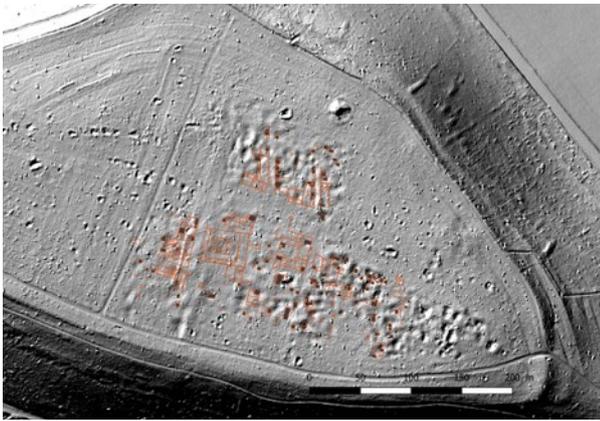
Sur le site du *Châtelet*, la méthodologie a plutôt consisté à vérifier sur le terrain l'ensemble des anomalies visibles sur l'image LIDAR, en les caractérisant et en les relevant au moyen d'un GPS (avec post-traitement pour améliorer la précision de la prise de points). L'intérêt de ces couches thématiques est qu'elles sont liées à une table attributaire (un tableau) qui permet de renseigner en regard la nature des anomalies anthropiques après vérification. Elles peuvent par ailleurs être intégrées à tout logiciel de type SIG et notamment la base Patriarche du Ministère de la Culture, contribuant ainsi à l'alimentation de la carte archéologique nationale.

Le site du *Châtelet de Gourzon*

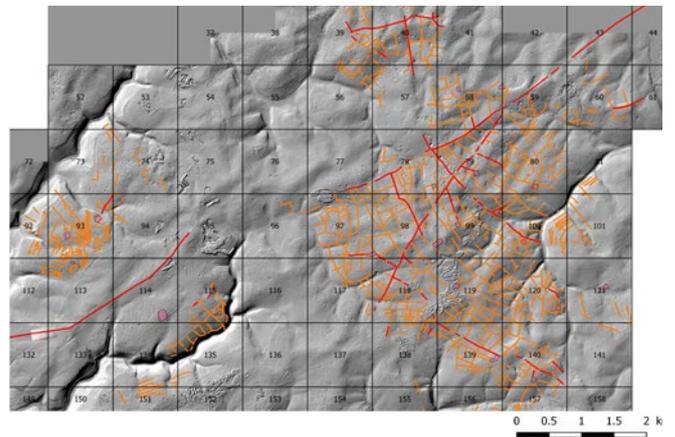
Une des attentes essentielles du LIDAR était de mieux appréhender la topographie de l'agglomération antique du *Châtelet*, si possible afin de détecter des aménagements anciens, les fouilles depuis le XVIII^e s. et de caractériser la conservation du site.

Le site du *Châtelet* est actuellement sous couvert forestier, ce qui ne permet ni prospection aérienne, ni vision d'ensemble du site. Par ailleurs, la documentation planimétrique ancienne est d'ampleur et de qualité inégale.

Ainsi, si P.-C. Grignon, le premier fouilleur du site, a publié deux plans à grande et petite échelle de ses fouilles, le premier n'est guère exploitable d'un point



BAYARD-SUR-MARNE, le Châtelet de Gourzon
Géoréférencement du plan Grignon (fouilles du
XVIII^e s. ; Grivaud de la Vincelle 1819, pl. III) sur
l'image LIDAR



BAYARD-SUR-MARNE, le Châtelet de Gourzon
Voies, chemins et parcelles anciens répertoriés
dans le secteur oriental de l'emprise LIDAR (com-
munes de Fontaines-s.-M., Chevillon (Haute-Marne),
Morley et Montiers-sur-Saulx (Meuse).

de vue urbanistique, alors que le second ne pouvait être recalé précisément sur le terrain. Les nombreuses recherches des XIX^e s. et XX^e s., n'ont quant à elles généré aucune documentation planimétrique exploitable. Il est donc difficile d'estimer la part du site fouillée depuis cette époque.

Les vestiges archéologiques de la fin de l'âge du Fer

Le principal résultat du LIDAR est de confirmer la présence d'aménagements de type défensif sur le sommet des versants de la colline du *Châtelet*. Deux ouvrages semblent pouvoir être distingués.

D'une part, à la rupture entre le plateau et les pentes, on observe un cordon en léger relief ceinturant l'intégralité du sommet de la colline. Nettement marqué sur les côtés sud-ouest, nord-ouest, nord-est et est, il est moins visible sur l'extrémité sud du plateau. Ce cordon ne semble interrompu qu'à deux endroits, aux extrémités est et sud-ouest du plateau. C'est par ces interruptions qu'aboutissent sur le site les chemins d'accès actuels, mais il n'est pas assuré qu'elles soient d'origine antique.

Ce cordon surplombe une forte pente à laquelle succède un replat continu de 8 m de large environ, situé à une dizaine de mètres en contrebas du sommet, sauf à l'extrémité est où il est large de 15 environ. Ce replat est visible sur 1 050 m de long, sur les côtés est, nord-est et nord-ouest, mais est absent sur le côté sud et au sud-ouest. La pente reprend ensuite jusqu'à la base de la colline.

Un ouvrage similaire peut être observé à l'extrémité occidentale du plateau, légèrement en contrebas de l'ouvrage précédent. On observe à cet endroit, un cordon en arc de cercle qui semble venir s'appuyer au nord-est sur l'ouvrage précédent. Comme sur celui-ci, le cordon surplombe un replat parallèle, long d'au moins 180 m et situé à une dizaine de mètres en contrebas. L'ouvrage délimite un espace globalement plan d'environ 7 300 m².

L'analyse morphologique de ces deux ouvrages indique, sans grand risque d'erreur, qu'ils correspondent à une fortification de la fin de l'âge du Fer, à pourtage interne et parement externe (un *mur*), entourant le sommet du plateau du *Châtelet*.

L'agglomération d'Époque romaine

L'image révèle la présence de nombreuses anomalies sur le sommet du plateau. Dans la moitié est du site, on observe sur une superficie de l'ordre de 4,2 ha en forme de L ou de T inversé, aux limites nettes, la présence d'amples mouvements de terrain (bosses et cuvettes). La partie centrale de cette anomalie semble moins perturbée.

La confrontation avec les plans de Grignon indique immédiatement que ce vaste ensemble correspond aux fouilles des années 1772-1775 : même secteur géographique de la colline, même assiette générale de l'emprise.

L'état du site indique que l'aire explorée au XVIII^e s. n'a été que sommairement rebouchée (voire laissée en l'état) à l'arrêt des fouilles. Il est ainsi possible de



BAYARD-SUR-MARNE, le Châtelet de Gourzon
Image LIDAR sur le secteur du Châtelet à Bayard-sur-
Marne (le nord est à gauche)

distinguer des monticules (en clair) et des cuvettes (en sombre), que la confrontation avec le plan de fouille publié en 1819 suggère d'interpréter pour partie comme étant des caves partiellement rebouchées.

En gardant à l'esprit que le plan de Grignon des fouilles du XVIII^e s. n'est pas, en dépit de ses qualités, un véritable document topographique, il est dès lors possible d'en proposer un géo-référencement polynomial, en utilisant comme points d'amer les cuvettes susceptibles de correspondre à des caves du plan de 1819.

Ce géoréférencement permet déjà de constater que le plan dressé en 1774 et publié par Grivaud de la Vincelle en 1819 ne couvre pas l'intégralité des fouilles de Grignon, particulièrement à l'est du *Châtelet*, où une zone d'environ 4 300 m² n'a semble-t-il pas été relevée.

L'autre type d'anomalie présent sur l'image LIDAR correspond à des cuvettes et des dépressions de 3 à 4 m de diamètre qui parsèment le sommet de la colline en périphérie des fouilles de Grignon. Les vérifications de terrain indiquent qu'il s'agit d'excavations anciennes, correspondant pour partie à des fouilles du début du XX^e s.

L'apport du LIDAR quant à l'état actuel du site est non négligeable car il permet une cartographie précise des secteurs perturbés par les fouilles anciennes de l'agglomération. Il s'avère que la moitié orientale du plateau a été largement explorée par les fouilles de Grignon mais que, dans la moitié occidentale et au nord du plateau, les atteintes potentielles à la stratigraphie sont beaucoup plus limitées. Dans ces secteurs, la multiplicité des excavations anciennes perceptibles sur l'image LIDAR ne doit pas occulter le fait qu'elles sont manifestement d'ampleur très limitées et semblent pour l'essentiel, correspondre à des caves. Entre ces excavations, la bonne conservation des traces de culture de l'Ancien régime montre que les explorations ont semble-t-il été limitées en superficie et peu destructrices pour les aménagements enfouis.

Voies, chemins anciens et parcellaires

Les résultats du LIDAR ont été particulièrement spectaculaires dans le secteur à l'est du *Châtelet*, où ont été repérées de très nombreuses traces d'occupation anciennes, particulièrement dans les forêts de Narcy, de Fontaines, de Chevillon en Haute-Marne, de Damarie-sur-Saulx, de Valtiermont-Jovilliers, de Montiers-sur-Saulx et de Morley dans la Meuse.

Bien qu'il soit prématuré d'en dresser une analyse détaillée, quelques aménagements semblent à ce stade remarquables.

Un premier inventaire des voies et chemins anciens a été réalisé 2016

Dans les environs du *Châtelet*, le seul axe clairement identifié en début de triennale était la voie reliant le site du *Châtelet* à l'agglomération antique de *Nasium*/Naix-aux-Forges dans le département de la Meuse.

La lecture de l'image LIDAR a permis de repérer dans les massifs forestiers toute une série d'anomalies linéaires matérialisées par des levées ou des cuvettes, dont le tracé pouvait être suivi sur de longues distances (généralement plusieurs centaines de mètres) et qui correspondaient manifestement à des axes de circulation anciens. Une analyse régressive montre

que ces segments sont absents du cadastre actuel mais aussi du Cadastre napoléonien et la plupart du temps présents dans des massifs forestiers présents sur la Carte de Cassini.

83 tronçons ont été recensés de la sorte puis vérifiés sur le terrain, totalisant à ce stade 28,11658 km linéaire de tronçons de circulation.

L'autre apport du LIDAR est de permettre une étude poussée des formes et des traces agraires et parcellaires, lorsqu'elles ont été fossilisées par des massifs forestiers anciens ou n'ont pas été détruites par les travaux agricoles mécanisés récents, l'urbanisation ou les éléments d'aménagement du territoire. Ces traces, qui constituent l'essentiel des anomalies présentes sur les dalles du LIDAR, montrent l'extrême impact de l'anthropisation du milieu puisque les secteurs où les traces agraires sont absentes sont extrêmement rares (essentiellement certains secteurs de la forêt du Val, au nord-ouest de la zone).

Nous avons pu réaliser en 2016 une première évaluation du potentiel et une cartographie de certains types d'aménagements parcellaires, largement fondée sur les nombreux travaux de l'équipe de M. Georges-Leroy, qui ont permis de dresser un référentiel très complet des structures détectées par LIDAR en Lorraine.

Globalement, le LIDAR du *Châtelet* permet d'attester à peu près tous les types d'aménagement recensés dans les études similaires réalisées dans l'Est de la France : levées, talus, fossés associés à une levée, tas. Comme dans les environs de Nancy, on peut suspecter les mêmes origines : traces de cultures, éléments de délimitation parcellaire. Seuls les tas d'épierrement semblent moins nombreux que sur le plateau Lorrain, peut-être parce que les secteurs forestiers du secteur du *Châtelet* sont situés sur des terrains argilo-limoneux où, par essence, la pierre est à peu près absente.

Plusieurs formes sont attestées sur de grandes étendues. Les plus clairement identifiables, correspondent aux champs bombés ou en billons, qui sont présents sur de larges superficies du LIDAR. La datation de ces billons est souvent imprécise. En Lorraine ils sont archéologiquement documentés à partir du IX^e s., mais cette technique de labour est employée jusqu'au XIX^e s., où elle transparaît clairement dans la trame parcellaire du Cadastre napoléonien.

La seconde trace agraire dominante correspond aux levées et aux talus dessinant des parcellaires polygonaux ou laniérés. Contrairement aux billons,

ces aménagements se rencontrent exclusivement dans les massifs forestiers, plus particulièrement ceux situés en rive droite de la Marne, où ils sont présents jusqu'au cœur de forêts attestées sur des documents cartographiques d'Ancien régime.

En 2016, l'ensemble de ces levées et talus a été cartographié dans le SIG, sur une superficie de l'ordre de 30 km². Tous les segments de levée et de talus de ce type attestés en milieu forestier a été dessinés, soit à ce stade 1404 entités représentant une longueur cumulée de 172,771 km.

Établissements antiques, médiévaux et modernes

L'essentiel des établissements repérés en forêt semble attribuable aux Époques romaine, médiévale et/ou moderne. Abstraction faite du site du *Châtelet*, au moins 24 sites ont été repérés et cartographiés sur le SIG. Plusieurs types d'établissements sont attestés.

Le plus répandu correspond à des établissements délimités par des levées pierreuses dessinant le plan d'enclos polygonaux, la plupart du temps quadrangulaires. L'analyse interne de ces établissements n'a pas été réalisée en 2016, mais on peut déjà noter la présence de tas et traces de murs qui suggèrent l'existence de bâtiments en durs.

La datation de ces établissements est problématique dans la plupart des cas. Par analogie formelle, on serait tenté de les comparer aux établissements antiques mis en évidence sur les plateaux du Châtillonais en Côte-d'Or (Goguy *et al.*, 2014) ou dans les forêts de Lorraine (Georges-Leroy *et al.*, 2014). C'est d'ailleurs ce que confirme la fouille de l'établissement de *Charbonnières* à Fontaines-sur-Marne, qu'Y. Gaillet a pu dater des II^e-III^e s. (Gaillet, 1964).

La datation de ces établissements nous paraît être un objectif primordial pour les années à venir, dans la mesure où certains d'entre eux sont clairement associés aux parcellaires présentés plus haut, ce qui permettrait de préciser par chronologie relative la datation des parcellaires polygonaux en forêt.

Une dernière série d'établissements semble plus probablement attribuable à l'Époque médiévale et moderne qu'à l'Antiquité. Moins nombreux que les précédents, ils sont généralement situés en bordure des forêts actuelles, au sein de parcellaires laniérés en billons et délimités par des fossés et non des levées.

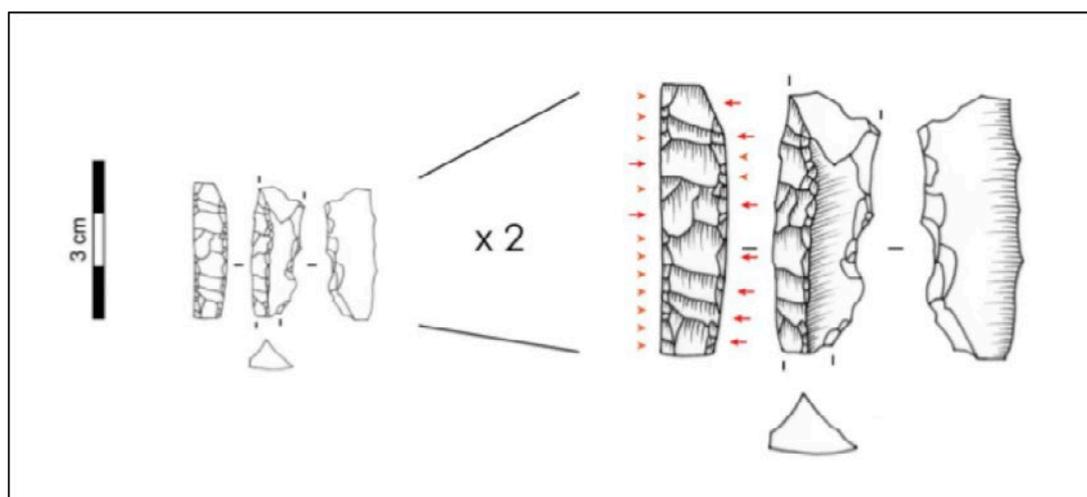
Michel KASPRZYK

LES OCCUPATIONS DU PALÉOLITHIQUE AU MÉSOLITHIQUE DE LA VALLÉE DE L'ORNE À LA MOYENNE VALLÉE DE LA MOSELLE ENTRE METZ ET THIONVILLE (MOSELLE) (PT)

Les données recueillies lors des différentes prospections qui se succèdent depuis 2003 permettent d'esquisser une première caractérisation des principales phases du Paléolithique et du Mésolithique dans la région à la confluence des vallées de la Moselle et de l'Orne. Elle a permis d'apporter des éléments de réponses à certaines questions mais aussi à s'interroger sur de nouvelles problématiques scientifiques. Le Paléolithique et le Mésolithique sont dans l'ensemble documentés par

plusieurs occupations et de nombreuses découvertes isolées ou indices. Toutefois, il existe un vide relatif pour le Paléolithique supérieur uniquement représenté par le site aurignacien d'Auboué, *la Pièce de Coinville*. Ce caractère relativement vide du Paléolithique supérieur contraste avec le Paléolithique moyen beaucoup mieux documenté.

La campagne de prospection de l'année 2016 a été



BATILLY, sur Noé
Fragment de lamelle à dos à retouche croisée
(Dessin : O. TOUZÉ)

quelque peu pénalisée par un mauvais lessivage des sols suite à une faible pluviométrie rendant les observations difficiles. Malgré tout, la découverte de nouvelles séries d'artefacts lithiques concernant

essentiellement le Paléolithique moyen a été réalisée.

Sur le territoire de la commune d'Ars-sur-Moselle, sur *Peurieux*, un gisement localisé sur le plateau

de Gravelotte, en marge de la vallée de la Mance, a livré en surface une série lithique de 115 objets. Ces objets ont été ramassés sur plusieurs années. L'étude a aussi porté sur les exemplaires provenant de la collection de Sébastien Viller. Le mobilier a été récolté sur une surface d'environ 2 ha avec une répartition diffuse sans observation de zones de concentration. Les pièces sont essentiellement en quartzite avec quelques éléments en quartz ou en chaille. Elles sont, dans l'ensemble, dans un bon état de conservation. La matière première est probablement d'origine locale. La série est essentiellement dominée par des éclats de débitage, entiers et fragmentés, associés à cinq nucleus ainsi qu'à quinze pièces retouchées et une pièce bifaciale. Les nucleus présentent une modalité de débitage essentiellement unifaciale récurrente centripète, confirmée par la morphologie des éclats. Ce débitage pourrait se rapporter au débitage Levallois centripète ou Discoïde unifacial. L'observation des éclats montre la quasi-absence d'éclats d'entames et de sous-entames. Avec ce constat, il serait tentant d'y voir un reflet comportemental avec l'importation sur cette station d'éclats relevant d'une exploitation avancée dans la chaîne opératoire avec la mise en forme des galets à un autre endroit, peut être directement sur les affleurements des terrasses alluviales de la Moselle. Les outils, suivant la classification traditionnelle, sont largement dominés par la famille des racloirs simples avec neuf exemplaires. On notera aussi la présence d'un racloir à face plane ainsi que deux racloirs à dos aminci. Les caractéristiques technologiques et typologiques autorisent à placer cette série à une phase du Paléolithique moyen sans pouvoir être plus précis compte tenu de l'ubiquité des objets. Cette série d'Ars-sur-Moselle est caractéristique des industries lithiques du Paléolithique moyen de la moyenne vallée de la Moselle.

Une petite série lithique de 36 objets du Paléolithique moyen a été découverte sur la commune de Châtel-Saint-Germain au lieu-dit *la Hache*. Les objets ont été ramassés sur une surface d'environ 1 ha sans concentration. Ils comprennent une large majorité d'éclats de débitage complétés par des nucleus et de l'outillage. Ils ont été essentiellement réalisés à partir de galets de quartzite avec quelques éléments en quartz et en chaille. L'observation des nucleus témoigne de l'utilisation de la méthode de débitage unifacial récurrent centripète avec préparation des plans de frappe. Les cinq outils découverts sont uniquement représentés par des racloirs. Tous les éléments de cette série orientent son attribution au Paléolithique moyen mais la donnée est encore lacunaire pour être plus précis. De nouvelles prospections seront donc nécessaires pour compléter la documentation.

Sur le territoire de Malancourt-la-Montagne, *les*

Rapailles, un petit ensemble de 27 objets exclusivement en chaille bajocienne d'origine locale a été récolté en amont d'un talweg recouvert par des matériaux limoneux et en marge d'un affleurement des calcaires siliceux du bajocien. La série est représentée par 22 éclats de débitage associés à deux nucleus, deux pointes pseudo-Levallois et un racloir. Une partie des éclats se rapporte à des éléments de décorticage mais le faible effectif de la série ne permet pas encore de préciser les modalités d'exploitation mises en œuvre. D'après les caractéristiques typologiques et technologiques des objets, une attribution au Paléolithique moyen est certaine. Le principal intérêt de cette nouvelle série est l'emploi quasi-exclusif de la chaille bajocienne locale avec l'hypothèse d'un atelier de débitage sur un affleurement de matière première.

Quelques découvertes isolées ont aussi été réalisées sur le plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes avec essentiellement du matériel moustérien. À Auboué et Moineville, sur la rive droite de l'Orne, deux racloirs latéraux convexes à dos cortical obtenus à partir de galet de quartzite ont été ramassés en l'absence d'autres objets. Pour les deux exemplaires, la retouche est de type scalariforme et leur attribution au Moustérien ne fait aucun doute. À Saulny, *les Fays*, un racloir déjeté obtenu sur éclat à deux bords convergents opposés à un dos de débitage de type pointe pseudo-Levallois a été découvert. Pour cet objet moustérien, la matière première utilisée est une chaille bajocienne probablement d'origine locale.

Enfin, le réexamen d'objets a permis d'identifier un fragment mésial d'une lamelle à dos assez mal conservée découverte en 2004. L'objet qui provient de Batilly, *sur Noé*, a été obtenu à partir d'un silex dont l'origine est difficile à préciser en raison de la présence d'une patine mais aussi du fait de traces d'altération thermique. Le dos a été aménagé par une préparation soignée par retouche croisée avec une possible latéralisation à gauche. Le dos se caractérise par une inclinaison marquée par rapport à la face inférieure formant un angle aigu. Malheureusement, la découverte isolée de cet objet sans autre élément, rend la proposition chrono-culturelle délicate mais une attribution au Paléolithique supérieur, dans un contexte postérieur à l'Aurignacien, est probable. Quoiqu'il en soit, cet artefact est un nouvel indice de la fréquentation du plateau de Sainte-Marie-aux-Chênes au Paléolithique supérieur déjà documenté par le site aurignacien d'Auboué. Il constitue une motivation supplémentaire pour intensifier les prospections dans la région de la vallée de l'Orne à la recherche de nouveaux indices du Paléolithique supérieur qui font cruellement défaut pour la région Lorraine.

Marc GRIETTE

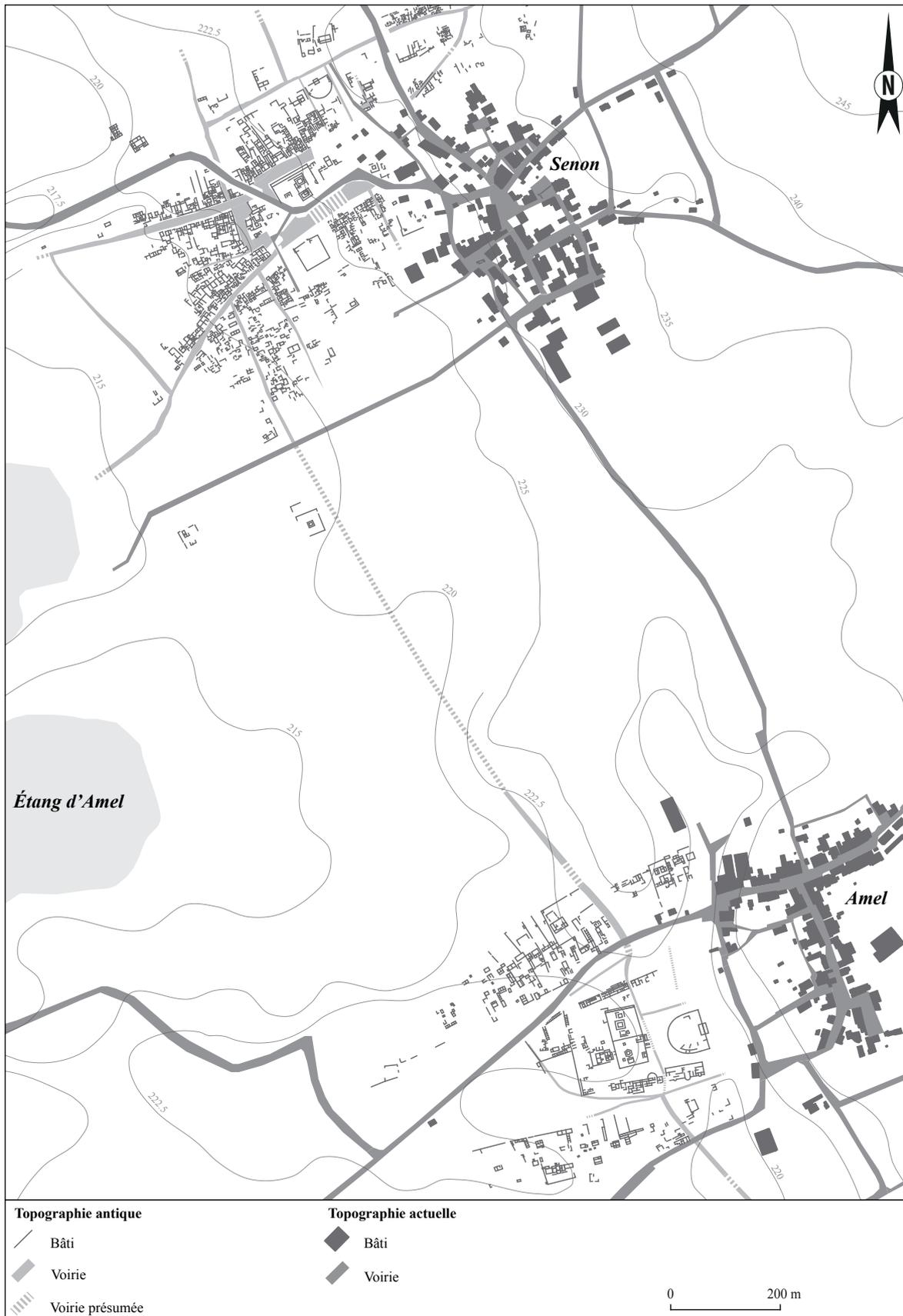
AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON - VAUDONCOURT : L'AGGLOMÉRATION ANTIQUE DE SENON-AMEL (MEUSE) (PT)

L'agglomération de Senon-Amel fait l'objet de nouvelles recherches depuis près de trois décennies : des prospections pédestres et aériennes sont régulièrement effectuées dans la région depuis le début des années 1990 ; six opérations préventives ont été conduites dans le village de Senon depuis 2002 ; sept campagnes de prospections géophysiques ont été réalisées à Senon et Amel-sur-l'Étang entre 2007 et 2014, sur une surface totale de 164 ha. Ce programme de prospection thématique a été mis en place en 2015 (campagne annuelle 2015, programme trisannuel 2016-2018) et s'est attaché, au cours des deux premières campagnes, à la reprise des données existantes afin d'établir un bilan documentaire, de mettre en perspective les données collectées et de dégager de nouvelles problématiques de recherche.

L'analyse des données spatialisées a permis d'appréhender assez précisément la topographie de l'agglomération, qui présente la caractéristique remarquable de se développer sous la forme de deux pôles de vestiges distants de 1,5 km. Celui de Senon, au nord, est connu depuis le XIX^e s. et correspond à une agglomération d'une quarantaine d'hectares organisée autour d'une vaste place publique centrale (2,5 ha), sur laquelle a été repéré un sanctuaire comprenant au moins trois temples. Le centre public se prolonge vers le nord-est, sous la forme d'un quartier orthonormé comprenant un théâtre et des thermes. Les quartiers résidentiels et artisanaux se développent tout autour du centre monumental et s'inscrivent dans trois modèles distincts au moins : des habitats en bande structurés par un parcellaire lanière ; des habitats sur cour de statut élevé ; des habitats de plan simple, composé de deux petites pièces symétriques. Un de ces quartiers, situé au sud de la place publique, a été largement oblitéré par la construction d'un ouvrage militaire (*burgus*) au Bas-Empire, sans doute dans le dernier tiers du III^e s., voire au début du IV^e s. Cette fortification doit peut-être être mise en relation avec la découverte fortuite d'un trésor monétaire au début du XX^e s., dont l'enfouissement est daté des années 259-260. Le site d'Amel, au sud, n'a été révélé qu'en 1997 par les prospections aériennes. Il est structuré par une esplanade trapézoïdale de 5 ha, qui comprend deux enceintes cultuelles à édifices multiples (dont cinq temples au moins), des thermes et un théâtre, ainsi que deux autres groupes de structures

dont la fonction exacte ne peut être précisée, mais qui présentent assurément un caractère monumental. Des quartiers périphériques se développent au nord et au sud de l'esplanade monumentalisée, au-delà d'espaces de circulation, et portent la superficie de ce second pôle d'occupation à une vingtaine d'hectares. Ils se distinguent très nettement des modèles observés à Senon : par leur structuration d'abord, qui prend la forme de deux grandes « bandes » agglomérées organisées par des enclos rectangulaires ou trapézoïdaux ; par leur architecture ensuite, qui s'inscrit dans des modèles caractéristiques des établissements ruraux. Ces rapprochements, qui ont déjà été observés pour d'autres grands complexes culturels, invitent à s'interroger sur les fonctions de cet habitat groupé périphérique.

Cette connaissance extensive de la configuration spatiale de l'agglomération contraste assez fortement avec notre compréhension encore lacunaire de sa chronologie qui, en l'absence d'opération de fouille programmée depuis 1970, ne peut être abordée qu'au travers des fenêtres réduites de l'archéologie préventive ou, au contraire, de la vision extensive mais imprécise offerte par des ensembles mobiliers privés de leur contexte. Un schéma chronologique général peut néanmoins être brossé à grands traits. Les premiers indices identifiés à Senon sont attribuables à la fin de La Tène B ou à La Tène C, mais les modalités de cette occupation nous échappent encore totalement. Aucun élément n'assure pour l'instant une continuité jusqu'à La Tène finale ; une période attestée dans les secteurs récemment fouillés à Senon, ainsi que par du numéraire gaulois et républicain découvert anciennement. Si une occupation gauloise de Senon peut donc être considérée comme attestée, il est encore trop tôt pour y reconnaître avec certitude un habitat groupé. La chronologie d'Amel est exclusivement fondée sur du mobilier recueilli en surface et reste donc très mal assurée. Des éléments protohistoriques en quantités non négligeables pourraient suggérer une fréquentation du site dès La Tène finale, mais ce matériel est peut-être résiduel. Il n'est donc pas possible, pour l'instant, de trancher entre une origine laténienne du site et une fondation *ex novo* à l'Époque romaine. Les deux sites semblent en tout cas faire l'objet d'une occupation importante dès la première moitié du I^{er} s. et jusqu'au



AMEL-SUR-L'ÉTANG - SENON - VAUDONCOURT : l'agglomération antique de Senon-Amel
 Plan général de l'agglomération antique de Senon-Amel, d'après les prospections géophysiques et aériennes,
 les fouilles anciennes et les opérations préventive
 (SIG/DAO : S. RITZ, données : Fr. DREXEL 1918, Géocarta, INRAP, IGN)

milieu du III^e s. au moins, écartant ainsi l'hypothèse d'une succession d'occupation. À Senon, la transition vers l'Antiquité tardive pourrait passer par un schéma de contraction et de redéploiement de l'occupation vers le sud-ouest de l'agglomération, qui est peut-être lié à la militarisation de ce secteur dans la seconde moitié du III^e s ou au début du IV^e s. Les données chronologiques issues des opérations préventives et des prospections récentes invitent en tout cas à nuancer l'importance de l'occupation tardive de Senon : l'hypothèse d'une continuité jusqu'à l'extrême fin du IV^e s. était essentiellement fondée sur les séries monétaires (de La Tène finale à Valentinien II) inventoriées au XIX^e s. par Félix Liénard, qui cumule les monnaies provenant de Senon et d'Amel, que nous savons aujourd'hui être deux pôles distincts. Les troubles de la seconde moitié du III^e s., perceptibles au travers de l'enfouissement du trésor monétaire et, sans doute, de l'édification de la fortification, continuent d'apparaître comme une rupture importante dans la trajectoire chronologique de Senon. Une occupation du IV^e s. est au contraire bien attestée à Amel, notamment par une importante série monétaire issue de prospections récentes. Elle suggère que la fréquentation du site se poursuit jusque dans le troisième quart du IV^e s. au moins, malgré une

probable inflexion au milieu du siècle. Le *terminus* est provisoirement fourni par des émissions valentiniennes. Quelques éléments d'*instrumentum* pourraient même évoquer une continuité ou une réoccupation du site à l'Époque mérovingienne, pour laquelle une nécropole est signalée à environ 1 km au sud du site antique. Les nouvelles données disponibles permettent donc d'envisager l'hypothèse d'un déplacement de l'occupation, faisant d'Amel le pôle principal au haut Moyen Âge au détriment de Senon : le village fait l'objet d'une mention écrite dès 707, comprend un *castrum* et un chapitre d'homme au X^e s., puis un prieuré bénédictin en 1032, qui fonctionnera jusqu'au XVIII^e s.

Malgré ces avancées, de nombreuses questions restent en suspens, en particulier en ce qui concerne l'origine et le rôle du schéma urbain bipolaire au sein de l'espace civique antique. La configuration urbaine apparaît donc comme une des principales originalités de l'agglomération de Senon-Amel et constituera la problématique structurante des prochaines campagnes de ce programme de recherche.

Simon RITZ

ROSHEIM

Rempart extérieur (Bas-Rhin) (PT)

L'opération programmée 2016 est la deuxième intervention que nous faisons sur l'enceinte extérieure de la ville de Rosheim. En effet, suite à un désir de la ville de mettre en valeur son patrimoine par une restauration de cette portion de courtine, une première opération d'étude archéologique et de restauration avait été menée durant l'été 2015. Le travail de cette année avait pour but de poursuivre la mise en valeur de l'enceinte. La campagne s'est divisée en deux parties : une semaine d'étude archéologique et trois semaines de restauration du patrimoine.

La ville de Rosheim se situe à l'entrée de la vallée de la Magel et aux pieds du massif vosgien. Elle est à une altitude moyenne de 190 m et est flanquée par le Bischenberg et la plaine strasbourgeoise.

La première mention de la ville de Rosheim date de la fin du VIII^e s., dans une charte, sous le nom de Rodasheim. Elle devient cité clef qu'à partir des XI^e et XII^e s. et en 1236 elle est possession du Saint-Empire

Germanique. Elle est alors élevée au rang officiel de « ville », entraînant de ce fait l'apparition des fortifications. En 1303, Rosheim est une ville impériale et intègre la décapole alsacienne en 1354. Elle est ensuite victime des guerres et des invasions suédoises de 1632. Rosheim devient ville française grâce au traité de Nimègue en 1678, puis redevient allemande par la suite.

L'opération de cette année avait pour but de poursuivre le travail d'étude et de restauration de la portion d'enceinte que nous avons commencé à traiter l'an dernier. Longue d'environ 80 m, nous avons pu intervenir sur une trentaine de mètres. L'intérêt porté à l'enceinte extérieure de la ville de Rosheim avait été, jusque l'an dernier, assez succinct. L'étude archéologique 2015 a révélé une structure complexe comprenant plusieurs états de construction : une première phase de fortification maçonnée avec chemin de ronde, crénelage ou parapet. Les sources manuscrites nous permettent de placer cet état entre

1282 et 1322. Une deuxième phase vient quant à elle sur le premier état et permet de rehausser la courtine en comblant le chemin de ronde existant. Ici encore, nous pouvons placer cet état grâce aux sources aux alentours de 1361.

Cette année l'opération n'a pas apporté de données archéologiques supplémentaires concernant le phasage de l'enceinte. Nous pouvons néanmoins nous

interroger sur la présence d'une ouverture. De même, du mobilier a été retrouvé, majoritairement moderne, mais aussi plus ancien.

L'année 2016 nous a permis d'avancer la restauration de l'enceinte et aussi de sécuriser la zone, dans l'attente d'une dernière phase d'étude et de restauration.

Auriane LORPHELIN

SAINT-JEAN-SAVERNE

Stampfloecher

(Bas-Rhin) (PT), carrière de meules

C'est en 2004 que J.-J. Ring publie la première mention d'une carrière de meules (carrière ouest), sur le lieu-dit *des Stampfloecher*. Cette carrière a été découverte suite aux déracinements que la tempête Lothar a provoqué en décembre 1999. L'hypothèse du rattachement de ces carrières à l'établissement antique de la Rothlach, calé chronologiquement entre le II^e s. et le III^e s., est avancée, même si aucune fouille ne permet de les rattacher à une période chronologique précise. Les autres carrières connues dans le secteur sont celles de la dalle sommitale, objet du rapport 2016, et du pourtour de ce promontoire.

La prospection thématique intitulée *Production d'outils de mouture dans le massif vosgien* a débuté au mois d'août 2016 et s'est focalisée dans un premier temps sur le site de la carrière sommitale du lieu-dit *Stampfloecher* (commune de Saint-Jean Saverne).

Cette prospection thématique est destinée à mettre en valeur les carrières et les pièces lithiques abandonnées au sein des exploitations et autour de ces dernières. Elle permet ainsi de saisir la répartition géographique des sites de fabrication pour mieux appréhender les aires d'approvisionnement.

Quant à l'étude des pièces abandonnées, cette

dernière permet de comprendre les étapes de la chaîne opératoire de fabrication de ces outils de mouture. Elle vient par conséquent enrichir la recherche menée sur les techniques de fabrication des meules.

En résumé, trois étapes de la chaîne opératoire de fabrication des outils de mouture ont été constatées :

- *la dégrossissage des blocs* : les outils utilisés sont le pic et la broche,
- *la préparation des surfaces* : un seul outil est employé, le pic,
- *la régularisation des surfaces* : utilisation de la broche et du ciseau.

Ces trois étapes semblent être cohérentes, toutefois rien ne permet d'affirmer que ces ébauches ont été produites en même temps.

Parallèlement, des échantillons prélevés sur les ébauches permettront de caractériser pétrographiquement la matière première employée.

Florent JODRY

**BUSSANG -
FRESSE-SUR-MOSELLE -
LE THILLOT -
SAINT-MAURICE-
SUR-MOSELLE**
Étude des mines du
Ban de Ramonchamp (Vosges) (PT)

En 2016, dans la continuité des actions antérieures, deux communes ont été particulièrement prospectées, il s'agit du Thillot et de Saint-Maurice-sur-Moselle.

Recherches de charbonnières

En 2016, l'apport bénéfique d'une couverture LIDAR partielle a permis d'augmenter considérablement le nombre de sites. Cette carte du relief accessible en ligne a été mise à disposition dans le cadre du Portail cartographique *Infogéo68 SIG web* par le département du Haut-Rhin. La couverture cartographique sur les marges de ce département déborde à l'ouest sur le département des Vosges, en particulier sur le territoire qui nous intéresse des communes de Bussang et de Saint-Maurice-sur-Moselle. Ce territoire, correspond aux altitudes les plus importantes de la crête vosgienne sud où les forêts de hêtres ont été les plus exploitées pour la production de charbon.

En conséquence, il a été possible de vérifier et d'améliorer les localisations des structures précédemment relevées à l'aide d'un instrument GPS ; certaines mesures antérieures étaient en effet entachées d'imprécision en raison des difficultés de réception en forêt, la prospection a été à nouveau engagée sur le territoire déjà investigué afin de vérifier la nature des indices. L'intérêt majeur a été la possibilité d'examiner précisément sur le terrain les nombreux indices nouveaux, dont des anciens chemins. Sur

le secteur couvert par le LIDAR, le nombre d'indices repérés (charbonnières entre autres) a ainsi doublé.

Compte-tenu de l'ampleur de la surface de montagne ainsi prospectée à nouveau, (du massif du Drumont au Ballon d'Alsace, 2 244 ha pour un périmètre de 35,8 km), le temps consacré à ces repérages a consommé une grande partie du temps de prospection en 2016, mais le bénéfice obtenu est appréciable permettant une meilleure interprétation de la stratégie d'implantation ; en particulier la mesure des répartitions en altitude a gagné en précision.

D'autre part, avec cet apport LIDAR, les sites miniers du grand filon de minerai de fer de la Goutte Verrière sont maintenant topographiés en détails et localisés avec précision.

Recherches de travaux miniers :

Plusieurs nouveaux sites de recherches minières pour le cuivre et l'argent ont été trouvés (du XVI^e au XVIII^e s.), leur localisation inattendue sur les territoires de Fresse-sur-Moselle et Ramonchamp à distance des secteurs productifs, renseigne sur les méthodes de prospection utilisées, associant connaissance pétrographique et repérage géomorphologique.

Francis PIERRE

GRAND - TRAMPOT

Ressources en eau de l'agglomération de Grand et caractérisation des marbres des réserves du site de Grand (Vosges) (PT)

Cette étude s'inscrit dans le cadre de la prospection thématique Ressources en eau de l'agglomération de Grand.

Une campagne de prélèvement de 31 échantillons rocheux a été menée dans les Fontaines de Trampot, dans les réseaux karstiques et aménagés de Grand et dans l'aqueduc de la rue du Ruisset du village pour une comparaison pétrographique (lames minces et analyses minéralogiques de la fraction fine par diffraction des rayons X). Leur discrimination minéralogique reste difficile même si à Trampot des niveaux argileux sont plus riches en smectite et tous moins riches en kaolonite qu'à Grand. Sur chacun des sites, des ressources non négligeables en terres cuites architecturales sont présentes sans pour autant garantir de bonnes ressources en céramiques compte tenu de la faible proportion en kaolinite. Une autre campagne de prélèvements d'échantillons d'eau est réalisée pour analyses physico-chimiques portant sur la température, la conductivité et les paramètres majeurs (Sulfates, Calcium, Chlorures, Carbonates, etc.) de manière à caractériser et discrétiser les eaux issues des aquifères de l'Oxfordien supérieur recoupé à Grand et à Trampot. Les eaux de la Fontainottes, inscrite dans un milieu rural, présentent le même spectre chimique que les eaux de la Maldite sans apports azotés importants. Par contre, les eaux du puits de l'église et du Groupe scolaire captées dans le village au sein du *Pomerium* sont plus chargées en composés azotés, en sulfates, en sodium et en potassium, ce qui témoignerait de connexions avec les réseaux d'eau pluviale et d'assainissement autonome.

Si l'hypothèse de doline-émergence-source à Grand

(sanctuaire de source) s'avère plus que cohérente compte tenu de la morphométrie des Fontaines comparable à l'anomalie magnétique observée sous l'église et de la géométrie des formations, elle nécessite une réhabilitation vers un schéma d'aménagement hydraulique visant à drainer l'aquifère perché de l'Oxfordien supérieur par des galeries drainantes et non des aqueducs. L'Oxfordien supérieur est peu productif et est représenté par un aquifère multicouches à cinq niveaux argileux intercalés, fissural et karstique sans grand collecteur naturel productif en eau. Le site de Grand, situé en amont du pendage par rapport à Trampot, s'inscrit vraisemblablement au contact des Argiles silteuses de Maxey sur les Calcaires de Dainville où les écoulements issus des sources de l'Oxfordien supérieur se perdent rapidement pour alimenter la nappe plus profonde des calcaires coralliens de l'Oxfordien moyen. Cela expliquerait les aménagements hydrauliques du site de l'église qui s'inscrit en amont du vallon sec de l'amphithéâtre.

Le site de Trampot est manifestement inscrit plus haut dans la formation, dans les calcaires intercalés (Oolithe de Saucourt inférieur et supérieur) entre les Marnes à huîtres de Pagny. Le site de Grand est marqué par un karst de contact lithostragraphique alors que karst de Trampot est plus complexe avec un karst couvert trépanant de manière aléatoire un paléokarst fossile. Enfin, l'étude géologique de sept échantillons de marbres blancs des réserves de Grand par cathodoluminescence permet de connaître la provenance de six des sept échantillons communiqués.

Alain DEVOS

GRAND EST

Personnel du service régional de l'archéologie

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Frédéric SÉARA , conservateur régional de l'archéologie		
Yves DESFOSSÉS (Châlons-en-Champagne) et Murielle LEROY (Metz), conservateurs régionaux de l'archéologie adjoints		
Marc ARION	Châlons-en-Champagne	Carte archéologique
Gautier BASSET	Châlons-en-Champagne	Marne, gestion du mobilier archéologique, de la documentation et des archives
Bertrand BEHAGUE (depuis septembre 2016)	Strasbourg	Autorisations d'urbanisme sur l'ensemble de l'Alsace (CU, DT, PD, PC), suivie des Monuments Historiques, suivi des fouilles programmées
François BERTHELOT	Châlons-en-Champagne	Reims, publications
Danièle BILLAUD	Strasbourg	Secrétariat, suivi budgétaire
Gertrui BLANQUAERT	Châlons-en-Champagne	Marne, Ardennes, carrières
Vincent BLOUET	Metz	
Dominique BONNETERRE	Strasbourg	Tracés linéaires (routes, voies ferrées, gazoduc, canaux) sur l'ensemble de l'Alsace, autorisations de lotir, ZI, ZA du Haut-Rhin, autorisations d'urbanisme sur les villes de Colmar, Kembs et Sierent, suivi de fouilles programmées
Violaine BRESSAND	Châlons-en-Champagne	Ardennes, publications, carte archéologique
Isabelle CLÉMENT-GÉBUS	Metz	En charge de la carte archéologique
Axelle DAVADIE	Strasbourg	Gestion et conservation des vestiges archéologiques mobiliers et centre de conservation et d'étude

Marielle DORIDAT-MOREL	Metz	Bibliothèque, rapports d'opérations, bilans scientifiques régionaux, infographie
Jacqueline DUBARRY	Metz	Secrétariat
Marilyne DUPUY	Châlons-en-Champagne	Secrétariat, gestion financière, documentation
Franck GAMA	Metz	Meurthe-et-Moselle
Laurent GÉBUS	Metz	Moselle
Stéphanie JACQUEMOT	Metz	Meuse, carte archéologique
Michaël LANDOLT	Metz	Meurthe-et-Moselle
Marina LASSERRE	Strasbourg	Autorisations de lotir, ZI, ZA du Bas-Rhin, carrières sur l'ensemble de l'Alsace, suivi des fouilles programmées
Martine LOEDEL	Metz	Secrétariat
Agnès MARTIN	Châlons-en-Champagne	Secrétariat, documentation
Stéphane MARION	Metz	Vosges
Soline MORINIÈRE	Strasbourg	Bibliothèque, bilans scientifiques régionaux, gestion des archives de fouilles
Dominique MORIZE	Châlons-en-Champagne	En charge de la carte archéologique, Haute-Marne, Marne
Florence MOUSSET	Metz	Régisseuse d'œuvre au centre de conservation et d'étude
Valérie SCHYDLOWSKY	Châlons-en-Champagne	Marne, journée archéologique régionale, publications, bilans scientifiques régionaux
Marie-Paule SEILLY	Metz	Moselle
Rolande SIMON-MILLOT	Metz	Gestion et conservation des vestiges archéologiques mobiliers et centre de conservation et d'étude
Georges TRIAANTAFILLIDIS	Strasbourg	En charge de la carte archéologique, PLU et SDAU, patrimoine minier et Alsace Bossue, missions transfrontalières
Jan VANMOERKERKE	Châlons-en-Champagne	Aube, carrières, publications
Marie-Dominique WATON (retraite en août 2016)	Strasbourg	Autorisations d'urbanisme sur l'ensemble de l'Alsace (CU, DT, PD, PC), suivi des Monuments Historiques, suivi des fouilles programmées
Dominique ZAFFUTO (décédée en septembre 2016)	Metz	Secrétariat

ADAM A.-M., 2016 - « La palissade dans tous ses états : l'enclos du Britzgyberg (Illfurth, Haut-Rhin) et autres aménagements palissadés dans les habitats du premier âge du Fer », in : *Archimède*, 2016, 3, pp. 49-59.

ALLONSIUS C., BEBIEN C., FLOTTE P., GERVREAU J.-B., HIGELIN M., PUTELAT O., VAUTHIER S., 2016 - « Un quartier antique de Brocomagus/Brumath (7-9 rue du Général Rampont), Bas-Rhin », in : *Revue archéologique de l'Est*, 2016, 65, p. 27-59.

AUBRY-VOIRIN M., 2016 - « Les céramiques tardo-antiques, nouvelles recherches », in : *Saint-Dié des Vosges et la Déodatie. Journées d'études vosgiennes*, Saint-Dié, 22-23 octobre 2015, Saint-Dié-des-Vosges : Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, pp. 51-60.

BAUDRY A.-C., LE GOFF I., BANDELLI A., RICHARD I., 2016 - Le site d'Isles-sur-Suippes (Marne) à la fin de l'âge du Fer : du puits à l'habitat, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumé des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 19-21.

BAUDRY A.-C., DUCHÊNE B., 2016 - Grande Guerre. L'énigmatique "Fosse au cheval" d'Isles-sur-Suippe (Marne), in : *Archéologia*, n° 548, pp. 12-13.

BASSET G., 2016 - Les sépultures collectives néolithiques de Champagne : un état de la question, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumés des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 43-45.

BECK E., 2016 - « La perception et l'utilisation des vestiges romains au Moyen Âge dans le sud du Rhin supérieur », in : *Revue d'Alsace*, 2016, 142, pp. 397-403.

BLANCHET M., COUREAU C., DEPARMENTIER M., LORETTE L., SCHMIDT V., 2016 - « Quand la céramique nous parle », in : *Pays d'Alsace*, 2016, 257, pp. 2-6.

BOHLY B., FLUCKP., GAUTHIER J., 2016 - « Programme collectif de recherche "Mines et métallurgie des non-ferreux dans les Vosges d'Alsace, du haut Moyen Âge au XVII^e s." », in : *Les actes du CRESAT*, 2016, 13, pp. 175-182.

BONAVENTURE B., ENCELOT G., MANISSE P.-D., OLMER F., PIETERS M., RODRIGUEZ M., THIOT J., LEGAGNEUX M., 2016 - « Mutations urbaines à Boviollles/Nasium (Meuse, Lorraine) », in : BLANCQUAERT G., MALRAIN F. (éd.), *Évolution des sociétés gauloises du second âge du Fer, entre mutations internes et influences externes. Actes du 38^e colloque international de l'AFEAF, Amiens, 29 mai-1^{er} juin 2014* [en ligne], vol. 30, spécial, Amiens : Revue archéologique de Picardie, pp. 223-240.

BOQUILLON H., SAUREL M., 2016 - Des prospections et sondages sur l'oppidum du Camp d'Attila à La Cheppe (Marne) de 2009 à 2016. Un premier bilan, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumés des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1 pp. 39-81.

BORDERIE Q., 2016 - « Percevoir la complexité urbaine par l'étude de ses franges : les terres noires des IV^e-XI^e s. à Metz, Beauvais et Noyon », in : BESSON C., BLIN O., TRIBOULOT B. (éd.), *Franges urbaines, confins territoriaux: la Gaule dans l'empire: actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012)*, Bordeaux : Ausonius, coll. « Mémoires 41 », pp. 295-307.

BÜNDGEN S., BOUQUIN D., 2016 - L'enclos funéraire laténien de Val-de-Vesle "Les Ormissets" (Marne), in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumés des communications.*

Bulletin de la Société archéologique champenoise, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 13-17.

CHATELET M., 2016 - « Marlenheim en Alsace : une résidence royale et un centre domanial des périodes mérovingienne et carolingienne, in : PEYTREMANN (É.) dir. - *Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne : territoire fluvial et société au premier Moyen Âge (V^e-XII^e s.)* : Actes des 33^e journées internationales d'Archéologie mérovingienne, Strasbourg, 28-30 septembre 2012 », Dijon : S.A.E., pp. 243-252 (42^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est).

CHENAL F., LEFRANC P., 2016 - « Structures d'habitat et inhumation de la seconde moitié du 5^e millénaire (groupe de Bruebach-Oberbergen) à Vendenheim "Aux Portes du Kochersberg" (Bas-Rhin) », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 13-25.

CHENAL F., DENAIRE A., LEFRANC P., NILLES R., 2016 - « Une sépulture tardive du campaniforme régional à Rouffach « rue de Pfaffenheim » (Haut-Rhin) », in : *Revue archéologique de l'Est*, 2016, 65, pp. 269-278.

COLLECTIF, 2016 - *Journée archéologique régionale de Champagne-Ardenne, Châlons-en-Champagne, 10 décembre 2016. Résumés des interventions*, Châlons-en-Champagne, Direction régionale des Affaires Culturelles, service régional de l'Archéologie ; Fédération des sociétés archéologiques de Champagne-Ardenne. *Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, 48 p.

COLLECTIF, 2016 - *Le Camp celtique de La bure à Saint-Dié, 1964-2015* [en ligne], Société philomatique vosgienne, Épinal : s.n., URL : https://fr.wikipedia.org/wiki/Soci%C3%A9t%C3%A9_philomatique_vosgienne.

COLLECTIF, 2016 - *Rencontre autour de la mort des tout-petits. Mortalité foetale et infantile. Actes de la 2^e rencontre du Gaaf à Saint-Germain-en-Laye les 3 et 4 décembre 2009, Saint-Germain-en-Laye*, Groupe d'anthropologie et d'archéologie funéraire ; Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, 2016, 341 p.

CROUTSCH C., RAULT E., TEGEL W., 2016 - « Les puits à eau et les occupations de l'âge du Bronze au parc d'activités du pays d'Erstein (Bas-Rhin) », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 27-41.

DECHEZLEPRÊTRE T., 2016 - « La reconstitution graphique comme modèle critique : l'exemple de l'agglomération antique de Grand (Lorraine, Vosges) », in : KOCH M. (éd.), *Archäologie in der Grossregion*.

Beitrag des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Grossregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 19. - 22. Februar 2015, vol. Band 2, Nonnweiler : Europäische Akademie Otzenhausen, coll. « Archäologentage Otzenhausen », pp. 193-202.

DELLINGER L., PANCERA F., PANCERA V., ZOLTY Nikita, 2016 - « Considérations sur l'occupation protohistorique de l'Alsace Bossue », in : *Pays d'Alsace*, 2016, 254, pp. 7-14.

DEMAROLLE J.-M., 2016 - « Charles Cournault et l'archéologie lorraine », in : *Le pays lorrain*, 1-2016, pp. 13-20.

DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., DUROST R., 2016 - De la villa gallo-romaine au hameau carolingien : les enseignements de l'archéologie de Saint-Dizier « Les Crassées » (Haute-Marne), in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumés des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 31-32.

DESBROSSE-DEGOBERTIERE S., CABILLE G., 2016 - Les résultats préliminaires de la fouille d'Esclavolles-Lurey (Marne), in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumés des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 33-34.

DESFOSSÉS Y., 2016 - Le « Borrieswalde Lager », une ville éphémère en forêt d'Argonne, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumés des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 35-37.

DESFOSSÉS Y., 2016 - La reconstitution des paysages et sites de la Grande Guerre dans les Ardennes, in : *Archéologia*, 2016, n° 548, pp. 46-47.

DISSER A., DILLMANN P., LEROY M., MERLUZZO P., LEROY S., 2016 - « The bridge of Dieulouard (Meurthe-et-Moselle, France): a fresh perspective on metal supply strategies in Carolingian economy », in : *ArchéoSciences*, 2016/1, 40, pp. 149-162.

DUCHÊNE B., ADAM F., THIOL S., VIDAL P., 2016 - Le cimetière déplacé de Boulton-sur-Suippe : gérer la mort de masse au lendemain de la guerre, in : *Archéologia*, 2016, n° 548, pp. 42-43.

ÉTIENNE D., RUFFALDI P., LEQUY É., GEORGES-LEROY M., DUPOUEY J.-L., DAMBRINE É., 2016 - « La biodiversité des mardelles forestières : une vision historique », in : BARRAL P., MAGNY M., THIVET M. (éd.), *De la reconstitution des paysages à l'histoire des*

sociétés. 10 000 ans d'archives sédimentaires en zones humides, Gollion : InFolio éditions, pp. 173-184.

FÉLIU C., 2016 - « L'enceinte inférieure du Frankembourg (67) et les remparts à poteaux frontaux de la fin de l'âge du Fer dans l'espace du Rhin supérieur. Pour une révision de la typologie des "Pfostenschlitzmauern" », in : *Archimède*, 2016, 3, p. 60-73.

FELLER M., 2016 - « Naissance et évolution d'une villa à cour centrale : l'exemple du domaine périurbain des "Rouaux" à Peltre (France, Moselle) », in : ECHT R., BIRKENHAGEN B., SĂRĂȚEANU-MÜLLER F. (éd.), *Die gallo-römischen Großvillen vom längsaxialen Typ. Internationale Tagung vom 26. bis 28. März 2009 im Archäologiepark Römische Villa Borg*, Bonn : Dr. Rudolf Habelt GmbH, pp. 227-302.

FISCHBACH T., KOCH J., 2016 - « Enceintes de hauteur en pierre et formes "primitives" de châteaux ? L'exemple du Bernstein », in : *Archimède*, 2016, 3, pp. 74-86.

FROQUET-UZEL H., BRAGUIER S., DANDURAND G., GRANAI S., GROUSSET M., SPIES F., WATTEZ J., 2016 - Découverte d'une tranchée palissadée délimitant un habitat de hauteur en plaine, le site du « Petit Chemin à Oiry » (Marne), in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 7-9.

FROQUET-UZEL H., BANDELLI A., GRISARD J., GROUSSET M., LE GOFF I., LENDA S., MILLET E., SAUREL M., 2016 - Vestiges d'une nécropole du premier âge du Fer à Saint-Parres-aux-Tertres (Aube), in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 11-12.

FOURNIE E., 2016 - Le royaume d'Austrasie à Saint-Dizier, in : *Archéologia*, 2016, n° 547, pp. 36-37.

GANTER L., GOEPP J.-C., 2016 - « Une urne cinéraire et des fours de potier découverts rue de Remiremont », in : *Revue de la société d'histoire et d'archéologie de Brumath et environs*, 2016, 44, pp. 7-10.

GANTER L., 2016 - « Une découverte intéressante au lieu-dit "Auf der Mauer" à Brumath », in : *Revue de la société d'histoire et d'archéologie de Brumath et environs*, 2016, 44, pp. 86-87.

GARMOND N., BOUQUIN D., 2016 - Fouille de deux hypogées sur la nécropole néolithique de Chouilly « La Grifaine » (Marne), in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 3-5.

GAZENBEEK M., LEFÈVRE A., MICHEL K., 2016 -

« La place du mobilier dans les pratiques funéraires de l'Antiquité tardive en Lorraine », in : ACHARD-COROMPT N., KASPRZYK M. (éd.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualité de la recherche*, Dijon : Société archéologique de l'est, société archéologique champenoise, coll. « 41^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est », pp. 103-120.

GAZENBEEK M., WIETHOLD J., 2016 - « Les occupations du haut Moyen Âge à Dieue-sur-Meuse, la Corvée. Une présentation », in : KOCH M. (éd.), *Archäologie in der Grossregion. Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Grossregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 19. - 22. Februar 2015*, vol. Band 2, Nonnweiler : Europäische Akademie Otzenhausen, coll. « Archäologentage Otzenhausen », pp. 237-256.

GEORGES-LEROY M., VILLER S., 2016 - « Les apports du lidar à l'archéologie préventive : l'exemple de la LGV-Est Paris-Strasbourg en Lorraine », in : *Archéopages*, Hors série 4, pp. 82-91.

GÉROLD J.-C., LUTZ R., 2016 - « Découverte fortuite d'un ensemble de vaisselle en étain à Weiterswiller (Bas-Rhin) », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 125-131.

GOEPP J.-C., 2016 - « La circulation dans et autour de Brumath/Brocomagus dans l'Antiquité : du nouveau sur les voies gauloises et romaines », in : *Revue de la société d'histoire et d'archéologie de Brumath et environs*, 2016, 44, pp. 11-39.

GOUTORBE J.-M., 2016 - *Mussey Val d'Ormain : Préhistoire*, Groupe d'études et de recherches spéléologiques meusien, Bar-le-Duc : s.n.

GRAU G., BIGONI R., MICHLER M., TRIBOULOT B., 2016 - « Les confins territoriaux des cités gauloises : le cas du haut bassin de la Meurthe chez les Leuques », in : BESSON C., BLIN O., TRIBOULOT B. (éd.), *Franges urbaines, confins territoriaux: la Gaule dans l'empire: actes du colloque international (Versailles, 29 février-3 mars 2012)*, Bordeaux : Ausonius, coll. « Mémoires 41 », pp. 619-632.

GRIETTE M., 2016 - « Nouvelles armatures à retouche couvrante de la culture RMS dans le nord de la Lorraine (France) », in : *Bulletin de la Société préhistorique luxembourgeoise*, 36-37 2014-2015, pp. 97-106.

GUCKER D., 2016 - « Le moulin carolingien (VII^e-IX^es.) de Dieulouard-Scarpone (Meurthe-et-Moselle) », in : JACCOTEY L., ROLLIER G. (éd.), *Archéologie des moulins hydrauliques, à traction animale et à vent, des origines à l'époque médiévale. Actes du colloque international de Lons-le-Saulnier du 2 au 6 novembre 2011*, Besançon : s.n., coll. « Annales littéraires de

l'Université de Franche-Comté, 959 », pp. 269-275.

GUTHMANN É., LEFRANC P., ARBOGAST R.-M., 2016 - « Un dépôt de renard roux (*Vulpes vulpes*) du 4^e millénaire av. J.-C. à Entzheim « Les Terres de la Chapelle » (Bas-Rhin) : offrande ou sépulture animale ? », in : *Revue Archéologique de l'Est*, 2016, 65, pp. 251-262.

HARTKOPF-FRODER Christoph, JODRY Florent, 2016 - « *Comnisca*, fils de *Vedillus*, *Ambien*, cavalier dans l'aile *Indiana* » : étude pétrographique de l'exceptionnelle stèle funéraire découverte à Strasbourg », in : *Revue archéologique de l'Est*, 2016, 65, pp. 381-347.

HECKENBENNER D., MONDY M., 2016 - « Les décors peints et stucés des habitations de Metz-*Divodurum* du I^{er} au III^e s. », in : KOCH M. (éd.), *Archäologie in der Grossregion. Beitrage des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Grossregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 19. - 22. Februar 2015*, vol. Band 2, Nonnweiler : Europäische Akademie Otzenhausen, coll. « Archäologentage Otzenhausen », pp. 203-214.

HECRE E., 2016 - « Charles Cournault et les sociétés savantes de son temps », in : *Le pays lorrain*, 1-2016, pp. 21-28

HIGELIN M., 2016 - « Un strigile en bronze découvert dans les bains publics romains de la rue du Général Rampont à Brumath », in : *Revue de la société d'histoire et d'archéologie de Brumath et environs*, 2016, 44, pp. 4-6.

HIGELIN M., 2016 - « L'agglomération romaine de Horbourg-Wihr (Haut-Rhin) : carte archéologique et synthèses thématiques », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 81-101.

HIGELIN M., 2016 - « Un remarquable cadenas découvert dans un dépôt du III^e s. à Horbourg-Wihr », in : *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de Colmar*, 2015-2016, 52, pp. 7-13.

HIGELIN M., 2016 - « Une curieuse hache du 13^e/14^e siècle découverte à Strasbourg » in : *Lettre d'information n° 46, Société pour la Conservation des Monuments Historiques d'Alsace*, Strasbourg, janvier 2016, p. 5.

HUITOREL G., ZANATTA S., COCQUERELLE S., BOULANGER K., 2016 - « Le prélèvement, la conservation et l'étude de l'instrumentum dans un contexte de fouilles préventives : l'exemple de la villa de Damblain (Vosges) », in : *L'artisanat dans le contexte de recherche archéologique préventive : approches pluridisciplinaires. Actes de la table-ronde CORPUS : étude du mobilier métallique et de l'instrumentum, Orléans, 2-3 octobre 2014*, s.l. : s.n., coll. « Revue

archéologique du Loiret et de l'axe ligérien, hors-série n° 3 », pp. 13-16.

JAMMET-REYNAL L., MURER A., TENUD A., 2016 - « L'habitat en terrasse du site d'Illfurth "Naegelberg" (Haut-Rhin) : une occupation entre le second tiers du III^e s. et la première moitié du IV^e s. ap. J.-C. », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 53-67.

JEANDEMANGE S., CHARLIER F., WIETHOLD J., LAFFITE J.-D., 2016 - « La tuilerie antique de Hombourg-Budange (Moselle) », in : ACHARD-COROMPT N., KASPRZYK M. (éd.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualité de la recherche*, Dijon : Société archéologique de l'est, société archéologique champenoise, coll. « 41^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est », pp. 389-409.

JODRY F., 2016 - « Les meules antiques de Brumath (I^{er}-III^e s.) », in : *Revue de la société d'histoire et d'archéologie de Brumath et environs*, 2016, 44, pp. 88-96.

KAURIN J., DUB S., 2016 - *La nécropole gallo-romaine de Morsbach (Moselle). Paul Tornow : une archéologie en Lorraine allemande sous la première annexion*, Metz ; Gand : Musée de la Cour d'Or ; Éditions Snoeck, coll. « Mémoires des réserves », 1.

KILL René, 2016 - « Un monument peu connu : la conduite d'eau médiévale du monastère d'Obersteigen. État des connaissances et interrogations », in : *Pays d'Alsace*, 2016, 253, pp. 5-8.

KOEHLER H., BACHELLERIE F., AFFOLTER J., BONILAUDI S., KUCHARSKI M., SALOMON H., WUSCHER P., 2016 - « Occupations du paléolithique supérieur de Morschwiller-le-Bas (Haut-Rhin) : premiers résultats de la fouille », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 5-12.

KOENIG M.-P., 2016 - *Le gisement de Crévéchamps (Lorraine). Du Néolithique à l'époque romaine dans la vallée de la Moselle*, Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme, coll. « Documents d'archéologie française », 110, 448 p..

KOPPE M., 2016 - « Les sept bras de Berghaim : la violence aux temps préhistoriques », in : *Les dossiers d'archéologie*, 2016, 374, pp. 74-75.

KRAEMER C., 2016 - « Koch (Jacky), L'art de bâtir dans les châteaux forts en Alsace (X^e- XIII^e s.), PUN-Éditions universitaires de Lorraine, 561 p. (c.-r.) », in : *Revue d'Alsace*, 2016, 142, pp. 444-445.

KUBINIÖK J., BRÜCK D., 2016 - « Holozäne Relief- und Landschaftsentwicklung der Siedlungskammer

- Bliesbruck / Reinheim », in : ECHT R., BIRKENHAGEN B., SĂRĂȚEANU-MÜLLER F. (éd.), *Die gallo-römischen Großvillen vom längsaxialen Typ. Internationale Tagung vom 26. bis 28. März 2009 im Archäologiepark Römische Villa Borg*, Bonn : Dr. Rudolf Habelt GmbH, pp. 379-394.
- LAFFITE J.-D., 2016 - « Recherche sur la *pars rustica* de la villa de « Larry » à Liéhon (France, Moselle) », in : ECHT R., BIRKENHAGEN B., SĂRĂȚEANU-MÜLLER F. (éd.), *Die gallo-römischen Großvillen vom längsaxialen Typ. Internationale Tagung vom 26. bis 28. März 2009 im Archäologiepark Römische Villa Borg*, Bonn : Dr. Rudolf Habelt GmbH, pp. 243-280.
- LEFEBVRE A., 2016 - « Les sépultures plurielles mérovingiennes en Lorraine : état de la question », in : KOCH M. (éd.), *Archäologie in der Grossregion. Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Grossregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 19. - 22. Februar 2015*, vol. Band 2, Nonnweiler : Europäische Akademie Otzenhausen, coll. « Archäologentage Otzenhausen », pp. 221-236.
- LEFORT N., 2016 - « Une fédération pour les sociétés d'histoire », in : *Saisons d'Alsace*, 2016, 68, pp. 16-17.
- LEFRANC P., 2016 - « Le camp militaire romain de Vendenheim "Aux Portes du Kochersberg" (Bas-Rhin) », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 69-80.
- LERCH A., 2016 - Le château-fort de Nouveau Windstein, Strasbourg, Castrum Europe, 2016, 196 p. (Châteaux-forts d'Europe ; 77-78-79-80).
- LINGELSER J.-P., 2016 - « Mistler (Anne) (dir.), Cathédrale Notre-Dame de Strasbourg, 100 ans de travaux, I.D. l'édition, 2015, 188 p. (c.-r.) », in : *Revue d'Alsace*, 2016, 142, pp. 470-477.
- MARIAN J., LE QUELLEC V., 2016 - Le site du Clos Paul à Charleville-Mézières (Ardennes) : un atelier de métallurgie du laiton au cœur d'un habitat de la fin du III^e s. de notre ère, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 23-25.
- MARQUIÉ S., 2016 - « La céramique d'une taverne de *Divodurum* (Metz, Moselle) incendiée au milieu du III^e s. », in : *Revue Archéologique de l'Est*, 65-2016, pp. 391-412
- MARTINEAU R., 2016 - Minière de silex et hypogées néolithiques, in : *Archéologia*, 2016, n° 547, pp. 42-47.
- MARTINI S., 2016 - « *Viae iugunt*. Das Beispiel der Römerstrasse *Augusta Treverorum/Trier - Divodurum/ Metz* », in : *Archäologie in der Grossregion. Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Grossregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 19. - 22. Februar 2015*, vol. Band 2, Nonnweiler : Europäische Akademie Otzenhausen, coll. « Archäologentage Otzenhausen », pp. 133-148.
- MONDY M., WIETHOLD J., LEFEBVRE A., BILLAUDEAU E., 2016 - « Rurange-lès-Thionville (Lorraine, Moselle) : évolution architecturale, production et consommation végétale sur un petit établissement rural médiomatrique de la période augusto-tibérienne au IV^e s. de notre ère », in : *Revue Archéologique de l'Est*, 65-2016, pp. 111-145.
- NOUVEL P., GAËTAN L., JOLY M., VENAULT S., VINOT-BATTISTONI B., 2016 - Le centre-est de la Gaule. Stations routières et groupements de bord de voie, in : *Gallia*, t. 73, n°1, pp. 275-295.
- NÜSSLEIN A., 2016 - *Les campagnes entre Moselle et Rhin dans l'Antiquité : analyse comparative des dynamiques spatiales et temporelles du peuplement de quatre micro-régions du I^{er} s. avant J.-C. au V^e s. après J.-C.*, thèse de doctorat en archéologie sous la direction de Anne-Marie Adam et de François Favory, Strasbourg, Université de Strasbourg, 2016.
- OLIVIER L., 2016 - « Charles Cournault et les Antiquités nationales », in : *Le pays lorrain*, 1-2016, pp. 29-38
- OLIVIER L., 2016 - « Moselle. De nouvelles techniques de reconstruction faciale redonnent vie aux Gauloises de Marsal », in : *Archéologia*, 550, pp. 16-17.
- PARSY P., 2016 - « Le kiosque et le trésor de monsieur Jadelot », in : *Les Vosges*, 2016, 1, pp. 22-23.
- PASQUINI B., PETIT C., 2016 - « Le portage entre la Saône et la Moselle dans l'Antiquité (I^{er}-IV^e s.). Recherche d'itinéraires », in : *Les nouvelles de l'archéologie*, 142, pp. 27-32.
- PENISSON J.-P., 2016 - *Vicus gallo-romain de Bâlons-Bouvellemont*, in : *Terres ardennaises*, n° 137, p. 35.
- PETIT C., 2016 - Le silex du Grand-Pressigny : son utilisation dans la région de Langres au temps de la Préhistoire, in : *Bulletin de la société historique et archéologique de Langres*, t. XXVIII, n°404, pp. 396-404.
- PEYTREMANN Édith (dir.), 2016 - *Des fleuves et des hommes à l'époque mérovingienne : territoire fluvial et société au premier Moyen Âge (V^e-XII^e s.)*, actes des XXXII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Strasbourg, 28-30 septembre 2012, Dijon : Société archéologique de l'Est : Association française d'Archéologie mérovingienne, 2016, 408 p. (*Revue archéologique de l'Est* ; Supplément 42 ; Mémoires de l'Association française d'Archéologie mérovingienne ; 32).

- PICOD C., RODET-BELARBI I., CHATELET M., 2016 - « La fabrication des peignes en bois de cerf et en os dans l'Antiquité tardive et au haut Moyen Âge : apports d'une approche comparée des traces de fabrication et des résultats de l'expérimentation sur les peignes de Marlenheim et d'Obernai (Bas-Rhin) », in : *Instrumentum*, 44, 2016, pp. 36-45.
- PIETERS M., 2016 - Métallurgie en Ardenne. Bilan de deux années de prospection, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Résumé des communications. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 27-29.
- ROTH-ZEHNER M., STEINER N., 2016 - « Découverte d'une sépulture de la fin de la Tène ancienne à Schirrhoffen (Bas-Rhin) », in : *Cahiers alsaciens d'archéologie, d'art et d'histoire*, 2016, 59, pp. 43-52.
- ROTH-ZEHNER M., 2016 - « Archéologie et aires culturelles dans le sud de la plaine du Rhin supérieur », in : *Annuaire historique de Mulhouse*, 2016, 27, pp. 55-61.
- ROTHIOT J.-P., HUSSON J.-P., 2016 - *Saint-Dié des Vosges et la Déodatie : actes des Journées d'études vosgiennes de Saint-Dié, 2015* [en ligne], Fédération des Sociétés Savantes des Vosges, Saint-Dié : s.n., URL : <http://www.fssv.fr/node/291>.
- RUDRAUF J.-M., 2016 - « Cinquante années de travaux de conservation et de fouilles archéologiques dans les châteaux de la région de Dambach-Barr-Obernai », in : *Annuaire de la société d'histoire et d'archéologie de Dambach-la-Ville, Barr, Obernai*, 2016, 50, pp. 141-180.
- SCHEMBRI F., 2016 - « Un établissement gallo-romain en bordure de la voie impériale de Lyon à Trèves à Lesménils "Notre-Dame / Chêne Brûlé" (Meurthe-et-Moselle) », in : ACHARD-COROMPT N., KASPRZYK M. (éd.), *L'Antiquité tardive dans l'Est de la Gaule, II. Sépultures, nécropoles et pratiques funéraires en Gaule de l'Est. Actualité de la recherche*, Dijon : Société archéologique de l'est, société archéologique champenoise, coll. « 41^e supplément à la Revue Archéologique de l'Est », pp. 411-427.
- SCHNITZLER B., 2016 - « Robert Forrer à Burbach : de studieuses fouilles estivales (1922-1924) », in : *Pays d'Alsace*, 2016, 257, pp. 29-35.
- SCHNITZLER B., 2016 - « Un sanctuaire de source à Mackwiller (Bas-Rhin) », in : *Pays d'Alsace*, 2016, 255, pp. 3-4.
- SCHOLTUS L., 2016 - « Le camp celtique de La Bure », in : *Saint-Dié des Vosges et la Déodatie. Journées d'études vosgiennes, Saint-Dié, 22-23 octobre 2015*, Saint-Dié-des-Vosges : Fédération des Sociétés Savantes des Vosges.
- SCHWIEN J.-J., 2016 - « Châteaux et enceintes des Vosges du Nord. Topographie et longue durée », in : *Archimède*, 2016, 3, pp. 37-48.
- STRAUEL J.-P., 2016 - « Elsenheim - Montignac 1940 : des Alsaciens inventeurs de la grotte de Lascaux », in : *Annuaire de la société d'histoire de la Hardt et du Ried*, 2016, 28, pp. 127-137.
- TRAPP J., DIDOT M., DUMONTET A., GASSEAU N., MERCIER P.-M., WILMOUTH A., 2016 - « Le pont des Grilles de la Basse-Seille (fin XIV^e s.) ancienne porte d'eau de l'enceinte urbaine de Metz », in : *Revue Archéologique de l'Est*, 65-2016, pp. 413-429.
- VALOIS P., 2016 - L'archéologie du judaïsme en France. Nouvelles recherches sur un patrimoine méconnu, in : *Archéologia*, 2016, n°543, pp. 40-45.
- VANMOERKERKE J., 2016 - Approche critique de la chronologie radiocarbone des inhumés en silo, in : *Journée archéologique champenoise, Châlons-en-Champagne, 2016. Bulletin de la Société archéologique champenoise*, tome 110 - 2017 n° 1, pp. 47-48.
- VERMARD L., ADAM F., PANISSET B., 2016 - « Le camp de prisonniers allemands de Stenay (Meuse) durant la seconde guerre mondiale. Identifier et conserver des vestiges », in : *Les nouvelles de l'archéologie*, 143, pp. 54-58.
- VITOUX M.-C., 2016 - « Karl Roos à Mulhouse », in : *Annuaire historique de Mulhouse*, 2016, 27, pp. 164-166.
- VOEGLIN C., VOEGLIN M., 2016 - « Sous nos pieds : découvertes archéologiques à Bruebach », Bruebach, Société d'Histoire de Bruebach, 10, 2016, 54 p. (*Bulletin de la société d'histoire de Bruebach* ; 10).
- VUILLEMIN A., « Les enceintes urbaines en moyenne Alsace (1200-1850) », in : *Archimède*, 2016, 3, pp. 87-101.
- VUILLEMIN A., 2016 - « La fouille de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat : résultats préliminaires », in : *Annuaire des Amis de la Bibliothèque Humaniste de Sélestat*, 2016, 65, pp. 37-40.
- VUILLEMIN A., 2016 - « La Cour de Lorraine à Mulhouse, du Haut-Empire à la seconde Guerre Mondiale », in : *Annuaire historique de Mulhouse*, 2016, 27, pp. 147-163.
- WAGNER A., 2016 - « Haguenau : cent ans de découvertes archéologiques cherchent leur place dans l'histoire », in : *L'Outre-Forêt, revue du cercle d'histoire et d'archéologie de l'Alsace du Nord*, 2016, 174, pp. 15-30.
- WALTER M., 2016 - « Les sites de hauteur du massif

vosgien. Actualisation des données et modalités d'implantation (Néolithique récent-X^e s.) », *Archimède*, 2016, 3, pp. 20-36.

WIETHOLD J., ZECH-MATTERNE V., 2016 - « Ergebnisse zu Landwirtschaft und pflanzlicher Ernährung aus römischen Axialvillenanlagen im östlichen Gallien », in : ECHT R., BIRKENHAGEN B., SĂRĂTEANU-MÜLLER F. (éd.), *Die gallo-römischen Großvillen vom längsaxialen Typ. Internationale Tagung vom 26. bis 28. März 2009 im Archäologiepark Römische Villa Borg*, Bonn : Dr. Rudolf Habelt GmbH, pp. 397-417.

WUSCHER P., KOEHLER H., MOINE O., BACHELLERIE F., BASOGE F., GRISELIN S., SCHNEIDER N., BOËS É., DIEMER S., SÉVÈQUE N., 2016 - « Le Paléolithique et le Mésolithique de la Plaine d'Alsace et des collines sous-vosgiennes. Reprises des données existantes, pistes pour détecter les sites et approches territoriales », in : *Rapport de Projet Collectif de Recherche* : Ministère de la Culture, 2016.

G R A N D E S T

Liste des abréviations

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Chronologie

BRO	:	Âge du Bronze
CHAL	:	Chalcolithique
CON	:	Contemporain
FER	:	Âge du Fer
GAL	:	Gallo-romain
HMA	:	Haut Moyen Âge
IND	:	Indéterminé
MA	:	Moyen Âge
MES	:	Mésolithique
MOD	:	Moderne
NEO	:	Néolithique
PAL	:	Paléolithique
PRO	:	Protohistorique

Nature des opérations

OPD	:	Opération préventive de diagnostic
OSE	:	Opération de sauvegarde pas l'étude
FPREV	:	Fouille d'archéologie préventive
FP	:	Fouille programmée
SD	:	Sondage
ETU	:	Étude
PCR	:	Projet collectif de recherche
PI	:	Prospection inventaire
PRD	:	Prospection diachronique
PMS	:	Prospection avec matériel spécialisé
PRM	:	Prospection avec détecteur de métaux
PRT	:	Prospection thématique

Organismes de rattachement des responsables d'opérations

AA	:	Archéologie Alsace
ADU	:	Archeodunum
ANT	:	ANTEA-Archéologie
ASS	:	Association
AUT	:	Autre
BEN	:	Bénévole
CNR	:	CNRS
COL	:	Collectivité territoriale
EN	:	Éducation nationale
EVE	:	Éveha
GR	:	Grand Reims
INR	:	Inrap
MM	:	Metz Métropole
MUS	:	Musée
SDA	:	Sous-direction de l'archéologie
SUP	:	Enseignement supérieur

G R A N D E S T

Axes de la programmation archéologique

BILAN SCIENTIFIQUE

2 0 1 6

Axe 1 – Le Paléolithique ancien et moyen

Axe 2 – Le Paléolithique supérieur

Axe 3 – Les expressions graphiques préhistoriques :
approches intégrées des milieux et des cultures

Axe 4 – Mésolithisations, néolithisations,
chalcolithisations

Axe 5 – Les âges des Métaux

Axe 6 – Paysages religieux, sanctuaires et rites
d'Époque romaine

Axe 7 – Phénomènes funéraires depuis la fin de
l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Axe 8 – Édifices de culte chrétien depuis la fin de
l'Antiquité

Axe 9 – Le phénomène urbain

Axe 10 – Espace rural, peuplement et productions
agricoles aux Époques gallo-romaine, médiévale
et moderne

Axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou
non, du début du haut Moyen Âge à la période
moderne

Axe 12 – Mines et matériaux associés

Axe 13 – Aménagements portuaires et commerce

Axe 14 – L'archéologie des périodes moderne et
contemporaine

Axe 15 – Archéologie d'Outre-Mer

GRAND EST

BILAN SCIENTIFIQUE

Mise en concordance indicative des axes de la programmation actuelle avec les anciens programmes

2 0 1 6

Axe 1 – Le Paléolithique ancien et moyen

- P1** Gisements paléontologiques avec ou sans indices de présence humaine,
- P2** Les premières occupations paléolithiques (contemporaines ou antérieures au stade isotopique 9 > 300 000 ans),
- P3** Les peuplements néandertaliens l.s. (stades isotopiques 8 à 4 : 300 000 à 40 000 ans ; Paléolithique moyen l.s.),
- P4** Derniers Néandertaliens et premiers Homo sapiens sapiens (Châtelperronien, Aurignacien ancien).

Axe 2 – Le Paléolithique supérieur

- P5** Développement des cultures aurignaciennes et gravettiennes,
- P6** Solutréen, Badegoulien et prémices du Magdalénien (cultures contemporaines du maximum du froid du Dernier Glaciaire),
- P7** Magdalénien, Épigravettien,
- P8** La fin du Paléolithique.

Axe 3 – Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures

- P9** L'art paléolithique et épipaléolithique (art pariétal, rupestre, mobilier, sculpture, modelage, parure),
- P30** L'art postglaciaire (hors Mésolithique),
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 4 – Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations

- P10** Le Mésolithique,
- P11** Apparition du Néolithique et Néolithique ancien,
- P12** Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges,
- P27** Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau,
- P29** Archéologie navale,

- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 5 – Les âges des métaux

- P13** Processus de l'évolution, du Néolithique à l'âge du Bronze,
- P14** Approches spatiales, interactions homme-milieu,
- P15** Les formes de l'habitat,
- P16** Le monde des morts, nécropoles et cultes associés,
- P17** Sanctuaires, rites publics et domestiques,
- P18** Approfondissement des chronologies (absolues et relatives),
- P25** Histoire des techniques,
- P27** Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau,
- P28** Aménagements portuaires et commerce maritime,
- P29** Archéologie navale,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 6 – Paysages religieux, sanctuaires et rites d'Époque romaine

- P21** Architecture monumentale gallo-romaine,
- P22** Lieux de culte et pratiques rituelles gallo-romains,
- P23** Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité origine, évolution, fonctions,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 7 – Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

- P23** Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 8 – Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

- P21** Architecture monumentale gallo-romaine,
- P23** Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 9 – Le phénomène urbain

- P17** Sanctuaires, rites publics et domestiques,
- P19** Le fait urbain,
- P21** Architecture monumentale gallo-romaine,
- P23** Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions,
- P25** Histoire des techniques,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P29** Archéologie navale,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 10 – Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne

- P20** Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne,
- P25** Histoire des techniques,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

- P24** Naissance, évolution et fonctions du château médiéval,
- P25** Histoire des techniques,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 12 – Mines et matériaux associés

- P25** Histoire des techniques et archéologie industrielle,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 13 – Aménagements portuaires et commerce

- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P27** Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau,
- P28** Aménagements portuaires et commerce maritime,
- P29** Archéologie navale,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 14 – L'archéologie des périodes moderne et contemporaine

- P23** Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions,
- P25** Histoire des techniques,
- P26** Culture matérielle depuis l'Antiquité,
- P27** Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau,
- P29** Archéologie navale,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie).

Axe 15 – Archéologie d'Outre-Mer

- P23** Établissements religieux et nécropoles depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions,
- P25** Histoire des techniques,
- P26** Culture matérielle,
- P27** Le réseau des communications : voies terrestres et voies d'eau,
- P29** Archéologie navale,
- P31** Anthropisation et aménagement des milieux durant l'Holocène (paléoenvironnement et géoarchéologie),
- P32** L'Outre-Mer.